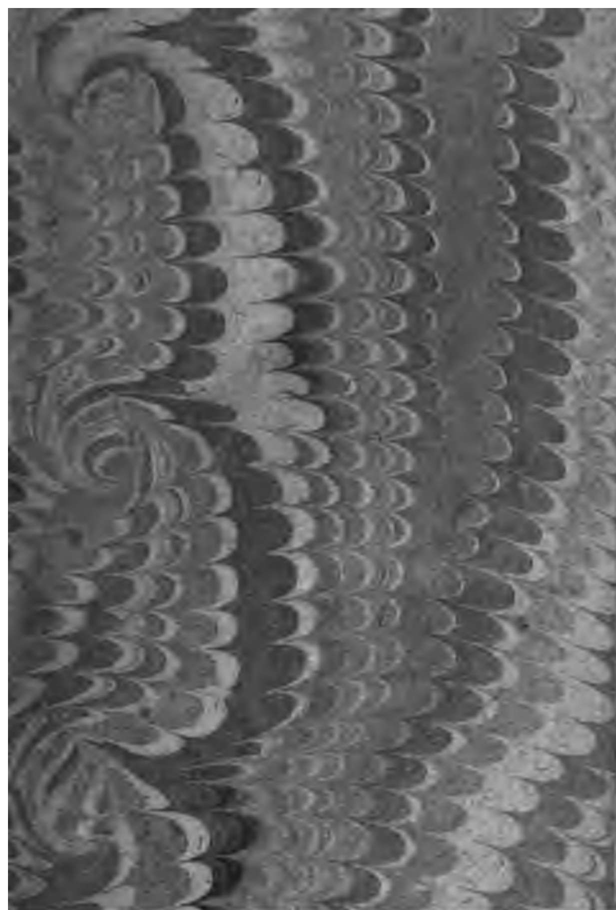





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE





1000 / 100 NF

Cat. à Port Royal

18

Flamelle, Jean Baptiste Le Sesne des Menilles d'

LES GEMISSEMENS D'UNE AME VIVEMENT TOUCHE'E DE LA DESTTRUCTION DU SAINT MONASTERE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

TROISIE'ME EDITION,

Plus correcte que les précedentes.

Le prix de cette Partie toute brochée, se vend 24. sols.



M. DCC. XXXIV.

AVIS AU LECTEUR.

LE Public à qui nous jugeons à propos de presenter la nouvelle Edition de ce Livre, nous dispense sans doute de lui en faire l'éloge. Dès qu'il parut pour la premiere fois, les applaudissemens des gens de bien déciderent en sa faveur, & répondirent par avance du succès qu'il a eu. Mais comme il est devenu très-rare, nous ne pouvons refuser à l'ardeur & à la pieté des Fideles, de leur en donner une nouvelle Edition plus correcte & même plus ample que les dernieres. Plaise à la Divine misericorde de continuer à répandre ses benedictions sur cet Ouvrage, qui n'a été entrepris que pour sa gloire. Jamais nous n'eumes un besoin plus réel de pareils Ecrits dans les tems malheureux où nous vivons. Témoin depuis si long-tems la guerre cruelle que l'on fait aux veritez les plus saintes de la Religion, mais infiniment plus à plaindre au milieu des troubles & des divisions qui partagent les défenseurs même de la Verité, * quoi de plus nécessaire que les Gémis-

* Nous parlons de l'œuvre des Convulsions.

femens & la Priere ? Il semble que ce seroit le moyen le plus efficace pour obtenir de Dieu qu'il veuille enfin lever le voile qui nous divise, & nous réunir tous dans un humble aveu de notre foiblesse, & dans une sincere reconnoissance de ses prodiges & de ses merveilles.

Nous avons mis à la fin du troisiéme Gémissement un ancien Ecrit qui parut en 1710. intitulé : PRIERE OU EFFUSION DE COEUR SUR L'ENLEVEMENT DES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL. Nous avons crû faire plaisir au Public en lui donnant un morceau si précieux & si propre à édifier sa pieté, & à lui rappeller le souvenir d'une Maison qui a été pour l'Eglise la source & le principe de tant de bien.

GEMISSEMENT

HISTOIRE ABREGÉE DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL.

Depuis sa fondation en 1204. jusqu'à l'enlevement des Religieuses en 1709.



M. DCC. XXXV.

AVERTISSEMENT.

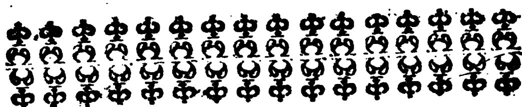
DEpuis un siécle le nom de Port-Royal est devenu extrémement célebre dans l'Eglise. C'est dans cette Abbaye que commença en 1609 la premiere Réforme qu'il ait eue dans l'Ordre de Cîteaux ; & elle s'est répandue de là en plusieurs Maisons Religieuses. La réputation des personnes qui gouvernoient cette Maison au-dedans, & de ceux qui la gouvernoient au-dehors, y attira un grand nombre de filles qui y embrasserent la vie Religieuse, & de diverses autres personnes, qui touchées de Dieu, se consacrerent dans le dehors de la Maison aux exercices laborieux de la penitence.

Le Démon ne put pas long-tems souffrir qu'on y pratiquât le bien en paix. Cette Maison devint bientôt en butte à la contradiction des hommes. Des gens accoutumez à ne souffrir que ce qui peut établir leur autorité & leur gloire, n'ont pas cessé depuis plus de 60. ans de lui déclarer une guerre ouverte. Il n'est ni calomnies, ni impostures, ni artifices, ni violences qu'ils n'ayent employées contre elle, jusqu'à ce qu'enfin ils n'ayent engagé toutes les Puissances à l'exterminer & à la détruire entierement.

Mais Dieu qui sçait tirer le bien du mal même, a fait servir leurs mauvais desseins à la consommation de son œuvre. Entre les

établissemens les plus saints, on n'en voit point qui ait subsisté long-tems sans dégenerer ; & celui-ci après un siecle entier, finit dans sa premiere ferveur. C'est à quoi lui ont beaucoup servi les persecutions continuelles qu'on lui a suscitées. La paix avec les hommes, leur faveur, leurs applaudissemens, amollissent le cœur & énervent insensiblement la discipline. Leurs contradictions & leurs injustices réveillent la foi des justes & raniment leur vigilance. Il y a donc moins sujet de déplorer le sort de Port-Royal, que d'admirer la conduite de Dieu pour la perfection de ses Saints.

C'est dans cete vûe que je croi contribuer à l'édification des siecles à venir, en conservant la memoire des grands exemples de vertu que l'on a vûs dans P. Royal. Le recit en sera simple, court, mais fidele. J'espere donner un jour cet ouvrage dans toute son étendue & avec les pieces originales qui en sont les preuves. C'est une trop précieuse partie de l'Histoire Ecclesiastique du XVII. siecle, pour la négliger. Mais en attendant, je pense qu'on sera bien aise d'en voir par avance un abregé qui puisse en donner quelque idée, & qui marque en peu de mots les principaux évenemens de cette Histoire jusqu'au jour de l'enlevement de toutes les Religieuses. C'est ce que je vais faire dans une suite chronologique, & avec le plus de précision qu'il me sera possible.



HISTOIRE ABREGÉE DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL

Depuis sa fondatian en 1204. jusqu'à l'enlevement des Religieuses en mil sept cens neuf.

L'Abbaye de Port-Royal doit son origine à Mathilde de Garlande femme de Matthieu I. de Marly, Cadet de la Maison de Montmorenci. Ce Seigneur partant pour la Terre Sainte, laissa à sa femme une somme pour l'employer en des œuvres de pieté, afin d'obtenir la protection de Dieu sur sa personne, & un bon succès de son voyage. Pour suivre l'intention de son mari, Mathilde consulta l'Evêque de Paris Odon de Sulli, proche parent de Philippe Auguste & du Roi d'Angleterre. Ce Prélat la porta à fonder un Monastere, & ce fut par son conseil & par ses soins qu'elle commença la fondation de celui-ci par la donation du Fief de Porrois ou Port-Royal, situé dans une vallée près de Chevreuse, à six lieues de Paris vers l'Occident, qu'elle

acheta pour l'execution de son dessein. C'est dans ce lieu qu'elle plaça ce Monastere, qui en a tiré son nom. Elle lui donna encore quelques autres revenus.

Dès le mois d'Août 1204. l'Eglise portoit le nom de Notre-Dame de Port-Royal. On dit qu'il y avoit auparavant une Chapelle sous le nom de S. Laurent, dont la Fête s'y est toujours celebrée avec solemnité & concours de peuple. Je n'en ai pas trouvé de preuve. Il paroît que la Maison étoit batie en 1207. mais on ne voit pas qu'il y eut des Religieuses avant 1208.

Au mois de Decembre 1214. Pierre de Nemours Evêque de Paris, donna a ce Monastere le droit de Paroisse, & en fit faire cession au Curé de Magni-Lessarts, à qui il assigna quelques dédommagemens. Ce Prélat fit en même tems une visite a Port-Royal pour connoître l'état de la Maison, & ayant supputé les biens, il trouva qu'il avoit de quoi entretenir treize ou quatorze Religieuses; Il permit aussi qu'on y élût une Abbesse selon l'intention des Fondateurs. Néanmoins il n'est parlé d'Abbesse qu'en 1216.

On donna la conduite de ce Monastere aux Religieux de l'Abbaye de Vaux-de-Cernay Ordre de Cîteaux, qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie: & on voit qu'il y avoit en 1225. deux Moines de cette Abbaye qui étoient Confesseurs & Chapelains de Port-Royal.

Le Pape Honoré III. accorda à cette Abbaye plusieurs privileges par une Bulle du 10. Janvier 1223. adressée à l'Abbesse & aux Religieuses. Et entre autres choses, il défend aux Evêques d'empêcher l'élection réguliere de l'Abbesse, ou d'en déposer une élue canoniquement: il annulle toutes les suspenses & excommunications que les Evêques pourroient porter contre elles &

contre les personnes qui leur appartiennent ; il leur permet de celebrer les divins Offices pendant un interdit general ; il défend qu'on arrête personne & qu'on exerce aucune violence dans leur Maison ni dans l'enclos de leurs Granges ; & il excommunie ceux qui troubleront ce Monastere, qui s'empareront de ses biens & qui les retiendront.

Gregoire IX. qui par une Bulle avoit pris l'Abbesse & les Religieuses de Port-Royal & tous leurs biens sous la protection du S. Siege, en donna une nouvelle en 1229. pour la Dédicace de leur Eglise. Il y accorde un an & quarante jours d'Indulgence pour ceux qui assisteroient à cette Ceremonie, ou qui visiteroient l'Eglise pendant l'Octave, & cent jours d'Indulgence pour ceux qui visiteroient cette Eglise le jour de l'Anniversaire de sa Dédicace. Elle fut dédiée le 25. Juin apparemment de l'an 1230. On en célebroit l'Anniversaire le premier Dimanche de Juillet.

On fit en peu de tems beaucoup de donations considerables à cette nouvelle Abbaye. Philippe Auguste, Louis VIII. S. Louis, Marie de Bourbon femme de Jean Comte de Dreux, Renauld de Corbeil Evêque de Paris, comme Baron de Chevreuse, & plusieurs autres Seigneurs, furent du nombre de leurs premiers bienfaiteurs. Les Administrateurs des biens de Port-Royal trouverent dès le mois de Novembre 1233. qu'ils étoient suffisans pour nourrir soixante Religieuses. Cette supputation fut faite en presence d'Etienne Abbé de Savigni, nommé par le Chapitre General de Cîteaux pour en faire l'examen & la discussion. S. Thibauld fils de Bouchard I. de Marly, Abbé de Vaux-de-Cernay, & en cette qualité Superieur de Port-Royal, dont ses parens étoient les Fondateurs, & com-

mis par l'Evêque de Paris, y établit encora un de ses Religieux pour troisiéme Chapelain.

Il ne s'est pas conservé d'anciens monumens qui nous apprennent les particularitez de ces premiers tems. On ne trouve pas même une succession des Abbesses bien suivie. Voici ce que j'en ai pû découvrir de plus vrai-semblable. Quoiqu'Eremberge soit la plus ancienne que l'on nomme Abbesse, & qu'on marque sa mort le 4. Novembre vers 1227. onze années seulement après la premiere mention qui soit faite d'une Abbesse de Port-Royal, néanmoins la suite donne lieu de croire qu'elle n'a pas été la premiere, & qu'il y en a eu quelqu'une qui l'a précedée. Le Nécrologe de Port-Royal la nomme la IV. Abbesse; ce qui ne paroît point convenir avec le tems de sa mort, non plus qu'avec la suite des Abbesses. Marguerite l'étoit en 1228. & jusqu'en 1234. Perronnelle lui succeda apparemment; & elle est nommée Abbesse dans un Acte du mois de Juin 1245. Amicie au mois d'Avril 1265. Anne est marquée la VII. Abbesse vers 1268. & le Nécrologe met sa mort le 14. Février. Eustace avoit cette dignité au mois de Novembre 1270. & mourut le 26. Avril vers 1272.

Perronnelle de Montfort fille d'Amauri Comte de Montfort, Connétable de France, & de Beatrix de Viennois, succeda à Eustace, & mourut le 5. Février 1275. Philippe de Levi fut Abbesse après elle, & mourut le 19. Juillet, on n'en marque pas l'année. Mais soit après sa mort, soit par sa démission, Marthe occupoit sa place au mois de Novembre 1281. Mahaut de la Ville-Neuve fut sans doute la premiere Abbesse après Marthe. Elle mourut le 25. Novemb. 1297. Philippe de Varenne lui succeda, & mourut le 6. Decembre 1325. Elle étoit sœur ou belle-sœur de Matthieu de Trie Maréchal & Grand Chambellan de France.

Beatrix de Dreux fille de Robert IV. Comte de Dreux, & de Beatrix Comtesse de Montfort, étoit Abbesse de Port-Royal vers l'an 1326. On met sa mort le 15. de Mai sans en marquer l'année. Sa sœur Yoland épousa Alexandre III. Roi d'Ecosse, & fut bienfaitrice de ce Monastere. Jacqueline de S. Benoît qui succeda à Beatrix de Dreux, est nommée la XII. Abbesse; elle mourut le 26. Decembre 1332. ou 1335. Denise de Preaux étoit Abbesse vers 1335. Ainsi elle doit avoir précedé Agnès de Trie qui étoit Abbesse en 1343. quoiqu'Agnès soit nommée la XIII. Abbesse, sans doute par quelque erreur. Agnès étoit fille de Matthieu de Trie Grand Chambellan & Maréchal de France.

Tiphaine d'Ardeville étoit revêtue de la dignité d'Abbesse de Port-Royal en 1352. & mourut le 21. Mai. On n'en marque pas l'année. Pétronille nommée la XVII. Abbesse, lui succeda sans doute & mourut le 28. Decembre 1363. Guillemette de Sendreville, qui en 1354. étoit Tresoriere ou Celeriere de Port-Royal, en fut élue Abbesse le 15. Juin 1364. & mourut le 10. Juillet vers l'an 1375. Petronnelle de Gaillonnet étoit Abbesse en 1381. & 1389. Elle mourut le 9. Février vers 1392. Elle est marquée la XX. Abbesse de Port-Royal, mais tous ces nombres sont peu sûrs & ne paroissent point exacts.

Agnés des Essarts est marquée Abbesse de Port-Royal dans un Acte du 28. Decembre 1399. Emérance de Calonne est nommée Abbesse en 1404. & 1413. Le jour ni l'an de sa mort ne sont point marquez non plus que de celle qui la précéde & des trois qui lui ont succedé. Jeanne de Louvain tenoit le Siége Abbatial en 1419. & 1433. Michelle de Langres l'occupoit en 1440. & 1454. & Huguette au mois de Mars 1467.

Jeanne de la Fin fut faite Abbesse au commencement de 1468. & possedа cette dignité 45. ans. Elle la résigna en 1513. à sa niece nommée aussi Jeanne de la Fin, & mourut le 4. Décemb. 1522. Sa niéce fut 55. ans Abbesse & mourut le 27. Mai 1558. Ces deux Dames de la Fin rendirent de grands services à leur Abbaye ; la premiere en recouvrant beaucoup de biens alienez, ou en remettant les autres en bon état, & la seconde en réparant entierement l'Eglise & toute la maison. Ce fut cette derniere qui des deniers provenus d'une vente des bois de haute-futaye, fit faire un nouveau Chœur avec de très-belles chaises, qui furent achevées le 29. Août 1555. La tante portoit le manteau : mais la niéce prit la coulle, c'est-à-dire une robbe à grande manche, ce qui n'a pas été suivi.

Catherine de la Vallée succeda en 1558. à cette seconde Jeanne de la Fin, & fut Abbesse 17. ans & quatre mois. Elle résigna cette Abbaye à Jeanne de Boulehard, se reservant 200 livres de pension, & se retira en 1575. à Collinance Monastere de l'Ordre de Fontevrauld, où elle mourut le 17. Février 1580. En 1600. Jeanne de Boulehard prit pour Coadjutrice Jacqueline-Marie-Angeline Arnauld, & mourut deux ans après le 4. Juillet 1602. ayant été 27. ans & sept mois Abbesse.

Angelique Arnaud née le 8. Septembre 1591. avoit pris l'habit de Religion dans l'Abbaye de S. Antoine à Paris le 2. Septemb. 1599. n'ayant pas encore huit ans accomplis. Elle sortit de S. Antoine & alla à Maubuisson, où elle fit profession le 29. Octobre 1600. Quoique nommée Coadjutrice de l'Abbesse de Port-Royal, elle ne quitta Maubuisson que le 15. Juillet 1602. lorsqu'elle alla prendre possession de son Abbaye après la mort de la Dame de Boulehard. Elle

fut benie le 29. de Septembre suivant, & ce même jour elle fit sa premiere Communion. A peine avoit-elle onze ans accomplis. C'étoit un abus trop commun en ce tems-là.

Elle trouva à Port-Royal dix Religieuses Professes, dont il y en avoit trois imbeciles, & deux Novices. Rien n'étoit plus pitoyable que l'état de cette Maison. On n'y gardoit ni clôture, ni regularité. Une Abbesse de cet âge & qui ne goutoit pas alors sa vocation, ne sembloit pas propre pour y rétablir quelque observance de la Regle. Le Moine Confesseur de la Maison ne, pensoit pas à l'y porter. Six années s'écoulerent dans ce relâchement sous la jeune Abbesse, qui ne cherchoit qu'à dissiper ses ennuis par quelque amusement d'enfant. Elle fut dangereusement malade en 1607.

Dieu se servit l'année suivante de quelques Capucins pour lui ouvrir les yeux sur ses devoirs: & elle conçût en 1608. le dessein de la Reforme. Pendant le Carême de l'année 1609. elle remit en commun ce que chaque Religieuse possedoit en particulier. Aussi-tôt après elle établit la clôture. Comme ses vœux faits à un âge incompetent, n'étoient pas valides, elles les renouvella le 7. Mai 1610. Elle commença le 4. Août 1614. l'abstinence de viande. Toutes ces réformes lui attirerent beaucoup de contradiction: mais elle s'éleva au-dessus avec cette fermeté & ce courage qu'on admira toujours en elle.

La Grace soutenant toutes les grandes qualitez naturelles que Dieu lui avoit données, lui fit faire en peu de tems des progrès extraordinaires dans le changement de sa maison. Cette Réforme fit bien-tôt connoître sa capacité & son merite. On jetta les yeux sur elle pour la charger de reformer l'Abbaye de Maubuisson,

où les desordres les plus grossiers avoient fait un éclat scandaleux. Elle y alla le 19. Février 1618. n'ayant encore que 26. ans & demi. L'Abbesse qu'on en avoit chassée trouva le moyen d'y rentrer & d'en faire sortir par violence cette Réformatrice le dix Septembre suivant. Mais on l'y fit retourner quelque-tems après, & on en chassa de nouveau cette indigne Abbesse par un Arrêt du Parlement.

Ce fut dès le commencement de son sejour à Maubuisson que la Mere Angelique fit connoissance avec S. François de Sales. Ils lierent ensemble une amitié étroite & un commerce de lettres, qui ne fut interrompu que par la mort de ce Saint Evêque arrivée le 28. Decembre 1620.

Au milieu des travaux de la Réforme, la Mere Angelique sentit plus que jamais le poids de la charge d'une Abbesse. Pour obtenir plus aisément la liberté de se démettre de son Abbaye, elle proposa de le faire en faveur de sa Sœur Agnès de S. Paul Arnauld. On n'écouta cette proposition que pour faire recevoir cette Sœur Coadjutrice : ce qui fut fait en 1619. La Mere Agnès avoit alors 25. ans, étant née le 31. Decembre 1593. Elle avoit été mise au mois d'Octobre 1599. dans l'Abbaye de S. Cyr, où elle prit l'habit de Religion le 24. Juin de l'année suivante, mais elle ne fit Profession qu'en 1612. Elle aima son état dès l'enfance, où elle fit paroître une gravité prématurée ; & l'âge fit toujours croître son amour pour une vie serieuse & réguliere.

La Mere Angelique n'étant point déchargée par cette Coadjutorerie du gouvernement de Port-Royal, ne crût pas devoir abandonner plus long-tems sa propre Maison, pour prendre soin d'une Maison, qui étant le lieu de sa

Profession, ne lui étoit pas tout-à-fait étrangere. Durant près de cinq années qu'elle demeura à Maubuisson, elle avoit reçu neuf Religieuses à la Profession. Losqu'elle eut pris la résolution de s'en retourner à Port-Royal, il y avoit vingt & une Novices à Maubuisson à qui elle avoit donné l'habit. Toutes ces filles ne purent se résoudre à se separer de leur Mere. Elles la suivirent ainsi au nombre de trente. Quoiqu'elles n'apportassent pour elles toutes que 500. livres de rente dans une Maison peu riche, elles y furent reçues avec une joye incroyable de toute la Communauté. La presence de leur Abbesse les dédommageoit de tout. Ce grand desinteressement a toujours été le partage de Port-Royal, & en récompense Dieu fidele aux promesses de son Evangile, ne laissa jamais cette Maison manquer du necessaire, ni de persecution.

Peu aprés son retour la Mere Angelique envoya dans l'Abbaye du Lis près de Melun la Sœur Anne-Eugenie de l'Incarnation Arnauld sa Sœur, en qualité de Prieure, & la Sœur Marie des Anges Suyreau pour Maîtresse des Novices, afin d'y établir la Réforme. Elle y fit elle-même un voyage deux ans après en 1625. avec trois de ses Religieuses.

Au retour du Lis elle s'établit à Paris à l'extrêmité du Fauxbourg S. Jacques : sa mere lui donna une maison fort grande qu'elle avoit dans ce lieu qu'on appelloit de Clagny. Ce fut-là qu'elle fit bâtir l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Elle obtint par Lettres Patentes du Roi Louis XIII. la permission d'y transferer toute sa Communauté. L'Archevêque de Paris & l'Abbé de Cîteaux y donnerent leur consentement. Cette Communauté qui étoit de soixante & dix Religieuses y vint donc en 1626. la Mai-

son de Port-Royal des Champs n'avoit point alors de bâtimens suffisans pour un si grand nombre de Religieuses. Ils étoient en très-mauvais état, & l'habitation en étoit fort mal saine, parce que la conduite des eaux qui y passent ayant été long-tems negligée, y formoit des marécages très-incommodes. Ce fut une des principales raisons de la translation de cette Maison à Paris; translation qui en a enfin été la ruine. On laissa dans l'ancienne Maison de Port-Royal un Chapelain pour desservir l'Eglise. Le S. Sacrement y fut toujours conservé. On y conserva de même le droit de Paroisse. Ce fut aussi dans ce même lieu que l'on continua à rendre foi & hommage & tous les autres droits Seigneuriaux.

L'éclat de la nouvelle Reforme la fit desirer en diverses Maisons Benedictines & Bernardines. La Coadjutrice de l'Abbaye de Gif alla à Port-Royal pour s'instruire de la Réforme. Elle y passa les années 1626. & 1627. On envoya des Religieuses de Port - Royal aux Isles d'Auxerre pour reformer cette Maison. La Mere Agnès alla en 1626. établir la Reforme dans l'Abbaye de Gomerfontaine au Diocese de Rouen dans le Vicariat de Pontoise. Elle alla en 1629. l'établir aussi à Dijon dans l'Abbaye de Tard. La Prieure de S. Aubin au Diocese de Rouen vint à Port-Royal en 1628. avec quatre de ses Religieuses pour y prendre l'esprit & se former dans les exercices de la Réforme; & la Mere Angelique y alla l'année suivante & y passa six semaines.

Le desir de conserver la ferveur de la Réforme dans Port-Royal lui fit prendre le dessein de deux changemens dans l'état de sa Maison; l'un de se mettre sous la jurisdiction de l'Ordinaire, & l'autre de se démettre de sa dignité

d'Abbesse,

d'Abbesse pour y rétablir l'élection. Le peu de secours qu'elle recevoit des Moines qu'on lui donnoit pour Confesseurs, l'opposition qu'elle trouvoit quelquefois à ses bons desseins du côté des Superieurs même, & l'amour de l'Ordre, lui firent prendre cette résolution. Elle obtint donc au mois de Juin 1627. une Bulle du Pape Urbain VIII. qui la tiroit de la Jurisdiction de l'Ordre de Cîteaux pour la soumettre à celle de l'Archevêque de Paris. La Bulle porte, qu'excepté qu'elles seront soumises à la Jurisdiction de l'Ordinaire, elles jouiront de toutes les graces & privileges dont jouit & pourra jouir l'Ordre de Cîteaux. Le Roi donna ses Lettres Patentes pour l'enregistrement de cette Bulle au mois de Juillet de la même année. C'est ainsi que cette pieuse Mere cherchant un cooperateur au bien que la misericorde de Dieu avoit établi dans sa Maison, la jetta sans y penser entre les mains de son destructeur. Mais il ne faut pas toujours juger des bons desseins par leurs suites peu heureuses.

Elle obtint une autre grace de Louis XIII. au mois de Janvier 1629. par le moyen de la Reine Marie de Medicis. Le Roi renonça à son droit de nomination en faveur de la Réforme, & fit expedier des Lettres Patentes pour accorder l'élection triennale de l'Abbesse. Tout cela revêtu des formalitez requises, la Mere Angelique donna sa démission pure & simple au mois de Juillet 1630. en presence de l'Official de Paris. La Mere Agnès renonça aussi à son droit de Coadjutorerie avec cette réserve, que ce n'étoit qu'au cas que la Réfome subsistât dans Port-Royal. Tous ces actes furent enregistrez au Grand Conseil en 1631. selon les régles accoutumées. La premiere élection se fit le 23. Juillet 1630. en presence d'un Grand-Vicaire de

l'Archevêque de Paris, Marie-Genevieve de S. Augustin le Tardif, fut élûe Abbesse & continuée jusqu'à l'année 1636.

La Mere Angelique dès l'année 1625. qu'elle étoit venue s'établir à Paris, avoit conçû le dessein de former un nouvel Institut de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement. Elle étoit secondée en cela par Etienne Zamet Evêque de Langres. Ce Prélat après s'être retiré de la Cour & du grand monde où il étoit fort répandu, avoit embrassé une vie édifiante. Devenu par sa conversion plus appliqué a la conduite de son Diocese, il travailla beaucoup à établir la Réforme dans l'Abbaye de Tart. Il eut pour ce sujet recours à la Mere Angelique, qui le voyant si zelé, se mit sous sa conduite. Ce fut durant cette direction qu'ils formerent le dessein d'établir une Maison consacrée à l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement. On sollicita des Bulles pour cet établissement, Urbain VIII. en donna au mois d'Août 1627. Il fut difficile d'obtenir des Lettres Patentes. Louis XIII. ne les accorda qu'en 1630. après un vœu qu'il fit dans une maladie qu'il eut a Lyon, où elles furent expediées. On eut encore plus de peine à obtenir le consentement de Jean-François de Gondy premier Archevêque de Paris, parce qu'on lui associoit pour Superieur de ce Monastere Octave de Bellegarde Archevêque de Sens, & l'Evêque de Langres: & c'étoit-la le grand obstacle à l'execution de ce dessein.

Lorsqu'enfin il y eut consenti, la Mere Angelique se trouvant libre par la démission de l'Abbaye de Port-Royal, fut choisie pour Superieure de cette nouvelle Institution. On loua une maison auprès du Louvre, où la Mere Angelique alla le 9. Mai 1633. avec trois Religieuses Professes de Port-Royal & quatre Po-

ſtulantes. Les vûes & la conduite encore trop humaines de l'Evêque de Langres étoient ſi opposées a celles de cette Superieure, qu'elle prit le parti d'abandonner cet établiſſement & de s'en retourner à Port-Royal, ce qu'elle fit le 10. Février 1636. Elle ſe fit donner cet ordre par l'Archevêque de Paris pour lui faciliter par ce changement les moyens de mettre cette Maiſon ſous ſon autorité ſeule. On envoya en ſa place la Mere Genevieve de S. Auguſtin, alors Abbeſſe de Port-Royal.

L'Archevêque de Paris devenu ſeul Superieur de la Maiſon, donna peu après l'habit aux filles qui commençoient ce nouvel établiſſement, tant aux Profeſſes, dont il changea le Scapulaire noir en blanc, avec une Croix rouge deſſus, qu'aux Poſtulantes qui ne l'avoient point reçu depuis trois ans qu'elles étoient dans cette Maiſon. Le lieu n'étoit point propre pour y mettre un Monaſtere. On n'avoit point d'ailleurs de fonds ſuffiſans pour acheter une autre maiſon, comme le vouloit l'Archevêque avant que d'y faire faire aucune Profeſſion. Ainſi ces quatre Religieuſes & les quatre Novices furent obligées de s'en retourner à Port-Royal au mois de Mai 1638.

Un des plus grands avantages que la Mere Angelique trouva à Paris, fut la connoiſſance qu'elle fit avec le celebre Jean du Verger de Hauranne Abbé de S. Cyran. Elle ſe mit ſous ſa conduite après avoir quitté celle de l'Evêque de Langres: & ce pieux & ſçavant Abbé lui ſervit beaucoup pour avancer dans le veritable eſprit de la Religion. Elle lui fit un renouvellement en 1635. Mais elle ne le conſerva que juſqu'au 14. Mai 1638. qu'il fut arrêté & renfermé dans le Château de Vincennes.

La Mere Agnès de ſaint Paul Arnauld fut élûe

Abbesse après la Mere de saint Augustin le 19. Septembre 1636. & continuée jusqu'en 1642.

En 1637. le celebre Avocat Antoine le Maître neveu de la Mere Angelique, renonça au Barreau & renvoya même un Brevet de Conseiller d'Etat que son merite extraordinaire lui avoit fait donner à l'âge de 28. ans. Son frere de Sericourt qui suivoit la profession des Armes, la quitta en même-tems. Tous deux ne pensant plus qu'à se consacrer à Dieu dans la solitude & dans les exercices de la penitence, s'étoient retirez dans une petite maison près de Port-Royal de Paris. Leurs freres de Saçi, de S. Elme & de Valmont se joignirent à eux. Aussi-tôt après la détention de l'Abbé de S. Cyran, l'Archevêque de Paris leur fit dire qu'il avoit ordre de la Cour de les faire déloger de cette maison. Ils en sortirent dès le lendemain, & s'en allerent tous cinq, avec la permission de l'Archevêque, demeurer à Port-Royal des Champs. Ils n'y furent que deux mois en paix. Le Lieutenant Civil de Laubardemont y fut envoyé de la part de la Cour pour les interroger & les faire sortir de cette solitude.

On avoit voulu lui donner l'ordre d'interroger aussi la Mere Angelique. L'Archevêque de Paris l'empêcha, & alla lui-même faire une visite dans la Maison de Port-Royal de Paris. On craignit même qu'on enlevât la Mere Angelique : mais l'Archevêque détourna encore cette tempête.

Lorsqu'on la crut un peu appaisée, ces Solitaires retournerent à Port-Royal des Champs treize mois après leur sortie. La bonne odeur de leur pieté & de leur vertu éprouvées y attira dans la suite plusieurs autres personnes, dont Dieu avoit touché le cœur. La retraite, la penitence & le silence qu'ils observoient dans

cette solitude, leur application à la priere & au travail des mains, representoit admirablement la vie des anciens Anacoretes. Ils étoient habillez pauvrement. Ils recitoient tous les jours l'Office de l'Eglise avec le Chapelain, & le chantoient aux Fêtes solemnelles. Ils se levoient la nuit à deux heures pour dire Matines. Leur nourriture étoit très-simple & très-frugale. Dans les Jeûnes solemnels de l'Eglise, ils faisoient leur unique repas le soir. C'étoit-là la vie de plusieurs personnes qui avoient paru avec distinction dans l'Eglise, dans l'Epée, dans la Robe, à la Cour.

La Mere Angelique, qui depuis douze ans qu'elle s'étoit démise de l'Abbaye de Port-Royal y avoit vû l'élection de deux Abbesses, continuées toutes deux six ans chacune, fut enfin élûe elle-même le 2. Octobre 1642. & continuée douze ans dans cette charge jusqu'en 1654. Quatre mois après son élection, Dieu lui rendit l'Abbé de S. Cyran, qui fut mis en liberté le 6. Février 1643. mais il mourut le 11. Octobre suivant.

Le Livre de la Frequente Communion, qui rapporte les maximes saintes des premiers Peres de l'Eglise, pour l'administration des Sacremens, attira une violente persecution à son Auteur Antoine Arnauld Docteur de Sorbonne. Le contre-coup retomba sur Port-Royal où il avoit au-dedans sa Mere, plusieurs Sœurs & plusieurs Niéces Religieuses, & au dehors diverses personnes de sa famille. L'ignorance & encore plus la malignité de ses adversaires, voulut faire passer ces anciennes pratiques pour une nouveauté pernicieuse. A force de crier contre, on rendit suspecte dans l'esprit des personnes trop credules, la doctrine de Port-Royal où l'on tachoit de pratiquer ces maxi-

mes. Ce fut le pretexte dont on se servit pour examiner les sentimens de ceux qui conduisoient la Maison, & le sujet des visites que l'Archevêque de Paris y fit, ou y fit faire en divers tems. Il y en eut une longue qui fut terminée le 13. Decembre 1644.

On jetta les premiers fondemens de l'Eglise de Port-Royal de Paris le 22. Avril 1646. Elle fut achevée en 1648. & benie le 7. Juin de la même année par l'Archevêque de Paris.

L'Institution de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement n'ayant pû se soutenir, comme je l'ai marqué, les Religieuses qui l'avoient commencé s'étoient rétirées à Port-Royal, & y avoient apporté les biens donnez pour cet établissement. La Mere Angelique qui avoit une dévotion particuliere à cet Auguste Sacrement, ne crut pas devoir frustrer les intentions de ceux qui avoient voulu contribuer de leurs biens a cette sainte fondation. Elle travailla donc à établir dans sa Maison ce qui n'avoit pû subsister dans cette autre. Elle obtint, pour ce sujet un Bref du Pape en 1647. & le 24. Octob. de la même année elle prit & fit prendre à ses Religieuses le Scapulaire blanc avec la Croix rouge, pour marque de ce nouvel engagement qu'elles contractoient.

Le Monastere de Port-Royal de Paris se trouva trop petit pour contenir le grand nombre de Religieuses que la réforme y attiroit. Après avoir fait beaucoup travailler à dessécher des Marais, défricher les Jardins, & relever des Terres pour rendre l'ancien Monastere de Port-Royal des Champs plus sain & plus habitable, l'Abbesse & des Religieuses présenterent une Requête à l'Archevêque de Paris, pour lui demander la permission d'envoyer dans cette Maison quelques-unes de leurs Religieuses, pour

soulager celles de Paris, tant par la diminution du nombre des Religieuses, que par le soin que celles qui y seroient envoyées prendroient du temporel de ce Monastere, étant sur les lieux où étoit la plus grande partie de leurs revenus. Une raison qu'en donna encore la Mere Angelique, c'est qu'elles ne devoient pas laisser faire leur Office par des séculiers, ni abandonner un lieu où les Fondateurs de l'Abbaye avoient desiré que Dieu fût perpetuellement honoré par des Religieuses.

Cette permission leur fut accordée le 22. Juillet 1647. à condition que les Religieuses qui seroient envoyées dans cette Maison, ne feroient point un Corps de Communauté particuliere, mais seroient toujours soumises à la Jurisdiction de l'Ordinaire & à l'autorité de l'Abbesse, qui commettroit une Religieuse pour la conduite de la Maison; qu'elle la destitueroit, rappelleroit & changeroit les Religieuses quand elle le jugeroit necessaire. La Mere Angelique y envoya le 13. Mai 1648. huit Religieuses de Chœur & deux Converses.

Les Solitaires qui durant l'absence des Religieuses habitoient la Maison, & qui avoient travaillé a la réparer, se retirerent dans la maison des Granges située au haut de la montagne. Il y resta seulement deux Prêtres, un Medecin, un Chirurgien, un Gentilhomme de Poitou, qui aprês avoir beaucoup paru dans l'Armée, avoit appris le métier de Cordonnier par esprit de penitence, & pour servir les Religieuses & les Solitaires en cette qualité. M. d'Andilly y demeura aussi.

Au commencement de 1649. les Solitaires qui étoient montez aux Granges furent obligez d'en descendre & de se renfermer dans l'Abbaye, à cause des guerres civiles. Six Religieu-

ses de Gif s'y refugierent aussi. Les autres ne voulurent pas y aller, parce qu'elles avoient peur de la doctrine de cette Maison qu'on décrioit dès-lors comme nouvelle & dangereuse.

Le Monastere de Paris situé au Fauxbourg S. Jacques, se trouva aussi fort exposé durant le siege de Paris. La Mere Agnès en sortit avec trente Religieuses pour se réfugier dans la Ville le 11. Janvier 1649. Les plus agées y demeurerent le mieux renfermées qu'elles purent. Celles qui en étoient sorties, y revinrent le 10. Mars suivant. Elles furent accompagnées dans cette sortie de plusieurs Magistrats en Robes de Palais, qui les conduisirent dans la maison où elles se retirerent.

La Mere Angelique Abbesse étoit alors à Port-Royal des Champs. Elle en revint en 1650. & assista à l'enterrement de son neveu de Sericourt, mort le 4. Octobre de cette année. Elle retourna à Port-Royal des Champs, & fit commencer à bâtir les dortoirs & rehausser l'Eglise au commencement de 1652. Peu après elle fut obligée par la guerre des Princes de revenir à Paris avec toutes ses Religieuses, qui n'y retournerent que le 15. Janvier 1653. Elle quitta la qualité d'Abbesse au mois de Novembre 1654. On élut pour lui succeder la Mere Marie des Anges Suyreau, qui après avoir été vingt-deux ans Abbesse de Maubuisson, & avoir extrêmement travaillé pour y établir la Réforme, quitta cette Abbaye & revint à Port-Royal, lieu de sa Profession.

En 1653. parut la Bulle d'Innocent X. portant la condamnation des cinq fameuses Propositions attribuées à Jansenius Evêque d'Ypres. La principale vûe qu'on eut en demandant cette Bulle, fut de tendre un piege à P. Royal, & à tous ceux qui étoient dans les sentimens des person-

toutes les Postulantes. Il fit défense aux Religieuses de recevoir des filles, ni de leur donner l'habit. Ces Novices sortirent le lendemain avec le voile & l'habit de Religion, que l'Abbesse ne crut pas pouvoir en conscience leur ôter, & qu'elles garderent long-tems, dans l'esperance de pouvoir retourner pour continuer leur Noviciat. Le 25. Juillet le Lieutenant Civil accompagné du Procureur du Roi, visita tous les dehors de la Maison de Port-Royal de Paris, & les murs de clôture. Il ordonna qu'on murât la porte de communication du Convent avec l'appartement de la Marquise de Sablé.

Les Vicaires Generaux du Cardinal de Retz publierent le 8. Juin 1661. un Mandement pour la signature du Formulaire. Comme le fait & le droit y étoient distinguez, aussi-bien que la difference des soumissions dûes pour l'un & pour l'autre, les Religieuses de Port-Royal signerent sans difficulté. On ne fut pas content de ce Mandement des Grands Vicaires, & on les obligea d'en faire un autre. Ces Religieuses le signerent encore, mais avec explication. Le Doyen de Notre-Dame en qualité de Grand-Vicaire, alla à Port-Royal de Paris pour en chasser les Confesseurs, & nomma un autre Superieur en la place de M. de Singlin.

Ce fut au milieu de ces troubles que la Reverende Mere Marie-Angelique Arnauld se reposa en paix dans le Seigneur, & alla le six d'Août 1661. recevoir de Dieu la récompense de tant de travaux si généreusement soutenus pour la gloire de son saint Nom. Elle vit les grandes benedictions que Dieu répandit par elle sur sa Maison, sans s'en élever, parce qu'elle lui en rapportoit toute la gloire. Elle envisagea sans s'étonner toute la fureur des hommes & des Démons, qui s'efforçoient de détruire cette œu-

vre de Dieu. Une humilité profonde avec un génie sublime, une noble générosité avec une simplicité surprenante, une grandeur d'ame au-dessus de son sexe, une fermeté inébranlable au milieu des dangers les plus pressans & des contradictions les plus accablantes, une foi & une confiance en Dieu digne des tems Apostoliques, une sensibilité extrême pour les biens & pour les maux de l'Eglise, un zele ardent pour le salut du Prochain, une tendresse de Mere pour ses Religieuses, un mépris souverain des biens de la terre, une magnifique liberalité envers tous les indigens; toutes ces vertus rassemblées en elle dans un degré éminent, firent son caractere particulier.

Après les trois ans expirez du triennat de la Mere Agnès de Saint Paul Arnauld, on élut en sa place Madeleine de Saint Agnès de Ligny Séguier, le 12. Decembre 1661. Elle fut Abbesse jusqu'à l'année 1669. sans nouvelle élection, à cause des troubles qui durerent sans relache les cinq dernieres années de ce tems.

Le Cardinal de Retz donna en 1662. sa démission de l'Archevêché de Paris. Pierre de Marca Archevêque de Toulouse, fut nommé pour lui succeder, en récompense de ce qu'il avoit fait contre le prétendu Jansenisme. Mais il mourut le 29. Juin 1662. n'ayant pû prendre possession de l'Archevêché de Paris que par Procureur, la veille de sa mort. Durant la vacance du Siege le Chapitre de l'Eglise de Paris nomma sept Grands Vicaires qui firent un troisiéme Mandement pour ordonner la signature du Formulaire: car c'étoit alors, comme aujourd'hui, le signe unique du salut ou de la réprobation. Ils firent signifier ce Mandement aux Religieuses de Port-Royal, qui en appellerent comme de Juges incompétens.

On

On ne voyoit alors tous les jours que nouveaux Mandemens & que nouveaux Formulaires. Chacun en faisoit à sa façon & selon ses préjugez: & il y avoit entre tous les Auteurs de ces Mandemens une diversité de langage aussi étrange qu'entre les fabricateurs de la fameuse Tour de Babel. Quelques assemblées tumultuaires d'Evêques courtisans qui prenoient le nom d'Assemblées du Clergé de France, avoient prescrit un Formulaire qu'ils avoient fait autoriser par la Cour. Les autres Evêques ne se crurent pas obligez de le recevoir ni de le proposer à leurs Diocésains. On eut donc recours à Rome pour en avoir un qui fût uniforme & convenable aux desseins que l'on avoit pris. Alexandre VII. qui avoit déja défini le fait par une Bulle de *1656.* en donna une nouvelle en *1664.* avec un Formulaire qui renfermoit sous une même créance le fait & le droit.

Hardouin de Beaumont de Perefixe nommé à l'Archevêché de Paris après la mort de Pierre de Marca, n'eut ses Bulles qu'en *1664.* Il en prit possession au commencement du Carême de cette année. Il fit bientôt voir à quelles conditions on lui avoit donné cet Archevêché. Le 20. Mai suivant il alla à Port-Royal faire une visite de civilité. Le *7.* Juin il publia un Mandement pour la signature, où nonobstant la définition réiterée d'Alexandre VII. & malgré les termes si précis du Formulaire, il déclara qu'on ne pouvoit soutenir que par malice ou par ignorance que l'Eglise exige qu'on croye par un acquiescement de foi divine, que les cinq Propositions sont de Jansenius, & que c'est au sens de cet Evêque qu'elles ont été condamnées, ajoutant que dans la signature du Formulaire, l'Eglise n'exigeoit sur ce fait qu'un acquiescement de foi humaine. Ce Mandement fut réfuté

par un sçavant Traité de la Foi humaine, qui décria étrangement cette nouvelle opinion.

L'Archevêque dès le lendemain de la publication de son Mandement, indiqua sa Visite Pastorale à Port-Royal. Il la commença le 9. Juin, & la finit le 14. La fin de cette Visite étoit la signature du Formulaire. Mais en vain répeta-t'il de vive voix à ces Religieuses ce qu'il avoit déclaré dans son Mandement, qu'il ne demandoit par cette souscription qu'une foi humaine du fait de Jansenius, il ne put leur persuader de signer purement le Formulaire. Pour les porter à la soumission qu'il exigeoit d'elles, il leur laissa le Vicaire de S. Nicolas du Chardonnet nommé N. Chamillard Docteur de Sorbonne, & zelé Moliniste, à qui il donna la qualité de Supérieur. Les faux & pitoyables raisonnemens qu'il leur fit & qu'il publia depuis, furent réfutez avec force dans plusieurs Ecrits.

Quoique les Religieuses de Port-Royal eussent par deux signatures satisfait pleinement à leur devoir, elles en envoyerent à l'Archevêque une troisiéme conçue en ces termes : *Nous soussignées, promettons une soumission & une créance sincere pour la foi : & sur le fait, comme nous ne pouvons en avoir aucune connoissance par nous-mêmes, nous n'en formons point de jugemens ; mais nous demeurons dans le respect & le silence conformes à notre condition & à notre état.* L'Archevêque alla les voir le 21. Août, & leur demanda une signature pure & simple du Formulaire. Elles lui representerent qu'elles ne pouvoient pas lui en donner une autre que celle qu'elles lui avoient envoyée. Sur ce refus il leur interdit verbalement l'usage des Sacremens, & les déclara privées de voix active & passive.

C'étoit le prélude des violences qu'il devoit bientôt exercer contre elles. L'avis qu'elles eu-

rent qu'on pourroit bien pousser les choses jusqu'à la derniere extrêmité, leur fit prendre la précaution de faire & de signer divers Actes de protestations, d'oppositions & d'appels de tout ce qu'on pourroit faire contre elles, à quoi elles n'auroient peut-être pas la liberté de pourvoir dans le tems. Elles donnerent des Procurations pour faire valoir ces Actes en tems & lieu.

Le 26. du même mois d'Août, l'Archevêque sans avoir fait aucune procedure juridique contre elles, retourna à Port-Royal accompagné du Lieutenant Civil, du Chevalier du Guet, d'Exemts & de deux cens Gardes, en enleva douze Religieuses entre lesquelles étoient l'Abbesse, la Prieure & les principales de la Communauté, & les fit conduire en differens Monasteres, où elles furent privées de tout commerce au-dedans & au-dehors. Le même jour il introduisit dans Port-Royal de Paris la Mere Eugenie Religieuse de la Visitation, avec cinq autres Religieuses du même Ordre, pour gouverner le temporel & le spirituel de la Maison.

Au mois de Novembre suivant, il alla à Port-Royal des Champs où il y avoit alors seize Religieuses de Chœur; il leur demanda la même chose qu'à celles du Monastere de Paris. Mais les trouvant dans les mêmes sentimens, & n'en recevant pas d'autre réponse, il rendit une Ordonnance en datte du 17. Novembre, par laquelle il leur interdit à toutes l'usage des Sacremens, & les déclara privées de voix active & passive. Peu de jours après il fit encore enlever quatre Religieuses de la Maison de Port-Royal de Paris, qui comme les douze premieres, furent conduites & enfermées dans des Convents étrangers. Celles qui resterent, protesterent & appellerent comme d'abus, en la maniere

qu'elles le purent, de tous ces enlevemens, & de l'introduction de la Mere Eugenie.

Dans l'intervalle de ces deux enlevemens, onze ou douze Religieuses de la Maison de Paris signerent au gré de l'Archevêque, & se soumirent à la conduite de la Mere Eugenie. Entre celles-là il y en avoit deux imbéciles qui étoient privées de toute voix en Chapitre depuis plusieurs années. L'ambition d'être Abbesse en corrompit deux autres, & ne put en satisfaire qu'une. Ces deux dernieres gagnerent les autres, & les porterent à cette soumission.

Je ne dis rien ici de la maniere dont les Religieuses prisonnieres furent traitées durant près de dix mois. Beaucoup de personnes en ont vû une partie dans la Relation que la Mere Angelique de S. Jean Arnauld a faite de sa captivité. Presque toutes les autres en ont fait de semblables qu'on pourra donner un jour au Public. On y verra la dureté impitoyable des Religieuses Geolieres & la patience admirable de ces innocentes persecutées, les disputes que celles-ci eurent à soutenir contre des Docteurs ou d'autres gens qui se mêlerent de les entreprendre, & l'insuffisance des Juges mêmes de la doctrine pour répondre aux raisons de ces filles, sinon par des bévûes & des égaremens inexcusables.

Au commencement de Juillet 1665. l'Archeque renvoya dans le Monastere de Port-Royal des Champs toutes les Religieuses qui avoient été enlevées, & celles de la Maison de Paris qui ne s'étoient pas soumises à ses volontez & au gouvernement de la Mere Eugenie. Par le retour de toutes ces Religieuses au Monastere de Port-Royal des Champs, la Communauté se trouva composée de soixante & onze Religieuses de Chœur & de dix-sept Converses. Il fit mettre en même tems une Garnison de quatre

Gardes du Corps commandée par un Exemt. Ces Gardes s'emparerent de toutes les portes du Monastere, tant au-dedans des jardins, qu'au dehors de la Maison, pour empêcher les Religieuses d'avoir aucune relation, même par lettre, avec les personnes du dehors. Cette garnison demeura jusqu'au mois de Février 1669. c'est-à-dire, trois ans, sept mois.

Cependant l'Archevêque déclara les dix ou douze Religieuses qui étoient restées dans la Maison de Port-Royal de Paris, capables de faire Corps de Communauté, & leur ordonna d'élire entre elles une Abbesse. En consequence de cette Ordonnance, elles élurent le 16. Novembre 1665. la Sœur Dorothée Perdreau, qui prit aussi tôt le maniement des affaires de la Maison. Après cette prétendue élection, l'Archevêque fit retirer la Mere Eugenie & ses cinq Compagnes. Les Religieuses de Port-Royal des Champs protesterent contre cette élection, & en appellerent comme d'abus, representant qu'elle s'étoit faite sans leur participation; outre que leur Abbesse n'avoit point été déposée, & ne s'étoit point démise, ce qui est absolument nécessaire pour procéder à une nouvelle élection.

Le 8. Février 1666. l'Archevêque rendit une Ordonnance par laquelle il assigna vingt mille livres à prendre tous les ans sur les revenus de l'Abbaye, pour la subsistance des Religieuses qui étoient à Port-Royal des Champs, à condition que sur cette somme de vingt mille livres, on diminueroit deux cens livres pour chacune de celles qui viendroient à mourir.

Par Arrêt du Conseil d'Etat en datte du 12. Février de la même année, le Roi confirma tout ce qu'avoit fait l'Archevêque, évoqua à soi tous les appels interjettez par les Religieuses

de Port-Royal des Champs, & leur ordonna de mettre dans huit jours leurs moyens d'abus entre les mains des Commissaires qu'il avoit nommez : mais elles ne le purent faire par le défaut de liberté.

Deux années s'écoulerent sans qu'il parût rien de nouveau contre ces Religieuses ; mais c'étoit pour elles un spectacle bien nouveau & bien affligeant, que la vie scandaleuse que menoient chez elles presque toutes les personnes qu'on y avoit mises. Ces Gardes du Corps ne leur permettoient pas de sortir dans leurs jardins. Ils étoient presque jour & nuit à se promener dans leur enclos, à y chanter & à s'y divertir. Une miserable Tourriere, que l'Archevêque les avoit forcées de rececevoir par une Ordonnance qu'il fit exprès, se familiarisa tellement avec un scelerat de Chapelain, placé aussi par ce zelé Prélat, qu'elle en eut un enfant. Mais ces désordres crians ne paroissoient pas si effroyables que le phantôme que l'on persecutoit dans ces filles, dont on étoit forcé d'ailleurs de reconnoître & d'admirer la vie sainte & réguliere.

Au mois de May 1668. le Roi par ses Lettres Patentes déclara qu'il vouloit rentrer dans le droit de nomination à l'Abbaye de Port-Royal, & en consequence de cette déclaration, nomma la Sœur Dorothée Perdreau Abbesse. Elle obtint des Bulles le mois de Juin suivant, sur l'exposé que l'on envoya à Rome que l'Abbaye étoit vacante par la mort de la Mere Angelique, & que la Mere Agnès sa sœur étoit incapable, inhabile & destituée de tout titre légitime. Les Bulles furent accordées à deux conditions ; la premiere, que les deux tiers au moins de la Communauté y donneroient leur consentement ; & la seconde, que ce n'étoit qu'au cas qu'il n'y

n'eût point alors d'autre Abbesse canoniquement pourvûe.

Des Bulles qui se détruisoient par les conditions qu'elles marquoient, ne laisserent pas d'être fulminées par l'Official de Paris, registrées & insinuées au Greffe des Insinuations Ecclesiastiques le 6 Novembre suivant. Le 15. du même le Févre Procureur au Grand-Conseil, & fondé en Procuration, tant de l'Abbesse & des Religieuses, que de la Mere Agnès cidevant Coadjutrice, forma opposition à l'execution du Brevet de nomination de la Sœur Dorothée Perdreau, à ses Bulles de Provision, & à tous les Actes de prise de possession ou autres qu'elle pourroit avoir faits ou pourroit faire dans la suite à leur préjudice, même à l'enregistrement des Lettres Patentes, par lesquelles le Roi déclaroit vouloir rentrer dans le droit de nomination. Cette opposition fut signifiée au Procureur Général du Grand-Conseil, & à la Sœur Dorothée Perdreau. Elle ne fut point levée, ni tous ces Actes enregistrez au Grand Conseil.

D'ailleurs le Roi venoit de rendre le 23. Octo. précédent un Arrêt pour la pacification des troubles excitez au sujet de la signature du Formulaire. En vertu de cet Arrêt toutes les personnes chassées de leurs Benefices, pour le refus de la signature pure & simple, rentrerent en possession de leurs Titres: & ceux qui en avoient été pourvûs par Bulles, Brevets & autres Provisions, furent obligez de les ceder, ce qui détruisoit entierement tout ce qui avoit été fait en faveur de la Sœur Dorothée Perdreau.

Les Religieuses de Port-Royal pour avoir part à cette paix, présenterent une Requête à l'Archevêque de Paris, où elles firent une nouvelle déclaration de leurs sentimens entiere-

ment conformes à l'Acte du 3. Decembre 1668. envoyé au Pape au nom des quatre Evêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers & de Beauvais, & dont Sa Sainteté avoit été satisfaite. Sur cette Requête l'Archevêque rendit une Ordonnance le 17. Février 1669. par laquelle il reconnut la pureté de leurs sentimens, & la sincerité de leur soumission, les restitua à la participation des Sacremens, & les déclara capables de faire Corps de Communauté, de jouir de voix active & passive. Cette Requête ne contenoit que ce qu'elles avoient marqué dans leurs signatures précedentes, pour lesquelles on les avoit traitées comme des hérétiques, leur refusant les Sacremens même à la mort, & la sepulture Ecclesiastique. La Cour s'en contentoit alors. Par-là elles cesserent d'être des rebelles à l'Eglise, dans l'esprit de ceux qui n'ont point d'autre loi que la volonté du Prince.

Par cette Sentence de l'Archevêque, & par l'Arrêt du 23. Octobre 1668. l'Abbesse & les Religieuses qu'on avoit envoyées à Port-Royal des Champs en 1665. devoient rentrer en possession des deux Maisons & de tous les biens. La Sœur Dorothée Perdreau devoit en conséquence renoncer à toutes les protections que lui paroissoient donner son Brevet de nomination, ses Bulles & sa prise de possession, Actes qui étoient toujours demeurez destituez des formalitez necessaires pour leur validité. Mais on étoit allé trop avant pour pouvoir se résoudre à revenir jusqu'au point d'une entiere justice.

Sous prétexte que les contestations passées pouvoient avoir aliené les esprits des Religieuses des deux Maisons, on prit le dessein de les séparer les unes des autres. C'est ce que fit le Roi par Arrêt rendu le 13. Mai 1669. par le

quel il sépara les deux Maisons de Port-Royal en deux Titres d'Abbaye indépendans l'un de l'autre, l'un à Paris, pour être à perpetuité de nomination Royale, & à cette occasion il confirma la nomination qu'il avoit faite de la Sœur Perdreau pour Abbesse Titulaire, & l'autre Titre d'Abbaye aux Champs pour être à perpetuité élective & triennale sous la conduite de l'Abbesse que les Religieuses qui y étoient avoient élue ou éliroient dans la suite, conformément aux Lettres Patentes de Louis XIII. du mois de Février 1629.

Par une suite de cette séparation des deux Maisons, le Roi partagea aussi les biens de l'Abbaye en deux. Il ordonna que les deux tiers appartiendroient à perpetuité à l'Abbaye de Port-Royal des Champs, & l'autre tiers à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, sans que pour quelque cause ou raison que ce soit aucun de ces deux Monasteres pût jamais rien prétendre sur ce qui auroit été assigné à l'autre.

Plus de quatre-vingt Religieuses qui étoient alors à Port-Royal des Champs, dont la Maison n'étoit ni bâtie ni meublée d'une maniere suffisante à tant de personnes, n'eurent que deux tiers de leurs biens, pendant que neuf ou dix Religieuses qui étoient à Paris dans une Maison grande & spacieuse, & parfaitement bien meublée, en prenoient le tiers. Et ce tiers fut separé si inégalement, qu'il en valoit au moins la moitié. Tout se suivoit sur le même pied, dans un partage où l'équité n'avoit aucune part.

Le Roi, qui s'étoit chargé d'obtenir une Bulle de confirmation de ce partage, la sollicita par le Cardinal d'Este, qui faisoit alors les affaires de France à Rome, & en écrivit même à Sa Sainteté. Clement X. l'accorda le 23. Septembre 1671. sur une Supplique qui lui fut pre-

sentée au nom des Religieuses des deux Maisons, quoique celles qui étoient au Monastere des Champs n'en eussent aucune connoissance. Il insera dans cette Bulle toutes les clauses les plus fortes pour rendre cette séparation irrévocable. Elle fut fulminée par l'Archevêque de Paris le 20. Avril 1672. Le Roi donna des Lettres Patentes en forme de Déclaration addressées au Grand-Conseil, pour confirmer & approuver cette Bulle, & pour en ordonner l'enregistrement, qui fut fait par Arrêt du 22. Decembre de la même année 1672.

L'Abbaye de Port-Royal des Champs subsista donc en paix dans cette nouvelle forme. On y fit l'élection d'une Abbesse le 23. Juill. 1669. Ce fut Henriette-Marie de Ste Madeleine du Fargis d'Angennes qui fut continuée jusqu'en 1678. que la Mere Angelique de S. Jean Arnauld lui succeda le 3. Août. On y reçut plusieurs Religieuses à la Profession. Ceux qui aimoient la solitude eurent la liberté de s'y retirer. La Princesse de Longueville Anne-Geneviéve de Bourbon s'y fit batir un Château. Diverses personnes s'y firent aussi bâtir des appartemens, & ce desert devint en peu plus florissant que jamais.

Mais cette paix ne dura que jusqu'à la mort de Madame de Longueville, arrivé le 15. Avril 1679. Aussi-tôt après François de Harlay Archevêque de Paris, alla à P. Royal des Champs pour faire sortir toutes les Pensionnaires ; & toutes les personnes qui y étoient retirées, & pour défendre de la part du Roi d'y recevoir des Novices. Il declara que cette défense n'auroit lieu que jusqu'à ce que la Communauté, qui étoit alors composée de 73. Religieuses de Chœur, fut réduite au nombre de cinquante. Il ajouta que l'intention du Roi étoit de fixer à

ce nombre toutes les Communautez du Royaume.

Le 29. Janvier 1684. mourut la Mere Angelique de S. Jean Arnauld Abbesse, digne niéce de la Mere Angelique Réformatrice, pleine de son esprit, avec encore quelque chose de plus brillant. Elle finissoit son second triennat. La Mere Henriette-Marie de Sainte Madeleine du Fargis d'Angennes lui succeda, & fut encore six années Abbesse. La Mere Agnès de Ste Thecle Racine fut élûe après elle le 2. Février 1690. & fut continuée neuf ans.

On vit dans la suite que cette limitation de la Communauté de Port-Royal au nombre de cinquante Religieuses, n'étoit qu'une palliation du dessein qu'on avoit de détruire cette Maison. Lorsque les Religieuses par la mort de 23. de leurs Sœurs, se trouverent réduites à ce nombre, elles demanderent à l'Archevêque la permission de recevoir des Novices. La réponse fut qu'il y comprenoit aussi les Converses. Il fut aisé de reconnoître que sans un grand changement il n'y avoit rien à esperer de ce côté-là. Aussi toutes les tentatives qu'on put faire, furent toujours inutiles.

Quoique les Religieuses de Port-Royal de Paris eussent pris toutes les mesures imaginables pour mettre la séparation des deux Maisons & des biens hors d'atteinte, elles voulurent en 1697. revenir contre le partage des biens, & presenterent une Requête au Roi, pour en demander un nouveau. Sa Majesté chargea l'Archevêque de Paris Louis-Antoine de Noailles de nommer des Commissaires pour examiner les revenus & les charges des deux Abbayes. L'Archevêque nomma l'Abbé Roynette Superieur de Port-Royal des Champs, & le Pere de Loo Prieur de S. Germain des Prez, Superieur

de Port-Royal de Paris, tous deux ses Grands-Vicaires. Ils firent conjointement la visite des deux Maisons, dresserent leurs Procez verbaux, & les porterent à l'Archevéque. Il en fit son rapport au Roi, qui jugea les prétentions des Religieuses de Port-Royal de Paris mal fondées, & n'y eut alors aucun égard.

La Mere Agnès de Ste Thecle Racine ayant fini ses neuf années, on élut en sa place le 5. Février 1699. la Mere Elizabeth de Sainte Anne Boulard, qui a été Abbesse de Port-Royal des Champs jusqu'à sa mort arrivée le 20. Avril 1706.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris ne furent pas long-tems tranquilles. Au mois de Juillet 1702. elles firent assigner les Religieuses de Port-Royal des Champs au Grand-Conseil, pour les obliger à leur remettre entre les mains tous leurs titres, papiers, biens, &c. & à se contenter d'une pension viagere de 200 livres pour chacune d'elles. La Declaration du Roi, qui permet alors aux Ecclesiastiques & Religieux de rentrer en possession de leurs biens alienez en payant le huitiéme denier, fut le prétexte de cette nouvelle tentative. Elles furent deboutées de leur demande & condamnées aux dépens par Arrêt d'Audience du 22. Février 1703.

Le Pape Clement XI. donna en 1705. une Bulle que le Roi, à l'instigation de Paul Godet Evêque de Chartres, avoit sollicitée sur le Jansenisme. Les adversaires de ce fantôme se trouvant embarassez par la paix de Clement IX. voulurent la détruire par le fondement. On demanda donc à Clement XI. de prononcer sur la suffisance ou l'insuffisance du silence respectueux a l'égard des faits décidez par l'Eglise. Il comprit la question: mais il ne voulut pas y répondre.

pondre. Il confondit ce qu'on le prioit de décider avec ce qu'on ne lui demandoit pas, & déclara par cette nouvelle Bulle que le silence respectueux n'est pas une déference suffisante à l'égard des Constitutions Apostoliques. Cela est vrai en général, les Constitutions Apostoliques renfermant des points de foi & des faits: à l'égard des points de foi, il ne suffit pas certainement de garder le silence; il les faut confesser & les croire. Tout le monde en convient. Cette confusion affectée de deux choses si differentes, a causé & cause encore tous les jours de très-grands maux dans l'Eglise. Et quelque tort que l'on ait de se servir de cette Bulle, comme si elle condamnoit le silence respectueux à l'égard des faits, l'autorité & la violence viennent au défaut de la raison & de la justice.

Cette Bulle fut publiée dans tout le Royaume par ordre de la Cour, avec des Mandemens de chaque Evêque. Ni le Pape, ni les Evêques n'en ordonnerent la signature. On voulut néanmoins obliger les Religieuses de P. Royal des Champs à la signer. Elles le firent dans les termes mêmes que l'Archevêque leur avoit prescrits. Mais comme elles sçavoient l'abus que l'on faisoit de cette Bulle pour faire condamner ce qu'elle ne condamnoit pas, elles ajouterent à cette Formule, que c'étoit *sans déroger à ce qui s'étoit passé à leur égard à la Paix de l'Eglise, sous le Pape Clement IX.* Elles crurent ne pouvoir opposer au mauvais usage qu'on faisoit de la Bulle de Clement XI. rien de plus respectable que le jugement de Clement IX. & de toute l'Eglise de France.

Cette signature qu'on exigeoit d'elles n'étoit qu'un piége qu'on leur tendoit. On ne fut pas content de leur clause à la Cour. Mais quand elles auroient signé purement & simplement,

elles ne se seroient pas tirées des mains de leurs ennemis. Leur perte étoit résolue de quelque maniere qu'elles eussent agi. C'est ce que le Cardinal de Noailles dit expressément à leur Confesseur.

La premiere punition qu'elles reçurent de cette prétendue désobéissance, fut un Arrêt, par lequel le Roi leur défendit de recevoir aucune Novice, jusqu'à ce qu'il en eût été ordonné autrement. Cette défense avoit été faite dès 1679. mais elle n'avoit été que verbale. L'Arrêt est du 17. Avril 1706. & leur fut signifié environ huit jours après.

Dans l'intervalle de la datte de cet Arrêt & de sa signification, la Mere Elizabeth de Sainte Anne Boulard derniere Abbesse de Port-Royal des Champs, mourut le 20. Avril agée de 79. ans. C'étoit une Religieuse d'une vertu & d'une regularité extraordinaire: & sa ferveur pour se trouver la premiere à tous les Offices & à toutes les observances, ne se relâcha point par son grand âge. Les troubles excitez contre sa Maison, & dont on prévoyoit bien les tristes suites, ne furent point capables d'alterer la tranquillité d'une ame qui adoroit les desseins de Dieu, avec une ferme foi qu'il n'arriveroit que ce que sa divine Sagesse jugeroit à propos de permettre. Elle mourut avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence, & dans une paix profonde, au milieu de toutes ces allarmes.

Avant que de mourir, voyant sa Prieure Françoise de Sainte Julie Baudrand prête à expirer comme elle, elle nomma en sa place la Sœur Louise de Sainte Anastasie du Mesnil. L'Abbesse & la Prieure furent enterrées ensemble, & la Celleriere deux ou trois jours après.

La nouvelle Prieure & les Religieuses écrivirent aussi-tôt après la mort de leur Abbesse au

Cardinal de Noailles, pour lui demander la permission d'en élire une autre. Elles lui firent plusieurs fois la même demande, mais toujours inutilement. Il ne leur donna aucune raison de son refus, n'en ayant sans doute que de secrettes.

Ce fut en ce tems-là qu'on arracha enfin de la Dame de Harlay de Chanvallon la démission de l'Abbaye de Port-Royal de Paris, qu'elle refusoit de donner depuis long-tems qu'on l'en pressoit. On nomma en sa place la Dame de Château Renaud Abbesse de Monsors à Alençon, Ordre de S. Benoît. Depuis long-tems cette Dame cherchoit un Benefice à Paris, & elle avoit déja manqué le Prieuré de Bon-Secours au Faubourg de S. Antoine. Elle fut plus d'un an sans pouvoir prendre possession de l'Abbaye de Port-Royal, ayant eu besoin d'un Bref du Pape pour changer d'Ordre, & de faire un Noviciat. Elle le commença dans le Convent du Sang Précieux, d'où elle sortit pour aller le recommencer à Port-Royal de Paris, où elle ne fut pas reçue sans difficulté, ni d'une maniere fort canonique.

A la fin de la même année 1706. les Religieuses de Port-Royal de Paris présenterent une Requête au Roi pour demander la révocation de l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. & des Lettres Patentes de 1672. la suppression du Titre de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, & la réunion de ses biens à la leur. La Requête ne fut point communiquée aux Religieuses de Port-Royal des Champs. Le Roi commit M. Voisin Conseiller d'Etat Ordinaire, & à present Secretaire d'Etat, pour aller examiner les revenus & les charges des deux Maisons.

En execution de cette Commission, M. Voisin alla le 8. Janvier 1707. à Port-Royal de Paris, & fit son Procès verbal de l'état de cette Mai-

son. Le 19. du même mois il alla à Port-Royal des Champs, où il fit la même chose. Les Religieuses lui demanderent une expedition de ce procès verbal, qu'il leur promit d'abord, & qu'il refusa dans la suite.

Celles de Port-Royal de Paris présenterent une seconde Requête au Roi pour supplier Sa Majesté de statuer sur les supressions & réunions qu'elles avoient requises. Le Roi la répondit par un Arrêt du 9. Février, par lequel il révoqua l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. & les Lettres Patentes, sans faire mention de la Bulle de Clement X. obtenue à son instance. Et à l'égard de l'extinction du Titre de l'Abbaye de Port-Royal des Champs & de la réunion de ses biens, comme c'étoit une affaire du ressort de la Jurisdiction Ecclesiastique, il la renvoya pardevant le Cardinal de Noailles, pour y proceder suivant les Régles & Constitutions Canoniques. Le Roi ordonna que cependant il seroit mis tous les ans en sequestre six mille liv. des revenus de l'Abbaye de Port-Royal des Champs. Quoiqu'il ne marquât pas la destination de cette somme, on sçait assez que c'étoit pour l'Abbaye de Port-Royal de Paris.

Les Religieuses de cette Maison présenterent au mois de Mars une Requête au Cardinal de Noailles, pour demander la supression du Titre de l'Abbaye de Port-Royal des Champs & la réunion de ses biens à la leur. Le Cardinal la répondit par un *soit communiqué au Promoteur*; & sur les Conclusions de son Promoteur, il rendit le 22. Mars 1707. une Ordonnance, par laquelle il nomma M. Vivant Grand Penitencier, Commissaire, pour informer des avantages ou des inconveniens de cette demande. Les Religieuses de Port-Royal des Champs formerent alors opposition aux Arrêts du Conseil, dont j'ai parlé, & présenterent une Requête au Roi.

Mais elles furent déboutées de leur opposition par un nouvel Arrêt du Conseil du 12. Mai. En vertu de cet Arrêt, le Sequestre fit saisir les revenus de Port-Royal des Champs.

Elles formerent aussi opposition à la nomination du Commissaire ; & il fallut plaider devant l'Official de Paris sur cette opposition. Elles se bornerent à trois moyens. Le premier étoit la vacance de leur Siege Abbatial, pendant laquelle on ne pouvoit rien innover dans leur Maison. Le second étoit la vacance du Siege Abbatial de Port-Royal de Paris, pendant laquelle les Religieuses de ce Monastere n'étoient point parties capables pour intenter une pareille action. Le troisiéme enfin, que la séparation de l'Abbaye de Port-Royal en deux Titres d'Abbaye, ayant été faite, non-seulement par Arrêt du Conseil, mais aussi en vertu des Bulles du Pape, il étoit nécessaire pour réunir ces deux Maisons d'avoir recours à la même Puissance qui les avoit divisées, & que l'Archevêque ne pouvoit pas faire cette réunion par sa seule autorité.

Après quelques incidens qui occuperent environ une quinzaine de jours, on commença à plaider le Mercredi 6. Juillet. L'Official prit avec lui pour Assesseurs les Abbez Pirot & Dorsanne, & MM. le Maire & le Blanc Avocats en Parlement. Cette cause tint huit Audiences. Il y eut un concours extraordinaire de monde. On alloit trois ou quatre heures auparavant retenir des places. C'étoit une vraye scene que d'entendre tous les discours qui se tenoient là en attendant l'Audience. Les uns traitoient de mommerie cet appareil de Juges, qui entendoient si long-tems plaider une cause, dont ils avoient, disoit-on, la Sentence par écrit. Les autres felicitoient l'Avocat des Religieuses de Port-Royal de Paris sur la bonté de sa cause &

lui en promettoient le gain, mais non pas pour les raisons qu'il allegueroit. Il fut plusieurs fois interrompu avec tant de bruit, qu'il étoit obligé de s'arrêter & de demander audience. Mais l'Avocat de Port-Royal des Champs nommé Hebert, fut toujours écouté avec une grande attention & avec un profond silence.

Le Mecredi 27. Juillet qui étoit la septiéme Audience, le Vice Promoteur au défaut du Promoteur, qui n'avoit point paru aux premieres Audiences à cause qu'il étoit incommodé, employa près de deux heures à faire le rapport de tout ce qu'avoient dit les deux Avocats. Pour venir ensuite à ses conclusions, & les donner d'une maniere qui ne fut pas entierement opposée aux vûes du Cardinal, & qui en même tems ne pût blesser l'autorité du Pape, (car il sçavoit que le Nonce envoyoit regulierement son Auditeur à toutes lesdites Audiences,) il entreprit de persuader qu'il n'étoit pas necessaire d'entrer dans les moyens des Religieuses de Port-Royal des Champs, qu'il voulut faire passer pour étrangers à la cause, & prétendit que nonobstant leur opposition, le Commissaire de l'Archevêque pouvoit se transporter dans les deux Abbayes de Port-Royal pour y examiner l'état du spirituel & du temporel, s'instruire de leur discipline réguliere, & prendre connoissance du droit des Abbesses & du pouvoir des Prieures pendant la vacance du Siege Abbatial; difficultez qui lui paroissoient importantes d'éclaircir, sans cependant cesser d'instruire au fond un procès, dont on contestoit la competence du Juge.

L'Office & ses Assesseurs furent huit jours à déliberer sur la Sentence. Quelque soin qu'on eût pris d'en choisir, au moins le plus grand nombre de favorables aux desseins qu'on avoit, ils ne convenoient pas en tout. Ils s'accordoient

tous à faire perdre la cause aux Religieuses de Port-Royal des Champs. Mais trois ne voulurent point qu'on ajoutât que la Sentence seroit executée nonobstant opposition ou appellation quelconque. Elles furent donc déboutées de leur opposition, mais sans cette clause. C'étoit la Sentence la moins injuste qu'on pût esperer d'un Tribunal aussi livré à l'Archevêque. Les Religieuses de Port-Royal des Champs qui n'attendoient pas un meilleur sort de leur cause, en interjetterent aussi-tôt appel, & le firent signifier le même jour.

Le Cardinal ne pouvant donc envoyer son Penitencier comme Commissaire pour faire l'information projettée, l'envoya à Port-Royal des Champs (je ne sçai dans quel dessein) pour y faire de sa part une Visite Pastorale. Il y arriva le 11. Août 1707. de grand matin. Les Religieuses distinguant fort bien la soumission légitime qu'elles devoient à leur Archevêque, & l'autorité qu'il a reçue pour leur édification, & non pas pour leur destruction, reçurent très-volontiers cette Visite. Elle dura deux jours, pendant lesquels le Penitencier vit toutes les Religieuses en particulier & en commun, & fit tout ce qu'on a accoutumé de faire en pareille rencontre, sans leur parler du sujet de sa premiere commission, non plus que de la clause qu'elles avoient ajoutées à leur signature. Elles lui demanderent une carte de Visite selon la coutume. Mais il la leur refusa, & dit que quand il auroit fait son rapport au Cardinal, S. E. statueroit ce qu'elle jugeroit à propos.

De trois Prêtres qui étoient ordinairement à Port-Royal des Champs, l'un avoit été obligé de se retirer il y avoit plus de deux ans; l'autre étoit mort il y avoit plus d'un an, en rendant publiquement, lorsqu'on lui apporta les derniers Sacremens, un témoignage fidele & sincere

a la pureté des sentimens des Religieuses, & à la sainteté de leur conduite. Il ne restoit que le Sacristain, pour qui on avoit obtenu tous les pouvoirs nécessaires. Le Cardinal lui donna ordre de se retirer, & envoya en sa place le Sieur Pollet Vicaire de S. Nicolas du Chardonnet, avec un autre Prêtre de cette Communauté. Ils arriverent à Port-Royal le 14. Septembre. Le Dimanche 25. du même mois, M. Pollet reçut un ordre de Son Eminence de faire une nouvelle Visite, d'entrer quand bon lui sembleroit dans la Maison, & de parler à toutes les Religieuses en général & en particulier. Il executa sa commission dès le même jour & les jours suivans.

Il s'en retourna à Paris le 28. & revint le lendemain avec un ordre verbal, pour leur refuser les Sacremens ; ce qu'il déclara le même jour à la Prieure. Elle lui répondit qu'elle ne pouvoit pas s'en rapporter à un ordre verbal, & qu'elles ne laisseroient pas de se presenter à la sainte Table, ne sentant leur conscience chargée d'aucun crime qui dût les en separer. Cependant elles jugerent à propos de presenter là-dessus une Requête au Cardinal le 20. Octobre. Le mois s'écoula sans qu'elles en reçussent aucune nouvelle. Elles crurent donc devoir aller à la Communion le jour de la Toussaint. La Prieure la reçut, n'ayant peut-être pas été reconnuë. Mais une autre Religieuse du Chœur s'étant presentée après elle, le Prêtre * lui refusa la Communion sur cette prétendue défense du Cardinal.

Les Religieuses dresserent un Acte de ce refus, & présenterent Requête à l'Official de Paris, pour obtenir la permission de faire assigner ce Prêtre en réparation du scandale qu'il avoit causé. L'Official dit qu'il ne pouvoit rien faire sans en parler au Cardinal, garda la Requête quelques

* *Il se nomme Chevrolat.*

jours, & la rendit, en disant qu'il ne pouvoit la répondre, & que Son Eminence la répondroit elle-même, ce qui étoit un déni formel en justice.

M. Pollet qui étoit revenu à Paris avant la Fête de la Toussaint, retourna à Port-Royal le 5. Novembre. Il y reçut un novel ordre du Cardinal pour revoir toutes les Religieuses en general & en particulier, & pour dresser un Procès verbal de leurs réponses. Il leur proposa de le signer. Elles y consentirent à condition qu'il leur en laisseroit une expedition, ce qu'il refusa: ainsi elles ne le signerent point. Il retourna à Paris le 9. du même mois.

Pour réponse à leur Requête, & en consequence de ces Commissions & de ces Visites, le Cardinal rendit le 18, de Novembre une Ordonnance par laquelle il leur interdit l'usage des Sacremens, les prive de voix active & passive, & leur défend de s'assembler pour élire une Abbesse. Cette Sentence leur fut signifiée le 22. de ce mois. Elles en interjetterent appel peu de jours après, & cette instance est encore pendante à la Primatie.

Tout ce qui avoit quelque relation à Port-Royal, méritoit d'avoir part à leur disgrace. Quelques créanciers à qui il étoit dû des rentes viageres, ayant formé opposition à la saisie des biens de l'Abbaye, pour être payez préférablement de leurs dettes, furent déboutez de leur opposition par un Arrêt du Conseil d'Etat du 4. Octobre. L'Agent de Port-Royal y fut arrêté le 20. Novembre & conduit par un Exemt, un Capitaine de Brigade, trois Hoquetons & trois Archers, à la Bastille; & tous ses papiers & ceux de la Maison qu'il avoit, furent enlevez. On ôtoit ainsi à cete Communauté un des moyens les plus nécessaires pour se défendre, liberté qu'on ne refuse pas aux criminels & aux scele-

ſtrer, ſi elle ne ſe ſoumettoit à ſes volontez : ſa conſcience ne lui permit pas de le ſatisfaire, & elle mourut dans une paix qui faiſoit voir que la grace des Sacremens ne lui manquoit pas, quoique l'injuſtice des hommes lui en refuſât la participation extérieure. Il en mourut encore une autre le 26. Mars 1709. privée des mêmes Sacremens.

Le 13. Février 1709. les Religieuſes de Port-R. de Paris firent ſignifier a celles des Champs la Bulle, les Lettres Patentes, l'Arrêt d'enregiſtrement & la nouvelle Commiſſion que le Cardinal de Noailles avoit donnée au Penitencier pour aller informer *de commodo vel incommodo.* Les Religieuſes de Port-Royal des Champs formerent oppoſition à cette nouvelle Commiſſion, le Cardinal ordonna qu'on paſſeroit outre. Les Religieuſes interjetterent appel de cette Ordonnance, & malgré cet appel le Commiſſaire fit ſon information dans l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Il indiqua enſuite ſa deſcente à Port-Royal des Champs pour le 13. du mois d'Avril. On lui ſignifia le 11. une nouvelle oppoſition qui ne l'empêcha pas de s'y tranſporter pour continuer ſon Enquête ; mais les Religieuſes bien loin de ſouffrir l'Enquête, renouvellerent leurs oppoſitions & appels, dont elles firent charger ſon Procès verbal.

L'Official de la Primatie de Lyon qui avoit long-tems refuſé un relief d'appel, en accorda un enfin le 10. Avril, avec défenſes de paſſer outre, après pluſieurs ſommations qui lui en furent faites de la part des Religieuſes de Port-Royal des Champs. Elles firent ſignifier ce relief d'appel le 15. du même mois.

Le Cardinal publia ce même jour un Mandement pour l'impreſſion d'une Lettre attribuée au feu Evêque de Meaux Benigne Boſſuet. Elle étoit écrite du tems que ce Prélat n'étoit que ſimple

simple Prêtre & demeuroit à Navarre. On croit qu'il la supprima lui-même dans la crainte d'une réponse qui en auroit fait voir le foible & le faux. Les Religieuses écrivirent une Lettre au Cardinal de Noailles, pour se plaindre de ce Mandement où elles étoient fort mal traitées. Elles y réfuterent en peu de mots les principes de la Lettre d'une maniere à faire sentir à cet Archevêque le peu de soin qu'il avoit pris de les examiner. Un Ecrit * publié depuis lui, a pû faire voir aussi qu'il s'est fait plus de tort qu'à elles, par un Mandement si mal concerté.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris firent signifier aux Religieuses de Port-Royal des Champs le 8. Mai 1709. deux Arrêts du Parlement, dont l'un les recevoit appellantes comme d'abus des défenses portées par le relief d'appel de l'Official de Lyon, & l'autre les recevoit aussi appellantes comme d'abus de la Bulle de Clement X. qui autorisoit l'Arrêt de partage du 13. Mai 1669. Pendant ce tems-là le Commissaire continuoit toujours l'Enquête, & entendoit les témoins sur la suppression du Titre de Port-Royal des Champs, & sur la réunion de ses biens à celle de Port-Royal de Paris. Ces dispositions ne se trouvant pas favorables aux desseins qu'avoit pris Jezabel de s'emparer de la vigne de Naboth, on assigna encore dans le mois de Juin sept ou huit Curez voisins pour aller déposer à l'Officialité. Et afin que leurs dépositions fussent suffisantes, on donna à chaque témoin assigné ce qu'il avoit à répondre. Ce fut l'homme d'affaire de Port-Royal de Paris qui leur porta cette leçon dans un billet de la part

* *Réflexions sur le Mandement de S. E. M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, portant permission d'imprimer une Lettre de feu M. l'Evêque de Meaux aux Religieuses de Port-Royal.*

du Cardinal. Les Religieuses de Port-Royal des Champs presenterent une Requête au Lieutenant Criminel de Paris, pour demander permission d'informer de cette subornation de témoins. Le Lieutenant Criminel embarassé de cette Requête, en écrivit à M. Voisin, qui lui fit réponse que ces Religieuses ayant des instances touchant le fond de l'affaire, & au Parlement, & devant l'Archevêque de Paris, c'étoit à ces Tribunaux-là qu'elles devoient s'adresser. De cette sorte le Lieutenant Criminel se tira d'intrigue, & répondit la Requête par un renvoi devant les Juges qui en doivent connoître.

Le Cardinal rendit le 11. Juillet son Decret de suppression du Titre de l'Abbaye de Port-Royal des Champs & de réunion de ses biens à celle de Port-Royal de Paris, contre les défenses portées par le relief d'appel de l'Official Primatial de Lyon, & avant que les appels comme d'abus eussent été jugez. Défaut qui, joint à bien d'autres qui se rencontrent dans toute cette procedure, rend son Decret absolument nul. On le signifia le 7. Août suivant aux Religieuses de Port-Royal des Champs, qui en appellerent à Lyon. Mais l'Official qui avoit reçu des plaintes de la Cour de son relief d'appel avec défenses, refusa d'en donner un nouveau, malgré toutes les sommations qui lui furent faites; après quoi elles appellerent comme d'abus au Parlement de ce déni de Justice.

Les Religieuses de Port-Royal de Paris obtinrent un Arrêt par défaut sur leur appel comme d'abus du relief de l'Official de Lyon & de la Bulle de Clement X. Les Religieuses de Port-Royal des Champs y formerent opposition dans la huitaine. Cependant la Dame de Chateaurenaud Abbesse de Port-Royal de Paris, se crut en droit d'aller prendre possession de Port-Royal des Champs. Elle y alla le premier jour d'O-

ctobre avec deux Religieuses de la Maison & deux Notaires. Les Religieuses de Port-Royal des Champs lui refuserent l'entrée de leur clôture, protesterent contre cette prétendue prise de possession; & quoique la Prieure eût fait inserer son opposition dans le Procès verbal que les Notaires dresserent, on la signifia encore le lendemain par un Acte en forme aux Religieuses de Port-Royal de Paris.

Cette affaire traînoit trop en longueur. On y voulut mettre fin par des voyes de fait, & lever toutes ces oppositions par une dispersion generale de toutes les Religieuses, en les mettant dans une captivité où elles n'auroient plus la liberté de rien dire ni de rien faire. Je rapporterai les circonstances de cet enlevement avec plus d'étendue. Un évenement si étrange fait qu'on désire d'en apprendre les particularitez.

Le 29. Octobre à sept heures & demie du matin les Religieuses à la sortie de la Messe qu'elles avoient entendue après Primes, étoient allées au Chapitre pour dire le *Pretiosa* & tenir l'Assemblée ordinaire pour régler ce qui regarde l'Office Divin, on fit sortir la Mere Prieure pour aller promtement au Parloir. C'étoit pour parler à un homme qui étoit accouru des bois pour lui dire qu'il venoit plusieurs carosses vers la Maison. Un moment après arriva M. d'Argenson Conseiller d'Etat, & Lieutenant de Police, accompagné des Commissaires Cally & Borton, d'un Greffier des Commissions extraordinaires * & de quelques Exemts & Archers à cheval. En entrant, il fit donner la clef de la porte du dehors à un Garde qu'il y établit. Il prit ensuite le nom & la fonction des domestiques qu'il rencontra, leur ordonnant en même tems de ne pas bramler du lieu qu'il leur marquoit.

* *Nommé Gaudion.*

Il alla au Tour demander la Prieure, la Souprieure & la Celleriere, sans dire son nom; mais seulement qu'il venoit de la part du Roi. On le conduisit au grand Parloir, où ces Religieuses se rendirent. La Mere Prieure n'ouvrit d'abord que les volets de la grille, & ne tira point le rideau. M. d'Argenson s'en plaignit, se nomma, & dit, que venant de la part du Roi, il lui sembloit que c'étoit manquer au respect dû à Sa Majesté. La Mere Prieure tira aussi-tôt le rideau, & lui fit ses excuses de ne l'avoir pas fait d'abord, manque d'avoir sçu son nom.

M. d'Argenson fit lire ensuite le commencement de l'Arrêt du Conseil d'État dont il venoit faire l'execution. Il avoit été rendu trois jours auparavant le Samedi 26. Octobre. Par cet Arrêt le Roi ordonnoit aux Religieuses d'ouvrir leurs portes à M. d'Argenson, & de lui remettre entre les mains tous leurs titres & leurs papiers. Il demanda à entrer dans la Maison pour executer ses ordres. La Prieure lui répondit qu'elle alloit lui ouvrir la porte. Elle alla le recevoir à celle du Tour. Il entra avec les deux Commissaires & le Greffier qui portoit une cassette.

Il se fit conduire au Chapitre, & ordonna qu'on y fit venir la Communauté. On sonna l'Assemblée. Toutes les Religieuses se rendirent au Chapitre avec leurs grands voiles baissez. Il les compta plusieurs fois, & se plaça dans la chaire de l'Abbesse; les Commissaires se mirent à ses côtez. Il dit qu'il ne venoit point revêtu d'aucune puissance Ecclesiastique, mais seulement de l'autorité du Roi. Il lut de l'Arrêt à toute la Communauté ce qu'il en avoit lû dans le Parloir, c'est-à-dire, l'endroit où le Roi ordonnoit aux Religieuses de lui remettre tous leurs titres & papiers. Il ajouta qu'il declareroit les volontez du Roi sur le reste, lorsqu'on

auroit satisfait à cet article, & demanda si l'on n'avoit point détourné de papiers. La Prieure répondit que non, & que s'il vouloit prendre la peine de se transporter à l'endroit où ils étoient, elle les lui remettroit : ce qu'il fit.

On le mena donc à l'armoire où étoient tous ces titres. Il y mit le scellé avec son cachet. Il fit transporter trois coffres très-lourds dans le petit Chœur qui est au-dessus du Chapitre, où il apposa aussi le scellé, & de même au coffre fort. En l'ouvrant il demanda à la Mere Prieure si elle voudroit bien signer son Procès verbal. Elle lui répondit que s'il vouloit lui en donner copie, elle le signeroit. Il dit qu'il n'avoit point de coutume de donner de copie ; qu'au reste, sa signature n'étoit pas fort nécessaire, & qu'on s'en passeroit. Elle dit que cela lui feroit plaisir de ne rien signer. Il demanda à voir la Sœur Euphrasie Robert, âgée de 85. ans, & paralytique depuis plusieurs années. Elle n'étoit pas encore levée. Il s'informa si elle pouvoit marcher, si elle mangeoit, & de quoi on la nourrissoit.

Durant cette premiere expédition où il n'y eut que la Prieure, la Souprieure & la Celeriere de presentes, les Religieuses entendant sonner l'heure de Tierces, s'en allerent les dire dans leur Chœur, sans sçavoir encore que c'étoit pour la derniere fois qu'elles y chantoient les louanges de Dieu. On peut juger de la ferveur qui les animoit, par l'inquiétude où elles se trouvoient alors sur la conclusion de cette visite. Après Tierces, elles s'en allerent ou à leurs obéissances, ou à leurs cellules.

A peine y furent-elles arrivées, que M. d'Argenson retourna au Chapitre, & ordonna qu'on rappellât la Communauté. Il les compta encore, & dit qu'on fit aussi venir les Sœurs Converses. Lorsqu'elles furent toutes assemblées, il dit qu'il avoit sujet de se louer de la soumission avec la-

quelle on avoit obéi aux ordres du Roi ; mais que c'étoit avec peine & douleur qu'il se trouvoit contraint de leur déclarer qu'il y en avoit de beaucoup plus rigoureux & plus pénibles, dont le sacrifice leur couteroit bien davantage ; à quoi il falloit néanmoins se rendre.

En même tems il fit lire la suite de l'Arrêt, qui portoit que le Roi, pour plusieurs raisons bien considerées, & pour le bien de son Etat, ordonnoit que toutes les Religieuses de Port-Royal des Champs seroient incessamment separées les unes des autres, & dispersées dans des Maisons Religieuses hors le Diocese de Paris. La Prieure prit la parole, & dit qu'elle étoit surprise que M. le Cardinal étant leur Superieur, les envoyât dans d'autres Dioceses que le sien. Il répondit qu'il y avoit des raisons pour cela. Elle ajouta qu'elle croyoit qu'on les auroit du moins mises deux à deux, étant toutes vieilles & infirmes. Il dit que cela ne seroit pas ainsi pour le present ; qu'au reste elles pouvoient sortir sans peine, parce qu'il avoit poussé son scrupule jusqu'à aller demander leur obédience à M. le Cardinal, & qu'il la lui avoit donnée.

La Prieure lui demanda quand ce seroit, & quel tems on leur donneroit pour se préparer à un tel voyage. Il répondit que ce seroit sans délai. Quelques Religieuses lui representerent qu'à peine avoient-elles pû monter à leurs cellules depuis la Messe, & qu'elles avoient besoin de quelque tems pour prendre ce qui leur étoit nécessaire. Il se laissa fléchir jusqu'à leur accorder un demi quart d'heure. Mais il dit qu'il les suivroit, pour voir si elles n'emporteroient point de papiers ; car les papiers lui tenoient bien au cœur.

Il ouvrit alors la cassette qu'il avoit apportée, d'où il tira la liste des Villes & des lieux

des exils. Il y avoit aussi l'argent pour payer le premier quartier de la pension des Religieuses & les frais de leurs voyages. Les Lettres de cachet n'étoient point remplies du nom des personnes. M. d'Argenson qui avoit la liberté de les remplir comme il jugeroit à propos, offrit à la Prieure de choisir pour elle & pour les autres les lieux qu'elle croiroit convenir à chacune. Elle lui dit que dès qu'on les ôtoit de leur Maison, toutes les autres leur étoient indifferentes. Elle le pria cependant d'avoir égard à ne pas envoyer loin les plus âgées & les plus infirmes. M. d'Argenson lui destina Blois, & remplit sa Lettre de cachet pour les Urselines. Il remplit toutes les autres Lettres de cachet de concert avec la Prieure, qui lui nommoit les noms des Religieuses, & les Commissaires en même tems les écrivoient sur deux ou trois Registres differens.

Ces pauvres filles étoient là à écouter leur Sentence sans dire un seul mot, & n'ayant pas la liberté de sortir de leur Chapitre. Après avoir entendu leur sort, elles ne furent pas plus libres. Si-tôt que quelqu'une remuoit, il la faisoit rasseoir dans le moment. Une pensa tomber évanouie. Une autre qui avoit été saignée la veille, sentit que son bras s'étoit r'ouvert, & qu'elle perdoit son sang. Il fallut le montrer à M. d'Argenson, pour qu'il permît à cette Religieuse de sortir, & il lui ordonna de revenir aussi-tôt. Trois ou quatre sortirent en même tems. Une autre se hazarda de lui demander la permission de sortir aussi pour un moment. Voilà, répondit-il, bien des sorties; revenez donc au plus vite.

Quand il eut marqué l'exil de chacune, il demanda les Reliques; la Prieure lui dit que s'il vouloit prendre la peine d'aller au lieu où elles étoient, elle l'y conduiroit. Son respect pour

les choses saintes, lui fit regarder cette demande comme un sacrilege. Dieu me garde, dit-il, de mettre la main à l'Encensoir. Mais faites venir votre Ecclesiastique, à qui vous montrerez toutes choses. En même-tems il dit à un des Commissaires d'accompagner l'Ecclesiastique. Cet homme ne put s'empêcher de temoigner à la Religieuse qui le conduisoit, qu'il étoit sensiblement touché de leur état & de la peine qu'on leur faisoit.

Les Religieuses eurent enfin la liberté de sortir du Chapitre, pour aller prendre leurs hardes dans leurs cellules & à la chambre de Communauté. M. d'Argenson se tint dans le passage du Dortoir, & dit qu'il visiteroit tous leurs paquets. Elles étoient si renversées d'un tel coup, & si pressées, qu'elles ne prirent pas la moitié de ce qui leur étoit necessaire. Elles ne purent pas même s'embrasser les unes les autres. Elles porterent chacune leur paquet dans le Chapitre, où elles demeurerent avec les Exempts & les Archers qui les gardoient.

La Prieure appella ensuite la Celeriere & la mena à M. d'Argenson, qui lui demanda ce qu'on devoit aux Domestiques, elle lui dit; la Prieure l'écrivit, & lui en donna le Memoire. Leur état ne leur fit point oublier leur charité ordinaire, ni perdre l'attention qu'elles avoient aux besoins des autres. Elles parlerent à M. d'Argenson d'une pauvre femme impotente qu'elles avoient retirée chez elles depuis plusieurs années. Cela est fâcheux, dit-il; car que faire d'une femme comme celle-la; il faudra toujours la mettre dehors, & puis l'on verra. Il ajouta qu'il y avoit une Litiere pour la Sœur Euphrasie, & qu'elle pourroit lui servir.

On lui parla encore d'une vieille fille fort infirme, à qui Mademoiselle de Vertu, qu'elle avoit servie jusqu'à sa mort, avoit donné un

appartement dans la Maison qu'elle avoit fait bâtir à Port-Royal où elle étoit retirée. Il demanda où étoit cet appartement, & dit : Nous verrons tout cela quand vous serez parties ; mais je voudrois bien qu'on se dépêchât. Il demanda ensuite les livres de compte. La Prieure le mena au Tour ; où la Celeriere les lui donna. En même tems il prit les clefs de la porte de clôture & les mit entre les mains d'un Archer ; qui ouvroit & fermoit selon ses ordres.

Après cela il rentra dans le Chapitre ; & avec lui une troupe de ses Archers & Exempts. On en compta jusqu'à trente dans le Chapitre ; qui en étoit tout rempli. Outre ceux-là, il y en avoit un grand nombre dans la Cour du dehors à garder les Domestiques. Il y en avoit beaucoup d'autres à cheval, qui investissoient tout l'enclos de la Maison. Toutes les avenuës jusqu'à une demie lieuë aux environs, étoient aussi gardées par des troupes d'Archers à cheval. Ensorte qu'on croit qu'il y avoit près de 300. hommes sur pied pour enlever vingt-deux filles Un Grand Seigneur qui en rencontra plusieurs corps en chassant dans ces quartiers-là ; fut surpris d'apprendre le sujet pour lequel ils étoient commandez, & ne pût retenir quelques marques de sa compassion sur une violence si criante à l'égard de ces saintes Religieuses.

Se voyant si près de sortir, & tous ces Archers entrer en foule dans leur Chapitre pour les enlever, quelques-unes d'entr'elles s'approcherent de leur Prieure, & lui dirent : Quoi ; ma Mere, sortirons-nous ainsi sans protester ni faire aucun Acte ? Elle leur répondit, que comme tout se faisoit-là par Lettre de cachet ; il n'y avoit point de protestations à faire, & que le seul parti qu'elles avoient à prendre étoit d'obéïr avec soumission. Elles l'embrasserent & ne lui parlerent pas d'avantage.

Durant ce tems-là M. d'Argenson donnoit ses ordres pour faire partir promptement. Toutes ces pauvres filles étoient à jeun. Mais ce n'étoit pas de quoi s'inquietoient des gens accoutumez à compter pour peu la vie & la mort des hommes. M. d'Argenson à qui quelqu'un le réprésenta, dit qu'on pouvoit apporter du pain & du vin dans le Chapitre, mais personne n'y toucha.

Il fallut donc se mettre en chemin. Celles qui étoient destinées pour Autun, partirent les premieres. C'étoient la Sœur Marguerite de Sainte Lucie Pepin, qu'on envoyoit à la Visitation de cette Ville, & la Sœur Madeleine de Sainte Sophie Flescelle, qui devoit aller jusqu'à Montceni chez les Urselines de ce lieu, qui est à quatre ou cinq lieuës au-delà d'Autun. M. d'Argenson les conduisit lui-même au Carosse, & recommanda fort à l'Exempt d'en avoir grand soin & de les traiter avec toutes sortes d'honnêtetez. Si-tôt qu'elles furent montées en Carosse avec la femme de l'Exempt qui les conduisoit, on les entendit non pas se plaindre ni murmurer, mais se disposer à dire Sexte ensemble : car elles n'avoient pas eu la liberté de les dire à l'heure ordinaire ; & il étoit alors près d'une heure.

Après ces deux Religieuses, on fit partir cinq Converses pour S. Denis en France, où elles furent mises, une aux Annonciades, deux aux Urselines, & deux aux Religieuses de la Visitation. Il y eut alors quelque méprise dans l'execution des ordres de M. d'Argenson ; car il parut très-mécontent & fit courir après les Carosses. Je ne sçai pour quel sujet. Mais les Archers entroient & sortoient du Convent avec une violence terrible.

La Sœur Anne de Sainte Cecile de Boiscervoise, âgée de 87. ans, & la Sœur Marie Made-

leine de Ste Cecile Bertrand, exilées à Amiens, partirent aussi-tôt après ; la premiere pour le Convent de S. Julien, qui est de Religieuses de S. François, & l'autre pour les Filles de Ste Marie.

On emmena ensuite la Sœur Marie-Madeleine de Ste. Gertrude du Vallois, & la Sœur Françoise de Ste Agathe le Juge, qui étoient exilées, l'une aux Filles-Dieu, & l'autre à la Visitation de Chartres. On les arrêta à la porte près d'une demie-heure, pour attendre deux Sœurs Converses, dont il y en avoit une impotente, qui ne marchoit qu'avec le secours de deux bequilles. Pendant ce tems-là elles eurent le triste spectacle de tous les Carosses qui attendoient leurs autres Sœurs, & de tous les Archers qui étoient dans la Cour à rire, chanter, & se divertir.

Après celles-là partirent la Sœur Françoise Madeleine de Ste Ide le Vavasseur, & la Sœur Marie de Ste. Anne Couturier, qui avoient toutes deux pour exil les deux Convens des Urselines de Nevers.

La Sœur Anne Julie de Sainte Syncletique de Remicourt Souprieure, exilée dans le Prieuré de Bellefonds à Rouen, la Sœur Jeanne de Ste Apolline le Begue, exilée chez les Religieuses de la Visitation à Compiegne, la Sœur Marie de Ste Catherine Isaly Celeriere, & la Sœur Marie Catherine de Sainte Celinie exilées à Meaux, l'une chez les Urselines, & l'autre aux Filles Sainte Marie, la Prieure Louise de Ste Anastasie du Mesnil, exilée aux Urselines de Blois, & la Sœur Françoise Agnès de Sainte Marguerite de Sainte Marthe, exilées chez les Chanoinesses de Ste Veronique dans la même Ville, partirent dans l'ordre que je viens de marquer, mais si près les unes des autres, qu'elles se rencontrerent toutes six à la porte. M,

d'Argenson recommanda fort aux Exempts qui les devoient conduire, de prendre leurs mesures, pour ne se pas rencontrer en chemin, & il marquoit lui-même la route que chaque Cocher devoit prendre. Le Prevôt de la Maréchaussée nommé d'Auvergne, fut chargé de conduire la Prieure & sa Compagne, qui avoient sa belle-sœur dans leur Carosse pour les accompagner.

La Sœur Marie de Ste Euphrasie Robert demeura ainsi seule dans la Maison de P. Royal, avec deux filles que l'on reservoit pour la veiller durant la nuit. La Litiere qui lui étoit destinée servit à transporter à quelques lieuës de là cette pauvre femme impotente, dont j'ai parlé. On mit ensuite dehors tous les domestiques de la Maison, que l'on avoit retenu captifs durant toute la journée. Aussi-tôt après M. d'Argenson dépêcha un courier à la Cour, pour assurer le Roi que l'expedition étoit faite.

Voilà donc toutes ces innocentes victimes de la passion des hommes en route, pour aller au lieu de leur sacrifice. Celles qui étoient pour Chartres allerent coucher à Trappes. Leurs 2. Carosses étoient escortez d'un Exempt & de quatre Gardes. Les autres furent conduites, ou à Versailles ou à Paris, où il y en eut qui n'arriverent qu'à trois heures de nuit. Elles furent toutes enfermées à clef dans les chambres où elles coucherent. Mais quelles nuits passerent-elles dans la douleur qui les accabloit ! Il y en en eut qui furent retenues malades à Paris, sans pouvoir continuer leur route. C'étoient celles qui alloint à Nevers.

Le lendemain on fit partir la Sœur Robert. On la mit dans le devant de la Litiere, pour donner le fond à la femme de l'Exempt qui l'accompagnoit, & qui ne pouvoit aller à reculons. Avec cette précaution elle ne laissa pas de se trouver très-mal & la Religieuse encore plus.

On

On lui fit faire deux journées pour une, parce qu'on la fit passer par Paris, où elle coucha, pour la mener le lendemain aux Ursélines de Mantes, lieu de son exil. Elle y arriva fort tard, & si fatiguée du voyage, qu'il fallut entre dix & onze heures du soir faire entrer le Medecin, parce qu'on croyoit qu'elle alloit mourir.

Les mauvais équipages des autres, la plûpart à deux chevaux seulement, ne pouvoient faire que de très-petites journées, dans une saison où les chemins étoient fort rompus. Celles qui alloient à Amiens, verserent dans un endroit effroyable, d'où on les tira toutes couvertes de boue: & il fallut leur donner des habits seculiers pour laver leurs robbes.

La prévention contre Port-Royal qu'ont presque toutes les Maisons où on les envoyoit, fit qu'on eut beaucoup de peine à les y recevoir. On ne vouloit point ouvrir la porte du Prieuré de Bellefonds à la Souprieure; & il fallut que l'Archevêque de Rouen envoyât leur dire qu'elles ne pouvoient pas se dispenser d'obéir à l'ordre du Roi.

Quoique celles qui sont à Chartres y fussent arrivées la veille de la Toussaint à deux heures après-midi, il en étoit plus de huit lorsque celle qui est exilée aux Filles-Dieu pût entrer dans cette Maison, parce que les Religieuses de la Visitation, à qui on mena d'abord la Religieuse qui leur étoit destinée, eurent beaucoup de peine à la recevoir.

Celles qui alloient dans des Villes plus éloignées, se trouverent en route durant la Fête de tous les Saints. Je ne sçai pas si toutes eurent la liberté d'entendre la Messe: mais il y eut des Exempts, qui ne le permirent à quelques-unes qu'avec beaucoup de difficulté. Ils les regardoient comme des prisonnieres d'Etat. Et leur

coutume, dirent-ils, n'étoit point de faire entendre la Messe à leurs prisonniers.

La Prieure arriva à Blois avec sa Compagne le 4. de Novembre d'assez bonne heure. Le Prevôt de la Maréchaussée qui les conduisoit, & qui avoit ordre de les traiter avec tous les égards possibles, leur accorda ce qu'elles lui demanderent, de ne les pas renfermer ce jour-là dans les Monasteres de leur exil. Elles passerent encore cette nuit ensemble. Le lendemain la Prieure alla avec sa Compagne aux Veroniques. En se séparant la Religieuse se jetta aux pieds de la Prieure pour lui demander une derniere benediction.

Elle fut de-là conduite aux Urselines, où l'on n'a pas de peine à la traiter, suivant les ordres du Roi, avec douceur & charité. Peut-être ces Religieuses déplorent-elles sa résistance aux volontez de ses Superieurs. Mais elles ne peuvent se lasser d'admirer sa tranquillité dans un état capable de troubler les esprits les plus résolus & les plus fermes, sa régularité dans toutes les observances de la Régle, son exactitude à ne pas faire le moindre pas, ni la moindre chose au-delà de ce qui lui est prescrit.

A peine les deux Religieuses exilées à Amiens y furent-elles arrivées, que trois jours après la Sœur Anne de Sainte Cecile âgée de 87. ans, tomba malade de la fatigue du voyage & de sa chute en chemin. L'Evêque d'Amiens y alla deux fois, pour lui persuader une signature pure & simple du Formulaire, mais il y perdit sa peine & son tems. Cependant le mal pressoit & menaçoit d'une mort prochaine. On dit que l'Evêque y envoya un G. Vicaire, qui voyant cette fille à l'extrêmité & hors d'état qu'on pût lui parler long-tems, se contenta de lui demander en general, si elle ne vouloit pas mou-

rir dans la Communion de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, si elle ne croyoit pas tout ce que l'Eglise croit, & si elle ne condamnoit pas tout ce que l'Eglise condamne. A quoi ayant répondu qu'oüi, elle obtint la grace de recevoir les Sacremens, & mourut dans une grande paix.

Je sçai tout ce qu'on a publié sur la prétendue signature de cette Religieuse. Mais il faut en avoir d'autres preuves pour y donner quelque créance. Dans la premiere dispersion, quels faux bruits ne repandit-on pas de la signature des plus fortes pour ébranler les plus foibles? On doit toujours se défier du témoignage de gens qui n'ont pas certainement reçu pour partage l'amour de la Verité. On a publié de même la signature de la Sœur Euphrasie Robert. La lecture seule du procès verbal qu'on en debite suffit pour en donner un doute très - bien fondé ; & que peut-on penser de la signature d'une fille qu'on sçait ne pouvoir plus ni lire ni écrire, & à qui plusieurs attaques d'appoplexie, jointes à son grand âge ne laissent presque pas d'usage de raison?

D'ailleurs, de quelle valeur seroit une signature extorquée de filles âgées & infirmes, privées de toute liberté, accablées d'affliction, intimidées par toutes les plus rigoureuses menaces; trompées par toutes sortes d'artifices? Seroit-elle d'aucun usage pour le moindre interêt civil? Doit-on donc en tirer aucun avantage en matiere bien plus importante? C'est un triomphe bien chimerique & bien vain, lorsqu'il n'a pas de fondement plus réel ni mieux établi.

M. d'Argenson après avoir executé l'expulsion des Religieuses de Port-Royal & des domestiques, y demeura depuis le Mardi 29. Octobre jusqu'au Vendredi premier jour de No-

vembre, pour faire son procès verbal, & l'inventaire de toutes choses, avec le Greffier, les Commissaires, les Exempts & les Archers qu'il avoit reservez auprès de lui. Le Vendredi au soir il s'en alla à Versailles rendre compte au Roi de la commission. Il lui raconta avec quelle soumission ces Religieuses avoient obéi aux ordres de Sa Majesté. Le Roi en parut, dit-on, assez touché.

Un Prêtre nommé Madot, frere de l'Evêque du Bellay, esprit très-brouillon & très-inquiet, crut que la destruction de Port-Royal pouvoit lui être une occasion de faire quelque fortune semblable à celle de son frere. Il alla donc trouver M. d'Argenson pendant qu'il étoit à Port-Royal, se disant envoyé de la part de M. Voisin, pour chercher & examiner les papiers qui pouvoient être dans Port-Royal. M. d'Argenson s'y laissa surprendre, & lui donna le pouvoir de faire toutes ces recherches. Quelque tems après cet Abbé demanda encore permission à M. d'Argenson de retourner faire une nouvelle visite a Port-Royal. Il lui permit, & lui donna même quelques Exempts & Archers pour l'y accompagner. Il y alla & enfonça toutes les serrures des portes, des armoires, des bureaux, & des coffres qu'il trouva dans les appartemens des persones seculieres qui en avoient dans cette Maison. Il pilla tout ce qu'il lui plut d'emporter, & laissa le reste exposé au pillage. Lorsqu'on a voulu approfondir la verité de sa commission, il a été desavoué de toutes les Puissances.

L'Abbesse de Port-Royal de Paris, se voyant une telle succession assurée par l'exil de toutes les Religieuses de Port-Royal des Champs, y retourna vers le commencement de Decembre avec le Pere Cyret, son premier homme d'affaires, pour enlever les provisions, les meu-

bles, les hardes & les ornemens de l'Eglise. Elles en fit emporter plus de cent charettes pleines, outre ce qu'on a vendu sur les lieux.

Pendant son séjour en ce lieu, M. Pollet y alla avec deux litieres du Roi pour transporter toutes les Reliques à Port-Royal de Paris. Il les y déposa dans le Chapitre, où il fit un discours digne de son Auteur, pour marquer avec quel respect ces Religieuses devoient recevoir un dépôt si précieux dont celles qu'on en avoit dépouillées, s'étoient rendues indignes par leur *désobéissance* à l'Eglise. Lorsqu'on eut fait la vérification de ces Reliques après le retour de l'Abbesse, & qu'on voulut les placer dans le lieu destiné, on fit une Procession où chaque Religieuse portoit une Relique en triomphe, comme le butin que des vainqueurs remportent d'une place prise d'assaut.

Tout ce pillage ne satisfaisoit pas la passion de l'Abbesse, ni de ses supôts. Ils ont encore obtenu un Arrêt pour démolir une Maison qui a coûté peut-être plus de quinze cens mille livres à bâtir. Cet Arrêt allegue pour motifs de cette démolition, la dépense que l'entretien & les réparations des bâtimens causeroit à l'Abbaye de Port-Royal de Paris, & l'avantage que les créanciers de cette Abbaye retireront de la vente des materiaux.

Telle a été la fin de cette sainte Maison, dont j'ajouterai ici le portrait qu'en fait l'Auteur d'un Livre Latin publié depuis peu sous ce titre: *Obedientiæ credulæ vana Religio*:

« * Il n'y a point eu de Monastere où la discipline réguliere se soit mieux soutenue. Ja- » mais on n'avoit vû une Maison plus sainte, » plus éloignée de la corruption du monde, plus » attentive aux loix de l'Eglise, plus soumise

* *Part.* 2. *c.* 11. *p.* 101.

» aux Pasteurs, plus attachée à toutes les regles.

» Le vœu de la pauvreté Religieuse s'y ob-
» servoit dans toute son étendue. Les Sœurs ne
» possedoient rien en propre, tout étoit en com-
» mun parmi elles ; & encore dans l'usage de
» ces biens en commun, quelle admirable sim-
» plicité, quelle modération, quel éloignement
» du faste & de la vanité ! Tant qu'il leur a été
» permis de recevoir des Filles à la profession de
» la vie Religieuse, jamais une riche dot n'a été
» le prix du vœu de pauvreté ; & leur Maison,
» toujours fermée à la faveur, à la recomman-
» dation, aux interêts humains, ne s'ouvroit
» qu'à la vertu éprouvée & à la vocation clai-
» rement reconnue.

» On les voyoit pleines de respect pour les
» Meres, mais de ce respect qui produit l'ami-
» tié & la confiance. Elles vivoient ensemble
» dans la plus parfaite union. Les entretiens
» avec les personnes de dehors étoient rares ;
» mais sans familiarité, & toujours sous les
» yeux d'une assistante.

» On admiroit ce profond silence qui regnoit
» dans la Maison, cette modestie serieuse, cette
» uniformité dans les exercices, ce travail assi-
» du, cette application continuelle à la priere,
» ces larmes si douces & si consolantes qui en
» étoient le fruit, ces lectures également pieu-
» ses & solides, éloignées de toute vaine curio-
» sité, ces aumônes versées avec abondance
» dans le sein des pauvres. La vie y étoit austere
» & frugale, le sommeil court, les veilles lon-
» gues & frequentes, les jeûnes soutenus jus-
» qu'au soir la foi pure, l'esperance animée, &
» la charité brûlante. L'interieur de la Maison
» étoit pour les jeunes filles une Ecole de vertu
» & de pieté ; l'exterieur étoit rempli de laï-
» ques vertueux, qui s'exerçoient courageuse-
» ment dans les plus rudes travaux de la pe-

» nitence. Helas ! qui peut dire combien il s'y
» est formé de Saints, qui ne sont connus que
» de Dieu seul, & dont les cendres sont ca-
» chées dans ces lieux jusqu'au tems de la ma-
» nifestation !

» Que dirai-je de l'Office public de l'Eglise ?
» Quel concours nuit & jour ! Quelle assiduité !
» Quelle perseverance ! Quelle violence, pour
» me servir de l'expression de Tertullien, ne
» faisoit-on point à Dieu par l'union de
» ces prieres si ferventes & si animées ! Les
» Ceremonies sacrées s'y faisoient avec di-
» gnité, mais sans pompe & avec une sim-
» plicité édifiante. Le chant ravissoit. Vous
» auriez crû entendre des Anges. C'étoit des
» voix douces, distinctes, articulées, harmo-
» nieuses, touchantes, qui attendrissoient jus-
» qu'à faire répandre des larmes, & qui remplis-
» soient en même tems le cœur de joie & de
» consolation.

» L'auguste Majesté de Dieu se faisoit sentir
» dans ces saints lieux. Jesus-Christ present sur
» l'Autel, y étoit adoré continuellement nuit
» & jour sans interruption. Les saints Mysteres
» y étoient offerts avec une terreur sainte, reli-
» gieuse & pleine de foi. L'ardent amour que
» ces pieuses Filles avoient pour Jesus-Christ,
» leur faisoit désirer sans cesse & recevoir sou-
» vent la divine Eucharistie, avec un empresse-
» ment & un feu dont l'activité pourtant étoit
» quefois tenue par un vif sentiment d'humilité
» & de pénitence.

» O sainte Vallée ! ô sacrée demeure ! ô cen-
» cendres des Saints qui reposent dans ces lieux !
» Celui qui devoit vous servir de Pere, qui a
» été le témoin d'une si si rare vertu, & qui
» même quelquefois s'en est déclaré le défen-
» seur, a-t-il donc pû.... Mais où m'emporte
» un si triste souvenir ?

Voici un autre extrait du même Livre qui mérite aussi d'être rapporté.

» * Le Monastere de P. Royal peut bien être » renversé : mais la posterité sçaura ce que ni la » suite des siecles, ni l'iniquité des hommes ne » feront jamais oublier, que cette Maison si sain- » te a peri enfin, non par aucun crime qui s'y » soit commis, non par l'ambition des Reli- » gieuses, non par aucun different survenu en- » tr'elles, non par de folles & excessives dé- » penses, non par des édifices somptueux, te- » merairement entrepris, non par le relâche- » ment de la discipline, qui depuis cent ans » qu'elle a été rétablie dans ce Monastere, s'y » est toujours également soutenue; mais, ce » qui est incroyable, par un scrupule religieux » & un attachement inviolable à la sincerité » chrétienne. Chose inouie jusqu'a nos jours ! » Et quand même il n'en resteroit aucun monu- » ment écrit, les ruines mêmes de ce lieu si di- » gne de veneration éleveront, pour ainsi dire, » leur voix & serviront de témoignage éternel.

» Mais pendant qu'on déracine ainsi du champ » du Seigneur des arbres qui rapportoient tant » de fruit, oseroit-on prendre la liberté de » dire à Son Eminence, dont le nom & l'auto- » rité sont employées à couvrir de si grands » maux, ce que S. Bernard ne faisoit point » difficulté d'écrire au Pape Innocent II. » *Si cette terre est désormais abandonnée à des arbres inféconds & steriles, sur qui pourrai-je en rejetter la faute, sinon sur celui qui tient & conduit la cognée?* »

* *Lettr.* 347.

FIN.

REQVESTE PRESENTE'E *au Roy par les Religieuses du Port-Royal des Champs en Mars 1707.*

AU ROY.

SIRE,

Les Prieure & Religieuses de l'Abbaye de Port-Royal des Champs de l'Ordre de Cisteaux, osent prendre la liberté de se prosterner aux pieds de Vôtre Majesté avec le plus profond respect dont elles sont capables, esperant qu'elle aura la bonté d'écouter favorablement leurs tres-humbles remontrances.

Les Arrêts de vôtre Conseil, Sire, des 17. Avril, 29. Decembre 1706. & 9. Fevrier dernier 1707. qui nous ont eté signifiez, nous sont une preuve évidente des mauvaises impressions qu'on a données de nous à Vôtre Majesté.

Si nous n'étions pas, Sire, aussi persuadées que nous le sommes que V. M. met toute sa gloire à ne s'écarter jamais des Regles de la Justice, nous n'aurions point d'autre party à prendre que celui de souffrir, sans oser nous justifier : mais nous avons cette confiance en l'extrême bonté de V. M. qu'elle ne desaprouvera pas que nous lui representions avec toute la soumission possible que ces Arrests ont eté obtenus sans que nous ayons eté entenduës sur des Requêtes qui ne nous ont point eté communiquées, & par lesquelles on n'a pas craint de surprendre la Religion de V. M. sur plusieurs points importans, comme il nous

ſera facile de le démontrer quand il lui plaira de nous donner la liberté de nous deffendre.

On ſent bien, Sire, que V. M. eſt infiniment éloignée de vouloir opprimer des perſonnes innocentes. C'eſt pourquoi on met tout en ûſage pour nous rendre criminelles à ſes yeux. On ne ſe contente pas d'attaquer nos biens, on attaque encore la pureté de nôtre foy, & ſans apporter aucune preuve réelle ni même apparente de telles accuſations, on demande nôtre entiere deſtruction, comme ſi nous étions coupables & convaincuës.

Cette conduite, Sire, nous met dans la triſte neceſſité de rompre le ſilence que nous voudrions garder toute nôtre vie, & qui juſques icy a fait nôtre plus douce conſolation. Mais nous nous croirions tres-criminelles devant Dieu auſſi bien que devant V. M. ſi dans une occaſion où il s'agit de la deſtruction entiere de nôtre Maiſon, nous negligions de faire connoître à V. M. que tout ce qu'on luy allegue contre nous, ne ſont qne de vains pretextes qui n'ont aucun fondement. Car nous pouvons, Sire, proteſter à V. M. avec toute la ſincerité reſpectueuſe que nous luy devons, qu'on ne ſçauroit nous convaincre d'avoir commis aucune faute qui ait pû l'offencer, ny que nous ayons bleſſé la ſoumiſſion que nous devons à l'Egliſe, & au S. Siege.

Nous ſommes toûjours demeurées, Sire, inviolablement attachées aux ſentimens dont V. M. fut ſatisfaite, lorſquelle voulut bien concourir avec le Pape Clement IX. pour rendre la Paix à l'Egliſe de France, & nous rétablir dans tous nos droits. Ces ſentimens, Sire, furent approuvez par le S. Siege & par le feu Sr de Perefixe qui étoit alors nôtre Archevêque, ainſi qu'il paroît par ſon

Ordonnance du mois de Fevrier 1669. dans laquelle après avoir rendu un témoignage autentique à la pureté de nôtre foi, il declare que nôtre obeïssance au S. Siege est veritable & entiere.

Depuis ce temps-là, Sire, il n'est rien arrivé de nouveau, sinon qu'on nous a demandé un acte de la reception de la derniere Constitution de N. S. P. le Pape Clement XI. & nous nous sommes cruës obligées d'y inserer ces mots, *Sans déroger à ce qui s'est fait à nôtre égard à la Paix de l'Eglise sous Clement IX.*

Nous avons pensé, Sire, que dans une occasion aussi importante & où l'on nous demandoit ce qu'on n'a point exigé des autres Communautez du Royaume, nous devions rappeller la memoire de cette heureuse Paix, que nous faisons gloire de tenir de V. M. comme un des plus grands monumens de sa pieté & de son zele pour la Religion.

Voilà, Sire, tout nôtre crime, & ce qui sert de pretexte aux accusations de mauvaise doctrine qu'on ose porter au Trone de V. M. contre nous: mais nous esperons, Sire, que cet exposé sincere de nos sentimens & de nôtre conduite, dissipera sans difficulté les impressions que les Religieuses de Port-Royal de Paris, ont tâché de donner de nous à V. M. dans les Requêtes qu'elles luy ont presentées pour lui demander de nous ôter la possession des biens qu'elle nous a laissez dans le partage qu'il luy a plû d'en faire en 1669. nous n'avons eu aucun moyen de nous deffendre devant V. M. contre une demande si extraordinaire, parce que nous n'avons pas eté appellées en cause, ny entenduës pour nous maintenir.

V. M. a crû beaucoup donner aux Religieuses de Port-Royal de Paris, en leur ac-

cordant le tiers de nos revenus, & pour plus de 300000. liv. de bâtimens que nous avions fait construire à Paris. Elle a autorisé ce partage par toutes les formalitez les plus inviolables qui peuvent être employées dans l'Eglise & dans l'Etat. Aussi avons nous possedé en paix & avec tranquillité les biens qui nous ont été laissez. Pendant ce tems la les Abbaisse & Religieuses de Port-Royal de Paris par leur peu d'œconomie ont laissé perdre ceux que V. M. leur avoit assignez, quoy qu'elles eussent moyen de les conserver, & de les multiplier, même par le credit & la faveur qu'elles ont toûjours eu, & par la liberté de recevoir des Filles à la Profession, & d'élever des pensionnaires.

Il paroît à la verité par l'Arrest de partage qu'elles n'ont eu que le tiers des biens & que nous avons eu les deux autres tiers. Mais si l'on veut examiner les choses de près, ou trouvera que nous n'en avons pas eu la moitié. Car on nous a renfermées au nombre de près de cent Religieuses dans nôtre ancienne Abbaye des Champs qui ne pouvoit contenir qu'environ 18 ou 20 Religieuses dont la plûpart des bâtimens tomboient en ruine, & où il n'y avoit ni Cloître, ni Infirmerie, ni beaucoup d'autres lieux reguliers necessaires à une Communauté aussi nombreuse : aulieu que les Religieuses de Paris se trouverent au nombre de dix dans une Maison capable de contenir près de cent Religieuses, & dont les bâtimens étoient neufs & complets.

On a mis dans notre lot les Fermes des Granges & de Champ garnier pour 4500. l. de rente, quoiqu'elles n'ayent jamais été affermées plus de 1900. liv. ainsi qu'il a été justifié lors du procez verbal du Sieur Voisin Conseiller d'Etat par les baux anciens &

nouveaux de ces Fermes. Celles de Troux & de Montigni n'avoient point été amorties lors du partage, & elles l'ont été depuis moyennant des sommes considerables, au lieu que les Fermes qui ont eté données aux Religieuses de Paris avoient eté non seulement amorties avant le partage, mais leur avoient eté données pour un prix si modique, qu'elles ont reçû de V. M. en 1685. trente un mil neuf cents quatre-vingt dix livres pour une partie des terres de la Ferme du petit Port Royal, qui ne leur avoit eté donnée en entier dans le partage de 1669. que pour mille livres de revenu. Les meubles ne furent point partagez comme l'Arrest l'avoit ordonné. Les Religieuses de Paris qui s'en étoient saisies ne nous donnerent que ce qui étoit de rebut, & de nulle valeur. Elles ont eu encore dans leur lot plusieurs bâtimens dans le dehors du Monastere, qu'elles loüoient à des particuliers pour des sommes considerables qui n'ont point entré en compte comme étant dépendans & faisant partie du Monastere.

On ne voit pas, SIRE, comment avec tous ces avantages elles ont pû former des desseins sur le petit patrimoine qui a eté laissé à leurs Meres de Port Poyal des Champs, lesquelles y ont souffert beaucoup de dommages par les emprunts qu'il leur a fallu faire pour la construction des lieux reguliers, par les sommes qu'elles ont eté obligées de payer pour les Terres de Troux & de Montigni qui n'avoient point eté amorties, & par la nature & la scituation de leurs biens qui les rendent sujets à de grands entretiens & à des reparations tres onereuses.

L'Abbesse & les Religieuses de Paris nous firent assigner au Grand Conseil le 9. Decembre 1702. pour leur remettre tous nos

biens, & nos titres à la reserve de 100. liv. de pension viagere pour chacune de nous, nous nous défendîmes, & par Arrest d'Audience du 22. Fevrier 1703. elles furent déchuës de leuis pretentions,

Il semble qu'après un Arrest diffinitif, elles ne devoient point nous inquieter dans un autre Tribunal par de nouvelles demandes sur un même sujet. Et il est arrivé cependant que V. M. qui n'a pas eté informée de ce qui avoit eté terminé au Grand-Conseil depuis quatre ans, a jugé à propos de faire examiner par un Magistrat de son Conseil d'Etat de nos revenus & de nos affaires, il a trouvé qu'il nous restoit environ dix mil livres de rentes foncieres, pensions viageres & autres charges payées: dans laquelle somme se trouvent compris les 2000. livres à quoy est estimé le produit annuel de nos bois, & les 1400. livres du revenu de notre Ferme des Granges. Ces deux articles étant consommez en nature dans la Maison, il ne nous reste qu'environ 7000. livres à recevoir en argent de tous nos revenus pour la nourriture & l'entretien de 26. Religieuses tant du Chœur que Converses, gages & nourritures des domestiques, réparations de l'Abbaye & de ses dépendances.

Nous ajoûterons même, Sire, que si le Sieur Commissaire eût eu le tems d'entrer dans un plus grand détail, en faisant le résultat de nos comptes de dépense & recette des dix dernieres années, il auroit trouvé qu'il y a quelquefois des sommes qui ne sont reçûës que par fixion, ainsi qu'il arrive lors que des Fermiers ont fait des pertes considerables, & qn'on est obligé de leur faire des remises.

Il nous est donc impossible, Sire, avec des revenus si modiques, de fournir tous les ans une provision de 6000. liv. comme il est or-

:ernées aux pieds de V. M. nous osons
:er de sa bonté & de sa Justice qu'Elle ne
:isera pas nos suplications & nos larmes.
r CONSIDERE', SIRE, Vôtre Majesté
ès-humblement supliée de nous permet-
e nous pourvoir suivant l'Acte d'oposi-
que nous n'avons pû nous dispenser de
par Acte du 29. du present mois d'A-
, contre les Requestes des Religieuses
Port-Royal de Paris, & les Arrests du
seil intervenus en consequence: Et fai-
droit, sur nôtre oposition, ordonner
nous serons dechargées d'une provision
000. livres envers des personnes, à
non-seulement nous ne devons rien,
qui nous sont redevables de ce qu'elles
dent, que nous serons maintenuës dans
les droits & privileges accordez par ses
es Patentes du 13. Avril 1672. & qu'il
sera permis de conserver le nombre de
nestiques que le grand âge de la plûpart
ous, & nos infirmitez, nous rendent
saires; Et ceux qui ayant usé leur jeu-
& leur santé à nôtre service, ne pour-

ou Commiſſaires qu'il lui plaira commettre & députer. C'eſt la grace, SIRE, que nous eſperons de la Clemence & de la Juſtice de V. M. dont la conſervation nous eſt plus precieuſe que nos vies ; & pour laquelle nous faiſons ſans ceſſe des Prieres & des Vœux au Ciel, que la Religion & la reconnoiſſance nous font regarder comme le plus important de nos devoirs.

Sœur LOUISE de ſainte Anaſtaſie Prieure.
Sœur ANNE-JULIE de ſainte Sincletique Sous-Prieure.
Sœur Marie de ſainte Euphraſie.
Sœur Anne de ſainte Cecile.
Sœur Jeanne de ſainte Apolline.
Sœur Marie Michel de ſainte Catherine.
Sœur Françoiſe Madeleine de ſainte Ide.
Sœur Anne de ſainte Ringarde.
Sœur Marie de ſainte Anne.
Sœur Madeleine de ſainte Sophie.
Sœur Françoiſe Agnez de ſainte Marguerite.
Sœur Marguerite de ſainte Lucie.
Sœur Marie Madeleine de ſainte Cecile.
Sœur Marie de ſainte Catherine.
Sœur Marie Madeleine de ſainte Gertrude.
Sœur Françoiſe de ſainte Agathe.
Sœur Marie Catherine de ſainte Celinie.

LETTRE DU PERE *Quesnel touchant l'affaire des Religieuses de Port-Royal des Champs, à l'occasion de la derniere Constitution du Pape Clement XI. du 16. Juillet 1705.*

L'Etat où se trouvent nos tres-honorées Sœurs, me touche & m'édifie en même tems plus que je ne le sçaurois dire, l'orage qui se forme contre elles & qu'on voit prêt à fondre sur leur Maison paroît inévitable. Le moyen qu'on leur propose pour le détourner est specieux. Il semble qu'on ne leur demande presque rien pour sauver tout ; mais dans la verité on leur demande tout, & on ne leur promet rien. Quand même on leur feroit esperer tout ce qu'elles peuvent desirer pour un parfait rétablissement, ce n'est pas sur cela qu'elles doivent regler leur conscience, & mesurer leur conduite ; c'est sur ce qu'elles doivent à la Loy de Dieu, à la verité, à la Justice, à l'Eglise, & à ceux qui par un choix & une destination qui ont été visiblement de Dieu & par la grace de Jesus Christ ont été les fidelles témoins, les cooperateurs, les Ministres & les deffenseurs de la verité.

On veut que les Bulles & ordonnances soient luës & publiées à la grille de leur Eglise : c'est une nouveauté à l'égard des Religieuses, & elle est contraire à tout ce qui s'est pratiqué jusqu'à present contre les personnes de leur sexe qui vivent dans la retraite & le silence d'un Monastere. Je ne

ligieuses sont en pire condition que celles de Gif, qui ont peut être supposé qu'on ne touchoit point à la paix, & qu'elle demeuroit dans son entier; au moins elles n'avoient pas devant les yeux cette preuve évidente du dessein qu'ont les adversaires de traiter, ce qui s'est passé dans l'accommodement des quatre Evêques comme un ouvrage de mauvaise foy, d'illusion & de fourberie, comme ils l'ont déja fait connoître par tant de libelles.

3° Ce qui est dit dans cette nouvelle Constitution contre l'interpretation que l'on donne au Bref de Clement IX. aux quatre Evêques, confirme ce que je dis, elle consiste à faire remarquer le rapport essentiel qu'il y a à la declaration de Mr l'Evêque de Chaalons de l'aveu du Cardinal Patron Rospigliosi dans la relation de cette affaire, car on y voit clairement que le Pape fut tres content de cette declaration, & que ce fut par la satisfaction qu'en eut sa Sainteté qu'elle conclud & consomma la paix, & qu'elle fit expedier ce Bref aux quatre Evêques. Le Pape ayant donc lû dans cette declaration la distinction du fait & du droit, & les differentes soûmissions que les quatre Evêques y avoient renduës, il en a fait le fondement de la paix par son approbation, & il n'a pû y avoir d'égard dans son Bref. Et on ne peut en prendre le veritable sens qu'en supposant qu'il la tres-bien connuë. C'est donc détruire la paix que de rejetter cette interpretation de la distinction du fait & du droit comme fait la nouvelle Constitution.

4° On ne voit que trop que c'est principalement à cette distinction qu'on en veut, puisque ce ne peut être d'aucune autre qu'il y est dit que c'est par des distinctions qu'on a voulu faire servir ce Bref au pretendu Jansenisme.

5° On

On la rejetté encore en d'autres manie-
comme quand on dit dans la Constitu-
que le sens naturel & litteral des cinq
ositions est le sens naturel & litteral du
de Jansenius.

L'exposé de cette Constitution n'est
tissu de suppositions fausses, & toutes
njurieuses aux quatre Evêques, & aux
logiens qui leur étoient unis ; & la re-
ir avec approbation & consentement,
avoüer tout ce qu'on leur impute fauss-
nt par la suggestion de leurs parties dé-
es. On y mêle artificieusement le droit
fait, & en les supposant inseparables,
pretexte que les Theologiens & les Evê-
ont soutenu que la soumission du silence
ctueux suffit pour la question du fait :
prend occasion de les accuser en general
oir enseigné que par le seul silence re-
ueux on satisfait aux Constitutions
toliques, qu'on ne condamne donc
t sincerement & de cœur les erreurs qui
nt condamnées, & qu'on en conserve
rement le venin à la faveur d'un silen-
espectueux. C'est surquoy est fondé le
d & principal chef de la définition
tte nouvelle constitution.

On voit assez combien cela est inju-
t à la memoire des saints Evêques &
grands & pieux Theologiens qui ont
nu la distinctiod du fait & du droit,
es dix-neuf qui ont pris leur défense.
l'est pas moins à la conduite des an-
es Meres, de leurs directeurs, & de
s Religieuses qui sous leur conduite ont
ouffert pour s'épargner les mensonges,
gemens temeraires, les faux témoigna-
les parjures ausquels la signature pure
iple accompagnée du serment les enga-
, leur faisant prendre Dieu à témoin

d'un fait dont elles n'avoient aucune connoissance. Je ne sçaurois donc n'être que très édifié de la resolution où j'apprens que sont nos très honorées & très-cheres Sœurs de ne prendre aucune part à la nouvelle Constitution, sinon avec la clause qu'on refuse d'admettre, & en rendant sincerement & du fond du cœur à l'Autorité sacrée d'où elle est émanée, le respect que tous les Catholiques lui doivent, & en gardant à légard de sa decision un exact & religieux silence; car il est évident par toutes les suppositions visiblement fausses qui ont servi de motif & de fondement à cette Constitution que l'on a exposé faux à nôtre S. Pere le Pape, & que l'on l'a suppris en lui déguisant l'état de la question, la veritable disposition des pretendus Jansenistes, la pureté de leur foy & leur sincere respect pour le S. Siege.

La disposition où sont ces fideles Servantes de Dieu de s'exposer à tout plûtôt que de trahir leur conscience par l'approbation de cet exposé calomnieux, & de blesser par là la verite, la justice, & la memoire de tant de saints Prelats, de leurs propres meres si dignes de veneration, de leurs pieuses & cheres Sœurs, & des excellens Theologiens qui les ont instruites & defenduës; Cette disposition, dis-je, est un don tout singulier de la misericorde de Dieu & de la grace de J. C. qui doit les remplir d'une humble & profonde reconnoissance, & allumer dans leurs cœurs un ardent desir d'y correspondre par un attachement inviolable à la verité, à la Justice, & y entretenir une sainte joye surabondante, comme parle saint Paul, au milieu de ces agitations & des menaces qu'on leur fait de tous les maux qu'elles ont le plus à craindre. La part que J. C. leur donne à sa Croix & à ses humiliations, est un gage precieux

de l'amour qu'a pour elles ce divin Epoux des Vierges consacrées à son service. C'est un dépôt d'un grand prix, & qu'elles doivent conserver avec un soin & une vigilance parfaite. La perte de tout ce que les hommes leur peuvent enlever, sera pour elles un grand gain si elles sont assez heureuses pour porter ce dépôt sacré jusqu'au tribunal du souverain Juge où elles doivent paroître au moins dans peu d'années. Tout le mal qu'on leur peut faire est d'être chassées de leur Maison, dispersées en des Monasteres étrangers, privées des Sacremens, exposées aux plus rudes traitemens. Elles peuvent voir ce saint Monastere livré à leurs envieux, ou detruit d'une autre maniere; cet œuvre si utile à la gloire de Dieu, donné en proye aux ennemis de la grace de Jesus Christ, dont cette Maison a eté une si sainte Ecole, mais si elle doit être ruinée par les hommes, ne vaut-il pas mieux que ce soit l'amour de Dieu, la fidelité de sa loy, l'attachement à la verité qui en soient l'occasion & la cause que de la voir perir, comme tant d'autres ont fait, par le relâchement dans l'observance de la Regle, par des desordres scandaleux, par une extinction de pieté, & de religion: finir de cette maniere, c'est finir comme les martyrs par un sacrifice saint & desirable de leur part, quelque impie qu'il soit de la part de leurs persecuteurs: mourir pour la cause de la verité & de la Justice, c'est entrer dans le sacrifice de J. C. a qui le temoignage rendu à la verité cause la mort. Une societé entiere de personnes Religieuses ne doit pas plus tenir à sa conservation, qu'une ame chretienne à la vie de son corps; & l'on peut dire d'une sainte Communauté qui ne vit & ne subsiste que pour Dieu, ce que J. C. a dit si souvent à ses Disciples, Celuy qui voudra

se sauver perira, & celuy qui se perdra pour l'amour de moy se sauvera : Car enfin tous les efforts que font les hommes pour dissiper & perdre une Maison vrayement religieuse, & une societé sainte qui n'a rien à cœur que de faire la volonté de Dieu, serviront contre leur dessein à en reünir plus étroitement tous les membres par leur éternelle consommation dans l'unité de Dieu ; c'est ce qui les dedommagera au centuple de la tristesse & de l'affliction que causent icy bas la dispersion & la separation de celles qui ne sont qu'un cœur, & qu'une ame dans la charité de Jesus Christ.

Cependant la preparation de cœur ou doivent être nos tres honorées Sœurs pour ce grand sacrifice, par lequel comme dans celuy d'Abraham, l'esperance d'une longue & sainte posterité paroit éteinte & aneantie, ne doit pas les empêcher d'esperer, contre toute esperance, à l'exemple de ce saint Patriarche l'esperance de la posterité d'où devoit sortir le Sauveur, c'est à dire la semence de tout bien. La semence du salut du monde alloit ce semble être sacrifiée & consumée avec la vie d'Isaac : mais en même tems que ce Pere des Fideles leve le bras pour l'immoler, il ne s'affoiblit point dans sa foy, il croit sans hesiter que celui qui rend la vie aux morts & qui appelle ce qui n'est point comme ce qui est luy pouvoit rendre son fils en le ressuscitant & le faire par ce même fils le pere de plusieurs nations.

Que nos cheres Sœurs ne cessent donc point aussi d'esperer contre toute esperance, celuy qui par un Ange arrêta le bras d'Abraham peut arrêter par luy-même tant de bras armez à la ruine de ce saint Monastere. Il s'est reservé jusqu'à present cette semence par une protection que je ne puis regarder que comme

miraculeuſe. Il la peut encore conſerver contre tous les efforts de ceux qui veulent l'étouffer. Quand il permettroit qu'ils en vinſſent à bout d'une maniere, il la peut faire revivre par mille autres ; mais ſes deſſeins pour l'avenir ſont un miſtere qui nous eſt attaché, ce que la foy nous fait connoître dés apreſent d'une maniere à n'en pouvoir douter c'eſt qu'il faut faire la volonté de Dieu aux dépens de tout, lui ſacrifier ſes deſirs les plus juſtes, les établiſſemens qui nous paroiſſent les plus utiles à ſa gloire, l'amour des plus ſaintes œuvres, l'eſperance des plus grands biens, lui abandonner le ſoin de l'avenir dont ſa Providence s'eſt chargée, & nous en tenir au partage des enfans de Dieu, qui eſt de garder ſa Loy *Portio mea Domine dixi cuſtodire legem tuam.* Je ſupplie ces Fidéles Servantes de Dieu de me permettre de leur être toûjours intimement & plus que jamais intimement uni en nôtre Seigneur, & de vouloir bien me donner part à leurs ſaintes prieres, & à leur charité qui en eſt la ſource & le prix. C'eſt une de mes plus grandes conſolations que de me ſouvenir d'elles & je conſerveray ce ſouvenir devant Dieu, juſqu'au dernier ſoupir, étant veritablement tout à elles en Jeſus-Chriſt.

1707.

OBSERVATION.

IL ſe paſſa au commencement du neuviéme ſiecle une affaire à peu près ſemblable à celle qui ſe paſſe aujourd'huy. Les Iconoclaſtes voulant faire la guerre aux ſaintes Images ſous l'Empereur Leon d'Armenie,

on vit presque tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans l'Eglise d'Orient se laisser entrainer au torrent : un seul Monastere de Religieuses tint ferme. Il est vray que cette fermeté leur attira de la part des Puissances une infinité de mauvais traitemens : mais ce qui est en effet bien consolant, c'est que l'Eglise les revere aujourd'huy comme de tres grandes Saintes, quoique le siecle d'alors les ait condamnées comme des temeraires & des opiniâtres. Voicy ce que le sçavant Cardinal Baronius en rapporte.

Extrait des Annales de Baronius Tome neuviéme sur l'année 816. nombre 20. 21. & 22.

* DAns le même tems, dit Baronius, que tant de Superieurs des Monasteres, & ceux mêmes qui sembloient être les colomnes de l'Eglise faisoient de si honteuses chûtes : on vit de simples Filles que la fragilité de leur sexe devoit encore rendre plus foibles lever genereusement l'étendart de la Confession de la Foy : trente Religieuses d'un seul Monastere souffrirent genereusement pour la deffense des Images, la prison & les foüets. Saint Theodore Studite leur écrivit même une Lettre de sa prison, dans laquelle il éleve considerablement leur zele, & les exhorte fortement d'y perseverer.

* Sed quid accidit admiratione dignum ? Quo tempore tot Præpositi Monachorum, & alii qui videbantur esse columnæ corruerunt, erigunt vexillum confessionis fœminæ sexu fragiles, Moniales siquidem triginta unius Monasterii ea de causa & carcerem & verbera pertulerunt. Ad quas extat ejusdem Theodori epistola, qua ipsas commendat atque hortatur ad perseverantiam.

Lettre de S. Theodore Studite.

SI je ne puis rien faire pour vous dans l'état d'humilité où je suis, mes Reverendes Meres & tres cheres Sœurs, je suis au moins obligé, ainsi que me l'ordonne celui qui est la verité même, de vous consoler par mes paroles, & vous animer par mes avis, vous qui pour l'amour de Jesus Christ avez été privées de la douce & aimable compagnie de vôtre Mere spirituelle, separées les unes des autres, indignement chassées de vôtre propre Maison, renfermées, & detenuës prisonnieres, & dechirées à grands coups de foüets, pour n'avoir pas voulu trahir la verité; mais que puis-je dire d'assez relevé, & qui égale vôtre vertu, & vôtre generosité? Sinon que dans le tems même que les Princes & les Peuples, les Religieux, & les Religieuses, à la reserve d'un tres-petit nombre, abandonnent la cause de Dieu, par la crainte de la persecution & de la mort, vôtre seule Commuuauté composée de trente Religieuses par une sainte conspiration a entrepris de la défendre, & de soutenir des combats pour Jesus-Christ. N'est-ce pas là l'exemple d'un martyre qui doit être comparé à ceux des siecles passez? Et n'est-ce pas là imiter ces quarante Martyrs si celebres, & tant d'autres qui sont demeurez victorieux des tourmens?

Que je vous estime heureuses, mes cheres Sœurs, de vous encourager comme vous faites, & de travailler même à vous surmonter les unes les autres par l'ardeur de vôtre zele.

Certainement vôtre courage est un spectacle non seulement digne des Anges, & des saints Martyrs, mais de Dieu même pour qui

vous souffrez. Venez donc ô Files de la celest Jerusalem, seps sacrez unis à celui qui est la veritable vigne, vrayes disciples & épouses du Verbe divin ; venez : réjoüissons-nous en Jesus-Christ & publions d'une commune voix la grandeur de celui qui vous donne tant de force dans vos souffrances : mais preparons nous à souffrir encore davantage à l'avenir, & lorsqu'il faudra endurer les foüets, les chaines, les fers, le feu & le glaive, bien loin de mollir & de reculer : que l'amour de Jesus-Christ regnant dans nôtre cœur nous fasse desirer de souffrir avec joye. Nous pouvons tout si nous sommes armez de la foy, puisqu'il a dit luy-même que tout est possible à celui qui croit : telles sont les loüanges que vous meritez, mes saintes Meres, mais qui ne sont rien à proportion des récompenses & des couronnes qui vous sont preparées dans le Ciel, de cette joye, & de ces delices ineffables qui suivront vos combats & vos victoires : qu'aucune de vous ne s'affoiblisse donc : qu'aucune ne soit ébranlée, & ne cede à la tentation : que l'amour de la vie presente ne predomine point au desir, & à l'esperance de la bien-heureuse éternité, afin que vous y puissiez entrer toutes trente ensemble, comme ces quarante Martyrs y entrerent : leur nombre de quarante étoit le symbole du jeûne & de l'abstinence, mais celui de dix trois fois multiplié qui compose vôtre nombre de trente, figure la tres-sainte Trinité, dont vous irez porter l'image dans le Ciel. C'est toute l'exhortation que peut vous faire un pauvre & chetif Religieux qui vous demande, mes bien-heureuses Meres, pour toute reconnoissance les secours de vos saintes prieres, afin qu'elles servent à l'avancement de son salut.

REQUESTE PRESENTE'E à son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, par les Religieuses du Port-Royal des Champs au mois d'Octobre 1707.

MONSEIGNEUR,

Les Prieure, Religieuses & Communauté de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, de l'Ordre de Cisteaux supplient tres-humblement Votre Eminence de leur permettre de se justifier contre les mauvaises impressions qu'elles voyent bien qu'on lui a données de leur conduite depuis quelque temps.

L'ordre, MONSEIGNEUR, que vous avez donné à Mr Polet de nous refuser les Sacremens, & la lettre que vous lui avez écrite le 3. de ce mois d'Octobre 1707. en confirmation de cet ordre, ne nous permettent plus de demeurer dans le silence, ni de dissimuler plus long-tems la juste douleur ou nous sommes, que V. E. ait de nous des sentimens si peu convenables, à nos veritables dispositions, & à notre profond respect pour Elle.

Souffrez donc, Monseigneur, qu'en raportant l'Extrait de la Lettre de V. E. nous tâchions d'effacer par un exposé sincere de notre conduite les idées desavantageuses qu'on pourroit lui en avoir données.

„ Plus je pense à leur conduite, dit V. E.
„ en parlant de nous, plus je trouve leur
„ resistance inexcusable. Elles agissent dire-

„ ctement contre les paroles de JESUS-
„ CHRIST même ; elles méprisent ceux
„ qu'il leur ordonne d'écouter, & écoutent
„ ceux qu'il leur ordonne de méprifer ; que
„ par là je les crois tres-indignes des Sacre-
„ mens ; & ne puis permettre qu'on les y
„ reçoive ; qu'on ne doit plus leur donner
„ ni la Communion, ni l'Absolution, ni
„ souffrir que d'autres Prêtres la leur don-
„ nent. Que si elles ont eu le malheur de se
„ former une mauvaise conscience sur l'ar-
„ ticle dont il s'agit ; elles doivent la dépo-
„ ser & se soumettre au jugement de leur
„ Superieur legitime dont l'autorité vient
„ de Dieu, & auquel elles ne peuvent resister
„ sans resister à Dieu même. Que je suis
„ l'homme de l'Eglise obligé par consequent
„ à venger son autorité meprisée, & à la
„ faire respecter dans tous les lieux de ma
„ Jurisdiction ; que plus elles croient que j'ay
„ eu de bonté pour elles, plus elles ont de
„ tort & d'ingratitude à mon égard, de me
„ resister en face aussi publiquement qu'elles
„ font ; Que je n'ay eu cette bonté que lors
„ que j'ay trouvé en elles de vieilles fautes
„ en quelque façon reparées & pardonnées
„ par Mr de Perefixe mon predecesseur, &
„ par le Pape même ; Que leur nouvelle
„ desobeïssance m'a fait changer avec raison
„ de sentiment pour elles, y trouvant outre
„ l'injure faite à l'Eglise (qui est le princi-
„ pal) une offence personnelle pour moy ;
„ Qu'il n'est pas vrai que les peines qu'elles
„ souffrent, ne viennent que de la mauvaise
„ volonté de leurs ennemis, & non de mon
„ mouvement. Il est vray que c'est avec
„ grande peine que je me trouve contraint
„ par leur revolte à les punir, mais je m'y
„ crois obligé en conscience, & le feray aussi
„ fortement que je croiray le devoir faire ;

» fort affligé veritablement par l'interêt que
» je prends à leur salut de les voir souffrir,
» non pas pour la justice, qui seule rend les
» peines utiles & glorieuses, mais contre la
» justice, & s'exposer par là à un faux mar-
» tire ; puisqu'il est constant selon les saints
» Peres que c'est la cause & non la peine qui
» fait le vrai martire. Voilà ce que je pense
» devant Dieu sur ces pauvres Filles.

En voyant cette Lettre de V. E. il n'y a personne, Monseigneur, qui ne croye que nous sommes engagées dans des dereglemens scandaleux que nous ne voulons point quitter. ou dans des sentimens manifestement condamnez par l'Eglise, & dont nous ne voulons point revenir malgré toutes les demarches & les remontrances qu'une telle Lettre suppose que vous auriez faites pour nous obliger à les abandonner.

Il nous auroit eté utile, Monseigneur, que vous eussiez bien voulu nous expliquer quelles sont ces *vieilles fautes* que vous avez eu la bonté de tolerer, parce qu'elles avoient eté *reparées & pardonnées par Mr. de Perefixe, & par le Pape même*. Nous voyons bien par l'Ordonnance de Mr de Perefixe, dont V. E. veut parler, qu'il approuve nos sentimens, & qu'il les trouve conformes à ceux qui avoient eté approuvez par le Pape ; mais nous ne voyons point qu'il ait taxé d'aucune faute nôtre attachement à ces sentimens, s'il y a donc eu, Monseigneur quelques fautes reparées par cette Ordonnance ; ç'a eté celle du scandale que la conduite qu'on avoit tenuë à nôtre égard, avoit causé, dans l'Eglise.

Il n'auroit pas eté moins necessaire, Monseigneur, de nous marquer enquoy consiste nôtre nouvelle desobéïssance qui vous a fait changer de sentiment à nôtre égard, & aussi *le point précis sur lequel nous nous sommes*

formé une mauvaise conscience. Le pretexte de tout ce que nous souffrons depuis plus d'un an, est que V. E. desapprouve la clause que nous avons ajoûtée à nôtre Acte de reception de la derniere constitution ; mais il est surprenant, Monseigneur, que nous n'ayons pû sçavoir de V. E. ce qu'Elle condamne dans cette clause ; Elle n'a pas jugé à propos de nous en écrire, ni de repondre à nos Lettres : & une affaire de cette importance se traite sur de simples rapports qui peuvent être infideles de part & d'autre. Il est vrai neanmoins que les personnes qui nous ont temoigné que V. E. n'étoit pas contente de cette clause, sans nous dire precisement enquoy elle la trouve condamnable, nous ont esté envoyez de sa part ; mais ces personnes sont-elles incapables, Monseigneur, de mal interpreter vos intentions, faute de les avoir comprises assez clairement. Et d'ailleurs, quel fond pouvons-nous faire sur ce qu'elles nous disent de vôtre part, depuis que V. E. a fait dire par M. Polet ; *Que nous nous sommes mises nous mêmes dans l'embarras & le labirinthe où nous sommes, en ajoûtant à la publication de la Bulle un Acte que V. E. ne nous a point fait demander.*

Cependant, Monseigneur, c'est un fait constant, & qui a eté assez public, que Mr. Gilbert vôtre grand Vicaire & nôtre Superieur nous a fait demander cet Acte de votre part, & en donna le modele ; & nous pouvons dire, Monseigneur, que le desir de temoigner en toutes occasions notre juste deference à vos ordres, fut un des plus puissans motifs qui nous obligerent à le donner. Nous surmontâmes la peine que nous ressentions, de ce qu'en exigeant de nous ce qui n'étoit ordonné, ni par la Bulle, ni par votre Mandement, & ce qu'on ne demandoit point aux autres Communautez du Diocese ; il sem-

bloit

bloit qu'on nous traitât comme suspectes, sans que nous en eussions donné aucun sujet.

La singularité d'une telle demande nous mit dans la necessité de nous precautionner contre l'abus que l'on en pourroit faire, & pour cela d'ajoûter à cet Acte ces mots, *sans deroger à ce qui s'est fait à nôtre egard à la paix de l'Eglise sous le Pape Clement IX.* Nous esperons, Monseigneur, que quand nous aurons rendu compte à V. E. des raisons que nous avons euës d'en user ainsi, Elle nous trouvera aussi innocentes, qu'on a voulu nous rendre criminelles; mais avant que d'entrer dans ce détail, souffrez, Monseigneur, que pour rendre notre justification plus entiere, nous remontions jusqu'à Mr de Perefixe, l'un de vos predecesseurs, & qu'on ne soupçonnera jamais de nous avoir voulu favoriser.

Dés qu'il fut Archevêque de Paris, on ne manqua pas de le prevenir contre nous. Nous lui donnâmes toutes les preuves qu'il pouvoit desirer de la pureté de notre foy & de notre obéïssance au Saint Siege; mais ses preventions qu'on fortifioit tous les jours, lui firent rejetter nos Declarations les plus nettes & les plus irreprehensibles. Il nous ota la participation des Sacremens, sans neanmoins observer les formalitez juridiques & necessaires; & nous fûmes aussi-tot reduites dans une si étroite captivité qu'il ne nous fut pas possible de nous défendre par les voyes legitimes & canoniques contre un procedé si extraordinaire. Nous souffrîmes cet état si dur depuis 1664. jusqu'en 1669. ou le Pape & le Roy touchez des troubles qui agitoient depuis si long-temps l'Eglise de France, employerent toute leur autorité pour y retablir la paix.

Quatre Evêques également pieux & sçavans, & dont la memoire sera en benedic-

tion dans la posterité, & un grand nombre de Theologiens tres-habiles, se trouvoient engagez dans ces malheureux troubles, par le soin qu'on avoit pris de les rendre suspects, comme n'ayans pas toute la deference & la soûmission qu'ils devoient aux Decisions du S. Siege.

Dix-neuf Evêques des plus celebres entreprirent leur défense, & écrivirent au Pape & au Roy des lettres qui les justifioient pleinement. Les quatre Evêques avec les Theologiens qui leur étoient unis, donnerent une Declaration de leurs sentimens; elle fut envoyée au Pape Clement IX. d'heureuse memoire. On l'examina alors sans prevention, suivant les regles les plus exactes, & même suivant l'opinion des Theologiens les plus attachez au S. Siege. Aprés un tel examen le Pape declara par un Bref qu'il étoit satisfait des sentimens de ces Evêques & de ces Theologiens, & il leur donna toutes les marques de bien-veillance qu'ils pouvoient desirer.

Nous presentâmes alors à Mr de Perefixe une Requête entierement conforme à la Declaration qui avoit eté envoyée à Sa Sainteté; & ce Prélat rendit une Ordonnance, par laquelle il nous retablit dans la participation des Sacremens, & où il declare, 1°. Que nous avons condamné les cinq propositions avec toute sorte de sincerité, & sans restriction ni exception quelconques dans tous les sens que l'Eglise les a condamnées, 2°. Que pour ce qui regarde l'attribution de ces propositions au Livre de Jansenius, nous avons encore rendu au Saint Siege toute la déference & la soûmission qui luy est dûë, comme tous les Theologiens conviennent qu'il la faut rendre au regard de tous les Livres condamnez, & même conformement à l'Esprit des Bulles Apostoliques, 3°. Qu'a-

prés avoir eu communication de la Declaration qui avoit eté envoyée au Pape, & du Bref de Sa Sainteté, par lequel elle a témoigné en être satisfaite ; il lui a parû que notre Declatation est en effet la même que celle qui a eté reçûë & approuvée par le S. Siege.

Par cette Ordonnance, Monseigneur, qui subsiste encore, & à laquelle on ne sçauroit donner atteinte sans attaquer directement le Jugement du S. Siege, auquel elle est relative ; nous nous trouvâmes heureusement comprises dans la Paix qui fut renduë à l'Eglise de France par la justice & la pieté du Pape & du Roy. Depuis ce tems-là nous avions toûjours joüi de cette paix qui auroit dû asseurer notre état & notre repos pour toûjours. Mais helas! qui le pourroit penser? On prend aujourd'hui un sujet de nous faire la guerre, de ce que pleines de reconnoissance pour un si grand bien-fait, nous avons osé dans une occasion importante en rapeller le souvenir? Car c'est là, Monseigneur, tout notre crime; & pour en convaincre V. E. nous n'avons qu'à lui remettre devant les yeux ce qui sert de pretexte aux entreprises de nos ennemis.

Au mois de Mars de l'année derniere 1706. Mr Gilbert manda notre Confesseur pour lui donner la derniere Constitution de N. S. Pere le Pape, & le Mandement de V. E. avec ordre de nous en faire la lecture ; il lui dit, Monseigneur, que vous souhaitiez qu'au bas de la Constitution & du Mandement, il donnât un Certificat de la reception que nous en aurions faite, conçû en ces termes. *Les Bulles & Ordonnances cy dessus ont eté lûës & publiées à la grille de l'Eglise de Port Royal des Champs, par nous Prêtre soussigné preposé à la conduite des Religieuses, & reçûës avec le respect dû à Sa Sainteté & à son Eminence par les Religieuses.*

Il demanda encore de votre part, Mon-

ſeigneur, que notre Mere Abbeſſe vous écrivit une Lettre qui certifiât la même choſe; à quoi il ajouta que V. E. demandoit ces Actes pour le Mardi ſuivant, afin d'en rendre compte à Sa Majeſté.

Nôtre Confeſſeur nous raporta inceſſamment ces ordres, auſquels nous ſatisfîmes auſſitôt, en ajoûtant à ces Actes la clauſe dont on nous veut faire un crime; mais qu'il nous eſt aisé de juſtifier, en expoſant à V. E. quels furent nos motifs.

1°. La ſingularité de cette demande, comme nous l'avons déja dit, nous fit apprehender que des perſonnes, qui, depuis longtems cherchent le moyen de détruire nôtre Monaſtere, n'en abuſaſſent contre les intentions de V. E. & les nôtres.

2°. Nous avions tout ſujet de craindre qu'on ne voulut, ſous pretexte d'une nouvelle Conſtitution, détruire ce que le Pape Clement IX. avoit fait à nôtre égard.

3°. Nous regardions comme un jugement ſolemnel, qui meritoit nôtre reſpect & nôtre reconnoiſſance, celui que le S. Siege avoit porté ſur ces conteſtations qui avoient agité l'Egliſe de France, & dans leſquelles on nous avoit engagées malgré nous.

4°. Enfin nous avions une Sentence de Mr de Perefixe qui rendoit un témoignage autentique à la pureté de nos ſentimens, qui declaroit que nôtre obéïſſance au Saint Siege étoit veritable & entiere, qui nous établiſſoit dans nos droits, & qui étoit une ſuite du Jugement du Pape à l'égard des quatre Evêques. Nous crûmes donc, Monſeigneur, devoir declarer que nous nous tenions immuablement attachées à ce jugement, qui par une réponſe nette & preciſe avoit fait ceſſer nos troubles & nos peines; & que nous ſerions tres-imprudentes de nous expoſer de

nouveau à mille incertitudes & mille variations : car V. E. sçait mieux que nous qu'entre les Evêques mêmes les avis sont differens, les uns condamnant ce que les autres demandent comme necessaire.

Nous pensâmes donc que n'étans point capables d'entrer dans des contestations si fort au dessus de nôtre portée, & si peu convenables à nôtre état, le plus seur pour nous étoit d'être simples, & de nous tenir fermes dans ce que le S. Siege avoit jugé. Nous nous soumîmes à la nouvelle Constitution, comme nous y étions obligées, & nous souscrivîmes en même tems au Jugement du Pape Clement IX. qui avoit fixé ce que nous devions penser sur des matieres qu'il avoit decidées.

Que pouvions nous faire, Monseigneur, dans de telles circonstances, de plus respectueux pour le S. Siege, de plus conforme aux bonnes intentions de S. M. & de plus propre à prevenir l'abus qu'on auroit pû faire de nôtre signature ? Nous sommes persuadées que toutes ces raisons sont plus que suffisantes pour justifier dans l'esprit de V. E. & de toutes les personnes équitables une clause qui bien loin d'être l'effet d'une desobéïssance manifeste à l'Eglise, est la marque d'un attachement sincere à ses décisions, & une precaution que l'affectation de nous faire passer pour suspectês dans nos sentimens, nous rendoit necessaire.

Nous ajouterons icy, Monseigneur, que les même raisons qui nous porterent à inserer cette clause dans l'Acte dont il s'agit, nous ont obligées encore plus étroitement à l'y conserver, & nous n'eussions pû l'ôter sans paroître renoncer à la paix de Clement IX.

Après un tel éclaircissement, nous n'au-

vrier dernier, par lequel elle casse & annulle l'Arrest de partage de 1669. & les Lettres Patentes de 1672. & elle renvoye les Religieuses de Port-Royal de Paris par devers V. E. pour être par elle statué selon les Regles & les Constitutions Canoniques, sur l'extinction & suppression du titre de nôtre Abbaye, & sur la réünion de nos biens à l'Abbaye de Port-Royal de Paris. Sa Majesté ordonne en outre qu'en attendant il sera pris tous les ans sur nos revenus la somme de 6000. livres, & que nous ne garderons que dix domestiques tant pour le dedans que pour le dehors de nôtre Monastere. Cet Arrest ne nous fit que trop connoître que nos ennemis vouloient porter les choses aux dernieres extrêmitez. Nous crûmes, Monseigneur, n'avoir point d'autre parti à prendre que celuy de souffrir, & d'*élever nos* * *yeux vers les saintes montagnes d'où nous attendions tout nôtre secours.*

En vertu de ce renvoy les Religieuses de Port Royal de Paris vous presenterent, Monseigneur, une Requête conforme à celle qu'elles avoient presentée au Roy, tendante à ce qu'il plût à V. E. éteindre & supprimer le titre de nôtre Abbaye, & réünir les biens qui en dépendent à la leur. Vôtre Eminence jugea à propos de la répondre, & même de nommer un Commissaire pour proceder aux fins de cette Requête. Ces Actes nous furent signifiez, & nous nous trouvâmes mises en cause sans y avoir contribué en rien de nôtre part.

Après de serieuses reflexions, nous crûmes que nous serions tres-criminelles devant Dieu d'acquiescer à la destruction de nôtre

* *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi.* Psalm. 120. 1.

Monastere, n'y ayant aucune cause canonique qui pût la justifier. Cette disposition ne nous permit pas de penser à aucun accommodement, quoique nous fussions averties que sans changer de sentimens sur ce qui sert de pretexte à nos Parties, elles auroient eté contentes si nous eussions voulu consentir à l'extinction de nôtre Maison, ou au moins ne nous pas défendre. Alors, Monseigneur, elles n'auroient plus eu de plaintes à porter contre nous au Roy ni à V. E. & l'on nous trouveroit tres-dociles & tres-soumises à l'Eglise. Mais Dieu nous a fait la grace d'être peu touchées d'un faux repos qui n'auroit servi qu'à troubler nos consciences, & à nous faire perdre devant Dieu le fruit de nos peines en abandonnant un depost dont nous lui devons rendre compte.

Nous nous trouvâmes donc dans la triste necessité de soûtenir un procez qu'on entreprenoit contre nous, à l'occasion des Arrests du Conseil, ausquels nous formâmes opposition, en gardant tout le respect que nous devions à l'autorité souveraine, dont ils étoient émanez. Nous fimes remettre nôtre Requête d'opposition à Mr le Comte de Pontchartrain qui se chargea d'en parler à S.M. Mais nos parties à qui l'on communiqua nôtre Requête, en presenterent une au Roy contraire à la nôtre. Elles obtinrent aussitôt un Arrest qui nous déboute de nôtre opposition, sans que nous ayons pû sçavoir les raisons qu'elles ont alleguées. En consequence de cet Arrest, elles ont fait saisir nôtre temporel, sur lequel elles exercent leur domination à leur gré. Mais plût à Dieu que ce fût là le plus grand de nos maux; nous ne prendrions pas la liberté, Monseigneur, d'importuner V. E. pour y apporter du remede.

Avant que ce dernier Arrest fût rendu,

nous vous demandâmes la permission, Monseigneur, de faire signifier nôtre opposition au Commissaire que V. E. avoit nommé. L'opposition signifiee, V. E. crût que le Commissaire devoit passer ouvre, ce qui nous obligea d'en faire une nouvelle, sur laquelle vous renvoyâtes l'affaire a vôtre Officialité. Nous y avons fourni des moyens d'opposition qui ont paru meriter une attention particuliere; sur tout celui qui regarde l'autorité du S. Siege qui paroît encore plus necessaire aujourd'huy où il s'agit de suprimer & de détruire, qu'elle n'étoit en 1669. où il n'étoit question que d'un partage. Vôtre Official, Monseigneur, nous a déboutées de ce moyen & des autres. Nous avons apellé à Lyon de sa Sentence, & nous remettons entre les mains de Dieu le succez de nos justes défenses.

Nous ne croyons pas, Monseigneur, que V. E. puisse desaprouver que nous défendions les droits de nôtre Monastere d'une maniere si juste & si canonique; & nous avons eu la consolation d'aprendre que l'Avocat qui avoit bien voulu se charger de nôtre cause, n'a rien dit qui y fut étranger, & qui pût blesser la charité, & que V. E. même avoit eté satisfait de sa moderation.

Quelques jours aprés le jugement rendu à l'Officialité, V. E. jugea à propos de faire faire dans nôtre Monastere une visite pastorale; & elle nomma à cet effet Mr Visant son grand Vicaire: Quoy que nous eussions pû le recuser, parce qu'il étoit chargé d'une premiere commission, à laquelle nous étions oposantes; nous ne fimes aucune difficulté de le recevoir, dés qu'il nous montra une nouvelle commission de V. E. pour faire une visite simple & pastorale. Nous fûmes bien aises, Monseigneur, de pouvoir donner à

V. E. cette marque de la déference & du respect que nous devons avoir pour elle dans toutes les occasions où nôtre conscience n'est point interessée.

Le même motif nous fit passer par dessus ce qui est porté par nos Constitutions, & par les regles canoniques qui ordonnent que les visites seront indiquées quelques jours auparavant. Et nous ne croyons pas que cela doivent tirer à consequence pour une autrefois.

Mr Vivant nous vit toutes en particulier. Nous lui parlâmes avec simplicité, & nous sommes persuadées qu'il a trop d'honneur & de conscience pour vous avoir fait, Monseigneur, un rapport qui puisse le moins du monde favoriser les calomnies qu'on a avancées contre nous : nous le priâmes de nous laisser une carte de visite, comme c'est la coutume ; Il nous dit que sa Commission portant que V. E. l'envoyoit à sa place, *pour le tout fait à elle raporté, statuër, & ordonner ce qu'elle aviseroit bon être* ; ce seroit elle qui feroit la carte de visite, & qui statueroit ce qu'elle jugeroit convenable ; que pour luy il n'étoit chargé que faire son rapport à V. E. Nous attendions incessamment, Monseigneur, cette carte de visite de vôtre part, qui auroit eté capable de nous consoler, ou qui au moins nous auroit apris au juste en quoy V. E. blâme nôtre conduite. Nous ne penetrons point les raisons qui ont pû vous empêcher, Monseigneur, de nous envoyer cette carte.

Peu de jours après la visite de Mr Vivant, V. E. parla à nôtre Confesseur, & il nous dit de vôtre part, Monseigneur, que vous ne vouliez plus qu'il nous conduisît, que nous cherchassions incessamment une autre personne pour remplir sa place, & qu'il con-

tinuëroit neanmoins de nous administrer les Sacremens en attendant que nous en eussions trouvé un autre. Comme V. E. ne nous marquoit point les raisons pour lesquelles elle nous ôtoit un confesseur dont nous étions contentes ; nous crûmes qu'on pourroit lui avoir rendu quelque mauvais office auprès de vous, Monseigneur, & qu'il êtoit de nôtre devoir de vous faire connoître que nous n'avions rien apperçû dans cet Ecclesiastique qui ne nous eût édifié. Mr Gilbert eut la bonté de vous en parler ; mais vous persistâtes, Monseigneur, à témoigner que vous vouliez qu'il se retirât.

Alors nous écrivîmes à Mr Gilbert pour le prier de dire à V. E. que nous chercherions incessamment un Confesseur. Nous jettâmes les yeux sur une personne dont la probité est connuë de tout le monde ; nous prîmes la liberté de le faire proposer à V. E. par Mr Gilbert ; mais elle ne jugea pas à propos de l'agréer ; nous eûmes ensuite l'honneur d'écrire à V. E. pour lui en proposer un autre qu'elle a également refusé, quoique ces deux personnes que nous avions choisies selon le droit que nous en avons par nos Constitutions, soient d'un merite & d'une pieté connuë & estimée de V. E. Ce refus nous a fait aprehender que tous ceux que nous vous presenterions, Monseigneur, n'eussent le même sort, jusqu'à ce que V. E. eut repris d'autres sentimens pour nous. Ainsi nous avons depuis ce tems demeuré dans le silence à cet égard.

Pendant que nous étions occupées à choisir une personne qui pût vous être agreable, Monseigneur, & en même tems nous convenir ; nous reçûmes une lettre de Mr Vivant, où il nous marquoit de vôtre part que V. E. nous envoyoit deux Ecclesiastiques, dont

ue nous fumes tres-surprises de ce qu'el-
ous envoyoit ainsi des personnes que nous
connoissions point, que nous n'avions
it choisies, & à qui dans les circonstan-
presentes, elle pourroit bien juger, que
n'aurions point assez de confiance pour
abandonner le soin de nos ames. Nous
ecûmes neanmoins par respect pour V. E.
toute l'honnêteté qui nous fut possible,
y qu'ils n'eussent même aucun ordre par
; & jusqu'icy, Monseigneur, nous n'a-
s porté qu'à Dieu seul nos justes plaintes
le conduite qui met nos consciences dans
si terrible gêne.

eu de jours après leur arrivée, l'un d'eux
nous avons sceu être Mr Polet Superieur
Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet,
anda à nous voir en particulier. On luy
ndit que ce n'étoit point nôtre usage,
u'il n'y avoit que les Visiteurs commis
V. E. qui eussent ce droit. Aussitôt, Mon-
neur, il obtint de Vous une Ordonnance
luy donne ce pouvoir, & même celuy
trer dans la Clôture, soit pour parler aux ma-

ctions prêtes de lui rendre. Nous ne sçavons pas, Monseigneur, si V, E, pourroit trouver aucune Communauté Religieuse, qui dans de telles circonstances portât plus loin que nous son respect, & sa déference pour ses ordres; mais plus nôtre soumission est grande, plus nous avons lieu d'esperer que V. E. ne trouvera pas mauvais que nous osions lui representer ce qui peut nous faire de la peine dans ces Ordres mêmes que nous respectons, & ausquels nous avons deferé quelques penibles qu'ils nous fussent.

La defence, Monseigneur, que vous nous faites par cette Ordonnance, de nous confesser à tout autre *qu'à Mr Polet, & à son Compagnon, à moins qu'il ne fût porteur d'un ordre special & écrit de vôtre main*, nous a paru peu conforme à la liberté que l'Eglise laisse sur ce point à ses enfans, & en même tems tres contraire aux veritables dispositions de V. E. qui est bien éloignée de vouloir ainsi gêner les consciences; car cette exception, Monseigneur, *à moins qu'il ne soit porteur, &c*, nous sera fort inutile, tant que vous n'agréerez point les personnes que nous vous presenterons; & n'avons nous pas lieu de craindre qu'une telle precaution ne soit une preuve que V. E. est encore dans la disposition de nous refuser son agréement pour les Confesseurs que nous choisirions nous mêmes.

Nous nous trouvons donc reduites à n'avoir personne à qui nous puissions confier nos consciences, & dont nous puissions recevoir les secours que le triste état où nous sommes, nous rend si necessaires: Et pour comble d'affliction, Mr Polet reçût de V. E. dans le voyage qu'il fit à Paris sur la fin du mois dernier, un ordre verbal de nous refuser la sainte Communion. Les paroles nous manquent, Monseigneur, pour exprimer quel

us pensames que nous n'etions liees.
ant Dieu, ni devant les hommes, &
us pouvions nous aprocher de la sain-
le, sans blesser le respect que nous
à V. E. Nous déclarâmes à Mr Polet
us nous y presenterions comme à l'or-
, & que nous le croyons trop éclairé
gnorer qu'un Ministre de l'Autel ne
efuser la Communion publique qu'aux
rs publics, & connus pour tels. Il
repondit qu'il nous la refuseroit; &
e nous le pressâmes sur ce qu'il n'y
point d'Actes juridiques de la part de
qui pût l'y obliger, toute sa reponse
'il ne nous Communieroit pas, parce
dit-il, parlant de luy-même, *Nous*
vœu d'obeïr aveuglement à nôtre Arche-

nd nous le vîmes dans cette disposi-
nous crûmes que la charité nous obli-
de nous priver de nôtre unique conso-
, afin de luy épargner le scandale qu'il
causé en nous la refusant. Nous pri-
lors la resolution de supplier tres-hum-

extremité, que ne fait elle point pour les ramener ? Non seulement elle leur marque d'une maniere claire & precise, en quoy elle les trouve coupables; mais elle leur réitere à differentes fois, & en differens tems ses remontrances, afin de leur donner tout le tems necessaire, pour éclaircir leurs difficultez, pour prouver leur innocence, si les plaintes qu'on a portées contr'eux sont justes, ou enfin pour rentrer dans la bonne voye s'ils ont eu le malheur de s'en égarer : & après que l'Eglise a tout éclairci, si elle reconnoît que leurs sentimens sont conformes aux siens, que la crainte seule de blesser leur conscience leur fasse refuser ce qu'on leur demande sur des matieres inutiles à leur salut, tout à fait audessus de leur portée, étrangeres à leur état, & qui ne regardent ni la foy, ni les bonnes mœurs; avec quelle joye, Monseigneur, cette sainte Mere ne revient-elle pas des fausses allarmes qu'on lui avoit données à leur sujet ? Quand même il seroit vray, Monseigneur, que leur conscience seroit erronée à l'égard de ces sortes de choses, & qu'ils pourroient s'ils étoient plus éclairez, acquiescer à ce que leur Superieur leur demande; l'Eglise est encore bien éloignée d'arracher de son sein de tels enfans qui lui étans soûmis dans tout ce qui est essenciel, sont seulement foibles & scrupuleux. Elle les tolere avec une charitable condécendance, sçachant bien que le grand Apôtre condamne, non * *les foibles*, mais *mais ceux qui ne supportent pas les foibles.*

Cette conduite de l'Eglise si sage, si éclairée, si compatissante, est bien éloignée des principes *de l'obéïssance aveugle* que Mr Polet

* Rom. 14. 1. 8. ibid. 15. 1. & 1. Cor. 8. 7. 9. 10. 11. 12. & 6. & 22. &c.

nous prêche avec tant de zéle & si peu d'exactitude ; car vous avouërez, Monseigneur, que pour être en droit de nous traiter de desobeïssantes à l'Eglise, il ne suffit pas de nous citer des passages de l'Ecriture & des Peres qui établissent l'obligation qu'ont les Fidelles de rendre à leurs Superieurs legitimes l'obeïssance qu'il leur doivent, & de nous dire en même tems que ces passages nous condamnent. Il faut, en formant contre nous une accusation de cette importance, être en état de nous prouver au moins l'une de ces deux choses : ou que la clause que nous refusons d'ôter de l'Acte que nous avons donné, contient des sentimens contraires à la Foy, aux bonnes mœurs, & à la soumission que nous devons aux Décisions de l'Eglise ; ou que les Superieurs sont en droit d'exiger en toutes choses une obeïssance aveugle des Fidéles qui leur sont soûmis. Jusqu'à ce que Mr Polet ait bien prouvé l'une ou l'autre de ces deux choses, il nous permettra de lui dire que tous ces passages : *Qui* a *vous écoute, m'écoute, qui vous méprise me méprise* : *Que celuy qui n'écoute point l'Eglise soit comme un Publicain* ; *il y a des voyes* c *qui paroissent droites, & qui neanmoins conduisent à la mort, &c.* Il ne sçauroit conclure que nous sommes desobeïssantes à l'Eglise.

Pour le premier article, Monseigneur, il a bien senti que cette clause ne contenoit au fond rien de mauvais. Ainsi il s'est retranché à nous dire ; *Qu'il ne s'agissoit que d'un*

a *Qui vos audit me audit, & qui vos spernit me spernit.* Luc. 10. 16. b *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus, & publicanus.* Matth. 18. 18. c *Est via quæ videtur homini recta & novissima ejus ducunt ad mortem.* Prov. 16. 25.

point de discipline sur lequel l'Eglise pouvoit changer & demander aujourd'huy ce qu'elle ne demandoit pas en 1669. Que nos Meres avoient satisfait en leur tems à tout ce que l'Eglise avoit exigé d'elles; qu'ainsi il les croyoit en seureté; mais à present l'Eglise demande autre chose que ce qu'elle demandoit alors; & qu'il faut luy obeïr.

Nous sommes persuadées, Monseigneur, que V. E. seroit bien éloignée de nous tenir un tel langage. Elle sçait que la discipline ne regarde que les actions exterieures qui ne sont point déterminées par la Loy de Dieu, & qui peuvent varier selon les lieux & les tems; & elle n'ignore pas qu'en 1669. il ne s'agissoit point d'une question de cette nature, mais uniquement de sçavoir quelle sorte de soumission les fidéles sont obligez d'avoir pour les Décisions de l'Eglise à l'égard des faits non revelez. Il est manifeste que cette question n'apartient point à la Discipline, mais au Dogme; & qu'elle fait partie du dépôt de la Foy; ensorte que ce seroit accuser l'Eglise d'erreur, que de pretendre qu'elle est capable de repondre sur cette question deux choses opposées. On ne peut donc pas dire que l'Eglise exige maintenant sur cet article ce qu'elle n'exigeoit pas en 1669. Elle n'acquiert point de nouvelles lumieres sur ce qui fait l'objet de sa creance, la revelation est toûjours la même. Les faits non revelez n'appartiennent pas plus à la Foy aujourd'huy qu'ils y appartenoient autrefois; & ce que l'Eglise a crû en 1669. elle le croit encore aujourd'huy, & elle le croira dans tous les siecles à venir.

Vôtre Eminence peut juger par la méprise où est tombé Mr Rolet, en nous voulant faire passer pour un point de Discipline, qui peut varier selon les tems, ce qui apartient veritablement au Dogme, qu'il n'aura pas

eté plus exact sur la matiere de l'obeïssance qui a eté le sujet ordinaire de ses discours ; nous disant en termes exprès, *Que quand nôtre Evêque nous demande une chose, nous devons nous soûmettre ; que c'est luy qui en répondra ; & que s'il arrivoit qu'il se trompât dans la chose qu'il nous commande, nous serions excusables au jugement de Dieu, & que nôtre soûmission nous défendroit ; qu'autrement nous pourrions dire à Dieu, quand nous comparoîtrions devant luy ? Seigneur, c'est donc vous qui nous avez trompez, car vous nous avez dit : Ecoutez, Ecoutez.*

Il ne nous convient pas, Monseigneur, de relever aussi fortement qu'il le faudroit cet abus que l'on fait des paroles de Jesus-Christ, comme si toute la Sainte Ecriture n'étoit pas pleine de preceptes, qui déterminent ces passages generaux à une obeïssance juste, raisonnable, & conforme à la Loy de Dieu, qu'il n'est jamais permis de violer sous pretexte d'obéïr à ses Superieurs. Où trouve-t'on dans l'Ecriture que cette soumission aux Superieurs justifiera les fautes qu'ils nous ont fait commettre, en déferant à leurs commandemens ? Ne dit-elle pas au contraire *que la verité* a *nous delivrera ? que si un aveugle en* b *conduit un autre, ils tomberont tous deux dans le precipice ?* Les Apôtres crurent ils devoir déferer à la défense que les Princes des Prêtres qui étoient revêtus d'une autorité dont Jesus-Christ avoit recommandé le respect, leur avoient faite *de parler* c *en quelque maniere que ce fût ni d'enseigner au nom de Jesus ?* Et lors qu'ils furent repris de cette pretenduë desobeïssance, ne répondirent-ils

a *Veritas liberabit vos.* Joan. 8. 32.
b *Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* Matth. 15. 14.
c Act. 5. 28.

pas, *Il faut plûtôt* a *obeïr à Dieu qu'aux hommes?* Mais sans alleguer icy ni l'exemple des Apôtres ni celuy de tant de Saints qui ont mieux connu que Mr Polet les justes bornes de l'obéïssance qu'on doit aux Superieurs, il suffit de representer à V. E. que dans des Dioceses où des Evêques font un point de foy d'une chose que V. E. regarde comme fausse, il faudroit la signer ou tomber dans la desobéïssance qu'on nous reproche.

C'est à V. E. Monseigneur, à regler le zéle de Mr Polet, qui sous pretexte de nous instruire d'une verité pour la défense de laquelle nous serions prêtes de tout souffrir, donne atteinte sans le vouloir à une autre verité clairement contenuë dans l'Ecriture Sainte, & qui nous est également proposée par le Saint Esprit pour nôtre instruction, & pour regle de nôtre conduite.

Après une justification si étenduë de la conduite que nous avons tenuë dans les affaires presentes, nous esperons que V. E. connoîtra clairement que nos sentimens sont tres conformes à ceux de l'Eglise, & que nous portons nôtre obéïssance & nôtre soumission à ses Decisions aussi loin que cette sainte Mere le desire. Nous avons donc cette confiance, Monseigneur, que bien loin de lancer sur nous les anathémes de l'Eglise pour punir une pretenduë desobéïssance; vous reprendrez à nôtre égard les sentimens d'un pere plein de bonté, & que touché de l'état où nous sommes, vous apporterez un prompt remede à nos maux.

Ce consideré, MONSEIGNEUR, il plaise à V. E. agréer pour nôtre Confesseur l'un des deux Ecclesiastiques que nous luy

a *Obedire oportet Deo magis quam hominibus. Ibid.* 29.

ni devant les hommes, nous ne pou-
soûtenir plus long-tems ce qui pour-
nous faire craindre que V. E. ne conser-
encore quelques-unes des impressions
a luy lui a données contre nous avec si
e fondement. Enfin, Monseigneur, nous
supplions encore tres-humblement de
mettre une personne pour assister à l'éle-
d'une Abbesse en la maniere accoutu-
C'est, MONSEIGNEUR, la grace que
attendons de la Justice & de la bonté de
. Nous pouvons l'assurer que rien ne sera
ble de diminuer nôtre profond respect
Elle, & que nous ne cesserons jamais
rir à Dieu nos prieres pour sa conserva-
Ainsi *signé*,
r LOUISE de sainte Anastasie Prieure.
r Anne Julie de Ste Sincletique Souprieu-
Sœur Marie de Ste Catherine, Celeriere.
r Marie de Ste Euphrasie. Sœur Anne de
Cecile. Sœur Jeanne de Ste Apolline.
r Marie Michelle de Ste Catherine. Sœur
içoise Madeleine de Ste Ide. Sœur Anne
re Ringarde. Sœur Marie de Ste Anne

LETRE QUE Mr. GRENET Curé de S. Benoît & Superieur du Monastere de Port-Royal des Champs écrivit avant que de mourir, à Mr. de Harlay Archevêque de Paris.

JE sens l'heure qui s'approche où il me faut aller rendre compte à Dieu de toute ma vie, & il me semble que j'entens déja la voix qui me dit : *Redde rationem villicationis tuæ ; non enim poteris amplius villicare.* Il faut que je rende compte au Seigneur de tout ce que j'ay reçû de lui, & pour me mettre en état de le faire je croi, Monseigneur, que je dois vous rendre compte d'une portion de vôtre troupeau que le souverain Pasteur a confié par vous à mes soins quoique indigne que j'en fusse. J'ai disposé le plus chrétiennement que j'ai pû des choses dont je pouvois disposer afin que je n'aye plus qu'à m'humilier devant Dieu, & à lui demander pardon de toutes les fautes que j'ay commises dans l'administration du bien qu'il m'avoit donné à gouverner. J'ay laissé ma Cure entre les mains d'un Ecclesiastique qui m'a aidé depuis long-temps à en supporter le poids, & que j'ay reconnû pour un digne ouvrier de la vigne du Seigneur. J'ay ordonné en la meilleure maniere que j'ay crû le devoir faire du bien temporel que j'avois entre les mains, & il ne me reste plus qu'une chose dont je ne puis disposer ; mais de laquelle je ne laisse pas de devoir rendre compte à Dieu, & à vous en la remettant entre ses mains & entre les vôtres, puisque c'est par vos mains que je l'avois

nouvelle à laquelle je souhaite que n'ayez aucune part, & je croirois y en moi-même si étant sur le point de pa- devant le souverain Juge de tous les es, je ne vous disois pas encore une vant que de mourir ce que je sçais, que j'ay pris plusieurs fois la liberté is dire de l'innocence & de la vertu saintes Filles que je vois traitées com- s personnes coupables des plus grands dres & dignes des plus grands châti- Je dois & je crois les connoître autant ersonne, & je me sens une obligation ensable de rendre ce témoignage à la , afin de me rendre favorable le juge- de la verité devant laquelle je m'at- l'être presenté dans peu de jours. C'est t Dieu que je vous parle, Monseigneur, us pouvez bien penser que je ne vou- pas mentir dans un état où il n'y a rien à esperer ni à craindre pour moy le monde, & où il n'y a plus que la à laquelle je puisse prendre interest, qu'il n'y a qu'elle qui me puisse sau-

calomnies qui semblent leur avoir attiré
qui leur est arrivé depuis peu, ou bien t
meraires s'ils les croyent aussi criminell
qu'il faut qu'elles soient pour être trait
comme elles sont en les connoissant aussi p
qu'ils font & sans avoir des preuves autent
ques de ce qu'ils leurs imputent, je le
avec sincerité & comme je le pense ; je
crois pas que dans toute l'Eglise de Die
il y ait un Monastere si bien reglé, &
toutes les Religieuses vivent si saintemen
Je ne crois pas qu'il y ait une Maison
les enfans soient élevez plus chretiennemen
qu'ils l'étoient à Port-Royal, je ne crois p
qu'il y ait dans aucun Convent de Filles
Ecclesiastiques si vertueux, si éclairez & d
gagez de tout interest que ceux qu'on a f
sortir de cette sainte Maison. Je ne dou
pas que si on en connoissoit ce que j'en co
nois, loin de leur défendre de faire des N
vices on n'y voulût aucontraire rétablir
Noviciat de toutes les Religieuses de Fran
Que loin de leur ôter leurs Pensionnaires
ne dût souhaiter qu'elles élevassent tous
enfans, & que loin de chasser leurs Ecc
siastiques on ne desirât que ces vertueux Pr
tres conduisissent la pluspart des Religieus
Ouy, Monseigneur, c'est-là ma pensée, &
ne puis penser autre chose aprés tout ce q
j'ay vû de mes propres yeux dans ce sa
Monastere, & je crois que vous penser
comme moy, si vous sçaviez les choses com
me je les sçay ; ce n'est pas aprés to
Monseigneur, que vous ignoriez l'innocen
de ces bonnes Filles, puisque vous avez tém
gné être content de leur regularité & de l
ducation qu'elles donnent à leurs pensionn
res : Vous m'avez même toûjours témoig
depuis ce temps-là beaucoup de bonté p
elles, & c'est ce qui me donne la confian

'adresser à vous pour les mettre sous vôtre
ction : elle leur est bien duë, Monseigneur,
it vos Filles, vous les devez aimer, c'est
les plus excellentes portions du troupeau
esus Christ vous a confié, vous devez avoir
l'elles, leur innocence vous est connuë, &
êtes leur Juge, vous devez prononcer en
faveur. Elles sont foibles & destituées de
secours, vous avez du credit, & vous êtes
Pasteur, vous devez donc vous employer à
fendre, puisque leur oppression seroit vôtre
e. Elles prient tous les jours pour vous &
is vôtre Visite elles ont redoublé leurs prie-
Vous leur devez amour pour amour, &
pour elles les Puissances auprès desquelles
avez du credit, comme elles prient pour
l'Epoux celeste de leurs ames auprès du-
leur innocence & leur pureté leur donne
nement un grand pouvoir : de qui dis-je,
riez vous qu'elles attendissent sur la terre,
rection dont elles ont besoin, sinon de
qui est leur pere, leur Pasteur, le témoin
r innocence, & leur Juge. Il y a déja plus
mois qu'elles souffrent en silence, & il
e que vous aviez promis au bout de ce
quelque adoucissement, au traitement
es reçoivent, sans qu'on voye pourquoy
ont merité, elles ne parlent point parce
es s'attendent que vous devez parler pour
ce sont des brebis innocentes qui n'ou-
point la bouche pour se deffendre, parce

été pour donner quelque chose aux pre
mouvemens qu'avoit pû produire l'impre
que les calomnies de leurs ennemis avoien
tes, & que vous avez voulu prendre qu
tems, afin de laisser passer l'indignation
trouver les momens favorables pour faire
l'orage & rétablir la tranquillité : Faites
maintenant que vous n'avez que des pensé
paix; justifiez-vous devant toute la terre e
stifiant ces Vierges pures, que vous ne po
laisser accabler sans vous perdre d'honneu
vant Dieu & devant les hommes, en don
lieu de croire ou que vous vous entendez
les ennemis des Saints, ou que vous n'ave
encore assez de courage pour la deffenc
troupeau pour qui Jesus-Christ est mor
pour qui il vous a obligé de mourir. Osera
vous dire que je vous parle plus pour vos
rests que pour ceux de ces bonnes Religie
& pourquoy ne l'oseray-je pas, puisque je
dois aimer comme mon Pasteur, & que ce f
manquer à l'amour & au respect que je
dois, que de ne pas dire une verité qui vou
de la derniere importance. Le bruit court, M
seigneur, que vous travaillez actuelleme
la ruine de Port Royal & que vous appli
toute vôtre êtude à trouver les moyens d
truire ce Monastere. Peut il y avoir rien de
injurieux pour vôtre reputation que ce
heureux bruit qui publie par tout qu'un
que employe tout son esprit à dissperser, à
dre & à exposer à la boucherie un trou
pour le salut duquel il doit donner sa vie
aime Jesus-Christ qui a acheté ce troupea
prix de son sang? A Dieu ne plaise que
permettiez qu'on croye de vous des cho
desavantageuses, démentez ce bruit pernic
Monseigneur, par une protection publiq
celles qu'on dit que vous voulez opprime
seroit la derniere affliction pour moy de

té le pere d'un grand nombre de saintes
que pour les voir livrées à leurs ennemis
luy même qui me les avoit confiées ? Ne
-il, ô mon Dieu ! que je connusse la
la piété, la pureté, la charité de vos
s que pour être témoin de l'injustice
aquelle on les traite comme des coupa-
Falloit-il que leur vertu me donnât pour
oute l'estime & tout l'amour que je sens,
ie mon cœur fût dechiré par la douleur
voir persecutées ? Avez vous voulu, Sci-
, me les confier dans le calme afin que je
fasse dans la tempête, & si on veut croire
uits qui courent à la veille de leur nauf-
Avez-vous voulu que je fusse témoin de
nocence pour les voir perir comme cri-
les, sans pouvoir rien pour leur deffense ?
permetteriez-vous, mon Dieu, que leur
vêque eût part à leur ruine, qu'elles ne
ent mises volontairement entre ses mains
our être livrées par luy entre les mains de
nnemis, qu'un Prelat qui a tant de gran-
alitez les soüille par la plus noire de
les injustices : que les croyant innocen-
ne voulut rien dire pour elles ; & qu'il
au contraire s'appliquer à les perdre
source. Si cela est, Seigneur, tirez moi
tement de ce monde afin que je ne voye
les souffrances d'un chœur de Vierges
regarde comme mes Filles, ni l'injustice
Archevêque que je respecte comme mon
Pardonnez-moy, Monseigneur, ces pa-
ue la douleur m'a comme arrachées avec
olence à laquelle il m'a fallu ceder. Il me
que je suis au même état que Jacob

tes Filles, & que Dieu eût fait par vous écla-
ter leur innocence comme il est dit qu'à l'égard
de Joseph : *Mendaces ostendit qui maculaverunt
illum.* C'est alors que je dirois comme Jacob
il me suffit de sçavoir que mes enfans sont vi-
vans, je moureray avec joye après que mes
yeux ont vû ce grand miracle de la protection
que Dieu donne à ses Elûs. Je m'échape bien
loin en vous écrivant, Monseigneur, mais c'est
de l'abondance de mon cœur que ma plume
vous parle, & il me semble, que je ne puis
mieux faire que de répandre dans vôtre sein
tous les mouvemens de mon ame. Je voudrois
que vous pussiez voir mon cœur à nud, vous y
découvririez les sentimens que je ne puis dire
& que Dieu me donne à vôtre égard. Car il n'y
a ce me semble que la charité qui me puisse
faire craindre pour vous, que vous ne vous ren-
diez responsable de tout le mal qui peut être
fait à ces saintes Religieuses, & souhaiter avec
un desir aussi ardent & aussi sincere que je fais
que vous mettiez vôtre honneur à rétablir ce-
lui de ces humbles Epouses de Jesus Christ qu'il
vous a confiées, parce qu'étant Evêque vous
devez être l'ami de l'Epoux. Je le prie de tout
mon cœur de vous donner toutes les lumieres
& toute la force necessaire pour ne rien faire
dont vous puissiez être condamné dans son Ju-
gement. Il m'y appelle le premier. Vous y vien-
drez après moy, Monseigneur, & nous répon-
drons tous deux devant son Tribunal, de ce
Monastere dont nous avons eû soin : dans ce
peu de momens qui me restent pour me dispo-
ser à ce compte terrible que j'auray à rendre,
j'implore pendant qu'il en est encore tems la
misericorde de Dieu, afin qu'il me pardonne
toutes les fautes que j'ay commises dans l'ad-
ministration de cette Maison ; & parce que
c'est de vous que j'ay reçû l'ordre de l'admini-
strer, je vous demande aussi pardon à vous-mê-

lonſcigneur, de ce qu'il peut y avoir eû
:eglé dans ma conduite. Je crains de ne
ıvoir pas repreſenté aſſez fortement l'in-
ce de ces chaſtes Vierges, & la malice de
:nnemis. C'éſt pour réparer cette faute
: ne veux point mourir ſans mettre ſous
protection ces pauvres perſecutées, à la
leſquelles je voudrois que ma mort pût
. Je ne vous recommande, Monſeigneur,
elles que Jeſus Chriſt vous recommande
nême, ce n'eſt ni pour leur procurer un
rs qui ne leur ſoit pas dû, car que ne leur
;-vous pas? Ni pour vous avertir de vô-
:voir, car que peut-on vous apprendre ſur
jet? Mais c'eſt pour ſatisfaire moy-même
en, & pour réparer les fautes que ma foi-
m'a fait commettre à cet égard. Je crains
ıgemens de Dieu, & c'eſt cette crainte qui
it vous parler de la ſorte. Il faut ſceller la
: ma vie par le témoignage que je dois à la
; & ſi Dieu me fait miſericorde dans l'é-
é, ie le prieray pour vous, Monſeigneur,
vous donne la même crainte de ſes iuge-
, afin que vous employez le reſte de vos
à meriter par la protection que vous don-
à la verité même, qui doit être la ſeule
de toute nôtre conduite, ſur laquelle nous
s tous iugez, & de laquelle ſeule nous de-
attendre nôtre ſalut. C'eſt pour elle que
:ns la liberté de vous écrire, en vous écri-
pour les Religieuſes de Port-Royal, parce
e ſuis perſuadé que c'eſt la verité & la iu-
qu'on perſecute en les perſecutant. Je ne
vous ſouhaiter une plus glorieuſe qualité
elle de protecteur de la verité & de la iu-
:& c'eſt par ce ſouhait plus que par toute
choſe que je puis vous témoigner que ie
s, Monſeigneur, Vôtre tres-humble, &c.
GRENET.

EPITAPHE
de Monsieur Grenet.

ICy repose le Corps de Messire Claude Grenet, Prêtre, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, ancien Curé de S. Benoist à Paris, & Superieur de ce Monastere. Dieu qui l'avoit choisi pour travailler au salut des ames, luy inspira d'exercer ce ministere dans les Hôpitaux, dans les Prisons, & dans les Missions de la Campagne long-temps avant qu'il fût revêtu de la Charge de Pasteur. Cette nouvelle dignité qu'il a toûjours regardée avec crainte & tremblement ne servit qu'à augmenter sa pieté envers Dieu, & son zele pour les ames qui luy furent confiées pendant l'espace de trente huit années qu'il a travaillé à les former à Jesus-Christ, ayant toûjours étudié la science du salut. Jamais doctrine ne fut plus pure ni plus sainte que celle qu'il leur enseigna: & comme il étoit ennemi de la nouveauté, il joignit à la droiture & à la simplicité de son cœur un attachement inviolable à la Hierarchie de l'Eglise. Ce fut dans cet esprit que quatre ans avant que de mourir il fit choix d'un successeur, ou conformément aux Regles de l'Eglise, la chair & le sang n'eurent aucune part, ne lui étant connu que par l'épreuve qu'il en avoit faite pendant l'espace de treize ans en qualité de son Vicaire; mais en se dépoüillant de cette charge, il n'abandonna pas le soin de cette Maison pour laquelle il a conservé des entrailles de pere pendant quinze ans entiers. La mort même ne fut pas capable de l'en separer, puis qu'aprés avoir donné son ame à Dieu, il pria les Epouses de Jesus Christ qui la composent de recevoir son Corps pour y être inhumé & y attendre avec elles l'heureux moment de sa resurrection. Il mourut aprés quarante jours de maladie, plein de foy & de bonnes œuvres, le 15. May 1684. âgé de 79. ans. Priez Dieu pour le repos de son Ame.

Il repose dans le Cimetiere des Religieuses, au pied des marches de la Croix.

x Religieuses de Port-Royal des hamps.

UIS - ANTOINE DE NOAILLES, la Permission divine Cardinal, Prêtre inte Eglise Romaine, du Titre de Sainte sur la Minerve, Archevêque de Paris, Saint Cloud, Pair de France, Comman- l'Ordre du S. Esprit, sur la Requête à resentée le 10. Octobre de la presente 1707. par les Prieure, Religieuses & unauté de l'Abbaye de Port-Royal des de l'Ordre de Citeaux, tendante à ce ous plût leur laisser la liberté de Nous er leurs Confesseurs ordinaires, se con- tous les Prêtres approuvés pour les Re- s, leur permettre l'usage des Sacremens, mettre quelqu'un pour assister en nôtre l'Election d'une Abbesse, veu le Certi- datte du 21. Mars 1706. du Sieur Ma- , Prêtre, Confesseur ordinaire desdites uses, & mis au bas de nôtre Mandement Septembre 1705 pour la publication

lesdites Religieuses lui ont declaré qu'elles la recevoient avec le respect dû à Sa Sainteté, & à Nous, sans deroger à ce qui s'est fait à leur égard à la Paix de l'Eglise, sous Clement IX. La Lettre que la Mere Elizabeth de Sainte Anne Abbesse dudit Monastere, Nous a écrite ledit jour 21. Mars, pour Nous certifier la reception de ladite Constitution, & de nôtre Mandement avec la susdite clause & restriction. Autre Lettre du 20. Juillet 1706. par laquelle les Prieure & Religieuses Nous marquent que quoique le Sieur Gilbert leur Superieur & nôtre Vicaire General leur ait eté envoyé de nôtre part pour les exhorter à recevoir ladite Constitution purement & simplement, sans exception ni restriction quelconque; cépendant elles ne peuvent en conscience la recevoir sans l'exception & restriction susdite. Lettre du 30. Janvier 1707. par laquelle lesdites Prieure & Religieuses paroissent toûjours dans la même disposition. Le Bref de Clement IX. du 19. Janvier 1669. L'ordonnance de Monseigneur de Perefixe, un de nos Prédecesseurs du 15. Février 1669. Le Procés verbal de Visite fait par le Sieur Vivant Docteur de Sorbonne Penitencier de nôtre Eglise de Paris & nôtre Vicaire General, que nous avons commis pour visiter ledit Monastere tant au spirituel qu'au temporel, qui a representé fortement ausdites Religieuses, que si elles ne joignent à leur pureté, à leurs mortifications, & aux autres vertus de leur état, qu'elles pratiquent exactement, une obéïssance parfaite & une soumission sincere à la Doctrine de l'Eglise, leurs lampes se trouveront éteintes à l'arrivée de l'Epoux, elles n'entreront point avec lui aux nôces, & la porte leur sera fermée. Oüy le Rapport du Sieur Polet Vicaire de Saint Nicolas du Chardonnet, que nous avons envoyé plusieurs fois audit Monastere pour continuer les exhorta-

ions reiterées par ledit Sieur Polet,
Prieure & Religieuses persistent dans
tance, & que par un aveuglement de-
, elles croyent ne pouvoir en conscien-
s offenser Dieu obéïr à ceux qu'il leur
lui-même pour conduire leurs con-
L'Acte Capitulaire desdites Religieu-
ommunauté du 9. Novembre, signifié
jour audit Sieur Polet par Jean Bap-
quet Sergent en l'Amirauté generale de
resident à Chevreuse, par lequel Acte
Religieuses confirment avec une nou-
niâtreté leur premiere resolution. La
tion de nôtre S. Pere le Pape Clement
16. Juillet 1705. Nôtre Mandement
quence du 13. Septembre 1705.
noissant par toutes ces Pieces, & en
s par les propres actes desdites Reli-
dont tous les termes ne marquent que
ésomption & de l'entêtement, aulieu
milité & de l'obéïssance que leur pro-
demande d'elles, qu'elles refusent toû-
se soûmettre purement & simplement
Constitution, comme ont fait toutes

temeraire & injurieuse au S. Siege, puisq
suppose qu'il y a de la contradiction en
Bref de Clement IX. du 19. Janvier 16
la Constitution de Clement XI. quoi
Pape declare expressement, qu'il y a un
formité parfaite entre ces deux Actes,
ceux qui sont émanez du Siege Apostoli
cette affaire, dont la Bulle est une con
tion ; enfin que sous cette restriction, l
Religieuses cachent des sentimens qui so
nifestement contraires à ladite constitut

Ne pouvant plus esperer que des am
s'appuyent sur leur propre prudence, co
conseil de Salomon, & sont sages à leu
pres yeux, se soûmettent aux lumieres
sagesse de l'Eglise, à qui elles refusent u
mission qu'elles rendent à des Docteu
Dieu ne leur a point donnez, qu'elles n'
que par leur propre choix, & qu'un e
revolte leur fait préferer à leurs Pasteur
times. Aprés avoir epuisé tous les moye
la charité que nous devons à toutes le
confiées à nos soins, nous a inspirez, &
dû inutilement avec toute la patience q
tre Caractere exige de nous, que lesdit
ligieuses rentrassent en elles mêmes.

Le saint Nom de Dieu invoqué, & pri
de plusieurs Theologiens également pi
sçavans, Nous declarons lesdites Prieu
Religieuses contumacées & desobéissan
Constitutions Apostoliques, & comme
incapables de participer aux Sacremens
glise ; Deffendans à tous Prêtres secul
Reguliers, même à ceux qui ont pouv
Nous de Confesser les Religieuses, de le
ministrer aucuns Sacremens jusques à ce
les se soient soumises à ladite Constit
qu'elles l'ayent reçûë purement & simpl
sans exception ny restriction quelcon
sans une permission expresse de Nous
écrit.

Declarons de plus lesdites Religieuses incapables de Voix active & passive dans les élections, leur faisons déffense expresse de s'assembler pour élire une Abbesse, & Voulons que nôtre presente Ordonnance soit executée sous peine d'excommunication. Donné à Paris dans nôtre Palais Archiepiscopal, le 18. de Novembre 1707. Ainsi signé, † Loüis-Antoine Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. Et plus bas, Par son Eminence, Chevalier.

L'AN 1707. le 22. Novembre, j'ay François Bretin, Prêtre, Vicaire de la Paroisse de Magny-l'Essart y demeurant soussigné, signifié & baillé Copie de l'Ordonnance cy-dessus & du present Exploit de Signification d'icelles aux Reverendes Meres Prieure, & Religieuses du Convent de Port-Royal des champs, en parlant pour elles toutes à la Mere Prieure dudit Convént, à ce que du contenu en ladite Ordonnance, elles n'en pretendent cause d'ignorance, & ayent à y satisfaire sur les peines y portées, le tout fait en présence de Julien Escolart Prêtre, demeurant dans ladite Abbaye, & de François Lagneau Bourrelier de la Paroisse de Magny, ainsi signé BRETIN, Prêtre, Vicaire de Magny, Commis de son Eminence, Julien Escolart Prêtre, François Lagneau.

AD MONASTERIUM SACRARUM DEO VIRGINUM A PORTU-REGALI DICTARUM.

Ode.

VExatas odiis, quas retines ſinu,
Illis cura fuit candida veritas;
O Portus ſacer! ingens
Exemplum patientiæ.

Doctis ſeu pavidè jura tuentibus
Recti, ſive animo deficientibus
Inter Magnanimæ ſtant
Hoſtes, non timidæ mori.

Quid Sponſas Thalamis immeritas libet
Arcere, inſinuans ſe Deus altius
Almo paſcit amore
Et lapſu tacito beat.

Nec falſa improperans livor atrox nocet
Damnis fama nitet ſplendidior ſuis
Quam ſincera fides &
virtus inclyta conſecrat.

Eheu! quanta hodiè deſtruitur domus
Fruſtra, nam manet hic triſtius exules
Æternum ſtabilis quæ
Cœlo non violabitur.

Terris ſi rideat pulſa nimis diu
Lex, & deſita pax, ſpretáque ſanctitas
Quali clare triumpho
Portus jam celebraberis.



GEMISSEMENT D'UNE AME VIVEMENT TOUCHÉE

De la Destruction du saint Monastere de Port-Royal des Champs.

Par Jean Baptiste Le Sesne d'Etemare Prêtre.

I.

C'est à Dieu seul qu'il est permis de se plaindre de ce qu'on persecute avec tant de rigueur & d'injustice une petite troupe de Vierges, uniquement occupées à le louer & à lui plaire.



SOUFFREZ, Seigneur, qui êtes le Dieu de toute consolation, que je pleure dans votre sein, & que je répande mon ame en votre presence. A qui irai-je, sinon à vous, pour me plaindre de l'excès de ma douleur ? Ce seroit en vain que je m'adresserois aux hommes : tout accès m'est fermé auprès d'eux. Je ne ferois que m'attirer un surcroît d'affliction, si j'entreprenois de me plaindre devant eux de celle qui

m'accable. Ils étoufferoient ma voix dans ma bouche; & peut-être, helas! qu'ils condamneront encore ces gemissemens que mon cœur pousse devant vous, s'ils arrivent jamais jusqu'a leurs oreilles.

Mais, Seigneur, vous êtes seul maître de mon cœur; nulle créature n'en pourra jamais étouffer la voix; & quand ma bouche seroit réduite au silence, je sçai que vous écouterez toujours les clameurs saintes que votre Esprit voudra bien former dans moi d'une maniere ineffable.

Je crie donc vers vous aujourd'hui, & j'ai une ferme confiance que c'est par votre Esprit que je crie. Pourquoi, ô Dieu, qui aimez la Justice, & qui haïssez l'iniquité, vos Vierges sont-elles persécutées & couvertes d'opprobres?

Pourquoi les Epouses de votre Fils sont-elles abandonnées en proye à la malice de vos ennemis? Pourquoi ce qu'il y avoit de plus précieux dans votre Troupeau est-il dispersé comme si le Pasteur étoit encore frappé & retombé entre les mains des pecheurs? Ne les aviez-vous pas vous-même conduites dans la solitude, pour en faire une societé sainte & toute consacrée à votre culte?

II.

Etat de Port-Royal des Champs, avant la premiere persécution.

Souvenez-vous, Seigneur, de vos anciennes miséricordes. Souvenez-vous que c'est dans ce sacré desert que vous avez fait éclater la gloire de votre grace avec une magnificence, qui rapelloit dans l'esprit de ceux qui vous aiment, ces tems heureux qui don-

:e qui m'afflige, je ne puis oublier des
:es qui demandent de moi une reconnoiss
:e éternelle.

ombien donc, Seigneur, cette image du
nier état de votre Eglise étoit-elle expri
dans cette Troupe sacrée que vous aviez
nblée de votre propre main? On y voyoit
e l'ancienne splendeur de votre Epouse,
ireté de sa foi, la ferveur de sa pieté, sa
évérance dans la priere, l'ardeur de sa
ité, sa pauvreté & son desinteressement,
ortification & sa penitence: enfin tout ce
tendoit ce grand ouvrage si accompli à
yeux, lorsqu'il sortit au commencement
a main de votre grace & de votre puiss
e.

otre verité brilloit dans ce sejour heu-
x, & rien n'en obscurcissoit l'éclat, rien
affoiblissoit l'efficace. C'est-là que loin
umulte du siécle, elle parloit sans être
rrompue à des esprits qui n'étoient at-
ifs qu'à sa voix, & remplissoit des cœurs
n'étoient ouverts que pour elle. La me-
tion de votre parole que vous nous avez

superstition s'efforcent d'introduire dans tous les tems. On y rappelloit tout aux anciennes Regles. On y imposoit silence aux sens & à la raison corrompue, enfin vous seul, ô mon Dieu, y parliez, parce qu'on ne vouloit entendre que vous.

Combien de lumieres sont sorties de cette sainte Vallée? Elles ont éclairé votre Eglise, & fait une de ses consolations les plus sensibles dans ces tristes jours, où elle a vû naître, même dans son sein, tant de monstres d'erreur & de ministres de la puissance des tenebres. De-là partoient ces coups imprévus, si terribles à l'heresie, qui l'abbatoient même avant qu'elle pût appercevoir la main qui l'avoit frappée; car aucun de ces genereux défenseurs de votre Verité, Seigneur, ne se glorifioit dans son propre bras; ils vous rendoient tous à vous seul la gloire de leurs combats & de leurs victoires. De-là couloient ces fleuves de science (a) qui renversoient tout ce qu'une foule de faux Docteurs s'efforçoient d'établir, & qui purifioient les cœurs de vos enfans souillez par les impressions d'une morale plus corrompue que celle du Paganisme. De-là, enfin, sortoient tant de voix éclatantes, qui retentissent encore aujourd'hui aux oreilles qui sont dignes de les entendre, qui annonçoient l'avenement de votre regne, qui enseignoient les voyes sûres de la penitence, & exhortoient puissamment les pecheurs à y marcher. (b) *La voix de celui qui crie dans le desert: préparez la voye*

a Flumina librorum mundum effluxere per omnem
Quæ mites humilesque bibunt.

S. Prosper. Proëm. de ingr. cap. 3.

b Vox clamantis in deserto: parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.

du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

Vos Prêtres, Seigneur, s'appliquoient ainsi dans leur solitude à la dispensation de votre parole; mais ils n'auroient rempli qu'une partie de leur ministere, s'ils n'avoient fait de la Priere une de leurs premieres occupations. Ils prioient donc; mais dans ce saint exercice, ils appelloient à leur secours leurs saintes Sœurs, ces Vierges si pures, qui étoient aussi leurs filles en votre Fils notre Seigneur; & alors on voyoit avec une consolation, dont votre Esprit étoit la source, ce qu'avoit vû autrefois Jerusalem, lorsque votre Eglise composée des Apôtres, des Disciples, & des saintes Femmes, perseveroit dans un même esprit en Priere. (*a*) *Ils perseveroient tous dans un même esprit avec les femmes.*

Le sacrifice de notre salut les rassembloit tous en une même heure tous les jours: & vous le sçavez, Seigneur, que ce Sacrifice étoit toujours consumé par le feu, (*b*) & que tous ces cœurs embrasez de votre amour ne formoient tous en votre Fils qu'un même Prêtre & une même Victime. Avec quel respect & quelle sainte frayeur se presentoient-ils devant le Trône où votre Majesté réside en terre? Vous paroissiez habiter dans ce desert d'une maniere singuliere; on sentoit là, plus qu'ailleurs, le Dieu de Sion; une vertu divine remplissoit ce saint lieu; on y étoit saisi d'une crainte mêlée d'amour; on respectoit jusqu'au seuil de cette sainte Maison; dès qu'on appercevoit l'Autel, le corps & l'esprit se prosternoient en même tems devant l'Agneau; tout trembloit en sa présen-

a Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus. Act. 1. 14.

b Sacrificia consumta sunt igne quotidie. Eccl. 45. 17.

trouver dans les marques de la pauvreté même qui fait leur gloire.

Aussi ignoroit-on dans ce saint Monastere, l'art de mettre à prix ce qui est un don de votre misericorde, de rendre des ames sacrileges avant que de vous les consacrer pour Epouses, & coupables contre le sacré vœu de la pauvreté religieuse, avant même que d'en avoir fait une profession solemnelle. Il ne falloit point de richesses pour pouvoir acquerir le titre de Pauvre Evangelique. Ce n'étoit pas non plus la faveur ou le credit qui ouvroient l'entrée dans cette sainte Retraite : le merite seul tenoit lieu de tout.

Avec quelle religion y gardoit-on la sainte loi de l'obéissance ? C'étoit l'amour qui obéissoit, comme c'étoit aussi l'amour qui faisoit le commandement.

Quelle horreur y avoit-on du siecle dont on s'étoit éloigné encore plus par la disposition du cœur que par la distance des lieux ? Tous ces noms vains & superbes, qui se sont introduits jusques dans les Cloîtres, étoient entierement bannis de celui-ci ; on n'y connoissoit que vous, ô mon Dieu, pour Maître & pour Seigneur ; & les noms si aimables de Frere & de Sœur étoient les seuls titres où l'on mettoit sa gloire.

Leur vie étoit toute cachée en vous, elles étoient mortes à l'égard de tout le reste ; & si une juste necessité les obligeoit de paroître devant les hommes, ce n'étoit jamais que sous le voile sacré qui étoit le symbole de leur mort au siecle, & la marque de la puissance du celeste Epoux pour qui elles vivoient.

Les momens que la Priere & la Meditation de votre Loi laissoient vuides, étoient

roles pour combattre les ennemis du Corps & du Sang de votre Fils, vous y formiez aussi une sainte Compagnie de Vierges remplie de votre amour, & que vous engagiez par une loi nouvelle à réparer par des hommages continuels, les outrages que ce grand mystere recevoit tous les jours de l'heresie.

Oui, mon Dieu, ces chastes Amantes étoient dignes de tenir à vos pieds la place de l'Eglise votre Epouse, & de partager en son nom avec votre Fils bien-aimé les opprobres dont il se voit encore couvert dans l'état de sa gloire. Votre grace en avoit fait des adoratrices en esprit & en verité. Vous aimez des cœurs purs & dégagez de toutes les affections de la terre; vous vous approchez des pauvres & des humbles, & vous mettez votre complaisance dans les ames qui portent le caractere des souffrances & de la mort de votre Fils, en qui seul nous pouvons plaire à vos yeux. (*a*) Vos Vierges, Seigneur, n'étoient toutes, comme vos premiers Disciples, qu'un cœur & qu'une ame. Aucune ne consideroit ce qui étoit accordé à ses besoins, comme étant à elle en particulier, mais toutes choses étoient communes entre elles. L'esprit de pauvreté paroissoit jusques dans ce qui servoit à votre culte; on sçavoit combien vous avez horreur du pauvre qui veut paroître superbe; on auroit crû cesser d'être religieux en devenant magnifique dans la Religion même, & l'on jugeoit que l'ornement le plus precieux d'un Temple, où des pauvres s'assemblent pour prier, doit se

a Multitudinis autem credentium erat cor unum, & anima una; nec quisquam eorum, quæ possidebat aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia. Act. 4. 32.

Peres & les premiers Disciples de votre Evangile ; ils se seroient sentis doucement ramenez à leur origine, & puissamment excitez à ne pas dégenerer de l'ancienne sainteté de leur Religion ; ils auroient eu en tout tems devant les yeux une image racourcie, mais vive & achevée, de tout ce qu'il y avoit eu de plus parfait dans tous les siecles. Ils n'auroient plus trouvé impossible ce qu'ils auroient vû pratiquer avec tant de zele & de joye, & du fond de ce desert vous leur auriez fait, Seigneur, sans cesse entendre une voix semblable à celle qui encourageoit autrefois Augustin à embrasser la vertu, laquelle s'étoit montrée à lui avec une multitude de Saints qu'elle avoit autour d'elle, & (a) où il voyoit des personnes de tout age, des enfans, des jeunes gens, des veuves venerables par leur grand âge, & des Vierges qui avoient vieilli dans la chasteté. Quoi, auriez-vous dit, en nous montrant de pareils models, ne pourrez-vous pas ce qui est possible à tant d'autres de tout âge & de tout sexe?

Ah ! Seigneur, pourquoi nous avez-vous refusé un secours si puissant & si necessaire à notre foiblesse ? Pourquoi avez-vous souffert qu'on dissipat ceux que vous aviez si heureusement assemblez ? Vous les avez frappez, mais les coups sont retombez sur nous ; leur épreuve est devenue notre supplice ; ils ont été trouvez dignes de souffrir pour le nom de votre Fils JESUS, & pour la gloire

(a) Ibi tot pueri & puellæ, ibi juventus multa & omnis ætas, & graves viduæ, & virgines anus ; & in omnibus ipsa continentia nequaquam sterilis, sed fecunda mater filiorum gaudiorum de marito te Domine.... Tu non poteris, quod isti & quod istæ. L. 8. Conf. c. 11.

de sa grace ; nous avons recueillis nous seuls tout ce que leurs opprobres avoient d'humiliant & de triste, & nous comprenons aujourd'hui avec douleur, que (*a*) s'ils étoient du nombre de ceux dont tout le monde n'étoit pas digne, nous faisions partie de ce monde qui ne meritoit pas de les posseder.

Pardonnez-moi, mon Dieu, ma douleur est vive. Vous me faites sentir ce qui doit toucher les plus insensibles. Je répands devant vous un cœur affligé. Je ne puis me plaindre qu'à vous ; ne vous lassez donc pas par la longueur de ma Priere, ô vous qui n'êtes pas un homme pour vous lasser, mais mon Dieu, qui aimez à être prié, & à entendre les cris redoublez de ceux qui vous invoquent dans l'affliction. Je vois la verge qui nous frappe ; mais j'apperçois aussi la main invisible qui la meut : l'homme n'est rien, grand Dieu, & son bras se sechera comme l'herbe. Il sera reduit en poudre dès que vous aurez retiré de lui votre esprit de vie.

Pourquoi donc, Dieu des vengeances, avez-vous mis en oubli votre heritage? Pourquoi avez-vous permis que l'on exterminât vos Saints & vos Amis ? Ces Prêtres qui étoient la sagesse de votre Peuple, ont été rejettez & foulez aux pieds comme un sel affadi ; & ces Vierges si pures & si innocentes, après avoir perdu leurs peres & leurs guides, combien ont-elles éprouvé d'afflictions differentes & très-penibles ! Ces tristes jours sont passez ; mais le souvenir qui en demeurera gravé dans mon cœur, rend ma douleur toujours nouvelle. Je vois encore

a Quibus dignus non erat mundus. Heb. 11. 38.

(a) la plus ſaine partie de vos Epouſes enlevée & ſeparée des autres. On les diſperſe, on les écarte, on les pourſuit avec fureur, on convertit pour elles en priſon, des demeures & des aziles de ſainteté, & on leur fait trouver dans des perſonnes, qu'une même Profeſſion avoit renduës leurs Sœurs, des miniſtres de la haine implacable de leurs ennemis. Je vois enſuite les Nations profanes dans le lieu ſaint, duquel vous leur aviez interdit l'entrée. Je vois vos Epouſes captives dans leur propre demeure, & abandonnées entre les mains d'une troupe armée. Je vois l'horreur & le trouble dans ce ſejour, où regnoient auparavant l'ordre & la paix. Helas ! combien l'ennemi a-t'il commis d'injuſtices & de profanations dans le Sanctuaire ! Il a oſé prendre dans ſes mains votre propre foudre, ces armes que vous avez données à votre Egliſe, & il l'a priſe pour frapper des têtes innocentes. Il a arraché de la bouche de vos enfans, le pain qui n'étoit deſtiné que pour eux. Le Juſte a été confondu avec le pecheur, & le Saint avec l'infidele. O Dieu, peu s'en eſt fallu que les corps morts de vos Saints n'ayent été expoſez pour ſervir de nourriture aux oiſeaux du Ciel, & devenir la proye des bêtes de la terre ; & que le tombeau du Payen & de l'Idolâtre n'ait été la demeure de ces membres ſacrez, qui doivent être un jour

a Le 26. du mois d'Août de l'année 1664. M. de Perefixe Archevêque de Paris, fit enlever l'Abbeſſe, la Prieure, & les principales de la Communauté, toutes au nombre de douze, & les fit mettre en differens Monaſteres, où on les reſſerra comme de veritables priſonnieres, à qui on ne laiſſe aucune liberté, pas même celle de voir leurs Parens.

: Corps de votre Fils glorieux, & bril-
:rnellement à vos yeux dans le Temple
:re gloire ! !
là, mon Dieu, une partie de ce que
irent vos Epouses, dans cette premiere
:igoureuse épreuve que vous fîtes de
delité & de leur vertu. Mais enfin vous
iandates aux vents & à la mer; & la
:te cessa.

IV.

*endue aux Religieuses de Port-Royal, par
torité du Pape Clement IX. & troublée
ensuite par leurs ennemis.*

Jaire des plus saints Evêques de votre
:glise, * se trouvant eux-mêmes cou-
; de ce qui rendoit vos Epouses crimi-
, non devant vous, Seigneur, mais
eux de leurs injustes persecuteurs, sou-
par un grand nombre d'autres Pasteurs
:me Ordre, *a* défendirent avec un zele
courage Apostolique, une cause qui
'arut à tous celle de toute votre Egli-
: Successeur de Pierre * reconnut l'in-
ce de ses Freres & celle de vos Vier-
es releva de l'opprobre que leur avoit
l'amour de la Verité & de la Justice,
le cours de la malice des Auteurs du
le, & rendit la paix aux enfans de la
nême.

* Messieurs d'Alet, de Pamiers, d'Angers, de Beauvais.

a Les dix-neuf Evêques

* Clément IX

'endant l'ennemi de la paix, le calom-
r de vos Saints, ne fut lié que pour
ns. Bien-tôt après il recommença à
:r en rugissant autour du saint Desert,
iercher une entrée pour pouvoir de-
vos brebis. Aussi ne jouissoient-elles
tremblant de la paix que vous leur

aviez accordée, & elles se preparoient tous les jours à souffrir de nouvelles attaques de la part d'un ennemi qui ne pouvoit trouver de repos que dans leur ruine entiere. En vain votre Eglise les avoit-elle déclarées innocentes, le crime que l'envie trouvoit en elles, subsistoit toujours à ses yeux. Elles furent enfin jugées indignes de vivre. (a) *Venez*, se dirent leurs ennemis les uns aux autres, *& que leur nom soit desormais enseveli dans un oubli éternel.*

Exod. 10.

Mais il fallut executer avec sagesse un dessein si plein de malice. (b) Je me souviens ici, ô mon Dieu, de ce que l'Egypte fit autrefois pour faire perir votre Peuple, & pour en éteindre jusqu'au nom. Helas! que d'enfans submergez dans le Nil par l'ordre de Pharaon! Ce n'étoit pas ici, il est vrai, un Pharaon, qui donnoit l'ordre injuste, & qui laissoit perir dans le siecle tant d'ames qui auroient trouvé dans votre solitude un port assuré de salut. Le Prince que vous avez donné à votre peuple, ne trouva jamais dans son cœur une malice si indigne du Fils aîné de votre Eglise, & qui fait le caractere d'un endurci & d'un reprouvé. Mais il étoit seduit par ces faux sages, qui se sont emparez de sa confiance; par ces maîtres d'erreurs, dont vos serviteurs avoient découvert les illusions & les mensonges; & qui confondus par la Doctrine des Peres, ne pouvoient

a Venite & disperdamus eos de gente, & non memoretur nomen Israël ultra. PSALM. 12. 4.

b Ceci a rapport aux ordres que François de Harlay Archevêque de Paris, porta à Port-Royal des Champs en 1679. pour faire sortir toutes les Pensionnaires & toutes les personnes qui y étoient retirées, & pour défendre d'y recevoir des Novices. Voyez l'Histoire abregée de l'Abbaye de Port-Royal, page 36.

ir dans les Enfans une sainteté qui é-
ıne censure vivante & continuelle du
ıement & de la corruption de leur mo.-
Ils avoient le pouvoir en main, pour
r & détruire tout ce qui paroissoit con-
à leurs desseins; ils sçurent profiter de
ıtage, & par un horrible sacrilege, ils
:virent du bras de votre Christ & de
Oint, pour humilier & abbatre ce qui
t un des plus précieux ornemens de vo-
glise. Ils rendirent donc sterile cette
ıité qui auroit été si feconde; mais ils
loient encore, & leur cruelle fureur
peu satisfaite d'elle-même. Ils appre-
ıient que des jours plus heureux ne
ssent tous leurs desseins. Cette petite
ɔe subsistoit trop long-tems : des jours
ls desiroient de voir la fin, paroissoient
longer à l'excès, & lassoient leur at-
. Il fallut prévenir une mort trop lente
p tardive, & consommer enfin le my-
l'iniquité.
ccasion étoit favorable. Tout secon-
la funeste conjuration formée depuis
:ems, pour dissiper, ô mon Dieu, votre
Troupeau. Il n'y avoit plus de ces an-
Pasteurs qui auroient élevé leur voix
: les ravisseurs. Le parti de l'injustice
it seul, & pouvoit tout oser sans crain-
: pretexte specieux de zele couvroit
sion. Et pour surcroit de douleur, les
s Vierges étoient en butte à la contra-
n de leurs propres Sœurs, * & les en-
'une même Mere combattoient con-
es. Quoi! encore de nos jours, Esaü
pté pour peu de laisser à Jacob la pre-
benediction, les promesses, les biens
s, & n'a pensé qu'à contenter son avi-

* I Religieuses de Por Royal Paris.

dité & la faim dont il étoit pressé, & où il s'étoit lui-même réduit! C'est ainsi, ô mon Dieu, que vous nous tracez encore une image du choix tout gratuit que votre grace fait de vos Elûs. N'étoient-elle pas les unes & les autres nées du même sein? N'avoient-elles pas toutes joui au commencement des mêmes avantages? Quel partage? Quelle difference où tout paroissoit d'abord si égal & si uniforme? Mais celles qui étoient heritieres des vrais biens, devoient l'être aussi des persecutions & des souffrances. Tout ce qui étoit promis aux vrais Enfans d'Abraham s'est accompli en leurs personnes.

Le jour est enfin venu, où par la malice même de ceux qui vous resistent, vous avez executé *ce que votre Conseil éternel & votre puissance avoient ordonné devoir être fait.* Ce jour est donc enfin venu de disperser vos brebis, & vous qui êtes le Pasteur d'Israël, vous avez paru vous endormir en ce moment, parce que c'étoit l'heure de la puissance des tenebres.

Act. 4. 28.

(*a*) Des hommes envoyez pour une execution si impie, viennent enlever vos Epouses; on les arrache de ces Autels où leurs ames étoient toutes colées devant vous; on les tire de ce Sanctuaire où elles vous offroient le sacrifice perpetuel de leurs louanges; on separe cruellement des cœurs qui s'étoient comme fondus les uns dans les autres par la tendresse de leur charité; on les transporte dans des terres étrangeres; on les place dans les lieux qu'on juge les plus éloignez de toute consolation.

a M. d'Argenson a été envoyé avec une troupe d'Archers pour enlever les Religieuses, & les disperser en differens lieux. Voyez l'Histoire abregée de l'Abbaye de Port-Royal, page 58. & les suivantes.

Tout est donc accompli, ô mon Dieu. L'innocence est opprimée, & l'iniquité triomphe. Mais helas! ce qui est le comble de la désolation, les justes périssent, & personne n'y fait reflexion en lui-même. O mon Dieu, où sont ces anciens Protecteurs des Vierges, ces Peres des orphelins, ces défenseurs des veuves? Ils portoient encore plus loin leur zele & leur charité pastorale. Les criminels trouvoient en eux des intercesseurs auprés des Juges; vos Autels & vos Temples étoient des aziles pour les voleurs & les homicides. Et aujourd'hui des Vierges innocentes, dans votre propre Maison, sous les yeux de leur propre Pasteur...... La douleur, ô mon unique Consolateur, étouffe le reste dans ma bouche. Que vous êtes terrible dans vos desseins sur les enfans des hommes! Il est donc vrai que vous les brisez aprés qu'ils se sont élevez; & que le plus haut point de leur gloire met souvent le comble a leur confusion. Pourquoi Pierre (*a*), pendant qu'il sentoit en lui quelqu'ardeur & quelque zele, ne demeuroit-il loin de Jerusalem? Que ne mesuroit-il son amour à son entreprise? Pourquoi s'approchoit-il de si près du Tribunal où son Sauveur étoit accusé, s'il n'étoit pas assez fort pour rompre par sa fermeté les efforts de l'injustice? Et pourquoi enfin s'est-il laissé introduire jusques dans la Cour du Grand-Prêtre, s'il ne sentoit pas sa foi assez bien affermie pour rendre témoignage à la Verité? Vous êtes juste, Seigneur! Qui est entré dans vos conseils pour vous demander

a L'Auteur veut parler de M. le Cardinal de Noailles, qui demeurant à Châlons, n'auroit pas servi d'instrument à la passion des Jesuites, pour détruire une des plus saintes Maisons qui fut dans toute l'Eglise.

raison de votre conduite ? N'est-ce pas, mon Dieu, afin qu'il ne manquât à vos Epouses aucun des traits des souffrances de votre Fils? Ceux qui avoient été ses amis (a) s'éloignerent de lui au tems de ses douleurs ; & il se plaint par son Prophete de ce que le Chef de son Conseil & l'homme de sa confiance étoit entré dans les desseins de ses ennemis, & avoit consenti à leur conjuration impie & sacrilege.

V.

Crime prétendu des Religieuses de Port-Royal.

MAis, ô mon Dieu, quel est donc le crime de vos Epouses ? Hélas ! où seroit-il ce crime ? Ce sont des Filles séduites par l'esprit d'erreur, disent plusieurs, des rebelles à l'autorité des Pasteurs ; d'autres ajoûteront peut-être, des Ennemies du Prince. Dieu éternel, qui pénetrez ce qui est de plus caché & qui connoissez toutes choses avant même qu'elles soient faites, vous sçavez que toutes ces bouches qui s'ouvrent contre vos Saints, ne proferent que des mensonges qu'elles ont malicieusement inventez. Jamais foi ne fut plus pure que celle de ces saintes Vierges : & je ne crains pas, Verité éternelle, à laquelle j'ose parler, d'assurer devant vous, qu'elles sont immuablement attachées à la colonne de votre Eglise, & remplies toutes d'une si ferme confiance en votre grace, que rien ne sera jamais capable de les en separer.

Vous leur avez appris par la bouche de cette Eglise, & elles le confessent avec un cœur plein de sincerité, que (b) la pratique de vos

a Longè fecisti notos meos à me : posuerunt me abominationem sibi. PSALM. 87. 8.

b Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, &

saintes loix n'est point impossible a vos Justes, que votre joug n'a rien de dure ni de pesant, & qu'en nous donnant des préceptes, vous nous avertissez & de faire ce que nous pouvons déja par votre grace, & de demander une grace plus forte pour ce que nous ne pouvons pas encore.

(*a*) Elles reconnoissent que cette grace, cette douceur spirituelle & ineffable de vosre Esprit qui agit en nous, se rend maitresse des volontez les plus rebelles, sans les contraindre ; qu'en les faisant ses captives & ses esclaves, elle ne fait proprement que les rendre plus libres ; que dans cet état de flexibilité & sujet au changement où nous vivons ici bas, elle ne nous ôte jamais le pouvoir de lui resister si nous voulons, & que souvent même elle n'a pas en nous tout l'effet auquel elle nous pousse, se trouvant arrêtée par la resistance d'un cœur moins attiré par ses saintes douceurs que par les faux charmes de la concupiscence.

(*b*) Elles adorent votre Fils Jesus comme le Sauveur & Médiateur de tous les hommes par sa mort & par son sang, & elles invoquent avec une confiance pleine d'amour, ce nom unique, sans lequel nul ne peut étre sauvé. Car jamais, ô mon Dieu, elles ne se sont laissées aller à cette pensée qui anéantit la vertu de la Croix, de croire qu'il y ait eu un peuple qui sans la foi se soit rendu agréable à vos

facere quod possis, & petere quod non possis, & adjuvat ut possis. CONÇ. TRID, SESS. 6. CAP. 11.

a Si quis dixerit liberum hominis arbitrium à Deo motum & excitatum nihil cooperari assentiendo Deo excitanti atque vocanti. . . . neque posse dissentire si velit.... anathema sit. CAN. 4.

b Verùm etsi ille pro omnibus mortuus est, non omnes tamen beneficium mortis ejus recipiunt, sed ii duntaxat quibus meritum passionis ejus communicatur. CAP. 3.

yeux par des œuvres de Justice. (a) C'est dans cette Croix qu'elles mettent toutes leurs esperances & toute leur gloire avec votre Apôtre, & qu'elles trouvent cette vertu divine & toute-puissante, qui seule suffit à tous, mais qui ne sauve proprement que ceux à qui elle est appliquée en les appellant, en les justifiant, & enfin en les glorifiant, selon le decret éternel & tout gratuit par lequel vous leur avez préparé toutes ces misericordes.

Voilà, Seigneur, la foi que vous avez inspirée à vos Epouses; en quoi donc sont-elles rebelles à votre Eglise? Vous sçavez, ô mon Dieu, qu'elles ne le sont, que parce que leurs ennemis le veulent, & qu'il est de leur interêt qu'elles soient trouvées coupables.

On leur commande de croire que cinq erreurs qu'elles abhorrent, sont contenues dans un livre de l'un des plus saints & des plus sçavans Evêques * que votre Eglise ait eu dans les derniers tems. Votre Verité, ô mon Dieu, est la seul regle de nos jugemens: elle seule préside à nos esprits: elle seule a droit de leur donner des loix: elle seule enfin merite d'être écoutée & obéie. Il nous est défendu de metre aucun esprit au dessus des nôtres, ils sont tous de niveau par la dependance necessaire qu'ils ont de vous; & quelque grande que soit la lumiere qu'ils reçoivent de vous, ils ne peuvent jamais devenir cette lumiere qui les éclaire. (b) La vraye lumiere est donc celle qui éclaire tout homme qui vient dans le monde. Votre Fils unique

* M. Jansenius Evêque d'Ypres.

a Erreur des Jesuites dénoncee au S. Siege par Messieurs du Seminaire des Missions Etrangeres, & censurée par la Faculté de Theologie de Paris en 1700.

b Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. Joan. 1. 9.

lui-même, qui par l'être éternel qu'il tient de vous, est avec vous, Pere des lumieres, une seule & même lumiere éternelle, n'a rien selon l'ame sainte, par laquelle il est semblable à nous, qu'il ne reçoive de vous comme de sa lumiere. (*a*) Il ne nous parle qu'après vous avoir écouté; & si ses jugemens sont toujours remplis de verité & de justice, ce n'est que parce qu'il les a entendus prononcer auparavant, & qu'il ne nous enseigne que ce qu'il a appris de vous. En cela vous êtes son Dieu comme vous êtes le notre, le Pere de son Esprit comme vous êtes le Pere (*b*) de tous les autres: Car tout ce qui est créé vous est soumis; & comme tout ce qui doit aimer comme vous aimez, s'il veut éviter le peché; aussi tout ce qui pense, doit penser comme vous, s'il veut éviter le mensonge.

Or votre Verité, mon Dieu, ne se fait entendre à nos esprits que par deux sortes de voyes; ou par une voye qui est au-dessus de la nature, qui n'est autre que la revelation de votre Esprit même connuë par des signes marquez & constans qui portent le caractere de son autorité, ou par une voye commune & naturelle qui est à la portée de tous les hommes, qui consiste dans la lumiere de leur raison, ou dans un témoignage suffisant & non suspect de leurs sens, & de ce qui les avertit du dehors.

C'est votre Eglise, cette Maitresse de toutes les nations, qui nous propose avec une autorité toute divine, ce qu'elle a reçu de vous, tout ce que votre Esprit a revelé pour être

a Sicut audio judico, & judicium meum justum est. JOAN. 5. 30.

b Obtemperabimus Patri spirituum, & vivemus. HEB. 12. 19.

crû de tous. Si donc elle nous commande par cette autorité infaillible, de croire comme une verité revelée que cinq heresies sont enseignées par un certain auteur, je le confesse, mon Dieu, celles que j'appellois fidelles, ne meritent plus ce nom, & je les regarde, selon la parole de votre Fils mon Seigneur, comme l'infidele & le Publicain.

Mais nous avons appris de ce même Fils, que votre Esprit a enseigné à vos Apôtres & à toute votre Eglise dès sa naissance, toutes les veritez que vous proposez à notre foi. Ce n'est point par parties qu'elle a reçu le sacré dépôt; il lui a été confié tout entier; & comme il ne souffre & ne peut souffrir aucune diminution, il ne peut aussi recevoir d'accroissement. Tout ce que votre Fils a appris de vous, Pere des lumieres, source éternelle de toute verité, il l'a enseigné à ses Apôtres; les Apôtres l'ont enseigné à leurs successeurs, & ceux-ci l'ont conservé jusqu'à nous, & le conserveront jusqu'à la fin sans changement & sans alteration. Ce que vos Apôtres n'ont donc point laissé à votre Eglise, ou par les divines Ecritures, ou par une parole vivante transmise depuis eux jusqu'à nous sans interruption, ne peut faire partie du dépôt qu'ils ont reçû de vous, ni par consequent devenir, l'objet de notre foi. * Nous sçaurions ce que vos Apôtres ont ignoré; nous aurions reçû votre Esprit avec plus d'abondance & de plénitude; enfin le mensonge se trouveroit dans la bouche de la Verité même, lorsqu'elle déclare qu'elle a manifesté à ses amis tout ce qu'elle avoit appris de son Pere.

* Voyez Tertull. lib. de Præscript.

Répondez-moi, ô Dieu, qui êtes ma lumiere & mon maître, vos Apôtre ont-ils sçû que

que le Livre qu'on veut aujourd'hui faire condamner à vos Epouses, devoit contenir les erreurs qu'elles condamnent avec votre Eglise ? Y a-t-il qu'elque prophetie de votre Esprit, qui prédise cette évenement, & qui ne nous permette pas d'en douter ? Je sçai par votre parole que votre Eglise est revêtuë de vos armes mêmes, & environnée de votre protection toute-puissante pour détruire toutes les erreurs (*a*) *& toute la hautesse qui s'éleve contre votre science : & pour réduire en servitude tous les esprits, & les soumettre à votre Fils par l'obéissance de la foi.* Mais votre Eglise m'a aussi elle-même appris qu'elle ne m'enseigne que ce qu'elle a appris de vous, & qu'elle le puise auparavant dans les sources sacrées qui lui conservent votre parole. Elle reconnoît par la bouche de ses Peres & de ses Docteurs, que si elle est élevée au-dessus de sa foiblesse naturelle, quand elle nous propose en votre Nom des regles de foi ou de conduite, elle peut ailleurs se laisser surprendre à l'erreur. Elle se glorifie même en cela de son infirmité, (*b*) *afin que la grandeur de votre puissance paroisse en elle avec plus d'éclat*, & qu'on reconnoisse que quand elle prononce des oracles de verité, elle ne les tire pas de son propre fonds, mais que vous les lui mettez vous-même dans la bouche. Elle déteste comme des blasphêmes, des louanges que vous-même ne lui donnez pas ;

a. Nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum, consilia destruentes, & omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, & in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. 2. Cor. 10. 4. 5.

b Ut sublimitas sit virtutis Dei, & non ex nobis. 2. Cor. 4. 7.

elle se mesure sur ce qu'elle est aux yeux de votre Verité, & ne se compare qu'avec elle-même. Elle n'est ni temeraire ni ambitieuse; mais se renfermant dans les bornes du partage que vous lui avez donné, elle ne se glorifie que dans la promesse que vous lui avez faite, de conserver jusqu'au grand jour le dépôt de sa foi, & la doctrine de sa morale. Enfin c'est lui ôter ses vrais privileges, que de lui en attribuer qu'elle n'a point reçus; & rien ne sera plus facile à l'heresie, que de renverser cette colomne de la Verité même, de ruiner son autorité pour la doctrine de la foi & des mœurs, si l'on suppose qu'elle a la même autorité pour ce qui est étranger à cette doctrine. Après cela, mon Dieu, qui écouterons-nous sur la terre? Comment fermerons-nous la bouche aux menteurs? Que leur répondrons-nous, quand nous opposant une foule de témoins sortis du milieu de nous-mêmes, ils nous convaincront que cette Eglise, que nous croyions ne pouvoir jamais se tromper, s'est en effet souvent trompée, en attribuant à des auteurs ou à des Ecrits, des erreurs qui n'étoient ni dans les uns ni dans les autres? Enfin où seront vos promesses & la verité de vos paroles?

Il est donc vrai, ô mon Dieu, que quoique votre Eglise ne puisse jamais se tromper, en nous découvrant ou des heresies que nous devons rejetter, ou des veritez que nous devons croire, elle peut être surprise par l'erreur, en attribuant ces erreurs ou ces veritez à certains auteurs ou à certains ouvrages que l'esprit humain produit tous les jours. Je suis donc un rebelle & un superbe digne de votre anathême, si je ne juge avec

vertissent que vous me parlez, & que je dois entendre & parler comme vous. Si je n'ai point ces signes, je suis un temeraire lorsque je juge; je m'érige en maître, moi qui ne suis que disciple; je décide avant mon juge; je me revolte contre mon souverain; je mets le mensonge à la place de la verité; je suis enfin sacrilege, idolâtre & impie, & je rends à la créature le culte & l'honneur qui n'est dû qu'à mon Créateur.

Dites-moi donc, Verité, qui êtes mon Docteur & mon Juge, quels sont ces signes par lesquels vous m'assurez que vous jugez que cinq erreurs, que j'abhorre avec votre Eglise, sont contenues dans le Livre qu'on veut que je condamne? Ce n'est pas cette raison qui m'est commune avec tous les esprits, qui me répond ici de votre part sur ce que je recherche. Si je le voyois dans cette raison, tous les esprits le pourroient voir avec moi, & ceux mêmes qui n'en ont jamais pû être instruits par la parole des hommes. Ma raison garde ici le silence; sont-ce donc mes yeux qui me découvrent ce que je desire de trouver? Et si je suis comme vos Servantes, Seigneur, dans l'impuissance de faire cet examen qui dépend des yeux, les miens ne m'ont encore pû rien apprendre de ce que je cherche. Tout se reduit donc aux seuls signes que j'ai pû recevoir par mes oreilles. Mais je ne reçois par l'ouie que votre parole, & j'ai déja reconnu que ce que j'entends ici ne fait pas partie de la foi que votre Eglise m'enseigne. Ce n'est donc plus qu'une parole d'hommes, Seigneur, que votre Prophete appelle tous des menteurs, (a) & qui par ce titre me doivent être toujours sus-

a Omnis homo mendax. Psalm. 115. 11.

pects, & m'obligent à examiner avec plus d'attention ce qu'ils me disent. Cependant je ne puis désavoüer, que quoique les hommes puissent me tromper, ils ne me trompent pas toujours, & que par consequent il ne m'est pas permis de rejetter tout ce qui me vient de leur part, de peur de m'exposer à rejetter la Verité même. Mais puis-je me rendre à leurs discours, lorsque leurs propres témoignages ne s'accordent pas; & ne m'exposai-je point alors a contredire vos jugemens par les miens, Verité éternelle, en suivant un parti qui n'aura pas pour lui les marques les plus certaines qu'il juge comme vous?

Voilà, Seigneur, qui jugez de tout ce que je dis ici, qui sondez mon cœur & le fond le plus intime de mon ame, voilà l'état où je me trouve, quand on me commande de condamner un Livre sur la Grace de votre Fils mon Sauveur, composé par un saint Evêque de votre Eglise. Où sont les signes qui doivent m'assurer que vous le condamnez, & qui me justifieront devant vous au jour que vous me jugerez, non-seulement sur mes paroles, mais encore sur tous mes jugemens & sur tout l'usage que j'aurai fait de mon esprit? Si en ce jour vous approuvez ce Livre que j'aurai condamné, que vous répondrai-je pour excuser l'opposition que je verrai alors entre mon jugement & le vôtre? Dirai-que j'avois la décision de votre Eglise? Mais ne me répondrez-vous pas qu'une telle décision ne s'est pû faire qu'en comparant le Livre avec l'heresie attribuée au Livre, & que votre Eglise, qui n'étoit pas enfermée dans un seul homme, mais qui en la personne de tous ses Pasteurs devoit juger,

de tout après un examen serieux & sincere, n'avoit jamais fait une telle comparaison du Livre avec les erreurs qui lui étoient attribuées ? N'ajouterez-vous pas que quand même la décision auroit été universelle, votre Eglise m'avoit appris qu'en ces sortes de jugemens étrangers à sa foi, elle pouvoit tomber dans l'erreur ; & qu'ayant eu en cette occasion de justes raisons de douter de la verité de sa décision, j'aurois dû ou examiner ce qui faisoit la matiere de mon jugement, ou m'abstenir de juger ? Vous representerai-je que je me suis rendu au temoignage de plusieurs ? Mais dequoi me servira auprès de vous une multitude de temoins, en qui je n'aurai vû ni l'autorité necessaire pour soumettre mon esprit malgré ses doutes, ni des raisons capables de me déterminer à suivre leurs sentimens ? Vous opposerez à cette multitude un petit nombre de gens desinteressez, sinceres, éclairez, persecutez, pour être trop fortement attachez à la loi qui défend les jugemens temeraires & injustes, & alors comment me défendrai-je contre ces hommes que vous approuverez vous-même, & que vous comblerez de louanges ?

A cette multitude qui me fait aujourd'hui trembler, vous en opposerez une autre dont le témoignage doit seul faire impression sur moi, & qui me parlent encore, si je veux les écouter, quoiqu'ils ayent disparu de dessus la terre. Vous susciterez contre moi tant d'Evêques, tant de Pasteurs, tant de saints Personnages, ayant à leur tête * le Chef de votre Eglise, me déclareront que ce qui étoit vrai en leur tems, l'étoit aussi en celui où j'aurai vêcu ; & que si dans une décision qui n'avoit reçu aucun changement,

* C ment auteu la pai

l'Eglise s'étoit contentée d'une soumission de cœur, pour ce qui regardoit la foi, & d'un silence humble & religieux, sans persuasion interieure, pour ce qui étoit étranger à cette foi, je devois sçavoir que ma soumission devoit se renfermer dans les mêmes bornes, & que les doutes étant les mêmes à l'égard de la question qui ne touchoit point ma Religion, la disposition de mon esprit devoit aussi être la même, & ne point changer.

Mais quelle sera ma surprise quand de tous ces témoins que je crois aujourd'hui devoir écouter, vous retrancherez tous ceux qui ne devoient faire aucune impression sur mon esprit; quand vous retrancherez cette Societé nombreuse & formidable, qui se rend si indigne du nom dans lequel elle se glorifie, puisqu'elle persecute ce même nom, en combattant la grace qui nous sauve, & en ne rejettant le Livre qu'on veut me faire condamner, que parce qu'elle y voit cette même grace triompher de l'erreur de son Ecole *; quand vous retrancherez cette foule d'hommes aveuglez ou par leurs préjugez injustes, ou par leurs passions, que ce grand Corps enchaîne après lui par tant de liens si puissans & si difficiles a rompre; quand vous retrancherez tant d'hommes ignorans, qui crient sans rien dire de clair ni de distinct, & qui s'étourdissent eux-mêmes par leurs voix confuses, jusqu'à ne plus s'entendre les uns les autres; quand vous retrancherez ceux qui tombant dans la cantradiction, font bien voir que la Verité n'est pas de leur parti, & que vous me representerez que les mêmes (a)

* De Molina Jesuite.

a M. de Paris en 1696. Ordonn. contre l'Exposition de la Foi. Voyez le passage à la fin de cet Ecrit.

qui en un tems condamnoient le Livre accusé, comme contenant des erreurs enseignées par les Chefs des dernieres heresies (*a*), ont déclaré en un autre, qu'attribuer à ce Livre ces anciennes erreurs, c'étoit favoriser l'erreur même & son parti. Quand enfin vous me découvrirez que tous ces hommes puissans, qui n'étoient unis que dans le dessein de dominer sur mon esprit, & de captiver ma raison, prenoient des routes si differentes, ou plûtôt si contraires pour arriver à leur fin, que les uns n'employoient pour me convaincre, que les menaces & les terreurs, que les autres détruisoient tour à tour les motifs & les raisons qu'ils prétendoient me fournir pour m'obliger de juger *; que celui-ci * M Paris faisoit dépendre ma soumission d'une certaine loi de pieté qui pouvoit compatir avec l'erreur *; que cet autre au contraire con- * M Cam damnant cette pieté comme fausse & pleine d'illusion, vouloit que mon obéissance fût celle que la foi devoit inspirer à l'homme orthodoxe, & qui commandée par une autorité toute divine, ne pouvoit être sujette à l'erreur, ni souffrir aucun doute; après, dis-je, que tout ce gros parti aura été ainsi divisé par la Verité en tous les differens partis qui le composent, & que chacun sera séparément placé dans la classe qui lui convient, quel sera celui dont le témoignage me défendra devant vous, ô mon Dieu, & de quel côté me rangerai-je pour meriter l'approbation de mon Juge? Ne serai-je pas au contraire condamné comme un temeraire, pour avoir écouté des témoins si peu dignes de l'être, & qui bien loin de fixer mon

a M. de Paris en 1706. Ordonn. contre les Inst. Theolog. du P. Juenin. Voyez le passage, ibid.

rera qu'une telle faute ne m'attirera point ou par elle-même, ou par d'autres qui en auront été la juste peine, une condamnation éternelle & un supplice plus rigoureux sans doute, que celui que les hommes me peuvent faire souffrir? Je ne puis donc me rendre à leurs paroles, ni juger avec eux, me trouvant en danger de juger contre vous, ô Verité que je dois uniquement respecter, que je dois uniquement craindre!

Je puis encore moins, ô mon Dieu, vous appeller vous-même comme témoin d'un Jugement si téméraire & si injuste, si je ne veux être tout à la fois & menteur & sacrilege. Quoi! ce nom si sacré & si terrible, ce nom que vous respectez vous-même, & que vous n'employez que pour assurer vos Oracles éternels & vos decrets toujours immuables, toujours pleins de verité, je le ferois indignement servir peut-être à l'injustice & au mensonge!

Voilà, Seigneur, le crime que mes ennemis peuvent trouver en moi & dans vos Epouses. Puisse-t-il n'être jamais effacé, ce prétendu crime, ni dans moi, ni dans elles: puisse-t'il éternellement subsister à vos yeux. Elles vous ont écouté, ces Epouses fidelles, tant que vous leur avez fait entendre votre voix; elles ont obéi aux Pasteurs de votre Eglise, tant qu'ils leur ont parlé en Pasteurs, en votre nom, comme revêtus de votre autorité, & élevez par la puissance de votre Esprit au-dessus de l'homme même, qui n'a de son fonds que le peché & le mensonge. Mais aussi-tôt que la voix de l'homme s'est fait entendre seule, elles sont rentrées dans le silence de leur solitude, parce qu'elles sçavoient qu'elles n'y avoient été conduites

conduites que pour n'entendre que vous seul. Elles ont gemi de voir leur repos troublé par leurs ennemis, & de ce qu'on vouloit les engager dans des questions que votre Apôtre auroit mises au nombre des vaines & des inutiles ; & si enfin elles ont rompu le silence, elles ne l'ont fait que pour justifier leur silence même, que la calomnie s'efforçoit de faire passer pour celui des impies,

Tous ceux qui ont votre Esprit, Seigneur, ont admiré dans des déclarations simples & sans équivoques, & la pureté de la foi de vos Vierges, & la droiture de leur cœur ; & où est l'homme sans passion qui puisse s'empêcher d'avoüer que c'est avec la derniere injustice qu'on fait entrer dans un certain parti également odieux & chimerique, celles qui en déclarant que leur conscience (*a*) *ne leur permet pas de jurer que* cinq erreurs *sont contenues dans un certain Livre Latin, qu'elles sont incapables d'entendre, & où plusieurs habiles Theologiens soûtiennent n'avoir trouvé que la plus pure Doctrine du grand Docteur de votre Grace saint Augustin, protestant en même tems devant vous, ô mon Dieu, qu'elles auroient fait le même refus, si l'on eût exigé d'elles d'attester en la même maniere que ces cinq erreurs n'étoient pas dans le Livre.* O candeur digne des premiers tems ! O sincerité vraiment Evangelique ! Elles ignorent ces ménagemens d'une politique toute humaine, qui met tous ses soins & toute son industrie à s'accommoder au siecle present ; elles n'y attendent & n'y craignent rien dans ce siecle ; leur bien est en vous, Seigneur, & vous seul leur tenez lieu de tout.

a Voyez l'Ecrit intitulé : Réponse des Religieuses de Port-Royal des Champs, aux Requêtes des Religieuses de Port-Royal de Paris.

Elles ont entendu & compris cette parole, que celui qui se perd pour vous, se sauve pour l'éternité; & qu'au contraire, c'est vouloir perir, que de penser à se conserver aux dépens de ce qu'on doit à votre Loi.

Vous leur avez découvert la folie de ces prétendus grands esprits, de ces prudens du siecle, de ces hommes dont la foi paroît changer avec le tems, & ils ont paru à leurs yeux comme aux vôtres, des hommes pleins de folie & d'imprudence. Car enfin, qui sont-il ces hommes qui pensent bâtir l'édifice sans vous; & de quoi leur servira toute leur attention & toute leur vigilance, si vous détournez vos yeux du troupeau qu'ils gardent? En paroissant ceder à l'ennemi, ils ne le changeront pas. Il veut tout abbattre, il veut tout briser, il veut regner seul; & il suffit qu'on ait paru une fois lui resister, pour n'esperer plus de paix, & pour s'attendre à une ruine entiere.

Ah! Seigneur, heureux ceux qui mettent leur confiance en vous, & non dans l'homme. Celui pour qui vous combattez sera victorieux dans la défaite même; mais l'homme qui triomphera sans vous, se trouvera à la fin enseveli dans son propre triomphe. Il aura fait alliance avec la mort même, & il se verra en un moment dévoré par le cruel ennemi avec qui il s'imaginoit avoir la paix. Donnez en ce tems, mon Dieu, des oreilles à ceux qui doivent entendre, & faites qu'une Compagnie nombreuse d'hommes, celebres par leur doctrine & par leurs grands talens, ne soit un jour confondue devant votre Tribunal par une petite troupe de filles sans lettres & sans étude.

En effet, ne les avez-vous pas choisies en

ce tems, pour verifier encore en leur personne ce que dit votre Apôtre : Que ce qu'il y a de plus méprisable selon le monde, étant dans vos mains ; obscurcit, efface & reduit au néant tout ce que le monde a de gloire & de grandeur. Où sont les Sages ? Où sont les Docteurs ? Où sont ces hommes qui se glorifient du nom de défenseurs de la Verité ? Quarante d'entre eux ont d'abord osé ouvrir la bouche pour elle, & dans le même moment ils l'ont trahie ; un seul est demeuré fidele. Tous tremblent, tous prennent la fuite, tous se cachent, tous méconnoissent votre Fils encore humilié entre les mains de ses ennemis. Parmi ses propres Apôtres & ses Disciples, les uns le trahissent, les autres le renoncent, & quelques-uns devenus ses Juges après de legers efforts pour le renvoyer absous, cedent enfin à la crainte de César & des Juifs, & condamnent la même Verité qui doit être un jour leur Juge. Il ne reste que quelques femmes, qui ne pouvant oublier ce qu'elles doivent à la Grace, le suivent jusqu'au Calvaire, & qui plus heureuses que celles qui ne furent que témoins de son sacrifice, sont elles-mêmes sacrifiées avec lui, & partagent avec lui ses humiliations & ses douleurs.

Réjouissez-vous, Ames fidelles, votre Dieu ne sera pas toujours dans l'opprobre & sur la Croix, il paroîtra un jour dans sa gloire ; & quelle récompense devez-vous esperer en ce jour ? Vous avez tout quitté pour le suivre : & depuis que vous l'avez suivi, vous avez encore abandonné ce que vous ne possediez pas ; quoique pauvres, vous avez encore pû vous dépouiller de nouveau pour lui ; vous êtes bannies d'une terre

ou vous étiez étrangeres, on vous a enlevé tout ce qui pouvoit consoler votre pauvreté & votre exil, vous étiez les unes à l'égard des autres les seules richesses que vous possediez, vous vous êtes perdues les unes à l'égard des autres, votre Seigneur lui-même vous a encore été enlevé, autant que vos ennemis ont pû vous l'ôter, vous êtes sans demeure, sans freres, sans peres, sans meres, sans sœurs, sans défenseurs, sans consolation, sans Temple, sans Autel; réjouissez-vous encore une fois de ce que vous souffrez pour la gloire du nom de vôtre Dieu, un genre de martyre si nouveau & si cruel; vos persecuteurs n'iront pas où vous allez, cette maison qui vous attend, où vous retrouverez vos peres, vos freres, vos amis; où vous vous retrouverez les unes les autres, leur sera inaccessible; car pour qui, Seigneur, sera votre demeure éternelle? (*a*) *Qui habitera dans votre Tabernacle? sinon, celui qui vit sans tache, & qui pratique la justice; qui parle sincerement selon la Verité qui est dans son cœur; qui n'a point usé de tromperie; qui n'a point fait de mal à son prochain, & qui n'a point écouté les calomnies contre ses freres; qui regarde le méchant comme un néant, & qui ne trouve rien de grand que ceux qui vous craignent, & qui ne trompe jamais son prochain dans les sermens qu'il lui fait; quiconque pratique ces cho-*

a Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? Qui ingreditur sine macula & operatur justitiam. Qui loquitur veritatem in corde suo, qui non egit dolum in linguâ suâ: nec fecit proximo suo malum, & opprobrium non accepit adversus proximos suos. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus, timentes autem Dominum glorificat. Qui jurat proximo suo & non decipit. Qui facit hæc, non movebitur in æternum. PSALM. 14.

ses ne sera point ébranlé dans l'éternité.

Hâtez-vous, mon Dieu : Pasteur Eternel, rassemblez vos brebis qui sont dispersées, & qu'elles deviennent votre heritage comme elles l'ont été au commencement. Abbatez l'orgueil de ceux qui les humilient : Abbatez-les, mon Dieu, non pour les briser & les perdre, mais pour les soumettre à l'empire de votre Grace, afin qu'ils ne perissent pas. Je sçai qu'en vous faisant pour eux cette priere, je ne fais qu'exprimer les desirs de ces ames si remplies de l'Esprit de votre Evangile. Je sçai que c'est-là toute la vengeance qu'elles vous demandent ; & elles vous la demandent avec ardeur. Que leurs ennemis éprouvent la force invincible de cette main à laquelle ils resistent. Que votre grace leur fasse sentir qu'elle est victorieuse; que le Nom de votre Fils JESUS se signale parmi eux. Que de ses persecuteurs ils deviennent ses Apôtres. Qu'enfin ils soient tels qu'ils se nomment, & qu'on reconnoisse par leur humilité & leur douceur, qu'ils ont veritablement pour Chef & pour Maître celui qui nous a appris, non à user de menaces, non à dominer sur nos freres, non à opprimer les innocens, & à nous enrichir de leurs dépouilles, non à faire plier tous les genoux devant nous, non à nous rendre puissans & formidables par toute la terre, mais à être doux & humbles de cœur.

Ecoutez aussi, Seigneur, les prieres que vos Epouses vous offrent continuellement pour les Pasteurs de votre Eglise. Réunissez-les toujours tous dans leur Chef qui est le centre de tous, & que sur cette Chaire où Pierre a été assis, éclate toujours aux yeux de tous l'exemple de la charité & de l'hu-

milité de Pierre. Que le calomniateur de vos Saints n'en approche jamais ; & s'il a oſé s'en approcher, qu'il s'en éloigne couvert de honte & de confuſion. Que ſi le Troupeau demande aujourd'hui, comme autrefois à Pierre, des éclairciſſemens neceſſaires pour ſon repos, que Pierre n'uſe que de l'autorité qu'il a reçûe, qui eſt de paître le Troupeau du Seigneur, & non pour dominer ſur lui. Et s'il lui arrive de ne pas marcher ſelon la verité de l'Evangile, qu'il trouve un Paul plein d'un zele Apoſtolique qui le reprenne, & qu'il mette enfin ſa gloire à ceder a la Verité, & à en être le premier Diſciple.

Donnez à tous ſes Freres, qui ſont nos Peres, Seigneur, en votre Fils, l'Eſprit des Apôtres, dont ils ſont les Succeſſeurs. Qu'ils ſe ſouviennent en tout tems qu'ils ſont les Peres, & non les Seigneurs de votre Peuple ; que c'eſt à vous ſeul, & non à eux, qu'eſt dû le ſacrifice de notre Foi, & qu'ils doivent vous l'offrir tout entier, ſans reſerver pour eux la moindre partie. Jettez les yeux ſur celui qui a abandonné l'innocence, plus par un effet de l'infirmité humaine, que par la corruption de ſon cœur ; qu'il pleure amerement, & qu'il répare l'outrage qu'il a fait à vos Saintes & a votre Verité. Souvenez-vous, Seigneur, de ſon ancienne ferveur, de ſon zele pour votre gloire, & ne détournez pas de lui votre face pour toujours, de peur qu'il ne periſſe.

Parmi tant de Paſteurs qui doivent être comme les Prophetes de votre Egliſe, ſuſcitez un Daniel, Seigneur, qui rempli de votre Eſprit, déclare hautement qu'il n'a point de part à l'oppreſſion de ces innocentes ca-

omniées ; qui découvre à la face de tout le monde, l'imposture de leurs injustes accusateurs, & qui sauve le sang innocent.

Ne souffrez pas plus longtems que l'Homme de votre droite soit dans la main de ceux qui font la guerre à vos Saints ; délivrez-le, mon Dieu, de cette servitude qui ternit sa gloire. Pardonnez-lui, Seigneur, il ne sçait ce qu'il fait, il est seduit par les menteurs qui l'environnent. Dissipez-les, Dieu Tout-Puissant, vous seul pouvez les changer ou les confondre. Mais sauvez votre Oint, & écoutez les gemissemens que poussent vers vous de tous les lieux de leur dispersion, celles qui pleurent plus sur lui que sur elles-mêmes. Elles l'ont toujours porté dans leur cœur devant vous ; & vous sçavez, mon Dieu, que celle qui étoit a leur tête, leur dit pour dernieres paroles, * avant que de se separer d'elles, de mettre toute leur religion à vous craindre, & à demeurer toujours soumises & fideles à leur Roi. Mais il n'a plus ses Anges proches de lui ; votre Camp, ô Dieu des Armées, étoit à ses côtez : (*a*) & sans le sçavoir, il a dispersé ce Camp, & dissipé sa propre force. Ouvrez-lui les yeux, Seigneur, & qu'il voye a quel état il s'est reduit par le conseil des méchans, & qu'il a écarté ce qu'il y avoit dans tout son Royaume de plus capable d'attirer sur sa personne votre grace & votre secours.

* Craignez Dieu: honorez le Roi. 1 Pet. 2 v. 17.

Sauvez encore votre Peuple, & détournez de lui les nouveaux fleaux qui paroissent lui être préparez, & ceux qui le font gemir depuis si long-tems, peut-être, Seigneur, (car un petit nombre d'Elûs est quelque cho-

(*a*) Port-Royal détruit, étoit proche de Versailles.

se devant vous) peut-être, parce que vos Saintes sont dans l'oppression de l'injustice. Arrêtez la malice des persecuteurs, & déconcertez leurs desseins, qui ne tendent qu'à établir leurs erreurs sur les ruines de votre Verité. Remplissez de force les timides & les foibles, afin qu'ils vous rendent témoignage. Eclairez ceux que l'ignorance ou une injuste prévention retiennent dans l'erreur. Que tous vos enfans comprennent que la cause de vos Epouses, est la vôtre même & la leur, qu'il n'est pas necessaire pour s'y interesser, d'avoir de la science & de l'érudition ; mais qu'il suffit d'être Chrétien, & de sçavoir que vous condamnez les jugemens téméraires & les parjures. Que les souffrances de vos Saintes ne soient pour aucun d'eux ni un objet de folie, ni un sujet de scandale ; mais que tous y reconnoissent & la sagesse de votre Esprit, qui fait tout mépriser & tout souffrir quand il s'agit d'obéir à votre Loi, & la puissance de votre Grace, qui se signale dans ce qu'il y a de plus fragile & de plus foible. Triomphez, Seigneur, triomphez toujours dans ces vases que vous avez choisis dans ces derniers tems pour faire éclater les richesses de votre misericorde. Achevez votre ouvrage, & couronnez vos dons par des dons encore plus grands. Que la dispersion de vos Vierges soit semblable a celle de vos premiers Disciples. Que ces lumieres vives & si ardentes portent dans tous les lieux où elles passeront, l'éclat & l'amour de votre sainteté & de votre Verité. Que les Maisons qui les posséderont s'estiment heureuses de posseder des trésors si précieux, & qu'elles en deviennent elles-mêmes plus riches en recevant de leur plénitude.

Trompez les esperances de leurs ennemis, & qu'au lieu de persecuteurs, elles ne trouvent que des admirateurs & des imitateurs de leur vertu. Adoucissez ainsi, Seigneur, leurs souffrances & la rigueur de leur exil. Je n'oserois vous demander davantage, ni vous prier de les rassembler encore une fois sur la terre. Vous êtes Tout-Puissant, je le sçai, vous qui appellez les choses qui ne sont pas comme celles qui sont; mais vous n'avez pas promis de faire toujours triompher vos Saints aux yeux du monde, de ce monde qui est si indigne de les connoître & de voir leur gloire. Si nous avions encore un Pierre sur la terre, nous espererions d'obtenir de vous par sa priere, un miracle de votre puissance, que notre indignité ne nous permet pas de vous demander. Une sainte femme que sa charité & ses bons exemples avoient rendue si nécessaire à votre Eglise, qu'elle fut jugée digne de survivre à sa propre mort, fut rendue vivante à cette même Eglise par son Pere & son premier Pasteur. *Toutes les veuves se presenterent à lui en pleurant, & en lui montrant les robes & les habits que Dorcas leur faisoit*, & il en fut attendri. Il s'attendriroit sans doute de même, s'il vivoit encore parmi nous, & si on assembloit autour de lui tant de veuves & de pauvres qui sont présentement dans les pleurs depuis qu'on leur a enlevé celle qui leur servoit de mere. Ils lui montreroient tant de tuniques & d'habits qu'elles leur ont fait de leurs propres mains. Ils le suppliroient de leur rendre leurs bienfaitrices, & d'user de son pouvoir pour les faire rappeller de leur exil. Mais les veuves & les pauvres gémissent, le saint désert & les lieux d'alentour retentissent de leurs

Act. 9 39.

cris lamentables, & il n'y a point de Pierre pour les entendre. Vous les entendez, mon Dieu, ne les exaucerez-vous pas? Vous pouvez tout, & infiniment plus que nous ne pouvons vous demander. Mais glorifiez-vous, Seigneur, en la maniere qu'il vous a plû de le faire de toute éternité. Je vous demande seulement que celles qui n'esperent qu'en votre grace, ne soient jamais confondues; & que si vous voulez qu'elles expirent au milieu des opprobres & des humiliations de votre Fils, aucune d'elles ne soit abandonnée à l'infirmité de la chair, mais que toutes boivent le calice de votre Fils, & qu'elles entrent enfin dans le Royaume de votre Verité & de votre Grace. Ainsi soit-il.

Pour la page 32.
MOnsieur de Noailles Archevêque de Paris, en 1696. dans son Ordonnance contre le Livre de l'*Exposition de la Foi touchant la Grace & la Prédestination*, parle ainsi, page 4. du Livre de Jansenius: » Dix ans après que » ce Livre eut paru, quatre-vingt-cinq Evê- » ques de France y voyant (il auroit dû » ajouter, par les yeux des Jesuites) des Pro- » positions déja condamnées par le saint » Concile de Trente.... eurent recours à » l'autorité du S. Siege, &c.

M. de Noailles Archevêque de Paris, en 1706. dans son Ordonnance contre les *Institutions Theologiques* du P. Juenin, parle ainsi, page 4. » L'Auteur.... donne lieu de soup- » çonner que son Ouvrage favorise le Jan- » senisme, 1°. Parce qu'il fait tomber la con- » damnation de quelques-unes des cinq Pro- » positions sur le sens de Calvin, &c.

La contradiction est manifeste; & si le P. Juenin est suspect de favoriser le prétendu

Jansenisme pour faire tomber la condamnation de quelques-unes des cinq Propositions sur le sens de Calvin, M. de Paris lui-même en 1696. & avant lui les quatre-vingt-cinq Evêques qu'il cite, ont favorisé cette prétendue heresie, puisqu'ils n'ont condamné dans le Livre de Jansenius, que des *Propositions déja condamnées par le saint Concile de Trente*; c'est-à-dire, qu'ils n'y ont vû que le sens de Calvin condamné dans le Concile. On pourroit ajouter ici une foule d'Auteurs, & sur-tout de Jesuites, qui ont tous confondu & en tout tems le prétendu Jansenisme avec le Calvinisme; mais il suffit de renvoyer le Lecteur à un petit Livre intitulé: *La Chimere du Jansenisme*

La premiere édition est du mois de Juin 1710. *La seconde du mois de Mars* 1714. *Celle-ci de la presente année* 1734.

Fin du premier Gemissement.



II. GEMISSEMENT.

Par Jean Baptiste Le Sesne d'Etemare Prêtre.

Signa Thau super frontes virorum gementium & dolentium.

Marquez un Thau sur le front des hommes qui gémissent & qui sont dans la douleur. *Ezech.* 9.4.

I.

Nouveaux sujets de gémissement pour ceux qui ont quelque amour pour la Verité & pour la Justice.

J'Ai pleuré dans votre sein, ô mon Dieu, pressé par le sentiment d'une affliction extrême; j'ai élevé ma voix vers vous dans l'excès de ma douleur, & mes ennemis en ont été irritez. Troublez par un gémissement dont ils ne voyoient point la source, ils ont fait de grandes recherches: Graces vous soient rendues, Seigneur, de ce qu'une vile créature a été jugée digne (*a*) d'être mise à prix comme votre cher Fils pour la
Ps. 16. gloire de votre nom. Mais vous *qui sauvez*
8. 9. *ceux qui esperent en vous, & les gardez des hommes qui résistent à votre droite*, vous m'avez caché dans le secret de votre face; & là

a On a dit que lorsque le Gémissement commença à paroître, on promit cinquante écus à celui qui en découvriroit la source.

loin

loin de la main de ceux qui me cherchent, je puis encore faire entendre aux hommes les tristes gemissemens que vous daignez former dans mon cœur.

Vous le sçavez, grand Dieu, vous qui démêlez toutes mes pensées & tous les mouvemens de mon cœur, & qui penetrez dans tous les replis de mon ame, que j'ai une ferme confiance en votre misericorde & en la puissance de votre Grace, de ne gemir que par votre Esprit & pour votre gloire. Vous entendez ce que mon cœur vous dit tous les jours pour les ennemis de votre Verité & de vos Saints, & les frequentes prieres que je vous offre autant pour les persecuteurs que pour ceux qui sont persecutez.

Seigneur, mon Dieu, que cette langue qui vous parle soit attachée a mon gosier; que cette main droite soit mise en oubli; que je succombe sous mes ennemis frustré de toute esperance de vivre; qu'ils se rendent maîtres de moi; qu'ils me foulent aux pieds & me reduisent en poudre, plûtôt que je cesse de les aimer & d'implorer pour eux, comme pour moi-même, les grands effets de votre misericorde.

Mais faites-leur comprendre, mon Dieu, que ce n'est point par des violences qu'ils doivent répondre à ce que j'ose dire d'eux devant vous. Qu'ils viennent plutôt avec moi en votre presence, & là que vous prenant vous seul pour juge, ils rendent temoignage au mal dont ils me croyent coupable.

Helas! peut-être que tout mon crime est de m'être adressé à vous & de les avoir troublé en prêtant ma voix à vos élûs, qui dans l'oppression de votre Verité & de leur

innocence, crient à vous jour & nuit, & vous demandent justice. Quoiqu'il en soit, je crierai vers mon Dieu, tant que j'aurai de la voix, & je gemirai comme la colombe, tant que les ennemis de sa Loi me fourniront des sujets de gemir.

Leur fureur s'allume de plus en plus, leur orgueil monte toujours; voiez, Seigneur, du haut du Ciel, & considerez comment ils se hatent de combler la mesure de leurs peres, & combien leurs pieds sont prompts & legers pour courir au mal & à l'injustice.

Et vous, enfans du Dieu vivant, qui êtes répandu dans le monde, si mon gemissement arrive jusqu'à vos oreilles, laissez-vous attendrir à ce qui fait le sujet de ma douleur, & mêlez en la presence du Seigneur vos larmes avec les miennes.

II.

Destruction de la sainte Maison de Port-Royal des Champs.

Après que la troupe sacrée de vos Vierges, Seigneur, a été enlevée, l'homme ennemi s'est encore irrité contre le saint lieu qu'elles ont habité. Il a voulu tout anéantir jusqu'à la place sur laquelle des pieds si saints s'étoient arrêtez. (*a*) *Souve-*
Is. 35. 8. *nez-vous, Seigneur, des enfans d'Edom; de ce qu'ils ont fait au jour de la ruine de Jerusalem, lorsqu'ils disoient: Exterminez, exterminez tout jusqu'à ses fondemens.* Elle n'est donc plus, cette maison où vous faisiez éclater la gloire de votre sainteté. Cette solitude qui étoit

a Memento, Domine, filiorum Edom in die Jerusalem, qui dicunt: Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea. Psalm. 136. 9. 10.

innondé du torrent des délices de votre grace, où l'on voyoit une voie qui s'appelloit la voie sainte; cette solitude où vous conduisiez ce que vous aviez de plus cher pour lui parler au cœur, est devenue, comme elle étoit autrefois, un desert sombre & affreux. Au lieu de la voix de ces Anges revêtus de corps mortels, on n'y entend plus que les cris des bêtes farouches. O mon Dieu, tous ces grands édifices, ces monumens si précieux & si respectables de tant d'ames illustres, ne sont plus qu'un vil amas de poussiere.

Que ceux qui l'ont aimée, cette demeure de grace, pleurent avec moi sur elle, Seigneur : (a) que ses ruines, toutes tristes qu'elles sont, ayent encore pour vos serviteurs des charmes & des attraits comme les ruines de Sion, & que la douleur naissant de leur amour, ils ayent compassion de cette terre; de cette terre désolée. Et vous, grand Dieu, (b) *verrez-vous cette désolation d'un œil serein & tranquille; vous retiendrez-vous encore; demeurerez-vous dans le silence, & nous affligerez-vous jusqu'à l'extrémité?* (c) *Les ennemis ont porté leurs mains à tout ce qu'elle avoit de plus précieux*, & en ont fait leur proye.

Mais votre tems est marqué, ô Dieu des vengeances, & il arrivera, ce tems de faire misericorde à Sion, & de confondre l'orgueil de ceux qui l'ont humiliée. *Malheur cependant à celui qui amasse ce qui ne lui appartient*

a Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus; & terræ ejus miserabuntur. PSALM. 101. 15.

b Numquid super his continebis te, Domine, tacebis, & affliges vos vehementer? ISAI. 64. 12.

c Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus. THREN. 1. 10.

point. Jusqu'à quand amassera-t'il pour sa propre confusion des monceaux de boue qui s'écrouleront d'eux-mêmes? (*a*).

(*b*) Maison autrefois sainte, tant que vous avez aimé la verité & la paix, & presentement caverne de voleurs, depuis que vous vous êtes ouverte à l'injustice & au mensonge, (*c*) *ne verrez-vous pas un jour s'élever tout d'un coup contre vous des hommes puissans qui vous dévoreront, & dont vous deviendrez vous-même la proye? Malheur à celui qui amasse du bien par une avarice criminelle, pour établir & mettre son nid le plus haut qu'il pourra, s'imaginant qu'il sera ainsi à couvert de tous les maux. Vos grands desseins pour votre maison en seront la honte, vous avez ruiné* vos Sœurs, *& votre ame s'est plongée dans l'injustice. Mais cette pierre même*, que vous avez fait enlever & transporter chez vous, *criera contre vous du milieu de la muraille; & ce bois*, injustement ravi, *qui sert à lier vos bâtimens, rendra témoignage contre vous.*

Mais pourquoi mon Dieu, me livrai-je ici à ma douleur? Tout passe, tout perit. La maison superbe des pecheurs sera détruite aussi bien que les tentes des Justes. Ah!

a Væ ei qui multiplicat non sua. Usquequò & aggravat contra se densum lutum. Habac. 2. 6.

b Port-Royal de Paris, qui en vertu d'un Arrêt a fait démolir Port-Royal des Champs, & en a vendu les materiaux,

c Numquid non repentè consurgent qui mordeant te, & suscitabuntur lacerantes te, & eris in rapinam eis. Quia tu spoliasti.... spoliabunt te...,. Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut in excelso nidus ejus, & liberari se putat de manu mali. Cogitasti confusionem domui tuæ, concidisti..... & peccavit anima tua. Quia lapis de pariete clamabit; & lignum quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit. Habac. 2. v. 7. 8. 9. 10.

c'est en vain que *l'impie s'enfle d'orgueil pendant que le pauvre est brûlé.* Un embrasement universel reduira un jour tout en cendre. Mais votre demeure, Seigneur, cet édifice éternel où vous avez mis votre veritable gloire & la felicité de vos Saints, ne peut se détruire ni perir. Que vos enfans, ces heureux citoyens qui doivent habiter votre sainte Sion, voyent dans vos Vierges dispersées une vive image de leur propre état sur la terre, & que se considerant exilez & captifs dans leur propre patrie & dans leurs maisons, ils vous crient avec elles des divers lieux de leur dispersion : (*a*) » Notre » veritable bien est en vous, mon Dieu, » il y est pour toujours. En nous détournant » de ce bien unique, nous sommes devenus » injustes & miserables. Faites donc, » Seigneur, que nous retournions à vous, » afin que nous ne perissions pas dans notre » injustice & dans nos miseres. Nous sommes » assurez d'y trouver notre tresor, qui » subsiste toujours sans changement & sans » diminution, & qui n'est autre chose que » vous-même. Nous ne craignons pas que » cette maison où nous devons retourner » ne subsiste plus. Elle n'est pas tombée par » notre chute. Elle n'a point peri, depuis » que nous en sommes absens. « Le tems qui consume tout, n'a aucun pouvoir sur elle : & la main de nos ennemis qui peut démo- *Ps. 9. 2*

a Vivit apud te semper bonum nostrum, & quia inde aversi sumus, perversi sumus. Revertamur jam, Domine, ut non avertamur, quia vivit apud te sine ullo defectu bonum nostrum quod tu ipse es; & non timemus ne non sit quò redeamus, quia nos inde ruimus: nobis autem absentibus non ruit domus nostra æternitas tua. S. Aug. Lib. 4. Conf. cap. 16.

lir nos maisons de boue, ne sauroit l'atteindre, cette maison permanente, maison aussi durable que vous-même, mon Dieu, » puis-» qu'elle n'est autre chose que votre éterni-» té, & que votre éternité est vous-même.

Je ne veux donc plus verser des pleurs sur cette maison bâtie par la main des hommes, & que la main des hommes a détruite; mais je veux pleurer en me souvenant de vous, ô sainte Sion, demeure éternelle de mon Dieu : & puisque c'est dans vous que je dois trouver un jour ma joye & mon repos avec mes Sœurs, dont je pleure la captivité, je ne veux avoir comme elles d'autre douleur que de me voir encore éloigné de vous, & comme elles, encore exposé à vous perdre.

III.

Etat present des Religieuses de Port-Royal, plus digne de compassion que celui de leur Monastere.

NOn, mon Dieu, le plus digne sujet de ma douleur n'est pas la ruine d'une maison, qui, toute sainte qu'elle étoit, devoit necessairement perir, & qui ne pouvoit finir plus glorieusement qu'en devenant comme un anathême à la gloire de votre Grace & de votre Verité. Je laisserois avec bien plus d'inclination couler mes larmes sur ces maisons, qui ne subsistent que sur les ruines de votre Verité, & sur les débris de l'innocence & de la vertu; sur ces ouvrages que des hommes, tout politiques & remplis d'une prudence toute humaine, croyent être les seuls objets dignes de leurs craintes & de leurs soins. *Les Romains vien-*

dront, disent-ils comme ces Prêtres aveugles qui condamnerent votre Fils, *ils détruiront nos maisons, disperseront notre Nation* (a), ils éteindront notre nom. Ah! Seigneur, quels torrens de larmes ne répandrois-je pas, si je voulois déplorer la timidité & la lâche perfidie de ces hommes que vous paroissiez avoir suscitez pour les opposer aux nouveaux ennemis de votre Evangile! L'ingrate Jerusalem a cru conserver ses murs & son peuple en abandonnant son Messie; son Messie regne aujourd'hui, & Jerusalem n'est plus; ses ennemis ne lui ont pas laissé pierre sur pierre, & son peuple errant & fugitif ne subsiste que pour annoncer à toute la terre & à tous les siécles, que vouloir se conserver aux dépens de votre Verité, c'est vouloir perir & se détruire de ses propres mains. Comprenez ceci, & instruisez-vous, vous qui vous appellez les sages & les prudens, & dont les pensées sont pleines de vanité & de folie.

Mais, ô mon Dieu, l'état de vos Saintes, qui ont tout perdu pour vous demeurer fidelles, merite sans doute les premiers & les plus vifs sentimens de ma compassion, & la premiere part aux vœux que vous offre un cœur affligé & rempli d'amertume. Les lâches & les faux prudens ont sçu & sçavent tous les jours éviter l'épreuve, mais vos épouses, Seigneur, sont dans le creuset & la fournaise, & elles ont besoin d'un secours prompt & puissant. Helas! que leur dispersion est affligeante, & par la dure captivité où elles sont reduites, & par les tristes suites de cette captivité!

a. *Venient Romani & tollent locum nostrum & gentem.* JOAN. 11. 48.

Lorsque ces innocentes victimes de l'injustice des hommes partirent pour le lieu de leur sacrifice, quelque lugubre, quelque humiliante que fût leur marche, elle ne laisserent pas de recevoir en divers lieux quelques consolations dans leurs maux, & des témoignages glorieux à leur innocence & à
Ps. 8. 3. leur vertu. Vous sembliez alors, ô mon Dieu, prendre plaisir à confondre l'homme ennemi & le persecuteur impie, en tirant de la bouche des petits les loüanges les plus sinceres, & en inspirant aux peuples des sentimens de respect & d'admiration en faveur de ces illustres captives. Leur joye dans un état de lui-même accablant, leur paix profonde au milieu de tout ce qui pouvoit troubler les hommes les plus fermes, leurs discours pleins de sagesse, de grace & de pieté, les prieres qu'elles vous offroient aux heures prescrites, comme si leur dispersion n'avoit mis entr'elles aucune distance, ni rien changé dans leur forme de vivre, enfin leur douceur & leur patience invincible, qui selon la promesse de votre Evangile les rendoit maitresses de leur ame au milieu des liens de leur captivité : Tant de preuves de la présence de votre Esprit en elles, les faisoient reverer des compagnes qu'on leur avoit données, & les forcerent à leur retour de publier (a) dans une des premieres Villes du monde, que ces nouvelles captives étoient des Saintes, & qu'elles recevoient sur la terre le partage des Saints.

Mais j'apprends, ô mon Dieu, que leur

a Ce sont là presque les propres termes dont les femmes des Archers se servoient dans Paris, lorsqu'elles parloient des Religieuses de Port-Royal qu'elles avoient accompagnées.

état présent n'a rien que de triste & de désolant. Je les vois toutes, quoique de loin, ces ames affligées, ausquelles vous m'avez si étroitement uni par les liens de votre Esprit, & je sens par contrecoup tant de maux qui les pressent & qui vont les accabler, si vous ne les soutenez par la puissance de votre bras. Voyez, Seigneur, vous qui avez les yeux ouverts sur tous les innocens malheureux; ce n'est pas assez pour vos Saintes de se voir cruellement separées les unes des autres, elles sont encore exposées aux insultes & aux reproches de tout ce qui les environne. Ah! qu'il leur seroit bien plus avantageux d'être enfoncées dans de sombres cachots avec les voleurs & les homicides! peut-être qu'alors elles recevroient quelque consolation & quelque adoucissement dans leurs peines; peut-être qu'il seroit permis de les approcher &de leur témoigner au moins une compassion qu'on ne refuse pas aux plus indignes. Vos Epouses, Seigneur, tiennent, comme autrefois vos Apôtres, le dernier rang parmi les hommes; ce sont des balayeures qu'il faut rejetter & fouler aux pieds, des objets d'execration & d'anathême, & des têtes dignes de toutes les foudres du Ciel & de toutes les maledictions de la terre. Mais ce qui est de plus dur & de plus sensible, elles se voyent dépouillées de tout par l'injustice de ceux qui ont lû dans votre Loi, qu'ils ne doivent pas redemander leur bien à un ravisseur, persecutez par la fureur de ceux qui ont dû apprendre de votre Evangile à souffrir eux-mêmes pour la justice; & retenues captives & privées de toutes consolations par le crédit de ceux qui doivent ouvrir les prisons, demander grace pour les coupables,

& consoler ceux qu'ils ne peuvent délivrer de la mort.

O persecution inouie & plus cruelle que celle de tous les tyrans, où les sœurs sont armées contre leurs sœurs, les pasteurs contre leurs brebis, les peres contre leurs enfans, & les chefs de votre Eglise, Seigneur, contre la plus précieuse portion de votre Eglise même !

O zele plus aveugle, que la fureur la plus barbare, qui tend à captiver les esprits sous l'obéissance, pour les rendre rebelles à la Verité ; à réformer les consciences, pour les souiller ; à faire respecter le nom du Dieu vivant, pour le profaner ; à réunir tout dans une même créance, pour anéantir la foi ; à exterminer l'heresie, pour étouffer le nom Chrétien ; & ce qui est le comble de la désolation, qui persecute sans faire de martyrs !

Neron, Dece, Maximilien, c'est à vous que ces innocentes opprimées adressent la parole : Votre barbare fureur, vous disent-elles, nous seroit plus avantageuse sans doute que celle de nos injustes persecuteurs. Vous avez égorgé les Martyrs, mais il leur étoit glorieux de mourir par vos mains ; & en répandant leur sang, de combien de maux les délivriez-vous, & quel bonheur ne leur procuriez-vous pas !

Mais vous, (a) hommes plus cruels que tous ces anciens tyrans, vous n'affligez nos

a Ce sont les Jesuites qui animent tout, & qui remuent tous les personnages dans cette cruelle tragedie, & leur unique dessein, sous prétexte de faire obéir aux Pasteurs qu'ils trompent ou qu'ils ont gagné, est de dominer seuls dans l'Eglise, & d'établir leur doctrine Molinienne comme un dogme de Foi dont il ne sera plus permis de douter.

corps qu'à demi, afin de donner plus surement la mort à nos ames. Vous vous glissez avec adresse comme le serpent, pendant que vous frémissez avec fureur comme le dragon. Vous nous tuez sous une apparence trompeuse de charité & de zele; vous nous rendez impies en nous faisant embrasser votre pieté; & avec cela, si nous consentons à votre injustice, vous ne laissez pas du moins à des miserables les excuses qui pourroient diminuer leurs fautes devant le Juge éternel, en montrant quelques cicatrices de leurs membres déchirez. Vous ôtez à celles qui tombent tous les moyens de se consoler de leur chûte; & à celles qui souffrent le plus constamment, la joie d'avoir souffert le martyre. De qui avez-vous donc appris à vaincre sans beaucoup combattre, à égorger sans épée, à persecuter sans porter le nom infame de tyrans, à haïr sans vouloir être soupçonnez de haine, à tromper sans qu'on s'apperçoive de l'erreur, & enfin à faire ce que vous voulez sans qu'on sçache que vous le voulez?

Mais que fais-je dire ici à vos Epouses, ô mon Dieu! J'oublie quel est l'esprit qui les anime; comme si leurs souffrances, pour être singulieres, étoient moins dignes de vous plaire, & méritoient moins les respects de ceux de vos Saints qui les connoissent, ou que ce nouvel état de souffrances fût pour elles un état triste dont elles dussent vous demander la fin. Nées dans les maux & dans les persecutions, elles ont appris à n'attendre autre chose dans ce monde. Ce n'est donc pas ce que leur état a de dur & d'affligeant pour la nature qui les touche le plus sensiblement, & qui doit faire sur moi l'impres-

sion la plus vive : mais je tremble pour ce qui les fait trembler ; je crains la tentation qui accompagne leurs souffrances ; je crains l'infirmité de la chair ; je crains, mon Dieu, la profondeur de vos jugemens.

Qui m'assurera que l'épreuve ne sera point au-dessus des forces ; que la fin ne démentira point les commencemens ; que le combat sera suivi de la victoire, & que la perseverance consommera les souffrances ?

Que d'exemples, grand Dieu, de la fragilité humaine viennent en ce moment s'offrir en foule à mon esprit, & me remplir d'effroi pour ces ames que vous avez livrées à une épreuve si rigoureuse ! Je vois * un des plus celebres défenseurs de la Divinité de votre Verbe, après l'avoir soutenue avec éclat contre ses ennemis, ceder enfin & condamner lâchement ce qu'il avoit défendu avec tant de force.

* Osius.

Je vois (a) trois cens Evêques de votre Eglise, entre lesquels elle en invoque aujourd'hui (b) deux comme ses protecteurs, abandonner indignement la même Verité, & souscrire à la plus impie de toutes les erreurs. Pour les vaincre, il ne fallut employer ni les fers, ni les tourmens ; le seul ennui de se voir dans un sejour étranger, l'apprehension de ne plus remonter dans leurs Chaires ; il n'en fallut pas davantage pour les abattre & les renverser.

Je vois (c) le premier Pasteur de votre Eglise renoncer à la confession de Pierre, accablé par l'ennui & les incommoditez de

a Concile de Rimini.

b S. Servais de Tongre, & S. Phebade d'Agen. Voyez Sulp. Sev. l. 2. p. 166.

c Libere. Voyez Baronius, an. 357. §. 41.

l'exil,

'exil, & amolli par l'amour de la gloire des hommes.

Je vois enfin dans une (*a*) autre Aſſemblée de votre Egliſe, encore trois cens de ſes Maîtres & de ſes Guides ſe détacher de votre ſerviteur Athanaſe, & ſuivre le parti des ennemis de votre Fils, parce qu'il étoit le plus puiſſant, & qu'il avoit ſçu gagner les Princes de la terre.

Tant de colomnes de votre Egliſe, Seigneur, ne parurent que de foibles roſeaux, dès qu'elles furent agitées par le vent de la tentation. Eh! mon Dieu, que deviendra donc une (*b*) petite troupe de Filles? Tout m'intimide ici, tout m'allarme: la fragilité du ſexe, (*c*) la foibleſſe de l'âge, la privation de tout ſecours humain, la rigueur & la durée de l'épreuve, les menaces de traitemens encore plus ſeveres, l'autorité des perſecuturs, le faux zele des miniſtres de leurs deſſeins. Helas! helas! Vivent-elles encore? Sont-elles encore debout; & ſi elles ne ſont point encore abbattues, ſe ſoutiendront-elles encore long-tems?

IV.

Vain triomphe des ennemis des Religieuſes de Port-Royal, ſur la ſignature de quelques-unes d'entr'elles, digne lui-même de compaſſion.

J'Entends dire que quelques-unes ont déja ſuccombé ſous l'effort de la tentation, & qu'on ſe prepare à produire en plein jour les noms de ces illuſtres vaincues, comme un

a Concile de Milan.

b Elles ſortirent au nombre de vingt-deux, 15. Religieuſes de Chœur, 7. Converſes.

c La plus jeune eſt âgée de 50. ans.

trophée glorieux & digne sans doute de ceux qui s'appellent les vainqueurs. Vous sçavez tout, mon Dieu, même avant qu'il arrive; s'il est vrai que quelques-unes de mes Sœurs ayent cedé à la violence de la persecution, j'adore en tremblant la profondeur de vos jugemens, & j'implore avec une ame pressée de douleur la puissance souveraine de cette Grace, qui seule releve ceux qui sont tombez, & affermit ceux qui sont debout.

Mais, ô mon Dieu, puis-je former d'aucune de vos Vierges un jugement si contraire à ce que j'ai dû attendre de la fidelité de toutes, si l'évidence ne me force elle-même de le former? Ne m'avez-vous point appris que ceux qui esperent en vous ne seront jamais confondus; & n'est-ce pas pour la gloire de votre Grace, qui fait la confiance de vos Saints, que vos Epouses se sont abandonnées à tout ce qu'elles souffrent? Mais leurs injustes persecuteurs, qui sont ici les seuls temoins qui me parlent contre elles, n'ont-ils pas depuis long-tems perdu toute creance dans l'esprit de ceux qui aiment votre Verité? (a) *L'homme qui ment est un temoin trompeur*, & de combien de mensonges n'ont-ils pas rempli le monde, ces hommes qui se sont tant de fois declarez protecteurs & appologistes du mensonge même? N'est-ce pas d'eux que les derniers siecles ont appris l'art diabolique de tromper innocemment, de jurer contre votre Verité sans parjure, & de renoncer même à la foi de votre Evangile, sans être ni apostat ni infidele?

a Qui.... mentitur, testis est fraudulentus. PROV. 12. 17.

Les artifices qu'ils ont employez dans la premiere dispersion de vos Saintes, nous ont déja munis contre ceux qu'ils pourront employer dans la seconde. On éclata, comme on fait aujourd'hui, en cris de joye & de triomphe, on s'efforça d'ébranler les plus foibles en leur proposant pour exemple la la chute des plus fortes; mais l'imposture fut enfin reconnue, & ces vainqueurs imaginaires se trouverent être les vrais vaincus, & couverts d'un opprobre qu'ils n'effaceront jamais.

C'est ainsi, ô mon Dieu, que les persecuteurs de vôtre nom s'efforçoient autrefois de tromper vos Martyrs, en leur persuadant que leurs freres avoient enfin cedé aux tourmens, & offert de l'encens aux Idoles; mais le mensonge ne corrompt jamais ceux que vous avez établis dans l'amour de votre Verité, & couvrit toujours ses auteurs de confusion & de honte.

Non, mon Dieu, je ne puis me rendre à la parole de ces hommes, que votre Verité me force de considerer comme des témoins suspects; & d'anciens calomniateurs de vos Saintes. J'ay d'elles des pensées plus favorables à leur fidelité, & plus dignes de l'esperance que vous m'avez fait concevoir de leur salut. L'oserai-je dire avec votre Apôtre, vous n'êtes pas injuste, Seigneur, pour oublier tant d'œuvres de justice & de pieté, tant de prieres, tant de larmes, tant d'austeritez, tant de souffrances; & vous êtes trop jaloux de la gloire de votre Grace pour n'en pas couronner les dons dans des ames qui lui ont tout sacrifié, & qui ne se sont exposées à de si rudes combats que pour la faire triompher de ses ennemis.

Heb. 6. 9. 10.

Mais enfin, laissons-les pour un moment, jouir de leur victoire, ces hommes si enflez, de leur prétendu succès.

O le glorieux triomphe pour les acteurs de cette cruelle tragedie! Voilà donc enfin l'ambition de ces grands conquerans satisfaite.

Trente-neuf (*a*) de ces savans, qui s'appellent, Seigneur, les Docteurs de votre Loi, sont tombez les premiers aux pieds des puissans persecuteurs, atterrez par une seule de leurs menaces; presque tous les Pasteurs de la plus saine & de la plus illustre partie de votre Eglise, quoique divisez entr'eux par les sentimens & les motifs, s'accordent à plier honteusement le genou devant le superbe Aman, & devant ceux de son parti. Ils souffrent lâchement qu'on s'éleve sur eux, qu'on les asservisse, qu'on les frappe au visage, eux que votre Esprit, Seigneur, a établis Evêques pour gouverner votre Eglise. (*b*) On efface en un tems, pour plaire à la cabale triomphante, ce qu'on avoit écrit contre elle en un autre. On parle, ou on se tait au gré de ces hommes qui se croyent les arbitres & les souverains de tous les autres. On condamne, ou l'on approuve, selon qu'il plaît à ces maîtres d'erreurs. (*c*) On flétrit jusqu'à votre Evangile, parce que votre Evangile n'est pas du goût de ces

2. *Cor.* 11. 20. *Act.* 20. 28.

a Ou pour parler plus exactement, trente-sept. Car ceux qu'on nomme Quarante, n'étoient réellement que trente-huit, deux étant morts avant l'éclat.

b On a retracté en 1710. ce qu'on avoit fait dans l'Assemblée de 1705.

c On a une preuve de ce qu'on dit ici dans la condamnation du Nouveau Testament avec des Reflexions Morales, approuvé d'abord avec tant d'éloges par M,

reaux docteurs ; & des Livres (*a*) où vo-
Verité sert de jouet au mensonge, & la
u de vos Saints, de fable & de risée à
piété, courent impunément sous les
: de ces Pasteurs laches & timides.
outes ces victoires sont glorieuses sans
e ; cependant elles ne sont pas capables
ller ou au moins de satisfaire ceux qui
nt remportées ; elles coutent trop peu,
y a peu de gloire à surmonter des hom-
si (*b*) effeminez & si faciles à vaincre.
ais la petite troupe de vos Vierges, Sei- *Cant.* 6
ır, leur a paru *terrible comme une armée* 3.
e en bataille : & une Maison, qui n'avoit
tres remparts que l'innocence & l'a-
r de votre Verité, une place forte &
ble de soutenir les plus grands assauts.
on Dieu, quelle puissance & quel em-
preparez-vous à vos Saints pour le jour
eur gloire, puisque dans les jours même
urs douleurs & de leur infirmité, ils
déja trembler leurs ennemis !
our venir à bout de dissiper vos Servan-
il a fallu remuer les puissances de la ter-
armer les Princes & les Rois ; corrom-
ou seduire les Chefs de votre Eglise ;
er aux pieds les saintes Loix, pour ne
re que celles de la passion & de l'inju-
; sacrifier des droits dont on est le plus
ıx, à une entreprise qu'on jugeoit seule

Vialart Ev. de Châlons, lequel Dieu honore par
iracles, & lû avec tant d'édification & de fruit
Fideles, & même par les premiers Pasteurs, du-
ès de quarante ans, avant qu'on pût s'apperce-
ı prétendu venin qu'on a cru y reconnoître depuis.
oyez à la fin de cet Ecrit ce qu'on y dit d'un Livre
ıu. p. 74. et après.
abo pueros pricipes eorum, & effœminati domi-
ur eis. Isai. 3. 4.

importante, & donner atteinte aux privileges les plus sacrez, & à (*a*) la liberté même de votre Eglise; prendre en main le double glaive; faire gronder tous les tonneres, & lancer tous les foudres; suspendre l'attention si serieuse qu'on avoit à soutenir ou finir une guerre si longue & si sanglante, & réunir pour un tems tous les esprits dans le seul dessein de ruiner une sainte Maison, & de disperser quelques Filles accablées déja par l'age ou par les infirmitez, & presque sur le point d'expirer sous le poids d'une persecution qui étoit née avec elles; enfin armer des troupes, former une espece de siege, investir la place de loin, la presser de près, y entrer par surprise, & s'en rendre maître, sans qu'on lui donnât le tems de se reconnoître.

Psalm. 2. 1. O Dieu, *pourquoi les hommes se sont-ils ainsi élevez avec un grand bruit: & à quoi tendoient des agitations si insensées?* Ils ont tremblé où il n'y avoit aucun lieu de craindre. Un esprit d'étourdissement les a saisis, & ils ont été remplis de trouble & d'effroi, comme si l'ennemi avoit penetré dans leurs terres, comme s'il avoit déja dressé ses tentes à côté de leur Prince, & proche de son Trône. Que vous êtes terrible, grand Dieu! (*b*) *Vous faites tomber les Sages qui donnent des conseils en des pensées extravagantes, & vous frappez d'étourdissement les Juges de la terre. Vous dépouillez les*

Job. 12. 17. & seqq.

a La Bulle qui supprime l'Abbaye de Port-Royal des Champs, fut regiftrée au Parlement le 15. Decemb. 1708. nonobstant ce qu'il y avoit de contraire aux Libertez de l'Eglise Gallicane.

b Adducit conciliarios in stultum finem, & judices in stuporem.... Ducit sacerdotes inglorios, & optimates supplantat. Commutans labium veracium, & doctrinam senum auferens.

:s de leur gloire, & vous faites que les s tombent par terre. Vous faites changer de e à ceux qui aimoient la Verité, & vous la science des vieillards & des anciens de peuple.

ır qui donc est ici le triomphe, Sei- ? Est-il pour les vainqueurs, ou pour incus ?

nnemi ne paroît pas avoir crû triom- par la seule dispersion de la troupe sa- *Je les poursuivrai* encore, a-t'il dit en Exod. ême; *je les prendrai; je partagerai leurs* 15. 9. *'les, je satisferai ma vengeance; je tirerai ée & je les percerai.*

'ignoroit pas qu'en les attaquant tou- a fois, il ne recueilleroit que la honte ir été vaincu; il sçavoit, mon Dieu, 'a dit votre Esprit, qu'un *frere soutenu* Prov. *frere, est semblable à une ville forte.* Les 18. 19 donc tous appliquez à combattre se- ient chacune de vos Saintes, & chacu- atient comme son siege & des assauts blez. On menace, on insulte, on em- tout, jusqu'aux artifices & au men- ; *on seduit la colombe*, pour parler avec Columba sedu- vos Prophetes; on se met peu en peine cia. irer ni de convaincre, pourvu qu'on Osee. 7. que le signe d'un aveu; enfin, si on n'a 11. rracher, on le suppose; & alors ceux roient presque gardé le silence, après vaincu les forts & les Princes de vo- glise, élevent leur voix, se vantent fie- it d'avoir abbatu le courage d'un sexe 'a que la foiblesse en partage, & l'on enfin en cris de joye, *(a) comme les eux lorsqu'ils ont pillé les ennemis & qu'ils*

ut exultavit victores captâ prædâ, quando divi- polia. Isai. 9. 3.

partagent le butin. Triste & déplorable joye, Seigneur, que celle de ces hommes (*a*) *qui abandonnent le chemin droit, marchent dans des sentiers tenebreux ; qui se réjouissent lorsqu'ils font mal, & triomphent dans les choses les plus criminelles !*

Qu'ils entraînent, s'ils peuvent, avec eux dans l'erreur ces ames innocentes; qu'ils renversent encore avec elles les autres défenseurs de votre Grace ; qu'ils seduisent, s'il est possible, vos Elus mêmes ; que leur chaire soit élevée sur les ruines de celle de votre Eglise, & que ce ne soit plus ni votre Apôtre, ni son fidele Disciple & son interprete le grand Augustin, mais leur nouveau * Maître qui enseigne vos enfans, quelle gloire se seront-ils acquis, & quelle sera la solidité de leur triomphe ?

Moli-na.

Alors, Seigneur, on vous invoquera sans reconnoître le besoin de votre secours ; on s'humiliera devant vous, sans vous rendre la gloire de vos dons ; on mettra sa confiance en vous, sans cesser d'esperer en un bras de chair ; on prétendra operer son salut avec crainte & tremblement, sans confesser que c'est vous qui operez le vouloir & le faire : ou plutôt il n'y aura plus de Priere, parce qu'un secours toujours present remplira abondamment tous les besoins ; on cessera de vous louer & de vous rendre graces, parce qu'on attribuera à l'homme la principale gloire de son salut ; on n'espera plus en votre force, parce que votre force même tirera son efficace & sa vertu de celle de l'homme ; on ne vous servira plus avec une

a Qui relinquunt iter rectum, & ambulant per vias tenebrosas ; Qui lætantur cùm malè fecerint, & exultant in rebus pessimis. Prov. 2. 14.

joye mêlée de crainte, parce qu'on se croira toujours ferme & toujours prêt à se soutenir ; on ne dépendra plus de votre misericorde, mais du caprice d'une liberté superbe ; enfin il faut le dire, l'homme l'emportera sur vous, ô Dieu Tout-Puissant, & sa volonté présomptueuse demeurant la maitresse & l'arbitre de votre Grace, vous ne serez vainqueur, que quand il plaira à l'homme de vous faire vaincre, & quand il lui plaira, tout invincible que vous êtes, vous vous trouverez vaincu.

Voilà, Seigneur, à quoi tendent les pensées folles des ennemis de votre Grace. *(a) Voilà où les conduit la voye par laquelle ils marchent. Ils courent pour se précipiter & se perdre ; & ils ne laisseront pas neanmoins de s'en vanter & de s'y complaire.* O Enfans des Hommes, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité, & chercherez-vous le mensonge ? Jusqu'à quand resisterez-vous à la droite du Très-Haut ? *Psalm 4. 3.*

V.

Priere pour les Jesuites.

ET vous, mon Dieu, jusqu'à quand détournerez-vous votre face de cette Societé, qui dans les desseins de son saint Fondateur devoit être la gloire & l'appui de votre Eglise ? Jusqu'à quand votre Grace, qu'ils ont abandonnée, se vengera-t-elle de leur perfidie, en les abandonnant à eux-mêmes ? Qu'attendez-vous donc, Seigneur, tant que vous ne leur accorderez pas des secours plus puissans que ceux qu'ils vous de-

a Hæc via illorum scandalum ipsis : & postea in ore suo complacebunt. PSALM. 48. 13.

mandent? Voulez-vous qu'ils vous prévien-nent par ces efforts innocens, & par ces heureuses dispositions avec lesquelles ils s'imaginent preparer les voyes à votre Grace, sans votre Grace même : ou bien prenez-vous plaisir, après les avoir prévenus, à leur laisser faire épreuve de leur prétendue force & de leur propre vertu ?

Il est tems, ô mon Dieu, il est tems; & quoique la Priere que je fais ici pour eux puisse les irriter, je vous l'offre cependant avec toute l'ardeur que me donne l'amour sincere & vif que vous m'inspirez pour eux, il est tems de leur faire grace & de les sauver. Il y a déja plus d'un siecle (*a*) que leur liberté est à l'épreuve. Helas! quels fruits a produits cette prétendue *suffisance*, d'un secours toujours present dont ils se glorifient, & de quoi leur a servi ce pouvoir également orgueilleux & chimerique, de donner à vos graces leur merite & leur prix? *b* Tant de monstres tenebreux qu'ils ont enfantez; la Morale de votre Evangile corrompue dans le sein de votre Eglise; l'idolâtrie canonisée dans l'idolâtre, l'heresie autorisée dans l'heretique, le grand commandement de votre amour effacé du cœur de vos enfans, le crime sanctifié dans le pecheur, l'impieté anéantie dans le libertin, l'esprit de penitence éteint dans le penitent; tant de violences exercées contre vos amis & contre vos Saints, tant de rapines & d'injustices criantes, tant de calomnies inventées contre les défenseurs de votre foi, enfin le sang même

a Depuis Molina.

b Voyez les Lettres Provinciales, la Morale Pratique, & les derniers Ecrits de Messieurs des Missions Etrangeres.

de plusieurs innocens répandu pour satisfaire leur envie & assouvir leur vengeance ; sont-ce donc là, mon Dieu, les œuvres heroïques qu'on devoit attendre de ces hommes toujours pourvus de vos graces, si on en croit leur erreur, & toujours disposez à tout bien par un choix & un consentement dont ils sont les seuls Auteurs ?

Vous sçavez, Seigneur, que quoique je vous parle de la sorte, je ne prétends pas étendre sur tous un jugement qui ne convient qu'au plus grand nombre. Parmi cette nation qui se révolta toute entiere contre son Sauveur & contre son Roi, vous vous étiez réservez un petit nombre de vrais Israëlites, un Nathanaël en qui il n'y avoit ni déguisement, ni artifice, un Nicodéme & un Joseph d'Arimathie, homme juste & vertueux, disciple de votre Fils Jesus, mais en secret, parce qu'il craignoit les Juifs, & qu'il n'avoit point consenti aux impies desseins des Prêtres & des Chefs de sa Nation.

Je sçai de même que dans ce grand Corps il y a eu dans tous les tems des Disciples de votre Verité, des enfans heritiers de la sainteté de leur Pere, & des hommes justes qui ont gémi sur les déreglemens & sur l'aveuglement des autres. Ah ! Seigneur, si vous ne leur aviez réservé quelques-uns de leur race, ne seroient-ils pas devenus semblables à Sodome & à Gomorrhe ?

J'honore, vous le sçavez, mon Dieu, & je respecte ces hommes par tout où ils sont ; & unissant mes gémissemens aux leurs, je vous conjure par l'amour que vous avez eu pour les Peres, de faire misericorde aux enfans.

Sont-ils donc tombez de telle sorte, que

leur chûte ſoit ſans reſſource ? Mais, Seigneur, ſi leurs prémices ſont ſaintes, la
om.15 maſſe l'eſt donc auſſi : & ſi la racine eſt ſainte, les branches peuvent l'être de même.

Convertiſſez-les donc, ô mon Dieu, Dieu Tout-puiſſant, vous qui domptez, quand il vous plaît, les volontez les plus rebelles. Otez de devant les yeux de leur cœur le voile qui les couvre, & que voyant que c'eſt vous-même qu'ils perſecutent en la perſonne de vos Vierges & des Diſciples de votre Grace, ils gémiſſent avec nous ſur eux-mêmes ; ou plutôt, que mettant fin à nos gémiſſemens, ils goûtent avec tous vos enfans la joie & la paix de votre Eſprit.

O vous tous qui avez quelque zele pour la gloire du Seigneur & pour le ſalut de ceux qu'il a choiſis dans ſa preſcience éternelle, uniſſez tous vos cœurs & vos voix, & ſuppliez le Seigneur qu'il s'attendriſſe ſur les maux que ſon Egliſe ſouffre de la part de ſes propres enfans & de ſes Peres.

V I.

Priere pour l'Egliſe abandonnée & affligée par ſes propres Paſteurs.

PAſteur éternel & tout-puiſſant, ſauvez vos brebis de la fureur des loups, & changez les loups en agneaux. Evêque de nos ames, & Pontife des biens futurs, changez ces Idoles muetes qui occupent dans votre Egliſe la place de vos Apôtres. Ah ! Seigneur, quel nom viens-je de leur donner avec un de vos (*a*) Prophetes ? Helas, ſi ce n'étoient que des Idoles, notre douleur ſeroit moins

a O Paſtor & Idolum. ZACH. 11. 17.

amere,

amere, & nous dirions d'eux ce que vous disiez vous-même des Idoles du Paganisme, que s'ils ne peuvent nous faire aucun bien, ils ne peuvent pas non plus nous nuire.

Mais vous les voyez, Seigneur, ces Pasteurs ou lâches, ou passionnez, ou animez d'un faux zele. Les loups ravagent le troupeau, ils dissipent, ils déchirent, ils tuent; & les Pasteurs ou gardent le silence, ou imitent par leurs cris ceux des loups, afin d'intimider les brebis, ou ils les frappent avec les mêmes armes qui devroient mettre les ravisseurs en fuite.

Quoi! Seigneur, étions-nous donc reservez pour voir au milieu de votre Eglise ce qui faisoit gemir vos saints dans Israël: (a) *Des sentinelles aveugles, & dans l'ignorance.* Non, Seigneur, qu'ils ignorent où est la Verité & le parti de l'innocence; mais ils veulent ignorer l'un & l'autre; ils détournent leurs yeux de votre Ciel pour ne pas se souvenir de vos Jugemens éternels; & les tiennent arrêtez sur la terre, sur un homme de chair & de sang qui les intimide, & qu'ils adorent. *Chiens muets, qui ne sçauroient aboyer, qui ne voyent que de vains fantômes*, qu'ils poursuivent avec fureur, *qui dorment & se plaisent dans leurs songes*; qui, enfin, foudroyent une chimere pendant que des monstres devorent le troupeau, & que de vrais ennemis les dominent & les tyrannisent eux-mêmes.

Soyez donc vous-même, Seigneur, le Pasteur de vos brebis, & délivrez-les, & de la

a Speculatores ejus cæci omnes, nescierunt universi: canes muti non valentes latrare, videntes vana, dormientes & amantes somnia. Isai. 56. 10.

violence de leurs Pasteurs,& de la fureur des loups.

Mais, comme vous l'avez ainsi reglé par votre Sagesse, de ne nous conduire vous-même que par des hommes envoyez de votre part, & revêtus de votre autorité; donnez-nous, mon Dieu, des Pasteurs selon votre cœur, qui paissent vos brebis & ne se paissent pas eux-mêmes; qui travaillent à fortifier celles qui sont foibles, à panser & à guerir celles qui sont malades, à bander les playes de celles qui sont blessées, à relever celles qui sont tombées, à chercher celles qui sont perdues, à conserver celles qui sont saines, & a les conduire toutes avec une charité tendre & pleine de douceur; & qui ne mettent pas leur gloire à les dominer avec une rigueur severe & pleine d'empire.

Ezech. 34. 4.

VII.

Priere pour les Religieuses de Port-Royal:

CElles pour qui je vous addresse ce Gemissement de mon cœur, vous ont toujours offert les vœux les plus ardens pour ces Pasteurs, dont elles sont aujourd'hui la victime. Seigneur, écoutez-les présentement que leur douleur est plus amere, & faites que leur Priere, comme celle du premier de vos Martyrs, merite de convertir en de vrais Apôtres, les injustes persecuteurs qui les font expirer sous leurs coups.

Mais sauvez-les elles-mêmes, Seigneur Jesus, vous à qui nul ne peut ravir les brebis que vous avez reçu de votre Pere. L'homme se vante de vous en avoir déja enlevé une partie. Mais qui est cet homme; & si tous les

autres sont menteurs, qu'est-il lui - même ? Ses levres dépendent de lui & lui appartiennent. Qui est son Maître & son Seigneur ? *Psa.* Il parlera au nom du Prince de votre Peu- 11. ple, comme s'il étoit ce pauvre que vous élevez du fumier sur le Trône ; on le reconnoîtra sous ce nom usurpé, mais ce nom seul fermera toutes les bouches, & reduira tout au silence.

Mais, ô mon Dieu, s'il est vrai que quelques-unes de vos brebis ont été seduites, il en reste toujours assez pour confondre leurs ennemis fiers & superbes ; & peut-être voulez-vous reduire à un plus petit nombre ces Martyres de votre Verité & de votre Grace, afin de faire triompher avec plus de gloire dans ce peu de vases si fragiles votre Grace même & votre Verité.

Vierges fidelles, précieux restes que la Grace s'est reservée parmi tant de prévaricateurs & de perfides, demeurez toujours fermes dans la confession de cette Grace qui vous sauve. Je vous addresse, mes très - cheres Sœurs, & mes Reverendes Meres, par votre vertu si ancienne & si éprouvée, les mêmes paroles que l'Apôtre de la Grace addressoit à ses premiers défenseurs : *Vous avez* *Heb.* *servi de spectacle* au monde *par les opprobres &* 35. *les mauvais traitemens, & vous vous êtes renduës les compagnes de ceux qui ont souffert de semblables outrages. Vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes, & vous avez vû avec joye tous vos biens pillez, sçachant que vous avez d'autres biens plus excellens & qui ne periront jamais. Ne perdez donc pas la confiance que vous avez acquise, & qui doit être suivie d'une grande récompense.* Ne perdez pas le fruit de tant de souffrances & de tant de travaux. Que pou-

vez-vous craindre desormais ? On ne peut plus vous rien enlever, sinon une vie languissante & accablée de douleurs & d'ennuis. Ah ! combien vous est-il avantageux de la perdre !

Cypr. p. 55. Votre ennemi ne peut vous nuire, si vous sçavez mépriser les menaces ; & vous aurez la force de le vaincre, si vous avez le courage de lui resister. Ne le craignez donc pas ; il ne lui reste plus qu'un seul mal à vous faire, & ce mal sera pour vous la fin de tous vos maux, le comble de sa confusion, & celui de votre gloire.

Ce que vous devez craindre davantage, ce sont ses caresses & ses artifices. Tantôt il est dragon, tantôt il est serpent, & quelquefois même Pasteur & Apôtre en apparence, lui qui sçait même se déguiser en Ange de lumiere. Mais l'amour constant de la Verité vous le fera sentir sous quelque forme qu'il se presente à vous, & la lumiere de l'Esprit Saint qui habite dans vos cœurs, dissipera le voile trompeur dont il sera couvert.

C'est un pecheur qui vous parle, & par ce titre indigne de vous parler ; mais c'est un pecheur qui s'attendrit sur vos maux, qui ne vous est pas inconnu, & qui espere d'obtenir le pardon par vos Prieres & par vos larmes. Souvenez-vous donc de lui ; pensez à ses maux qui meritent plus de vous toucher que les vôtres, & pendant qu'il gemit pour vous, gemissez pour lui, & obtenez-lui la grace de gemir encore plus pour lui-même.

Je parle à vos Epouses, Seigneur ; mais puis-je esperer d'être entendu ? Helas ! qu'il y a loin entre elles & moi ? O vous dans la

main de qui nous sommes, & nous & nos discours, ô Verité immense & infinie, qui enfermez tous les esprits dans votre sein, ô Charité qui étes mon Dieu & qui réunissez en vous tous ceux que vous animez, quelque intervalle que mette entr'eux la distance des lieux, faites que ce que je dis ici dans votre sein, soit entendu de celles a qui je l'addresse.

Mais parlez-leur vous-même, ó mon Dieu, vous dont la parole est pleine de force & d'efficace. Dites à toutes ces ames, en cette maniere qui se fait toujours entendre : *Je suis votre salut.* Soutenez-les, Seigneur, contre les efforts de leurs ennemis, & en les rendant victorieuses, glorifiez-vous vous-même, & signalez la puissance de votre Grace. Elles ont toujours loué d'un même cœur & d'une même voix votre main victorieuse ; que cette main soit leur force & leur appui, contre tout ce qui seroit capable de les troubler. Sap. 20.

Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, toutes choses sont soumises à votre pouvoir, & nul ne peut resister à votre volonté, si vous avez resolu de nous sauver Vous avez fait le Ciel *& la terre & toutes les créatures qui sont sous le Ciel, & nul ne peut resister à votre souveraine Majesté. Tout vous est connu & vous sçavez que* quand vos Vierges ont refusé l'obéïssance & la soumission qu'on exigeoit d'elles, *ce n'a été ni par mépris ni par orgueil, ni par un secret desir de la gloire.* Mais elles ont *eu peur*, en formant un jugement temeraire, *de transferer à un homme un honneur qui n'est dû qu'à vous, mon Dieu, & d'adorer quelqu'un hors le* Dieu de Verité qu'elles adorent. Esther 13. 9 seq.

Maintenant donc, ô Seigneur, qui êtes

le Roi éternel, ayez pitié de vos fidelles Servantes, parceque leurs ennemis ont résolu de les perdre.

Ayez pitié en même tems de tous les disciples de votre Grace, qu'une Nation ennemie de votre nom & puissante, s'efforce d'exterminer. *Changez, Seigneur, nos larmes en joie* & nos Gemissemens en cantiques d'actions de graces, *afin que nous employons la vie que vous nous conserverez, à louer toujours votre saint nom : & ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent.* Amen.

NOTE

Pour la Page 65. Lett. a. sur ces paroles : des Livres où votre Verité sert de joüet, *&c.*

TEl est le miserable Livre intitulé : *l'Esprit des nouveaux Disciples de S. Augustin*, que les Jesuites portent par-tout de maison en maison comme une piece rare, & qu'ils ne jugent pas sans doute indigne de leur plume. On a negligé jusqu'a present un ouvrage, qui n'a certainement de merite que dans la tête de ses Auteurs, & qui porte à chaque page le caractere du mensonge & de l'imposture.

Mais on veut bien ici consoler les Jesuites, & leur donner la satisfaction de répondre à trois gros volumes, sous lesquels ils prétendoient accabler les disciples de S. Augustin. Et voici en peu de mots ce qu'on pense de ce bel ouvrage.

Le titre qu'on lui donne convient assez au dessein qu'on s'y est proposé. On auroit pû

le nommer *l'Esprit des prétendus Disciples de S. Augustin*, mais les bons Peres ont bien voulu pour cette fois parler avec quelque sincerité. Ce n'est point à *de prétendus*, mais à de vrais Disciples de S. Augustin qu'ils en veulent ; & non aux anciens Disciples de S. Augustin, tels qu'ils semblent vouloir passer eux-mêmes, c'est-à-dire, à ceux qui suivent S. Augustin dans le tems qu'il étoit encore demi-Pelagien, mais aux *nouveaux Disciples de S. Augustin*, c'est-à-dire, à ceux qu'ils appellent Jansenistes, & qui suivent la Doctrine que S. Augustin a enseignée sur la Grace depuis son Episcopat, & que l'Eglise a adoptée pour la sienne.

On s'efforce d'executer dans tout l'Ouvrage ce qu'on avoit comme promis dans son titre. On n'oublie rien pour ruiner l'autorité de la Grace & pour décrier ses Disciples. On y renverse encore adroitement le sentiment des Thomistes ; car enfin, les Jesuites veulent regner seuls. On y dit nettement que si on ne pouvoit accorder la doctrine de S. Augustin avec les Constitutions des Papes, il faudroit l'abandonner. Cela n'est pas avancé sans dessein. Un jour viendra qu'on croira démontrer que cet accord de la doctrine de S. Augustin avec les Constitutions, est absolument impossible. Les Jesuites sont sages ; ils ne vont que pied à pied.

On voit dans ce Livre des femmes tourner en ridicule le dogme de la necessité & de l'efficace de la Grace, & l'on y renouvelle toutes les objections des démi-Pelagiens, ausquelles on ne répond qu'en établissant une Grace suffisante toujours présente, dont la liberté fait tout ce qu'elle veut, & outre laquelle il ne faut point de secours efficace pour agir.

Rien de plus indigne que la maniere dont on traite dans ce Livre les plus saints personnages du dernier siecle. Leur pieté y est appellée hypocrisie, leur foi rendue suspecte, & leur innocence noircie par les calomnies les plus atroces; & encore prétend-on leur faire grace & les épargner par charité, en ne les nommant pas tous, & en ne citant presque aucun de leurs Ouvrages.

Je m'arréte à M. de S. Cyran, qui a tant travaillé pour la gloire de l'Episcopat, qui a merité les éloges de toute l'Eglise de France, & qui est digne de ceux de l'Eglise universelle, puisqu'il a soutenu avec tant de force le fondement sur lequel Jesus-Christ l'a établie. Les Peres du Clergé de France assemblez en 1646. l'appellent *Amateur très-passionné de la Verité, Protecteur très équitable de la Hierarchie, & Défenseur très-invincible des Evêques*. Ils l'honorent comme un Saint qui dans le Ciel intercede pour l'Eglise. *Que si après avoir bien combattu pour l'Eglise*, lui disent-ils dans l'éloge qu'ils lui ont adressé sous le nom de PETRUS AURELIUS, *vous avez reçu du juste Juge la couronne de justice que vous meritiez, faites par vos prieres qu'il naisse de vos cendres un autre défenseur, qui vange à l'avenir le nom d'*AURELIUS, *lequel doit étre en odeur de sainteté à tous les gens de bien, des outrages qu'on lui pourra faire.* QUOD SI POST *bonum certamen pro Ecclesia certatum coronam justitiæ à justo judice accepisti, fac ut aliquis surgat ex ossibus ultor, qui nomen* AURELII, *quod omnibus bonis sanctum est, à calumniis in posterum vindicet.*

Mem. du Clergé t. pag. 435.

Les Jesuites, selon ces paroles des Evêques de France, ne sont pas certainement de ces *gens de bien* pour qui le nom de *Petrus Aurelius* doit être en odeur de sainteté.

» Voici, disent-ils page 659. quel homme » étoit l'Abbé de S. Cyran : C'étoit un fourbe, un esprit superbe ; & ce qui est bien » pis, un très-dangereux Novateur qu'on » fit sagement d'enfermer.

Et en quoi ce Novateur a-t'il corrompu la foi, & dans quel ouvrage ? Si on en croit les Jesuites pag. 562. 563. 564. 565. de leur Livre, c'est en la matiere du Sacerdoce que l'Abbé de S. Cyran est une Novateur, & dans ce même Ouvrage qui lui a attiré les éloges de toute l'Eglise de France. (*a*) Ils prétendent tirer de cet Ouvrage deux passages qui prouvent que *Petrus Aurelius* a crû que l'Ordre n'imprime point un caractere ineffaçable ; mais ces deux passages ne leur paroissant pas assez clairs, ils usent de leur ancien droit, qui est de mentir impudemment, & d'avoir recours à l'imposture. Voici donc un passage clair & net qu'on veut tirer d'une Lettre de M. de S. Cyran. *C'est à l'Eglise*, lui fait-on dire dans sa 93. Lettre (c'est la 92. de la nouvelle édition, tom. 2. p. 192.) *C'est à l'Eglise à corriger les mauvais Prêtres, & de les retrancher, s'il lui plaît, & alors ils ne sont plus Prêtres.* Voilà qui est clair : il n'y manque par malheur que la verité. Il a plû aux Jesuites de forger le passage en leur maniere ; en un mot ils ont menti, & ils meritent qu'on leur parle de ce ton. Il n'y a point dans l'endroit cité, *Ils ne sont plus Prêtres* ; mais, *Ils ne sont plus réputez Prêtres, & passent pour Laïques.*.

Voila un beau trait de sincerité, & de quoi donner bien du poids à toutes les fables dont cet ouvrage est rempli.

a Voyez la 16. Provinciale où cette calomnie contre Aurelius, que l'on renouvelle aujourd'hui, est refutée par le Livre d'Aurelius même.

Cependant il court impunément dans le Public, & les Evêques ne diſent mot. Mais aujourd'hui on trouveroit plûtôt un *Petrus Aurelius*, pour venger l'honneur des Evêques, qu'on ne trouveroit un Evêque qui vengeât l'honneur de *Petrus Aurelius*.

Mais peut-être que leur zele s'armera contre ce Livre, ſi on le leur preſente ſous une autre face. Le croiroit-on ? Cet Ouvrage favoriſe le Janſeniſme, & par conſequent mérite d'être flétri, ſi l'on en croit les Evêques, qui depuis M. Godet Evêque de Chartres, ont crû que faire tomber la condamnation de quelques-unes des cinq Propopoſitions ſur le ſens de Calvin, c'étoit favoriſer le Janſeniſme. Qu'on juge donc ſi les Auteurs du Livre en queſtion, ne ſont pas coupables de ce crime. *Attachons-nous*, diſent-ils page 539. *à la premiere des cinq Propoſitions attribuées à Janſenius. Conſultons Janſenius lui-même, & voyons ſi ſon ſentiment pris en ſoi, & tel qu'il l'explique par rapport au contenu de cette Propoſition, n'eſt pas ce que l'Egliſe a condamné dans Calvin & dans Luther par rapport au même ſujet.*

Ils rapportent enſuite le texte de Janſenius ſur la premiere Propoſition, & tâchent de prouver qu'elle avoit déja été condamnée dans ſon ſens par le Concile de Trente ; & ils terminent enfin leur raiſonnement, en faiſant ainſi parler leur *Abbé : Au reſte, ajouta l'Abbé, les dogmes de Janſenius étant auſſi clairement condamnez qu'ils le ſont par le Concile de Trente avec* LES DOGMES DE LUTHER ET DE CALVIN, *comment Janſenius a-t-il pû ne pas s'en appercevoir ? J'aurai bien-tôt, répondis-je, occaſion de vous dire ma penſée là-deſſus. Mais voici une autre queſtion que je fais maintenant. Comment Janſenius a t-il pû adopter* DANS LUTHER

ET DANS CALVIN *une doctrine si horrible en elle-même, & si pernicieuse dans ses consequences?*

Voila donc les Jesuites fauteurs du Jansénisme. Quoi! les Prélats ne prendront-ils point la foudre en main? Mais les Evêques seront peu redoutez des Jesuites, tant que les Jesuites feront les Evêques.

J'en ai peut-être trop dit pour un si méchant Livre: mais plusieurs ne seront peut-être pas fâchez d'avoir dans une seule imposture, si clairement reconnue, de quoi ruiner un Ouvrage de plus de quatorze cens pages.

Fin du second Gemissement.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

L'*Auteur de ce troisiéme Gemissement en ayant lû la premiere Edition, a cru en devoir donner une seconde plus correcte & plus ample. Il souhaite donc qu'on s'en tienne à celle-ci, & sur tout qu'on prenne la peine de lire l'*Avertissement *qu'il a mis à la tête, parce qu'il contribue beaucoup à éclaircir tout ce qu'il dit dans cet Ecrit, dont le genre n'a pû souffrir qu'on inserât dans le texte le détail de quantité de faits purement historiques.*

AVERTISSEMENT HISTORIQUE.

L'Exhumation des corps enſevelis à Port-Royal, qui ſert de ſujet à ce troiſiéme Gémiſſement, eſt une eſpece de prodige que la poſterité croira avec peine. Je trouve cependant qu'il y a ſur ce ſujet un autre prodige encore plus étonnant & plus difficile à croire ; c'eſt la diſpoſition de preſque tous les eſprits par rapport à un évenement ſi inoüi. Il eſt vrai que tous ceux qui en ont été inſtruits, excepté les ſeuls Jeſuites, & peut-être quelques autres qui ont renoncé à tout ſentiment d'humanité, ont frémi d'horreur en entendant ce tragique récit.

Mais y en a-t-il un grand nombre qui ayent ſenti en cette occaſion tout ce qu'ils ont dû ſentir ? L'horreur a été toute naturelle, peu éclairée dans le plus grand nombre, & paſſagere preſque dans tous. Il s'en eſt même trouvé qui liſant la premiere édition de cet Ecrit, paroiſſoient en avoir entierement perdu de vûe le lamentable ſujet, & qui m'ont accuſé de le peindre avec de trop vives couleurs. Ils auroient été peut-être plus indulgens, s'ils avoient vû ce que je voyois, je veux dire, enviſagé ce dernier excès des Jeſuites contre Port-Royal dans toutes ſes faces, dans ſon principe, ſes motifs & ſes effets : mais je ſuis peut-être coupable moi-même de n'avoir pas préparé les eſprits à entrer dans mes ſentimens, en leur pré-

ſentant

sentant d'abord toutes les vûes qui me frappoient le premier, & c'est à quoi je veux maintenant tâcher de suppléer.

Je commence donc par avouer que je ne me suis pas contenté de regarder l'exhumation de tant de saints Corps, comme un simple outrage fait à des temples du S. Esprit, à des membres de Jesus-Christ, encore moins comme un simple attentat commis, s'il est permis de parler ainsi, contre l'humanité même, & capable de soulever contre ses auteurs toute la nature. J'ai porté mes vûes beaucoup plus loin. Je me me suis rappellé comme devant les yeux tout ce qu'a été Port-Royal depuis sa naissance jusqu'à son extinction : j'ai conçu quel rang cette Maison tenoit dans l'Eglise. D'un côté, je me suis representé la passion, &, s'il faut le dire, l'ancien acharnement des Jesuites contre Port-Royal ; car il n'est pas possible de dissimuler ici ; le rideau est levé, & toute la terre voit les principaux, ou plûtôt les seuls acteurs de cette horrible tragedie.

Cette double vûe, & de ce que l'Eglise a perdu par la ruine de Port-Royal, & de la haine implacable de la Societé qui s'est enfin satisfaite, a fait naître en moi deux sentimens : l'un d'indignation contre ces Peres, & l'autre de douleur pour l'Eglise ; & ce sont là les sentimens que je me suis efforcé d'exprimer dans tout mon Gémissement. Je dois cependant avertir que quand je parle d'indignation contre les Jesuites, je me sens, graces à Dieu, bien éloigné de haïr leurs personnes, leur Corps, ni même d'étendre sur tous les Particuliers qui le composent, le juste ressentiment que le zele doit inspirer en cette occasion. On a dû connoître dès mon

premier Gémissement, quelles sont pour eux mes veritables dispositions. Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve parmi eux qui gémissent, comme moi dans le secret; mais après tout, on sçait bien ce qu'on doit penser de tout le Corps de la Societé en general, combien il s'est étrangement écarté de sa premiere fin & de son premier esprit. Je veux bien cependant leur faire cette déclaration à la face de toute l'Eglise, que ce que je demande sans cesse à Dieu, c'est d'avoir pour eux les mêmes sentimens que S. Paul avoit pour sa propre nation, & de pouvoir dire avec autant de verité que ce grand Apôtre, *que je suis saisi*
Rom. 9. pour eux *d'une tristesse profonde, que mon cœur*
2. c. 10. *est pressé sans cesse d'une vive douleur; que je sens*
1. *dans mon cœur une vive affection pour leur salut, & que je le demande à Dieu par mes prieres.*

Mais la charité pour les plus grands coupables, & le zele contre le crime & l'injustice, ne sont pas des vertus incompatibles. Il n'est donc ici question que de sçavoir si le zele est *selon la science*, c'est-à-dire, si l'exhumation qu'on vient de faire des corps de Port-Royal, par l'ordre des Jesuites, n'est pas pour ces Peres, comme la consommation de leur iniquité; & pour toute l'Eglise, la plus outrageante & la plus indigne insulte qu'elle ait peut-être jamais soufferte.

Remontons, pour faire cet examen, à l'origine des choses, & tâchons de nous former sur Port-Royal le même plan que Dieu paroît s'en être formé dans son établissement.

Or si c'est par les œuvres de Dieu que nous connoissons ses desseins, peut-on douter, en envisageant d'un coup d'œil ce que Port-Royal a été pour l'Eglise, que ce n'ait été

pour la défendre & contre ses ennemis de dehors, & contre ceux du dedans, que Dieu a fait paroître dans notre siecle ce grand ouvrage; qu'il n'en ait voulu faire, si l'on veut bien me passer la comparaison, un boulevart de son Eglise, & que ce ne fut pour une si noble destinée, qu'il y avoit comme réuni tous les dons & toutes les graces de son Esprit.

On sçait quel ravage faisoient dans l'Eglise les heresies de Luther & de Calvin au tems que Port-Royal commença à paroître. On n'ignore pas non plus que c'est de cette Maison que sont sortis tant d'Ouvrages qui ont foudroyé les Chefs qui soutenoient alors ces deux puissans partis; les Livres de la Perpetuité de la Foi, de l'Unité de l'Eglise, des Préjugez légitimes, des Calvinistes convaincus de schisme, & tant d'autres, seront des monumens de Port-Royal que les Jesuites, avec tous leurs efforts, ne pourront jamais anéantir.

C'étoit aussi dans le même tems que l'erreur de Molina commençoit de prendre le dessus, & de tirer de nouvelles forces de l'indulgence des Papes & de la tolerance des Pasteurs. Il semble que pour défendre l'Eglise contre tous ces nouveaux assauts que lui donnoient les Puissances de l'Enfer, Dieu tira alors, comme de ses trésors, cette illustre Maison, dont nous pleurerons longtems les ruines. C'est en effet comme du sein de la Grace qu'on vit renaître le Monastere de ce nom, après l'obscurcissement où la négligence de ses anciennes Abbesses l'avoient laissé tomber.

Mais pour mettre dans leur jour les desseins de Dieu dans la réforme de Port-Royal,

nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en reprendre en peu de mots l'histoire dès l'occasion qui paroît l'avoir fait naître, je veux dire, du triste jour où le dogme de la Grace reçut un coup presque mortel dans la derniere Congregation *de Auxiliis*.

Ce fut le 28. d'Août de l'an 1607. Fête du grand Docteur de la Grace S. Augustin, que se tint cette derniere Congregation en présence de Paul V. Le sujet en fut de déliberer s'il étoit à propos de publier la Bulle qui décidoit ces importantes questions, & qui condamnoit les erreurs de Molina.

On assure que le plus grand nombre des voix fut pour la publication. Quoiqu'il en soit, le Pape déclara trois jours après, qu'il la suspendoit, & défendit, en attendant, aux deux partis, de se traiter réciproquement d'heretiques. On doute si l'un des plus considerables motifs qui porterent ce Pape à user de ménagement envers les Jesuites, ne fut pas le zele que ces Peres venoient de marquer pour la Cour de Rome; car ils s'étoient laissé chasser des Etats de la République de Venise, pour ne pas violer l'interdit que le Pape avoit fulminé contre cette République à l'occasion de quelques démélez qui regardoient l'étendue de la Jurisdiction Ecclesiastique.

L'Inquisition de Rome fut chargée de notifier à toute l'Eglise les ordres du Pape, dont on vient de parler; elle les fit signifier aux Nonces de Florence, de Pologne, de Naples, de Venise, d'Espagne, de Prague en Allemagne, de France, de Cologne, de Savoye, & aux Inquisiteurs d'Espagne, de Portugal, de Milan, de Génes, de Turin, d'Avignon, de Malthe, de la Poüille, de Sardaigne & de Sicile.

Ainsi l'on apprit par-tout que le Pape avoit differé de décider solemnellement, si la doctrine de Molina étoit la méme que celle des Pelagiens & des semi-Pelagiens déja condamnée, comme le prétendoient les Dominicains; ou si elle n'avoit rien de contraire à la Foi, comme le prétendoient les Jesuites. Cependant les Dominicains ne cesserent de presenter des Memoriaux à Paul V. & à ses successeurs Gregoire XV. Urbain VIII. Innocent X. & même près de quatre-vingt ans depuis (1681.) à Innocent XI. pour demander la publication solemnelle de la Bulle qui étoit toute dressée, & que lout le monde peut lire.

(*a*) Ils representoient dans ces Memoriaux, que l'efficace de la Grace étoit la base & le fondement de la Foi Catholique; que (*b*) les Theologiens réduisant toute la Theologie au premier & au second Adam, toute la Religion ne consistoit qu'à sçavoir ce que nous tirions d'Adam, & ce que nous recevions de Jesus-Christ.

(*c*) Que le Pape Innocent I. remarque que la necessité & l'efficace de la Grace est éta- Me rial d Nuz imp. fin d l'Hif la Cc deAu noml

a Quia divinæ gratiæ virtus & effica[illegible]holicæ fidei basis ac fundamentum est.

b Quocirca etiam Theologi omnes sacram Theologiam ad duo capita revocant, naturæ videlicet ab Adamo contractæ & gratiæ à Christo Domino restitutæ; sicut tota pené in hisce duobus Theologia versetur, quid à Christo, qui ab Adamo teneamus.

c Necessarium prorsùs atque æquissimum (ait Innocentius I.) ut, quæ divinæ gratiæ & liberi arbitrii vires attinent, distinctè sanciantur. Quin id quoque observat, in omnibus sacrarum Scripturarum paginis divinæ gratiæ necessitatem & efficaciam commendari; ut intelligerent universi, quàm certò, quàm distinctè teneri ab omnibus debeant, quæ nobis toties in sacris Litteris inculcat Spiritus sanctus.

blie dans toutes les pages de l'Ecriture, afin, dit-il, que tout le monde comprenne que l'on ne peut croire ni trop distinctement ni trop fermement ce que le S. Esprit inculque à tant de reprises dans les divines Ecritures.

ibid. Qu'il ne suffisoit pas à l'Eglise que ses Theologiens confessassent l'efficace de la Grace par des termes vagues, termes que les nouveaux Docteurs n'employent que pour tromper ceux qui ne regardoient pas d'assez près.

Art. 2. Que ces questions servant de fondement à toute la Theologie, en refusant de les décider, on ébranloit toute la doctrine de la predestination, de la science de Dieu, de la justification, de la providence, de la volonté, du merite & de la redemption de J. C. de la vertu des Sacremens, & de quantité d'autres points qui avoient des liaisons indissolubles avec la Grace. Par consequent que si l'Eglise souffroit que l'on posât, par rapport à la doctrine de la Grace, de nouveaux fondemens, on étoit menacé de voir corrompre tout le corps de la Theologie par toutes sortes de nouveautez.

Art. 3. Que [illegible]cles ne sauroient plus ce qu'ils doivent [illegible]nder à Dieu dans leurs prieres,
Art. 4. (a) ni de quoi ils devroient lui rendre graces ;
Art. 5. qu'il n'y avoit qu'une décision préci-

a Ubi etenim audiunt id humanæ libertatis viribus positum esse ut applicetur & determinetur ad bonum ; alterutrumque pro nutu suo eligat aut refugiat, in peccato sordescunt, molique desidiâ torpent ; falsâ prorsus ac segni fiduciâ tuti, quâ se, ubi libuerit, peccatum deposituros confidunt ; nullius gratiæ victricis ope, quæ rebelles voluntates frangat, & à dæmonis tyrannide omnipotentissima virtute redimat, Paulo Apostolo in oppositum reclamante ad Philip. 2. CUM METU ET TREMORE SALUTEM, &c.

ſe qui pût ôter aux pécheurs la vaine confiance qu'ils auroient dans leurs propres forces, tant qu'ils croiroient qu'il ne tenoit qu'à leur libre-arbitre de ſe convertir.

Que le caractere des nouveaux Docteurs, qui vouloient gagner tout le monde, & qui par des artifices contraires cherchoient à plaire à ceux qui ſe conduiſoient par des principes oppoſez, étoit un nouveau ſujet de preſſer la déciſion.

Qu'enfin l'on avoit d'autant plus de lieu de demander la déciſion, & qu'il étoit d'autant plus facile de la donner, (*a*) qu'il n'étoit preſque pas poſſible de rien imaginer touchant cette matiere qui n'eût été prévenu & diſcuté avec la derniere exactitude par les Synodes d'Afrique & par les Peres, qui avoient terraſſé l'hereſie Pelagienne.

A ces raiſons l'on oppoſoit de l'autre part, que les défenſeurs de Molina s'étoient tellement multipliez, qu'il ſeroit difficile de faire mettre à execution une déciſion qui leur ſeroit contraire, qu'ils étoient chargez preſque par toute la terre de l'éducation de la jeuneſſe, & que d'ailleurs il ne paroiſſoit pas à propos de publier une déciſion dans un tems où l'Egliſe étoit agitée par tant d'hereſies differentes. Hiſtoi Congr. de Auxil 755. & 756.

Le celebre Lemos repliquoit que bien loin que des erreurs reconnues pour telles par un long examen, duſſent être épargnées à cauſe du crédit & du pouvoir de ceux qui les défendoient, c'étoit au contraire ce qui devoit faire connoître la neceſſité de les con-

a Vix novi quidquam de divinis auxiliis fingi ſtatuique poteſt, quod à Synodis Africanis Patribuſque hæreſeos Pelagianæ debellatoribus non fuerit in antecellum occupatum ac minutatim diſpunctum.

damner. Que sans alleguer d'autres exemples, on savoit assez que l'Arianisme avoit été plus répandu & plus accredité que le Molinisme ne l'étoit alors, ce qui n'en avoit pas cependant empêché la condamnation. Qu'il falloit penser la même chose de la raison tirée de l'éducation de la jeunesse, puisque quand il n'y auroit point de milieu, il vaudroit mieux que la jeunesse demeurât dans l'ignorance, que d'être élevée dans l'heresie: *Immo potiùs est juventutem ignaram habere quàm hæreticam.*

Qu'à l'égard de la multitude des heresies qui faisoient gemir l'Eglise, rien n'étoit plus propre à faire voir la necessité de condamner le Molinisme, parce que Dieu ne permettoit l'accroissement de toutes ces heresies, que parce que l'on n'arrachoit pas celle-ci, qui détruit la Passion & les merites de N. S. J. C. & la Grace efficace. Car, disoit Lémos, l'opinion de Molina attribue sans détour au libre-arbitre ce qui est le propre effet de la Grace de J. C.

Ainsi parloit Lemos dans un Ecrit qu'il remit entre les mains de Paul V. Ce Pape ne decida pas que ce grand Theologien eût tort, ni qu'il relevât trop l'importance de la doctrine de la Grace efficace. Neanmoins la publication de la Bulle fut toujours differée, & l'on vit paroître en 1611. un Decret de l'Inquisition de Rome datté du 1. Decembre, qui défendoit de la part du Pape à tous Superieurs de Communautez Religieuses, aux Universitez & à tous les Ordinaires, de permettre d'écrire sur les matieres *de Auxiliis*, sans avoir obtenu préalablement une permission particuliere de la même Inquisition. Urbain VIII. confirma &

étendit ce Decret le 22. Mai 1625. Innocent X. fit la même chose le 23. Avril 1654. & Innocent XII. le 28. Janvier & le 6. Février 1694.

On voit par tout ceci que la cause de la Grace de Jesus-Christ étoit déja dans un triste état, mais le bras de Dieu n'est point racourci. La Grace se preparoit de loin des défenseurs, & la Maison qui devoit leur servir de retraite, commença à en ressentir les effets. Ce fut vers la fin de 1607. que la décision que l'on attendoit contre la doctrine de Molina fut surcise, & Dieu toucha vers la Fête de l'Annonciation suivante la jeune Abbesse de Port-Royal, Marie-Angelique Arnauld, qui n'étoit alors âgée que de dix-sept ans, il lui mit dans le cœur le dessein de reformer sa Maison.

Les premiers ennemis qu'elle eut à combattre, furent les personnes mêmes qui composoient sa propre famille. Mais la vigueur avec laquelle elle resista à son pere, à sa mere & à ses freres dans une occasion décisive, où ils étoient autorisez par l'usage dereglé de ce tems, où les plus saines Loix de l'Eglise étoient ignorées; la violence qu'elle se fit à elle même dans cette occasion, lui attirerent une telle abondance de benedictions; qu'elle devint bien-tôt la mere, selon l'esprit, de toute sa famille. Ses Sœurs vinrent les unes après les autres lui demander le voile, & elle en compta cinq, & de plus sa mere & six niéces du nom d'Arnauld, au nombre de ses filles spirituelles, sans parler de ses niéces du côté maternel, & de plusieurs autres parentes plus éloignées. Son Pere éprouva aussi les effets de l'esprit de Grace, qui s'étoit répandu sur

elle. Il mourut très-chrétiennement. Mais ses freres en recueillirent les fruits avec abondance. Elle eut la consolation de voir se consacrer au service de Dieu, celui qui fut depuis Evêque d'Angers, & avec lui M. d'Andilli, & M. Arnaud le Docteur, le plus jeune de tous. Elle compta parmi ses neveux, comme dans une seconde generation, M. de Luzanci Arnaud, M. le Maître, M. de Saci & M. de Séricourt.

Sa fecondité spirituelle ne se borna pas à sa famille. Elle fut Mere dans son Monastere & ailleurs d'un grand nombre de filles. La reforme de Maubuisson, celle de l'Abbaye de Gif, du Lis, du Tard à Dijon, des Isles d'Auxerre, du Paraclet, & de plusieurs autres Monasteres, où elle travailla par elle-même ou par ses filles, furent les fruits de sa pieté.

Dieu lui fit la grace dès les années de sa jeunesse de connoître S. François de Sales, de se mettre sous sa conduite, & de former avec lui une liaison très-étroite. Ce saint Evêque l'honoroit d'une estime & d'une affection singuliere; il lui déclara un jour que Dieu lui avoit fait connoître qu'il la destinoit à de très-grandes choses.

Peu d'années après la mort de ce grand Evêque, l'action héroïque de charité que fit la Mere Angelique, en recevant dans la Maison de Port-Royal qui étoit très-pauvre, trente filles qui l'avoient voulu suivre à son retour de Maubuisson, & qui toutes trente n'apportoient que ce qui eût pû à peine suffire pour la nourriture de deux, commença sa liaison avec M. l'Abbé de S. Cyran. Il fut engagé peu à peu dans la conduite de l'Abbesse & du Monastere de Port-Royal, qui avoit été déja transporté à Paris, & il

s'y fit par son ministere un renouvellement extraordinaire de ferveur. Déja les persecutions commençoient, & M. de S. Cyran en sentit les effets par la prison, d'où il ne sortit qu'en 1643. M. Arnauld, comme il le dit lui-même, devint le fils de ses liens, & ce fut par ses avis qu'il publia pour la défense & la gloire de la Penitence, le Livre de la Frequente Communion, qui fut suivi des autres Ouvrages sur la même matiere.

Le Livre de Jansenius qui avoit paru en Flandres en 1640. penetra bien-tôt en France. M. Arnauld crut n'y voir que la même doctrine qu'il avoit puisée dans S. Augustin, & qu'il avoit déja soutenue en Sorbonne dans une These dediée au Clergé de France. Cet Evêque, ami depuis long-tems de M. l'Abbé de S. Cyran, qui l'avoit connu à Louvain, avoit entrepris son Livre pour l'opposer aux erreurs de Molina & de ses Sectateurs, qui faisoient tous les jours de nouveaux progrès. Les défenses d'écrire sur les matieres de la Grace, dont nous avons parlé, servirent de premier pretexte pour proscrire son Livre. Bien-tôt après vint le Decret plus ample d'Urbain VIII. qui, en condamnant le Livre de Jansenius, renouvelloit les Bulles touchant les Propositions de Baïus.

Mais ce Decret n'ayant pas force de Loi en France, n'empêcha pas quantité d'habiles Theologiens d'entreprendre la défense du Livre proscrit.

Les Sermons pleins de propositions Pelagiennes, d'ignorances & d'erreurs, prêchez par M. Habert Theologal de Paris, furent ce qui détermina M. Arnauld à en publier l'Apologie. Voici un Extrait de la Lettre

que M. de S. Cyran lui écrivit pour l'y encoucourager, qui merite de trouver ici place : » Il n'y a plus lieu de douter & d'hesiter » dans cette affaire. Quand nous devrions » tous perir, & exciter contre nous la plus » grande persecution qui ait jamais été, » nous ne devons plus laisser ces Sermons » sans répondre à tous les Chefs en parti- » lier. Nous ferions une grande faute au ju- » gement de tous les hommes sensez. . . . . » Je vous le dis encore une fois, que quand » je croirois rentrer dans le grand Donjon » (de Vincennes) où j'ai été six mois, & » où j'ai pensé mourir, je penserois faire un » crime de garder le silence dans cette affai- » re, dans laquelle je vous prie d'agir avec » toute l'étenduë de votre esprit & de vo- » tre pouvoir, en communiquant toutes » choses à M. l'Archevêque de Sens, (Octave » de Bellegarde) Puisque Dieu vous l'a » donné, & qu'il lui a inspiré un si grand » zele pour la défense de la Grace du Fils de » Dieu. . . . . C'est ce qui lui doit donner » courage & à nous aussi, pour défendre » contre qui que ce soit la Grace & la Peni- » tence, & le principal merite de notre vie. » . . . . . Dieu nous a trop favorisez de nous » faire les instrumens d'une si grande action, » en comparaison de laquelle toute autre » est petite, quelque grande qu'elle paroisse » aux yeux des hommes. . . . . . Car la Grace » est l'image & l'effet de l'Incarnation, & » qui défend l'une défend l'autre. « Jamais homme n'entra avec plus de zele dans ces sentimens d'amour & de respect pour la Doctrine de la Grace que M. Arnauld. M. Habert fut refuté. Les Apologies de Jansenius furent publiées & suivies de quantité

d'autres excellens Ouvrages sur la Grace, entr'autres de l'admirable Ouvrage intitulé, l'Apologie des Peres. M. de Barcos, M. de la Lane, & bien-tôt après M. Nicole, se joignirent à M. Arnauld dans la défense de la Grace ; & dès-lors M. Arnauld fut obligé de demeurer caché durant l'espace d'onze années. Cependant la Constitution d'Innocent X. qui condamnoit les cinq Propositions fut donnée en 1653. L'abus qu'on en fit, fit chasser M. Arnauld de Sorbonne avec cette nombreuse troupe de Docteurs que la crainte de blesser la Verité & la justice enveloppa dans sa condamnation.

Les accusations formées depuis long-tems contre la Morale des Jesuites, soutenues il y avoit plus de vingt ans par M. l'Abbé de S. Cyran, & relevées depuis plus de dix ans par ses Disciples, furent proposées en 1656. par l'Auteur des Provinciales, d'une maniere si sensible & si forte, que toute l'Eglise, Curez, Evêques, Assemblée du Clergé, Universitez, Rome même s'ébranlerent pour condamner les excès des Casuistes, que les Jesuites défendoient par tous leurs artifices & par tout leur credit.

Aux questions de fait à l'occasion des cinq Propositions, qui conduisirent insensiblement à l'Analyse de la Foi, on joignit bien-tôt d'autres questions touchant la hierarchie, l'étendue de la puissance du Pape & des Evêques dans l'Eglise, les justes bornes de la puissance Ecclesiastique, qui ne doit rien empieter sur la puissance temporelle des Rois. La dispute de *Petrus Aurelius*, avoit fait voir dès avant la prison de M. de S. Cyran, qui étoient les ennemis de l'Episcopat, & qui en étoient les Défenseurs.

Combien de points de Religion furent discutez pendant la durée de ces disputes? Quel est le point de dogme ou de Morale, que les Jesuites n'ayent pas attaqué, ou que MM. de Port-Royal n'ayent pas défendus? Abus trop répandus dans l'Eglise, faux préjugez, erreurs, relachemens, tout fut discuté, tout fut éclairci dans un nombre de volumes, dont la liste ne peut entrer ici. La lecture de l'Ecriture Sainte fut autorisée & facilitée par de longs travaux; les fideles furent édifiez par toutes sortes de traductions des Ouvrages des Peres, & par un grand nombre d'Ouvrages de pieté qui en recueilloient l'esprit.

Cependant la bonne odeur de J. C. se répandoit de toutes parts par le moyen de Port-Royal & de ses conducteurs. On vit les solitudes peuplées, la penitence remise en honneur, les épreuves si necessaires aux penitens pratiquées, le respect pour l'Etat Ecclesiastique renouvellé, les fideles instruits, la lecture de l'Ecriture Sainte rétablie en usage, la force de la Grace prêchée, la beauté de la Religion relevée. On vit des exemples heroïques de vertu, donnez par des personnes de tout sexe, de toute condition, le renoncement aux honneurs, aux richesses, à la fortune du monde. On vit les Princes oublier même leur grandeur, & fouler aux pieds les respects humains, Dieu servi par les vûes les plus pures, & une vertu à l'épreuve des plus longues & des plus universelles contradictions de la part des hommes.

Toute l'Eglise en fut embeaumée, l'Espagne, les Païs-Bas, l'Eglise affligée de Hollande, se sentirent du renouvellement de Grace & de lumiere que Dieu operoit. Rome en

éprouva plus d'une fois les effets. Le nom de Port-Royal penetra jusqu'en Pologne, d'où une pieuse Reine entretenoit un commerce particulier avec la Mere Marie Angelique.

Cette sainte Maison étoit remplie de Religieuses & de Solitaires, dont la vertu faisoit tout le crime. Les ennemis de tout bien travailloient sans relâche pour la détruire; & ils y auroient réussi dès 1656. si Dieu n'eût traversé leurs desseins par le Miracle éclatant qui arriva alors sur la personne de Mademoiselle Perrier par le moyen de la sainte Epine.

Mais ni la voix de Dieu qui s'étoit declaré si ouvertement en faveur de ses Servantes, ni le mauvais succès de tant de calomnies, dont ils avoient été convaincus, ne purent les rebuter. Abandonnant les accusations contre les mœurs, qui se détruisoient d'elles-mêmes, ils eurent recours à d'autres artifices. Il n'y avoit que les Jesuites qui pussent trouver le secret d'envelopper des filles dans des disputes dogmatiques. Ils avoient le degré de malice pour cela, & ces saintes filles étoient dignes de souffrir pour la Grace qui les sanctifioit. Le Formulaire, conduit par tant de degrez jusqu'au point où l'on le vit porté en 1665. par la Constitution d'Alexandre VII. acheva de les envelopper dans la persecution que souffroient tous les vrais défenseurs de la Grace, & mit le comble à leurs souffrances.

M. de Perefixe voulut bien prêter sa main à la passion des Jesuites, oubliant le premier Mandement des Grands Vicaires de M. le Cardinal de Retz son predecesseur dans l'Archevêché de Paris, qui avoient distingué le fait d'avec le droit, il fit la fameuse Or-

donnance, où il exige la *foi humaine*; & sur le refus que firent les Religieuses de croire d'une Foi de cette nature, que cinq Propositions, qu'elles condamnoient sincerement, étoient dans un Livre qu'elles n'avoient pas lû, il leur retrancha les Sacremens, en fit enlever douze. La Relation de la Mere Angelique de S. Jean peut apprendre ce que ces douze eurent à souffrir. On les réunit ensuite à leurs Sœurs, & l'on convertit, pour près de cent Religieuses qui n'avoient point signé, la Maison de Port-Royal des Champs en une prison, où on les traitoit comme des excommuniées.

Cependant les IV. Evêques se trouvant enveloppez dans la même cause, & XIX. de leurs Confreres qui ne purent s'empêcher de prendre leur défense, lorsqu'on étoit près de les déposer, étonnant la Cour de Rome par leur femeté, Clement IX. qui venoit de monter sur le S. Siege, se fit informer plus particulierement de la nature & de l'état de cette affaire, & accorda subitement la paix à l'Eglise en 1668. dans le moment où l'on avoit lieu de la croire plus éloignée, & où la guerre étoit plus allumée.

Les Religieuses eurent part à cette paix & furent rétablies dans leur liberté & dans la participation des Sacremens, après une captivité de plus de trois ans & demi, sans que l'on exigeât d'elles autre chose que ce qu'elles avoient offert dès le commencement. Elles sortirent de la fournaise, sans avoir blessé la délicatesse de leur conscience & la sincerité chrétienne, & après avoir rendu un excellent temoignage de la pureté de leur foi & de leur attachement à la Grace de J. C. que les Jesuites s'étoient mis en

possession d'outrager avec une nouvelle hardiesse depuis le renouvellement des disputes.

La prison s'ouvrit pour laisser sortir M. de Saci : M. Arnauld & les savans Theologiens qui lui étoient unis, tournerent alors toutes leurs armes contre les ennemis étrangers de l'Eglise, & l'on vit combattre, avec applaudissement des premiers Pasteurs, ceux qui étoient peu de tems auparavant obligez de rechercher les retraites les plus inconnues.

Ce tems de serenité dura peu. Les calomnies recommencerent bien-tôt. M. Arnauld se vit contraint en 1679. de se retirer. Il alla consumer les quinze années qui lui restoient de vie à composer tous ces admirables Ouvrages qu'il fit en Flandres pour la défense de la Verité, l'éclaircissement des dogmes, la défense de l'innocence, la découverte des mysteres d'iniquité des Jesuites. Il mourut dans la paix du Seigneur en 16;4. Son cœur fut apporté à Port-Royal des Champs.

Dès l'année de la retraitede M. Arnauld, apres la mort de Madame de Longueville, M. de Harlai Archevêque de Paris signifia à Port-Royal des Champs (où toutes les Religieuses qui avoient refusé de signer sans explication, avoient été réunies & étoient demeurées) des ordres de ne plus recevoir de Novices. Ainsi cette nombreuse Communauté diminuoit de jour en jour jusqu'au renouvellement des troubles de l'Eglise qui arriva en 1702. par la publication du fameux Cas de conscience.

La délivrance si inesperée du P. Quesnel, jointe aux évenement qui l'ont suivie, fit

voir que Dieu vouloit encore se reserver quelques Défenseurs de la Verité. On laissa les Religieuses de Port-Royal en repos, jusqu'à ce qu'en 1705. la Constitution *Vineam Domini Sabaoth*, donna lieu de les inquieter de nouveau, & de r'ouvrir des playes que M. de Perefixe avoit refermées lui-même il y avoit déja près de quarante ans. Il restoit encore quelques-unes des Religieuses de ce tems-là, & il en reste encore une aujourd'hui. Elles n'avoient qu'à raconter à leurs Sœurs ce qui s'étoit passé alors pour leur donner des regles de conduite assurées, & pour leur fournir des armes invincibles contre toutes les tentations qu'on pouvoit leur susciter.

Elles demeuroient en effet toutes fermes & inébranlables, lorsque les Jesuites trouverent enfin le secret de les exterminer elles & leur Maison. Comme si cet ancien Ouvrage de Port-Royal, dont on ne voyoit plus que quelques débris, comme si toutes les forces de ces grands Theologiens, dont il ne restoit plus que les cendres, eussent été encore renfermées dans un très-petit nombre de Vierges, ou même dans des murailles, l'on crut devoir faire jouer une derniere machine pour mettre tout en poudre. On ne repete pas ici ce qu'on a dit tant de fois, & ce que tout le monde sçait, combien il en a couté aux Jesuites pour donner ce dernier assaut, quelles puissances il leur a fallu remuer, quels artifices mettre en usage. C'étoit un coup d'importance, *tantæ molis erat*, aussi faut-il avouer que les Jesuites ont été bien servis, & qu'ils ont enfin trouvé parmi eux leur homme. On le connoît. Le grand stratagême fut la Bulle de Clement XI. sur le silen-

ce respectueux. La ruine entiere de Port-Royal étoit résolue, quelque soumission que les Religieuses dussent marquer pour cette Bulle : mais à tout hazard on voulut tenter de les perdre *avec sagesse*, c'est-à-dire, sous quelque specieux pretexte. Tout réussit au gré des Jesuites. La Bulle fut presentée aux Religieuses de Port-Royal dès 1705: Comme elles sçavoient que l'on commençoit déja d'en abuser, elles ne crurent pas pouvoir se dispenser d'ajouter à leur souscription à la Bulle, qu'elles ne prétendoient en rien déroger à la paix de Clement IX. Il n'en fallut pas davantage. *Blasphemavit, quid adhuc egemus testibus?* Le retranchement des Sacremens suivit bien-tôt cette prétendue revolte, vinrent peu de tems après les Bulles de suppression de l'Abbaye de Port-Royal, enfin se consomma tout le mystere d'iniquité. Le 29. Octobre en 1709. les Religieuses furent enlevées comme des prisonnieres qu'on enleve d'une place prise. Il ne restoit plus, ce semble, que de démolir un poste qui avoit tenu si long-tems contre l'ennemi, que de raser tout, & enfin passer la charrue. Jamais armée victorieuse ne sçut mieux user de ses droits, que les Jesuites l'ont fait en cette occasion; & on ose les défier, quelques habiles qu'ils soient en fait d'Histoire Profane, de citer aucun Capitaine Idolâtre qui ait porté aussi loin qu'eux les avantages de la victoire; ou pour mieux dire, la cruauté & la barbarie. On voit que je veux parler de l'exhumation qu'ils ont fait faire des corps enterrez à Port-Royal. Cette inhumanité est quelque chose de si inouie, que j'avoue qu'il me paroissoit impossible de la prévoir, ou même de la crain-

dre ; sans doute parce que je n'avois pas penetré assez avant dans l'abîme, je ne dis pas, du cœur humain, mais du cœur des Jesuites.

Ils obtinrent donc un ordre pour faire cette cruelle expedition, qui aux yeux de tous les siecles les doit faire regarder comme tous couverts du sang des Disciples de la Grace de J. C. ou plûtôt en quelque sorte, du sang de toute l'Eglise, puisque c'est à ses plus zelez défenseurs, à une portion d'elle-même qui la rappelloit si efficacement au modele de son premier âge, qu'est fait ce sanglant outrage.

On fut quelque tems à en venir à l'execution ; & cependant à la faveur de cet intervalle, quelques-unes des familles qui avoient des parens enterrez à Port-Royal, penserent à en mettre les corps à l'abri de la tempête qui les menaçoit. En 1710. neufs corps des Arnaulds avec le cœur de M. Arnauld le Docteur, furent transportez à Palaiseau pour y être conservez en dépôt, jusqu'à ce qu'on puisse leur préparer une sepulture à Pompone. Le corps de M. de Tillemont fut porté à S. André des Arcs, le cœur de Madame la Duchesse de Longueville à S. Jacques du Haut-Pas, les entrailles de Madame la Princesse de Conti à S. André des Arcs, les corps de M. & de Mademoiselle de Bagnols, furent portez au Village des Troux ; ceux de M. le Maître, de M. de Saci, & du celebre Racine, à S. Etienne du Mont. Le cœur de M. le Tourneux fut retiré par un Ecclesiastique qui en obtint la permission. M. le Curé de Magni ouvrit un asyle dans son Eglise au corps de M. de Pont-Château, de M. le Chevalier de Coislin son neveu, & à tous les autres corps

qui se trouverent dans des cercueils de plomb & qui ne furent point réclamez. Les autres corps demeurerent confondus, parmi lesquels étoient ceux d'un grand nombre de Prêtres, de Solitaires & de Religieuses, dont la vie pourroit remplir dignement les annales de l'Eglise.

L'exhumation commença sur la fin de 1711. On en a sçu quelques circonstances par une Lettre venue d'un témoin oculaire, & dont on conserve l'original; mais il n'est pas difficile de se representer tout ce qu'on y rapporte de ce spectacle d'horreur; *des corps que l'on tire de terre, les uns entierement consumez, les autres demi pourris, les autres dans leur entier, & tout cela confondu pêle-mêle en un gros monceau dans l'endroit où étoit le Chapitre, pour ensuite être transportez ailleurs avec des charrettes; les Fossoyeurs qui ne prennent pas la peine de lever un corps entier quand ils le trouvent, mais qui le hachent à coups de bêche*. On a sçu d'un Gentilhomme qui alloit à la chasse aux environs de Port-Royal dans le tems de l'exhumation, que son frere & un autre s'étant détournez pour aller voir dans quel état les choses, avoient chassé de l'Eglise des chiens qui mangeoient des corps qui n'étoient pas encore consumez.

Toutes ces circonstances paroîtront incroyables, sur-tout à ceux qui sçavent que M. le Cardinal avoit commis un Prêtre de S. Nicolas nommé M. le Doux, afin que l'exhumation se fît avec quelque décence & quelque ordre. Mais ce Prêtre, qui étoit seul, ne pouvoit pas être toujours present, soit parce qu'il avoit affaire à Paris, soit à cause de l'odeur des corps; & cependant les Ouvriers chargez de l'execution, n'étoient gue-

res en état d'écouter ni la nature, ni la raison, étant presque abbrutis par les excès de vin.

Tous ces restes informes de corps furent transportez dans le Cimetiere de S. Lambert, petite Paroisse à laquelle M. de Tillemont avoit été nommé autrefois pour Curé. Et voilà la fin de Port-Royal.

Au reste, si c'est par l'ordre des Jesuites que les corps exhumez ont été transferez dans le Cimetiere de S. Lambert, comment n'ont-ils pas compris qu'en accordant ainsi à des corps profanes, selon eux, la sepulture des fideles, ils tomboient dans une contradiction manifeste, & que se rendant de plus prévaricateurs contre les loix de l'Eglise, ils encouroient l'excommunication dont elle frappe & ceux qui violent les tombeaux des fideles, & ceux qui placent dans le tombeau des fideles les corps des heretiques ? Ils nous répondront peut-être que s'ils avoient été les seuls maîtres, les Corps de Port-Royal n'auroient pas reçu tant d'honneur que d'être mis dans un Cimetiere : on voudra bien les en croire ; mais en attendant le vrai sens de leurs paroles, je veux dire qu'ils ont un Maître dans les Cieux sur lequel ils ne peuvent rien ; car pour ce qui est de la terre, on ne voit pas quel Maître ils y peuvent craindre : comme si d'ailleurs le grand prétexte d'arracher entierement le *nid de l'heresie*, n'auroit pas pû ou même dû, sur leurs principes, justifier ce nouvel excès. Mais enfin, Dieu est le Maître & le Seigneur ; aussi l'a-t-il fait voir dans le tems même que les ennemis de Port-Royal croyent regner seuls. J'ai touché dans le Gémissement certains évenemens extraordinaires, qu'on peut appeller mira-

cles, arrivez dans le tems de l'exhumation. Il ne s'agit que de les justifier ici; mais on nous permettra de ne point nommer nos auteurs; on en voit les raisons. Nous osons cependant défier les Jesuites de nous convaincre de mauvaise-foi ou d'erreur. La Lettre que j'ai déja citée, & dont on garde l'original, remarque que ce fut le jour qu'on devoit transporter les corps de Port-Royal à S. Lambert, qu'arriva ce grand orage qui se fit sentir par toute la France en Janvier. Les mesures de ceux qui étoient chargez de faire cette lugubre translation, furent rompues, & il fallut au moins pour quelque tems ceder à Dieu, qui paroissoit se déclarer pour ses Saints. Mais ce qui merite encore d'être remarqué, c'est que les ravages causez par ce vent si violent, furent si grands à Port-Royal même, que tous les arbres fruitiers en furent arrachez. Chacun fera ici ses réflexions.

On a sçu qu'il s'est trouvé trois corps entiers & sans corruption; celui d'un Prêtre qui avoit sur la poitrine & sur les habits Sacerdotaux une petite Croix de bois, celui de la derniere Abbesse, & celui d'un Serrurier. Pour le fait du sang sorti jusqu'à la quantité d'une pinte, du cercueil de M. de Bagnols, qui s'étoit un peu dessoudé par le pied, on le sçait, & d'une personne qui a vû le prodige de ses yeux, & qui l'a rapporté de vive voix, & par une Lettre d'une autre personne de probité qui est en place, & qui écrit qui l'a vu de même sur les lieux; & enfin des Fossoyeurs, qui ont rapporté qu'ils avoient vû la même chose, lorsqu'on exhuma le corps de M. de Bagnols; car le fait est arrivé en deux endroits, d'abord à Port-

Royal même, & ensuite dans l'Eglise du Village des Troux, où le corps a été transporté par les soins de ceux de sa famille. M. de Bagnols étoit mort dès 1657.

A tous ces prodiges, j'ai ajouté dans le Gémissement d'autres évenemens qui m'ont paru tenir aussi du Miracle. C'est ce que je dis de la défaite de nos Armées, de la prise de nos Villes, de la désolation de nos Campagnes par l'excés successif du chaud & du froid, du dérangement des Saisons, de la mort de nos Princes, tous malheurs qui paroissent avoir pris leur naissance du commencement de cette derniere persecution qu'a souffert Port-Royal, qui se sont suivis, les derniers surpassant toujours les premiers, à proportion que les coups qu'on portoit à Port-Royal étoient plus violens, & qui se sont miserablement terminez à ce grand deuil qu'on a vû dans toute la France, comme autrefois celui de l'Egypte quand elle perdit ses premiers-nez; & c'étoit à peu près alors ou qu'on en exhumoit les corps, ou qu'on faisoit l'adjudication des materiaux de l'Eglise de ce saint lieu. En rapportant ainsi aux maux qu'a souffert Port-Royal, tant de maux que Dieu nous a fait souffrir à nous-mêmes, je n'ai fait que suivre non-seulement ce que l'instinct de la foi inspiroit dans ces tems-là à toutes les personnes de pieté, mais encore les réflexions communes de presque tout le monde. On disoit assez hautement à la Cour, que la vengeance de Port-Royal tomboit visiblement sur nous.

Mais doit-on être surpris que Dieu ait fait des miracles en faveur de tous ces Saints après leur mort, pour lesquels il en avoit fait plusieurs durant leur vie? Tout le mon-

de

it le miracle de la sainte Epine, mais
: sçait pas de même de combien d'au-
fut suivi. Le détail en a rempli des
entiers, & plusieurs ont été verifiez
s Procès verbaux dans les formes. On
ı jour dans l'Histoire de Port-Royal
and nombre d'autres merveilles que
a accordées aux prieres des Saints qui
voient dans ce Monastere. Il s'en est
usieurs par le ministere de la Mere An-
ie. * La guérison de la jeune Mademoi-
Marion de Druy sa cousine germaine,
leva subitement à sa parole, & fut dé-
d'une maladie incurable qui lui avoit
:puis cinq mois le pouvoir de marcher,
bien que l'usage d'un bras, peut servir
uve qu'on ne manqueroit point de faits
tte nature, s'il étoit nécessaire de les
:ularifer. L'état où étoit réduite cette
: Maison, & beaucoup plus l'humilité
modestie de ceux qui la composoient,
:tenu dans le secret presque toutes ces
eilles. Mais le tems de les manifester
ra, & Dieu fera connoître alors dans
tendue, combien il est admirable dans
iints.

* Le Lundi de Pâques 1627. ou 162

Fin de l'Avertissement.

Le 4. Juin 1713.



III. GEMISSEMENT.

Par Jean Baptiste Le Sesne d'Etemare Prêtre

(Vir Levites) arripuit gladium & cadaver uxoris cum ossibus suis in duodecim partes ac frusta concidens, misit in omnes terminos Israël. Quod cùm vidissent singuli, conclamabant: Numquam res talis facta est in Israël.

Le Levite prit un couteau, & divisa le corps de sa femme avec ses os en douze parts, & en envoya une part à chacune des Tribus d'Israël. Ce que les enfans d'Israël ayant vû, ils crierent toux d'une voix : Jamais rien de semblable n'est arrivé dans Israël. *Juges XIX. 29.*

I.

Nouveaux sujets de Gémissemens. Tombeaux violez.

JE vous l'avois promis, ô mon Dieu, de pousser vers vous de nouveaux gemissemens tant que les ennemis de votte Grace & de ses défenseurs me fourniroient de nouveaux sujets de gémir. Mais helas ! devois-je m'attendre à ce qui fait en ce moment

devant vous le sujet de ma douleur ? O vous, qui du sublime Trône de votre Eternité avez sans cesse les yeux ouverts sur toutes les voies des enfans des hommes, voyez & considerez. (a) *Non contens d'avoir devoré Jacob, ils ont rempli de désolation le lieu de sa demeure.* Les tombeaux mêmes, ces sacrez aziles de la mortalité humaine, ont été profanez, vos morts insultez, les cendres de vos Saints troublées.

Grand Dieu ! nos yeux étoient-ils donc réservez pour voir de si horribles attentats ? Nos jours devoient-ils en enfanter les barbares auteurs, votre Eglise les porter & les souffrir dans son sein, le sacré Nom de votre Fils être invoqué sur eux, (b) le zele de votre Verité leur servir de prétexte & de motif ; & ce qui est presque déja *l'abomination désolante*, ces ennemis si connus de l'autorité Pastorale que vous avez établie dans votre Eglise, devoient-ils avec une fierté pleine de sacrilege se vanter d'avoir reçu de votre Eglise même leur pouvoir tyrannique, (c) *parler le langage* & faire les ravages *du dragon avec les cornes* & la puissance *de l'Agneau.*

(d) Bête feroce & cruelle, toujours alterée

a Comederunt, Jacob, & locum ejus desolaverunt. Psalm. 78. 7.

b Les Jesuites pour justifier des nouveaux excès, dont ils sont les auteurs, ne parlent que d'extirpation d'heresie, & d'obéissance au S. Siege.

c Et vidi aliam bestiam ascendentem de terrâ, & habebat cornua duo similia Agni, & loquebatur sicut draco. Apoc. 13. 11.

d Sed ne sic quidem furor illorum & immanitas adversùs Sanctos conquievit : quippe feræ & barbaræ gentes ab immani illâ bestiâ concitatæ pacari facile non poterant. Quin potiùs aliud quoddam initium sæviendi in Sanctorum corporibus protervia illorum invenit. Lettre des Eglises de Vienne & de Lyon sur le martyre de S. Potin, & de plusieurs autres dans Eusebe.

du sang des Elus du Seigneur, c'est à de pareils excès que vous poussiez autrefois les *barbares Nations* qui leur faisoient la guerre. Rien, mon Dieu, n'assouvissoit la fureur de ces peuples aveuglez par l'esprit d'incredulité. Vos Martyrs jugez indignes de respirer un même air avec eux, étoient aussi jugez indignes de trouver place avec leurs morts dans une même poussiere. Mais, ô inhumanité, ô barbarie, pouviez-vous naître du cœur de ces hommes, qui se disent les Apotres des Nations, les Anges de la paix, les Martyrs de l'Evangile, la troupe éluë du Sauveur, envoyée par toute la terre comme des agneaux parmi des loups?

Je tremblerois, en vous le disant, Seigneur, à vous qui êtes mon Juge, si m'ayant fait vous-même une loi de me garder des faux Prophetes, vous ne les aviez marquez à des caracteres qui les distinguent de vos Disciples. Ils se sont fait connoître par leurs œuvres; la peau étrangere n'a pu les couvrir long-tems. Elle s'est découverte malgré ses artifices, cette bête cruelle, qui ne cherche qu'à dévorer, qui ne respire que proye, que carnage; ses propres démarches, ses agitations, ses ravages l'ont trahie. En vain, pour éviter la haine publique, auroit-elle recours à de nouveaux déguisemens, elle est connue, elle sera toujours redoutable à votre troupeau.

Oui, Dieu Tout-Puissant, si par un prodige qu'ils ne vous demandent pas, & que je vous demande sans cesse pour eux, vous ne les changez, ces hommes qui vous resistent, ils vous resisteront sans fin, & jamais ils ne s'adouciront en faveur de ceux, qui ne sont appliquez qu'à relever la force de votre main triomphante.

II.

Ordre d'exhumer les corps enterrez à Port-Royal. Circonstances de l'exhumation.

SEmblables à ces Nations ennemies de votre culte, qui s'armerent autrefois contre votre culte & votre Temple, (*a*) déja ils avoient envoyé des troupes pour perdre & pour exterminer entierement un petit reste de l'ancienne force d'Israël, pour effacer du saint lieu tout ce qui en pouvoit renouveller la memoire. Ils avoient dissipé vos Vierges, comme un tourbillon de poussiere, établi des étrangers dans leurs terres. Tout n'étoit-il pas consommé, Seigneur ?

Mais nouveau genre de combat ! Nouvelles victoires ! Nouvelles persecutions ! Nouveaux supplices ! Les ennemis, qui n'étoient plus, se sont venus presenter aux yeux des tyrans ! Du fond de leurs cercueils, du milieu des ombres de la mort, ils ont jetté de nouvelles allarmes parmi les vainqueurs, & troublé la joye de leur triomphe. Les corps à demi consumez les ont irritez, quelques cendres éparses ont rallumé leur fureur.

L'ordre est donc donné, (& c'est toujours le nom de votre Oint, Seigneur, nom si respectable & si auguste, que les imposteurs ne cessent de profaner.) Il est arrêté que ce

a Et mandavit ei (Rex) .... ut mitteret exercitum, ad conterendam & extirpandam virtutem Israël, & reliquias Jerusalem, & auferendam memoriam eorum de loco, & ut constitueret habitatores filios alienigenas in omnibus finibus eorum, ut sorte distribueret terram eorum. 1. MAC. 3. 34. 35. & 36.

que vous aviez planté de votre main, sera arraché, comme l'ivraye, jusqu'à la derniere racine; que de tant de justes, comme s'ils avoient merité le sort de l'impie, il n'en restera rien sur la terre, pas même la trace de leurs pieds. Ah! l'on ose, Seigneur, troubler ce repos si sacré, qui ne devoit finir qu'au son de votre trompette. Des fondemens de l'édifice qu'on vient d'arracher, on passe aux tombeaux, on va fouiller jusques dans les entrailles de la terre, pour en arracher encore ces pierres autrefois animées de votre Esprit, & preparées par tant de travaux & de souffrances pour entrer dans l'édifice de votre Temple Eternel. On profane les restes si précieux de tant d'hommes, que le Ciel possede déja par la meilleure partie d'eux-mêmes; on y insulte aux corps si purs de ces Vierges, qui dormoient moins dans le sein de la poussiere, que dans celui de leur Epoux immortel; on enleve à la terre un dépôt que la main de votre Eglise, mon Dieu, lui avoit confié, pour ne le rendre qu'à vous seul au jour de la régeneration parfaite. O aimable & sainte poussiere, cendres sacrées de tant d'holocaustes du divin amour, helas! nous n'attendions plus qu'à vous voir précieusement recueillies par les mains des Anges pour être portées avec honneur sur le Trône Eternel du Dieu de la gloire, & nous vous voyons dans des mains profanes qui vous dispersent au gré du vent sur la face de la terre.

Dieu Souverain, vous, qui malgré le débordement general des mœurs des enfans d'Adam, avez appris aux Nations les plus inhumaines à respecter dans les morts leur propre mortalité, qui avez rendu sacré par-

mi elles jusqu'aux profanes tombeaux des impies, qui par le pouvoir ineffable que vous exercez sur les cœurs des violateurs mêmes de vos saintes Loix, sçavez convertir en compassion pour un ennemi mort la haine même & la fureur de son meurtrier. Juge Eternel, qui d'un seul regard découvrez l'étenduë de tous les siécles, qui en pesez tous les crimes dans la balance de votre équité, se commit-il jamais sous vos yeux des abominations plus horribles? Vos Vierges, ces Vierges si chastes qu'un voile impenetrable déroba toujours à la vûë des hommes, indignement exposées à des yeux profanes! Les corps morts de vos Prêtres, ces corps encore tout couverts de l'onction de votre Esprit, épars comme une bouë qui n'est regardée qu'avec horreur. Tant de victimes de penitence, de religion, de pieté, de la gloire de votre nom & de votre Verité, Seigneur, répanduës sur la terre comme des corps abandonnez après un sanglant combat..... Eh! Seigneur, où sont en ce moment vos Prêtres? Où sont ces zelateurs de la gloire de votre Sacerdoce, ces dépositaires de vos Epouses? Oserai je me plaindre à vous-même, mon Dieu? Où sont vos Anges? Où est votre colere? Des hommes, en qui l'yvresse a éteint tout sentiment d'humanité, regnent souverainement au milieu de ce cruel carnage. * Ils arrachent, ils déchirent, ils mettent en pieces, ils entassent, (a) *ils brisent*, mon Dieu, *les os de votre peuple, comme pour les faire consumer dans une chaudiere bouillante.* Prophetie encore plus

* Voy[ez] l'Aver[tisse]ment où tous [c]es fait[s] sont ju[s]tifiez.

a Pellem eorum desuper excoriaverunt: & ossa eorum confregerunt, & conciderunt sicut in lebete, & quasi carnem in medio ollæ. MICH. 3. 3.

terrible; dont nos yeux voyent l'accomplissement avec horreur : (*a*) *La chair de vos Saints*, mon Dieu, cette chair tant de fois nourrie du corps & du sang de votre Fils, *devient la proye des oiseaux du Ciel & des bêtes de la terre.* Ah! puisse donc le lamentable cri que mon cœur pousse devant vous à la vûe de ce spectacle d'horreur, retentir jusqu'aux extremitez de la terre, penetrer jusques dans votre Sanctuaire éternel, ô Dieu qui habitez au plus haut des Cieux, troubler vos Anges & vos Saints, remplir l'Univers, émouvoir toute la nature.

III.

Exhumation des corps de Port-Royal, sujet de deuil pour tous les vrais enfans de l'Eglise. Excellence du grand Ouvrage de Dieu dans cette Maison.

JE le sai cependant, ô mon Dieu, qu'il n'est pas donné à tous de gemir; heureux moi-même, s'il vous a plu de me marquer à cette aimable & consolant caractere de vos enfans! Je sçai que dans tous les tems, les Justes disparoissent de dessus la terre, que les hommes de votre Grace sont enlevez, & que personne n'y pense dans son cœur, que le siecle impie ou ne verra ce spectacle que d'un œil sec, ou n'en sera touché que comme d'un spectacle de theatre; je sai que mes ennemis, qui sont les vôtres, insulteront peut-être encore à ma douleur; qu'ils se riront de mes larmes; mais ce que je vous deman-

a Posuerunt morticinia servorum tuorum escas volatilibus cœli; carnes sanctorum tuorum bestiis terræ. Psal. 78. 2.

de, Seigneur, c'est que vous ne les méprisiez pas, ces larmes ; (a) *que les gemissemens de ceux qui sont captifs* pour la cause de vos Saints, qui est la votre, *s'élevent jusqu'à vous* ; que ce petit reste d'amateurs de votre Nom & de votre Eglise, (b) que vous conservez encore aujoud'hui par la force toute-puissante de votre bras, s'attendrisse & s'afflige ici, comme au lugubre jour où les corps morts de leurs peres ont souffert les derniers outrages, où votre Eglise elle-même s'est vû accablée parmi les Nations sous le plus sanglant opprobre. Donnez ici, Seigneur, l'intelligence à ceux que vous vous êtes reservez, afin que rappellant les derniers tems, ces jours de débordement & d'erreur, ils connoissent aujourd'hui ce qu'ils viennent de perdre, ce grand Ouvrage, que votre puissante main forma au milieu de votre Eglise, pour l'affermir contre toutes les puissances de l'Enfer, qui paroissoient déchaînées contre elle.

IV.

Etat de l'Eglise avant la reforme de Port Royal. Heresies de Luther & de Calvin.

ALors quelle désolation dans Jerusalem ! Son Sanctuaire étoit foulé aux pieds ; ses Prêtres dans les larmes & l'humiliation ; ses Autels détruits, & le sacrifice perpetuel avoit presque cessé. Tels étoient les ravages que causoient deux erreurs, qui, quoique frappées des foudres de votre Eglise, mar-

a Introeat in conspectu tuo gemitus compeditorum. PSALM. 78. 11.

b Secundùm magnitudinem brachii tui posside filios mortificatorum. Ibid. 12.

choient encore la tête levée, & tendoient tous les jours à faire de nouveaux progrès. Pour abbattre la fierté de ces ennemis, quel autre secours que le votre, pouvoit attendre votre Eglise, cette Eglise instruite depuis tant de siecles que c'est votre seul bras, Dieu des armées, & non son propre arc ou son épée qui la sauve?

V.

Erreur de Molina & de ses Partisans.

MAis nouvelle désolation pour cette tendre Epouse. D'autres ennemis nez depuis dans son sein, & qu'elle se voit forcée d'y souffrir encore, avoient déja commencé de lui ravir sa force, en vous ravissant à vous même la gloire de votre Grace; d'écarter loin d'elle votre puissant secours, en s'efforçant d'étouffer dans son sein & l'esprit de gemissement qui l'attire, & l'humble reconnoissance qui le conserve; de relever enfin le bras de tous ses ennemis, en affoiblissant la force invincible du vôtre. Vous l'avez écrit, ô mon Dieu, dans le Livre de vos vengeances, ce moment fatal, source peut-être éternelle de tous nos maux, ou après que le Dragon avec tous ses Anges eut si long-tems (*a*) fait la guerre aux adorateurs de votre Souveraineté & de votre Empire, helas! bien loin qu'il s'élevat un Michel, qui se mettant à la tête de vos enfans, vint avec cette seule parole: *Qui est semblable au Seigneur?* foudroyer cette noire armée, dont le vrai sejour est l'abîme, (*b*) on vit

a Longues disputes sur la Grace, entre les Jesuites & les Religieux de l'Ordre de S. Dominique.

b Dans la derniere Congregation DE AUXILIIS.

au contraire leur Trône s'élever de plus en plus & s'affermir sur la terre, & le vôtre presque ébranlé; le bras du superbe mis en parallele avec le bras du Tout-Puissant; des bouches timides ne s'ouvrir que pour mettre en problême, si vous êtes le Dieu fort, l'invincible; si vous dominez sur la volonté de votre creature; si le salut, l'empire & la gloire sont à vous & à votre Christ; ou, si ce n'est pas plutôt votre creature elle-même qui attire & fixe sur elle vos regards, qui dispose à son gré du sort de son éternité, qui vous suggere ce que vous devez écrire dans le Livre de votre science, qui donne à votre volonté son efficace & son immutabilité; enfin (a) si notre adorable Chef, votre Fils unique, ce modele de tous vos élus, l'homme-Dieu, cet ineffable Ouvrage de votre grace toute puissante, ne doit pas tout ce qu'il a de merite, de grandeur, sa qualité même de Fils unique de Dieu, plutôt au bon usage que son ame sainte devoit faire de sa liberté, qu'au choix prévenant, tout gratuit & efficace qu'il vous a plu d'en faire avant tous les siécles.

O moment, qui serez un jour pour les Nations un moment de pleurs & de larmes, où leurs conducteurs & leurs chefs en traitant avec outrage la Grace qui les avoit d'abord

c C'est le sentiment de Molina : ILLUD etiam, quod ad exaltationem, laudem & honorem Christi, sanctissimæque illius matris spectat, mihi videtur admodum verisimile, sacratissimis eorum duorum animabus non solùm excellentiora dona Deum conferre decrevisse, sed etiam easdem prævidisse meliùs quàm cæteras pro suâ innatâ libertate usuras suo arbitrio, eâque ratione in tantam dignitatem potiùs quàm cæteras, electas fuisse. MOLINA, dans la Concorde, quest. 23. Disp. 1. nomb. 11. p. 372. de l'édition d'Anvers, de l'an 1595.

sauvez, ont commencé de rejetter le salut & de se juger indignes de la vie éternelle!

O moment, où le dragon & ses anges, fiers d'un premier succès, ont commencé contre les Saints la cruelle guerre qui dure encore!

O moment de la puissance des tenebres, où l'abîme s'étant ouvert, a mis au jour tant de monstres d'orgueil & d'impieté!

O moment, où devenus presque tout d'un coup ce que nous étions, avant que votre nom fût invoqué sur nous, avant que de la corruption & de l'impuissance de la nature nous eussions passé sous l'heureux empire de la Grace & de la sainteté de votre Fils bien aimé, nous nous sommes vus le jouet de nos anciennes erreurs, & livrez en proye aux passions de nos peres!

(*a*) Moment enfin, (*b*) cause funeste & feconde de l'illusion & du déreglement de notre vie, helas! dès-lors tout n'a-t'il pas été dans la confusion? Et qu'a-t'on vû depuis parmi nous? Tous les désordres autorisez par ces nouveaux Maîtres, qui n'ayant plus votre Grace pour guide, ne pouvoient plus que s'égarer; *le sang* (*c*), *le meurtre*, *le*

a On attribue à la mauvaise Doctrine sur la Grace, le déreglement des mœurs, que le Sage attribue à l'Idolâtrie. L'application paroîtra juste à ceux qui comprendront d'une part, que rendre l'efficace de la Grace dépendante du libre-arbitre, est une espece d'idolâtrie, & qu'ainsi le libre-arbitre est vraiment l'Idole du Molinisme; & de l'autre, que les erreurs sur la Grace est une connexion necessaire avec les plus étranges erreurs sur la Morale.

b Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio.

c Et omnia commista sunt, sanguis, homicidium, furtum & fictio, corruptio & infidelitas, turbatio & perjurium, tumultus bonorum, Dei immemorattio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstan-

vol.

vol, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien, l'oubli de vos bienfaits, Mon Dieu, *le mepris de vos plus saintes Loix, l'impureté des ames, l'avortement, la brutalité, l'adultere, l'impudicité*, une plus grande facilité à expier le crime qu'à le commettre, enfin ce que le paganisme n'a jamais inventé, le détestable secret de commettre tous les crimes sans se rendre, mon Dieu criminel aux yeux de votre Justice (*a*).

Ah! Seigneur, avez-vous donc dès ce triste moment rejetté votre Peuple? est-il donc arrivé ce tems prédit par votre Apôtre, de rappeller Israël & de réprouver la Gentilité à son tour; & cette Grace, qui n'est venuë à nous, qu'aprés avoir été méconnuë & outragée par cet ancien Peuple, follement prévenu pour ses propres force & sa propre justice, va-t-elle de formais retourner à lui, & nous abandonnant à nous-mêmes, à notre prétenduë suffisance, se venger ainsi de nos insultes & de nos mépris? Non encore, Seigneur, non encore. Votre grace s'étoit réservé un petit reste d'hommes *qui n'avoient point fléchit le genou devant Baal.* Encore de nos jours vous ferez éclater les anciennes merveilles de votre puissance pour sauver le nombre marqué de ceux que vous avez choisi.

V I.

Formation de l'œuvre de Dieu dans Port-Royal.

MAis avec quelles armes délivrerez-vous ici votre troupeau? Ses Chefs, ses Pa-

tia, inordinatio mœchiæ & impudicitiæ. SAP. 14. 25. & 26.

a Le Peché Philosophique. ROM. 11. v. 11. 12. 15. 23. 24. 25. 28. 30. 31. 32.

ſteurs, ou prenoient preſque tous la fuite, ou trembloient honteuſement devant les loups. (a) *Les vaillans hommes avoient cessé dans Israel*; (b) *Ruben étoit divisé contre lui-meme, & les plus forts de cette Tribu, n'étoient occupez qu'à de vaines disputes* (c); les autres croupiſſoient dans un lache repos, ou ne penſoient qu'à leur faſte & à leurs richeſſes. Nouveaux ſecours pour votre Peuple. (d) *Nouveaux combats que le Dieu des armées a choisis pour renverser les forteresses de ses ennemis, lorsqu'on ne voyoit ni bouclier ni lance parmi quarante mille Soldats d'Israël.*

Les forts & les puiſſans du ſiecle vont être rejettez; le monſtre ſuperbe qui oſe diſputer au Très-Haut ſa ſouveraineté & ſa puiſſance, (e) *ne sera point frappé par la main des Titans.* C'eſt ici le Seigneur lui-même qu'on va attaquer ſur ſon Trône; c'eſt la force de la Grace que l'ennemi a réſolu d'anéantir. Grand Dieu! combattez donc vous-même pour vous-même; que la force de votre Grace confonde elle-même les vains efforts de ſes ennemis; renouvellez ſur la terre, en faveur de votre Egliſe, les combats de Gédéon, de Judith, de Débora, de Judas Machabée & de ſes freres; & faites que, comme des cendres de tant d'hommes par qui vous ſauvâtes autrefois Iſraël, il naiſſe encore de nos jours une troupe animée de leur courage & de leur eſprit, qui tire votre Peuple de la ſer-

a Ceſſaverunt fortes in Iſraël & quieverunt. JUD. 5. 7.

b Diviſo contra ſe Ruben, magnanimorum reperta eſt contentio. Ibid.

c Galaad trans Jordanem quieſcebat, & Dan vacabat navibus. Ibid. 17.

d Nova bella elegit Dominus; & portas hoſtium ipſi ſubvertit: clypeus & haſta ſi apparuerint in quadraginta millibus Iſraël. JUDITH. 5. 8.

e Nec filii Titan percuſſerunt eum. Ibid. 16. 8.

vitude des Nations, qui venge votre propre Nom des blasphêmes des impies. (a) *Ce sera un monument glorieux de ce grand nom, qu'une femme porte les premiers coups à nos nouveaux ennemis; & que* (b) *les enfans des jeunes femmes leur lancent ensuite mille traits perçans.*

(c) *Paroissez,* * *Débora, paroissez; élevez-vous,* vous qui devez être (d) *Mere dans Israël* *. Le jour où Dieu vous inspire votre grand dessein, est le même auquel il commença autrefois d'écraser la tête du serpent sous les pieds de la plus heureuse des femmes. Parlez; le Seigneur qui vient de naître dans elle, est avec vous. Et vous, qui serez les forts & les défenseurs d'Israël, voilà le Chef & le guide que le Ciel vous donne. (e) *Excitez-vous, ô Barac,* pour la suivre. (f) *Prince d'Issachar,* ne rougissez pas *de vous ranger auprès d'elle.* (g) *Malheur à la terre,* des lâches & des timides *qui ne sont point venus au secours du Seigneur, ni se joindre aux plus vaillans d'entre ses guerriers.* Mais (h) *mon cœur vous aime, Princes d'Israël; vous qui pour la gloire du nom du Seigneur avez exposé au peril & vos biens & vos vies, benissez le Seigneur,* & que toute l'assemblée d'Israël le benisse dans vous.

* La Mere Marie Angelique Arnauld.

* Voyez l'Avertissemēt.

a Erit enim hoc memoriale nominis tui, cùm manus fœminæ dejecerit eum. Ibid. 9. 15.

b Filii puellarum compunxerunt eos. JUD. 16. 14.

c Surge, surge, Debora; surge, surge. JUDIC. 5. 12.

d Mater in Israël. Ibid. 7.

e Surge, Barac. Ibid. 12.

f Duces Issachar fuere cum Debora. Ibid. 15.

g Maledicite terræ Meroz, dixit Angelus Domini: Maledicite habitatoribus ejus, quia non venerunt ad auxilium Domini, in adjutorium fortissimorum ejus. Ib. 23.

h Cor meum diligit, Principes Israël: qui propria voluntate obtulistis vos discrimini, benedicite Domino. Ib. 9.

VII.

Continuation du même sujet. Portrait & caractére de la Maison de Port-Royal. Grands secours que l'Eglise en a tirez, & de ceux qui y ont été attachez.

Aimable spectacle, ô mon Dieu, que vous avez donné dans ces derniers tems à votre Eglise & à vos Anges. * Une jeune fille prévient, pour se consacrer à vous en qualité de votre Epouse, l'âge où les filles du siecle commencent à peine de penser au siecle; votre Grace se hâte d'accomplir en elle l'un de ses plus grands ouvrages. Docile à votre voix secrete, elle oublie son peuple & la maison de son pere; mais elle ignore encore sa glorieuse destinée; qu'elle porte comme dans son sein un grand peuple; que c'est en faveur de la maison de son pere, même selon la chair, que votre Esprit va la rendre féconde; que des troupes de Vierges marchant sur ses pas, *vont venir environner votre Trône*; *que ses plus proches seront les premieres hosties qu'elle vous offrira* de ses mains; enfin, que pendant qu'elle ne se donne qu'en tremblant le nom de fille de Sion, elle est déja dans vos desseins éternels l'un des plus dignes ornemens de Sion, la joie & la consolation d'Israël, la gloire de votre Peuple.

* Voyez l'Avertissement.

Psalm. 45.

Encore davantage, Seigneur, encore de nouvelles effusions de grace sur votre Eglise par votre nouvelle Epouse. Pour remplacer vos Apôtres & tant de Docteurs qui ne sont plus, vous allez nous faire naître comme des fruits de la Grace qui remplit votre Servante, des enfans dignes de remplacer ces Peres de notre foi.

Telle est la force & l'efficace de son exemple ; combien de cœurs coururent à vous après elle ? C'est là, dans ce desert où vous veniez de conduire votre Epouse, que nous avons crû, Seigneur, voir revivre (*a*) ces illustres Guerriers prédits par l'un de vos Prophetes, sous le nom de Sçavans (*b*). Mathathias s'enfuit sur la montagne à la tête de ses fils, & les anime par son exemple & ses conseils à combattre avec un courage intrépide pour les Loix & la Religion de leurs peres.

(*c*) Judas* prend la place de son pere ; ses freres & les amis de son pere se joignent à lui, & tous combattent avec joie pour la défense d'Israël. Je le voi encore, cet ardent zelateur de la Loi & de la saine Doctrine, ce Protecteur invincible de l'Eglise & de ses

a Machabées prédits par Daniel. ET docti in populo docebunt plurimos. Cap. 11. 33.

b M. de Saint Cyran. 1. MACH. 2. 17. & seqq.

c Surrexit Judas . . . . . filius ejus pro eo : & adjuvabant eum omnes fratres ejus, & universi qui se conjunxerant patri ejus, & præliabantur prælium Israël cùm lætitia. Et dilatavit gloriam populo suo, & induit se loricam, sicut gigas, & succinxit se arma bellica sua in præliis, & protegebat castra gladio suo Similis factus est leoni in operibus suis, & sicut catulus leonis in venatione. Et persecutus est iniquos, perscrutans eos ; & qui conturbabant populum, eos succendit flammis ; & repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus ; & omnes operarii iniquitatis conturbati sunt, & directa est salus in manu ejus. Et exacerbabat reges multos, & lætificabat Jacob in operibus suis, & in sæculum memoria ejus in benedictione. Et perambulabat civitates Juda ; & perdidit impios ex eis, & avertit iram ab Israël. Et nominatus est usque ad novissimum terræ, & congregavit pereuntes.. 1. MACH. 3. 1. & seqq.

* Voyez dans l'Avertissement ce qu'a fait M. Arnauld pour l'Eglise, & vous jugerez de ce parallele qu'on fait ici de ce grand Docteur avec Judas Machabée.

vrais enfans. Il se revêt de la cuirasse comme un géant ; son épée est la protection de tout le camp du Seigneur. Semblable à un lion dans ses grandes actions, il rugit, il porte chez tous les ennemis de la sainte alliance le trouble & la frayeur ; il va les chercher dans les réduits les plus cachez ; & son éloquence, comme un feu dévorant, les consume tous. La terreur de son nom les met en fuite ; les ouvriers d'iniquité se troublent en pensant à lui ; mais le peuple qui cherche le salut, entre avec joie dans les sentiers de la vie qu'il vient de lui ouvrir. Ses ouvrages désolent les maîtres d'erreur, & remplissent Jacob de consolation. Sa memoire sera éternellement benie.

Transporté par l'ardeur de son zele, son esprit parcourut toutes les Villes de Juda ; toutes les sectes ressentirent ses coups, & ses coups partoient d'une main sure & accablante. Il se signala dans sa Nation, & les étrangers le connurent ; les extrémitez de la terre retentirent de son nom, & là même il poursuivit les faux Apôtres, & rassembla dans le sein de la verité les ames qu'ils avoient séduites, en prétendant les rendre fidelles ; il y sauva ceux qui étoient prêts de périr plus miserablement dans la voie même qui paroissoit conduire au salut, qu'ils n'auroient péri dans les voies des Nations.

Que d'éternelles actions de graces vous soient rendues, mon Dieu, pour ce (*a*) secours si petit aux yeux de la chair, mais si grand pour les esprits qui sçavent priser vos dons ; secours par lequel vous avez consolé votre Eglise, réduite presque à l'épuisement & à la défaillance parmi les Nations.

a Sublevabuntur auxilio parvulo. Dan. 11. 34.

Eh! n'étoit-ce pas en effet dans cette sainte Solitude, dans cette Maison de Grace & de Verité, que vous aviez renfermé presque toutes les forces de votre Eglise, la lumiere de ses Apôtres & de ses Docteurs, la constance de ses Martyrs, la pureté de ses Vierges, la penitence de ses Anachoretes, la ferveur, le zele & la pieté de son premier âge. Maison qui nous rappelloit dans tous ses traits celle que votre Esprit remplit autrefois de lui-même: tout y brûloit de son divin feu: tout y brilloit de ses vives clartez, vos serviteurs & vos servantes ne parloient que de sa plénitude; & tous presque, jusqu'aux enfans, y paroissoient des Prophetes.

Esprit Tout-Puissant, qui pour les rendre dignes de vous glorifier dans toutes les diverses effusions de vous-même, commençâtes par leur inspirer sur vos dons & sur vos graces les plus hautes & les plus dignes pensées, que comme eux je sois moi-même en ce moment dans votre main, & mon esprit & mon cœur, & ma main & mon discours; que je vous glorifie, en relevant leur gloire aux yeux de toute votre Eglise; que je reconnoisse ce qu'ils ont reçu de vous, & que je le publie, & que je vous voye vous-même au milieu de cette troupe choisie dans tous les differens caracteres de bonté que vous partagiez autrefois dans tout le Corps de l'Eglise votre Epouse.

Esprit d'intelligence. Qu'ont-ils ignoré de ce que vous avez revelé à votre Eglise, & dans quel jour n'ont-ils pas mis les plus profonds mysteres? Ennemis des profanes nouveautez, ils ne vouloient être sçavans que de la science de vos Saints. Les Apôtres, les Prophetes, les Anciens & les Sages, tous ces

Sap. 7. 22. & seq.
Spiritus sapientiæ.

grands Maîtres de votre Eglise étoient les leurs. Ils ont possedé la science de vos Ecritures, & ils nous l'ont apprise. Ils ont recherché dans tous les âges le dépôt de notre foi, & ils l'ont mis dans nos mains. Ils ont rendu aux enfans le Testament de leur Pere, leur ont enseigné à prier & de cœur & avec intelligence, & à vous entendre vous méme, Esprit de Verité, qui comme si nous eussions été ce peuple abandonné, ne nous parliez plus qu'en une langue étrangere & inconnue.

anctus. *Esprit de sainteté.* Ils étoient Saints dans leur Doctrine. Rien qui y favorisât la nature corrompue, rien d'étranger à l'Evangile, nul mélange de l'esprit de l'homme : Saints dans leur culte & leur religion. Esprit de charité & d'amour, vous en étiez le motif, l'ame & la vie. Toute victime devoit être brûlée dans vos divines flames sur l'autel du cœur, ou plutôt sur ce sublime & divin autel, qui seul sanctifie tous les dons, la personne du Souverain & seul necessaire Mediateur l'Homme-Dieu, que vous avez oint & consacré de vous-même. Tout autre autel étoit jugé impur ; tout autre feu que le vôtre étoit traité de profane. Saints dans leurs mœurs & dans toute leur conduite. Quand les a-t-on vûs se mêler dans les assemblées des pecheurs, ou les approuver ? Qui jamais entendit parler parmi eux du nom même de crime ? Leur seul abord n'étoit-il pas respectable ; & qui alloit visiter leur desert, n'y croyoit-il pas marcher sur une terre sainte ?

Unicus. *Esprit d'unité.* Loin de ces imitateurs des premiers enfans de votre Eglise, tout ce qui divise les enfans des hommes, l'ambition, l'amour de la préseance, des richesses & des

douceurs de la vie. Mais quel fut leur zele pour vous faire regner par tout, Esprit de concorde & de paix ! Ils ont couru après les brebis pour les rassembler sous un même Pasteur dans un même bercail ; affermi la colomne, colomne unique de la Verité, contre les efforts du schisme & de l'heresie ; confondu aux yeux de tout Israël les profanes imitateurs de Coré, de Dathan & d'Abiron, ces nouveaux usurpateurs des premirs droits de la sacrificature ; enfin, ils ont élevé avec honneur la Chaire de vos Apôtres & de leurs successeurs, & tout réuni dans Pierre, comme dans le centre & la source de toute l'unité Sacerdotale.

Esprit multiplié dans ses effets. A celui-ci vous aviez accordé le don de parler dans une haute sagesse ; à celui-là le don de parler avec science. Un autre avoit reçu la grace de guerir les malades ; un autre le don du discernement des esprits ; un autre le don de parler diverses langues, & les interpreter ; * & quelques-uns, celui de faire même des miracles & des prodiges. Multiplex. * Voy l'Avertissem[ent]

Esprit subtil & penetrant. S'agissoit-il de démêler l'erreur d'avec la Verité, le culte superstitieux ou le profane d'avec le sacré & le religieux, l'esprit d'adoption d'avec l'esprit de servitude, les songes & les visions des menteurs, d'avec les revelations des hommes prophetiques, de prononcer entre la lepre & la lepre, de suivre les sectaires dans leurs détours, de penetrer le fond de la Morale Evangelique : *Venez*, disoit-on, *montons à la montagne du Seigneur, & à la Maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voyes, & nous marcherons dans ses sentiers.* Subtili[s] acutus mobili[s] Is. 2.

Esprit éloquent & disert. Ah ! ces bouches Disert[us]

qui ne parloient qu'après que vous les aviez vous-même remplies, Esprit de Grace, combien étoient-elles differentes de celles des Scribes & des Phariſiens ? Quelle force, quelle autorité dans leurs diſcours ! Leurs paroles étoient vraiment des paroles de Grace, & leurs ennemis même, bien loin de pouvoir reſiſter à leur ſageſſe & à leur éloquence, ſe trouvoient ſouvent forcez de groſſir malgré eux la troupe de leurs admirateurs. Leurs écrits ſont comme tout brûlans du noble feu qui embraſoit leur cœur; & le nôtre, quand nous les liſons, ne ſe ſent-il pas encore tout enflammé au-dedans de nous-mêmes ?

coin- iatus idus. *Eſprit pur & ſans tache*. Citoyens de la Patrie Celeſte, & preſque mêlez parmi vos Anges, ils ne touchoient ici-bas à la terre, que par où vos Elus ſont forcez d'y toucher, mais ils n'y tenoient pas. L'or n'étoit pour eux que de la boüe, à quoi ils craignoient de porter la main; trop riches en poſſedant votre Grace, ils ne penſoient pas que la terre eût des richeſſes pour eux. Mais quel amour pour cette ſincerité & cette candeur, qui orne vraiment les ames à vos yeux ? Le menſonge fut toujours leur plus mortel ennemi, & c'eſt pour ne pas ceder au menſonge, qu'ils ont peri par la main des menteurs.

:us. *Eſprit intrepide & aſſuré* Ce n'étoit pas d'une voix timide & entrecoupée, qu'ils rendoient temoignage à ce JESUS que vous leur aviez fait connoître, ni d'une main tremblante qu'ils écrivoient pour ſon Evangile. Auſſi puiſoient-ils tout, non dans des citernes entre-ouvertes, mais dans les fontaines du Sauveur, dans ce grand fleuve de

la divine Tradition, qui prenant sa source aux pieds du Trône de l'Agneau, porte ses eaux par un cours non interrompu dans les murs de la Ville Sainte.

Esprit de douceur & d'humilité. O combien le leur aviez-vous appris que vous donnez votre Grace aux humbles, & que dès le commencement vous avez resisté aux superbes? Ils n'avoient tous qu'une bouche pour louer l'empire suprême que vous avez sur les cœurs, pour confesser devant vous l'indignité, l'impuissance & le neant de toute chair. Suavis.

Esprit ami de tout bien & fecond en fruits de Justice. Que les plus éclairez & les plus saints Pasteurs de votre Eglise, qui se sont fait honneur de tenir à eux par les liens d'une affection pure & respectueuse, annoncent encore aujourd'hui du fond même de leurs tombeaux, que si par le privilege de leur caractere ils ont été les Peres de vos Saints, ils n'ont pas rougi de s'en dire comme les enfans par la parole de Verité qu'ils en avoient reçue: Que tant de Prêtres, qui dans ces derniers jours ont été le sel de la terre & la lumiere du monde, nous apprennent d'où ils ont puisé comme de leur source, & leur sagesse & leur science: Que tant d'Anachoretes de l'un & de l'autre sexe, qui ont commencé d'habiter les deserts, ou de repeupler ceux que leurs peres avoient abandonnez, nous enseignent si ce n'est pas sur le modele de la sainte Montagne qu'ils se sont tous formez: Que tous les divers états de votre Eglise, nous découvrent d'où leur sont venues tant d'instructions salutaires qui auroient pû les sanctifier tous: Que tant de brebis revenues de l'égarement, nous par- Aman bonum, benefaciens.

lent de cette voye qui les a rappellées; tant de pecheurs qui ont embrassé la penitence, des sages guides qui leur en ont ouvert la voye; tant de justes qui ont emporté le Ciel avec violence, des saints Précurseurs qui ont marché à leur têee.

Stabelis. *Esprit stable & constant.* Leur conduite étoit unie, leur pieté soutenue. Ni variation, ni inégalité, rien qui ressentît le caprice de l'amour propre, ou la bizarre legereté de l'esprit humain. Ils ne connoissoient qu'une seule pieté essentielle, ils n'en prêchoient qu'une seule; affermir le cœur par la Grace, l'enraciner dans la charité, mais dans une charité feconde & agissante.

Securus. Enfin, *Esprit tranquille & à l'épreuve de tout.* Toujours attachez à celui en qui ils avoient une fois cru, jamais ils ne se sont démentis, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la bonne & la mauvaise reputation; comme seducteurs, quoique sinceres & veritables; comme inconnus, quoique très-connus; comme toujours mouvans, & vivans neanmoins comme tristes, & toujours dans la joye; comme pauvres, & enrichissant plusieurs; comme n'ayant rien, & possedant tout.

La voilà, Seigneur, cette élite d'Israël que vous lui aviez reservée, pour remettre en honneur la Loi de ses peres, qui étoit foulée aux pieds; pour relever vos autels en plusieurs lieux, où l'heresie sacrilege les avoit renversez; combattre pour votre Eglise, dont l'aveugle erreur se flattoit déja de voir les ruines; tirer de l'opprobre votre Evangile presque enseveli sous le triomphe des opinions humaines; venger votre saint Nom des blasphêmes des superbes, qui n'en connoissoient plus ni la sainteté ni la puissance.

ſance. Voilà ceux que l'erreur & l'impieté n'ont pû laiſſer vivre. Ils ont été écartez, proſcrits ; ils ſont morts dans des terres étrangeres. Il ne reſtoit plus qu'une troupe de Vierges toujours conſtantes, toujours fidelles; elle a été diſſipée. Les tentes que tous ces enfans d'Abraham avoient habitées, on les a détruites. Les os & les cendres de ceux qui étoient morts dans le lieu du combat, on les enleve de leur cercueils.

Le voilà, mon Dieu, cet azile que vous ouvriez dans ces derniers jours à vos enfans contre le débordement des erreurs & de la corruption du monde. Un même ſiecle les a vû naître, tous ces grands hommes, & un même ſiecle les voit perir. Tant de lumieres ont paſſé comme un éclair ; tout s'eſt armé pour les éteindre. Enfin, ils ne ſont plus. Et cependant c'étoit de-là, Seigneur, que Paul votre Apôtre annonçoit à toute la terre la gloire de la Grace; que Jean le Diſciple de votre amour, en imprimoit la Loi dans tous les cœurs; que Jude confondoit tous les faux Prophetes; que Pierre établiſſoit ſes plus legitimes droits, ſans oublier ce qu'il devoit à ſes freres ; que tous les Diſciples de votre Fils retraçoient à tous les yeux le grand modele que nous devons tous ſuivre.

VIII.

Condamnation de Port-Royal.

LA voilà enfin, cette portion la plus précieuſe de votre Egliſe, où vous aviez ſi librement imprimé tous les beaux traits de ſes premiers jours. Ah ! vous l'aviez prédit, Seigneur : *L'iniquité eſt ſortie de Babylone*,

par des anciens qui étoient Juges, & qui sembloient conduire votre peuple. Deux puissans partis se sont unis pour corrompre la pureté de Susanne ; partis aveuglez, ou par l'esprit d'erreur, ou par les passions du siecle, *ils ont détourné les yeux* pour ne point reconnoître le pouvoir de la Majesté qui regne dans les Cieux, pour ne se point souvenir de vos Jugemens éternels. Chacun d'eux s'efforçoit à l'évy de dominer sur la foi des Filles d'Israël, lesquelles cedant à la crainte & aux menaces, se rangeoient du côté de la force. Mais il n'en a point été ainsi de la Fille de Juda. Instruite dès ses plus tendres années à ne craindre que vous seul, Seigneur, elle n'a pû souffrir l'iniquité, ni consentir à vous manquer de foi. Les corrupteurs méprisez entrent en fureur. Elle est infidelle, crient-ils tous d'une voix, elle est adultere, & elle merite le supplice auquel la Loi la condamne. Vous le sçavez, Seigneur, Scrutateur des cœurs, vous le sçavez, s'il fut jamais une foi plus pure, une conscience plus tendre, une crainte de blesser les yeux de votre Sainteté, plus vive & plus religieuse. Mais les accusateurs sont les anciens & les Juges du Peuple ; ils parlent & ils sont crus ; Susanne jette un grand cri, mais elle n'est point écoutée ; les siens & ceux qui la connoissent, répandent des larmes impuissantes & steriles ; plusieurs de vos serviteurs frappez d'une accusation si atroce, peuvent concilier avec peine ce qu'ils entendent, avec ce qu'ils ont sçu de Susanne jusqu'à ce jour ; (*a*) mais l'autorité des accusateurs l'emporte ; la foule, ou aveugle, ou

a Numquam dictus fuerat sermo hujuscemodi de Susanna. DAN, 13. 37.

prévenuë, juge ſans diſcuſſion. Helas! & Daniel ne paroît pas encore pour découvrir à tout le Peuple la contradiction des témoins injuſtes.

Mon Dieu, un pecheur oſera-t'il ici faire la fonction d'un Prophete. N'entrez pas en fureur contre moi, Seigneur, ſi j'éleve ma voix pour le ſang innocent. *Mundus ego ſum à ſanguine hujus.* (v. 46.) *O Enfans d'Iſrael, quelle eſt votre folie?* Où eſt ici l'équité & la juſtice? Vous jugez, & vous ne connoiſſez pas; vous prononcez une Sentence de mort contre la Fille de Juda, retournez ſur vos pas; interrogez, conſultez, ſeparez les temoins; ils vont être couverts de la honte de leur impoſture & de leur iniquité. O multitude barbare & meurtriere, qui ne vous accordez que pour répandre le ſang innocent! La contrarieté de vos motifs, ſurquoi vous fondez la Sentence, n'en manifeſte-t-elle pas l'injuſtice? Suſanne a peché, dites-vous tous.

Mais dites-moi, vous, d'abord que je ſepare des autres qui ne penſent pas comme vous; *Sous quel arbre* l'avez-vous ſurpris? La troupe ſainte doit perir. Mais quel eſt ſon crime? Eſt-ce à l'autorité infaillible de Dieu même qu'elle eſt rebelle? *Non*, repondez-vous, *ce n'eſt pas-là ſon crime, & ce ne peut l'être, Dieu n'a pas parlé dans le fait dont il s'agit; mais elle reſiſte à l'autorité des hommes; ils peuvent ſe tromper, mais elle les doit croire. Qu'elle atteſte en invoquant le nom du Dieu vivant, qu'elle croit dans le fond de ſon cœur ce qu'ils aſſurent. Dès qu'elle le refuſe, elle eſt coupable; qu'elle porte donc la peine de ſa revolte.*

Ah! accuſateurs ou trop corrompus, ou trop timides, vous qui épargnez les coupa-

bles, parce que vous les redoutez, & qui traitez avec tant de rigueur les innocens, parce qu'ils n'ont rien de terrible pour vous, & qu'ils déplaisent aux coupables, l'iniquité de votre Sentence va retomber sur votre tête; & l'autre parti avec lequel vous ne conspirez que pour la consommation de l'injustice, va lui-même porter temoignage contre vous.

Vous donc, *race de Chanaan & non de Juda*, qui vous êtes ouvert dans la foi des routes inconnues à vos Peres, dites-moi maintenant quel est le vrai crime de la Fille de Juda? *Sous quel arbre Susanne a-t-elle peché? Elle est coupable d'heresie*, répondez-vous. *Elle resiste à Dieu & à son Esprit, en refusant de croire l'hereticité du Livre, comme elle croit l'hereticité des Propositions. Dieu a parlé*, dites-vous, *sur l'un comme sur l'autre. S'il n'y avoit que les hommes, elle ne pourroit sans temerité & sans bassesse, leur rendre l'hommage d'une croyance qu'elle ne doit qu'à Dieu, & elle refuseroit avec justice le serment qu'on lui demande, de peur de tomber dans le parjure.*

Mais, répondez encore; selon vous, elle est donc innocente du crime dont l'autre parti l'accuse; comme elle l'est, selon l'autre parti, du crime dont vous l'accusez. Ou plutôt le refus qu'elle fait de jurer sur l'autorité des hommes, est, selon vous, une fermeté digne de louange, & selon les autres, le refus qu'elle fait de croire que Dieu ait parlé sur un fait, comme vous le prétendez, est l'effet d'une foi éclairée. Si vous vous condamnez ainsi les uns les autres; comment avez-vous fait semblant d'être d'accord pour la perdre? N'est-ce pas justement que votre mensonge doit retomber sur

votre tête ? (*a*) Mais l'Ange qui tient l'épée, est encore caché dans la nuë. Susanne autrefois épargnée, meurt aujourd'hui, elle est ensevelie sous une grêle de pierres. Helas ! si elle avoit été une Jezabel, seroit-elle traitée avec plus d'outrage ?

IX.

Exhumation des Corps de Port-Royal. Outrage fait à toute l'Eglise, & qui la doit interesser toute entiere. Les seuls Jesuites & leurs Partisans s'en font un sujet de joye.

EN méditant devant vous, ô mon Dieu, sur le sujet de ma douleur, j'y découvre sans fin de nouveaux sujets de larmes, & ma douleur devient de plus en plus amere. Quelle sont donc ces cendres, dont la barbare impieté se joue aujourd'hui avec tant d'insolence ? Les cendres de tant de défenseurs de votre Grace, de tant de Docteurs que l'Eglise des premiers nez a déja reçus parmi ses freres ; les cendres de ces Vierges, qui ne paroissent avoir survêcu à tant de grands hommes, que pour servir glorieusement au triomphe de votre Verité, & confondre par la foiblesse de leur sexe la lacheté ou la perfidie de presque tout le reste de la terre. Ah ! parole pleine de Verité, & heureux ceux à qui il aura été donné de l'entendre ! Si c'étoit dans ce saint Desert que vous aviez rassemblé comme toute la force de votre Peuple, la lumiere de votre Egli-

a Voyez un Ecrit imprimé en 1709. sur le Mandement de M. le Cardinal de Noailles, portant permission d'imprimer la Lettre de M. Bossuet, Evêque de Meaux, aux Religieuses de Port-Royal, nombre 10.

se; si vous y aviez réunis tous les traits les plus marquez de son ancienne splendeur; si vous en aviez fait comme un rampart pour Israël; helas! c'est donc de tout Israël, c'est donc de votre Eglise que l'ennemi déchire en quelque sorte aujourd'hui les membres morts, qu'il disperse les cendres. Oui, mon Dieu, c'est l'Evangile éternel; c'est la Grace; c'est le fondement de toute solide esperance; c'est la source de toute vraye Justice; c'est la vie de vos enfans; c'est la dot & l'heritage de votre Eglise; c'est le grand Apôtre des Nations, Paul, avec tous ses travaux, ses chaînes, & ses combats, & ses conquêtes; c'est le sang & la couronne de vos Martyrs; c'est la croix, la victoire, la puissance, la gloire de votre Fils unique notre Sauveur, que la secte ennemie de son Nom, se vante aujourd'hui d'avoir mis comme en poudre, & son orgueil est à son comble.

O Eglise de mon Dieu, où sont maintenant vos murs & vos remparts? Où sont vos Prophetes & vos forts? Helas! *à qui vous comparer dans votre humiliation*? O fille de
ren. 13. Sion, où trouver rien d'égal à vos maux? Ah! (*a*) n'étoit-ce pas pour nous tracer en énigme la sanglante image de ce que vous souffrez aujourd'hui sous nos yeux, que l'Esprit des Prophetes nous a conservé la tragique histoire de l'épouse du Levite, insultée avec les derniers outrages, morte sous le poids de son opprobre, mise ensuite en pieces par les mains du Lévite même, & ainsi distribuée à toutes les Tribus d'Israël!

a Vir Levites arripuit gladium, & cadaver uxoris cum ossibus suis in duodecim partes ac frusta concitens, misit in omnes terminos Israël. Judic. 19. 29.

C'est sous une si affreuse image, Seigneur, qu'Athanase votre serviteur representoit autrefois l'état de son Eglise, livrée a la fureur des ennemis de son divin Epoux. Mais Athanase a-t'il vû des attentats pareils à ceux de notre siecle ? Ah ! c'est pour nos jours & non pour ceux d'Athanase, Seigneur que votre Esprit avoit preparé de si vives couleurs ; mais le sont-elles encore assez pour peindre à vos enfans ce que votre Eglise vient de souffrir en la personne de vos Vierges & de vos Saints ? Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, que toute la terre s'écrie ici (*a*) qu'il ne se commit jamais dans tout Israël un excès aussi abominable.

Mais, ô mon Dieu, pourquoi au lieu de pousser de loin des soupirs, ne m'est-il pas plutôt permis d'imiter le zele du Levite ; de me transporter dans cette vallée de carnage & de sang ; & là, après avoir ramassé dans mes mains ces os épars, ces membres déchirez & encore tout couverts de leur sang, de les porter par toute la terre sous tous les yeux d'Israël ?

Tribus du peuple du Seigneur, Eglise du Dieu vivant dispersée dans l'Univers, vous, Evêques & peuples, Pasteurs & brebis, je vous l'offre en esprit, ce tragique spectacle d'impieté & de barbarie ; ou plutôt c'est l'impieté & la barbarie elle-même qui vous l'offre. Tout est ici son ouvrage, l'ouvrage des enfans de Belial, de cette cabale d'hommes corrompus & pervers. Durant un siecle entier, ils ont tenté de corrompre & de perdre, de pervertir & de souiller : Lassez enfin par les longues & invincibles resistan-

a Quia nunquam tantum nefas, & tam grande piaculum factum est in Israël. JUDIC. 20. 6.

ces de la troupe fidelle, ils ont exterminé, ils ont comme tout étouffé dans leurs mains meurtrieres; maintenant ils mettent en pieces, ils déchirent; fiers de l'impunité, ils font trophée de leur propre crime; produisant a la face du Ciel & de la terre leur proye ensanglantée, ils osent défier toutes les puissances de la leur ravir, frapper d'horreur & intimider en méme tems la nature entiere.

O vous à qui il a été dit de voir & de veiller, ouvrez donc ici les yeux, & voyez, non les lugubres restes de l'épouse du Levite, mais les membres ensanglantez de l'Epouse du Seigneur, dont vous vous glorifiez d'être les amis; les restes sacrez des plus zelez protecteurs de vos droits, de votre Sacerdoce, de votre autorité Pastorale; les restes precieux de la gloire de votre troupeau. O vous qui étes assis dans des trônes pour juger & prononcer des oracles, parlez donc, ou plutôt éclatez, poussez une voix de tonnerre. Ah! n'avez-vous donc d'yeux, que pour voir des visions & des ombres; de bouche, que pour mêler vos cris avec ceux des loups: vos foudres sont-elles toutes épuisées a force frapper un fantôme, & ne vous en reste-t'il plus pour les lancer sur les violateurs des tombeaux; ou, vos mains comme dessechées par la frayeur, sont-elles devenues immobiles? Quel silence! Quel endurcissement de cœur! Quel aveuglement d'esprit! O Pasteurs!....

O vous du moins, Enfans d'Israël, considerez. Voila ceux qui vous ont délivrez des mains de vos plus mortels ennemis; voilà ceux qui ont étouffé sous vos yeux tant de monstres prêts à vous devorer, qui ont arra-

›s ames à la puissance des tenebres &
ét ; voilà ces bouches qui vous ont
né les paroles de la vie éternelle & la
·egle des mœurs, lorsqu'elle étoit sur
nt d'être étouffée ; voilà ces victimes
Grace qui vous sauve ; voilà ces hom-
: ces Vierges qui ont exposé leur tête
'Evangile, que Paul votre Apôtre vous
hé ; (*a*) à qui Paul ne rougira pas un
d'avouer qu'il doit sa gloire parmi
à qui par consequent, ô Eglise des
ls, vous devez aussi la vôtre. Pour
l'ouvrages, précieux monumens de
ieté & de leur tendre zele, qu'ils vous
nt mis dans les mains, & que les per-
:urs vous arrachent, recevez de la
des persecuteurs mêmes les restes en-
anglans de leurs corps cruellement ex-
z & mis en pieces.

ır vous, barbares persecuteurs, rassa-
nfin votre fureur, enyvrez-vous de ce
, après lequel vous avez tant soupiré.
ant spectacle de votre triomphe. La
image en fait frémir d'horreur tous
prits ; mais vous, quels charmes n'y
ez-vous pas ? Jouissez donc du fruit de
victoires. Applaudissez-vous de l'heu-
succès de vos entreprises. Animez-
d'un courage tout nouveau ; desormais
ıe pourrez-vous pas tenter ? Vous avez
l'effroi jusques dans les tombeaux,
ılé la mort jusques dans ses plus noirs
es. *Enfin, enfin, vos yeux on vû ce qu'ils* *Psalm.* 34. 21. 25.

djutores meos in Christo Jesu, qui pro animâ
ıas cervices supposuerunt ; quibus non solus ego
ago, sed cunctæ Ecclesiæ Gentium. Rom. 16. 3. 4.
insi que saint Paul parle d'Aquilas & de Prisca sa
•

avoient tant souhaité, & vous l'avez devoré, ce lieu qui vous étoit si funeste. (*a*) Jettez des cris de joye contre le sanctuaire du Seigneur, vous l'avez prophané ; contre la terre d'Israël, vous l'avez désolée ; contre tous les restes de la maison de Juda, vous les avez emmenez captifs ; (*b*) vous avez poursuivi comme des ennemis, ceux qui n'avoient que des pensées de paix, vous leur avez ôté & le manteau & la tunique. Ces saintes femmes, ce precieux ornement du peuple du Seigneur, cette plus chere portion de son troupeau, vous les avez chassées de la maison de leur repos ; vous avez étouffé pour toujours les louanges du Tout-Puissant dans la bouche des enfans que la pieté formoit, pour ainsi dire, elle-même dans leur sein.

Que vous manquoit-il pour combler la mesure de vos peres ? Non d'orner les tombeaux des Prophêtes & des Justes, mais de les violer ; d'insulter à des os dessechez, de disperser un peu de cendre. Oui : telle sera votre gloire : vous profanerez ce que l'infidelité elle-même ne crût jamais pouvoir toucher sans crime. Parmi des Nations idolâtres, où vous vous vantez de porter la foi, vous rendrez * aux cendres des impies des honneurs divins ; dans le sein de l'Eglise même du Dieu vivant, vous arracherez à la mort sa proie pour en faire la vôtre, vous n'épargnerez pas ce qu'elle avoit épargné jusqu'alors : vous vous efforcerez d'anéantir ce

* Aux cendres de Confusius.

a Euge, euge super sanctuarium . . . . quia pollutum est ; & super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem. EZECH. 25. 3.

a Desuper tunicâ pallium substulistis ; & eos qui transibant simpliciter, convertistis in bellum. Mulieres populi mei ejecistis de domo deliciarum suarum, à parvulis earum tulistis laudem meam in perpetuum. MICH. 2. v. 8. 9.

qu'elle n'avoit pû que réduire en poudre; vous étoufferez de vos propres mains ce qui ne vivoit déja plus; vous serez les meurtriers de ce qui ne pouvoit plus mourir; les tyrans de ceux qui étoient déja dans la paix, quoique pour toujours hors d'atteinte à vos coups, vous leur livrerez de nouveaux combats.

Ces nouveaux triomphes manquoient à leur gloire; ces nouveaux excès manquoient à l'iniquité de vos peres; achevez donc de combler la mesure des merites de tant de justes, quoique déja récompensez, achevez de combler la mesure de vos peres. *Implete mensuram patrum vestrorum.* Que tout le sang qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous; le sang du (*a*) saint Evêque, que vous ne mettez à la tête du prétendu parti, que parce qu'il a porté les premiers coups à votre erreur, lui dont vous vous êtes efforcez d'effacer jusqu'au tombeau; (*b*) le sang de tant de Sages, de Docteurs, d'hommes dignes de l'âge des Prophetes, que vous avez chassez de l'assemblée des Saints, dépouillez, proscrits, persecutez de Ville en Ville, chargez de liens, & enfin exterminez; le sang de tant de Vierges que vous avez arrachées de leurs retraites, dispersées, emprisonnées, & dont vous avez éteint jusqu'au nom; (*c*) le sang de

Matth. 23. 32

a Jansenius, dont les Jesuites ont enlevé la tombe & effacé l'Epitaphe.

b On laisse à ceux qui feront le commentaire de ceci, d'en rapporter la liste; ils la trouveront toute faite dans plusieurs Livres imprimez.

c M. de Palafox Evêque d'Angelopolis, Dom Bernardin de Cardenas Evêque du Paraguay, Dom Philippe Pardo Archevêque de Manille, le Bienheureux Stoleto choisi par le S. Siege pour être Evêque dans le Japon, plusieurs autres qu'on ne nomme point ici, M. Codde

tant dePasteurs que voue enlevez à leurs troupeaux, & des troupeaux dont vous avez fait les miserables victimes de votre avarice & de votre ambition; (a) le sang des Rois que vous avez appris a détrôner & à égorger; le sang des peuples que vous avez pillez & assujettis à votre domination tyrannique; le sang des veuves dont vous avez dévoré les maisons; le sang des pauvres dont la substance entre tous les jours dans la structure de vos édifices superbes; le sang de tant d'hommes Apostoliques que vous avez sçu écarter, dissiper, rendre odieux aux Princes & aux Empereurs, & fait expirer dans vos fers : *Omnis sanguis.... qui effusus est super terram*. Que la force & la violence vous tiennent lieu de loi. Que tout ce qui ne vous plaît pas, tombe dans vos pieges. Que quiconque ose censurer vos maximes & décrier les dereglemens de votre morale, éprouve la puissance de votre bras. Dévorez enfin, comme l'enfer, tout ce qui est juste. Quel partage que celui que vous avez choisi !

Mon Dieu, mettez dedans ma tête une fontaine d'eau, & dans mes yeux une source de larmes, afin que je pleure sur eux. Ce sont mes freres; vous sçavez que je les aime encore, & vous connoissez les gémissemêns que je pousse pour eux. Si vous leur rendez un jour le fruit de leurs œuvres; helas ! helas! quel spectacle votre justice prépare-t-elle à son tour a tout l'univers!

Archevêque de Sebaste, M. le Cardinal de Tournon Patriarche d'Antioche.

a Affaire du Pere Guignard, celle des PP. Garnet & Holdecorne compris dans la conjuration des poudres d'Angleterre.

X.

Prétextes dont les Jesuites s'efforcent de couvrir ici leur conduite sacrilege. Leurs vrais motifs.

BArbare execution! Quel crime, grand Dieu, ont donc commis aux yeux des tyrans quelques amas de poussiere? Et de quel religieux prétexte se couvrira ici l'impieté même?

Tant que vos serviteurs & vos servantes vivoient sur la terre, leur vie même étoit leur vrai crime aux yeux de leurs ennemis. Victimes innocentes de votre Grace, ô mon Dieu, en les persecutant, on se vantoit d'en faire des sacrifices à votre justice. Ce petit troupeau que vous aviez donné à votre Fils, on le regardoit comme une troupe de boucs immondes destinez à l'immolation, comme des têtes déja frappées de votre dernier anathême. Quiconque jettoit la pierre contre vos Vierges, étoit dès-là jugé innocent, ou lavé de ses crimes, fut-il encore adultere. Tout étoit pur pour celui qui les traitoit avec outrage, comme s'il eût pratiqué une œuvre de misericorde. Tel étoit le zele des aveugles. On les livroit à Satan, ces ames que vous aviez déja, Seigneur, presque associées à vos Anges. (a) *C'étoit*, disent encore aujourd'hui les calomniateurs, *un peuple separé du reste de la terre, singulier dans sa croyance, dans son culte & dans ses loix, ennemi des Puissances, rebelle aux ordres du Prince.* Assuerus a été surpris, Aman a triomphé, il ne s'est point trouvé de

a Dixitque Aman Regi Assuero: Est populus per omnes provincias regni tui dispersus, novis utens legibus & ceremoniis, insuper & Regis scita contemnens. ESTH. 3. 8.

Mardochée qui osât s'oppoſer à ſes impies entrepriſes; point d'Eſther qui ouvrît la bouche pour l'innocence opprimée; point de ſage conſeiller, qui rapportant au Prince l'hiſtoire des années paſſées, lui fît remarquer qu'Aman étoit lui-même de la race des meurtriers des Rois, (*a*) de ces Amalecites qui n'avoient pas craint d'attenter à la vie de l'Oint du Seigneur; & que les accuſez au contraire, quoique les premiers à relever & à combattre les maximes impies qui autoriſent de ſi horribles attentats, étoient juſqu'à la mort demeurez ſans récompenſe. Les juſtes ont ſuccombé; & l'impoſteur tout fier du ſuccès, marche avec pompe & une appareil royal, pendant que tout ſe courbant devant lui, crient à ſes côtez : *C'eſt ainſi que ſera honoré celui qu'il plaira au Roi d'honorer.*

Il a donc été arrêté qu'il perît, & il a peri, ce peuple ſi religieux envers ſon Dieu, ſi fidele à ſon Roi. Juſques ici, Seigneur, le prétexte de votre Verité & du ſalut de l'Etat, avoit ſervi de voile aux perſecuteurs. Mais après avoir tout mis en poudre, de quel nouveau voile couvriront-ils des excès pouſſez au-delà même du tombeau de leurs ennemis? Puiſqu'ils avoient expiré, pourquoi, helas! leur porter de nouveaux coups? Que craindre déſormais de ces mains que la mort avoit glacées, de ces bouches fermées & muetes pour toujours? L'élite d'Iſraël pouvoit-il donc renaître, avant le dernier jour, du ſein même de la pouſſiere? Les os des juſtes devoient-ils refleurir dans leurs ſepulchres, ou le ſouffle de votre Eſprit, Seigneur, les ranimer avant le tems pour en

a Hiſtoires du Pere Guignard en France, & des Peres Garnet & Holdecorne en Angleterre.

former de nouveau une armée formidable à vos ennemis ? Quoi ! les forts d'Israel, après être tombez sous le dernier coup, auroient-ils repris leur arc & leur bouclier ? Et vous, sainte & aimable solitude, pouvoit-on espe-rer de vous entendre retentir de vos anciens cantiques? C'est là en effet ce que craignoient les persecuteurs.

Encore en ce moment les méchans ont été épouventez, la frayeur a saisi les hypocrites. Mais (*a*) les ennemis de votre alliance, mon Dieu, ces aveugles qui combattent la force victorieuse de votre Grace, agiront toujours avec dissimulation & déguisement; & sans avouer la crainte qui les agite, ils se vante-ront de leur prétendu zele; ils se diront les Ministres du Tout-puissant, les vengeurs de son Nom, chargez d'exterminer tous les pe-cheurs de la terre, de bannir toute iniquité de la Ville sainte, & de chasser de la vigne du Dieu des armées tous ceux qui la dé-solent.

Horrible profanation, Seigneur ! Saul s'ar-ma autrefois du pouvoir du Grand Prêtre pour faire la guerre à votre Eglise. Et les nouveaux Sauls, plus sacrileges & plus im-pies, se glorifiant d'un pouvoir qu'ils n'ont point reçu, ont entrepris de faire rejaillir la honte de leur crime sur le front du Grand Prêtre de votre Eglise même, de changer la Ville sainte en une Babylone enyvrée du sang de vos Saints.

Je le sçai, mon Dieu; il a été seduit, ce Pere de votre peuple. Helas ! assiegé par les calomniateurs de vos enfans, qui sont aussi ses enfans, & dont la fidelité & le religieux

a Impii in testamentum simulabunt fraudulenter. DAN. II. 32.

attachement n'ont jamais pû, & ne pourront jamais être alterez par les traitemens les plus durs, ni par les coups les plus mortels; il a prononcé, ce Pere, une derniere Sentence contre des innocens accusez, dont les plaintes ne pouvoient arriver jusqu'à lui, ou n'y étoient portées que par les mains des accusateurs mêmes, par ces hommes si bien instruits dans l'art d'imposer, de mentir, de corrompre, d'empoisonner tout, & de donner les plus noires couleurs à l'innocence la plus pure. Oui, rien n'étoit plus juste, si le lieu saint où votre Verité s'étoit formée tant de défenseurs & tant d'amis, avoit été veritablement (*a*) le *nid de l'heresie* même, il devoit être enlevé, ce *nid*.

Mais entra-t-il jamais dans l'esprit du premier Pasteur de votre Eglise, du premier imitateur de votre charité & de votre douceur, de violer les loix de la nature même! d'attenter aux droits du juge éternel! d'entreprendre de punir ceux dont la destinée étoit déja fixée! Ah! si c'est dans vous qu'ils sont morts, Seigneur, dans la verité de votre foi, dans l'unité de votre Eglise, dans l'amour de votre loi, ils étoient heureux: & votre Esprit même leur avoit commandé de se reposer de leurs travaux. Mais aux yeux de leurs ennemis, ce sont des impies, morts de la mort, des impies. Ce sont des sacrileges que l'on poursuit; on ne frape que ce qu'on croit que vous avez déja frapé. La main de l'homme, animée ici d'un zele inouï, entreprend d'ajouter de nouvelles blessures à ces playes éternelles, dont il se flate que vous avez déja couvert ce qu'il n'aime pas. Comme si le jour des

a Terme de la Bulle de l'extinction de Port-Royal.

vengeances étoit arrivé pour eux, ils se hâtent de laver leurs mains dans le sang de ces pecheurs, qui seuls animent leur couroux. Ce sont des profanes qu'ils veulent qu'on jette *hors de l'enceinte de Jerusalem*, & cependant, preuve éclatante de votre pouvoir suprême, ô mon Dieu, sur les ennemis de votre toute-puissance! leur propre impieté s'oublie ici elle même; un esprit d'étourdissement les saisit: ces même corps, qu'ils appellent profanes & souillez, ces fruits de mort, ces enfans de colere formez dans *le nid de l'heresie*, sont transferez par l'ordre même des persecuteurs, d'une terre sainte, & trouvent place parmi les enfans de la Resurrection & de la vie éternelle. O iniquité! vous mentirez toujours contre vous même; & par là vous trahirez vos veritables auteurs, ces maîtres de la duplicicité, ces apologistes du mensonge. * V l'A tisse men

Le nid de l'heresie! De quel heresie. Vous le sçavez, mon Dieu. Il devoit être détruit: Quel zele! Tant de prophanes lieux où regnoit une erreur ennemie de votre sacrifice & de votre culte, tous ces nids d'heresie ont été enlevés; mais a-t-on pensé à remuer dans leurs sepulchres des cendres qui souillent la terre, à arracher de son sein les corps de ces miserables égarez, dont le tombeau est creusé dans l'abîme? On les a épargnez, & on les épargne encore; on déplore leur malheur, loin de leur insulter. Ah! il n'en est pas ainsi de vos Saints, Seigneur, il n'en est pas ainsi; le tombeau n'a pu les défendre contre la fureur de leurs ennemis. O si ces nouveaux (*a*) geans pouvoient

a C'est le nom que les Jesuites se donnent dans des vers Espagnols qu'ils ont faits. Ils s'y nomment geans, & les Evêques des fourmis. Moral. prat. Tom. 3. p. 243.

porter leur superbe bras jusques sur votre Trône ; toutes ces ames, que, selon votre parole, vous tenez dans votre main, y seroient-elles en sureté ! Mais vous êtes le Dieu fort, ô mon Dieu, & nul ne les ravira. L'ennemi se joue ici bas des restes de leur mortalité ; mais ces ames élûes & cachées dans le secret de votre face, se rient de ces vains efforts de l'ennemi.

Le nid de l'heresie ! helas ! *Ce nid*, où la tourterelle avoit placé ses petits ; où tant de colombes gemissoient dans l'attente, Seigneur, de votre retour. *Ce nid*, où vous rassembliez sous vos aîles tant d'ames qui fuyoient l'iniquité ; je l'enleverai, a dit Assur, le fier
o. Assur ; & nul n'osera ni remuer l'aîle, ni jetter un seul cri, ni faire entendre le moindre son. Quelle superbe ! Quand changerez-vous ce monstre, grand Dieu, ou, quand le precipiterez-vous à la face de tous les temoins de son orgueil ? Il veut tout absorber & tout engloutir ; est-il sur la terre une puissance égale à la sienne ?

Mais votre tems viendra, ô Dieu qui n'êtes lent à punir que parce que vous êtes éternel ; votre tems viendra. (*a*) Nul d'entre les hommes ne peut dompter ni arrêter leur orgueil ; mais vous, Seigneur, vous humilierez les yeux altiers & superbes. En vain ils

a *C'est ce que S. François de Borgia avoit prdit* : Si nulia habita ratione vocationis & spiritus.... literas modò adspectamus & oportunitates, habilitatesque corporis curamus, veniet tempus, quo se Societas multis quidem occupatam literis, sed sine ullo virtutis studio intuebitur, in qua tunc vigebit ambitio, & sese efferet solutis habenis superbia, nec à quo contineatur & supprimatur habebit. Atque utinam jam non ante hoc totum experientia ipsa sæpius testata docuisset. Lett. des Gen. des Jes. Edit. d'Ipres en 1611.

mettent leur confiance dans leur grandeur & leur credit, & dans les lieux les plus hauts, où ils se sont élevez des trônes parmi les trônes des Rois pour dominer les Rois mêmes ; eussent-ils pris leur vol aussi haut que l'Aigle, & mis leur nid parmi les astres, vous sçaurez bien les en arracher. *Leur progrès aura ses bornes, & leur folie sera connue* de toute la terre. *Tim.* 3. 9.

X I.

Dieu venge les Saints & confond leurs persecuteurs, par des évenemens extraordinaires, des miracles & des calamitez publiques.

MAis n'avez-vous pas déja éclaté, Seigneur ? Les ames dont on profanoit la sacrée dépouille, ont jetté des cris de dessous votre Autel, vous les avez écoutées, votre puissance a paru. Les vents ont soufflé avec violence ; un orage subit est venu fondre sur les infortunez Ministres d'une execution si inhumaine. Epouventez, mis en fuite, ils ont oublié leur travail, abandonné la proye, pour se mettre comme à l'abri de votre colere. Votre voix, Seigneur, voix pleine de magnificence & d'éclat, a ébranlé le desert, agité les forêts, brisé les arbres, arraché jusqu'à la racine les plantes & tout ce qui portoit du fruit. Le Ciel & la terre ont semblé témoigner leur indignation d'un attentat si inhumain. Plusieurs corps conservez incorruptibles se sont montrez entiers, & presque vivans ; le sang a coulé avec abondance des veines déja dessechées.

* Voy l'Avertissement.

Il est donc sans doute dans le Ciel un Dieu qui juge les hommes sur la terre. Que le in-

justes persecuteurs les voyent, ô mon Dieu, ces merveilles de votre puissance, & qu'ils soient confondus. Que les enchanteurs qui resistent depuis si long-tems à votre Verité, qui fascinent les yeux du Prince de votre peuple, l'avouent, que *c'est votre doigt*, Dieu tout-puissant, *qui agit ici.*

Quoi ! Seigneur, aimez-vous donc les impies, & les impies déja ensevelis dans les Enfers jusqu'à vous irriter contre ceux qui remuent leurs cendres; jusqu'à écarter de leur corps la corruption & la pourriture. Exaucez-vous les cris de ces enfans rebelles, morts dans le *nid de l'heresie*, comme les tristes & respectueuses plaintes de vos Elus, de ces ames qui sous votre Trône vous demandent que leur sang soit vengé ? Prêtez-vous votre bras aux seducteurs & aux faux Prophetes, & venez-vous au secours des puissances de l'Enfer unies pour anéantir votre Eglise ?

(*a*) Que la bouche des calomniateurs soit fermée; & que tous ceux qui vous aiment, Seigneur, vous louent & vous adorent en ce moment. Que toute la terre revere comme une Nation Sainte ceux qui durant leur vie ont marché tous les jours sous vos yeux
:l. 49 dans la justice & dans la Verité, & *dont les*

a On s'attend bien que les ennemis de P. R. contesteront la verité de tous ces faits; mais on ose les défier d'en venir même à la discussion, & encore plus d'anéantir ce qu'on avance par des témoignages non suspects. S'il y avoit de la sureté pour les témoins de tous ces prodiges, outre ceux qu'on a marquez, on en produiroit plusieurs autres. Cependant les Jesuites trouveront bon qu'au moins on présume en faveur d'un prétendu parti, qui n'est pas soupçonné d'avancer des mensonges. Pour eux il est de leur interêt de nous vaincre ici ou d'erreur ou de mauvaise foi.

corps ont prophetisé & fait des prodiges après leur mort.

Non, mon Dieu, jamais vous n'auriez fait un partage si indigne de votre sagesse; & si après avoir abandonné à ceux qui se disent les défenseurs de votre Eglise, le credit, la force, la violence, ce que le siecle craint, ce qu'il espere, vous aviez mis du côté de l'erreur & de l'heresie, la douceur, l'esprit de paix, la pieté, une vertu à l'épreuve de la calomnie la plus maligne; ah! combien vous seriez-vous démenti vous-même? Mais ce que je ne pense qu'en fremissant d'horreur, ne vous déclariez-vous pas, ô Dieu, qui êtes la Verité même, le protecteur & le partisan du mensonge, si renouvellant vos anciens miracles en faveurs des menteurs, vous les souteniez ainsi contre ceux qui les attaquent; si avec vos propres armes vous combattiez contre votre Eglise, pour les ennemis de votre Eglise même.

Oui, Seigneur, vous nous l'avez appris: *Le méchant ne demeurera point près de vous: & les injustes ne subsisteront point en votre presence; vous haïssez tous les ouvriers d'iniquité, & vous perdrez tous ceux qui proferent le mensonge. L'homme sanguinaire & trompeur est un sujet d'abomination pour vous.* Ps. 5. Tous ces fiers dominateurs, qui veulent s'asservir jusqu'aux Pasteurs & aux conducteurs de votre troupeau: ces superbes, qui bien loin de mettre leur confiance dans la force triomphante de votre Grace, osent se mesurer avec vous, se glorifient d'avoir un bras comme le votre, un bras tout-puissant, qui tire du néant ce qui n'est pas, qui crée la lumiere & la justice, qui s'oppose à vos desseins éternels jusqu'à

les aneantir, qui assure à vos Decrets l'immutabilité à votre vertu suprême son efficace, qui affermisse le Trône que vous preparez à vos Elus, ces hommes qui se prévalent de leur vain pouvoir & de la multitude de leurs richesses, qui établissent leur esperance sur un bras de chair, dans les dieux de la terre qui meurent comme le reste des hommes; ils s'évanouissent tous les jours, ces hommes insensez, & leur memoire perit comme s'ils n'avoient jamais été. Mais pour ceux qui n'ont esperé qu'en
44 vous., ô Dieu éternel, pour ces *hommes de charité & de misericorde*, ils vivent après leur mort, & dans votre sein, & dans le cœur de vos enfans. Leurs œuvres de pieté subsisteront pour jamais. *Ils se sont tous acquis parmi les peuples une gloire qui est passée d'âge en âge, & on les loue encore aujourd'hui, pour ce qu'ils ont fait durant leur vie. Que les peuples qui ont reçu de la solidité de leur sagesse des paroles toutes saintes, publient leur doctrine & leur sçavoir; & que votre Eglise chante leurs louanges.* Que jusqu'à ce qui retrace à nos yeux leur image mortelle, soit jugé digne du respect des humbles & des petits; confondez ainsi l'ennemi & l'adversaire, & désolez le persecuteur & l'injuste.

Mais n'avez-vous pas déja tonné, grand Dieu, contre les ennemis de votre Nom, & ne vous êtes-vous pas declaré le vengeur de vos serviteurs & de vos servantes? J'adore l'abîme de votre science; mais sans entreprendre d'entrer dans votre sanctuaire, si je rappelle, Seigneur, ce que vous avez fait dans les anciens tems, ne m'est-il pas permis de juger que tant de maux, que vous venez de faire fondre sur nous, sont la juste

punition des horribles attentats commis contre vos saints. La terre d'Israël s'est vû frappée, comme autrefois l'Egypte Idolatre. Ses campagnes, ses villes, ses maisons ont été desolées; la guerre, la famine, les maladies se sont succedées tour à tour. O mon Dieu, toutes les oreilles viennent d'être frappées comme d'un coup de tonnerre. Vos Vierges au milieu de la plus amere douleur vous demandoient sans cesse, & nous vous le demandions avec elles, que vous fissiez à David votre serviteur un serment irrevocable de conserver éternellement sa race, d'affermir son trône dans toute la posterité, de ne jamais retirer votre secours de l'homme de votre droite, de le traiter comme votre premier né, comme le premier né de votre Eglise. Helas! comment tout d'un coup avez-vous détourné de lui votre face, renversé l'alliance faite avec votre serviteur, détruit les remparts qui l'environnoient, rempli d'épouvante ses forteresses, changé son ancienne gloire en ignominie, relevé la main de ceux qui travailloient à l'accabler, rempli de joye tous ses ennemis, ôté toute la force à son épée? Ah! un esprit de mensonge s'est emparé de la bouche de ses Prophetes, & ils l'ont seduit. Ils lui promettent les succès les plus heureux, les victoires les plus glorieuses; mais le sang de tant d'ennemis, ajoutent les seducteurs, ne peut s'acheter qu'aux prix de celui d'un petit nombre de vos enfans, qui vous adorent, ô mon Dieu, en esprit & en Verité. Les villes les plus fortes doivent tomber aux pieds du vainqueur, dès que la maison de vos Vierges aura été ruinée. Quels sacrifices, Dieu des armées, pour meriter vos faveurs & votre secours!

Psalm 88.

* Voyez l'Avertissemēt. La guerre s'allume d'abord contre vos Saints ; & vous, Seigneur, qui jusqu'alors aviez combattu pour Israël, vous tournez vos armes contre Israël ; on disperse vos Vierges, & nos armées sont dissipées ; on démolit la Maison de vos Epouses, & nos villes sont abandonnées au pillage de nos ennemis. Helas ! Seigneur, avez-vous abandonné Juda, & rejetté son Prince pour toujours ? Sion est-elle devenue l'horreur de votre ame ? On nous annonçoit la paix, & nous voici dans le trouble.

Jer. 14. 19.

Mais les Prophetes aveuglez, s'aveuglent de plus en plus ; les perfides continuent leur perfidie ; & celui qui dépeuploit dépeuple toujours. On vous croit encore irrité, Seigneur, & l'on ne comprend pas qu'en prétendant vous appaiser, on vous irrite. Le sacrifice, dit-on n'est point entier ; les traces du *nid de l'heresie* paroissent encore ; un peu de poussiere, quelques os épars des sepulcres. Qu'il ne reste rien de l'anathême, a dit l'imposteur d'un ton de Prophete, afin que le Seigneur appaise sa fureur. Israël a pris la fuite devant ses ennemis, parce que l'anathême est au milieu d'Israël. Mon Dieu, le mensonge triomphe, & dans le même moment il se voit confondu. (*a*) Vous faisiez autrefois cette menace par Josué votre serviteur, que celui qui rétabliroit Jericho, seroit maudit ; que dès qu'il en jetteroit les fondemens, son premier né mourroit à l'instant ; & qu'il perdroit le dernier de ses fils, dès qu'il en placeroit les portes. Mais quelle prodigieuse difference entre la maison de vos Saints & l'infidele Jericho, entre les

Is. 21. 2

Deut. 13. 17.

Jos. 7.

a In primogenito suo fundamenta illius jaciat, & in novissimo liberorum ponat portas ejus. Jos. 6. 26.

restes

restes de cette Maison de Grace & ceux de la ville d'anathême! On ruine l'édifice(*a*)& le premier né du Prince de votre Peuple, tombe à côté du trône même. On arrache les fondemens, on ouvre les tombeaux, (*b*) & le second heritier de la Couronne est enseveli avec son épouse dans un même tombeau. On ordonne que le Temple même soit ruiné, (*c*) & celui qui à peine venoit de recevoir le titre de son auguste esperance, expire, & se trouve enveloppé dans un même deuil. Helas! helas! mon Dieu, perdrez-vous donc tout ce qui reste d'Israël? Et éteindrez-vous jusqu'à la derniere étincelle?

Appaisez-vous, mon Dieu, cessez de frapper votre Oint; cessez de désoler son peuple. Tant de maux, il est vrai, sont les justes châtimens de nos crimes; nos scandales ont couvert la face de la terre; depuis le Prêtre jusqu'au dernier du peuple, nous avons tous violé vos saintes Loix. Mais notre indifference pour votre Verité, pour votre Grace, ce fruit inestimable du Sang de votre Fils; notre insensibilité pour les outrages faits à vos Saints, à vos Vierges, à votre Nom, grand Dieu, à ce Nom, dont la prudence de la chair, ou une sacrilege timidité, se jouent insolemment tous les jours: notre ingratitude pour tant de lumieres que vous avez répandues dans notre siecle, pour ces hommes selon votre cœur, dont on foule aujourd'hui aux pieds, & les cendres

a Premier Dauphin mort à peu près après la démolition de Port-Royal.

b Monsieur le Dauphin & Madame la Dauphine morts durant l'exhumation.

c Le dernier Dauphin est mort vers le tems qu'on fit l'adjudication des materiaux de l'Eglise.

& les écrits ; les cabales si formidables de ces hommes réunis pour combattre votre Evangile, pour effacer jusqu'au Nom de votre Fils Jesus, abolir la necessité de sa Croix, après avoir tenté d'en anéantir l'efficace & la vertu ; helas ! Seigneur, ne sont-ce pas là les premiers crimes qui allument votre fureur contre nous ? Vous êtes Tout-Puissant, ô mon Dieu, & toute volonté vous obéit quand il vous plaît de commander en Dieu. Parlez donc du haut de votre Trône, & parlez d'abord aux persecuteurs, afin de les changer en Disciples. Votre Eglise vit autrefois naître un Paul du sang d'Etienne, votre premier Martyr, c'est qu'Etienne avoit consacré ses derniers soupirs à vous demander un Paul. O Seigneur mon Dieu, si vous daignez maintenant écouter les gemissemens de tant d'ames, qui entre les mains de leurs persecuteurs, vous offroient pour leurs persecuteurs mêmes, le sacrifice de leurs biens, de leur liberté & de leur vie ; ah ! de ces mêmes cendres aujourd'hui jettées au vent, & indignement prophanées, il naîtroit des légions d'Apôtres & de Paul, qui ne connoîtroient plus d'autre gloire, que celle de votre Grace & de votre Croix !

Ecoutez-les, Seigneur, écoutez-les, ces humbles gemissemens poussez durant un siecle dans une Maison de priere & de gemissement ; Maison, helas ! qui n'est plus ; que ces ruines vous touchent en notre faveur ; que ces pierres cessent de retomber sur la tête de l'innocente posterité du Prince de votre peuple ; qu'à ce dernier outrage fait à vos Sains, finisse votre colere. Dieu Tout-Puissant, comme autrefois à la mort de cet-

te mere, que votre Esprit lui-même semble ne pouvoir assez admirer, & de ses sept enfans qu'elle vit perir pour votre gloire en un même jour. Enfin, ô mon Dieu, ne vengez vos bien aimez, qu'en nous faisant sentir qu'ils vivent dans votre sein, qu'ils vous demandent grace pour nous, & qu'ils s'interessent encore à conserver parmi nous la gloire de votre Nom.

2. *Marc* 7. 20. Supra modum mater mirabilis, v. 33.

XII.

Priere pour la Grace de Jesus-Christ.

O Mon Dieu, Dieu Tout-Puissant, *glorifiez-le* avec éclat, ce grand Nom, parmi le petit reste de ses adorateurs; *délivrez-nous par les merveilles de votre puissance*, de la tyrannie de ceux qui veulent que le leur soit le seul reveré & craint de toute la terre. *Que tous ces cruels persecuteurs de vos serviteurs soient confondus par votre Toute-Puissance; que leur force soit reduite en poudre, & qu'ils sçachent que c'est vous seul, qui êtes le Seigneur, le Dieu & le Roy de gloire.*

Dan. 3. 42. 43. 44. 45.

Ah! s'il nous reste encore quelque esperance de retour; si la mesure de nos iniquitez n'est pas encore remplie; si les branches de l'olivier sauvage ne sont pas sur le point d'être retranchées pour ceder la place aux naturelles; si la multitude predestinée d'entre les Nations, n'est point encore entrée toute entiere, ne transferez pas, mon Dieu, votre Royaume à d'autres, ne nous enlevez pas votre misericorde; ne souffrez pas que nous retombions dans l'opprobre de nos Peres, en permettant que le Trône de votre gloire soit foulé aux pieds parmi nous.

Jer. 14. 21.

Souvenez-vous encore de l'alliance que vous avez faite avec nous, & ne la rendez pas inutile.

Mais nous sçavons que le Ciel & la Terre passeront, & que les promesses que vous avez faites à votre Eglise, ne passeront pas. Elle ne peut perir, cette colomne, que vous avez affermie sur le fondement inébranlable de vos Apôtres. Les branches entées sur l'olivier peuvent être retranchées; mais le tronc de l'olivier demeurera & vivra toujours; & lorsqu'il se verra dépouillé des branches de la gentilité, comme de son propre suc & de sa seve, il repoussera à l'instant les rejettons & les branches de tout l'ancien Israël.

Mais, Seigneur, nous tremblons déja, nous, helas! qui étions étrangers à l'égard des promesses, de peur que la coignée ne soit déja aux pieds de ces branches qui commencent à se glorifier, comme si elles portoient la racine, & qu'elles fussent à elles-mêmes leur propre vie, & leur force.

3. *Regardez-nous donc du Ciel*, Seigneur, *jettez les yeux sur* votre Eglise *de votre demeure sainte, & du Trône de votre gloire. Où est votre Zele & votre force? Où est la tendresse de vos entrailles & de vos misericordes? Elle ne se répand plus sur*
17 *nous.* Eh! *pourquoi, Seigneur, nous avez-vous fait sortir de vos voies? Pourquoi avez-vous endurci notre cœur jusqu'à perdre votre crainte?* Mais si vous nous jugez indignes d'attirer vos regards, appaisez-vous au moins à cause de
vos serviteurs. *Souvenez-vous de ce qui nous est arrivé;* la cause de votre Grace d'abord défendue par vos Apôtres, confiée à leurs successeurs, les Docteurs & les Evêques de votre Eglise, s'est vûe presqu'abandonnée de

ours. Des Prêtres du second ordre, des
ges qui en connoissoient le prix, en ont
esque les uniques défenseurs. Ah ! sou-
-vous, mon Dieu, de Mathathias, &
das; souvenez-vous de leurs travaux
leurs combats; souvenez-vous de tant
stres victimes immolées, non pour une
igurative & passagere, non pour avoir
é de manger des viandes que vous aviez
lites; mais victimes immolées pour la
de votre Grace, sacrifiées à la since-
& à la candeur de votre Evangile, dé-
s plutôt que de prendre votre saint
en vain, mises en poudre par le bras
omme, plutôt que de transferer au bras
homme la Divinité, la puissance qui
artient qu'au vôtre.
siderez & regardez l'opprobre où nous som- *Thren.*
depuis que la gloire d'Israël est tom- 5. 1.
nous n'avons presque plus ni Docteur, *Vers.* 3.
ophete. *Nous sommes devenus comme des* *Vers.* 8.
ns, qui n'ont plus de peres; nos meres sont *Isai.* 51.
des femmes veuves. On donne à nos 18.
s des hommes qui se disent leurs é-
, & presque tous ces époux sont com-
'ils n'étoient pas; des esclaves nous
nent, sans qu'il se trouve personne
nous racheter d'entre leurs mains. He-
e tous les enfans que Jerusalem a en-
ez, il ne s'en trouve aucun qui la sou-

en soient blessez. Voyez qu'il ne reste plus d'homme sur la terre; soyez saisi d'étonnement de voir que personne ne s'oppose à tant de maux.

3.5. Regardez autour de vous, Seigneur; personne ne vient à votre secours; cherchez parmi vos Pasteurs; c'est à votre Grace que l'armée de l'Ange superbe fait la guerre; cependant ceux-ci ne se considerent que comme d'oisifs spectateurs; ceux-là se mettent à la tête des Anges des tenebres; les autres leur prêtent leur main & leur bouche; il n'en paroît qu'un seul qui ose encore élever pour vous une voix foible & presqu'éteinte.

ibid. O mon Dieu, c'est ici le tems de faire vous-même votre œuvre; que ce soit votre seul bras qui vous sauve.

1.9. Elevez-vous, ô bras du Seigneur, élevez-vous; armez-vous de force; élevez-vous, comme autrefois dans les siecles passez & dès le commencement du monde, lorsque vous blessâtes le superbe, que vous frappâtes le dragon d'une playe mortelle.

O Grace de mon Sauveur & de mon Dieu, jusqu'à ce jour tout homme vous conjuroit de venir à son secours; que tout homme vous conjure aujourd'hui de venir au secours de vous-même. *Amen.*

Fin du troisiéme Gemissement.

Marquez un Thau sur le front des hommes qui gemissent, & qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu de Jerusalem. Ezech. 9.4.

4. Juin 1713.

La premiere edition etoit dattée du 3. May 1712.

LE Mardi 29. Octobre 1709. M. d'Argenſon accompagné de deux Commiſſaires, de quinze Exemts, & d'un grand nombre d'Archers, allerent à Port-Royal des Champs enlever de la part du Roi les Religieuſes de cette celebre Abbaye. Elles furent toutes diſperſées en differens Monaſteres de divers Dioceſes.

Ce coup, dont la douleur auroit accablé d'autres perſonnes, n'ébranla pas la conſtance de ces ſaintes Filles. Elles reçurent cet ordre ſi dur avec une fermeté, une ſoumiſſion & une patience qui étonnerent ceux même qui accoutumez aux executions les plus violentes, ſe ſont faits des cœurs de pierre & de bronze.

Une perſonne touchée de cet étrange traitement, chercha ſa conſolation dans l'Ecriture Sainte, où le Pere des miſericordes & le Dieu de toute conſolation en fournit abondamment pour tous les évenemens de la vie. C'eſt de ces paroles ſacrées & de celles des SS. Peres, qu'il compoſa cette Effuſion de cœur. On y reconnoîtra aiſément ces expreſſions ſaintes.

PRIERE OU EFFUSION DE COEUR sur l'enlevement des Religieuses de Port-Royal des Champs.

O Dieu, les Profanes sont entrez dans votre heritage, & l'ont mis dans une désolation extrême. Ils ont fait de cette aimable portion de votre partage, un désert affreux, après l'avoir abandonnée au pillage. Les ennemis qui crioient depuis si long-tems: Détruisez-la, détruisez-la de fond en comble, ont enfin executé les mauvais desseins qu'ils avoient formez contre vos Saintes, elles dont le monde n'étoit pas digne: Ils ont détruit ce que vous aviez si saintement établi. Ils avoient tenu conseil pour trouver moyen de les surprendre par artifice. Ils ont voulu les appeller en Justice; mais c'étoit la passion qui décidoit par autorité. Ils ont cherché des voies injustes pour les opprimer; mais toutes leurs recherches sont devenues impuissantes & inutiles. C'est pourquoi ils ont foulé aux pieds les Loix de la Justice, & ils n'ont point voulu attendre la fin de ce Jugement.

Ils sont venus avec des haches & des coignées pour rompre leurs portes, & les abattre, comme on abat les bois dans les forêts, afin de les exterminer de dessus la terre, & faire en sorte qu'il ne reste plus aucun souvenir du nom d'Israël. Cette vigne d'un plan choisi, que vous aviez transferée de l'Egypte, à qui vous aviez fait prendre racine, qui avoit rempli toute la terre de la bonne odeur.

le Jesus-Christ, qui couvroit de son ombre les montagnes, un sanglier l'a absolument détruite, cet animal feroce l'a ravagée entierement. Votre Maison qui est une Maison de priere, est devenue une retraite de Voleurs. Ils ont fait cesser ce Sacrifice perpetuel de loüange, que ces cheres Epouses offroient jour & nuit à leur cher Epoux, & ils ont mis dans le Lieu saint l'abomination & la désolation. Ils sont enfin venu à bout de disperser le Peuple saint.

Ces Vierges qui vous étoient consacrées, celles mêmes à qui le grand âge & les infirmitez mettoient la mort sur les levres, ont été emmenées en captivité; si néamoins on peut appeller captives des personnes que la Verité rend libres, parce qu'elles combattent pour la justice. Regardées comme des Brebis destinées à la boucherie, on les tire de leur Maison, qui est la vôtre, pour les exiler dans des Maisons étrangeres. Pour elles, comme des Agneaux pleins de douceur qu'on porte pour en faire des victimes, elles ont gardé un profond silence, & n'ont pas ouvert la bouche, parce qu'elles adorent votre justice dans l'injustice des hommes, & qu'elles sçavent que c'est ici le jour de l'homme, que c'est ici l'heure & la puissance des tenebres. On les enferme dans des lieux obscurs, comme des personnes mortes pour le monde, comme des morts dont on ne doit jamais entendre parler, & qui ne doivent plus avoir de commerce avec les hommes.

Mais vous, Seigneur, en qui nous avons la vie, le mouvement & l'être, quelque part que nous soyons, vous qui penetrez les portes fermées, montrez-vous present à

vos Servantes. Soyez-leur un Dieu protecteur, & faites-leur trouver en vous un azyle au milieu de leur prison. Descendez-y avec elles, & ne les abandonnez pas dans leurs liens, vous qui êtes le fondement de leur patience, & le seul objet de leur esperance. Et que vous ont-elles demandé sur la terre, sinon que vous soyez le Dieu de leur cœur, & leur partage pour l'Eternité? Oui, Seigneur, vous êtes tout leur bien & leur unique partage. C'est vous qui leur rendrez leur heritage, cette excellente portion qu'elles ont choisie, & qui ne leur sera point ôtée, ces trésors qu'elles ont amassez dans le Ciel, où il n'y a point de voleurs qui les déterrent & qui les dérobent.

Ne croyant point avoir ici-bas de Cité permanente, mais cherchant celle où elles doivent habiter un jour, n'ayant d'autre desir que de vous demeurer fermement attachées, & de mettre en vous, mon Dieu, toute leur esperance, elles ne se sont point laissé prendre à une affection aveugle pour des murailles. Suivant le conseil de S. Hilaire, elles n'ont pas fait consister leur respect pour l'Eglise de Dieu, dans un attachement déreglé à des batimens & à des Temples materiels, où l'Antechrist placera son trône. Elles n'ont point cherché une fausse paix pour se les conserver. Elles ont tout abandonné de grand cœur pour vous suivre. On les a vûes disposées non seulement à souffrir la prison, mais la mort même, pour le Nom du Seigneur Jesus. Soyez-leur, dans le pressant besoin où elles sont, un puissant secours & un ferme appui dans les tribulations qui les environnent de toutes parts. Conservez-les comme la prunelle

de l'œil contre ceux qui résistent à votre droite. Protegez-les sous l'ombre de vos aîles contre ces gens qui les affligent d'une maniere impitoyable. Pere Saint, conservez vos Filles en votre nom, afin qu'elles demeurent toujours unies, comme elles l'étoient dans la Maison où vous les aviez rassemblées.

Que votre parole ne soit point enchaînée pour elles au milieu de leur captivité. Faites retentir à leurs oreilles votre voix, cette voix qui est si douce. Parlez à leur cœur, parce que vos Servantes vous écoutent. Qu'elles entendent ce que vous leur direz au-dedans d'elles, & parlez-leur de paix, pendant que les hommes ne leur parlent que de guerres & de croix. Dites à leur ame que vous êtes leur Sauveur. Les eaux de la tribulation, & d'une tribulation telle qu'on n'en vit jamais de pareille, ont penetré jusqu'à leur ame. Répandez-y aussi les eaux rafraîchissantes de vos consolations; afin que leur ame accablées de maux, ne seche pas de douleur, afin qu'elles ne s'enfoncent pas dans le limon du précipice, & que cette tempête ne leur fasse pas faire naufrage. Combien d'afflictions frequentes & fâcheuses leur avez-vous fait essuyer! Que vos consolations comblent de joye leur ame, à proportion que leurs douleurs se sont multipliées dans leur cœur.

Oui, Seigneur, essuyez les larmes de leurs yeux, & remplissez-les de joye par votre presence, afin que par votre misericorde elles ne soient jamais ébranlées, elles qui des extrêmitez de la terre crient vers vous, pendant que leur cœur est penetré de douleur: Visitez-les par votre Grace, elles qu'on

empêche d'aprocher de vous dans le Sacrement de vos Autels, à l'adoration perpétuelle duquel elles se sont consacrées. Appellez au souper des nôces de l'Agneau ces Vierges, qui suivent l'Agneau par-tout où il va, soit dans la prison, soit à la mort. Faites entrer aux nôces avec l'Epoux celeste ces Vierges sages, qui ont pris de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes, & qui vont au devant de l'Epoux au travers des opprobres & des souffrances de ce monde.

Ce pain dont elles ont besoin tous les jours, cette medecine journaliere de votre Corps, dont elles sont privées pour votre Nom, donnez-les-leur, Seigneur, dans le secret où personne ne le voit, & donnez-les-leur d'autant plus efficacement, que ce sera plus secretement. Ouvrez les portes du Ciel, & ordonnez aux nues de pleuvoir sur elles la manne pour les nourrir. Qu'elles reçoivent d'une maniere cachée cette manne cachée. Quelles mangent le Pain des Anges, comme les Anges mêmes le mangent. Qu'elles mangent interieurement le Pain de vie, afin qu'elles ayent la vie, & qu'elles l'ayent d'autant plus abondamment, qu'elles l'auront plus interieurement. Qu'elles s'approchent interieurement de la fontaine interieure de votre Esprit. Qu'elles boivent interieurement ce vin qui forme les Vierges, & qui réjouit le cœur de l'homme, afin qu'elles ne succombent pas à ces tribulations, & qu'elles reçoivent par les souffrances & par les prieres, ce qu'elles ne peuvent pas recevoir par la Communion. Que toute leur douleur soit d'être privées de cette divine nourriture. Que toute leur consolation soit d'en

d'en être privées pour l'amour de vous. Mais comme on ne peut pas éloigner de votre Corps mystique ceux qui sont conduits par votre Esprit, faites-leur la grace que si elles ne peuvent participer au Corps de Jesus, au moins elles puissent reposer dans son sacré sein avec l'Apôtre bien-aimé. Que leur amour pour vous leur tienne lieu de cette Table de votre amour, puisque même ceux qui y sont assis sans amour, n'y sont point rassasiez.

Vous qui êtes le bon Pasteur & l'Evêque de nos ames, qui depuis si long-tems ne leur donnez dans cette vallée de larmes que le pain de la tribulation & l'eau de l'affliction, soutenez-les par votre nourriture celeste, qui leur donne la force necessaire pour aller jusqu'à la Montagne de Dieu. Nourrissez-les, Seigneur, du pain de vie & d'intelligence, & donnez-leur à boire l'eau d'une sagesse salutaire, vous qui les avez nourries du pain de larmes, & qui leur avez donné à boire dans l'abondance de leurs pleurs. Nourrissez-les de la fleur du plus pur froment, du froment de vos Elûs. Que leur nourriture soit de faire votre volonté, & d'accomplir votre œuvre. Preparez devant elles cette Table délicieuse qui les soutienne contre ceux qui les affligent. Preparez-la, ô Dieu, par votre bonté pour ces pauvres Filles, afin qu'elles mangent & qu'elles soient rassasiées, & que leurs cœurs vivent, elles qui tous les jours souffrent la mort pour l'amour de vous.

Donnez-leur à boire de votre eau, de de cette eau qui devienne en elles une source d'eau rejaillissante jusques dans la vie éternelle. Donnez-la-leur à boire dans votre Calice qui enyvre. Oui, Seigneur, en-

yvrez-les de tous vos biens, ces ames fatiguées, par le vin de douleur que vous leur avez fait boire, par les amertumes dont vous les avez remplies, par l'absinthe dont vous les avez enyvrées. Enyvrez ces cheres Epouses de vos douceurs, afin qu'elles ne sentent rien des maux qui doivent finir. Toutes vos tempêtes & tous vos flots ont passé sur elles, qui sont encore assises sur les fleuves de Babylonne, où elles pleurent dans le souvenir de leur aimable Sion. Faites maintenant couler sur elles un fleuve de paix, afin qu'elles ne craignent point le combat qui s'éleve contre elles. Accordez-leur cette grace, que remplies d'une joye surabondante & d'une consolation interieure, elles souffrent sans alterer leur charité, sans murmurer & sans hesiter, avec un grand courage & une pleine volonté de se voir chargées de ces chaînes pour l'esperance d'Israël, se réjouissant en presence de tout votre peuple d'avoir été jugées dignes de souffrir ces opprobres pour le Nom de Jesus.

Revêtez-les de force, & rendez leur conduite sans tache, afin qu'elles paroissent devant vous fidelles à la justice, & qu'elles annoncent à tous les siecles à venir la toute-puissance de votre bras, qui choisit ce qu'il y a de plus foibles dans le monde pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Revêtez-les de force dans cette guerre, & faites tomber sous leurs pieds ceux qui s'élevent contre elles, afin que l'ennemi ne puisse jamais se vanter d'avoir remporté la victoire sur elles. Vous voyez combien elles ont d'ennemis à combattre. Venez à leur secours; & comme un vaillant guerrier, renversez tous ceux qui les attaquent. Mettez

es auprès de vous, & combatte qui voudra contre elles. Donnez-leur les armes de la justice, les armes de la lumiere, les armes de la milice de Jesus-Christ, afin que par votre secours elles terrassent leurs ennemis, & qu'en votre Nom elles foulent aux pieds ceux qui se soulevent contre elles. Qu'elles combattent par de saintes Prieres, & qu'elles remportent la victoire sous vos étendarts.

Que la parole de Verité soit pour elles une forte tour, qui les mette à couvert des attaques de leurs ennemis, afin que revêtues de la Verité elles puissent resister au jour mauvais. Qu'elles ayent pour cuirasse un amour de la justice aussi fort que la mort, afin que l'affliction, les mauvais traitemens, la persecution, la faim, la nudité, les dangers, l'épée même, ne soient pas capables de les separer de l'amour de Jesus-Christ, & qu'au milieu de tous ces maux, elles demeurent victorieuses par celui qui les a aimées. Donnez-leur pour casque du salut une humilité perseverante dans la sincerité de Dieu, afin que mettant toute leur confiance en vous, Seigneur, elles ne soient point affoiblies. Qu'elles reconnoissent devant vous, que ce n'est point leur bras qui les sauvera, mais que ce ne peut être que votre droite & votre bras, & vos regards favorables, parce que vous avez mis en elles votre affection.

Donnez-leur l'intelligence de la Grace de Jesus-Christ & de vos misericordes, & faites-leur comprendre que vous répandez votre Grace & votre misericorde sur vos Saints, & que vous ne perdez pas de vûe vos Elûs, quoique vous les livriez entre les mains de leurs ennemis. Donnez-leur la grace de parler toujours selon la verité & avec discretion, en sorte que ce ne soit point elles qui

parlent, mais votre Esprit qui parle en elles. Rendez-les plus prudentes que leurs ennemis; afin que demeurant fidelles à votre Loi, elles ne pechent point.

Prenez-les par la main droite, & les conduisez selon votre volonté, afin qu'elles ne portent point leurs mains à l'iniquité; & qu'ayant choisi la voye de la Vérité, elles ne s'en écartent jamais. Faites éclater en elles votre puissance & votre gloire dans cette terre deserte, sans route & sans eau, où elles sont releguées: faites-leur éprouver combien grande est la multitude de vos douceurs, que vous cachez pour un tems à ceux qui vous craignent, & que vous preparez pour les répandre à la vûe des enfans des hommes sur ceux qui esperent en vous.

Qu'elles rappellent le souvenir de leurs anciennes Meres, & de ces premiers tems où elles soutinrent de si grands combats dans les souffrances, considerant quelle a été la fin de leur sainte vie, qu'elles imitent leur foi. Que leur cœur ne se retire point en arriere, parce que vous les avez humiliées dans ce lieu d'affliction, & qu'elles sont enveloppées des ombres de la mort. Au contraire, qu'elles conçoivent de la joye pour les jours où vous les avez humiliées, & pour les années qu'elles ont passé dans la souffrance. Que tous les Sacrifices qu'elles vous ont fait, vous soient toujours presens, & que leurs holocaustes vous deviennent agreable. Que leurs yeux soient sans cesse élevés vers vous, Seigneur, parce qu'il n'y a que vous qui puissiez dégager leurs pieds des pieges qui leur sont tendus.

Donnez à vos Epouses des aîles semblables à celles de la Colombe, afin qu'elles volent, & qu'elles se reposent dans les trous

de la pierre, dans les playes de J. C. Qu'elles batissent leur maison sur cette pierre ; afin qu'elle ne soit point renversée, ni par la pluye qui tombe, ni par les fleuves qui se débordent, ni par les vents qui soufflent, & qui viennent fondre sur elle. Là, tant que vous demeurerez avec elles, elles ne craindront aucun mal, quand même elles marcheroient au milieu des ombres de la mort : la verge & le bâton dont vous les frappez maintenant, deviendront même le sujet de leur consolation, sçachant que vous châtiez ceux que vous aimez, & que vous frappez de verges tous ceux que vous recevez au nombre de vos enfans.

Elevez-les dans votre sein, afin qu'elles reposent unanimement en vous d'un sommeil doux & salutaire, & que personne ne les puisse troubler, ni les reveiller, jusqu'à ce que les tenebres soient dissipées, & que Belial soit entierement détruit ; jusqu'à ce que l'iniquité soit passée, & que la justice éternelle paroisse ; jusqu'à ce qu'en recompensé de leur foi & de leur patience, elles arrivent à la possession des biens qui leur sont promis, & qui rempliront toutes leurs esperances ; jusqu'à ce que bâtissant la Jerusalem celeste, vous rassembliez ces Filles d'Israël qu'on a dispersées, & que vous les fassiez arriver au port après lequel elles soupirent, afin qu'elles s'y reposent de leurs travaux, jusqu'à ce qu'enfin vous les dépouilliez de cet habit de deuil & d'affliction, pour les revêtir de l'éclat & de la splendeur de la gloire éternelle que vous leur donnerez. Par Notre Seigneur Jesus-Christ. *Amen.*

ODE SUR LA DESTRUCTION DE PORT-ROYAL,

Par M. RACINE.

Quel exemple de patience
Dois-tu voir en nos jours, ô port de sainteté !
Tes Vierges, pour avoir chéri la Verité,
Succombent sous les traits d'une injuste vengeance.

Tandis qu'abbattus, ou timides,
Des Sçavans, des Docteurs se montrent au combat,
Elles y font paroître un cœur que rien n'abbat,
Et devant la mort même, elle sont intrepides.

Envain une haine implacable,
Pretend les arracher du sein de leur Epoux,
Dieu par des traits secrets aussi chastes que doux,
Sçait verser dans leur ame un amour inéfable.

Envain de ce troupeau fidéle
On veut anéantir la réputation,
Il acquiert du relief par sa destruction,
Et rend par sa vertu sa memoire immortelle.

O la catastrophe étonnante !
Quelle demeure, helas ! détruit-on aujourd'hui !
Mais envain, chaste troupe errante, sans appui,
Le Ciel vous en reserve une autre permanente.

Si la sainteté violée,
Si la Paix, si la Loi revenoient parmi nous,
A quel dégré de gloire & d'éclat pensez-vous
Qu'on verroit triompher cette sainte Vallée.

AUTRE SUR LE MESME SUJET, par le même Auteur.

C'Est là qu'on foule aux pieds les douceurs de la vie,
Et que dans une exacte & sainte austerité,
A l'abri de la Verité,
On triomphe des traits de la plus noire envie.
Mais helas ! gémissons ; de ce sejour si beau,
Tu ne vois à présent que le triste tombeau,
Depuis que la Vertu, qui regnoit dans ce Temple,
Succombe sous l'effort & sous la dureté
De ceux qui ne pouvant la prendre pour exemple,
L'inmolent à leur lâcheté.



SUR LE MESME SUJET,

PLeurons, pleurons le sort fatal,
De ces Saintes de Port-Royal.
Sans nulle forme de Justice,
Ce Monastere tout à Dieu,
Par le Magistrat de Police,
Est traité comme un mauvais lieu.

SUR LE MESME SUJET.

O Désolation d'une sainte demeure,
Saches, toi qui détruits les Anges d'ici-bas,
Qu'au Ciel un autre port les attend à toute heure,
Que ton bras ni l'Enfer ne demoliront pas.

Ces derniers Vers furent trouvez sur une pierre de la démolition.

AVERTISSEMENT.

IV. GEMISSEMENT D'UNE AME VIVEMENT TOUCHÉE DE LA CONSTITUTION DE N. S. P. LE PAPE CLEMENT XI.

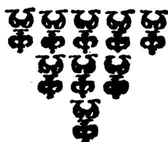
Du 8. Septembre 1713.

Par Pierre Boyer Prêtre de l'Oratoire.

NOUVELLE EDITION,

Revûe, corrigée & augmentée de nouvelles Notes.

Le prix est de 45. sols.



M. DCC. XXXV.

AVERTISSEMENT.

ON prie ceux qui prendront la peine de lire ce quatriéme Gemissement, de rappeller dans leur memoire, le plan du troisiéme que l'Auteur n'a point perdu de vûë. Il considere les malheurs qu'il déplore ici, comme la suite & la consommation de ceux qu'il a pleuré dans le troisiéme Gemissement.

Tout est lié dans la Religion: les évenemens tiennent les uns aux autres par un enchaînement qui n'est apperçu que de ceux que Dieu y rend attentifs. Les élus ne sont point sanctifiez indépendamment les uns des autres, & l'iniquité des mechans ne monte pas tout d'un coup à son comble. Les pechez de Sodome prirent de longs accroissemens avant que le cri s'en élevât jusqu'au Trône de Dieu; & il s'en falloit encore plusieurs siecles que la mesure des iniquitez des Amorréens ne fut remplie, lorsque Dieu *Gen.* 15.
annonçoit par avance à Abraham leur ruine future. Les abus font de certains progrès, les pechez passent de race en race, ils se multiplient & se grossissent à mesure que chaque generation ajoute aux crimes de celles qui l'ont precedé.

La pieté de son côté a ses progrès & ses renouvellemens. Dieu a ses momens, & il connoît les tems ausquels il a resolu de la rendre plus vive & plus éclairée. Il suscite un Moyse, lorsque son peuple opprimé se trouve à la derniere extremité. « Le cri des *Exod.* 3.

» enfans d'Israël, dit le Seigneur, est venu
» jusqu'à moi. Je suis descendu pour les dé-
» livrer des mains de ceux qui les oppri-
» ment..... Je vous enverrai demain un
2. Rois. 9. » homme que vous sacrerez, pour être le
» chef de mon peuple, est-il dit à Samuel;
» & il le sauvera de la main des Philistins;
» parce que j'ai regardé mon peuple & que
» leurs cris sont venus jusqu'à moi.

C'est ainsi que dans le gouvernement de l'Eglise, à mesure qu'elle a été éprouvée par de plus violentes tentations, Dieu lui a suscité des hommes plus puissans en œuvres & en paroles pour la soutenir. Il les a remplis de ses dons; & l'esprit de Grace & de lumiere qu'ils ont reçu avec plus d'abondance, s'est communiqué par leur canal à ceux que Dieu leur a associez, ou qu'il a rendus leurs disciples. Ils sont devenus les heritiers de leur doctrine & les imitateurs de leurs exemples; & ils ont transmis à d'autres ce qu'ils avoient reçu de leurs maîtres.

Dieu nous a appris dans l'Ecriture à être attentifs à ces progrès & à cet enchaînement de Grace & de peché; & c'est parce que ces choses s'operent par des liaisons secretes, qu'on employe le terme de *Mystere* pour les exprimer, afin de marquer que ce sont des choses cachées aux charnels, aux sages, aux politiques, à ces hommes dont
Matth. 16. 4. parle Jesus-Christ, qui sont habiles pour reconnoître ce que presagent les diverses apparences du Ciel, mais qui ne sçavent point reconnoître les signes des tems que Dieu a marquez. Le Royaume de Dieu est au milieu d'eux, & ils l'ignorent. Ils croyent le mystere d'iniquité fort éloigné, & ils l'ac-

complissent. Les progrès de la Grace & ceux du peché leur sont également inconnus. Ce sont deux mysteres pour eux.

Mystere d'iniquité, & mystere de salut, qui renferment toute la religion, qui remplissent l'histoire de tous les tems, qui ont commencé avec le monde, qui dureront autant que le monde, & qui s'étendront même jusques dans l'éternité. Chaque siecle en avoit une portion, chaque region en découvre une partie. Mais il y a des tems & des lieux destinez à en voir comme des morceaux plus importans & plus remarquables.

Dans le troisiéme Gemissement on s'est attaché à considerer ces deux mysteres dans les deux celebres partis que l'Eglise a vû se former dans son sein, & se faire une guerre si opiniâtre depuis plus d'un siecle. L'un est le parti de Molina & de ses sectateurs, l'autre celui des disciples de S. Augustin, des défenseurs de l'ancienne doctrine de la Grace, de la saine Morale, de l'exacte discipline. C'est pour souteuir le parti de ces derniers, & pour venir au secours de son Eglise, que Dieu a formé l'œuvre de Port-Royal. C'est pourquoi on a envisagé ce grand ouvrage dans toute son étendue, pour ne pas separer ce que Dieu avoit réuni; on a embrassé sous une seule vûë tout ce qui le composoit, les Sçavans & les simples, les Docteurs qui ont éclairé l'Eglise par leurs lumieres, les Solitaires & les Vierges qui l'ont édifiée par leur pieté, consolée par leur penitence, ranimée par leur exemple, soutenue par leurs prieres, étonnée par leur constance à défendre la Verité & à éviter tout ce qui pouvoit blesser la délicatesse de leur consecience. On n'a cessé dans le même

Ecrit de déplorer la persecution suscitée par le parti opposé contre des membres de l'Eglise, qui lui ont été si chers. Et si l'on a été principalement occupé du dernier évenement de cette persecution, qui en étoit en quelque sorte la consommation, c'est-à-dire, de l'entiere destruction du Monastere de Port-Royal, on a toujours été attentif à y rappeller, comme dans un point unique, tous les malheurs que l'Eglise a éprouvez dans ce dernier âge.

On a regardé ce tragique évenement comme une époque singuliere pour l'un & pour l'autre mystere. Mais ce n'en pouvoit être le terme. Il ne pouvoit pas même se faire, selon le cours ordinaire de la conduite de Dieu, que les choses en demeurassent des deux côtez où elles en étoient, & que le mystere general d'iniquité & de salut allât se continuer ailleurs par des évenemens separez & d'independans de tout ce qui s'étoit passé, d'un côté par rapport à Port-Royal & à ceux qui y tenoient de près & de loin, & de l'autre par rapport à leurs ennemis. Aussi a-t-on vû l'étrange progrès que vient de faire ce même mystere d'iniquité, qui avoit détruit Port-Royal, après lui avoir livré de si longues attaques. On a vû dans la Constitution du 8. Septembre dernier, ce que l'on n'auroit jamais cru possible. Jamais on n'eut pensé que les ennemis de la Verité eussent fait un tel progrès dans Rome. *Les*
ient. erem v. v. *Rois de la terre & tous ceux qui habitent dans le monde n'auroient jamais cru que les ennemis de Jerusalem & ceux qui la haïssoient dussent entrer par ses portes. Cela est arrivé, à cause des pechez de ses Prophetes, & des iniquitez de ses Prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le sang des justes.*

Ils ont erré dans les rues comme des aveugles, ils se sont souillez du sang qui y étoit répandu.

Tant de veritez obscurcies dans cette surprenante Bulle, les regles de la discipline & des mœurs si dangereusement attaquées, tous les fondemens de la Religion ébranlez, ont obligé l'Auteur de porter ses vûës encore plus loin qu'il ne l'avoit fait dans ses premiers Gemissemens. Il a remonté à des abus d'une datte plus ancienne; & quoi qu'il n'en ait parlé que d'une maniere très-succinte, il ne laisse pas de faire sentir que c'est de très-longue main que la Cour de Rome a été preparée au surprenant ouvrage qui vient de sortir de ses mains, & qu'elle voudroit attribuer au Siege de S. Pierre, nonobstant la prodigieuse opposition qui se trouve entre cet ouvrage de tenebres, & l'esprit du S. Siege, qui n'est jamais different de celui de Jesus-Christ.

Mais comme Jesus-Christ nous a appris de toute l'Eglise en general, que, quoique ce fût son champ, & qu'il n'y eût semé que de bon grain, l'homme ennemi ne laisseroit pas d'y semer l'ivraye; il nous a fait comprendre aussi par un grand nombre d'endroits de l'Ecriture, que ce qui étoit vrai de l'Eglise en general, se verifieroit aussi, avec une proportion dont lui seul conoît exactement la mesure, dans cette importante & essentielle portion de son Eglise qui forme le S. Siege, & qu'au milieu de ce Siege on verroit naître des abus, dont il n'y auroit que l'esprit ennemi de l'Eglise qui pût être l'auteur.

L'experience ne nous a rendu cette Verité que trop sensible, & les Saints dans les divers âges ont eu soin de nous prémunir

par leurs salutaires avertissemens, à mesure qu'ils en remarquoient l'accomplissement. Il suffit de rappeller le souvenir des Livres de la Consideration de S. Bernard, pour écarter tous les nuages qui pourroient obscurcir un principe aussi indubitable, que celui qu'on avance ici. Les exemples du genre de ceux d'Honorius & de Libere nous font voir, que ces abus peuvent aller quelquefois beaucoup au-delà de la dépravation des mœurs & de l'affoiblissement de la discipline. Mais de quelque nature qu'ils soient, ils sont toujours étrangers au Siege de S. Pierre; & si Dieu permet qu'ils en ternissent la gloire pour un tems, nous sommes assurez qu'ils ne le renverseront pas, que ces obscurcissemens n'auront qu'un cours borné, & que ce Siege subsistera jusqu'a la fin des siecles.

Puisque ces abus n'appartiennent pas au S. Siege, on ne doit donc pas les lui attribuer. De-là est venu ce sage discernement que l'on fait entre la Cour de Rome & le S. Siege. Car personne ne peut trouver mauvais qu'on reproche à cette Cour sa corruption, ni qu'on lui fasse même un crime de l'injure qu'elle fait par là au S. Siege, à qui elle est unie de si près, quoi qu'elle soit animée d'un esprit si contraire.

La Cour de Rome dans ce point de vûe n'est donc autre chose que l'amas des hommes charnels qui environnent les Papes, qui ne prennent de part qu'à leur grandeur temporelle, & qui abusent des Dignitez Ecclesiastiques, dont un grand nombre sont revêtus. Mais pour éviter toute illusion, il est necessaire de remarquer que la personne même des Papes, qui par leur caractere & leur dignité sont essentiellement unis au S.

:, ne laisse pas de faire partie de la
: de Rome & de tenir même quelque-
de sa corruption, à mesure qu'ils se
nt dominer par un esprit opposé à celui
eur Siege, & qu'ils disent ou qu'ils
des choses qui y sont contraires. C'est
quoi leurs propres défauts personnels
oivent jamais être attribuez à leur Siege
es condamne.
out ce qui se fait, par celui qui est assis
ette Chaire, ne vient pas de cette Chai-
dit M. Arnauld dans une Lettre à M.
nant écrite en 1666. & il ajoute que l'on
d'autant plus uni, qu'on aprouve moins
ui se fait contre l'esprit de S. Pierre par
qui tiennent sa place.
n des plus anciens abus qui ait éclaté
le S. Siege même, c'est l'ambition & l'a-
r de la domination. On peut voir en
gé dans les Prefaces que le sçavant M.
ry a mises à la tête du XIII. & du XIV.
me de son Histoire de l'Eglise, les ef-
que la Cour de Rome a faits pour sa-
re cette malheureuse passion, quelles
nt été les funestes suites, quel renverse-
dans la discipline, quels désordres in-
uits dans le gouvernement de l'Eglise,
relâchement dans les mœurs. On y verra
ge des Conciles devenu plus rare, & à
entierement aboli, les appels reçus à
e de toutes parts sans discernement, les
leges & les exemptions multipliées à
ès, les Indulgences prodiguées, la dis-
ne de la Penitence énervée, les dispen-
cordées sans retenue, & passées en
commun, les Benefices mis au pilla-
es brigues & la simonie impunies, ou
: autorisées.

Au milieu de tous ces maux s'affermissoient les deux funestes prétentions qui se prêtent la main l'une à l'autre, la prétention de l'infaillibilité, & celle de la puissance sur le temporel des Rois. Pendant combien de siecles ont-elles regné au milieu de la Cour de Rome ? De combien de maux ont-elles été la source ? Et combien de pertes n'ont-elles pas causées à l'Eglise ?

Dieu a vû toutes ces choses, & les a considerées dans sa longue patience. Les chatimens passagers, dont il les a souvent punies, ont été des remedes inefficaces. En vain a-t-il fait entendre sa voix par des Conciles généraux, tels qu'on été ceux de Constance & de Bâle, où les abus ont été représentez en détail & sévérement condamnez. Les siécles se sont écoulez & les abus ont subsisté. L'éxcès où ils étoient montez donna occasion au funeste schisme de Luther & de Calvin, dont Dieu se servit pour commencer à les punir. Le Concile de Trente occupé à combattre ces heresies naissantes, & d'ailleurs traversé par les cabales de ceux qui appréhendoient une serieuse réforme dans les mœurs, à peine put-il commencer cette réforme, dont il fut obligé de réserver la poursuite aux Conciles Provinciaux, dont il ordonna la tenue.

Déja Dieu (qui ne punit jamais si severement que lorsqu'il punit des pechez par d'autres pechez, des désordres anciens par de nouveaux désordres qu'il permet) préparoit des châtimens d'un nouveau genre pour punir l'insolence des hommes qui se mocquoient depuis si long-tems de sa patience. Une nouvelle secte commença à se former dans le sein de son Eglise. Molina plus dangereux que Pelage par ses artifices, comme

au nom de toute sa Societé, jetta les fondemens de sa nouvelle Theologie, qui devoit renverser avec les dogmes les plus importans du Christianisme, toutes les vraies regles des mœurs. Ces erreurs naissantes auroient été étouffées, si le jugement en eut été laissé aux Evêques, à qui il appartenoit d'en connoître en premier ressort par le droit attaché à leur caractere. Les Universitez excitées par eux, les avoient déja condamnées par de sçavantes censures, & avoient rendu ce témoignage authentique à l'ancienne foi qui se sentoit blessée. Mais l'on craignit à Rome que si on laissoit agir les Universitez & les Evêques, cela ne donnât atteinte à l'infaillibilité que l'on vouloit, conformément à des prétentions déja trop anciennes, tenir renfermée dans la personne des Papes. La prétendue infaillibilité fut donc la cause de ce qu'on interdit la connoissance de cette importante affaire à ceux qui en étoient les Juges naturels.

Elle fut d'ailleurs examinée avec soin sous Clement VIII. & sous Paul V. La verité fut reconnue & le jugement fut dressé. Mais les obstacles qui n'auroient pû arrêter un Concile, & des considerations qui n'auroient point eu de force sur un Pape exemt de toutes fausses préventions, suspendirent ce jugement, après lequel on a vainement soupiré depuis plus d'un siecle. Ansi la monstrueuse erreur qui dispute à Dieu sa Toute-puissance, fut redevable de sa délivrance à la politique de la Cour Romaine, & le Molinisme s'accrut à l'ombre de l'infaillibilité & de toutes les chimeriques prétentions qui en sont des suites.

En vain voulut-on suppléer en partie au

défaut d'un jugement authentique par des précautions secretes. Les Decrets exigez des Generaux de la Societé pour resserer le Molinisme dans les bornes gênantes du Congruisme, furent des digues bien foibles contre des erreurs dont ces Decrets ne retranchoient tout au plus que quelques branches, pendant qu'ils en laissoient vivre la racine. Aussi, vit-on le Molinisme se répandre de toutes parts, acquerir de jour en jour une nouvelle hardiesse, & bientôt vouloir bannir de l'Eglise l'ancienne foi pour regner seul sur ses ruines.

Ce fut alors que Dieu opposa à cette erreur trop ménagée par les Pasteurs, le grand Ouvrage de Port-Royal, & tous les Theologiens qui s'y attacherent. Ils ne se contenterent pas de défendre les veritez de la Grace; mais leur donnant le rang qu'elles meritent entre toutes les autres, ils y joignirent encore toutes les veritez qui en découlent comme de leur source, foiblesse de la volonté de l'homme, force de la Grace, gratuité de la Prédestination, distinction de l'état d'innocence, d'avec l'état de corruption où nous vivons, inutilité de l'ancienne alliance par rapport à la justice, avantages de la nouvelle, necessité de l'amour de Dieu, insuffisance de la crainte, sage retenue dans le Sacrement de Penitence, vaines terreurs des excommunications injustes, solides avantages de l'Eglise, salut renfermé dans son sein, liberté de lire l'Ecriture Sainte pour les Fideles, toutes ces choses furent éclaircies & défendues, parce qu'elles furent toutes attaquées par les Jesuites, qui ont trouvé moyen aujourd'hui de les réunir comme dans un corps, & d'employer le nom du Pape pour

les condamner. Ainsi, à quelques expressions près qui ont visiblement un bon sens dans le Livre du P. Quesnel, il est vrai que MM. de Port-Royal ont combattu pour tout ce que la Bulle *Unigenitus* condamne, & que la Bulle renferme un précis assez exact de ce que MM. de Port-Royal ont enseigné.

C'est ce que l'on déplore dans ce quatriéme Gémissement. On n'y separe point ces importantes veritez de la personne de ceux que Dieu a suscitez dans ce dernier âge pour les défendre. Ces veritez font leur gloire, & l'on ne peut les honorer, sans que l'honneur en rajaillisse sur ceux qui ont si genereusement combattu pour elles. On regarde la Bulle comme un foudre également lancé contre ces veritez & contre MM. de Port-Royal, aussi-bien que contre ceux à qui Dieu a fait la grace de recueillir leur esprit, qui n'est autre que celui de l'Eglise.

C'est donc en conservant toûjours cette vuë d'unir les personnes avec les veritez, que l'on en vient à representer les affreux ravages que la Bulle fait dans le dogme. On déplore l'attentat que les Jesuites ont commis contre le S. Siege, en faisant servir le nom du Pape pour flétrir des veritez si respectables.

De-là on remonte vers l'origine des deux mysteres, l'un de grace & de salut, & l'autre d'iniquité, qui se trouvent dévoilez par-là; puisque l'on voit clairement aujourd'hui quels étoient les vrais fondemens de la persecution qu'on faisoit éprouver à MM. de Port-Royal, ce que leurs persecuteurs haïssoient en eux, & à quoi tendoient tous les efforts de ces hommes pervers. On compare avec étendue ce traitement qu'a reçu la Ve-

rité par ce dernier coup, & par lès circonstances dont il est accompagné, avec celui que Jesus-Christ a autrefois éprouvé dans sa personne.

On ne dissimule pas la grandeur de la tentation où se trouvent aujourd'hui exposez les Fideles, par l'abandon où la Verité paroit être. Car qui est celui qui connoît aujourd'hui la grandeur des playes qu'elle reçoit ? Qui en est touché autant qu'il le doit? Où sont ceux qui en prennent la défense avec ardeur ?

On cherche des remedes contre cette tentation. On apprend à demeurer inviolablement uni à l'Eglise, à respecter ses Pasteurs, à démêler par rapport à celui qui est le premier de tous, le profond respect que chaque Fidele doit à sa Dignité & à sa personne, de l'erreur pernicieuse qu'on nous présente sous son nom. Mais on exhorte en même tems à s'attacher par les liens d'une sainte tendresse aux précieux restes de ceux que la Verité s'est choisie pour ses défenseurs dans ces tems de nuage & d'obscurité.

On ranime la foi par quantité d'exemples tirez de l'Ecriture, qui sont autant d'experiences qui nous assurent, que si Dieu met quelquefois à l'épreuve la foi de ses serviteurs, il ne la trompe jamais; mais qu'il sçait toujours la dédommager d'une maniere qui surpasse son attente.

Enfin, l'Auteur pour se consoler des maux qui l'affligent, tourne les yeux vers les consolations promises à l'Eglise par S. Paul. Ayant été porté par les malheurs de ce tems à méditer ces promesses, il trace quelques traits de l'idée qu'en donnent les Prophetes & les autres Livres de l'Ecriture. C'est pourquoi

quoi on a jugé qu'il ne seroit pas hors de propos de transcrire ici quelques endroits de feu M. Bossuet Evêque de Meaux, où ce savant Prélat parle de ce grand événement d'une maniere differente des préjugez communs, mais qui convient parfaitement aux vûes de l'Auteur.

» Saint Paul après avoir parlé du petit » nombre des Juifs qui avoient reçu l'Evan- » vangile, & de l'aveuglement des autres, » entre dans une profonde consideration de » ce que doit devenir un peuple honoré de » tant de graces, & nous découvre tout en- » semble le profit que nous tirons de leur chû- » te, & les fruits que produira un jour leur » conversion. *Les Juifs sont-ils donc tombez*, dit- » il, *pour ne se relever jamais! A Dieu ne plai-* » *se. Mais leur chûte a donné occasion au salut des* » *Gentils, afin que le salut des Gentils leur causât une* » *émulation*, qui les fît rentrer en eux-mêmes. » *Que si leur chûte a été la richesse des Gentils*, qui » se sont convertis en si grand nombre, *quelle* » *grace ne verrons-nous pas reluire, quand ils re-* » *tourneront avec plénitude! Si leur reprobation a* » *été la réconciliation du monde, leur rappel ne sera-* » *t'il pas une resurrection de mort à vie? Que si les* » *prémices tirées de ce peuple sont saintes, la masse* » *l'est aussi; si la racine est sainte, les rameaux le* » *sont aussi; & si quelques-unes des branches ont été* » *retranchées, & que toi, Gentil, qui n'étois* » *qu'un olivier sauvage, tu aies été enté parmi les* » *branches qui sont demeurées sur l'olivier franc,* » *ensorte que tu participes au suc découlé de sa ra-* » *cine, garde-toi de t'élever contre les branches* » *naturelles. Que si tu t'éleves, songe que ce n'est* » *pas toi qui portes la racine, mais que c'est la ra-* » *cine qui te porte. Tu diras peut-être: Les bran-* » *ches naturelles ont été coupées, afin que je fusse*

Discou sur l'Histoire Univers. part. 2 ch. 20

Rom. XI. 11. & seq

» *enté en leur place. Il est vrai, l'incredulité a cau-*
» *sé ce retranchement, & c'est ta foi qui te soutient.*
» *Prens donc garde de ne t'enfler pas, mais demeu-*
» *re dans la crainte. Car si Dieu n'a pas épargné*
» *les branches naturelles, tu dois craindre qu'il ne*
» *t'épargne encore moins.*

» Qui ne trembleroit en écoutant ces pa-
» roles de l'Apôtre ? Pouvons-nous n'être
» pas épouvantez de la vengeance qui écla-
» te depuis tant de siecles si terriblement sur
» les Juifs, puisque S. Paul nous avertit de
» la part de Dieu que notre ingratitude nous
» peut attirer un semblable traitement ? Mais
» écoutons la suite de ce grand mystere.
» L'Apôtre continue à parler aux Gentils
Ibid. 22 » convertis. *Considerez*, leur dit-il, *la clémen-*
& seq. » *ce & la sévérité de Dieu, sa sévérité envers*
» *ceux qui sont déchus de sa grace, & sa clémence*
» *en vers vous, si toutefois vous demeurez fermes*
» *en l'état où sa bonté vous a mis; autrement vous*
» *serez retranchez comme eux. Que s'ils cessent d'ê-*
» *tre incrédules, ils seront entez de nouveau, par-*
» *ce que Dieu, qui les a retranchez, est assez puis-*
» *sant pour les faires encore reprendre. Car si vous*
» *avez été détachez de l'olivier sauvage, où la*
» *nature vous avoit fait naître, pour être entez*
» *dans l'olivier franc contre l'ordre naturel, com-*
» *bien plus facilement les branches naturelles de*
» *l'olivier même seront-elles entées sur leur propre*
» *tronc.* Ici l'Apôtre s'éleve au-dessus de tout
» ce qu'il vient de dire; & entrant dans les
» profondeurs des conseils de Dieu, il pour-
Ibid. 25 » suit ainsi son Discours : *Je ne veux pas, mes*
& seq. » *Freres, que vous ignoriez ce mystere, afin que*
» *vous appreniez à ne présumer pas de vous-mê-*
» *me. C'est qu'une partie des Juifs est tombée*
» *dans l'aveuglement, afin que la multitude des*
» *Gentils entrât cependant dans l'Eglise ; &*

'nsi tout Israël fût sauvé, selon qu'il est écrit :
rtira de Sion un Libérateur qui bannira Is. LIX.
ieté de Jacob ; & voici l'alliance que je 20.
avec eux, lorsque j'aurai effacé leurs pe-
;

e passage que S. Paul cite ici, selon les ante, comme il avoit accoutumé, à e que leur version étoit connue par e la terre, est encore plus fort dans 'iginal & pris dans toute sa suite.... n le S. Esprit lui apprend ce que dedront les Juifs, & lui declare, *que le*
,eur viendra à Sion & s'approchera de ceux Is. LIX.
icob, qui alors se convertiront de leurs pe- 20.21.
; & voici, dit le Seigneur, l'alliance que rai avec eux. Mon Esprit qui est en toi, ô hete, & les paroles que j'ai mises en ta e, demeureront éternellement non seulement ta bouche, mais encore dans la bouche de nfans, & des enfans de tes enfans, main- & à jamais, dit le Seigneur.

nous fait donc voir clairement, qu'a- la conversion des Gentils, le Sauveur Sion avoit méconnu, & que les en- de Jacob avoient rejetté, se tournera eux, effacera leurs pechez, & leur rá l'intelligence des Prophetes qu'ils nt perdue pendant un long-tems, pour r successivement & de main en main toute la posterité, & n'être plus ou- : jusqu'à la fin du monde, & autant :ms qu'il plaira à Dieu le faire durer s ce merveilleux évenement.

insi ces Juifs reviendront un jour, & :viendront pour ne s'égarer jamais.... : S. Esprit fait voir à S. Paul, que ce heureux retour des Juifs sera l'effet amour que Dieu a pour leurs peres.

» C'est pourquoi il acheve ainsi son raisonnement. *Quant à l'Evangile*, dit-il, *que nous vous prêchons maintenant, les Juifs sont ennemis pour l'amour de vous* : si Dieu les a réprouvez, ç'a été, ô Gentils, pour vous appeller : *mais quant à l'élection*, par laquelle ils étoient choisis dès le tems de l'alliance jurée avec Abraham, *ils lui demeureront toujours chers à cause de leurs peres ; car les dons & la vocation de Dieu sont sans repentance. Et comme vous ne croyiez point autrefois, & que vous avez maintenant obtenu misericorde à cause de l'incrédulité des Juifs*, Dieu ayant voulu vous choisir pour les remplacer : *ainsi les Juifs n'ont point crû que Dieu vous ait voulu faire misericorde, afin qu'un jour ils la reçoivent : car Dieu a tout renfermé dans l'incredulité pour faire misericorde à tous*, & afin que tous connussent le besoin qu'ils ont de sa grace. *O profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu ! Que ses jugemens sont incompréhensibles, & que ses voies sont impenetrables ! Car qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans ses conseils ? Qui lui a donné le premier pour en tirer récompense, puisque c'est de lui, & par lui, & en lui, que sont toutes choses ? La gloire lui en soit rendue durant tous les siecles.*

Rom. 11. 28. & seq.

» Voilà ce que dit S. Paul sur l'élection des Juifs, sur leur chute, sur leur retour, & enfin sur la conversion des Gentils, qui sont appellez pour tenir leur place & pour les ramener à la fin des siécles à la benédiction promise à leurs peres, c'est-à-dire, au Christ qu'ils ont renié. Ce grand Apôtre nous fait voir la grace qui passe de peuple en peuple pour tenir tous les peuples dans la crainte de la perdre ; & nous en

» montre la force invincible, en ce qu'après » avoir convertis les idolâtres, elle se réserve » pour dernier ouvrage de vaincre l'endurcis- » sement & la perfidie Judaïque.

» Par ce profond conseil de Dieu, les Juifs » subsistent encore au milieu des nations où » ils sont dispersez & captifs: mais ils sub- » sistent avec le caractére de leur réproba- » tion, déchus visiblement par leur infidélité » des promesses faites à leurs peres: bannis » de la terre promise, n'ayant même aucune » terre à cultiver, esclaves par tout où ils » sont, sans honneur, sans liberté, sans au- » cune figure de peuple,

Voici la peinture que fait le même M. de Meaux de l'état où la Religion tomba dans les derniers tems parmi les Juifs.

» Cependant à la fin des tems, les Juifs » mêmes qui le conoissoient, & qui étoient » les dépositaires de la religion, commen- » cerent, tant les hommes vont toujours » affoiblissant la verité, non point à oublier » le Dieu de leurs peres, mais à mêler dans » la Religion des superstitions indignes de » lui. Sous le regne des Asmonéens & dès le » tems de Jonathas, la secte des Phariliens » commença parmi les Juifs. Ils s'acquirent » d'abord un grand credit par la pureté de » leur doctrine & par l'observance exacte » de la Loi : joint que leur conduite étoit » douce, quoique reguliere, & qu'ils vi- » voient entr'eux en grande union.... à la » fin l'ambition se mit parmi eux. Ils vou- » lurent gouverner, & en effet ils se don- » nerent un pouvoir absolu sur le peuple: ils » se rendirent les arbitres de la doctrine & » de la Religion, qu'ils tournerent insen- » siblement à des pratiques superstitieuses,

Discou sur l'H stoire niverſ. 2. part c. 17.

» utiles à leur interêt & à la domination
» qu'ils vouloient établir sur les conscien-
» ces; & le vrai esprit de la Loi étoit prêt à
» se perdre.
» A ces maux se joignit un plus grand
» mal, l'orgueil & la présomption; mais une
» présomption qui alloit à s'attribuer à soi-
» même le don de Dieu. Les Juifs accoutu-
» mez à ses bienfaits, & éclairez depuis tant
» de siecles de sa connoissance, oubliérent
» que sa bonté seule les avoit separez des au-
» tres peuples, & regarderent sa Grace com-
» me une dette. Race élue & toujours benie
» depuis deux mille ans, ils se jugerent les
» seuls dignes de connoître Dieu, & se cru-
» rent d'une autre espece que les hommes
» qu'ils voyoient privez de sa connoissance.
» Sur ce fondement ils regarderent les Gen-
» tils avec un insuportable dédain. Etre sorti
» d'Abraham selon la chair, leur paroissoit
» une distinction qui les mettoit naturelle-
» ment audessus de tous les autres; & enflez
» d'une si belle origine, ils se croyoient saints
» par nature, & non par Grace: erreur qui
» dure encore. Ce fut les Pharisiens qui
» cherchant a se glorifier de leurs lumieres
» & de l'exacte observance des ceremonies
» de la Loi, introduisirent cette opinion vers
» la fin des tems. Comme ils ne songeoient
» qu'à se distinguer des autres hommes, ils
» multiplierent sans bornes les pratiques ex-
» terieures, débiterent toutes leurs pensées,
» quelques contraires qu'elles fussent à la
» Loi de Dieu, comme des traditions au-
» thentiques.
» Encore que ces sentimens n'eussent point
» passé par decret public en dogme de la Sy-
» nagogue, ils se couloient insensiblement
» parmi le peuple.

Il ne reste qu'un avis à donner sur l'application que l'on fait de certains passages de l'Ecriture & des Prophetes aux évenemens qu'on avoit en vûe. On ne croit pas que ce fut une maniere legitime de combattre la justesse de ces applications, de s'attacher simplement à prouver que ces endroits des Prophetes ont eu d'autres accomplissemens. On conviendra sans peine que l'esprit de Dieu qui les a dictez, a prétendu y marquer des évenemens déja accomplis, soit dans la personne de J. C. soit dans la formation de son Eglise. Ainsi l'on est très-éloigné de revoquer en doute l'application qui en a été faite par les interpretes de l'Ecriture à ces premiers évenemens.

Mais l'on a appris du même M. de Meaux, que l'Ecriture a divers sens, que l'Esprit de Dieu a souvent peint des évenemens plus reculez dans d'autres évenemens plus proches du tems où parloient les Prophetes: » Qu'ainsi, une interpretation même litte» rale.... des Prophetes, peut très-bien » compatir avec les autres.... & qu'enfin ce » qu'on verra clairement qu'il faudra trou» ver dans un Prophete, ne laissera pas d'y » être caché en figure, sous un sens déja » accompli, & sous des évenemens déja » passez. « C'est ce que remarque ce Prelat dans la Preface de l'Apocalypse nombre XV. » Qui ne sait, continue-t-il, que la » fecondité infinie de l'Ecriture n'est pas » toujours épuisée par un seul sens? Igno» re-t-on que J. C. & son Eglise sont pro» phetisez dans les endroits où il est clair » que Salomon, qu'Ezechias, que Cyrus, » que Zorobabel, que tant d'autres sont en» tendus à la lettre? C'est une verité qui

» n'est contestée ni par les Catholiques, ni
» par les Protestans. « Il en rapporte un autre exemple. » Elie, dit-il, nous est promis
» en termes formels par Malachie, dans les
» approches du grand & du redoutable jour
» de Dieu, qui paroît être le Jugement.
» L'Ecclesiastique semble aussi l'entendre
» ainsi ; & si notre Seigneur a attribué ce
» passage de Malachie a S. Jean Baptiste en
» deux endroits de son Evangile, c'est sans
» exclusion de l'autre sens, puisqu'il a même
» daigné l'insinuer par ces paroles : *Et si
» vous voulez le prendre ainsi, c'est lui qui est
» Elie qui doit venir* ; où il semble avoir voulu
» laisser à entendre, qu'il y avoit beaucoup
» de mystere dans ce passage, & qu'il avoit
» encore un autre sens sur lequel il ne vou-
» loit pas s'expliquer d'avantage alors. Il
» dit en un autre endroit : *Il est vrai qu'Elie
» doit venir, mais je vous dis qu'Elie est déja
» venu, & ils ne l'ont pas connu.* Où S. Chry-
» sostome demande comment il est vrai qu'il
» doit venir, & ensemble qu'il soit venu ?
» Ce qu'il n'accorde qu'en disant qu'il doit
» venir deux fois, la premiere sous la figure
» de S. Jean-Baptiste, & la seconde en per-
» sonne.

On est persuadé que le Lecteur ne sera pas fâché de voir ici ces pensées de feu M. l'Evêque de Meaux par quelques temoignages d'un Grand Pape. C'est S. Gregoire qui parle ainsi dans ses Morales sur Job. » Nous
» avons souvent remarqué, que comme
» J. C. & son Eglise, c'est-à-dire, la tête
» & le corps ne font qu'une seule personne,
» le saint homme Job étoit tantôt la figure
» de la tête & tantôt celle du corps. Ainsi
» sans blesser ici en nulle maniere la verité

» de l'hiſtoire, nous pouvons appliquer en
» figure à l'Egliſe ſainte ces paroles: *Et ils*
» *lui donnerent chacun une brebis & un pendant*
» *d'oreille d'or*. Car encore que l'Egliſe perde
» maintenant pluſieurs ames par l'effort des
» perſecutions & des tentations en ce mon-
» de, elle recevra neanmoins au double ſur
» la fin des ſiecles tout ce qui lui appartient,
» lorſque les Gentils qui en doivent faire
» partie étant entrez en ſon ſein, toute la
» nation des Juifs, qui ſe trouvera alors ſur
» la terre, ſe rangera auſſi ſous ſa foi. Et c'eſt
» ce que l'Apôtre nous marque par ces pa-
» roles: *Juſqu'à ce que la plenitude des Gentils*
» *ſoit entrée, & qu'ainſi tout Iſraël ſoit ſauvé.*
» Et c'eſt pour cela que la Verité dit dans
» l'Evangile: *Elie viendra & retablira toutes*
» *choſes.* Car l'Egliſe a maintenant perdu
» tous les Iſraëlites, qu'elle n'a pû conver-
» tir par ſes prédications: mais alors qu'E-
» lie prêchant, convertira tous ceux qui en-
» tendront ſes enſeignemens, l'Egliſe rece-
» vra comme au double & en plus grande
» abondance tout ce qu'elle a perdu. ....
» Mais ce que notre texte ajoute enſuite
» marque bien davantage la converſion du
» peuple Juif: *Tous ſes freres, toutes ſes ſœurs*
» *& tous ceux qui le connoiſſoient auparavant,*
» *le vinrent trouver, & mangerent du pain avec*
» *lui dans ſa maiſon.* Les freres & les ſœurs
» viendront à J. C. quand tout le peuple
» Juif ſe convertira à la foi. Car c'eſt de ce
» peuple qu'il a tiré ſa naiſſance ſelon la
» chair.

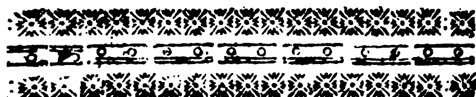
Et plus bas: » Les proches de Job le vien-
» nent conſoler apres ſon affliction, parce
» que le Sauveur ſouffre encore dans ſes
» membres ſur la terre. Mais à la fin du mon-
» de, tous les Iſraëlites entendant les Pré-

» dications d'Elie, courront à la foi; & se
» jettant sous la protection de celui qu'ils
» avoient fui jusqu'alors, ils celebreront ce
» grand festin spirituel dans l'assemblée ge-
» nerale de tous les peuples de l'Eglise réu-
» nis ensemble.

Et plus bas encore: » J'ouvre avec plaisir les
» yeux de la foi, pour contempler ce der-
» nier festin que fera l'Eglise sainte, en rece-
» vant dans son sein tout le peuple d'Israël.
» Ce sera le grand Elie qui les invitera; &
» alors les parens & les amis viendront trou-
» ver avec des presens celui qu'ils voyoient
» dans l'affliction.... Or quoique dans ces
» derniers tems ausquels paroîtra l'Ante-
» christ (*a*) la vertu des fideles s'affoiblisse
» un peu, & que dans les combats que
» leur livrera cet homme de perdition, les
» cœurs les plus fermes, soient saisis d'une
» extrême crainte, il est certain neanmoins,
» qu'étant fortifiez par les predications du
» grand Elie, non seulement les vrais fide-
» les persevereront dans leur attachement à
» l'Eglise sainte; mais que plusieurs mêmes
» des infideles se convertiront à la foi, en
» sorte que le reste du peuple d'Israël, qui
» avoit auparavant été absolument rejet-
» té, rentrera avec une ferveur admira-
» ble, dans le sein de l'Eglise leur mere
» commune. Et c'est pour cela que l'Ecri-
» ture dit ensuite : *Et le Seigneur benit Job*
» *encore plus à la fin qu'au commencement.*

a S. Grégoire paroît supposer ici que l'Antechrist viendra avant le tems d'Elie. Mais il ne paroît pas que cela puisse s'entendre du dernier Antechrist, puisque S. Paul marque expressément, que J.C. viendra lui-même le détruire par l'éclat de sa présence. Aussi S. Augustin a-t-il cru que la venue d'Elie & la conversion des Juifs précederoit la venue de ce dernier Antechrist.

1. *Mars* 1714.



[I] V. GEMISSEMENT SUR [L]A CONSTIUTION UNIGENITUS.

[P]langent eum planctu quasi super unigenitum.

[I]ls pleureront amerement celui qu'ils ont blessé, comme on pleure un fils unique. *Zach.* 12. 10

I.

[C]onsommation du mystere d'iniquité par les Persecuteurs de Port-Royal. Crucifiement de Jesus-Christ dans sa Verité & dans son Evangile.

IL est donc vrai, mon Dieu, que les cris que je poussois vers vous au milieu de vo[t]re Peuple n'égaloient pas la grandeur des [m]aux qu'il vous plaisoit de me faire sentir. [I]l est donc vrai que (a) la *violence de la playe*, [d]ont je voyois déja votre Eglise frappée en [l]a personne de vos Saints, *étoit beaucoup au-[d]essus de mes gémissemens*. Vous en avez trom- *Jer.* 20. 7.

a Manus plagæ meæ aggravata est super gemitum [m]eum. Job. 23, 2.

pe plusieurs, Seigneur, de ceux-mêmes qui vous craignent, & ils ont été trompez. Ils attendoient la paix après la plus cruelle guerre; & la guerre n'a fait que s'allumer. En voyant votre troupeau dissipé, les pierres du Sanctuaire dispersées, les os de vos Saints épars le long de leurs tombeaux; l'arc de l'ennemi n'a donc plus qu'à se briser, disoient-ils, ses fleches se seront émoussées, & ses armes auront perdu leur force pour toujours.

Ah! ils ne comprenoient pas encore que les brebis n'étoient dispersées, qu'afin que le Pasteur fût frappé après elles; qu'à ces saintes murailles votre Verité étoit attachée come à sa force & à son appui; & que les murs n'étoient renversez, qu'afin que votre Verité fût ensuite renversée & foulée aux pieds sur la terre. Ils ignoroient que votre divin Agneau, qui habitoit au milieu de vos Vierges, qui s'étoit mis comme un dépôt entre les mains de vos Prêtres & de vos serviteurs, étoit l'unique objet de la fureur des impies, que toutes les fleches étoient lancées contre lui seul & contre sa Verité, & que lui seul devoit être percé.

Prosternetur veritas in terra. Dan. 8. 12.

Ils ne sçavoient pas, ô mon Dieu, que cet Agneau plein de douceur (*a*), après avoir été enlevé de son saint azile, alloit être égorgé de nouveau, tout immortel qu'il est; & ces noires pensées n'avoient pas encore assez éclaté: Attachons-le sur le bois d'une croix infâme, exterminons-le de la terre des vivans,

a Ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam: & non cognovi quia cogitaverunt super me consilia dicentes: mittamus lignum in panem (id est, *dit Tertullien*, in corpus ejus) & eradamus eum de terra viventium, & nomen ejus non memoretur amplius. Jer. 11. 19

vivans, & que son nom soit effacé de la memoire des hommes.

Mais vous, Seigneur, vous m'avez fait voir quelles étoient leurs pensées, & je les ai reconnues : vous m'avez découvert leurs mauvais desseins ; & aujourd'hui tout est révélé. O Verité, Jerusalem vit autrefois cloüé sur un gibet le corps dont vous vous êtes revêtue : & toutes les Nations vous y voyent attachée aujourd'hui vous-même. Ah ! malheur à moi ! j'étois donc né, mon Dieu, pour voir encore la désolation prédite par vos Prophetes, l'abomination dans le lieu saint, le renversement de votre Evangile, votre sainte alliance prophanée, votre grace indignement attaquée, la Majesté de votre grand Nom insultée, la loi de votre amour dégradée & proscrite, l'autorité du Sacerdoce de votre Fils avilie, vos Evêques dans l'opprobre & dans la servitude, votre Eglise humiliée comme l'ancienne esclave, enfin votre Fils lui-même crucifié de nouveau autant qu'il peut l'être, & exposé à l'ignominie. Mais quelle est la bouche qui a prononcé la sentence ! O mon Dieu, vous sçavez la violence que souffre ici mon cœur. *a* Non ; je ne maudirai jamais le Prince de mon

Jer. 1

Act. 2 4. 5.

a L'Auteur fait allusion à ce qui est rapporté, 1. Liv. des Rois, Chap. 24. v. 4. 5. Saül étant venu à des Parcs de Brebis, qu'il rencontra dans son chemin, il se trouva là une caverne, où il entra pour une necessité naturelle. Or David & ses gens s'étoient cachez dans le fond de la même caverne. Les gens de David lui dirent : Voyez le jour dont le Seigneur vous a dit : Je vous livrerai votre ennemi entre vos mains, afin que vous le traitiez comme il vous plaira. David s'étant donc avancé, coupa tout doucement le bord de la casaque de Saül, & aussi-tôt il se repentit en lui-même de ce qu'il avoit ainsi coupé le bord de son vêtement, & il dit à ses gens : Dieu me garde, &c.

Peuple, le grand Preſtre de mon Dieu.
Dieu me garde de porter jamais la main ſur
1. Reg. 24. 7. 10. le Chriſt & l'oint du Seigneur; c'eſt aux im-
12. 13. pies à faire des actions impies. Mais après
14. 15. avoir, quoiqu'avec une main tremblante, comme coupé le bord de ſon vêtement, pour lui faire ſentir que ceux qu'il honore ſi imprudemment de ſa confiance, l'ont livré entre nos mains, je lui dirai reſpectueuſement au nom de tous mes freres, ſes plus fideles enfans: *Voyez, mon Pere, & reconnoiſſez ſi ce n'eſt pas-là le bord de votre vêtement que nous tenons dans nos mains; après cela conſiderez vous-même, & voyez que nous n'avons point peché contre vous. Et cependant vous cherchez tous les moyens de nous ôter la vie. Que le Seigneur ſoit le Juge entre vous & nous. C'eſt à lui à nous faire juſtice à votre égard: mais pour nous, nous n'attenterons jamais ſur votre perſonne. Qui pourſuivez-vous, ô Roi d'Iſraël; qui pourſuivez-vous?* Quelques cendres déja éparſes, des vers de terre que tous les pieds écraſent. *Si c'eſt le Seigneur* (a) *qui vous pouſſe contre nous, qu'il reçoive l'odeur du ſacrifice que nous lui offrons: mais ſi ce ſont les hommes, ils ſont maudits devant le Seigneur de nous chaſſer ainſi aujourd'hui de ſon héritage, afin que nous n'y habitions point, en nous diſant: Retirez-vous, anathêmes; allez, ſervez les Dieux etrangers.*

Mais je vous demande en même tems, à vous, mon Dieu, qui êtes ma force, aſſez de liberté pour pleurer au milieu de tous

a Si Dominus incitat te adverſùm me, odoretur ſacrificium; ſi autem filii hominum, maledicti ſunt in conſpectu Domini: qui ejecerunt me hodie, ut non habitarem in hereditate Domini, dicentes: Vade, ſervi Diis alienis. 1. Reg. 26. 19.

mes freres & à la vûe de tous les peuples, la tache honteuse que de pernicieux conseillers vienent d'imprimer sur le front de votre grand Prêtre; assez de constance, non pour le mépriser (que mon sang se glace plûtôt dans mes veines) mais pour préferer votre parole à celle de l'homme; assez de courage pour reprocher en face à tous les perfides, le sang de votre Fils unique, dont leurs mains sont encore teintes, & pour faire retentir à leurs oreilles ces paroles du premier de vos Apôtres: *Vous avez renoncé le Saint & le Juste, vous* Act. 3.
avez demandé qu'on vous accordât la grace v. 14. 15.
d'un homicide; & vous avez fait mourir l'Auteur de la vie.

I I.

Pour pouvoir conclure que Jesus-Christ dans son Evangile vient d'être veritablement crucifié parmi nous, on commence par donner l'idée de la nouvelle Constitution. Elle ne porte aucun caractere de l'Esprit de Dieu.

OUi, mon Dieu, je le vois encore aujourd'hui indignement percé de playes, ce Fils unique, cet objet éternel de vos complaisances. Mort une fois, il ne devoit plus mourir; mais, ô pouvoir énorme de la cabale ennemie de son nom! Ne le trouvant plus lui-même sous sa main pour l'exterminer, elle a pu trouver cet Evangile dont il a préferé la verité & la gloire à sa propre vie & à son sang. La troupe meurtriere s'en est saisie de cet Evangile, & le voilà aujourd'hui anathême, rejetté hors des Gal. 5.
portes de Jerusalem, & *maudit* comme *tout* 13.

ce qui est pendu au bois de la Croix.

Car, ô mon Dieu, toutes ces nouveautez aujourd'hui si solemnellement canonisées, & si étrangeres à votre Evangile, seroient-elles des veritez écrites dans votre Livre éternel? Votre Esprit vient-il de descendre encore une fois sur la terre pour imprimer de telles Loix dans les cœurs? (*a*) Tant de foudres & de tonnerres part-ils, grand Dieu, du trône de l'Agneau, & ce terrible appareil qui fait de l'aimable Sion une montagne fumante de Sina, vient-il nous avertir (*b*) que la loi de l'amour & de la liberté des enfans de Dieu est passée; que les tables écrites par l'esprit de notre Dieu, sont brisées; que Moïse est le vrai Prophete, & qu'il n'y en a point d'autre à attendre après lui; qu'Agar injustement chassée va prendre la place de la legitime épouse, Sara errer desormais comme une étrangere & une esclave?

Mais graces vous soient rendues à vous, mon Dieu, qui pour fixer des ames toujours prêtes, si vous ne les retenez, à passer à un autre Evangile, vous nous avez appris par un oracle infaillible & irrévocable, que votre Evangile est unique, immuable, éternel; qu'un Apôtre, fût-il un Paul, ou un Cephas, qu'un Ange même venu du
l. 1. Ciel, pussent-ils entreprendre de nous annoncer un autre Evangile que celui qui nous a d'abord été annoncé, nous devrions

a Excommunications portées par la Constitution, menaces & invectives dont elle est remplie.

b Allusion aux Propositions qui regardent l'amour de Dieu, la nouvelle alliance, à la L X V. en particulier, qui dit que ni la Loi, ni Moïse, n'ont point donné d'enfans à Jesus-Christ.

les regarder comme déja frapez d'anathême. Non, mon Dieu, votre nouvelle alliance n'est pas défectueuse comme l'ancienne, pour donner lieu à une autre; & vous ne vous repentez pas d'avoir envoyé dans le monde l'esprit de grace, qui seul a pu vous former une famille d'Enfans & de Justes, pour retirer cet esprit & le faire ceder à l'esprit de crainte, qui ne peut jamais vous donner qu'une multitude d'esclaves dont le cœur vous fut toujours rebelle.

Mais il vous plaît pour la gloire de votre grace de mettre notre foi à toutes sortes d'épreuves. Et pourquoi ne permettriez-vous pas encore aujourd'hui que (*a*) Cephas, ou abandoné à la fragilité humaine, ou prévenu en faveur des Partisans du Judaïsme, ou trop timide pour les blesser, usât d'une dissimulation funeste à votre Evangile, cessât pour un tems de marcher dans la verité; & que d'autres, jusqu'à des Apôtres, se laissassent emporter à son autorité & à son exemple? Vous l'avez permis, ô mon Dieu, mais helas! avec plus de scandale sans doute; & parce que l'heure de la puissance des tenebres est venue pour nous, il ne paroît point de Paul, qui résistant en face à Pierre, le reprenne d'une faute qui tient moins de la dissimulation que du renoncement. Dieu Tout-Puissant, oserai-je vous conjurer d'employer ici pour cette grande œuvre de votre grace les cris même que je pousse vers vous? Vous rappellâtes Pierre à lui-même par le chant du coq; tout est efficace

a Subtrahebat & segregabat se timens eos qui ex circumcisione erant, & simulationi ejus consenserunt cæteri ita ut & Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem. Gal. 2. 12. 13. 14.

dans la main de votre grace : je le dirai donc à mon Pere ; Anges du Ciel, portez ma parole jusqu'à ses oreilles, & vous, ô grace de mon Dieu, portez-la jusqu'au fond de son cœur. Non, Sucesseur de Cephas, vous ne marchez pas *selon la verité de l'Evangile*, & vous êtes *répréhensible*. Assis sur la chaire des Apôtres, vous avez dû vous souvenir qu'eux seuls devoient parler par votre bouche ; qu'en montant dans cette chaire vous n'y deviez rien apporter des funestes préjugez de l'école Judaïque, dans laquelle vous avez été formé par des maîtres tout Juifs. Ce n'est ni à un Molina, ni à un (a) Sfondrate qu'il appartient de nous instruire, mais à Pierre & à Paul. Prêchez aux Nations rachetées, la vertu & l'efficace d'un sang necessaire à toute la terre, d'une grace sans laquelle tout périt, d'un amour sans quoi tout est profane, & ne venez pas nous assujettir à l'ancien Judaïsme, à une loi impuissante, à un esprit de servitude ; car si la Justice s'acquiert par la Loy, Jesus-Christ sera mort en vain ; & si le Judaïsme des novateurs que vous craignez d'offenser, suffit au salut, ils ressuscitent la Loy que Jesus-Christ avoit crucifiée, & ils crucifient Jesus-Christ que le Pere a
Gal. 2 ressuscité. *Si enim per legem justitia, ergo gratis Christus mortuus est.*

Successeur de Pierre, ne rougissez pas d'imiter son humble condescendance. Il rendit compte de sa conduite à son troupeau même, quand il lui demanda pourquoi il

a M. le Cardinal de Noailles est en état plus que personne, de convaincre le Public de l'attachement que le Cardinal Albani, aujourd'hui Pape, avoit pour le détestable Livre du Cardinal Sfondrate.

avoit porté l'Evangile chez les incirconcis. Ne dédaignez pas de répondre aujourd'hui à des brebis que votre conduite vient d'alarmer pour leur propre salut, & pour le vôtre. Nous regardions (*a*) ces hommes que vous foudroyez aujourd'hui, les uns comme déja transportez dans le sein d'Abraham, les autres comme vivans de sa foi, & marquez au sceau de ses plus dignes enfans, tous comme purifiez par la main de Dieu même. Quoi! vous est-il survenu quelque ravissement d'esprit, & les avez-vous vû ces hommes, non descendre du Ciel, mais sortir de l'abîme, comme une race de l'ancien serpent, comme des animaux immondes & impurs qu'il vous a été ordonné d'égorger & d'écraser à l'instant? Vous a-t-il été dit alors par l'Esprit qui sonde les reins & les cœurs, & qui ne se trompe jamais, que ce sont-là des enfans de mort & de perdition?

Eh! quel crime ont-ils donc commis (*b*)? Ont-ils irrité le Seigneur en adorant des Dieux étrangers? Se sont-ils souillez par les superstions des Nations? Les a-t-on vû porter sur l'encensoir une main sacrilége, ou brûler sur l'autel du Seigneur un autre feu que celui de son amour, s'élever contre les Pontifes & les oints du Seigneur,

a Les Théologiens de Port-Royal, si durement traitez dans les diverses Constitutions des Papes, & en particulier dans cette derniere.

b Allusion aux désordres des Jesuites. Leur opposition à la doctrine de la necessité de l'amour de Dieu, leur tolerance pour les Idolatries de la Chine, les honteuses superstitions de Pontichery, où il n'ont pas craint d'employer les benedictions de l'Eglise, pour benir l'ordure de la vache, parce que les Peuples de ce Païs-là adorent cet animal, & respectent jusqu'à ses excremens.

usurper les premiers droits du Sacerdoce, marcher dans la voye de Coré, ou dans celle de Balaam, rougir du glorieux opprobre du Sauveur d'Israël (*a*), effacer de leurs personnes les sacrées marques de l'alliance, flechir le genou devant le bois ou la pierre, offrir de l'encens aux manes des morts, diviniser des bêtes à quatre pieds, & en consacrer jusqu'à la boue, violer impunément toutes les loix, *se bâtir des Colleges à la maniere des Nations*, remettre en honneur jusqu'au milieu de Jerusalem, & les noms & les maximes du Paganisme? Répondez-nous encore: ceux que vous avez entrepris de pulveriser par un dernier coup de foudre, sont-ils les meurtriers des Prophetes, & avez-vous trouvé dans leurs mains le
ib. 1. sang (*b*) du nouvel Apôtre dont vous venez vous-même depréconiser la gloire?

Ah! jusques à quand, Seigneur, nous réduirez-vous à ne voir devant nos yeux que des iniquitez & des maux, des violences & des injustices? Si l'on juge, c'est la passion qui décide; les loix sont violées, & l'on ne rend jamais la justice; le méchant l'emporte au-dessus du Juste, & les jugemens sont tous corrompus.

a In diebus illis exierunt ex Israël filii iniqui, & suaserunt multis dicentes: Eamus & disponamus testamentum cum gentibus quæ circa nos sunt.... & destinaverunt aliqui de populo, & abierunt ad regem: & dedit illis potestatem ut facerent justitiam gentium, & ædificaverunt gymnasium in Jerosolymis secundùm leges nationum: & fecerunt sibi præputia, & recesserunt à testamento, & juncti sunt nationibus, & venundati sunt ut facerent malum. 1. MACHAB. 12. & suiv. 2. MACHAB. 4. 10. & suiv.

b M. le Cardinal de Tournon mort à Macao de faim & de misere, par la dureté des Jesuites.

III.

Principes de la Grace ruinez.

MAis écoutez, mon Dieu, écoutez les nouveaux blasphêmes qu'on prétend aujourdihui nous mettre dans la bouche, pour être desormais comme les louanges de votre grand nom. On vient de décider que vous ne serez plus le tout de l'homme. Qui vous aura perdu vous & votre Grace, quoiqu'abandonné dans son propre néant, pourra se vanter de n'être pas réduit au comble de l'indigence; & de ce fond qui, selon vos Conciles, n'est par lui-même que peché & que mensonge, il pourra tirer de saintes pensées, de bonnes œuvres, de sains desirs.

Vous vous trompiez, grand Apôtre, & vous nous avez trompé. Toute la justice que vous aviez acquise, avant que de passer de la servitude d'une loi impuissante sous l'empire de la grace, n'étoit pas, comme vous le pensiez, une boue vile & infecte; vous ignoriez les augustes privileges de votre liberté; vous pouviez former des pensées de salut, sans que Dieu vous rendît capable de les former. Placé aujourd'hui dans le sejour de la verité, désabusez-vous donc, & vantez-vous sous les yeux même du Sauveur qui vous a récompensé, de n'être pas un neant sans l'amour dont il a rempli votre cœur; de n'être pas par la grace tout ce que vous êtes.

Mais quoi, Verité incarnée, nous avez-vous trompé, vous aussi? ou, comme si vous étiez peu accoutumée à parler aux hommes le langage des hommes, quoique venue,

pour ainsi dire, à leur école, nous avez-vous, malgré vous-même, tendu des pieges dans vos discours? Mille fois vous nous l'avez dit, que sans vous, qui êtes notre force (*a*) nous ne pouvions rien; sans-vous, qui êtes notre Sauveur, notre sanctification, nôtre justice; sans vous, qui êtes notre vigne, & dont nous sommes les branches. Vous nous l'avez répeté tant de fois, que nul ne peut aller à vous, si votre Pere ne l'attire, que nul arbre mauvais (& nous sommes tous tels, tant que le suc de votre grace n'a pas au moins commencé de se répandre en nous) que nul arbre mauvais ne peut produire de bons fruits; qu'une race de viperes, triste condition de notre origine, ne peut tirer du fond de son cœur de *bonnes choses*, jusqu'à ce que vous ayez agi sur ce cœur pour le changer; que le salut, & sur tout celui des riches, qui est *impossible* à l'homme, devient *possible*, parce que tout vous est *possible* à vous & à votr Pere; (*b*) que tout est *possible* pour ce grand ouvrage à l'homme qui peut croire; qu'il vient une heure de vengeance & de justice, où plusieurs *chercheront* à entrer dans la voye du salut, & ne le *pourront*, parce qu'elle leur sera fermée; que si vous fermez, personne n'ouvre, comme personne ne ferme quand vous ouvrez, que ceux qui recherchent la gloire qu'ils se donnent les uns aux autres, & non celle qui vient de votre Pere seul & de votre grace, ne *peuvent* croire; que ceux qui ne *peuvent* oüir

a Continuelles allusions aux Propositions qui regardent la foiblesse de la volonté laissée à elle-même.

b Il est aisé de remarquer que toutes les expressions qu'on employe ici sont tirées de l'Ecriture.

votre parole, ne connoissent & ne comprennent point votre langage, qu'ils ne *peuvent* croire, parce qu'Isaïe a dit d'eux : *Il a aveuglé leurs yeux, & il a endurci leur cœur*; que Pierre ne *pouvoit* pas vous suivre dans le tems qu'il se flatoit de *pouvoir* ce qu'il sentoit qu'il desiroit; enfin, que comme la branche de la vigne ne peut produire d'elle-même aucun fruit, si elle ne demeure dans la vigne, de même nous ne *pouvons* produire aucun fruit, si nous ne demeurons dans vous, parce que nous ne *pouvons* rien sans vous.

Ah ! Seigneur, c'est donc le langage de votre propre Esprit, qu'on enleve aujourd'hui de nos bouches; & si vos disciples parlent desormais comme vous, ils seront anathêmes. De peur d'humilier une liberté superbe, il ne faudra plus avertir l'homme de sa propre impuissance, & ce ne sera plus qu'en prêtant sa langue à l'erreur & au mensonge, que votre Eglise, cette chaste colombe, qui n'a d'autre maître que vous pour apprendre à gémir, continuera à vous dire dans toutes ses prieres : que sans votre secours, sans l'operation toute-puissante de votre misericorde elle n'est rien; enfin qu'elle ne *peut* vous plaire; qu'elle ne peut rien sans vous.

O enfans des hommes, vous ne l'ignorez pas, que le langage de toute la terre étoit le même, (*a*) avant que vous jettassiez les fondemens de votre Babel; tous parloient le langage de leur Seigneur & de leur Dieu.

Vous avez proscrit ce langage si constant

a Erat autem terra labii unius, & sermonum eorumdem. Gen. 11. 1.

& si respectable ; & dès-lors le vôtre & celui de presque toute la terre a été confondu. (*a*) Heureux cependant si cette premiere playe avoit pû guérir votre orgueil, & vous forcer d'abandonner votre folle entreprise. Mais vous ne sçavez ce que c'est que de rougir ; l'humiliation qui rend les autres humbles, ne fait qu'irriter votre orgueil, lui donner des forces & lui fournir des ressources nouvelles. Vous aviez resolu d'élever votre Babel jusqu'aux nües, & de rendre votre nom celebre ; la confusion même de tout langage vous a paru fovorable à votre dessein, mais croyez-vous que *la science ne soit pas dans le Très-Haut ?* Il vous a vû, il s'est ri de vous, & il vous a confondu, non plus en rompant, comme au commencement, vos mesures ; il sçait trop bien ce que vous pensez de vous-même, vous êtes ce qu'il y a de plus sage dans le monde ; il falloit que vous donnassiez à tous les siecles l'exemple de ce que peut une prudence consommée. Tranquille dans le trône de son éternité, (*b*) *Ils n'abandonneront point* leur entreprise, a dit le Seigneur, qu'ils n'ayent donné à l'ouvrage toute la perfection qu'ils lui desirent ? (*c*) abandonnons-les donc à tous les desirs de leur cœur, à toutes les inventions de leur propre sagesse, & qu'ils achevent ce qu'ils ont commencé, leur succés le plus heu-

a Entreprise des ennemis de la Grace qui ont commencé par introduire dans l'Eglise de nouveaux termes sur les dogmes de la grace, pour obscurcir l'ancienne doctrine, & qui en sont venus enfin jusqu'à faire condamner tout le langage des SS. Peres avec leur doctrine.

b Cæperuntque hoc facere, nec desistent à cogitationibus suis. donec eas opere compleant. Gen. 11. 6.

c Et dimisi eos secundùm desideria cordis eorum ; ibunt in ad invintionibus suis. Ps. 80. 11.

reux

eux sera la conviction de leur folie. (*a*)
O hommes si sages, étoit-ce donc là le grand dessein que vous meditiez ? Vous voilà parvenus à la fin de vos entreprises. Parlez donc, superbes; parlez maintenant, attaquez le Très-Haut: proferez à pleine bouche tous vos blasphêmes, dites donc hardiment au Seigneur : Pourquoi nous avez-vous tant humilié dans vos Ecritures, & vous y donnez-vous des titres qui ne vous conviennent pas ? Vous ne nous appellez que poudre, que néant, comme si vous ne sçaviez pas ce que nous sommes; l'ignorez-vous donc que c'est à cette poudre & à ce prétendu néant que vous commandez de se diviniser en quelque sorte en se rendant saint comme vous êtés saint, & que c'est là son ouvrage encore plus que le vôtre ? Qui est-ce qui met de la difference entre vous, nous dites-vous, entre un vase d'argile & un autre vase d'argile ? Quoi ! ne sçavez-vous donc pas, que l'être & la grace que vous nous avez donnez sont des biens communs à tous ? & que le seul usage de ces biens, lequel nous ne devons qu'à nous-mêmes, (*b*) met seul entre nous toute la difference que vous y trouvez ? Ne nous dites plus que c'est vous qui operez tout en nous, que vous disposez des cœurs avec empire, que si vous voulez sauver, nul ne vous resiste, que personne ne vous a donné le premier, pour en prétendre recompense. Eh ! N'est-ce pas sur les efforts prévus de nos volontez que vous appuyez le solide

a Sed ultra non proficient, insipientia enim eorum manifesta erit omnibus. 2. Tim. 3. 9.

b Continuelles allusions aux Propositions qui regardent la force de la grace.

fondément de votre élection éternelle ? Voilà ce que nous vous donnons, & ce qu'il faut que vous n'attendiez que de nous seuls. Nous ferons ce que nous voudrons: nous sommes libres; vous nous sauverez, non parce que vous le voudrez, mais parce qu'il nous plaira que vous nous sauviez. Consumez-vous de votre part en desirs, en exhortations, en preceptes, en promesses & en menaces; touchez encore, si vous le voulez, le cœur, mais respectueusement, & à propos, voilà votre partage. Mais n'entreprenez pas de nous dominer, ni de vouloir tout créer efficacement dans nous; nous sommes nos maîtres: ne comptez pas sur la force de votre bras: d'un clin d'œil nous allons déconcerter tous vos desseins; vous voudrez, & vous ne pourrez pas; vous vous épuiserez en graces, en attraits, en démarches prévenantes, & nous vous frustrerons de toutes vos esperances. Ah! grand Dieu, pourquoi ces monstres rougiront-ils d'ajouter encore, puisqu'en effet ils le disent dans leurs cœurs: Souffrez qu'on rectifie le langage de vos Ecritures & de vos saints, ou qu'on les mette sous l'anathême; ne nous parlez plus comme un Dieu, ou peu mesuré dans vos paroles, si vous êtes sincere; ou, comme si vous étiez indignement jaloux de la gloire de votre créature, en nous faisant entendre à tout moment, que c'est à vous seul de cueillir & de nous mettre dans la bouche le fruit de votre sagesse, pendant que nous sçavons que nous n'avons qu'à étendre la main pour le prendre, & pour devenir semblables à vous.

f. 93. Sacrileges reformateurs des discours de la
o. Sagesse éternelle! *Celui qui a fait l'oreille n'en-*

tendra-t-il donc pas la force des mots? *Et celui qui enseigne la science à l'homme, ne vous convaincra-t-il pas de votre impie temerité? A qui* Job.
donnez-vous conseil? Est-ce à celui qui n'a pas as- 3. 4.
sez de sagesse? Et voulez-vous ainsi signaler votre prudence? Qui entreprenez-vous d'enseigner? N'est-ce pas celui qui a créé les ames & les esprits? Il a pesé toutes ses paroles dans la balance de la verité; toutes sont sinceres & pures, *comme l'argent éprouvé dans le creuset, & qui a passé jusqu'à sept fois par le feu.* Il déteste les détours & les déguisemens du fourbe, & jamais il n'entra dans le conseil des langues doubles & menteuses. Appellez-le donc désormais à votre école, & dictez-lui vous-même ses propres loix & ses oracles. *Eh!* qui êtes-vous donc vils & superbes insectes? *Qui pretendez-vous assister? Est-ce un* Job
homme foible? ou soutenez-vous quelqu'un qui 2. 3.
n'ait pas le bras assez fort? Avez-vous un bras semblable à celui de Dieu, ou plutôt assez fort Job.4
pour briser le sien? Quoi encore! Etes-vous 4.
venu si tard dans le monde pour disputer au Seigneur la connoissance de la vraye sagesse? Jusqu'à vous on a demandé en vain: *D'où vient donc la sagesse? Et où l'intelligence se trouve-* Job. 2
t-elle? Dieu seul a pû répondre, & il a dit 20. 2
qu'il *connoît seul la voye qui y conduit & qu'il* 28.
sçait où elle habite. La souveraine sagesse, a-t-il ajouté, *est de craindre le Seigneur,* comme les cœurs chastes le craignent, & *la vraye intelligence est de se retirer du mal.* Pouvoir obéir au Seigneur, & éviter le mal, c'est dites-vous, l'appanage de votre nature: obéir au Seigneur en effet & éviter le peché, c'est, ajoutez-vous, la gloire de votre liberté. Voilà la sagesse. Ah! C'est donc dans vous-même que vous l'avez trouvée. L'abîme dit

13. aujourd'hui : Elle eſt dans moi, Mais il faut achever & vous confondre : & puiſque vous oſez oppoſer au Seigneur un bras plus puiſſant & plus invincible que le ſien, dites-
40. nous encore : *Avez-vous auſſi une voix qui ton-*
1. *ne comme la ſienne ? Et je confeſſerai alors que votre droite a le pouvoir de vous ſauver.* Mais les voilà, grand Dieu, qui viennent d'ouvrir la bouche pour vous maudire vous-même en face: ô blaſphême! Ah! croyant avoir trouvé dans votre oint le fauteur de leurs deſſeins impies, ils ſe vantent de pouvoir ſuſpendre, ou plutôt d'anéantir les effotrs de votre foudroyante main, de faire gronder ſur toutes les têtes un tonnerre plus terrible que le vôtre, d'arêter à leur gré vos anathêmes. Vous commanderez, & ils changeront vos loix ; vous menacerez, & vous ne ſerez pas redouté ; vous ouvrirez l'abîme, & ils le fermeront ; vous benirez, & ils maudiront : enfin aſſervi au caprice d'un mortel, s'il lui plaît, il ſera ce que vous êtes, & vous ne ſerez plus que ce qu'il eſt. Juſtes qui regnez dans les cieux, & vous qui vivez encore ici bas, rendez-vous attentifs à ce ſpectacle de folie & d'impieté; & joignant l'horreur au mépris, écriez-vous tous pour la gloire de votre Dieu : (*a*) *Les voilà donc ces hommes qui n'ont point pris Dieu pour leur protecteur!* Le voilà ce chef ſi ſage & ſi puiſſant, qui anime & gouverne tout *: il a mis ſa confiance dan s les richeſſes* dont il eſt le diſtributeur, *& il s'eſt prévalu de ſan vain pouvoir.* Quel effort de prudence & de force pour détrôner le Seigneur ſon Chriſt.

a Videbunt juſti & timebunt, & ſuper eum ridebunt & dicent ; Ecce homo qui non poſuit Deum adjutorem ſuum, ſed ſperavit in multitudine divitiarum ſuarum & prævaluit in vanitate ſua. Pſ. 51. 8. 9.

IV.

L'idole du Molinisme, c'est-à-dire, le Libre-arbitre de l'homme mis à la place de Dieu.

OUi, mon Dieu, tous vos saints verront le succès de ces hommes également extravagans & impies, & ils les insulteront avec un ris moqueur; *l'ouvrage* de tous les fabricateurs d'idoles, *n'est que vanité, ce n'est qu'une illusion dont on doit rire.* Et tel est aujourd'hui l'ouvrage de ces prétendus sages du monde; tel est le fruit de leurs grands travaux. O folie! (*a*) Tant d'empressemens impies, tant de sollicitations de la part des ingrats enfans d'Israël auprès du grand Prêtre, tant de mouvemens pour grossir leur seditieuse cabale, pour atrouper autour d'eux les tribus & les Princes. Quoi! après tant de préparatifs ne devoit-on voir sortir qu'une ridicule idole, l'image d'une bête à quatre pieds? (*b*) *O Israël, voici le Dieu qui vous a tiré de l'Egypte.*

Cet homme qui se laissant éblouir à l'éclat de sa premiere condition, se vit tombé à l'instant presque dans la condition des bêtes, tout penché vers la terre, tout plongé dans le mal, n'ayant plus *dès sa premiere jeunesse d'esprit & de cœur que pour pécher*, jusqu'à faire repentir son Dieu de l'avoir créé, cet homme qui pour se convaincre qu'il étoit

a Nosti populum istum quòd pronus sit ad malum: dixerunt mihi: Fac nobis deos qui nos præcedant....... Quibus ego dixi: Quis vestrum habet aurum? Tulerunt & dederunt mihi: & projeci illud in ignem, egressusque est hic vitulus. Exod. 32. 22. 23. 24.

b Hi sunt dii tui, Israël, qui te eduxerunt de terra Ægypti. Ibid. v. 4.

sous le peché, & que ni sa propre sagesse ni ses propres efforts ne pouvoient le delivrer, a eu besoin de quarante siecles d'abandon dans les voyes des Gentils, & là, dans cette affreuse école, mais école necessaire à son orgueil, a dû apprendre que ses maîtres mêmes les plus sages n'étoient qu'égarement dans leurs pensées, que corruption dans leurs mœurs, que des impies qui faisoient gémir sous le poids de leurs crimes la nature entiere; qui se sont tous détournez du vrai chemin sans qu'un seul d'entr'eux ait fait le bien; hommes impurs & infideles pour qui tout étoit impur & soüillé; hommes détestables, rebelles & réprouvez à l'égard de toute bonne œuvre. Cet homme qui après avoir reçu de Moyse une loi juste, bonne, sainte, n'en a appris qu'à connoître & à condamner le peché auquel il s'est trouvé vendu pour y être assujetti, & qui a vû naître dans son cœur à l'occasion de cette même loi, une nouvelle abondance de prévarications & d'iniquitez. Cet homme qui depuis même qu'il n'est plus dominé par le peché, parce qu'il n'est plus sous cette loi de mort à laquelle la chair rendoit impossible l'accomplissement de la justice, mais sous *la loi de l'esprit de vie*, sous la grace de Jesus-Christ, laquelle l'a delivré de la tyrannie de sa volonté criminelle; cet homme, dis-je, qui dans ce nouvel état, racheté & vivant seulement par une partie de lui-même, esclave & mort encore par l'autre, ne sçait que gémir, que supplier, afin que les restes de ses liens soient brisez, le voilà aujourd'hui, cet homme, tout couvert qu'il paroît encore des peaux de bête dont son [illegible] le revêtit autrefois, le voilà deve-

nu maître souverain de son propre cœur, arbitre de son sort, enfin semblable à Dieu même. *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est.* Gen. 3. 22.

Nous ne vous adorerons donc plus, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac & de Jacob, Dieu des Prophetes, Dieu de Pierre, Dieu de Paul, Dieu de tous nos Peres, vos Apôtres. Vous ne serez pour nous tout au plus que le Dieu des combats, le Dieu des champs & des forêts. Nous vous demanderons la victoire pour nos armées, la fertilité pour nos campagnes, des alimens, des vétemens, la santé pour nos corps, vous serez le Dieu de notre fortune, & nous attendrons de vous les richesses, la prosperité, des maisons & des établissemens heureux : car en vain abandonneriez vous tous ces biens à notre propre industrie & nous commanderiez vous de nous les procurer sans une attention & sans un secours singulier de votre part ; nous sçavons bien que c'est votre main qui a tout fait dans ce monde sensible, que vous nourrissez jusqu'aux oiseaux du ciel, qu'un cheveu ne peut tomber de notre tête que par votre ordre.

Mais pour ce monde spirituel & invisible où éclatent les plus grandes merveilles (Ah! Seigneur mon Dieu vous sçavez que j'abhorre tout ce discours impie, & que ce n'est qu'en frémissant que je vous repete ici, à vous, qui êtes l'unique Dieu de mon cœur, ces execrables blasphêmes du cœur & de la bouche de vos ennemis) ils vous le disent donc aujourd'hui, grand Dieu, que dans le monde de vos saints & de vos élus vous n'êtes ni l'arbitre indépendant, ni le créateur suprême & tout-puissant. Ici, disent-ils, vous ne commandez pas au néant, & si vous

commandez, vous n'êtes pas obéi par cette
:op. 3. seule raison qu'il vous plaît d'être obéi. Vous
. 12. ne parlez pas en maître & en Seigneur, mais
5. 18. en suppliant qui exhorte & qui conjure. Vous
1. 23. commandez, & c'est l'homme qui crée un ouvrage dont l'excellence surpasse tout ce que vos propres mains ont fait elles seules
:op. 20 de plus grand. Vous ne pouvez pas sur un cœur ce que vous avez pû sur une mer, sur
rop. 24 des fleuves, sur des rochers, sur des yeux & des membres malades, sur des morts; & l'homme le peut: l'homme!

O superbe liberté des enfans d'Adam, monstrueuse idole, eh! d'où vous est venue la pensée même d'un tel attentat, de vous élever ainsi contre le Très-Haut? Ce n'est plus à ses côtez que vous vous contentez de vous placer, ni d'opposer trône à trône, autel à autel. Vous ne voulez pas même qu'on partage l'encens; vous usurpez tout, & le pouvoir, & le souverain domaine, & le sceptre & la couronne, & les adorations. Vous voila donc, vous que jusqu'à ce jour on ne nous avoit montré que comme une vile esclave enchaînée dans vos propres fers, attachée honteusement au char du prince de la mort, dans l'opprobre de votre propre orgueil, dans les tenebres & dans les horreurs de l'enfer; tant que le souverain liberateur, le maître des volontez, celui qui en les enchaînant les rend vraiment libres, ne vous avoit pas attiré à lui par ses liens & par ses charmes puissans, pour vous faire triompher dans son propre triomphe. Ah! vous voilà vous-même, ô monstre! ô abomination! vous voila, & c'est vous que nous voyons vous (*a*) *élever* aujourd'hui *au-dessus*

a Revelatur... homo peccati, filius perditionis, qui

de tout ce qui est appellé Dieu, & qui est adoré, jusqu'à vous asseoir dans le temple de Dieu, voulant passer pour Dieu vous-mêmes.

Que vos adorateurs & vos Prêtres viennent donc maintenant en foule vous offrir leurs voeux & leurs actions de graces, qu'au milieu de leurs autres temples consacrez (a) *au ciel & à la terre*, on en voye un autre s'élever ; & que sur le frontispice & sur l'autel on lise cette inscription & en toute sortes de langue : Au Dieu jusqu'ici inconnu : *Au libre-arbitre de l'homme.* Que tous ces temples soient ouverts aux voeux de tous les peuples ; après avoir demandé dans l'un la rosée du ciel, dans l'autre la graisse de la terre, que dans le vôtre, ô libre-arbitre, on demande la religion, la vertu, la sainteté, la vie éternelle, la prosperité des graces du Tout-puissant, le succès de ses misericordes prévenantes, le fruit de la divine semence & la rosée salutaire qui la rend feconde, la victoire de tous nos ennemis, du monde, du peché, de l'enfer, la couronne enfin que Dieu doit mettre sur la tête de ses saints, & les merites qu'il veut recompenser.

Que Dieu lui-même, tout grand, tout majestueux qu'il est, se mêlant dans la foule des adorateurs, vienne à vos pieds confesser que l'efficace de votre pouvoir l'emporte sans balancer sur le sien & sur celui de son Christ, que c'est votre bras qui sauve, &

adversatur & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tamquam sit Deus. 2. Thess. 2. 3. 4.

b Allusions aux superstitions de la Chine, où l'on éleve des temples à toutes les parties de la nature. On sçait la pratique des Jesuites par rapport aux tableaux qui portent l'iscription, ADOREZ LE CIEL, qu'ils n'ont pas fait de difficulté de placer dans leurs Eglises.

que s'il tire de son fond le desir de se sauver; c'est de vous qu'il attend en effet le titre réel de Sauveur. Qu'il maudisse en votre presence quiconque avilit votre bras de chair jusqu'à n'en pas faire le ferme appui de sa confiance. Qu'il vienne puiser dans vous sa propre science, & fixer sur vos décisions la certitude de ses decrets éternels, dresser le plan de son grand ouvrage, concerter tout l'ordre de la distribution de ses graces, & leur marquer à chacune selon votre bon plaisir, sa fin heureuse ou infortunée, apprendre de
Prop. 12 & 13. vous les vrais noms de ses élus, & les écrire ou les effacer cent fois s'il vous plait, jusqu'à ce que vous lui ayez dit une derniere parole; enfin vous dire respectueusement qu'il vous révere, qu'à la verité il sçaura bien se venger, si vous resistez aux pensées du salut qu'il a pour vous; mais qu'après tout dans l'ouvrage de votre salut, c'est à vous de lui faire la loi, & qu'en cela vous étes son Seigneur & son maître, depuis le moment que vous êtes sorti de ses mains.

Act. 17 16. Ah! esprit de Paul, où êtes-vous en ce moment? Combien seriez vous ému à la vue d'une telle idole! Et vous, Mathatias, où
Mach. 1. 2. 25. êtes-vous aussi? Une main profane porteroit-elle impunément sous vos yeux de l'encens sur un semblable autel?

Mais vous même, Seigneur Jesus, si c'est là l'impie & l'homme de peché de nos jours, ne paroîtrez-vous pas bien-tôt pour le détruire par le souffle de votre bouche? Quand
2. Thess. 2. 8. aurez-vous compassion de votre Eglise, de votre propre sanctuaire, de votre peuple? Pauvre peuple, on employe aujourd'hui le nom de votre propre Pasteur pour vous presenter une idole à la place du Dieu de vos Peres!

O Aaron, helas! (*a*) que vous a-t-il donc fait ce peuple, pour vous porter à attirer sur lui un si grand crime, pour le dépouiller par cet abomination honteuse jusqu'à le laisser nud & sans armes au milieu de ses ennemis?

V.

Le grand commandement d'aimer Dieu effacé de tous les cœurs.

ON nous enleve notre Dieu, & on nous laisse l'homme pour divinité. Vous aimer donc, ô mon Dieu, ne sera plus une loi pour nous, & n'aimer que nous-mêmes ne sera plus un crime. Votre grand Apôtre dit anathême à quiconque ne vous aime pas; on leve cet anathême, & on le fait retomber sur quiconque ose dire ou penser qu'on est anathême, lorsqu'on ne vous aime pas. Helas ne fussions-nous coupables devant vous que d'une froide indifference, nous avions jusqu'ici apprehendé qu'un état si indigne de vous ne vous provocat comme au *vomissement*, & l'on ose aujourd'hui nous promettre votre paix, quand même nous serions pour vous tout de glace.

Propos. 45. 46. 47. 48. 49. 50. sur l'indispensable necessité de l'amour de Dieu.

Apoc. 3. 16.

O Dieu, qui vous appellez l'amour & la charité même, ce n'est plus l'amour seul qui vous honore, ni à cet aimable & glorieux caractere que seront reconnus vos veritables adorateurs. Voici deux maîtres qu'on vient de découvrir à un cœur qui est unique. Asservi à l'un & à l'autre, l'homme verra regner en soi un double amour, vous serez adoré, Seigneur, sur un même autel

b Dixitque (Moyses) ad Aaron: Quid tibi fecit hic populus, ut induceres super eum peccatum maximum? EXOD. 32. 21. 25.

avec la profane idole, & l'idole ne se brisera pas; le royaume sera divisé, sans être désolé; paix de votre part pour ce cœur qui vous aime sans rejetter votre ennemi; paix de la part de votre ennemi pour ce même cœur qui le sert sans vous abandonner; accord monstrueux de la lumiere avec les tenebres, du Seigneur avec Belial. Ah! ô Paul, entendez-vous encore du haut des cieux ces horribles blasphêmes? & si vous les entendez, êtes-vous tranquille dans le sein du bonheur?

Prop. 61. 62. 63. 64. 66. sur l'insuffisance de la crainte.

Mais, ô mon Dieu, on juge ce partage trop avantageux pour vous: on ne montre de zele qu'à resserrer & à restraindre vos droits: on abandonne à Belial le cœur & tout son amour; pour vous, Seigneur, on vous laisse ses craintes, ses frayeurs, ses allarmes, ses horreurs, une foi qui fait trembler pour ce qu'elle croit, sans avoir même appris à l'aimer; une esperance morte, ou qui ne vit de l'attente de vos recompenses, que parce qu'elle s'aime assez elle-même pour craindre vos châtimens, mais qui n'attendoit & ne desiroit rien de vous, si vous étiez moins juste & mois terrible. On vous laisse des œuvres d'esclave, une écorce de justice, vain dehors d'un sepulcre blanchi. Quel partage pour le Dieu fort & jaloux, qui venge l'iniquité des peres jusqu'à la troisiéme & quatriéme generation dans tous ceux qui le haïssent, & qui fait misericorde dans la suite de mille generations à ceux qui l'aiment & gardent ses preceptes.

Quoi! mon Dieu, l'homme va-t-il l'emporter sur vous, & sa parole sur la vôtre? Allez-vous desormais briser les tables de vos loix; préparer le royaume de votre Fils bien

Prop. 63 & 64.

bien-aimé à l'esclave comme à l'enfant, au cœur incirconcis, comme à celui que votre grace a circoncis, à l'hypocrite comme à l'adorateur en esprit & en verité ?

N'aurez-vous de foudres que pour écraser les predicateurs de votre amour ? Effacerez-vous de votre livre ceux qui refuseront d'effacer le grand precepte qui contient toute la loi & les prophetes? Aurez-vous en horreur ces hommes brulans de zele, parce qu'ils voyent qu'on ne vous aime pas ? Seront-ils l'*abomination de votre ame*, s'ils osent encore dire ou penser qu'on ne peut vous plaire sans vous aimer, & que vous ne pouvez laisser impuni tout ce qui n'a pas votre amour pour principe, votre gloire pour fin, & votre grand Prêtre Jesus-Crist, pour consecrateur & pour mediateur ? Ah ! fraperez-vous comme autrefois Oza, la main de vos saints Prêtres, s'il osent repousser loin de vos autels des pecheurs qui ne viendront à vous qu'*avec des passions brutales, par l'instinct de la nature ou par la crainte comme les bêtes*, au lieu de s'en approcher *par la foi & par l'amour comme les enfans*, & ne daignerez-vous pas honorer du nom de *conduite pleine de sagesse, de lumiere, & de charité*, celle de *donner aux ames le tems de porter avec humilité, & de sentir l'état du peché, de demander l'esprit de penitence & de contrition, & de commencer au moins à satisfaire à votre justice avant que de les reconcilier* ?

Prop. 41 Prop. 66 Prop. 87

O hommes pleins de fourberie & de malice, vous dont l'esprit, qui est l'esprit de mensonge, a prétendu s'asseoir sur la langue du Grand Prêtre, c'est bien à vous qu'il appartient de parler de loi & de discipline, de prononcer sur ce qui est dû au souverain

maître des cœurs. Et n'est-ce pas *vous qui haïssez toute loi & toute discipline*, *qui avez rejetté derriere vous toutes les paroles du* Seigneur, qui avez fait alliance avec tous les pecheurs de la terre par vos damnables maximes, & mis votre partage avec tous les cœurs adulteres & fornicateurs, qui s'éloignent du Seigneur parce qu'ils ne l'aiment pas? Après cela, hommes pleins d'iniquité, vous avez voulu rendre le Seigneur lui-même semblable à vous; il condamnera, avez-vous dit, aux flammes éternelles tous ceux qui enseignent qu'un pecheur ne peut rentrer en grace avec lui sans l'aimer, ou qu'un juste peut
3· *faire chrétiennement des actions chrétiennes, sans les rapporter par amour à Dieu & à Jesus-Christ.* Insensez! hatez-vous, & vous préparez à monter au grand jour sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël, vous jugerez les Apôtres & les Anges mêmes, vous les condamnerez. Mais l'enfer où vous trouverez cette foi qui ne fait que trembler, ces pleurs & ces larmes que l'amour d'un Dieu offensé ne fit jamais couler; ah! cet enfer, dont l'affreuse image a tant d'attraits pour vous dans vos pénitens, que n'auroit-il pas droit d'esperer de votre indulgence, s'il vous étoit donné par le monde? O mon Dieu, n'est-ce pas là ce que vous nous avez prédit par votre Prophete, que *les* (*a*) *impies agi-*

a Et cùm completa fuerit dispersio manus populi sancti, complebuntur universa hæc: & ego audivi, & non intellexi, & dixi: Domine mi, quid erit post hæc? Et ait: Vade Daniel, quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad prefinitum tempus. Eligentur, & dealbabuntur, & quasi ignis probabuntur multi; & impiè agent impii, neque intelligent omnes impii: porro docti intelligent. Et à tempore cùm ablatum fuerit juge

roient avec impieté, & qu'aucun d'eux n'auroit l'intelligence, mais que ceux qui seroient instruits, comprendroient la verité des choses. Que le sacrifice perpetuel seroit aboli, que l'abomination de la désolation seroit établie, & que tout s'accompliroit, lorsque la dispersion de la petite troupe du peuple seroit achevée.

Je parlerai à mon Dieu, quoique je ne sois que poudre & que cendre. Répondez-moi donc, mon Seigneur; & si je suis indigne que vous me parliez, répondez-moi pour l'amour de votre Eglise & de mes freres. N'est-ce pas pour nous que votre Prophete a écrit cette triste prophetie, & ne vient-elle pas de s'accomplir? *L'abomination de la désolation* annoncée à l'ingrate Jerusalem, est arrivée (*a*) en son tems: votre Prophete l'avoit prédite; mais en voici une seconde qu'il prédit après la premiere, & avec des circonstances toutes nouvelles. N'est-ce pas l'abomination de la désolation de nos jours? Vous me l'avez appris, Seigneur, par vos Ecritures, qu'un jour votre colere se répandroit invisiblement sur les nations rebelles à la grace de votre Evangile. Helas! ces tristes jours ne sont-ils point arrivez? Que vos ennemis, Seigneur, se rient de moi, & que je sois leur jouet & leur fable; mais je vous conjurerai sans cesse de mettre dans ma tête une source d'eau, & de changer mes yeux en deux fontaines de larmes, puisque je vois aujourd'hui dans votre Jerusalem, dans votre saint Temple, ce que vous abhorrez, mon Dieu, plus que toutes les abominations de

sacrificium, & posita fuerit abominatio in desolationem. DAN. 12. 7. 8. 9. 10. 11.

a Elle est prédite au ch. 9. v. 27. Et celle-ci au chap. 12. v. 7. & suiv.

la gentilité profane, ce que vos veritables adorateurs redoutent plus que le renversement d'un Temple ou d'un Autel, plus que l'abolition de tout ce que le dehors de votre Religion peut avoir de sacré, de majestueux & d'auguste.

Ah! ancienne Jerusalem, quand vous vous vîtes environnée de tranchées, & pressée de toutes parts, vous fûtes saisie de mille horreurs; mais quel étoit le sujet de vos allarmes? Vous craigniez de voir la terre de vos peres foulée sous les pieds des nations, votre Temple ruiné, vos Prêtres dispersez, votre sanctuaire profané, l'Autel renversé, le sang de vos victimes cesser de couler sous les yeux du Seigneur, votre feu perpetuel s'éteindre; & sur tous ces lugubres débris de votre culte détruit, vous craigniez plus que tous les autres maux, de voir les trophées profanes & les idoles de vos impies vainqueurs placées dans le lieu saint où vous aviez adoré votre Dieu. Vous trembliez à la pensée de tous ces maux, & à peine un reste de vos enfans a-t-il pû survivre à la douleur de les avoir vûs. O! si au jour qui vous fut donné, vous aviez connu les grands biens dont vous ne possediez que de grossieres images, le sang qui efface vraiment les pechez, la grace qui change les cœurs, l'esprit éternel qui les consacre, & en fait au Dieu vivant des Temples, des Prêtres, des victimes! Tant de biens vous ont été cachez, & vous les avez perdus sans les pleurer. Helas! qu'au milieu de notre paix apparente notre douleur est bien plus amere que ne fût la vôtre en ces jours de votre ruine: Que nos plaies sont bien plus profondes, & l'abomination placée dans notre saint lieu plus désolante & plus déplorable!

Enrichis par vos pertes contre toute attente ; contre toute attente de même nous voyons aujourd'hui que tout perit dans nos mains. Ah ! eussions-nous merité de voir plutôt un tyran venir à nous la chaîne ou le glaive à la main, nos villes renversées, nos Temples détruits, nos campagnes ravagées !

Mais quels biens venons-nous de perdre ! Quel sacrifice, grand Dieu, vient d'être aboli dans le centre même, & dans le cœur de la nouvelle Sion ! Le sacrifice perpetuel de votre charité & de votre amour. Vous nous l'aviez dit tant de fois, que vous n'agréates jamais les hosties & les holocaustes pour le peché, que le cœur contrit & humilié, qu'un esprit brisé de douleur dans le pecheur penitent, étoit l'unique sacrifice qui eût quelque prix à vos yeux ; que las de voir fumer si longtems sur vos Autels la chair & le sang des taureaux & des boucs, vous ne demandiez pour tout holocauste, que la louange d'un cœur tendre, soumis, respectueux, & reconnoissant ; victime seule digne de vous, seule salutaire à l'homme : en vain l'auriez-vous attendue de la main de l'homme même ; vous pouviez l'enrichir des dons que vous lui commandiez de vous offrir. Vous l'avez fait, mon Dieu, en vous formant par votre Esprit la victime de votre Fils unique : fruit de votre amour dans cet état de victime, c'est par votre amour encore qu'il s'est offert. O amour dont la source est dans le sein d'un Dieu qui n'est qu'amour, vous êtes l'Auteur, le consecrateur, le sacrificateur, le consommateur de notre nouvelle victime ; & après l'avoir embrasée, d'elle vous vous répandiez dans Ps. 50

tous ceux qui étoient choisis pour entrer dans son corps, vous les sépariez de tout ce qui est profane & étranger, vous les incorporiez dans le grand Prêtre de Dieu & dans son unique victime, vous consumiez dans vos sacrées flammes, tout ce que vous trouviez dans eux de terrestre, & des restes de l'ancien Adam, vous immoliez tout, vous consacriez tout, vous dévoriez tout, les larmes & les travaux des pénitens, comme les merites des justes : tout jusqu'à un desir, jusqu'à une pensée, parce que tout étoit de votre Empire, & assujetti à vos loix; & du chef & des membres du Redempteur de la sainte cité & *de toute la cité rachetée elle-même*, vous ne formiez qu'un Prêtre, qu'une victime, qu'un seul sacrifice perpetuel & éternel en la personne de Jesus-Christ, le Prêtre universel. Ah ! feu sacré vous êtes aujourd'hui éteint ; sacrifice perpetuel vous êtes aujourd'hui aboli, & sur le premier Autel de toute la terre, & par l'ordre du premier sacrifice du Très-Haut !

Que pouvions-nous voir, ô mon Dieu, de plus desolant & de plus affreux ? Où sera donc desormais notre vrai Temple, notre vrai Autel, notre vrai Prêtre, notre vraie victime ? L'Agneau immolé pour nous, nous étoit toutes ces choses ; & l'esprit d'amour envoyé dans le monde, nous faisoit entrer en possession de tous ces grands biens. Plus de loi d'amour, ni pour convertir le pecheur, ni pour sanctifier les œuvres du juste, ni pour meriter la récompense des saints. Helas ! nous voilà donc plongez dans l'état de la Synagogue charnelle & réprouvée. La
13 victime de salut sera au milieu de nous, & nous n'aurons plus *le pouvoir* de nous en ap-

rocher. Vous maudirez, Seigneur, notre encens, nos jours de Sabbat, nos solemnitez, comme autrefois tout le culte d'un peuple, dont le cœur étoit loin de vous ; » Toutes » nos œuvres de justice ne feront plus à vos » yeux que comme le linge le plus souillé ; « & lors qu'avec un cœur qui ne vous aime pas, nous vous offrirons votre saint Agneau. Ah ! nous le sçavons ; la victime par elle-même sera toujours l'objet de votre complaisance : mais épargnerez-vous les mains temeraires qui oseront vous le presenter ?

V I.

Divines Ecritures arrachées des mains des Fideles.

QUe manquoit-il, ô mon Dieu, à notre malheur ! Il ne nous restoit plus dans les mains que vos Ecritures : on nous les enléve. On ne veut plus que vous nous parliez, ô vous qui êtes notre Pere. Ah ! releguez dans cette miserable Babylone, plus de commerce avec notre chere Sion ; plus de ces aimables & consolantes lettres qui nous venoient de notre sainte patrie, & qui charmoient si saintement les ennuis de notre exil. En vain, Seigneur, nous avez-vous commandé de méditer votre sainte Loi, en tout tems & tout lieu ? En vain avez-vous ordonné au Roi de votre peuple, » de trans- *Deut.*
» crire de sa propre main le Livre de vos 17. 18
» préceptes, de le lire tous les jours de sa 19.
» vie, pour apprendre à craindre le Seigneur » son Dieu, & à garder ses paroles & ses cé» rémonies. « On ignorera même qu'un Dieu se soit rabaissé jusqu'à parler à ses créatures ;

qu'un Dieu qui nous a enfantez en mourant, nous ait laissé un Testament scellé de son propre sang. Sa bouche s'ouvroit autrefois a tous ; les peuples couroient en foule, les enfans mêmes n'étoient pas rejettez. Ah! Seigneur, seriez-vous irrité contre un peuple à qui vous aviez confié tous vos secrets, jusqu'à le traiter desormais, comme ceux qui
Ps. 87. 5. ayant été blessez à mort, dorment dans les sepulcres, dont vous ne vous souvenez plus, & qui ont été rejettez de votre main ?

L'avez-vous donc commandé, mon Dieu? Est-ce de votre bouche que part cette effroyable sentence, qu'une famine désolante dévoreroit toute la terre, » non la famine du pain, ni la soif de l'eau, mais la famine & la soif de votre parole. « Ces tristes jours prédits par vos Prophetes sont-ils arrivez, de ruiner parmi nous (a) votre Israël, & de ne plus dissimuler ses crimes ; » de faire entendre par-tout un hor-
Amos. 8. 11. » rible bruit à la chute des principaux soutiens du Temple, d'ordonner à votre Soleil de se coucher pour nous en plein midi, & de couvrir la terre de tenebres, lorsqu'elle devroit être pleine de lumiere. « Allez-vous grand Dieu, mettre sur nos yeux le bandeau du peuple incredule, ou nous reduire même à envier son sort? Moyse tout voilé qu'il est pour eux, a chez eux
Act. 5. 21. » de tout tems en chaque ville des hommes » qui le prêchent dans les Synagogues, où

a Venit finis super populum meum Israël, non adjiciam ultra ut pertranseam eum. Et stridebunt cardines templi in die illâ, dicit Dominus Deus ... Et erit in die illâ, dicit Dominus Deus, occidet sol in meridie, & tenebrescere faciam terram in die luminis. Amos. 8. 2. & seq.

ir chaque jour de Sabbat. « Nous som-
otre peuple, Seigneur, & la conquête
re grande misericorde; Ah! nous qui
reçu la lumiere pendant que l'ancien
a été aveuglé, allons-nous, quoique
ici enfans de votre Royaume, être
mnez par une fatale, mais juste vicissi-
aux tenebres exterieures, aux ombres
nort; à ne plus voir dans vos Ecritu-
umiere de votre visage, à tout perdre,
yse, & vos Prophetes, & vos Apô-
z ce Maître unique, mon Dieu, votre
que vous avez promis (a) de fixer au
de votre Sion, que tous devoient
omme de leurs yeux en lisant son
ile, par qui seul tous devoient être
nez, depuis le plus petit jusqu'au plus
?

athême! O excommunication qui ne
aisse plus à craindre que celle de l'E-
! si c'est vous, mon Dieu, qui avez
contre nous cet ordre à notre pre-
asteur: » Allez & dites à ce peuple:
itez ce que je vous dis, & ne le com- *Is. 6. 9.*
ez point; voyez ce que je vous fais 10.
, & ne le discernez point. Aveuglez le
de ce peuple, rendez ses oreilles *Prop. 79*
les, & fermez-lui les yeux, de peur 80. 81.
ses yeux ne voyent, que ses oreilles 82. 83.
endent, que son cœur ne compren- 84. 85.
e qu'il ne se convertisse à moi, & que 86.
le guerisse. « Profanez leurs Fêtes &
abbats. Apprenez-leur qu'on ne doit
y honorer par la lecture de mes Ecri-
ni par la meditation de ma Loi. Fai-

(a) faciet à te avolare ultra Doctorem tuum,
tuæ audient verbum post tergum monentis:
via, ambulate in eâ. Is. 30. 20. 21.

tes cesser parmi eux les Cantiques de Sion, la voix de l'Epoux, & celle de l'Epouse. Otez pour toujours ma Loi de devant leurs yeux, & que la Science de ma Verité soit pour eux comme l'arbre funeste, auquel leurs peres ne purent toucher sans y trouver la mort. Trompez-les encore, & qu'ils soient trompez; & que ce qui dans votre bouche est une défense qui les tuë, leur soit donné de votre part comme une parole de sagesse & de grace.

Ah! Seigneur, nous ne pouvons l'ignorer, qu'étant plus ingrats & plus coupables qu'Israël, nous avons merité à plus juste titre que vous nous traitiez avec la même severité. (a) Nous avons combattu contre votre montagne de Sion, en violant la Loi qui en est sortie. Helas! c'est donc encore contre nous-mêmes qu'ont été écrites ces redoutables Propheties: » Soyez » dans l'étonnement & dans la surprise: » Soyez dans l'agitation & le tremblement; » Soyez yvres, mais non pas de vin: Soyez » chancelans, mais non comme ceux qui » ont bû. Car le Seigneur va répandre » sur vous un esprit d'assoupissement, il » vous fermera les yeux, il couvrira d'un » voile vos Prophetes & vos Docteurs, & » toutes les visions *des vrais Prophetes*, vous » seront comme les paroles d'un livre fermé » avec les sceaux, qu'on donnera à un hom» me qui sait lire, en lui disant, lisez ce Li» vre; & il répondra: Je ne le puis, parce » qu'il est fermé.... C'est pourquoi le Sei» gneur a dit; Parce que ce peuple s'ap» proche de moi de bouche, & me glorifie

a Sic erit multitudo gentium, quæ dimicaverunt contra montem Sion. Is. 29. 8. 9. & seq.

» des levres, mais que son cœur est éloigné » de moi, & que le culte qu'il me rend, ne » vient que de maximes & d'ordonnances » humaines; je ferai encore une merveille » dans ce peuple, un prodige étrange qui » surprendra tout le monde. Car la sagesse » de sages perira, & la prudence des hom- » mes sera obscurcie.

Oui, mon Dieu, ces paroles sont pleines de terreur pour nous, pour nos Prêtres, nos Pasteurs, & pour toute notre Nation. Mais si le tems est proche de faire éclater votre jugement sur *la Sodome spirituelle*, puisque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Seigneur: *Perdrez-vous le juste avec l'impie?* On vient nous le dire encore, que dans vos châtimens vous pouvez confondre l'innocent & le pecheur. *Mais non vous êtes bien éloigné d'agir de la sorte. Cette conduite est trop indigne de vous; & jugeant comme vous faites toute la terre, vous ne pourrez exercer un tel jugement.* Tous ont peché contre vous, mon Dieu, & toute chair est souillée dès sa naissance; tous nos maux sont de justes supplices, & il n'y a qu'un seul innocent qui ait souffert; & encore n'auriez-vous pû le frapper, si chargé de l'iniquité de nous tous, il ne s'étoit livré à votre justice, comme s'il eût été *le peché même.* Mais après ce grand sacrifice, mon Dieu, d'un seul pour tous, vos châtimens ont été changez en épreuves & en remedes pour vos enfans. Les perdrez-vous aujourd'hui, Seigneur, ces tendres enfans? Voulez-vous qu'ils cedent aussi à la violence de cette main qui leur arrache leur pain en leur arrachant vos Ecritures, & cette dure loi est-elle pour eux comme pour la foule des aveugles?

Prop. 70.

Gen. 38 25.

Ah! puisqu'ils sont marquez au caractere de ces enfans que vous discernez par leur avidité à entendre votre parole, au milieu de cette noire tempête (a) *vous leur avez donné un signal*; l'arc tendu contre eux ne sçauroit les blesser.

Nous adorons cependant, grand Dieu, votre terrible justice qui commence d'accomplir son œuvre par l'homme même qui ne devoit servir qu'à votre bonté paternelle: il enleve, & la force de votre grace, & le commandement de votre amour, & les promesses de votre nouvelle alliance, & la lumiere de votre Evangile, & la consolation de vos Ecritures: mais ce n'est qu'à ceux qui l'ont voulu rendre l'esclave de leurs impies
Ps. 108. desirs, qui ont *aimé la malediction, & elle est*
18. *tombée sur eux*, qui ont *renoncé à vos benedictions celestes, & ils en seront privez.*

Mais votre colere même, Seigneur, a rempli vos enfans d'intelligence, & ils vous louent de ce que vous êtes irrité. L'homme que les méchans ont armé contre nous de leur propre fureur, est, mon Dieu, l'instrument de votre justice; mais ce n'est point là cette houlette du Bon Pasteur, qui mesure & modere si sagement tous ses coups, & qui console dans le tems même qu'elle frappe. Cette main n'est pas comme la vôtre, ô Dieu qui êtes notre Pere. En nous ôtant notre pain, vous nous avertiriez que nous en sommes indignes, mais vous ne nous défendriez pas de vous le demander, encore moins nous diriez-vous qu'il ne nous est pas necessaire, moins encore nous menaceriez-vous de votre dernier anathême, si nous venions à pleu-

a Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant à facie arcûs. Ps. 59. 6.

rer

ıotre perte, comme si un châtiment si
re pouvoit être de votre part un bien-
digne de notre reconnoissance, & non
des plus redoutables effets de votre ju-
ourroux, & des plus dignes sujets de
larmes.
ous êtes témoin, ô mon Dieu, de ce que
as en ce moment pour le Chef & le Pere
otre peuple. Il ignore sans doute le mal
l fait à ses enfans, qui sont les vôtres.
qu'Abimelech se justifie, s'il peut, sur
rprise qu'on lui a faite, les enfans d'A-
am ne laisseront pas de se plaindre à
nelech (a) de l'injuste violence avec la-
le ses serviteurs, ou jaloux, ou malins,
ont ôtez ou bouchez les puits de leur
, dont leur pere avoit bû, lui, sa fa-
e entiere, & tous ses troupeaux.
ouvelle barbarie de ces hommes inhu-
ıs! les puissances de l'Enfer inspirerent
efois, Seigneur, aux tyrans de votre
se, de lui enlever vos Ecritures, afin
terminer plus facilement sa foi; & les
es qui ne livrent pas plûtôt leurs corps
flammes, étoient jugez indignes d'être
ptez au nombre de vos enfans. O perse-
on inoüie! On sanctifie aujourd'hui l'im-
de ces premiers monstres! Mais qu'on
ache, & que toute la terre l'écoute:
quelque nom que vienne a nous (car il
iendra jamais en votre nom, ô mon
ı) celui qui voudroit exterminer à no-
gard vos saintes Ecritures, nous n'a-
qu'une réponse à lui faire, & c'est celle
os Martyrs: *Il vaut mieux que nous soyons*

(a) ...t increpavit Abimelech propter puteum aquæ: ...vi abstulerunt servi ejus, respondit que Abime- Nescivi quis fecerit hanc rem. Gen. 21 25. 26.

exterminez nous-mêmes, parce qu'il faut plûtôt obéir à Dieu qu'aux hommes. (a)

Eh ! qu'avez-vous prétendu, ennemis des saines paroles, en nous fermant la source? Avez-vous voulu vous emparer seuls de la Chaire, comme si nul oracle ne devoit être jugé parti de la bouche du Seigneur, sans avoir auparavant passé par la vôtre ? Jaloux peut-être de la gloire de Jesus-Christ même, avez-vous apprehendé qu'en continuant de lire & d'entendre ses paroles toujours pleines de force & de grace, on ne le preferât aux Scribes & aux Pharisiens, en qui tout est insipide, sans suc & sans force, parce que la grace n'est pas leur partage? Ses nouveaux disciples ont fait des prodiges : avez-vous voulu ternir la gloire de ceux avec qui on voyoit si sensiblement le doigt de Dieu ? Les prestiges d'une éloquence toute humaine, des mouvemnes de déclamateurs, pourront-ils bien remplir le vuide de toutes ces grandes merveilles qui ont étonné & le monde Chrétien, & celui qui ne l'est pas ? (b) Ah! *Ecoutez ceci, vous qui réduisez en poudre les pauvres, & qui faites perir ceux qui sont dans l'indigence.* Vous venez de réveler vous-mêmes les pensées les plus secretes de vos cœurs: vous avez vû les peuples rassasiez, mais d'un

a Meliùs est me igne aduri, quam scripturas deificas : quia bonum est obedire Deo magis quàm hominibus. S. Felix Ev. & Mart. Act. Sincera, pag. 376.

b Audite hoc qui conteritis pauperem, & deficere facitis pauperes terræ, dicentes : Quando transibit mensis & venumdabimus merces ? & sabbatum, & aperiemus frumentum ? Ut imminuamus mensuram, & augeamus siclum, & supponamus stateras dolosas ; ut possideamus in argento egenos & pauperes pro calceamentis, & quisquilias frumenti vendamus ? Amos. 8, 4. 5. 6.

pain que vous ne leur rompiez pas ; l'abondance regner dans l'Eglise du Seigneur, mais non par vos soins ni par votre industruie : votre œil l'a vû avec envie, & vous avez dit : *Quand seront passez ces mois* d'abondance, *afin que nous vendions nos marchandises*, dont on ne fait aucun cas ? *Quand finiront ces semaines* ennuyeuses, *afin que nous ouvrions nos greniers, que nous vendions notre blé bien cher & à fausse mesure, & que nous pesions dans de fausses balances l'argent qu'on nous donnera ; pour nous rendre par nos richesses les maîtres des pauvres, pour nous les assujettir, sans qu'il nous en coute presque rien, & pour ne leur vendre que des criblures au lieu de blé ? (a)*

Qu'avez-vous encore apprehendé en laissant entre les mains de tous les peuples le testament de leur Sauveur ? Qu'on ne vous y reconnût à ces traits si mortifians pour l'orgueil du Pharisaïsme que vous avez ressuscité en vos personnes. Helas ! pourquoi avez-vous enfin forcé la charité même de ceux qui vous aiment avec le plus de verité, à n'avoir ainsi pour vous que des pointes, sinon, parce qu'on ne peut esperer de vous guerir qu'en perçant votre enflure, & que vous êtes de ceux pour qui la pieté même doit demander une humiliation profonde, afin qu'ils cherchent le Seigneur ? *Imple facies eorum ignominiâ, & quærent nomen tuum, Domine.* *Ps.* 82. 17.

Ecoutez donc encore ceci : Le Ciel & la

a L'Ateur écrivoit cecy en 1713. au tems même de la fameuse Assemblée des Evêques pour l'acceptation de la Bulle, & on l'a vû pleinement accompli, sur tout aprés la mort de M. le Cardinal de Noailles, les Jesuites remonterent dans les Chaires, les bons Prédicateurs interdits, les bons Livres proscrits, les mauvais seuls autorisez, &c.

terre passeront ; mais l'Evangile éternel de notre Dieu ne passera pas. Vous pourrez le fermer à plusieurs peuples, le présenter sous une forme étrangere, l'adoucir, l'alterer, le corrompre, lui opposer maxime à maxime ; anathême à anathême ; mais effacez-y des traits qui vous y peindront à tous les yeux ; en vain tenteriez-vous de les appliquer à d'autres, tant que vous ne vous convertirez pas. Convertissez-vous donc : changez ; car ces horribles malédictions sont écrites avec des caracteres ineffaçables.

Malheur à vous, Pharisiens hypocrites, qui condamnez les disciples du Seigneur, si pressez par la faim ils rompent quelques épis le jour du Sabbat, & qui déclarez innocent celui qui néglige de les sanctifier par des lectures de pieté, & sur-tout par celle des saintes Ecritures. Eh ! d'où vous est venue cette outrée severité pour des devoirs moins importans ? Vous avez voulu vous faire parade de votre prétendue exactitude ; & en effet Dieu vous a aveuglé, afin que ce dernier caractere de Pharisaïsme qui paroissoit vous manquer, ne vous manquât plus.

Mat. 1. Malheur à vous, Pharisiens, qui affectez de
23. 28. paroître soumis à Moïse, & attachez à sa
Prop. 71 chaire, quand vous pouvez vous glisser dans
Prop. 82 cette chaire sous le dehors de Docteurs, ou changer en votre faveur le langage de Moïse, (a) & qui ne sçavez que contredire, murmurer, vous révolter, quand c'est vraiment Moïse, ou plutôt le Seigneur lui-même qui décide & qui parle.

a La conduise que les Jesuites ont tenue après la comdamnation des Idolatries de la Chine, est un exemple si éclatant de ce que l'on avance, qu'il peut tenir lieu de la multitude des autres qu'on pourroit apporter.

Malheur à vous, Pharisiens, zelez pour des traditions humaines, des pratiques ou superstitieuses, ou superflues, pendant que *vous negligez ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la misericorde, la foi, & l'amour de Dieu.* Mat. 23. 23. Luc. 11. 42.

Malheur à vous, Pharisiens, qui aimez à avoir les premieres places dans les Synagogues, les premiers établissemens, les premieres Chaires, la confiance de tous les Grands, les plus riches Temples, les plus superbes maisons; qui étalez le faste & la pompe du (a) Theatre jusques dans le Sanctuaire, pendant que vous y paroissez ou en idoles, ou en oisifs spectateurs.

Malheur à vous, *qui ressemblez à des sepulcres qui ne paroissent point, & que des hommes qui marchent dessus ne connoissent pas.* Mais vous ne tromperez pas plus long-tems les simples, les sepulcres viennent de s'ouvrir, & l'odeur de mort en exhale de toutes parts. Luc. 11. 44.

Malheur à vous, aveugles conducteurs d'aveugles, qui n'appellez sacré que ce qui se pratique par vos conseils & selon vos maximes, qui ne respectez les sermens & les engagemens, que quand ils servent à votre interêt & à votre orgueil, & qui apprenez à toute la terre à jurer en vain par le nom du Seigneur, afin qu'elle soit forcée désormais à ne plus jurer que par le vôtre. Prop. 101. Mat. 23. 16.

Malheur à vous, qui sous prétexte de vos prieres, (b) & des assurances que vous osez Mat. 23. 14.

a Coutume des Jesuites de changer les ceremonies de l'Eglise en spectacles de Theatres; d'appeller les Musiciens de l'Opera pour solemniser leurs festes, &c. même de se servir de leurs Eglises pour y faire la representation de leurs Tragedies.

b Passeports que les Jesuites accordent pour l'autre

donner du salut éternel, dévorez les mai-
15 sons des veuves : qui dites : *Quiconque dira à son pere ou à sa mere : Tout don que je fais à Dieu*, en le consacrant à la Societé, *vous sera utile, il a satisfait à la loi ; encore qu'après cela il n'honore & n'assiste point son pere & sa mere.*

(a) *Malheur à vous, qui parcourez la mer & la terre, pour faire un seul proselyte ; & qui après qu'il l'est devenu, le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous*, à comparer votre conduite exterieure, avec celle que vous approuvez en lui ; les maximes que vous paroissez suivre, avec celles que vous lui enseignez.

25 *Malheur à vous, qui fermez aux hommes le Royaume du Ciel*, en leur ouvrant une autre porte que Jesus-Christ ; sa foi, sa grace, son amour ; & qui vous opposez de toutes vos forces aux Prédicateurs de son Royaume, de la penitence, & de la voie étroite, voie unique qui y conduit.

Malheur à vous enfin, qui pour pouvoir dominer surement sur l'Eglise & sur ses Pasteurs, avez si miserablement réussi à y introduire & y entretenir l'ignorance des veritez qui vous condamnent ; qui nous enle-
I. vant les divines Ecritures, *vous saisissez seuls de la clef de la science, & qui n'y étant point entrez vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui y voudroient entrer.*

Effacez, si vous pouvez, ces anathêmes,

vie à ceux qui se fient à eux, & qui ont la folie d'acheter ces ridicules graces aux dépens des legs abondant qu'ils font à leur Societé.

a Gens du monde trompez par la fausse morale des Jesuites, qui trouvent leur perte dans la conduite de ces Peres, où ils croyont trouver leur salut. Infideles à qui ils persuadent de prendre le nom de Chrétiens, & à qui ils permettent ensuite la pratique de leurs anciennes superstitions.

Ah ! que vous seriez bien plus heureux de les détourner enfin de dessus vos têtes, quoique vous soyez déja presqu'écrasez ! Vous pouvez ôter de devant les yeux les Livres où ils sont écrits avec des traits si marquez ; mais les yeux les liront dans un Livre où vous ne croyez certainement pas les trouver. Et où ? Dans cette cedule même de la prétendue justice de votre cause ; dans cette sentence que vous avez, profanes, osé suggerer au Vicaire de Jesus-Christ ; dans ce monument éternel de votre gloire & de votre triomphe, dites-vous, mais en effet monument immortel de votre funeste naufrage en la foi ; Livre où est écrit vraiment pour vous au-dedans & au-dehors : *Plaintes lugubres, sujets de honte, & maledictions.* ERAT SCRIPTUS *intus & foris ; & scriptæ erant in eo lamentationes, & carmen, & væ.* Ezech. c. 9.

VII.

Fondemens de l'autorité de l'Eglise ébranlez.

GRand Dieu, levez donc enfin votre main puissante sur eux, ou pour les rendre humbles, ou pour confondre leur orgueil ; si vous ne les arrêtez, mon Dieu, il ne s'arrêteront jamais qu'ils n'ayent renversé, comme les portes de l'Enfer, la colomne même de la Verité, qui est votre Eglise.

Mais, Seigneur, déja ils ont donné le dernier assaut ; hâtez-vous, & souvenez-vous, mon Dieu, de vos promesses. Ils se vantent d'avoir enlevé à votre Sion sa gloire & sa force, en effaçant au milieu d'elle votre grand nom, ô Dieu, qui êtes seul CELUI QUI EST, & qui vous appellez le

Dieu fort & Tout-Puissant; d'avoir ruiné & son avant-mur & sa muraille, en la dépouillant de la vertu suprême, & de l'efficace triomphante de votre Grace; d'avoir aboli ses Fêtes & ses solemnitez, rempli son Sanctuaire de profanes, ôté vos louanges de la bouche de ses enfans, coupé les canaux qui portoient dans ses places & dans ses maisons les eaux de la vie éternelle. Ils ont poussé plus loin leur impie fureur. Mon Dieu, ils viennent de porter leur main sacrilege jusqu'au fondement de votre Eglise pour les arracher! Ah! (a) les portes de votre saint Temple ont été ébranlées, hâtez-vous, Seigneur, la coignée a commencé de frapper, & elle est encore levée.

Vous nous avez appris, mon Dieu, qu'il vous a plû d'établir cette Eglise, non sur un seul homme, mais sur le fondement de vos Apôtres. (b) C'est par leur foi & leur doctrine qu'on y entre, & c'est aussi par l'attachement à leur foi & à leur doctrine qu'on s'y conserve. Ce sont vos Apôtres qui sont placez à ses portes pour recevoir les peuples que votre Grace attire dans cette sainte Cité, & le nom de vos Apôtres est écrit sur les pierres qui la soutiennent comme ses bases, ses fondemens & ses colomnes. Une seule pierre est cependant la seule

a Securibus exciderunt januas ejus in idipsum, in securi & asciâ dejecerunt eam. Psalm. 73. 7.

b Habebat murum magnum & altum, habentem portas duodecim, & nomina inscripta quæ sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israël... Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, & ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni. Apoc. 21. 12. 14. Cette ville mysterieuse décrite à la fin de l'Apocalypse, est une figure de l'Eglise de la terre, aussi-bien que de celle du Ciel.

principale, le ciment, la force, l'appui de tout l'édifice & de ses bases mêmes, le premier & l'essentiel fondement; & c'est vous, ô Christ Fils du Dieu vivant, que Pierre a confessé au nom de tous ses freres, & de toute votre Eglise. La voilà notre pierre, notre fondement : croire au Fils unique de Dieu, Mediateur entre Dieu & les hommes, & à sa parole ou écrite, ou conservée dans les tresors de son Eglise, c'est avoir trouvé un âsyle dans les ouvertures de la pierre, c'est appartenir à l'Eglise des enfans de Dieu; & que (*a*) nul ne tente de poser d'autre fondement, il n'y réussira jamais.

Mais, ô mon Dieu, parce qu'aprés avoir posé ce premier fondement, qui est votre Fils, vous l'avez rendu invisible, & qu'il étoit necessaire que votre nouvelle Jerusalem fût exposée à la vûë de toutes les Nations, afin qu'elles y accourussent de toutes parts; votre Fils nous a laissé ses Apôtres en sa place, & en leurs personnes nous avons vû notre Sauveur se perpetuer pour nous, se rendre comme visible, parler & se faire entendre. Non, Seigneur, non; le seul maître qu'il nous est commandé d'écouter, ne se trouve point ailleurs, & c'est dans la Maison de l'unité, dans la concorde de l'Apostolat, qu'il a élevé la Chaire de sa Verité.

Pierre y paroît toujours à la tête. C'est son privilege, & la rêcompense de sa foi. Mais (*b*) *Paul n'est en rien inferieur au plus émi-*

a Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus ejus. 1. Cor. 3. 11.

b Nihil enim minus fui ab iis, qui sunt supra modum Apostoli. 2. Cor. 12. 11.

Matth. *nent d'entre les Apôtres.* Les clefs du Royau-
16. 17. me du Ciel ont été données à tous, & si d'a-
18. 19. bord elles ont été promises à Pierre, qui
assuré du consentement & du suffrage de ses
freres, venoit de confesser & sa propre foi
& la leur, merita que la promesse fût adres-
sée à lui au nom de tous; mais quand le mo-
ment de l'accomplir fut venu, tous reçu-
rent également ce qui n'avoit été promis à
un seul que pour tous.

Joan. 20 A tous, le saint Esprit a été donné pour
23. remettre ou retenir les pechez. A tous, il a
Matth. été dit d'aller, d'instruire tous les peuples,
28. 19. de les baptiser, & de leur apprendre à obser-
ver tous les commandemens de leur divin
Maître.

Matth. A tous, non divisez, mais réunis & ras-
20. semblez dans un même esprit, a été donnée
cette assurance si ferme & si consolante d'a-
voir toujours avec eux l'Infaillible, le Saint,
& le Veritable.

A tous, il a été donné de connoître, de
juger de tout ce qui concerne le Royaume
de Dieu. De-là, comme du dernier Tri-
bunal, tout doit ressortir. Paul ou Barnabé
pourront bien d'abord s'opposer fortement
à une secte naissante; mais leur autorité
seule, quoique respectable, ne pouvant for-
cer l'opiniâtreté des incredules, ni calmer
le trouble des foibles, Paul & Barnabé eux-
mêmes ne rougiront pas d'aller consulter
tout le corps des Pasteurs, toute l'Eglise
Act. 15. en la personne des Apôtres, & de chercher
1. 2. leurs décisions.

Ego ju- Alors Pierre se leve & juge le premier.
dico. Jacques parle & juge aussi à son tour; &
Act. 15. reprenant ce que Pierre a dit, le developpe,
19. l'établit & le munit de son suffrage. La der-

niere résolution se forme par tous les Apôtres, de concert avec toute l'Eglise ; le nom de tous paroît à la tête, & les Pasteurs du second ordre, les Freres mêmes ne sont pas negligez. Nul ne s'attribue la gloire de la décision, ni le droit de confirmer ce que l'Esprit d'unité a dicté. C'est l'Eglise qui enseigne & qui décide par la bouche de tous les Apôtres, parceque (*a*) *c'est dans la personne de ses Apôtres que Jesus-Christ a instruit*, & instruit encore dans tous les jours *son Eglise*.

C'est ainsi, mon Dieu, Souverain, & Tout-Puissant Architecte de votre Eglise, que vous nous avez » édifiez sur le fonde- *Eph.* 2. 20. 21
» ment de vos Apôtres & de vos Prophetes,
» & unis en Jesus-Christ ; qui est lui-même
» la principale pierre de l'angle, sur lequel
» l'édifice étant posé, s'éleve & s'accroît
» dans ses proportions & symetrie, pour
» être un saint Temple consacré à votre
» gloire. «

Jusqu'ici, mon Dieu, vous l'avez soutenu parmi nous ce grand édifice, contre toutes

(*a*) Termes de la Constitution empruntez de saint Leon le Grand : Dum discipulos suos doctrinâ veritatis instrueret, universamque Ecclesiam suam in Apostolis erudiret. Il est étonnant que les Auteurs de la Constitution, pour enfler leur style, ou pour paroître imiter celui des anciens Papes, ne se soient pas apperçus que ces seules paroles justifient pleinement au moins les 90 & 91. Propositions, & condamnent absolument tout ce style imperieux & despotique : Præcipimus Patriarchis, Archiepiscopis & Episcopis, &c. Volumus, &c. Nulli hominum liceat, &c. Les Secretaires employez pour dresser cette Piece si decisive, ne devoient-ils pas prévoir, que dès qu'on liroit cette belle Sentence de saint Leon, si mal placée par rapport à ce qu'on condamne, on ne manqueroit pas de dire que Clement XI. s'est ici oublié lui-même, Hoc autem à semetipso non dixit. JOAN. 11. 13.

les puissances de l'Enfer ; mais nous voici, helas ! arrivez a ce tems dont il est écrit, *qu'on n'en a jamais vû de semblable depuis que*
v. 12 *les peuples ont été établis.*

O Dieu des vengeances, la mesure de nos iniquitez est-elle donc comblée, & nous allez-vous arracher, comme vous arrachâtes les Amorrhéens, de la terre de votre heritage, pour y transplanter la vigne que vous avez tirée de l'Egypte ?

(*a*) *Les Rois de la terre, & tous ceux qui habitent dans le monde, n'auroient jamais cru que les ennemis de Jerusalem*, que vous vous êtes bâtie parmi les Nations, dussent entrer par *ses portes mêmes*, pour la ravager & la détruire ; que le premier des Anges qui veillent à sa garde, pût être séduit par leurs enchantemens, jusqu'à leur livrer les clefs dont il n'étoit que le dépositaire. Ah ! nous comprenons, Seigneur, que votre sainte Cité souffre tous ces maux *à cause des pechez de ses Prophetes ; & des iniquitez de ses Prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le sang des Justes.* Mais que votre indignation est terrible, ô mon Dieu ! *Le feu vient de s'en allumer jusques dans le cœur de Sion, & ses fondemens mêmes commencent d'en être dévorez.*

Celui qui étoit à nos yeux comme la principale pierre de l'angle, se déplace & s'éleve contre tous les fondemens de l'édifice. L'ennemi qui n'avoit pû se faire brêche,

a Complevit Dominus furorem suum, effudit iram indignationis suæ : & succendit ignem in Sion, & devoravit fundamenta ejus. Non crediderunt reges terræ, & universi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hostis & inimicus per portas Jerusalem. Propter peccata Prophetarum ejus, & iniquitates sacerdotum ejus, qui effuderunt in medio ejus sanguinem justorum. THREN. 4. 11. 12. 13.

s'est

insinué par des voyes tenebreuses jus-
u centre : & là ayant placé sa mine in-
ıle, il vient de se faire jour, d'éclater ;
forteresse de votre Eglise, ô mon Dieu,
st encore toute ébranlée. Quoi ! suc- *Prop.*
ur de Pierre, a-t'on pu vous persua- *90. 91.*
que vous fussiez l'unique colomne du
ple du Dieu vivant ; que ni Paul, ni Jac-
, ni le reste des Apôtres ne vous sont
t necessaires ? Eh ! ne fussent-ils que les
iers membres du corps dont vous vous
s seul la tête, vous ne pourriez pas leur
: (a) *Je n'ai que faire de vous.* Ah ! com-
t les tentateurs ont-ils pu vous suggerer
ropre langage de leur orgueil, jusqu'à
ıger le premier Disciple de l'humilité
ıotre Sauveur, le premier de ceux qui
a bouche de Paul ne rougissent pas de
peller nos serviteurs en J. C. ce premier
e de notre Dieu. . . . . Grand Dieu, j'ab-
e ce nom si noir que nos ennemis ont
lu écrire sur ce front sacré où vous avez
t le vôtre. Nom d'abomination, mes
es ne te prononceront pas.
) serviteur des serviteurs de Jesus-
ist, les Nations ont des Rois & des Mo-
ques ; auriez-vous oublié le vrai nom de
e gloire ? Ah ! vous nous parlez un lan-
emprunté, & nous ne reconnoissons
ici la voix de notre Pere. Ainsi parlent
superbes qui (b) *méprisent toute domina-
, qui maudissent les puissances les plus sacrées,
blasphement contre la Majesté* des Sou-
ıins. Ainsi se conduisent les miserables

Non potest dicere.... caput pedibus : non estis mihi
ssarii. 1. Cor. 12. 21.
Dominationem spernunt, majestatem autem blas-
iant. Jud. 8.

imitateurs de l'ancien ennemi de l'Apostolat (*a*), qui enyvré par son propre orgueil, ne reconnoissoit d'autre puissance que la sienne, se détachoit des Apôtres, rompoit tous les liens de l'unité & de la concorde Episcopale, & chassoit de l'Eglise en souverain Juge jusqu'aux freres du Seigneur.

Quoi ! vous auriez pû apprendre à cette école du Pere du mensonge, à couvrir sous l'humble nom de votre servitude, la superbe domination d'un Monarque; vous ne vous mettriez aux pieds de vos freres, que pour avoir droit de les abbatre sous les vôtres; vous vous diriez le serviteur de tous, non pour vous humilier jusqu'à interroger l'Esprit de Verité promis à tout le corps & à l'unité Sacerdotale; non, pour perpetuer devant les yeux de tous l'exemple d'un Maître venu dans le monde pour servir, & non pour être servi; non, pour affermir vos freres par votre attachement à la foi de Pierre, de Paul, & des autres Apôtres, pour veiller sur les pasteurs & les brebis au nom de tous les autres Pasteurs, & de concert avec eux, pour instruire & corriger dans l'esprit de tous le corps & non par votre esprit propre, pour ne rien ordonner à tout le troupeau que ce que toute l'Assemblée des Pasteurs a déja ordonné, ou ce que vous présumez sagement devoir lui plaire; mais vous vous appelleriez serviteur de tous, parce que vous vous croiriez le maître de tous, *le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs*, le Docteur unique, ah ! quoi encore ? le Saint & le Veritable ?

a Is qui amat primatum gerere eis, Diotrephes, non recipit nos... Neque ipse suscipit fratres; & eos qui suscipiunt, prohibet, & de Ecclesia ejicit. 3. JOAN. 9.10.

Pierre ; si c'est vous qui venez de par-
:i, à Dieu ne plaise que nous qui ne
nes que vos foibles brebis, osions mê-
enter de nous élever contre vous. Nous
ons de voix que pour gémir dans le sein
otre souverain Pasteur ; c'est à lui seul
appartient de vous dire, ou par lui-
e, (*a*) ou par la bouche de tous ses *Marc* 8.
res : Retirez-vous, ou changez de lan- 33.
: vous êtes un scandale & un tenta-
Ce n'est point le Pere celeste, mais
la chair & le sang qui vous a revelé ces
s. Vous ne goutez point ce qui est de
. Demeurez dans vos bornes, & gar-
e que vous avez, de peur que votre *Apoc.* 3.
onne ne passe sur une autre tête : & re- 11.
ez le glaive dans sa place, de peur que *Joan.* 18
ne perissiez vous-même par le glaive. 11.
and-Dieu ! est-ce donc pour en revê- *Apoc.* 13
mage d'un homme mortel, qu'on vous 10.
aille de votre souveraineté & de votre
nce ? Vous ne serez plus le suprême
nateur : vaincu, quand on aura vou-
us vaincre ; vainqueur quand il aura
 bras de l'homme, de relever & de
nir le vôtre ; il n'en sera pas ainsi de
as de chair. Il foudroyera toutes les
, & nul n'osera lui dire : Pourquoi l'a-
ous fait ? S'il (*b*) lui plaît de marquer
ur pour sa grande colere, il va briser
aux Rois & aux Empereurs. De tou-
couronnes de l'Univers accumulées

oit des Conciles generaux, de juger & de dê-
s Papes.
uble précaution de la Cour de Rome, qui attri-
personne du Pape le droit de disposer avec une
ne puissance des Rois & des Royaumes, & de
infailliblement de tous les Dogmes de la foi.

sur sa tête, il ne s'en formera qu'une seule pour lui qu'il portera jusqu'aux nues. Des Trônes de la terre foulez sous ses pieds, il passera jusqu'au vôtre, & vous-même vous jetterez à ses pieds votre propre couronne, vous respecterez toutes ses visions, & il méprisera vos oracles; il changera vos loix comme on change un vêtement usé, & elles seront changées. Il ouvrira ou fermera l'abîme à son gré. Vous lui paroîtrez trop foible pour dominer en Maître sur nos libertez sans les blesser; mais pour lui, il aura droit de forcer les esprits les plus rebelles, de débaucher les ames les plus attachées à votre Verité, & de les faire plier sous le joug de ses décisions capricieuses.

Miserables Satans, qui ne le séduisez par vos adorations sacrileges, qu'afin qu'il tombe lui-même, comme tout le reste à vos pieds, & qu'il vous adore. Vous l'avez porté dans vos mains jusques sur le haut du Temple, lui promettant, comme si vous étiez les Anges du Seigneur, qu'il pouvoit tout entreprendre sans peril, & que vous sçauriez bien accourir à propos pour le soutenir dans vos mains. Soutenez-le donc: le voilà tout brisé & tout fracassé dans sa chute. Rendez-vous à nos desirs, lui avez-vous dit encore, voyez les Empires & les Royaumes du monde entier: ils sont dans nos mains, & nous sommes les maîtres par tout: jamais de démarche ne peut vous élever plus haut; il n'y aura plus desormais qu'un Trône, qu'un peuple dans l'Univers, & ce Trône sera le vôtre, & ce peuple sera celui de vos sujets. Eh! où sont maintenant vos promesses, ô hommes qui n'êtes que mensonge? Le Grand Prêtre, selon vos desirs, vous

a consulté comme son Rational ; *c'est la voix d'un Dieu*, vous écriez-vous maintenant, en parlant de ce douvel oracle, *& non pas la voix d'un homme.* (*a*) O impies ! l'infame Cham couvroit-il son Pere d'une honte si accablante ? Pour vous, enfans vraiment tendres & respectueux, jettez ici un voile. Attendez sans vous troubler que l'yvresse étant passée, votre Pere humilié se réveille de son assoupissement, & cependant pleurez sur lui, puisque sa honte réjaillit sur vous.

VIII.

Déplorable chûte que les Promoteurs de la Constitution ont fait faire au Pape.

VOus donc, qu'un Prophete vit autrefois sous (*b*) un nom emprunté, vous fûtes dès-lors le sujet de son deüil : vous faites aujoud'hui le nôtre. Maintenant que vous vous êtes dégradé jusqu'à ternir dans votre personne tout l'ancien éclat de la majesté Sacerdotale, comparez-vous vous-même avec vous-même. Qu'étiez-vous en la personne de ceux qui ont été assis les premiers sur le Trône que vous occupez ? Rappellez-les tous dans votre esprit, & remontez jusqu'à Pierre & à Paul. Helas ! qu'étiez-vous en ces jours de votre gloire ?

Vous étiez le sceau de la ressemblance de Dieu

a Les Jesuites dans l'IMAGE DE LEUR PREMIER SIECLE, comparent leur Societé au Rational du Grand Prêtre, prétendant ainsi que le Pontife de la nouvelle Loi doit toujours consulter la Societé, quand il veut prononcer en Pontife.

a Fili hominis leva planctum super regem Tyri, & dices ei. EZECH.

même ; (*a*) le plus voisin de son Trône, vous receviez sur votre visage la premiere & la plus vive empreinte de l'image de sa gloire, *de sa sagesse & de sa beauté* divine. Jamais Moyse ne parut revêtu de tant d'éclat. Tout ce qu'il avoit de plus auguste & de plus brillant s'obscurcissoit en votre presence. Le Sanctuaire du ciel étoit votre sejour ; vous habitiez au milieu de la lumiere inaccessible ; & le premier des Anges, avant que son orgueil le fit éclipser, auroit pû envier la sublimité de votre ministere, & la gloire de votre Trône.

Dans ce nouveau sejour (*b*) des délices de notre Dieu, au milieu de cette Eglise, descendue du Ciel sur la terre, vous occupiez le centre & la place du puissant Roi qui en fait le bonheur. De son trône qui étoit le vôtre, vous voyiez sortir comme à vos pieds les immenses fleuves de sa sagesse, & de là se répandre & se distribuer jusqu'aux extrémitez de la terre ; & tout paroissoit découler de vous comme de sa source. Tout revêtu que vous étiez encore de mortalité, on croyoit voir & sentir dans vous le Dieu dont vous étiez une si vive image ; on se jettoit à vos pieds pour vous adorer ; & si vous ne vous étiez hâté de relever dans Corneille la Gentilité entiere prosternée devant vous comme devant un Dieu, la pieté même auroit presque crû pouvoir vous en rendre les honneurs. Mais vous étiez l'Ange du Seigneur, & le premier adorateur de sa Majesté : Je suis homme comme vous, nous disiez-vous alors, serviteur de Dieu comme vous.

Apoc. 22.
Eccli. 24. 35. 36. 37.
Act. 10. 25.

a Tu signaculum similitudinis, plenus sapientiâ, & perfectus decore. Ibid.

b In diliciis paradisi fuisti. Ibid.

& vos freres : *Levez-vous, & vous gardez bien de m'adorer : adorez Dieu.* Apoc. 1 10.

Grand Prêtre d'un Tabernacle non fait de la main des hommes, mais par la main de Dieu, (*a*) vous aviez reçu un vêtement dont celui du grand Pontife Aaron n'étoit que comme l'ombre. Vous empruntiez votre éclat non de l'or & des pierres précieuses, mais de la sagesse du Très-Haut qui vous environnoit de toutes parts, comme l'ornement de votre sacrificature. Tout l'éclat de l'Epouse de l'Agneau, de la Cité vivante, se réunissoit dans vous, comme dans son Epoux & dans son Roi visible ; (*b*) & les douze pierres qui furent jettées dès le commencement comme ses fondemens & ses bases, venoient d'elles-mêmes se placer sur votre poitrine, pour relever votre gloire par la leur, & vous donner par cet heureux assemblage la plénitude de la science & de l'autorité, pour juger & conduire les enfans d'Israël.

Au jour que vous fûtes sacré pour regner

a Omnis lapis pretiosus operimentum tuum, Sardius, Topazius & Jaspis, Chrisolitus & Onyx & Beryllus, Saphirus & Carbunculus, & Smaragdus : aurum opus decoris tui.

b XII. pierres precieuses sur lesquelles sont écrits les noms des XII. Apôtres, sont les fondemens de la Ville sainte dans l'Apocalypse. XII. pierres pretieuses sur lesquelles étoient écrits les noms des XII. tribus, ornoient la poitrine du grand Prêtre. On assure que c'étoit par le moyen de ces pierres mysterieuses que Dieu découvroit au grand Prêtre ses oracles. Il paroit que ces pierres n'etoient pas distinguées de ce que l'on appelloit l'Urim & le Tummin : Portabitque Aaron nomina filiorum Israël in Rationali judicii super pectus suum, quando ingredietur sanctuarium, memoriale coram Domino in æternum. Pones autem Rationali judicii Doctrinam & Veritatem, quæ erunt in pectore Aaron quando egredietur coram Domino : & gestabit judicium filiorum Israël in pectore suo, in conspectu Domini semper.

avec tant de gloire, les cantiques d'allegresse retentirent pour vous de toutes parts; (a) les nations furent invitées par les Prophetes à louer dans vous le Seigneur; & (b) tout étranger que vous étiez par votre origine au Royaume promis à la seule Tribu de Juda, tous les yeux virent avec étonnement,
22. que vous aviez aussi été prédit pour être assis
1. sur le trône de David, & y être assis avant lui, briller dans sa maison comme un Ange du Seigneur, & garder les sceaux & les clefs de son Royaume.

Vous étiez ce Cherubim (c) qui étendiez vos aîles, & qui protegiez les autres; vous avez été établi sur la montagne sainte de de Dieu, en qualité de premier Prince de la Cour du Roi Celeste: vous avez marché au milieu de ses Anges.

Ah! comment après avoir été si parfait dans vos voies, l'iniquité a-t-elle pû enfin se trouver dans vous? Comment votre nom de Prince de la sainte Sion a-t-il changé en celui d'un Roi ou de Tyr ou de Babylone? Quel feu vient de sortir du milieu de vous pour vous dévorer? Votre cœur s'est élevé... O mon Dieu, vous dévoilerez le reste en son tems; car vous avez tout écrit, mais vous avez tout scellé; faites votre œuvre, grand Dieu, & l'accomplissez de votre propre main. Le Roi établi sur votre trône, tombe; mais votre trône est éternel, & vous ne

a Et foramina tua, in die quâ conditus es, præparata sunt.

b Après les Apôtres Dieu prit des disciples, non d'entre les Juifs, mais d'entre les Gentils convertis, pour remplir le Siege de S. Pierre.

c Tu Cherub extentus, & protegens, & posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum. Ezech. 28. Lisez tout le Chapitre.

le laisserez pas dans l'opprobre pour toujours.

IX.

Mystere d'iniquité revelé.

VOilà donc, ô mon Dieu, où devoit se terminer ce mystere d'iniquité, qui se préparoit & se formoit depuis tant d'années, à ruiner notre grace & votre Evangile, à déraciner votre Eglise d'entre les Gentils, à couvrir d'opprobre vos Pontifes, vos Prêtres, & votre saint peuple, à confondre votre alliance.

Voilà la fatale catastrophe de l'impie tragedie qu'ont joué durant plus d'un siecle dans votre Eglise les ennemis de votre Verité. Voilà la funeste toile que le tentateur our- *Is. 25. 7.* dessoit pour envelopper toutes les nations.

Voilà (*a*) cette heresie, ce grand fantôme, ce monstre, disoient les imposteurs, sorti de l'abîme, marqué à tous les noirs caracteres de la bête, impie envers Dieu, rebelle à toutes les les Puissances, plein de nom de blasphêmes, digne de toute l'execration de la terre & de toutes les foudres du Ciel, traîné devant les Rois pour être (*b*) écrasé à leurs pieds, presenté devant les Pontifes pour être chargé d'anathêmes, montré à vos Saints pour allarmer leur foi & irriter leur zele, donné en spectacle à tous les peuples, abhorré de tous.

a Corps de doctrine condamnée dans la Bulle, attaqué jusqu'ici moins à découvert & persecuté sous le nom vague de Jansenisme.

b Que l'on se souvienne de ce terme celebre, CONTERANTUR employé dans le Bref addressé à un grand Roi contre le fameux Cas de conscience.

Les voila donc enfin reconnus, ces prétendus loups cachez sous la peau de brebis, ces faux Prophetes des siecles futurs, ces maitres de mensonge, ces seducteurs pleins d'artifice, ces impies déguisez en Saints, ces Docteurs de perdition travestis sous le dehors trompeur *de la pieté la plus éclatante*, (a) ces corrupteurs des divines Ecritures, ces éleves de Satan, ces disciples de l'ancien serpent, cette race née du pere du mensonge, ces empoisonneurs des ames, ces hommes ennemis qui ont semé l'ivraye, enfin ces blasphémateurs qui parlent contre toutes les Puissances du Ciel & de la terre. Quel prodige, grand Dieu, pour les siecles à venir, pour ces illustres accusez!

Connoissez-les donc enfin, tous les peuples de la terre, ces hommes livrez à Satan par une derniere sentence. Jusqu'ici les accusations étoient vagues, les cris confus, les jugemens obscurs, le crime ignoré: aujourd'hui tout se produit en plein jour. *L'abcès étoit encore fermé*; (b) *une derniere incision* vient d'en faire sortir toute *la pourriture*. Voilà l'abîme ouvert à tous les yeux: que tout *cede* enfin *à la verité connue*, que tous les esprits se désabusent & fremissent d'horreur. Ecoutez-le, Anges du Ciel; & vous, tous les peuples de l'univers, conservez-le dans vos fastes. L'arrêt a été prononcé. Tous ces hommes, jusqu'à ce jour si respectables ca-

a Ce sont là les propres termes de la Constitution.

b Ita nimirum denudatis & quasi in propatulo positis, non uno quidem aut altero, sed plurimis gravissimisque, cùm prius damnatis, tùm etiam novè adinventis erroribus, planè confidimus, benedicente Domino, fore ut omnes tandem apertæ jam manifestæque veritati cedere compellantur. TERMES de la Constitution, p. 5.

apparence, ont proferé les plus horribles blasphêmes en la personne d'un seul qui renouvelloit toutes leurs erreurs.

Blasphemavit. Ils ont osé enseigner que sans le Tout-Puissant & sans sa grace, l'homme ne trouve dans soi qu'un affreux néant pour le salut, erreur, pente à tout mal, impuissance a tout bien salutaire. Que la loi destituée du puissant secours de la grace qui opere ce que la loi commande, est foible, impuissante, occasion de prévarications, une lettre qui tue, un joug qui accable. Que c'est à la grace seule de l'unique Mediateur qu'il appartient d'inspirer l'amour chaste, sans lequel tout est souillé; de convertir le pecheur, de sanctifier le juste; de consacrer toute action chrétienne, de créer puissamment, efficacement, infailliblement, dans nous toute vraie justice, tout saint désir, toute pensée de salut; & d'operer toutes ces merveilles par une vertu aussi souveraine & aussi éminente dans son efficace, que l'est celle qui a tout tiré du néant, qui a rendu Marie feconde, qui a consacré l'Homme-Dieu, qui a operé par lui la guerison des malades & la résurrection des morts, qui l'a tiré lui-même du tombeau & élevé a la droite du Pere.

Blasphemavit. Ils ont blasphemé en disant que Dieu n'a pas mis l'affection de son cœur dans cette foule entiere de pecheurs nez d'un seul; qu'il fait grace à qui il lui plaît, & qu'il endurcit qui il veut, en le laissant à son propre cœur; que s'il a résolu de sauver, nul ne lui résiste; & que *nul ne peut corriger celui qu'il méprise*. Qu'il s'est fait une réserve par le seul choix tout gratuit de sa grace & de sa bonne volonté, une portion,

un heritage, un troupeau qu'il a donné à son Fils, afin qu'il prie pour lui, qu'il soit son Prêtre & sa Victime, qu'il le conserve dans sa puissante main sans que nul ne puisse le lui ravir, qu'il leur donne sa vie, ses plus précieux dons, son propre Royaume; & que quoiqu'il ait offert à son Pere un Sang qui suffiroit pour toute la masse perdue, s'il lui étoit appliqué, il ne fasse cependant cette application que selon les desseins absolus & éternels de son Pere; application imparfaite pour ceux qui sont appellez & non élûs; application pleine en faveur de ceux que le Pere a prédestinez pour être éternellement conformes à son Fils bien-aimé.

Blasphemavit. Ils ont blasphemé, en prêchant la science des divines Ecritures; ils en ont ouvert les sources à tous, & les Pasteurs & tous les troupeaux en ont bû. *Les eaux des fontaines ont coulé en leur tems dans tous les canaux de Jerusalem, & ils se sont remplis extraordinairement comme une mer.* Ils ont purifié le Sanctuaire, & en ont banni les profanes. *La seule crainte du supplice ne change pas le cœur,* ont-ils dit, *il faut commencer au moins d'aimer pour être penitent; il faut aimer pour être juste.* Il faut tout faire *par amour pour plaire en tout au Dieu de charité. C'est l'amour seul qui est de quelque prix à ses yeux. C'est l'amour seul qui ne peche pas. C'est l'amour seul qui prie comme il faut. C'est l'amour seul qui merite la récompense éternelle. Les choses saintes sont pour les Saints. Retirez-vous, profanes, de la table des Anges. Eprouvez-vous, pecheurs, avant que de manger de ce pain.*

Blaspehmavit. Ils ont blasphemé, parce qu'ils ont parlé pour la gloire & pour l'autorité de l'Apostolat; qu'ils ont dit que c'est au corps entier

entier qu'appartient l'autorité de lier & de délier, de connoître & de juger, de blesser ou de guérir ; que nul ne peut, sans usurpation, s'ériger en maître indépendant, en Docteur unique, mais que tous sont freres & qu'un seul Seigneur, un seul maître doit être écouté, parler & enseigner au milieu de tous dans la concorde & dans l'unité de tous.

Blasphemavit. Ils ont blasphemé, parce que dans l'Eglise, qui est le corps de J. C. ils n'ont prisé que l'Esprit invisible qui l'anime, que la charité qui en est l'ame ; que tous les membres destituez de cet esprit, quoiqu'encore attachez au corps par des liens exterieurs, ne leur ont paru que comme un poids qui le charge, une masse informe & monstrueuse qui le défigure, une boue à laquelle l'Epouse ne tient que parce qu'elle marche encore sur la terre, ou des membres morts qui la font gémir jusqu'au jour de sa redemption parfaite, & qu'elle ne porte que dans l'esperance qu'ils pourront enfin être ranimé & vivre de sa vie.

Blasphemavit. Enfin, ils ont blasphemé. Leur bouche a parlé pour les têtes couronnées & pour leurs droits inalienables. Après avoir fait entendre au premier des Apôtres que s'il entreprenoit d'aller seul à J. C. dans sa barque, & sans la compagnie de ses freres, il devoit craindre d'être submergé, ils n'ont pas apprehendé de lui faire entendre de même, quoiqu'avec des paroles enveloppées, que s'il entreprenoit d'attenter aux droits des Souverains en vertu de ceux de la l'Apostolat, il rappelleroit aux yeux de tout l'univers l'excès plein d'extravagance de celui dont il est écrit, qu'il s'imaginoit pou-

voir naviger sur la terre (*a*) & faire marcher ses troupes sur la mer.

Grand Dieu, permettez-moi d'imiter en ce moment un des saints Rois de votre ancien peuple, (*b*) lorsqu'il reçut ordre de livrer votre Ville à l'ennemi qui étoit déja à ses murs. Voilà ouverte devant vous la cedule écrite contre vos Saints, & contre votre verité : *Voici le jour d'affliction, de reproche & de blasphème.*

Seigneur des armées, Dieu d'Iraël; vous qui êtes assis sur les Cherubins, c'est vous seul qui êtes le Dieu de tous les Royaumes du monde; c'est vous qui avez fait le Ciel & la terre. Prêtez l'oreille, Seigneur, & abaissez-vous; ouvrez les yeux, & voyez. Quels blasphêmes proferez contre le Dieu vivant! Et vous, Evêques, le Seigneur n'est-il plus avec vous, & avez-vous secoué le glorieux fardeau de l'Evangile, dont vous fûtes chargez au jour de votre consecration? Les nations & les Rois se sont jusqu'ici soulevez avec grand bruit, vous vous êtes agitez de même; dernier effort: vous vous êtes assemblez; est-ce pour mettre le comble à l'ancienne folie dont le Très-Haut se rit déja depuis si long-tems dans les Cieux ?

Ah ! ce fantôme qui vous a effrayé durant une grande partie de la nuit, vous & toute la barque de Pierre, ne vous paroit-il pas
Marc 6 enfin pour ce qu'il est? N'entendez-vous
49. pas la voix de votre maître ? Le voilà ce fan-

a Existimans se præ superbiâ terram ad navigandum, pelagus verò ad iter agendum deducturum. 2. MACH. 5. 25.

b Et tulit Ezechias libros de manu nuntiorum, & legit eos, & ascendit in Domum Domini & expandit eos Ezechias coram Domino. ISA. 27. 14.

tôme, c'est Jesus Christ, c'est sa Verité. Pierre a douté, il s'est séparé de vous, trop plein de confiance en lui-même. Il a été puni, le voila presque au fond de l'abime. Hommes de peu de foi, jusqu'à quand douterez-vous?

(*a*) Ils hésitent encore! O parti embarrassant & épineux! Grand Dieu, il s'agit de prononcer si tout ce que nous avons d'amour, vous est dû; si vous êtes le Tout-Puissant, si votre loi est la lumiere de nos pas, si votre misericorde est notre unique azile, si votre grace est seul notre force. O prodige d'aveuglement dans les accusateurs! O esprit d'assoupissement dans les Juges!

Cependant, ô mon Dieu, gloire à votre sagesse toute-puissante. Les doutes mêmes & les perplexitez des Juges chargez de décider & de nous instruire, affermissent vos enfans dans la foi & dans l'amour de votre Evangile. Vous le sentez, Pasteurs & Epoux de l'Eglise, vous le sentez qu'on vous a surpris. Si ce qu'on veut frapper aujourd'hui de mort, maintenant que vous voyez tout en plein jour, n'est manifesttennt que (*b*) l'erreur ancienne que vous avez déja frappée, falloit-il balancer un moment? Mais ce témoignage au moins étoit necessaire aux foibles & aux petits: vous n'avez pû le leur refuser. Heureux si vous le soutenez par celui que l'Eglise a droit d'attendre de vous.

a Il faut se souvenir que ceci est écrit pendant la tenue de l'Assemblée du Clergé à Paris.

b Les erreurs des cinq propositious condamnées depuis plus de soixante ans par toute l'Eglise.

X.

Deux mysteres dans tous les tems : mystere de perdition, & mystere de salut.

Affermissez-la vous même cette Epouse, Seigneur, qui étes son Epoux immortel, consolez les enfans, & de peur que la violence de la tentation ne les renverse, faites-leur comprendre que c'est ainsi qu'il vous plait d'éprouver dans ces jours d'affliction ceux que vous destinez à porter les plus glorieux caracteres d'un Dieu mort & crucifié presque la veille de son triomphe.

Deux grands mysteres, mon Dieu, ont rempli & rempliront jusqu'à la fin la durée de tous les tems. Chacun forme de son côté comme sa chaine qui ne s'interrompt jamais, parce que ce sont ici les jours de mélange & de confusion. Chacun nait avec le monde, s'acroit, se perfectionne, & tent à sa consommation. Chacun éprouve diverses vicissitudes, tantôt des succès & des avantages, tantôt des obscurcissemens & des disgraces. Mais un seul doit avoir la gloire du dernier succes ; & c'est, mon Dieu, le mystere de la sanctification parfaite de vos élus, & du regne du votre Christ. Je les vois, Seigneur, dans tous les ages, ces deux mysteres, & ils partagent entr'eux tous les cœurs. Un double amour en est la source; car jamais, ô mon Dieu, vous n'avez laissé éteindre sur la terre votre feu celeste, depuis que vous avez daigné en jetter les étincelles dans le cœur de nos peres pecheurs, afin qu'ils fussent penitens, Helas! sans ces divines étincelles, que seroit-elle déja devenue cette terre, sinon un vil amas de cendre.

Mais l'amour profane l'a cependant longtems inondée presque tout entiere,& le mystere d'iniquité s'est étendu sans bornes. Les nations courent dans leurs voyes, & les seules familles de Noé, d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, vous connoissent & vous adorent: mais dans ces familles le mélange s'y trouve encore. Un impie Cham habite avec ses freres; Ismaël persecute Isaac; Esaü ne peut voir Jacob sans envie; Joseph trouve dans ses freres des parricides. Je vois ensuite la race des saints mêlée avec les impies dans l'Egypte; une montagne de Sina, & une de Sion, comme j'ai vû une Agar & une Sara, une Jerusalem & une Babylone. Ce que les siecles anciens avoient vû comme en image, le siécle de vos Apôtres & les âges suivans l'ont vû dans la verité: la chair & l'esprit ne furent jamais d'accord. L'amour chaste & l'amour profane ont toujours été divisez; aujourd'hui comme autrefois, le fils de la servante fait la guerre au fils de l'épouse libre, & celui qui est né selon la chair ne se voit qu'avec chagrin dans une même maison avec celui qui est né selon l'esprit. *Gal. 4 29.*

Vous nous commandez, Seigneur, de nous éprouver nous-mêmes, pour reconnoître auquel de ces deux mysteres nous appartenons: mais parce que la vie de votre Fils ne se trouve que dans son corps, & que le seul peuple à qui il est donné de vous louer est celui de Sion; vous nous commandez aussi d'observer où est ce corps, où est ce peuple, où est votre Sion, & c'est pour nous faire discerner ce mystere de votre grace du mystere d'iniquité, que vous les avez marquez à des traits qui les font toujours connoître.

aux ames pures, & aux cœurs qui vous cherchent en esprit & en verité.

Ah! mystere de pedition, on vous a toujours connu, mais vous n'avez pas toujours éclaté, forcé dans vos disgraces de vous envelopper sous des voiles trompeurs. On t'a vue, Babylone, quand les enfans de Sion captifs dans tes murs ont connu de si près tes abominations & tes impietez: mais contrainte par une puissante main de les laisser sortir de tes fers, tu as changé pour les corrompre, tes violences un artifices, & l'on t'a vue à la fin (a) faire de Jerusalem même une Sodome, une ville d'Egypte, une Babylone comme toi, ne lui laissant que le vain nom de Cité sainte, que le voile & l'écorce hypocrite de la religion de ses Peres. On t'a vue armée contre le Seigneur, faire servir jusqu'à ses Pontifes, à le perdre. On t'a vue poursuivre le glaive à la main quelques restes de l'ancienne Sion reservez pour leur Messie, emprisonner ses Apôtres: & parce que tous ces premiers efforts répondoient peu à tes impies désirs, on t'a vue enfin te glisser jusques dans la nouvelle Sion, que le Seigneur venoit de former, opposer sous son nom même (b) tes Apôtres aux siens, & des destructeurs de son Royaume à ceux qui en jettoient les premiers fondemens.

Seigneur, parlez à vos enfans dans ces jours de nuages: où est aujourd'hui votre Sion? Où est Babylone?

Quoi! (c) vous petite troupe qui avez paru

a On parle de ce qui arrivé du tems de Jesus-Christ & des Apôtres.

b Faux Apôtres du tems de l'Eglise naissante.

c La troupe de ceux qui ont été unis à Port-Royal.

dans ces derniers tems comme une famille *d'enfans de Dieu, irreprehensibles & sinceres, sans tache au milieu d'une nation corompue parmi laquelle vous avez brillé comme des astres dans le monde : vous qui avez porté en vous la parole de vie*, qui avez été pour Paul un sujet de gloire pour le jour de Jesus-Christ, afin qu'on ne dit pas qu'au moins a votre égard il avoit *couru & travaillé en vain*. Vous qu'on a vûs sur la terre comme des étrangers, sans appui, sans secours humains; ennemis de tout faste & des richesses, dans les travaux, les jeûnes & les larmes, soutenir la doctrine la plus Evangelique par la vie la plus pure & la plus penitente. Vous à qui les ennemis les plus envenimez & les plus puissans n'ont pû reprocher d'autre crime, que celui qu'ils viennent aujourd'hui de reveler a tout l'univers; le crime (ô qu'il vous est glorieux de le voir enfin manifesté!) le crime d'avoir combattu pour la foi des Apôtres & pour l'auguste & sacrée Tradition de tous les Saints; le crime de n'avoir jamais pû consentir à dire anathême à la grace du Sauveur; à attester sur l'Evangile que vous renonciez à l'Evangile, le crime d'avoir relevé le bras du Seigneur, & humilié celui de l'homme, prêché la loi de l'amour dans toute sa necessité & son étendue; le crime enfin d'être demeurez inviolablement attachez a la colomne de la Verité, & à l'autorité de la concorde & de l'unité Episcopale. Ah! seriez-vous donc la Babylone de nos jours, la Jerusalem meurtriere & encore fumante du sang de ses Prophetes & de ses Justes, *la prostituée avec laquelle les Rois de la terre se sont corrompus, & qui a enyvré du vin de sa prostitution* ceux qui sur la terre, la mere des fornications, cette femme assise sur la bête, enyvré du sang des

Philip. 15. 16.

Apoc. 11. 2. & seqq.

Saints & du sang des Martyrs du Seigneur, & enfin destinée à être plongée aussi avant dans l'étang brûlant de feu & de souffre, qu'elle s'est élevée d'orgueil contre le Très-Haut & contre ses Saints ?

Et vous, noire troupe ; qui, quoiqu'un seul & un même corps, vous êtes répandue dans les Royaumes, dans les Empires jusqu'aux extrémitez de la terre ; qui avez cherché votre benediction, & mis votre force dans les richesses, dans la pompe, & dans les grandeurs du monde ; vous qui depuis un siecle entier avez fait revivre avec des erreurs déja frappées d'anathême, l'ancienne bête qui avoit été mise à mort, ce monstre de superbe étouffé par Augustin & par la main de l'Eglise, vous qui dans une coupe séduisante avez presenté à tous les Rois de la terre & à tous les peuples le vin empoisonné de votre morale ; vous qui avez armé toutes les mains contre tous ceux qui refusoient de boire à votre coupe, & de flechir le genou devant vous ; vous qui venez de forcer jusqu'aux premieres portes du Sanctuaire, vous asseoir a la place du Grand-Prêtre, & empruntant sa bouche & sa voix, nous parler comme en son nom & de sa part ; vous qui décriant tout ce qui ne vous plaisoit pas, sous le nom si celebre & si favorable à vos desseins du prétendu parti, n'avez partagé presque le monde entier qu'en deux classes, dont la vôtre, disiez-vous, marchoit seule dans la Verité, & l'autre ne pouvoit manquer d'être rangée avec la secte nouvelle ; par-tout vous l'avez trouvée sous vos pas, cette secte si long tems combattue, & aujourd'hui foudroyée pour toujours selon vous. Ah ! les voilà donc d'un côté, les seuls ennemis que vous croyez

avoir dans le monde, & vous voilà d'un autre. Ils font la Babylone de notre tems. Car il faut bien que vous l'avouiez, puifqu'il faut bien que cette Babylone fe trouve, & qu'elle tienne captifs les vrais enfans de Sion. Ah! vous ferez donc vous, notre fainte, notre aimable Sion, l'Epoufe de l'Agneau, cette tendre Epoufe, qui ne fçait qu'aimer & gémir de ce que tous n'aiment pas celui qu'elle aime, cette nouvelle Jerufalem fondée, non fur le Mont de Sina, mais fur les collines éternelles, cette ville fainte; d'où doit être banni tout ce qui eft fouillé, *les chiens, les empoifonneurs, les impudiques, les homicides, les idolâtres, & quiconque aime & fait le menfonge.*

Grand Dieu, eft-ce donc là cete *ville d'une beauté fi parfaite,* (a) qui aux jours que votre Efprit en jetta les fondemens *fut la joye de toute la terre?* Ville de grace, ville de paix, ville où brilloit l'or de la charité la plus pure? Et où font ici les fources d'Ifraël? *Pf. 6[8].*
Où y trouver le jeune Benjamin, toujours *28. 2[7].*
extafié à la profondeur de votre fcience, *30.*
de votre fageffe, & de l'abîme impénétrable des richeffes de votre Grace? *Où font les Princes de Juda?* Où voit-on éclater votre vertu toute-puiffante, & l'efficace triomphante de votre parole?

Vous les entendez en ce moment, ô Dieu, *2. Ti.*
Scrutateur des cœurs, ces hommes fuper- *3. 2.*
bes, & uniquement amateurs d'eux-mêmes: Il blafphême contre l'Eglife, difent-ils, en parlant de moi. Vous connoiffez, Seigneur, toutes mes penfées, & vous avez appris à mon ame, & à abhorrer la Synago-

a Hæccine eft urbs perfecti decoris, gaudium univerfæ terræ. THREN. 2. 15.

gue de Satan, & à mettre entre elle & votre Eglise, un abîme pour intervalle. Les séducteurs se sont dits Apôtres ; le grand imposteur se déguise en Ange de lumiere ; Babylone après s'être asservie la sainte Sion, a usurpé le nom de Sion ; la bête a pu
Apoc. 3. se parer & s'armer des *cornes de l'Agneau*, &
11. 12. *faire descendre le feu du Ciel sur la terre*, pour
13. 14. dévorer quiconque ne l'adore pas. Seigneur,
15. 16. je le sçai cependant que votre Eglise ne peut
17. 18. perir, que votre Sion est éternelle, que l'Agneau ne l'abandonnera jamais. Mais donnez ici la sagesse à vos Saints, puisque *c'est ici* le tems *de la sagesse*.

XI.

Mystere de salut attaché dans ces derniers tems à l'œuvre de Port-Royal.

MAis il est tems, mon Dieu, il est tems de tirer le rideau, & de lever aussi le voile qui a jusqu'ici caché dans vos Saints le mystere de salut que vous avez operé parmi nous. O sainte maison, dont nous avons pleuré les ruines, aux yeux des insensez vous avez peri pour toujours ; mais voici le jour où le Seigneur va vous montrer com-
Is. 29. me *gravée dans sa main, & vos murailles com-*
16. 17. *me affermies pour jamais devant ses yeux.* Plan racourci de la nouvelle Sion, sortez de vos propres cendres, élevez-vous du milieu de vos ruines : vous avez été de nos jours l'ouvrage du Seigneur, la gloire de l'Eglise son Epouse, & la force de tout son peuple contre les puissances de l'Enfer.

Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands & magnifiques ! Que vos pensées sont profondes & impenetrables. *L'homme insensé ne*

les pourra connoître, & le fou n'en aura point Ps. 91
l'intelligence. Persécuteurs des Saints & des 6. 7.
Justes, vous ne les connoissez pas tant qu'ils sont dans vos mains; mais le foible filet par où vous les teniez a-t'il été rompu, les voilà dans la gloire, & ils vous confondent. O mon Dieu, que votre sagesse est admirable! vos ennemis arrivent au comble de l'oprobre par où ils ont cru consommer leurs victoires; la fosse qu'ils avoient creusée avec tant de peine, devient leur propre tombeau; ils viennent de parler le langage de l'abîme, c'est qu'ils y sont descendus.

Mais pour vos Saints, pouvoient-ils ici bas éclater avec plus de magnificence? Graces vous soient rendues, à vous qui êtes le Tout-Puissant, de ce que les insensez ont été abandonnez à leur folie! Vous avez changé mes anciens gémissemens en Cantiques de joye. Tout le mystere caché dans vos Saints est devoilé, & l'image si vive de votre Fils, que vous aviez imprimée dans eux, a reçu ces derniers traits de la même main qui se preparoit à en ternir pour toujours la gloire.

Ici, Seigneur, j'ai comparé vos nouvelles merveilles avec les anciennes, & j'ai été épouvanté. Depuis que vous avez promis votre Fils au monde, vous n'avez cessé de lui rendre temoignage. Vos Prophetes l'annonçoient, votre ancien culte le figuroit, tout ce que votre grace se formoit alors de justes, l'exprimoient en leurs personnes. Vos Elus, formez tous sur ce grand modele, le rappellent, & le font, pour ainsi dire, vivre en eux dans le monde. Mais si la foi est frappée quand elle le découvre dans un seul de ses freres, combien l'est-elle plus lorsqu'el-

le en voit tous les traits réunis dans ces grandes & vives images du Christ tout entier, du Chef & de ses Membres, du Pasteur avec ses brebis, de l'Epoux au milieu de l'Eglise son Epouse!

Je le vois, mon Dieu, peint dans tous les
* Rom. tems, * ce grand ouvrage que vous avez ma-
5. 14. nifesté dans la plenitude des tems. Le pre-
Gen. 2. mier Adam m'annonce le second, & là
22. je vois déja mon Sauveur endormi du
Joan. 19 sommeil de la mort, l'Eglise son Epouse,
34. tirée de son côté percé, comme étant os
Eph. 5. de ses os, chair de sa chair, formée, édifiée,
30. attirée, presentée à son Epoux comme
Joan. 6. une Vierge pure & sans tache, appellée
34. de son nom, Chrétienne, parce qu'elle a
2. Cor. été tirée du Christ.
11. 2. Vous innondez le monde du déluge, j'ap-
Act. 11. perçois une Arche, unique dépositaire de
26. l'alliance faite avec le monde; un fragile bois, l'appui & le salut de tout ce qui est épargné; une seule famille & un juste par excellence qui en est le pere & le chef, le consolateur, l'unique ressource, la reconciliation de tous.

Les Nations sont abandonnées dans leurs voyes: un seul Abraham trouve grace devant vous. Pere de la multitude des Nations, il les porte toutes comme dans le sein de sa foi. Juste avant que d'être circoncis, juste après avoir été circoncis; & dans l'un & dans l'autre état, juste parce qu'il a cru, & vêcu de cette foi qui ne vient que de vous, ô mon Dieu, qui est vôtre don; afin que de ce grand modele de tous vos justes, tous apprennent a ne se glorifier qu'en vous; qu'à vous seul appartient d'appeller, d'attirer, de préparer à la justice, de rendre juste, de

créer dans les bonnes œuvres, d'operer dans nous ce que vous nous commandez, d'accomplir ce que vous avez promis; que tout est un don de votre pure misericorde, la foi avant laquelle il est impossible de vous plaire, l'usage de la foi, son accroissement, ses œuvres, & sa récompense.

Isaac, cet heritier des benedictions de toutes les Nations, est long tems demandé; promis plusieurs fois, il ne paroit que quand la nature a senti & sa sterilité & son impuissance. Avec Isaac paroit naitre, comme d'un sein mort & du fond d'un tombeau, la victime, ô mon Dieu, que vous seul pouviez vous former, victime universelle composée de votre Fils & de tous ses Membres éternels; victime qui est dans votre main pour être conduite, animée, sanctifiée, immolée, & s'immortaliser par son propre sacrifice.

Comme vous vous êtes peint vous-même dans Abraham, ô Pere de Jesus-Christ notre-Seigneur, que vous nous avez figuré ce même Fils dans Isaac: dans Jacob vous nous avez montré la fecondité de votre Esprit, source & principe, Epoux & consolateur, conducteur & Pere de votre Eglise, de vos Apôtres, & tout votre troupeau. Mais lorsqu'il vous a plu, Seigneur, de nous tracer comme dans leur suite naturelle, toutes les parties du grand mystere de votre Christ, vous donnez au monde le spectacle d'un Joseph haï, vendu, livré à la mort par ses freres, abandonné à un peuple étranger. Là il passe des fers à la gloire du Trône, reçoit un nom qui est au-dessus de tout nom, voit tout genou fléchir devant lui, leve tous les sceaux du livre de votre science,

comme l'Agneau qui a été mis à mort, fait vivre tout ce qui vit, soumet tout à celui de qui il tient tout, rappelle enfin ses freres meurtriers, & toute la maison de son Pere, & les établit dans le païs le plus fertile, où ils vont se multiplier comme le sable de la mer & les étoiles du Ciel.

Je parcours ainsi tous les siecles, & je trouve par tout votre Fils mon Sauveur; il étoit hier, il est aujourd'hui, & il sera dans les siécles à venir. Il concentre dans lui tous les tems, & tous le prêchent & l'annoncent, parce qu'ils les remplit tous. Mais avant que de paroître, ce sont des images qui nous disent qu'il viendra; & depuis qu'il a paru, ce sont des images qui nous disent qu'il est venu.

Ainsi, grand Dieu, vous vous imitez, pour ainsi dire, vous-même, & la durée des tems se trouve partagée en divers tableaux, qui ne font que se copier les uns les autres, & tout y est rappellé à cette image éternelle de vous-même, qui est votre Fils unique. Tout en Jesus-Christ, tout par Jesus-Christ, il est avant tout, & tout ne subsiste qu'en lui; Jesus-Christ est tout dans tout. Quarante siecles tout prophetiques l'ont prédit : il a paru plein de toute la Verité cachée dans ces anciennes ombres. Tous les siecles à venir se formeront sur lui. Dans le cours de sa vie mortelle il va leur tracer tout le plan qu'ils doivent suivre. Il disparoît; & son Eglise lui est substituée pour le peindre à tous les yeux.

Je le vois dans le cénacle conçu & né par l'Esprit; Jerusalem est son berceau. Un nouvel Herode avec son peuple le cherche pour l'étouffer; mais vous commandez, Seigneur,

qu'on le porte chez les Gentils. Le voilà en Egypte.

Là *il croît en sagesse, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.* C'est un enfant pauvre, inconnu, dans les travaux, soumis à toute creature pour la gloire de son Pere; un Docteur, qui confond toute la sagesse humaine; un Penitent, qui vit dans les deserts dans les jeûnes; un Thaumaturge, qui remplit l'Univers de prodiges; un Agneau, qui se laisse immoler.

Le voilà, mon Dieu, votre saint Fils JESUS, depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation des siecles, tous les cœurs purs le verront par tout. Ah! heureuses les ames, à qui il est donné de le découvrir où il est; mais plus heureuses celles à qui il a été donné, de le montrer dans elles-mêmes.

XII.

Continuation du même sujet. Mystere de Jesus-Christ attaché à l'œuvre de Port-Royal.

MAis quelles tenebres, grand Dieu, après des lumieres si vives & si abondantes! Des jours d'obscurcissement sont arrivez parmi nous depuis que nous avons connu votre Fils, comme il en arriva autrefois, avant qu'il parut parmi le Peuple qui l'attendoit. La majesté déja voisine de votre Fils avoit imposé à ses Prophetes un silence de (a) cinq siécles; on n'en a plus vû de même parmi nous depuis un aussi long espace de tems, de ces hommes qui étoient comme les Prophetes de votre Eglise; & ce n'est

a Histoire universelle de M. de Meaux, p. 255. ch. 9.

que comme dans des traits épars à travers bien des ombres, qu'elle a reconnu dans son corps l'image de la lumiere & de la sainteté de son divin Chef.

Quelle merveille après tant de siecles nébuleux & défigurez, après ce triste intervalle où votre Epouse d'un côté entre ses Peres morts; & de l'autre, avec des enfans languissans, se voyoit presque retombée parmi les Gentils dans l'opprobre de la sterilité de la Synagogue, environnée au dehors ou d'infideles, ou de Samaritains, asservie au-dedans presque à tout le joug de l'ancien Judaïsme. Ah! c'est alors, ô Dieu, toujours fidele à vos promesses, que par une effusion inopinée de votre Esprit, vous avez ranimé votre propre ouvrage au milieu des Nations.

Dans une petite troupe, choisie du reste de votre peuple, liée encore plus par votre Esprit que par ses engagemens exterieurs au * dernier des Peres de votre Eglise, & par-là, tenant, comme sans interruption, à la chaîne de tous, comme si l'esprit de tous qui s'étoit renouvellé dans ce dernier, avoit pris plaisir à se ressusciter dans ses nouveaux enfans : Vous avez voulu, mon Dieu, faire refleurir en eux votre Eglise comme aux jours de sa premiere jeunesse, & *leur sacrifice vous a été agréable comme l'ont été ceux des premiers tems.* Grand Dieu, je suis ici saisi d'effroi pour ceux qui *ne sont point entrez dans l'intelligence de l'ouvrage de vos mains*, & qui l'ont détruit; ne les détruirez-vous pas à leur tour, helas! & peut-être pour ne les plus rétablir? Mais je vous rends graces & pour moi & pour les vrais enfans de votre Eglise, à vous qui *éclairez mes te-*

* *S. Bernard.*

Mal. 3. 4.

Ps. 27. 7.

nebres, de ce qu'il vous a plu me découvrir ce nouveau miracle de votre Grace. O Image racourcie & si parfaite de Sion notre Mere, nous vous avons vûe : Helas ! l'ennemi vous a abîmée jusqu'au centre du tombeau ; mais enfin nous vous avons vûe. O ! si je vous mets jamais en oubli, que ma main soit mise en oubli elle-même, & que ma langue demeure colée à mon palais. Venez, vous qui l'aimez, & vous-même qui l'aimeriez, s'il vous avoit été donné de la connoître, que je vous raconte ce que le Seigneur a fait pour elle, & que je vous montre le Seigneur au milieu de son nouveau peuple.

(*a*) Une jeune Vierge conçoit la premiere ce grand Ouvrage, & c'est comme de son sein que le nouvel esprit veut tout faire naître. Tout s'opere dans le silence & sans éclat : ainsi se forma autrefois le Royaume de la Grace sur la terre. Le voile d'une vie pauvre, humble & laborieuse, cache au monde une merveille qui ravit déja les Anges : les pauvres, les petits sont encore les premiers du secret du Seigneur.

Le tems d'annoncer le Royaume de Dieu arrive : la main du Tout-Puissant se fait sentir, & la voix des Précurseurs du Seigneur se fait entendre : *Faites penitence.*

Quelle lumiere vit alors un Peuple presque replongé dans les ombres de la mort, Jesus-Christ alors à peine connu se découvre comme le Soleil au milieu de sa course. Tout le rappelle ici comme naturel, tout y brille, ses mysteres, sa doctrine. On le voit en même tems obéir en enfant, comme au-

a La Mere Marie-Angelique Arnauld, par qui a commencé l'œuvre de Port-Royal.

trefois à Marie & à Joſeph, & prêcher comme le Docteur des Sages & des Sçavans ; paſſer les nuits en prieres dans le deſert, ſans interrompre ſon miniſtere public ; chercher dans tous les lieux les brebis perdues d'Iſraël, ſans quitter celles qu'il a aſſemblées dans le bercail ; guerir les malades, nourrir un peuple de pauvres dans la ſolitude, faire du bien à tous.

Seigneur, vous voulutes encore paroître au milieu comme le Dieu des merveilles. Ils en ont operé en votre nom, & vous les produirez en votre tems pour achever de confondre l'ennemi & le calomniateur.

Mais vos ennemis, mon Dieu, les ont vûes eux-mêmes, les merveilles de votre puiſſance dans la main de vos Saints, & ils y ont reconnu votre doigt. Eh ! qu'ont-ils dit ? Ils ont blaſphemé, en aſſurant, (a) non, que tout ſe faiſoit au nom du Prince des Demons, mais que vous-même, ô Dieu très-ſaint, & ennemi de tout menſonge, prêtiez au Démon & votre nom & votre bras, pour affermir ſon Royaume & pour ruiner le vôtre. Miſerables impoſteurs, auſſi rebelles à la Verité, mais moins privilegiez que Jannès & Mambrès, il en eſt qui blaſphement contre ce qu'ils ignorent ; leur peché pourra être remis ; mais vous, vous blaſphemez contre ce que vous connoiſſez ; vous le ſçavez qu'ils ont *fait des œuvres que nul autre ne fit, qu'il ne fut envoyé de Dieu* ; pourquoi ne les avez-vous pas crû, & pourquoi votre peché demeure-t'il toujours ?

a. Dans un Écrit publié en 1656. où les ennemis de Port-Royal entreprirent de prouver que le miracle qui s'y etoit fait par la ſainte Epine, n'etoit pas une preuve que Dieu ſe déclaroit le Défenſeur de l'innocence de cette Maiſon.

XIII.

Continunuation du même sujet. Conformité de la Doctrine de Port-Royal, avec la Doctrine de Jesus-Christ.

SEigneur, vous avez fait des prodiges par la main de vos nouveaux Disciples; mais le prodige qui étonne & qui ravit le plus, c'est cette *bouche* & cette *sagesse que vous leur aviez donnée, que tous leurs ennemis ne pouvoient contredire, & à laquelle il ne pouvoient résister.* Animez de votre Esprit, ils parloient comme vous-même, leur mettant les paroles dans la bouche: & quiconque s'adressoit à eux, jusqu'aux tentateurs, étoit forcé d'avouer que c'étoit là des *Maîtres sinceres & veritables, qui enseignoient la voye de Dieu dans la verité, sans avoir egard à la qualité*, ni à toutes les considerations qui aveuglent souvent les sages mêmes. Luc 2 25. Mat. 16.

De tels hommes, mon Dieu, n'étoient-ils pas necessaires à votre Eglise dans ces tems d'erreur & d'iniquité? Ils ont trouvé le monde presque dans l'état où leur Sauveur l'avoit trouvé. Toute chair avoit corrompu ses voyes: Jerusalem & Samarie se faisoient depuis long-tems la guerre, & se disputoient à l'envi la gloire de se surpasser en crimes. Tout étoit confondu dans Sion; les nations profanes, les sectes nouvelles l'avoient presque changée en une monstrueuse Babylone. Les Scribes & les Pharisiens s'étoient ouverts & le Sanctuaire, & la Chaire de doctrine. Le Sacerdoce étoit mis à prix; le Temple étoit devenu une maison de trafic & une caverne de voleurs. L'orgueil humain

s'élevoit avec insolence contre le Très-Haut. L'homme vouloit être juste, & non d'une justice qui lui vint de son Dieu Une liberté présomptueuse se flattoit de pouvoir tout avec le seul secours d'une lettre morte & destituée de l'esprit qui vivifie ; on ne demandoit qu'à connoître, sans penser à demander la grace d'obéir. On se vantoit de n'avoir jamais été esclave, & l'on craignoit d'être délivré par la Verité.

Seigneur, Sauveur unique de tout ce qui étoit perdu, auteur, conservateur & consommateur de toute justice, ce n'étoit que par un éloge hipocrite, & un compliment des levres, qu'on vous préferoit à Moyse & aux Prophetes ; un cœur en effet perfide & ingrat ne craignoit pas, en parlant du besoin de votre grace, de vous rendre inutile au monde, vous & l'efficace de votre grace, votre amour, votre Evangile, & la connoissance même de votre nom. O ingratitude ! ô aveuglement ! Ville de prostitution qui vous êtes formée au milieu de la Ville, pour l'envelopper dans vos abominations, s'il
Ezech. étoit possible que le Seigneur oubliat son
6. 48. Epouse, ah ! Sodome, votre sœur ne fut jamais aussi criminelle que vous, & Samarie n'avoit pas fait la moitié des crimes que vous avez commis.

Voici l'iniquité de cette ancienne Synagogue, que le Seigneur quand il vint à elle,
Ezech. trouva changée en Sodome : *C'étoit l'orgueil.*
6. 49. Mais fut-il orgueil pareil au vôtre, fut-il iniquité aussi noire ? Ce peuple insensé & aveuglé sentit au moins qu'il devoit à Moyse la connoissance de la Loi, & que sans cette connoissance il ne pouvoit être innocent ; & vous pour rendre l'homme innocent & sans

: (*a*), vous lui avez appris qu'il suffiloit
orer la loi de son Dieu, ou de détour-
on esprit & sa pensée de cette loi. Vous
z voulu de grace, qu'afin que l'homme
echer, & jamais il ne vous a paru plus
ıent à couvert de toute condamnation,
uand vous l'avez supposé absolument
ger à Jesus-Christ, & privé de tous
cours.

Synagague reconnoissoit au moins que
gneur l'avoit separée du reste des Na-
, & elle ne regardoit la foule entiere
Gentils abandonnez, que comme une
de pecheurs; mais vous, vous avez
confondu (*b*) : & des peuples qui n'ont
ı ni Abraham, ni Jesus-Christ, ne
ont pas parus indignes de trouver un
place dans le sein d'Abraham, ni de
ger avec Jesus-Christ son Royaume &
ıire, comme s'ils étoient ses coheri-
& ses freres.

Eh! quelle sentence avez-vous osé
ncer en faveur de cette multitude d'en-
e colere morts avant que de renaître
:au & par l'esprit? Comme si vous étiez
ıitres souverains du sort de toute la
ite d'Adam, vous faites misericorde à
vous plaît, & vous endurcissez qui il
plaît, mais vous n'endurcissez, vous
ndamnez a l'enfer que ceux qui s'op-
: à vos erreurs.

ɔctrine du peché philosophique, &c.
reurs avancees par les Jesuites sur le salut des Chi-
ur l'état de ce Royaume avant la naissance de J. C.
doctrine commune des Jesuites est d'assurer aux
norts sans baptême une beatitude naturelle dans
ie. Cette doctrine est enseignée dans le livre du
l Sfondrate avec des excès qui font horreur.

Voilà, Seigneur, quel étoit ce peuple, auquel vous envoyâtes vos nouveaux Prophetes, peuple né dans le sein de votre Eglise, & né pour en être l'opprobre & la douleur. Vos Saints ont ouvert la bouche selon votre ordre : ils ont combattu toute erreur, prêché toute verité, invectivé contre tous les vices, repris tous les abus, démasqué le Pharisaïsme, confondu l'incredulité des nouveaux Sadducéens, annoncé l'Evangile aux pauvres, humilié les riches du siecle, dit anathême au monde & à ses scandales, rendu à votre peuple la clef & la science de vos Ecritures, enseigné toutes les vertus & instruit tous les états, banni de votre maison tous les profanateurs, & renversé leurs tables sacrileges, attaqué les faux Docteurs jusques dans leurs Chaires. Ils nous ont appris à vous louer & à vous prier. Ils ont remis en honneur la loi du double amour, la puissance de votre grace, la sainteté de votre alliance, l'excellence de votre sacerdoce, le prix & la vertu de votre sacrifice, la fecondité efficace de votre Esprit.

Toutes les plus solemnelles & les plus authentiques veritez sorties de votre propre bouche, Seigneur, ou de celle de votre Eglise, mais que la cabale acreditée se vante aujourd'hui insolemment d'avoir proscrites pour toujours ; oui, mon Dieu, & ne permettez pas que j'en rougisse jamais, de peur que vous ne rougissiez de moi en votre grand jour ; oui, ce sont là les grandes veritez pour lesquelles vos saints Disciples ont consenti d'être anathême aux yeux de leurs persecuteurs.

X I V.

ation du même sujet. Image du sort que s-Christ a eu sur la terre, renouvellée & cée dans le sort qu'y a eu l'œuvre de Port-il.

Ne troupe ainsi marquée au sceau de votre esprit, Seigneur, qui est la pra- exacte & severe de votre Evangile, rem- 'un saint zele pour en établir par tout ritez & les maximes, devoit éprouver terre le sort de vos plus fideles imita- , la persecution étant ici bas l'apanage pieté & de la vertu. Il est vrai, Sei- , que des blasphemateurs & des im- euvent se voir attachez sur une croix able à la vôtre; mais la sentence écrite . croix distingue l'innocent du cou-

! Seigneur, aurions-nous pû l'esperer, ur la malice & les aveugles emporte- des calomniateurs, vous releveriez la de vos Saints jusqu'à en effacer tout elle paroissoit avoir ou d'opprobre pour ux peu penetrans, ou de scandale pour nes foibles & timides, ou de folie pour étendus sages de nos jours? Leur cri- : aujourd'hui exposé à toute la terre; crime, grand Dieu, est tel qu'il éton- Juges mêmes. Oui, Seigneur, on : déja dit avant même cette derniere ce d'iniquité, & il nous est glorieux repeter aujourd'hui : *C'est l'Evangile* 3e *Gem.*
, c'est la grace, c'est le fondement de toute 2. *ed.*
sperance, c'est la source de toute vraye ju- *n. IX.*
'est la vie de vos enfans, c'est la dot &

l'héritage de votre Egliſe, c'eſt le grand Apôtre des nations, Paul avec tous ſes travaux, ſes chaînes, ſes combats, ſes conquêtes; c'eſt le ſang & la couronne de vos Martyrs, c'eſt la croix, la victoire, la puiſſance & toute la gloire de votre Fils unique notre Sauveur, que la ſecte ennemie ſe vante aujourd'hui d'avoir mis comme en poudre, & ſon orgueil eſt à ſon comble.

Mais en effet, Seigneur, c'eſt la ſainte troupe de défenſeurs de votre Evangile, qui vient aujourd'hui d'être comblée d'honneur & de gloire. Tant que le crime prétendu étoit enveloppé, les Juges croyoient le toucher comme de la main; aujourd'hui qu'il eſt dévoilé, les Juges le cherchent, & il leur échappe.

Il eſt donc vrai, Seigneur, que vos ſerviteurs & vos ſervantes n'ont pas été perſécutez comme des blaſphemateurs, & que leur croix n'a rien de la honte des ſcelerats & des impies avec qui on les place. Il eſt donc vrai que s'ils ont été inſenſez, c'eſt de la ſage folie de la croix. Il eſt donc vrai qu'ils n'ont pas été les martyrs d'une chimere, mais de votre Verité, grand Dieu, de votre puiſſance, de votre ſainteté, de la ſageſſe impenetrable de vos deſſeins éternels, de toute la majeſté de votre empire. Déſabuſez-vous donc, faux ſages, inſtruiſez-vous, vous qui n'aviez pas encore reçu l'intelligence: ce que vous avez vû frappé de playes, rejetté comme de la boue, accablé de tous les fléaux qui ne doivent tomber que ſur des pecheurs, eſt le renouvellement de cet étonnant ſpectacle que le Seigneur donna autrefois au monde en la perſonne du plus fidele de ſes ſerviteurs. C'eſt ici *cet homme ſimple & droit de cœur, plein pour ſon Dieu d'une crainte reſpectueuſe,*

Bueuse, (*a*) attaché à la regle souveraine de Verité, ennemi de toute duplicité & de ut déguisement, éloigné de tout ce qui a elque apparence de mal; mais dont il a û au Tout-Puissant de faire un homme de uleurs, pour être un prodige aux sages du onde, un mystere & une énigme aux sçans, un modele de fidelité & de constance x Justes & aux Saints. C'est cet illustre nocent qu'au milieu des plus affreuses reuves, nul ne pût forcer de maudire en e son Dieu, en prenant son terrible nom vain; & qui pressé d'un côté par la viorce des persecuteurs, & d'un autre par les ax conseils de ses consolateurs & de ses nis importuns, faisoit entendre du milieu ême de son silence, ces paroles qui ont iré les calomniateurs & écarté les amis: ai, *je prens à témoin le Dieu vivant, qui m'a tout moyen de justifier mon innocence, & le ut-Puissant qui a rempli mon ame d'amerme; que tant que j'aurai un souffle de vie, & e Dieu me laissera l'air que je respire, mes lèes ne prononceront rien d'injuste, & que ma lanue ne dira point de mensonge. Dieu me garde de us croire équitables; tant que je vivrai, je ne désisterai point de la défense de mon innoice.* Job 27. 2. 3. 4

(*b*) C'est enfin le Seigneur lui-même, qui ns ses derniers Disciples a voulu se peine, & rappeller au milieu de vous la tragie image de ses souffrances, c'est Jesusrist autrefois frappé de playes en la pernne du juste Job, persecuté dans ses freres

a Erat vir iste simplex & rectus ac timens Deum, & relens à malo. Job. 1. 1.

b Ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est vobis crucifixus. Gal. 3. 1.

par Saul encore aveugle, aujourd'hui humilié; condamné, crucifié en quelque sorte au milieu de nous.

Ames droites & sinceres, vous fûtes transportées à la premiere vûe de cette œuvre de la Grace; comme si le Seigneur étoit venu de nouveau visiter son peuple, vous avez éclaté en actions de graces & en louanges. Depuis que nos Peres sont morts, a-t'on rien vû de semblable en Israël, vous êtes-vous écriées? Quels hommes? D'où leur vient cette science & cette sagesse si profonde? Nous les avons vû naître, leurs freres & leurs sœurs ne sont-ils pas parmi nous? Mais helas! une lumiere si aimable & si salutaire pour les humbles, blessa bientôt les yeux des superbes & des envieux. Ils sentirent la puissante main qui s'élevoit contre eux & contre leur mystere d'iniquité. Ils formerent donc le dessein d'exterminer cette œuvre,
Sag. 2. Seigneur : *Opprimons le juste*, dirent-ils, *fai-*
10. 12. *sons-le tomber dans nos pieges, parce qu'il nous*
14. *est incommode, qu'il est contraire à notre maniere de vie, qu'il nous reproche les violemens de la loi, & qu'il nous deshonore en décriant les fautes de notre conduite. Sa seule vie nous est insupportable, parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres.* Pensées cachées dans le fond de ces cœurs tenebreux; ah! elles se sont découvertes au jour que votre ame, ô Eglise de mon Dieu, a été percée comme par une épée.

(*a*) Quand vous vîtes de tels enfans naitre, contre votre attente, de votre sein, vous vous applaudissiez de votre sort. Eh! qui auroit crû que le Seigneur auroit préparé à son Epouse une telle consolation dans sa vieil-

a Quis auditurum crederet Abraham, quòd Sara lactaret filium quem peperit ei jam seni. Gen. 21. 7.

:ße, que dans des jours où elle voyoit avec ·ouleur ses forces s'affoiblir, & les fils de :esclave sa rivale se multiplier & croître ans sa propre maison, elle pût enfanter un eritier digne de la foi d'Abraham & de la agnificence des promesses divines ? Helas! ous ne compreniez pas encore, & vous le omprenez en ce jour, que vous voyez le laive qui frappe du dernier coup; vous le omprenez, que votre nouvel Isaac étoit une ictime destinée à l'immolation, & à se voir n butte jusques sous vos yeux à la contra-diction & aux insultes des esclaves.

Déja fiers & insolens, comme si dans la aison du Seigneur ils eussent été les maî-res, ils se disoient seuls son Eglise & son euple; & qui ne se dévouoit pas à leur par-, passoit pour un étranger & un profane. Quelle consolation & quelle gloire, mon Dieu, pour les Disciples de votre Fils, d'a-oir, en marchant sur ses pas & en prêchant i doctrine, eu pour ennemis les mêmes qu'il rouva dans le monde! Ils persecuterent le laître, les serviteurs pouvoient-ils être pargnez? On leur dressa mille pieges, pour rer d'eux quelque parole qui servît au ioins de voile à la calomnie. Mille ques-ions captieuses, afin d'avoir lieu d'interes-er contre eux toutes les Puissances; mille ccusations vagues, pour les rendre odieux ux peuples. Hipocrites zelez pour des obser-ations ou humaines, ou moins importantes, endant qu'ils blessoient la loi jusques dans e cœur; ceux-ci, ont-ils dit, en parlant de os Saints, s'écartent des routes communes : frequentées; ils ne se lavent point les mains vant que de manger. Aveugle & étrange em-ortement de cœurs livrez à leurs propres ésirs!

Ce sont des Samaritains, ont-ils ajoutez, ils sont d'intelligence avec les ennemis du Temple & de l'Autel du Seigneur, enfin des hommes possedez du demon.

Cependant se forme le stratagême de la cabale. Il est arrêté de s'en tenir d'abord à l'accusation confuse d'une erreur impie ; c'est un blasphême qu'on affectera de n'oser repeter ; un certain nom ineffable, (a) mais qui imprimera par lui-même une flétrissure ineffaçable, une secte dont il ne sera permis (b) *de rien sçavoir, sinon qu'on la combat par-tout*, & dont on sera déclaré fauteur, dès qu'on osera demander ce qu'elle est. Les factieux s'insinuent jusques dans l'assemblée des Juges : l'imposture est écoutée ; la prétendue secte, montée sur une face étrangere, est frappée d'anathême, & le fantôme reçoit un corps. Vous le sçavez, Seigneur, & qui peut l'ignorer aujourd'hui, quel abîme votre Eglise mit alors entre (c) l'erreur qu'elle condamna, & la verité que les ennemis veulent aujourd'hui qu'elle ait en effet condamnée. Ils ont osé insulter à votre Epouse, tenter de rendre son esprit, qui est le vôtre, le ministre de leurs détestables conseils, & de la renverser elle-même. Maintenant ils se vantent que la colomne a panché de leur côté, & que la Grace qui en est l'appui, a été détruite. Ah ! Eglise de mon Dieu, combien êtes-vous indignement outragée ! La calom-

a Le nom de Jansenisle.

b De secta hac notum est nobis, quia ubique ei contradicitur. ACT. 28. 22.

c. Cette erreur que l'Eglise a condamnée, c'est le dogme de la grace necessitante contenu dans les cinq propositions, & la doctrine que l'on veut qu'elle ait aujourd'hui condamnée, c'est celle de la grace efficace & de la prédestination gratuite.

nie vous a enlevé vos plus chers enfans : on lés a comme égorgez sous vos yeux à la faveur d'un voile imposteur qui vous en déroboit la vûe. Et maintenant que le voile est levé, c'est pour vous conserver à vous-même, dit-on, votre autorité de maîtresse & de mere, qu'on les a mis à mort ; & ce qui est le comble de l'outrage, ce même glaive, vous dit-on encore, tout teint de leur sang, c'est le vôtre. Pasteurs, Peres & Epoux de cette Eglise, considerez ce qu'a pû sur vos esprits la seduction des méchans. Reconnoissez-vous dans cette prétendue heresie aujourd'hui dévoilée, celle qui vous avoit si justement allarmez ? Ah ! contre quoi avez-vous épuisé vos foudres ? Ouvrez les yeux, n'est-ce pas là la foi de vos peres ? Et ceux que vous avez anathematisez, n'en ont-ils pas été les Martyrs ? (*a*) Voyez, Jacob, si ce n'est pas là la tunique de votre fils.

XV.

Jesus-Christ traité dans sa Verité parmi nous, comme il le fut autrefois dans sa personne parmi les Juifs.

MAis, Seigneur, durant tout l'intervalle de la tragique preparation de l'œuvre impie, helas ! (*a*) qui a crû à notre parole ? Quand nous prêchions sur les toits qu'on avoit conspiré contre votre Grace, à qui a-t-il été revelé que tant de mains n'étoient armées que contre le bras du Seigneur, caché au milieu d'une petite troupe

b Vide utrùm tunica filij tui sit an non. GEN. 37. 22.

a Quis credidit auditui nostro ? & brachium Domini cui revelatum est ? Is. 53. 1.

d'ames qui s'étoient rangées autour de lui? Eh! qui auroit pû porter & entendre sans trouble cette parole, que ce que vous aviez autrefois souffert dans votre personne de la part de l'ingrate Synagogue, vous le deviez un jour souffrir dans votre Evangile, non de la part de votre Eglise, mais au milieu de votre Eglise?

Mais en ce redoutable jour, est-il un seul
1.24. homme assez étranger dans Jerusalem, pour
, 20. ignorer ce qui s'y est passé! Tout mystere des souffrances du Sauveur vient d'être renouvellé.

Même Verité attaquée : c'est la doctrine de salut ; c'est la Grace de la nouvelle alliance ; c'est la justice qui vient de la foi & de l'amour ; & qui par la foi & l'amour sanctifie les œuvres.

Mêmes scandales : Doctrine nouvelle, fausse, impie, s'est-on recrié : elle combat & Moyse & la Loi.

Mêmes intrigues : D'abord des condamnations particuculieres ; des resolutions arrêtées dans le secret, que quiconque se declareroit pour cette doctrine, qui precheroit au (a) nom de ce Jesus Tout-Puissant & d'efficace, *seroit chassé de l'assemblée*.

Même aveuglement dans ceux qui remuent tout. Ils commencent par se roidir contre ce qu'ils n'aiment pas, & alors la Verité n'est plus Verité pour eux ; la passion est metamorphosée en zele ; les disciples de la Grace en novateurs ; les perdre, c'est sacrifier à Dieu des impies.

Mêmes passions mises en mouvement ; on menace celui-ci ; on promet des récompen-

a Jam enim conspiraverunt, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret. JOAN. 9. 22.

ses à celui-là ; jusqu'aux impostures, & aux fourberies les plus mal concertées, jusqu'aux plus atroces calomnies, on a tout sanctifié. Combien de monumens encore subsistans de la trahison des uns, & de la perfidie des autres! Et où ne lit-on pas cet horrible mot, *Haceldama* : c'est le champ du sang ? On l'a dit encore pour rassurer les imposteurs & les calomniateurs, & combien de fois : *Si on vient à le sçavoir, nous ferons si bien que nous vous tirerons d'affaires.* (b)

Matth. 27. 8

Ps. 2. 1
Act. 4. 27.

Mêmes soulevemens de la part des Puissances : nous l'avons veritablement vû, Seigneur, que *les Rois de toute la terre se sont élevez, que les Princes se sont unis ensemble contre votre saint Fils Jesus.*

Mêmes comparutions également humiliantes pour la Verité. Forcée de se presenter devant toutes sortes de Tribunaux, on l'y a vûe tantôt sous un vêtement d'insensé comme un objet de folie, tantôt comme un spectre sorti de l'Enfer.

Mêmes caracteres dans les Juges. Les uns aveuglez par les préjugez de la secte Pharisienne, crient au blasphême & à l'impieté, en entendant des oracles qu'ils ne connoissent plus, & prennent pour des insultes faites à leur autorité, les réponses les plus sages & les plus modestes, les apologies les plus pleines : le silence même les irrite & leur paroît un crime. D'autres moins prévenus ou plus équitables en apparence, demandent à connoître la cause avant que de juger. Ils voyent la Verité ; mais ils sont trop foibles pour rompre les efforts de la cabale. Les clameurs se redoublent ; on me-

b Et si hoc auditum fuerit à Præside, nos suadebimus ei, & securos vos faciemus. MATT. 28. 14.

nace de la disgrace de Cesar; l'innocence est reconnue & abandonnée.

Même conduite dans les disciples de la Verité. Peu qui ayent été fideles & constans jusqu'a la fin. Des mercenaires l'ont vendue, ceux-ci pour quelques pieces d'argent, ceux-là pour la gloire de la sacrificature, d'autres pour l'esperance d'une chimerique marque de gloire. Quelques-uns après de magnifiques promesses, après quelques coups portez sur l'ennemi, quelques saillies ou d'humeur ou d'un amour trop foible, se sont bien-tôt retirez en arriere, n'ont plus suivi la Verité que de loin comme saint Pierre; trop laches pour se déclarer hautement en faveur de leur divin Maître, trop convaincus de sa sainteté pour le maudire en face; mais enfin mis à l'épreuve dès qu'on leur a dit :*Vous êtes de ces gens-là*; malgré toutes vos protestations, *votre seul langage vous fait assez connoître*. (*a*) Les voilà qui viennent d'anathematiser, de condamner; ils ne connoissent plus ce qu'ils ont connu; ils proscrivent ce qu'ils ont approuvé.

Enfin mêmes irregularitez dans les procedures & dans les jugemens. Pour condamner les impies & les sceleras, on s'assembloit autrefois & tout se faisoit de concert: pour opprimer la Verité Evangelique, ce n'est que concours tumultuaires. *Les uns crioient d'une maniere, & les autres d'une autre, la plûpart même n'ont sçu pourquoi ils étoient assemblez*. (*b*) Les accusateurs sont seuls écou-

a Verè ex illis es: nam & Galilæus es. Ille autem cœpit anathematizare, & jurare: quia nescio hominem istum quem dicis. MARC. 14 70. 71

b Alii autem aliud clamabant. Erat enim Ecclesia confusa: & plures nesciebant quâ ex causâ convenissent. Act. 19. 32.

ez, & ils veulent qu'on juge sur leur simple parole. Mais quel est le crime ? S'ils n'étoient pas coupables, ont-ils répondu, nous ne vous les aurions pas livrez. Mais encore quel mal ont-ils fait ? Ils troublent tout, ils corrompent tout, ils soulevent tous les peuples par leur doctrine. Mais encore si ce sont des séditieux, quels peuples ont-ils separez du reste de l'Eglise ? Quelles armées ont-ils mis sur pied ? Quelles Provinces ont-ils pillées ? C'est l'envie qui vous anime. On n'a fait que crier avec plus de fureur : *ôtez, ôtez, crucifiez, crucifiez.* Hommes alterez du sang des justes & ennemis de toute justice, plusieurs des Juges vous l'ont dit en leur maniere : Jugez-les vous-mêmes ces prétendus coupables, condamnez-les selon vos regles & vos principes. (*a*) Vous avez vos Pontifes & vos Evêques. On ne s'opposera point à eux, ils sont les maîtres dans leurs Eglises. On a poussé plus loin la lâche & l'injuste condescendance afin de vous appaiser. Combien de ménagement, qui n'ont servi qu'à animer vos impies esperances, qu'à humilier la Verité éternelle ? Voulez-vous qu'on la corrige, (*b*) vous a-t-on dit, qu'on en retranche ce qui vous blesse les yeux : & ne lui ferez-vous point grace, quand vous la verrez défigurée ?

Luc. 23. 5.

Mais tant qu'il coulera encore du sang dans les veines du juste, vous crierez toujours. Le voilà enfin en parallele avec Barrabas ; car c'est vraiment le vôtre, avec votre erreur ancienne & favorite, votre Mo-

a Accipite eum vos & secundùm legem vestram judicate eum. JOAN. 18. 31.

b Emendatum ergo illum dimittam. LUC. 23. 14 15. 16.

autre, assis pour juger & condamner par un dernier arrêt le Seigneur même : Mais tout crie déja, & si les bouches venoient à se fermer, des pierres mêmes Dieu feroit naître des enfans à Abraham qui pousseroient des cris de toutes les parties de la terre.

Le sort de la Verité paroissoit encore au moins douteux à un grand nombre, & plusieurs se flattoient qu'elle seroit toujours épargnée. Mais enfin tout se manifeste. Un seul qui restoit de tous ces anciens disciples de la grace, a paru faire tout revivre en sa personne, avec lui on veut éteindre la derniere étincelle en Israël. On cherche des dépositions contre l'accusé, & l'on s'épuise en recherches. Cependant l'innocent éleve de loin respectueusement la voix : sa doctrine n'est point sa doctrine, & il n'a rien enseigné qui n'ait été entendu de tous ; interrogez ceux qui l'ont oui, ces cœurs qui sont convertis à sa parole, ces milliers d'hommes qui l'ont admiré durant près d'un demi-siécle, ces Pasteurs, ces Docteurs, ces grands Evêques qui s'en sont rendus les garants. Il est arrêté qu'il perira, juste ou coupable ; Prophete ou non Prophete. Mais quelle couleur d'équité donner à la sentence ? Tout est exact, tout est mesuré dans les discours de cet accusé. Ainsi parloit Paul, ainsi parloient Augustin, Leon, Gregoire, Bernard, toute l'antiquité ; ainsi parloit le Seigneur, quand il instruisit ses disciples. Ah ! Pontife de Jesus-Christ, Prêtre du Dieu vivant, comment l'erreur ne pouvant venir au secours de l'iniquité, avez-vous pû souffrir que la Verité servît elle-même de crime ? Grand Dieu, que mon cœur se déchire en ce moment, où je vois le Prince

de votre peuple déchirer son vêtement, & appeller blasphêmes ce qu'il a dû respecter comme des oracles sortis de votre bouche & de celle de ses peres.

Pourquoi donc encore des temoins & des déliberations ? Le juste perit, & la Verité est jugée digne d'anathême. Evêques qui vous en dites les peres & les défenseurs, on vous l'envoye, non pour juger, car Rome assure que vous n'avez pas cette autorité ; mais pour executer la sentence, & mettre à mort celui qui est déja condamné. Vous fremissez d'horreur & d'effroi ; vous connoissez les efforts de l'envie & de la fureur des ennemis de la Verité qui commence déja de vous écraser, si vous ne là soutenez. Tout vous avertit de ce que vous devez à votre redoutable ministere. Les intrigues des accusateurs, l'évidence de l'innocence de l'accusé, votre propre cœur, ces premiers cris d'une ame en vous comme naturellement Episcopale, ces repugnances interieures, les blasphêmes des impies & des incredules, les gemissemens de tous les saints, le murmure de tous les peuples, les prieres de toutes les Eglises vos épouses, qui vous conjurent de ne point prendre de part dans la condamnation de ce juste, de peur que son sang en tombant sur vous, ne tombe & sur elles & sur leurs enfans.

Prononcez donc, vous à qui il a été donné de juger dans le Royaume du Seigneur. Que ferez-vous de cet homme juste ? Il est digne d'anathême, dites-vous presque tous d'une seule voix. Mais écoutez, Pontifes du Seigneur, écoutez. La Loi, (a)

a Numquid lex nostra judicat hominem nisi priùs audierit ab ipso ? JOAN. 7. 51.

de votre divin maître, *permet-elle de condamner personne sans l'avoir ouï auparavant?* Quoi! modeles d'équité pour le reste des hommes, vous qui approchez de si près ce Souverain Juge, qui ne se résolut de confondre les superbes enfans des hommes;
Gen. 11. 3. qu'après être descendu comme en personne jusqu'au milieu d'eux pour voir leur Babel de ses propres yeux; qui lassé depuis longtems des cris importuns de l'iniquité de Sodome & de Gomorrhe, descendit encore, lui qui n'ignore rien sans doute; *pour*
Gen. 18 20. 21. *voir si leurs œuvres répondirent à ces cris, pour sçavoir si cela étoit, ou si cela n'étoit pas*, auriez vous appris d'un tel maître à vous boucher les oreilles, de peur d'entendre les humbles plaintes d'un innocent opprimé, & faudra-t'il que pour meriter le sort (a) d'Etienne, il trouve en vos personnes des juges semblables à ceux de cet illustre Martyr? Il merite tout ce qu'il souffre, dites-vous. Mais écoutez encore, si vous vous contentiez d'ordonner qu'on le frappât sur le visage, comme le Grand-Prétre fit autrefois frapper l'Apôtre, dont il se déclare le disciple, il souffriroit l'outrage en paix;
Act. 23. 2. mais seroit-il innocent aux yeux de son Dieu, si attaqué dans sa foi il demeuroit dans le silence: Vous l'anathématisez. Ah! c'est de son divin maître qu'il a appris à vous dire alors: *Si j'ai mal parlé, faites voir le mal*
Joan. 18 23. *que j'ai dit: mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous?*

C'est au bien de la paix qu'on le sacrifie, dites-vous encore. Quel sacrifice! Etes-

(a) Exclamantes autem voce magnâ, continuerunt aures suas, & impetum fecerunt unanimiter in eum. Act. 7. 56.

ous Pontifes, pour en offrir de semblables? *Joan.* 11.
vaut mieux qu'un seul homme soit aban- 50.
onné, ajoutez-vous, plutôt que toute l'E-
: soit exposée. Mais sçavez-vous bien quel
t ce langage, & ne vous souvenez-vous
lus qui sont ceux que vous imitez par cette
onduite? ni l'Auteur, ni l'Ouvrage, ne
ont, dit-on, necessaire à l'Eglise. Mais
eut-il jamais être necessaire que vos juge-
iens soient pervers & injustes? Ah! Evêques
e Jesus-Christ, l'innocent qui parle selon
Verité qu'il a dans le cœur, ne vous est
as necessaire, il vous est inutile, il vous est
charge. Eh! qui sont donc ceux que vous
ugez necessaires? Quoi! cette multitude 2. *Co*
e corrupteurs de toute saine doctrine, ces 11. 1
ommes qui vous asservissent, qui s'élevent 20.
ur vous, qui vous insultent & vous frap-
ent au visage; voilà donc ceux que *vous*
ouffrez sans peine étant sages comme vous êtes.
Voilà vos hommes importans, vos favoris,
os seigneurs, vos maîtres.

Les gens de bien, ni les secours que vous
n recevez pour la conservation de votre sa-
ré dépôt, ne vous sont pas necessaires.
Vous auriez donc rejetté Athanase, vous
uriez condamné Augustin, flétri d'âge en
ge, tous ces grands hommes & leurs ou-
rages, vous auriez brisé toute cette chaî-
ie si respectable & si divine des Peres de no-
re foi. Ils ne sont pas necessaires, auriez-
ous dit, l'Eglise s'en est passée, elle s'en
assera bien encore.

Mais celui qui est accusé, peut-il entrer
lans un rang si auguste? C'est à un cœur
raiment Episcopal que j'en appelle ici.
Est-ce le dépôt de Paul qu'il s'agit aujour-
l'hui de conserver? Répondez, & pronon-

cez ensuite. Quel malheur pour ce juste de n'avoir pas marché avec la foule des ennemis de la Grace & de la loi de son Dieu. (*a*) Il est devenu ennemi, parce qu'il a dit la Verité. Il faut, mon Dieu, parce que vous nous inspirez pour lui cette aimable confiance qu'il est un de ceux à qui vous avez préparé *pour derniere épreuve, d'être persecuté & de souffrir comme un heretique, un méchant, un impie, & d'entrer par cet état dans* la plus parfaite *conformité*, qui se trouve ici-bas entre votre Fils & ses membres. Oui, il faut qu'il porte l'opprobre de son Sauveur, afin que son Sauveur se glorifie dans lui.

Il faut que le vase d'argille soit brisé, afin que la lumiere qui y est renfermée, brille avec tout son éclat. Le voilà comme mis en piece, & le flambeau paroît seul. Ce n'est plus de celui qui a publié la Verité qu'il est question désormais, c'est de la Verité même. La voilà enfin elle qui presidoit autrefois comme Juge parmi vos assemblées, qui y paroît aujourd'hui comme le criminel qu'il s'agit de condamner. L'anathême sous lequel vous la voyez, vous la rend suspecte; mais écoutez sa propre voix, & vous reconnoîtrez que c'est elle. Lisez la sentence même, & voyez que c'est ici celui qui fut autrefois condamné pour s'être dit le Fils de Dieu (*b*), la vertu toute-puissante du Pere, la parole vive, pénétrante & efficace, l'Auteur de cette *Grace*, vraiment *digne du Fils de Dieu*, Grace *forte*, *puissante*, *souveraine*, *invincible*, laquelle fait entendre infailliblement la Verité *à quiconque appar-*

a Ergo inimicus factus sum, verum dicens vobis? Gal. 4. 16.
b Quia filium Dei se fecit. Joan. 19. 6.

ient à la Verité, (a) qu'*elle est cette voix du Pere qui enseigne interieurement les hommes, & les fait venir à lui*, qu'elle parle aux aveugles, & ils voyent; aux boiteux, & ils marchent; aux lépreux, & ils sont gueris; aux morts, & ils ressuscitent. Ah! quel parti, grand Dieu! à quel nombre Venez-vous de reduire ceux qui ne peuvent consentir à l'iniquité, quel retranchement au milieu de toute la terre! C'est un poison qu'on nous ordonne de présenter à nos peuples, dit celui-ci; qu'on le sçache: c'est ainsi que je juge; cependant je reçois la couppe, je veux qu'on y boive; mais en même tems je demande qu'on présente un remede salutaire, qui puisse arrêter l'efficace du venin mortel. C'est la sentine de toutes les plus damnables erreurs, dit cet autre; mais contentons & Jesus-Christ & Cesar, déclarons à tous les peuples qu'en condamnant l'Evangile, ce n'est pas l'Evangile que nous avons dessein de condamner; c'est-à-dire, que la benediction & la malediction partent ensemble de nos mêmes bouches. C'est-à-dire, ô mon Dieu, qu'encore aujourd'hui on se lave les mains avant que de les tremper dans le sang de votre Fils; on déclare innocent, & on souscrit en même tems à la sentence de mort!

Prop. 17.

Jacq. 3. 10. *Matth.* 27. 24

a Omnis qui est ex veritate audit vocem meam. JOAN. 18. 37.

X V I.

Spectacle de la Verité crucifiée, exposée à tous les yeux.

O Sentence prononcée contre le Sauveur des Nations, écrite, dit-on, (a) avec des caracteres éternels, envoyée à tous les Peuples, lûe en la langue de toute la terre! Helas! n'êtes-vous donc pas la vraye Croix que les Nations devoient preparer à la fin au Fils de l'Homme!

O Verité! c'est donc vous que tous les yeux voyent aujourd'hui comme clouée sur le bois, maudite & frappée de playes avec les scelerats, vous qui nous avez appris à aimer notre Dieu, & à n'aimer que lui seul, à nous abbaisser sous sa puissante main, comme un néant & un vuide, à ne reconnoître en nous sans sa grace, que peché & mensonge. C'est donc vous que jusqu'à ce jour on a traînée devant tous les Tribunaux, comme l'impieté même, le rebut des peuples, & l'execration de toute la terre.

O mon Seigneur & mon Dieu, qui êtes vous-même la Verité, que toute votre Eglise frappée d'un si étrange spectacle vous adresse donc en ce jour ces lugubres paroles: Eh! *d'où vous viennent ces playes que vous avez dans les mains?* (b) Ah! cette tendre Epouse qui sçavoit que c'est ainsi que vous fûtes autrefois percé par un peuple enemi, pou-

a Perpetuò valiturâ Constitutione. TERMES de la Constitution.

b. Et dicetur ei: quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicet: His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me. ZACH. 13. 6.

voit-elle s'attendre que dans la maison de celle qui vous aimoit, vous recevriez un jour de semblables blessures, & de la main de ses propres enfans.

Mais, Seigneur, combien étiez-vous étrangement défiguré, quand il nous a été commandé de vous maudire comme un impie; car c'étoit ces mêmes veritez que l'on condamne aujourd'hui à découvert, que l'on haïssoit & que l'on persecutoit dès-lors. Le nom d'un de vos serviteurs, & les erreurs artificieusement inventées que l'on montroit au-dehors, n'étoit qu'un prétexte. Les Auteurs du mensonge les avoient fabriquées de maniere qu'ils pussent à leur gré en faire retomber la condamnation sur la Verité. C'étoit donc vous, divine Vérité, avec vos Disciples, & non l'erreur que vos ennemis vouloient que l'on condamnât. Ils vous avoient tissu de leurs mains un voile d'opprobres. (a) Sous quelle boue avoient-ils caché votre face adorable! Ah! sans éclat & sans beauté (b) vous nous avez paru comme un de ces immondes qu'on écarte de la societé & des Villes, comme un homme que Dieu se plaît à frapper & à écraser dans sa colere.

Un dehors qui vous étoit si étranger, Seigneur, en a trompé plusieurs. L'œil de chair & du sang en a été aveuglé, & l'on vous a

a Non est species ei neque decor, despectum & novissimum virorum & quasi absconditus vultus ejus, unde nec reputavimus eum, & nos putavimus eum quasi leprosum & percussum à Deo & humiliatum. Is. 53. 2. 3. 4.

b Les veritez de la grace, de la morale défigurées sous le faux nom des erreurs des cinq Propositions, & de ce qu'on nommoit le Jansenisme. Les défenseurs de la Verité proscrits ou décriez comme des hérétiques ou des hommes suspects.

méconnu. O heureux, qui en vous voyant sous ces nouveaux opprobres, n'a point pris de vous un sujet de scandale! Heureux qui ne s'est point heurté contre la pierre de Sion, en la trouvant sous ses pas rejettée par ceux qui bâtissoient. Heureux qui perçant à travers le voile seduisant, a sçû le démêler d'avec son Sauveur, que l'imposture avoit résolu de percer à la faveur du voile! Heureuses ces saintes femmes étrangeres parmi leur propre peuple, comme si elles fussent venues de Galilée, lesquelles après avoir connu, Seigneur, & tout sacrifié à la consolation de vous suivre, de vous entendre & de vous servir, vous ont accompagné jusqu'au Calvaire, à travers tous les dangers, qui ont confondu la lâcheté de plusieurs mêmes de vos Disciples, & qui dans l'impuissance de prendre autrement la défense de votre cause, ont opposé leurs larmes & leur silence à tous les efforts & aux clameurs de leurs ennemis!

Heureux les fideles Disciples de votre Grace & de votre amour, qui malgré l'exemple des traîtres & des timides, sont demeurez fermes dans la confession de votre grand nom! O troupe choisie dans ces derniers tems pour rendre témoignage à la Verité au milieu de tant d'humiliations, que votre bonheur est grand, que votre grace est singuliere! C'est donc à vous qu'il a été donné de reconnoître le Fils du Dieu vivant au milieu de ces nuages qui le cachoient presqu'à tous les yeux. Vous êtes heureux, parce que ce n'est point la chair & le sang qui vous ont revelé ces mysteres, mais le Pere celeste, qui seul connoît son Fils, & le fait connoître à qui il lui plaît. Enfans de la sagesse, vous l'avez justifiée, & la sagesse vous justifie à son tour.

Mais pleurez vous tous qui avez consenti aux desseins des impies. Leur mystere est enfin dévoilé; ouvrez les yeux, & voyez. Voilà l'ancienne erreur contre laquelle on vous apprend en ce jour que vous avez prononcé des maledictions & des anathêmes : Elle est claire & manifeste. Considerez : voilà ce qu'on vous assure que vous avez rejetté avec execration. *Ecce homo!* Ah ! prévenez donc *Joan.* 1. par votre deuil, celui de la maison de David 5. & des habitans de Jerusalem. *Pleurez avec* *Zach.* 12. *larmes & avec soupir, celui que vous avez blessé,* 10. *comme on pleure un fils unique ; & soyez penetré de douleur, comme on l'est à la mort d'un fils aîné.* Préparez les voyes à Israël, & lui apprenez à pleurer un crime qui vous est commun avec lui. Descendez & vous abbaissez, vous qui dans vos cœurs vous préferiez à ce peuple meurtrier ; vos mains comme les siennes sont pleines du même sang ; le Christ a aussi été mis à mort au milieu de vous.

Ames imprudentes, multitude aveugle, voici celui contre qui vous avez jetté tant de cris sans le connoître. Je jure, avez-vous dit, j'appelle à témoin le Dieu de toute Verité, je me dévoue à toute sa colere, si je parle contre les pensées de mon cœur ; j'abhorre & ce qu'on me montre, & ce que je ne vois pas. Voyez-le maintenant, puisqu'on vous le montre ; votre nom a donc été écrit dans la cedule du sang. Vous avez suivi la foule, vous avez tout confondu, parce que votre cœur étoit leger. Ames trop crédules, sentez donc votre perte ; en blessant, quoiqu'inconsidérément, la Verité, vous vous êtes blessez vous-mêmes (a) ; vous avez grossi le

a Qui credit citò, levis corde est, & minorabitur : & qui delinquit in animam suam minorabitur. Eccli. 19. v. 4

parti des déicides, & fortifié la conjuration
Act. 3. impie. Cependant *je ſçai que vous avez agi en*
19. *cela par ignorance; faites donc penitence, afin que*
votre peché ſoit effacé.

Cœurs doubles & diſſimulez, qui vous détournant de la lumiere de peur de vous ſentir forcez de la ſuivre (*a*), avez mis la Verité derriere vous, vous n'avez pas craint de joindre vos cris à ceux de ſes ennemis. La voilà devant vous couverte de tout l'opprobre de votre perfidie; voilà celui pour qui vous avez fermé les yeux, afin de pouvoir le percer ſans remors & ſans trouble.

Et vous, ſages & prudens du ſiecle, qui donniez la ſimplicité des Juſtes pour un exemple de folie, & les épreuves qui pouvoient les abbattre, pour des leçons qui les rendoient ſages, voyez où a enfin abouti toute votre ſageſſe (*b*). L'ennemi s'eſt joué de vous, & vous vous êtes jouez de la Verité. La voilà elle-même, cette Verité condamnée, la reconnoiſſez-vous enfin? C'eſt à vous qu'elle adreſſe les plus ſanglans reproches; une miſerable politique en fut autrefois comme la premiere meurtriere (*c*). Ah! euſſiez-vous plutôt déja péri pour elle, elle vivroit encore pour vous, & vous vivriez dans ſon ſein. Puiſſe l'affliction vous donner de l'intelligence & vous rendre vraiment ſages (*d*). Rendez gloire à la Verité, au milieu de votre ſupplice, & ne rougiſſez pas; en vous

a Noluit intelligere ut bene ageret. Ps. 35. 3.

b Comprehendam ſapientes in aſtutiâ eorum. 1. Cor. 3. 19.

c Si dimittimus eum ſic, venient Romani & tollent noſtrum locum & gentem. Joan. 11. 48.

d Tantum modo ſola vexatio dabit intellectum auditui. Is. 28. 19.

yant confondus avec ses Disciples, de
nfesser que pour eux ils souffrent comme
s martyrs (*a*), mais que vous ne recevez
ue le châtiment de votre lâche & perfide
rudence.

Pour vous, premiers Auteurs de tous nos
maux, moteurs universels qui avez fait jouer
ous les diaboliques ressorts de cette horri-
ble conjuration; ames noires, qui avez tout
nimé; voilà l'ouvrage de votre impieté:
ous avez tué, & de plus vous vous êtes emparé 3. *Reg.*
e la vigne. Mais vous avez vous-mêmes dres- 21.
é pour tous les siecles le monument de vos
niquitez; vous avez révelé toutes vos perfi-
ies; vos pechez & vos pensées criminelles
ont paru devant tout le monde, & vous avez
ignalé la memoire de vos crimes (*b*). *Têtes* *Act.* 7.
lures, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles, 51.
*vous resistez toujours au S. Esprit, vous êtes tels
que vos peres ont été*; & vous venez de com-
bler leur mesure en trahissant & en faisant
mourir l'Auteur de toute justice. Quoi! qui
mange son pain & boit son sang indigne-
ment, se rend coupable de son corps & de
son sang, & celui qui proscrit son Evangile,
ne seroit pas le meurtrier de sa Verité: *Ecce
Homo!* Le voilà donc ce JESUS vraiment *Na-
zaréen, & étranger* à votre égard.

Ah! ce n'est pas là notre Roi, dites-vous;
nous ne voulons point de cette domination.
Qu'avons-nous affaire de l'efficace de sa gra-
ce? Sans elle nous pouvons tout; ôtez-nous
cet objet de devant les yeux. Miserables! Et

a Et nos quidem justè, nam digna factis recipimus. LUC. 23. 41.

b Recordati estis iniquitatis vestræ, & revelastis prævaricationes vestras, & apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris. EZECH. 21. 24.

qui sera donc votre Messie, si ce n'est pas celui qui faisant fléchir, quand il lui plait, tout genou devant lui, sçait sans doute avec la même efficace faire plier, quand il veut, les volontez les plus opiniâtres. Helas! seriez-vous donc ces hommes contre lesquels les Apôtres nous exhortent à combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux Saints; ces hommes dont il a été prédit il y a long-tems, qu'ils tomberoient dans ce jugement; gens impies qui changent l'*Evangile de la grace de leur Dieu, en une licence de corruption*, & qui prêts à autoriser toute erreur, à sauver jusqu'à l'impie & à l'idolâtrie, n'ont de zele que pour combattre & faire renoncer ce qu'ils ont renoncé les premiers, *le Seigneur Jesus, le seul puissant & suprême Dominateur* (a). Le voilà donc enfin cet Evangile, le voilà ce Jesus, dans l'état où vous avez tant souhaité de le voir; les liberins en fremissent d'horreur; les étrangers & les ennemis de l'Eglise en sont saisis d'étonnement; les centeniers & les soldats frappent leur poitrine; les pierres se brisent, tout est en deuil; & vous triomphez.

XVII.

Sentimens & devoirs de la pieté envers Jesus-Christ au milieu de ses nouveaux opprobres.

O Spectacle d'un Dieu rejetté & frappé dans ce qu'il a de plus saint! vous êtes pour le monde ce qu'a été le spectacle d'un

a Deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei. Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc judicium) impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, & solum Dominatorem & Dominum nostrum Jesum Christum negantes. JUDÆ. 4.

Dieu

Dieu mort sur la Croix, scandale pour les *1. Cor. 1.*
uns, folie pour les autres; heureux le petit *23. 24.*
nombre pour qui vous serez la force & la sagesse de Dieu même.

Seigneur mon Dieu, ma justice, ma force, mon salut, mon esperance, qui avez daigné briller jusques dans le plus intime de mon ame, collez-moi, & à la Croix sur laquelle votre chair adorable a été clouée, & à celle sur laquelle je vois aujourd'hui votre Verité attachée. Que le double mystere de votre humiliation ne soit jamais separé aux yeux de ma foi, & que mon cœur vous rende desormais dans l'un & dans l'autre, tous les respects, tout l'anéantissement, toute la tendresse, tout l'amour & toute l'adoration qu'il vous doit.

Vous regnez, il est vrai, & votre Verité a toujours été immortelle. Ah! Seigneur, nous ne l'ignorions pas, & eussions-nous pû l'ignorer, plutôt que d'abuser du don de votre lumiere, pour vous insulter avec plus d'indignité. L'outrage seroit moins sanglant, la perfidie moins noire, l'attentat moins indigne de pardon. Mais nous vous avons connu, ô vous dont la connoissance est la vie éternelle, éclairez par votre divine lumiere, nourris de votre saint don, rendus participans de votre Esrit, nous avons goûté combien vous êtes doux; helas! & nous sommes tombez. Horrible apostasie! Nous venons d'abandonner le Dieu qui nous sauvoit; le voilà crucifié de nouveau & exposé à l'ignominie au milieu du peuple qui s'étoit declaré l'adorateur de sa Croix (*a*).

a Prolapsi sunt rursum crucifigentes sibimetipsis filium Dei & ostentui habentes. HEB. 6, 6.

Affreux changement, mon Dieu, arrivé dans ces Nations, qui n'ayant autrefois aucune part à votre Fils, vivant sans esperance & sans Dieu en ce monde (*a*) se sont vûes depuis tout à coup établies dans votre Royaume avec Abraham, Isaac & Jacob, pendant que les enfans du Royaume ont été chassez dehors. Ce Roi & ce Christ, votre Fils bien-aimé, mon Dieu, reçu par nos Peres avec tant d'empressement & d'amour, devoit-il à la fin tomber parmi leurs enfans entre des mains meurtrieres ? Oui, mon Sauveur, je ne vous demande ici qu'une grace, & c'est celle de fondre en larmes à vos pieds dans ce nouvel état, où je vous trouve encore plus humilié & plus avili, que vous ne le fûtes au jour de votre sanglant sacrifice. Et certes nous le voyons en ce jour, que l'ingrat & le meurtrier Israël n'étoit pour nous qu'un peuple figuratif dans son ingratitude & dans son déicide même, comme il l'avoit été jusques-là dans tout le reste.

Ah! que la foi découvre aujourd'hui quelque chose de bien plus horrible que les soufflets, les crachats, les épines, les cloux, que le fiel & le vinaigre! O aveugle Israël, vous avez armé vos Senateurs, vos Prêtres & vos anciens, pour humilier votre Messie, & vous l'avez fait *par un ordre exprès de la volonté de de Dieu son Pere*, & pour l'execution d'*un*
53. *decret de sa prescience* (*b*). C'est que le Seigneur l'a voulu briser dans les jours de son

a Aliquando gentes in carne.... Eratis in illo tempore sine Christo, alienati à conversatione Israël & hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo. Eph. 2. 11. 12.

b Hunc definito consilio & præscientiâ Dei traditum per manus impiorum affligentes interemistis. Act. 2. 23.

& qu'il falloit qu'il souffrît & qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Mais vous, ô Nations, c'est après que vous avez connu & adoré le Christ du Seigneur à la droite de sa Majesté suprême; après que vous avez oüi qu'il faut qu'il vive & qu'il regne, & que tous ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied; c'est après avoir confessé la gloire & la puissance de son nom, que vous avez conspiré de donner comme des soufflets à sa Verité, d'affliger son esprit, de couvrir d'une boue immonde toute la face de son Evangile, d'insulter à sa sagesse & sa science éternelle, de changer le sceptre de sa puissance en un vile & fragile roseau, de le changer lui-même en un Roi de theatre, dont le cœur de l'homme se joue avec impieté, pendant que ses genoux plient devant lui, & que sa bouche l'appelle Seigneur & Maître; de clouer enfin & de rendre impuissantes ses mains, qui seules touchent & changent les cœurs, qui seules lancent ou écartent le tonnerre...

Luc 24 26.

O soleil, luirez-vous encore long-tems? Tombeaux, quand vous ouvrirez-vous? Et vous voile, qui jusqu'ici avez demeuré sur le cœur d'Israël, n'allez-vous pas enfin vous déchirer? Tout est consommé; & ce qui avoit été prophetisé, mais connu de peu, touchant le Fils de l'Homme, vient de s'accomplir. *Livré aux Gentils, il a été mocqué, flagellé, on lui a craché au visage, & après l'avoir flagellé, ils l'ont fait mourir.*

Luc 18 31. 32. 33.

XVIII.

Colere de Dieu sur les Nations rebelles à la Foi. Désolation présente de l'Eglise.

Luc 23. 28. 29. FIlles de Jerusalem, pleurez cependant moins sur votre Sauveur que sur vous-mêmes & sur vos enfans. Un jour viendra, & il s'approche, que vous vous écrierez: Heureuses les steriles & les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, & les mammelles qui n'en ont point nourris. Souvenez-vous, Nations, des trésors de colere que la rebelle Jerusalem avoit amassez sur sa tête depuis le jour que ses enfans sortirent de l'Egypte, jusqu'au jour que son Messie fut crucifiée dans ses murs. Ce fut alors, *Epée* d'un Dieu vengeur, *épée aiguisée à loisir pour tuer les victimes, polie pour jetter un grand éclat,* épée tirée *contre le Sanctuaire* même & contre la Ville sainte, ce fut alors qu'il vous fut dit: *Allez à droite & à gauche*, par tout où le desir des meurtres vous appelle, *exterminer l'impie & le juste*; car il faut des victimes à un Dieu irrité. *C'est vous, ô épée, qui renversâtes le sceptre même du Fils* du Tout-puissant, *qui coupâtes par le pied tous les arbres, les verds & les secs.* Ah! vous qui êtes l'arbre de vie, vous ne fûtes pas épargné: quel dût être le sort du bois sec? O épée, vous voilà encore tirée aujourd'hui du fourreau, épée de la colere du Seigneur, quoique vous paroissiez l'épée de la fureur des méchans, épée cruelle, mais invisible; épée meurtriere non des corps, mais des ames; épée qui désolez & le Sanctuaire & les Sacrificateurs, qui commencez de couper tout bois, & celui qui vit, & celui qui

Lisez les ch. 20. 21. 22. d'Ezec.

est déja mort, qui coupez comme par la racine la vie du Juste, & enlevez au pecheur l'esperance de vivre.

Ah! Seigneur, si vous ne vous hâtez de commander à l'Ange qui frappe, de cesser de frapper, votre Jerusalem sera plus (*a*) selon les desirs de l'ennemi, que le tombeau de tous vos vrais adorateurs. Mais la colere a déja gagné, helas! Combien d'aveugles imitateurs des enfans de Levi se sont saisis de l'épée, comme si un Moyse la leur avoit mise en main, pour faire mourir tout ce qu'ils rencontrent. On l'a déja dit, grand Dieu, & on a assuré que la parole est sortie de votre bouche: que vous permettez, il est vrai, qu'on vous aime, mais que vous ne le commandez ni au penitent ni au juste. O Temple de mon Dieu, ô Sanctuaire! vous serez donc changé en un sepulchre *plein d'ossemens de morts & de toute sorte de pourriture.* *Mat. 27.*

Et cependant l'on ne cessera de s'écrier avec une confiance pleine de fierté: *Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur*; comme si vous pouviez, grand Dieu, trouver vos délices dans un lieu où vous verrez dans le cœur de vos hypocrites adorateurs tout autre amour que le vôtre; où l'on se vantera de pouvoir vous honorer sans vous aimer, de vous avoir pour Dieu & d'être votre peuple, quoique vous n'ayez pas écrit votre loi dans les cœurs; où l'on criera à vous: Mon Pere, sans que ce soit votre esprit & votre amour qui crie. Ah! nations, vous allez mettre vôtre confiance en des paroles de mensonge, où vous ne trouverez aucun se-

a Superbè locutus est se venturum Jerosolymam, & congeriem sepulchri Judæorum eam facturum. 2. Machab. 9. 4.

Jerem. 7. 4. 8. 12. 14. 15. cours. *Allez à Silo*, dit le Seigneur, *au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi ma gloire dès le commencement ; & considerez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël ; c'est ainsi que je traiterai cette Maison où mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez votre confiance, & ce lieu que je vous ai donné, après l'avoir donné à vos peres ; & je vous chasserai bien loin de ma face.* Cependant, peuple vraiment infortuné, on vous appellera bienheureux dans le comble de votre misere.

Et vous, pecheurs, quelle esperance vous laisse-t'on desormais ? On vous assure d'un secours asservi à vos propres desirs, où d'un pouvoir assez plein pour chercher & trouver votre Dieu, l'eussiez-vous perdu lui & sa Grace. Dormez donc dans le lit de votre iniquité ; vous vous reveillerez à la mort, & vous chercherez le Seigneur. O Juge, dont les pensées sont bien éloignées des visions fantastiques de la nouvelle erreur, vous leur dites cependant qu'ils vous chercheront, & qu'ils ne vous trouveront pas ; qu'ils voudront entrer par la porte du salut, & qu'ils ne le pourront pas, & qu'ils mourront dans leur peché.

Mais quand le pecheur feroit penitence, Seigneur ; helas ! lui direz-vous desormais qu'il vit, lui qui aura appris à faire penitence sans commencer de vivre. O penitence sans amour, ne serez-vous pas morte vous-même ?

Et que direz-vous au juste, Seigneur ?

Is. 3. 10. *Qu'il n'a qu'à bien esperer parce qu'il recueillira le fruit de ses œuvres* ; Mais grand Dieu, on enseigne à votre juste à ne plus vivre de votre foi, à ne plus attendre de vous ce se-

cours tout-puissant, qui dans Abraham notre pere nous a tracé l'idée de tout ce qui est vraiment juste à vos yeux. Nous serons justes comme Saul tant qu'il ne connoissoit pas la Grace de votre Fils; comme tout Israël, quand il couroit en vain aprés la justice, & l'on assure que vous agréerez cette boue (a) & ces abominations, pendant que vous nous declarez par vos Prophetes, que ne voyant point votre loi imprimée dans notre cœur, vous maudirez nos benedictions (b) & nos louanges, que vous nous couvrirez la face de l'infamie de nos propres victimes, & que nous perirons avec elles. *Prop. 25.*

O apostasie universelle, dont on vient de dresser comme le plan & de prescrire les détestables regles! O Enfer, on vient d'ouvrir ton abîme à l'infini & de dilater tes entrailles! *Tout ce qu'il y a de puissant, d'illustre & de glorieux dans Israël, avec tout le peuple, se hâte déja d'y descendre en foule.* *Is. 5. 1*

(c) Reconnoissez-vous, ô Gentils, le moment fatal que votre Apôtre vous avoit prédit! Vous avez commencé de vous élever d'orgueil, branches prises de l'olivier sauvage, & entées contre votre propre nature sur la tige de l'olivier franc. La seve n'est à vous, ni en vertu de vos merites, ni en vertu des promesses; peut-être auriez-vous été jusqu'à ce jour abandonnez dans l'op-

a Omnia arbitror ut stercora. PHILIP. 3. 8.

b Lisez tout le Chapitre XI. de l'Epitre aux Romains.

c Maledicam benedictionibus vestris, & maledicam illis, quoniam non posuistis super cor. Ecce ego projiciam vobis brachium, & dispergam super vultum vestrum stercus solemnitatum vestrarum, & assumet vos secum. MALACH. 2. 3. 4.

probre de votre origine, si les branches naturelles rompues à cause de leur incredulité, ne vous avoient pas cedé leur propre place; leur chute a été votre richesse, & leur perte, votre reconciliation. Mais afin que vous ne fussiez point sages à vos propres yeux en vous attribuant votre sagesse, on eut soin de vous en avertir, & on vous le dit plusieurs fois: *Ne vous élevez point de présomption*, mais rendez gloire à la Grace. *Que si vous pensez à vous élever*, comme si votre propre discernement venoit de vous, *sçachez que ce n'est pas vous qui portez la racine mais que c'est la racine qui vous porte:* que c'est cette racine qui est votre vie, & que sans elle *vous ne pouvez rien.*

Encore une fois prenez-y garde, vous disoit-on, ne vous élevez pas; mais tenez-vous dans la crainte. N'imitez pas l'ingratitude de ceux qui ont été aveuglez. Ils ont esperé en leur propre justice, ils ont été trouvez injustes. Ils ont mis leur confiance en Moyse, & ils n'ont point eu de part au Sauveur. Ils ont crû pouvoir tout sans cette Grace, qui donne ce qu'elle commande, sans cet esprit de la nouvelle alliance qui imprime la loi dans les cœurs, sans cette foi qui justifie quand elle opere par la charité, & ils se sont trouvez enveloppez dans leur fausse justice, comme dans un filet de mort. Ne les imitez donc pas ces superbes; car si Dieu ne les a point épargnez, quoiqu'ils fussent les branches naturelles, craignez qu'il ne vous épargne pas aussi.

Ah! vous avez oublié & la doctrine & les salutaires conseils de votre Apôtre! Comparez-vous aujourd'hui avec Israël aux jours de sa ruine; son ingratitude, son incredu-

lité, son Pharisaïsme, sa fausse justice, sa confiance orgueilleuse, sa rebellion contre la loi de la Grace & de l'amour, tout ce qui a fait la funeste, mais juste matiere de son jugement, a passé chez vous. Helas! c'est donc pour ce terrible moment que Paul vous a fait cette désolante menace: *Vous serez aussi retranchez*. Et déja les principales branches se sont rompues; combien d'autres vont-elles fracasser par le poids de leur chute! Branches déja desséchées, comment vous soutiendrez-vous? Et vous branches qui vivez, mais encore trop tendres, pourrez-vous resister?

Ne dites pas: *Ces paroles de menaces ne tomberont point sur ceux qui sont à Dieu*, comme nous sommes à lui; *ils ne seront point couverts de cette confusion*: Vous parlez comme autrefois la maison de Jacob, quand elle étoit ce que vous êtes. *L'Esprit du Seigneur*, disoit-elle, *est-il devenu moins étendu en misericorde, & peut-il avoir ces pensées de nous perdre qu'on lui attribue?* Il est *vrai*, lui répondoit le Seigneur, & il le disoit aussi pour vous, ô Gentils, *je n'ai que des pensées de bonté*; *mais c'est pour ceux qui marchent dans la droiture du cœur. Mon peuple au contraire s'est revolté contre moi*. Mon Dieu, est-ce encore contre eux, que vous ajous ajoutez cette menace: que cette parole tombera sur eux *comme un vin qui les enyvrera*. *Mich. 6. 7. 9. 11.*

Mais vous, ô Eglise de mon Dieu, à qui vous comparer au milieu de ce déluge d'iniquitez & de vengeances! Ah! le débordement de vos maux est semblable à une mer. Vous voilà la fable des ennemis qui vous environnent, & la proye de ceux que vous avez nourris dans votre propre sein. *Thre. 2. 13 16.*

glaive.

2. Reg. 1. 14. Car c'eſt vous, ô Amalec,
vé de l'enfoncer dans le ſein
ce glaive meurtrier. Vous n'a
de porter votre cruelle main
Seigneur. Puiſſe, Seigneur,
velle n'arriver jamais juſqu'a
étrangers, *de peur que les* aſſer

2. Reg. 1. 20. *liſtins ne s'en réjouiſſent*, (a) q
gues des *incirconcis n'en triom*
Mais helas! le bruit en a été
parmi eux. Ils ont envoyé par
riers pour porter la nouvel
Temples; & le fatal monume
du Prince d'Iſraël eſt devenu
res ſéduits le miſerable troph
cienne apoſtaſie.

Que mes yeux, & les yeu
vous aiment encore, ô Egliſe
ne ceſſent donc de pleurer ſu
ce que le Seigneur vous revê
fois d'un ornement de gloire
jours de votre premiere ſple
nous écraſe, qu'on nous pulv

les bras de notre mere, & nous gémi-
ns moins sur nos propres maux que sur
s siens. O tendre & aimable mere, mere
désolée, des hommes de sang viennent de
ous mettre toute en desordre, & de vous
endre odieuse à tous vos ennemis. (a) Mais
otre ame, non plus que celle de Jacob,
'a aucune part aux conseils (b) de ces in-
trumens d'un carnage plein d'injustice, &
otre gloire ne sera point ternie par aucun
ccord avec eux. *Que leur fureur soit maudite, arce qu'elle est opiniâtre ; & que leur colere it en execration, parce qu'elle est dure & in-exible.*

O Dieu, qui êtes l'Epoux de cette Eglise, oyez vous-même son consolateur, puisque resque tous ceux qui devroient la consoler, u l'abandonnent, ou sont d'intelligence vec les auteurs de ses maux. Ah! à peine eut-elle impunément vous appeller & son poux & son Pere ; & l'on étouffe sa voix ans sa bouche, quand elle ajoute que si lle ne vous aimoit pas, elle ne seroit qu'u-e vile esclave, une profane & une adultere.) mon Dieu, comment le nom des enfans ui disent qu'il faut vous aimer, & que ans vous aimer il est impossible de vous laire & d'observer votre loi, est-il devenu n nom suspect (c) *& de mauvaise odeur?* Comment avez-vous permis que le glaive nême de votre puissance tombât entre les

a Turbastis me, & odiosum fecistis Chananæis & Pherezæis. GEN. 34. 30.

b Vasa iniquitatis bellantia. In consilium eorum non veniat anima mea, & in cœtu illorum non sit gloria mea. GEN. 49. 5.

c Fætere fecistis odorem nostrum coram Pharaone & servis ejus, & præbuistis ei gladium ut occideret nos. EXOD. 5. 21.

mains des ennemis qui nous asservissent comme des Pharaons sous leur tyrannie. Cruelle necessité ! de ne pouvoir dire hautement, qu'il n'est permis de n'aimer que vous seul, (*a*) ô mon Dieu, de n'esperer qu'en votre Grace, de n'attendre que de votre pure bonté, & toute notre justice, & tout notre bonheur, sans se voir anathême & jugé indigne d'avoir aucune part à votre Royaume ! O colere invisible de mon Dieu, que vous êtes terrible !

Encore, s'il nous restoit un Moyse qui se prosternat devant le Seigneur pour le fléchir ! Si un Pontife plein de sa Grace & de son amour paroissoit l'encensoir à la main, debout entre ceux qui sont déja morts, & le petit reste que le feu vengeur touche déja. Mais helas ! où sont ces Evêques, ces Pasteurs, ces Mediateurs entre Dieu & les hommes, ces Anges chargez de recueillir ici-bas l'encens & les vœux des peuples, & de les brûler sur l'Autel d'or, qui est devant la face du Seigneur ? Ecoutez, Nations, ou plutôt lisez vous-mêmes dans le Prophete (*b*) qui vous les annonce, ces effroyables paroles : *J'ay cherché*, dit le Seigneur, *un homme parmi eux, qui se presentât comme une haye entre moi & eux, qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre, afin que je ne la détruisisse point, & je n'en ai point trouvé.*

a Ne simpliciter Judæum se esse quisquam confiteba-tur. 2. MACHAB. 6. 6.

b Ezech. 23. Depuis le vers. 24. jusqu'à la fin du Chapitre.

X I X.

degrez d'infidelité, par où les Gentils sont
ie tombez dans cette perfidie générale,
merite que Dieu les traite comme il a traité
uifs.

:ertes, Nations ingrates, c'est par un
,ement dont vous ne pourrez contre-
:quité, que le Seigneur vous fera souf-
ous ces maux. *La posterité qui viendra* Deut.
ous, les enfans qui naîtront dans la suite 29. 22.
n âge, & les étrangers qui seront venus 29.
, voyant les playes de ce pays, & les lan-
dont le Seigneur l'aura affligé; voyant
l'aura rendu aussi sterile en fruits de
que s'il l'avoit *brûlé par le soulfre &*
sel brûlant, de sorte qu'on n'y jettera plus
bonne *semence*, ou que si on y en jette,
iée du suc du côté de la terre, & de
du côté du Ciel, elle ne poussera au-
racine, *qu'il n'y paroîtra* aucun signe
lant d'esperance, » parce que le Sei-
ir aura renouvellé dans ce païs une
ze de la ruine de Sodome & de Go-
rhe, d'Adama & de Seboïm, que le
;neur a détruites dans sa colere & dans
ireur; la posterité, dis-je, & tous les
oles diront, en voyant ces choses:
rquoi le Seigneur a-t'il traité ce païs
? D'où vient qu'il a fait éclater sa fu-
avec tant de violence? Et on leur ré-
dra: Parce qu'ils ont abandonné l'al-
:e que le Seigneur avoit faite avec
s Peres. «
vous l'avoit-on pas dit, peuple au-
hui rebelle, que dès que vous forme-

riez comme en corps le dessein de faire de nouveau alliance avec les Nations profanes, le Seigneur vous chasseroit de son heritage; que quand vous diriez : *C'est notre propre bras qui nous a établis dans cette terre, & qui nous y conserve*, vous éprouveriez à votre honte, & pour votre grand malheur, que votre bras n'est qu'un bras de chair, & que celui qui s'y appuye, est maudit : C'est pour vous, que Moyse a écrit tant de preceptes & de conseils touchant l'amour & la reconnoissance que vous deviez à l'auteur de vos biens, sur la fidelité que vous deviez à son culte, & à toutes ses Loix. C'est contre vous qu'il a prononcé tant de maledictions, si vous veniez à violer les conditions de l'alliance, dont la premiere (*a*) tant de fois inculquée par votre Apôtre, étoit de demeurer humbles & reconnoissans.

Cor. 4. On vous a enseigné que tout ce qui a été fait pour l'ancien Israël, *étoit des figures écrites pour vous.* Vous l'avez compris quand il ne s'est agi que de comparer vos avantages avec les leurs; jaloux de la gloire de la préference, vous n'avez pas manqué de relever vos privileges & vos faveurs. Mais a-t-il été question de comparer prévarications à prévarications, révolte à révolte, ingratitude à ingratitude ? Alors plus de proportion, selon vous, & Israël vous a toujours paru le plus criminel, indigne de ne voir jamais le Sauveur, ou de ne le voir que pour sa propre confusion, & pour son desespoir. (*b*)

a Noli altum sapere, sed time.... vide ergo bonitatem & severitatem Dei.... in te autem bonitatem Dei si permanseris in bonitate.... ut non sitis vobis ipsi sapientes. Rom. 11.

b Sur ces paroles, qui sont une prédiction de la con-

Cependant Paul, votre grand Apôtre, vous l'avoit dit encore, qu'Israël figure pour vous dans ses avantages, étoit aussi figure pour vous dans ses diverses infidelitez & dans ses divers châtimens. Comprenez-le donc maintenant, vous qui ne vous êtes point souvenus de la ruine de ce peuple, au tems de *votre gloire, avant que votre méchanceté eût été découverte, comme elle l'a été en ce tems où vous êtes un objet d'insulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Palestine, qui vous environnent.* 1. C 4. 11. Ezech. 16. 5 57.

Depuis que vos peres ont été tirez de la dure servitude, non de Pharaon, mais du Prince de la mort, vous avez souvent oublié le Seigneur, & plusieurs enfans de Bélial sont sortis de votre sein : alors le Seigneur vous visitoit en diverses manieres, & vous retourniez à lui du fond de vos cœurs. Dans tous les âges il vous a suscité des

version des Juifs : „ Je vous dis en verité que vous ne „ me verrez plus desormais, jusqu'à ce que vous disiez ; „ Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur. MATTH. „ 23. 39.

Le P. Lallemant Jesuite disoit à Jesus-Christ par forme d'élevation dans son Nouveau Testament : „ Ce „ peuple ne vous verra jamais que pour sa propre con- „ damnation, & pour son desespoir. « Le cœur couloit comme naturellement par la plume. Il reçut sans doute un avis sur la grossiereté de la méprise. La feüille où se lisoit l'erreur a été retranchée, on l'a eue dans les mains ; & ce Jesuite, corrigeant cette fois la prévention qu'il avoit sans doute puisée dans sa Socieé, a substitué dans un carton, ce qu'on y lit : „ Ce peuple.... „ ne vous verra qu'après bien des siécles. « C'est toujours nous laisser entrevoir que l'attente de la conversion des Juifs interesse peu le cœur des Jesuites. On peut voir dans un dernier Ouvrage de M. Tencin Archevêque d'Embrun, comment ce Prélat traite le peuple Juif, & de quelle maniere M. de Montpellier le refute dans son Instruction Pastorale.

Juges, des Anciens & des Prophetes, en qui il transmettoit l'esprit de ses Apôtres, vos premiers conducteurs. Ils jugeoient le peuple & le vengeoient de ses ennemis. Mille fois vous avez paru vieillir dans votre foi, & sur le point de vous éteindre; & mille fois vous avez été renouvellez & rappellez à la foi de vos peres. Consultez les siécles anciens; considerez ce qui s'est passé dans toutes les races, & vous reconnoîtrez en effet que ce que le Très-Haut a fait pour Israël, n'a été qu'une image & qu'une ombre de ce qu'il a fait pour vous jusqu'aux épreuves, dont la derniere, où (a) la gloire de votre Trône changée de sa place, & comme bannie dans un lieu étranger durant l'espace de soixante & dix ans, vous rappelle si vivement Juda & son Roi transferé de Jerusalem à Babylone pour une semblable durée.

Reconnoissez de même que vous n'avez été que les trop fideles imitateurs du peuple ingrat, & que vous l'avez surpassé. Mais dans vos derniers excès vous vous êtes surpassez vous-mêmes.

Venez donc maintenant, Nations qui vous vantez encore de connoître & d'invoquer le nom du Seigneur, venez en sa pre-
1. Reg. 12. 7. sence; & comparant de plus près votre reconnoissance avec toutes les misericordes que le Seigneur vous a faites, à vous & à vos peres, défendez devant lui votre propre cause.

N'étiez-vous pas par votre naissance étrangers à l'égard d'Israël & de ses promesses? Ce n'est pas à vous que le Seigneur

a S. Siége à Avignon durant 70. ans.

a été d'abord envoyé, & il n'étoit pas votre Apôtre. Il n'ignoroit pas que vous perissiez dans vos voyes, & que sans lui vous ne pouviez que perir. Cependant il défendit à ses disciples de vous annoncer le Roïaume du Ciel. Le mystere de votre vocation étonna dès qu'il fut manifesté, les Apôtres & tous les Saints; & auparavant il avoit déja étonné les Anges. Le pain étoit pour les enfans, & s'ils ne l'avoient pas rejetté, vous auriez été trop heureux d'être admis dans la suite à recueillir les mietes de leur table. Mais parce que le Seigneur irrité contre son peuple, a voulu le rendre jaloux d'un peuple qui n'étoit pas son peuple, il a fait qu'une Nation insensée est devenue l'objet de l'indignation & de l'envie de ce peuple ingrat; & il vous a choisis dans sa misericorde, parce que vous étiez cette Nation insensée. Il l'a signalée sur vous cette misericorde, parce que sa colere contre son ancien peuple étoit grande; & de victimes de mort que vous étiez, comme toute la maison de votre pere, vous avez vû avec étonnement votre sort changé jusqu'à vous trouver assis à la table des enfans du Royaume, jusqu'à recevoir l'onction Royale & le sceptre qui n'avoit été promis qu'à Juda.

Matt. 10. 5.
Act. 11. 18.
Eph. 3. 8. 9. 10.
Matt. 15. 24. 25. 26. 27.
Rom. 10. 19.

C'est à vous qu'il fut dit alors en la personne (*a*) de Saul votre Apôtre, comme autrefois à celui qui contre toute promesse fut choisi pour regner le premier sur cet ancien peuple: *A qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israël, sinon à vous & à toute la*

a Comparez le IX. Chapitre des Actes des Apôtres avec le IX. & le X. Chapitre du I. Livre des Rois.

maison de votre Pere? Le Seigneur vous fait pour Prince sur son heritage.

Vous admiriez alors avec votre (*a*) Apôtre par quel prodige vous aviez pû passer du rang le plus bas jusqu'à la gloire du Trône; de blasphemateurs devenir les Apôtres & les Prédicateurs des richesses incomprehensibles de la Grace du Sauveur & de l'efficace de sa puissance.

La surprise (*b*) fut la même parmi les fideles circoncis, quand ils apprirent votre conversion & celle de Saul.

Vous signalâtes extraordinairement votre zele, & l'on vous vit dès le commencement courir en foule vous ranger autour de votre Apôtre, (*c*) obéir à sa parole, adorer le Dieu

a Numquid non filius Jemini ego sum de minimâ Tribu Israël; & cognatio mea novissima inter omnes familias de Tribu Benjamin. 1. Reg 9. 21.

Ego enim sum minimus Apostolorum, qui non sum dignus vocari Apostolus. 1. Cor. 15, 9.

Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc, in gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi, & illuminare omnes. Ephes. 3. 8. 9.

b Videntes autem omnes qui noverant eum heri & nudiustertius, quòd esset cum Prophetis & prophetaret, dixerunt ad invicem: Quænam res accidit filio Cis? Num & Saul inter Prophetas? 1. Reg. 10. 11.

Et continuò in Synagogis prædicabat Jesum ... stupebant autem omnes qui audiebant & dicebant: Nonne hic est quæ expugnabat in Jerusalem eos qui invocabant nomen istud. Act. 20. 21.

Et obstupuerunt ex circumcisione fideles qui venerant cum Petro, quia & in nationes gratia Spiritus sancti effusa est. Act. 10. 45.

Ergo & gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam. Act. 11. 18.

c Invasit ergo timor Domini populum, & egressi sunt quasi vir unus. 1. Reg. 11. 7.

Fides vestra annuntiatur in universo mundo. Rom. 1. 8.

qu'il vous prêchoit, & combattre tous pour son nom, comme si vous n'eussiez été qu'un seul homme. Paul fut votre gloire, & vous fûtes sa couronne. Par lui vous reçûtes cette foi qui vous rendit celebres dans toute la terre, & par vôtre obéïssance il s'acquit le nom de Grand parmi le reste des Apôtres.

Ah! eussiez-vous sçu conserver votre gloire & celle de Paul! (a) Mais * vous avez fait d'abord une démarche insensée, qui vous a ouvert le chemin à votre propre ruine.

* Lisez le 13. ch. du 1. liv. des Rois.

Souvenez-vous de ces (b) tristes jours (c) où vous avez commencé de vous écarter des routes de vos peres, de negliger les anciennes regles. N'est-ce pas alors que *vous avez fait* veritablement *une folie*, lorsque plus attentifs à menager vos propres interêts, que le commandement du Seigneur, vous avez consenti que toutes les saintes pratiques fussent abolies, que toute discipline fût énervée & enfin éteinte.

Vous ne l'avez jamais crû qu'une telle faute pût vous attirer tant de malheurs, & qu'à cette fausse & inconsiderée démarche fût at-

a Il faut se souvenir qu'on separe dans tout ce discours la cause de ceux à qui on parle, de celle de l'Eglise, qui est sainte dans tous les tems. On parle aux pecheurs qu'elle renferme dans son sein, & qui font le sujet continuel de sa douleur.

b Locutusque est ad eum Samuel. Quid fecisti? Respondit Saül: Quia vidi quòd populus dilaberetur à me...., dixi: Nunc descendent Philisthiim ad me in Galgala & faciem Domini non placavi. Necessitate compulsus sum, obtuli holocaustum. Dixitque Samuel ad Saül, Stultè egisti, nec custodisti mandata Domini Dei tui, qui præcepit tibi. 1. Reg. 13. 11. 12. 13.

c Ce discours s'adresse à la Cour de Rome, qu'on distingue, comme on doit, du S. Siege, où Dieu a conservé ses serviteurs dans les divers âges. Voyez sur cela l'Avertissement.

tachée une décadence qui devoit se terminer à une déplorable chûte,

Sçachez donc aujourd'hui, ô Saül, & vous tous qui composez sa Cour, que dès-lors votre cœur a commencé à se détourner du commandement que vous aviez reçu du Seigneur. L'esprit de Samul en a gémi dans le cœur des Saints, il s'en est plaint amerement dans les (*a*) Assemblées de l'Eglise ; jamais le cœur de cette fidelle Epouse n'a consenti à votre lâche condescendance, jamais elle n'a révoqué les ordonnances de ses Peres, & elle a éclaté avec force contre les abus sacrileges qui deshonoroient si indignement, & son ministere, & son Sanctuaire, & ses Autels.

Mais vous avez aimé à vous voir honorez devant les anciens du peuple & devant tout Israël ; & c'est là le caractere que vous avez soutenu depuis votre premiere prévarication. Vous avez toujours voulu passer pour irreprehensibles & pour impeccables, & justifier jusqu'aux désobéissances que l'Esprit du Seigneur vous reprochoit par une autorité que vous deviez respecter. Miserables prétextes de retenir les peuples auprès de l'Autel, d'honorer Dieu par des sacrifices, de condescendre à la foiblesse humaine, & de ceder à la necessité ! Et cependant (*b*) les plus saintes regles d'abord mises en oubli, ont été bientôt impunément violées. *Vous avez multiplié le peuple* : mais avez-vous multiplié les adorateurs ? N'avez-vous pas ouvert le Sanctuaire à tout sans discerner le pur d'avec

a Voyez les Conciles de Constance, de Bâle, de Trente, &c.

b Voyez les Livres DE LA CONSIDERATION de saint Bernard.

l'immonde ? Vous avez souhaité que la table du Seigneur fût frequentée, que les Autels eussent environnez d'une foule de Ministres ; c'est à la pompe & au spectacle que vous vous êtes bornez, & le seul sacrifice qui honore le Très-Haut a été le seul negligé.

Le don de Dieu a été mis à prix, l'impunité du crime & la facilité à le commettre, ont été achetées & vendues. Vous avez étendu au loin votre abominable trafic. Tel est le pacte détestable que vous avez fait avec l'impieté. Qui est élû pour le plus auguste & le plus redoutable ministere, n'y peut prétendre, qu'en s'approchant de vous comme l'infame Simon ; & bien loin que vous redoutiez la sentence foudroyante de Pierre, c'est Pierre qui autorise tout, dites-vous ; & ce qui seroit un crime, si vous ne l'aviez pas commis, n'est plus crime dès que vous le commettez.

Rougissez de honte, & confondez-vous. C'est de vos énormes loix que vous avez fait la base de toute équité, & la regle de tous les jugemens, & vous avez traité de rebelles & de fauteurs du libertinage tous les peuples qui ont refusé de plier sous votre nouveau joug. Helas ! en est-il un aujourd'hui que vous ne dominiez ? Jettez les yeux autour de vous depuis l'un jusqu'à l'autre bout de l'univers. Vos exemples sont des loix pour tous ; vos nouveautez, des maximes ; toutes vos décisions, des oracles ; on vous propose pour modele de prostitution & d'impenitence, de luxe & de faste ; & s'il se trouve encore quelque ame innocente qui s'allarme à la vûe des scandales de sa nation, on prétend la rassurer en lui disant, qu'on ne vous suit que de loin, & que comparez avec

vous, on seroit des modeles de vertu.

C'est parce que vous avez mis derriere vous les anciennes regles, (a) que l'épreuve qui prépare à la Table sainte, est inconnue & parmi vous & presque dans tous les Royaumes; que le Sacerdoce est avili jusqu'au rang des arts; que le Sacrifice de salut est un gain pour la cupidité, une ressource contre l'indigence, un asyle pour l'oisiveté & la paresse. C'est parce que vous avez mis derriere vous les anciennes regles, que la Verité est détruite dans les esprits, *pour une poignée d'orge & un morceau de pain; qu'on tue les ames qui n'étoient pas mortes, & qu'on promet la vie à celles qui n'étoient point vivantes*; qu'une multitude sacrilege de mercenaires trafiquent du Sang du Sauveur, ceux-ci pour élever des batimens, ceux-là pour grossir leurs revenus, & d'autres pour en tirer dequoi se vêtir & dequoi vivre. C'est parce que vous avez rejetté les anciennes regles, que l'humble retenue du Centenier & la sage timidité de Pierre sont devenues suspectes; qu'offrir le Sacrifice tous les jours, est une loi pour plusieurs, une funeste necessité pour d'autres, & pour tous une discipline plus sainte & plus respectueuse, que celle de tant de siecles d'innocence & de ferveur; comme si l'épreuve que demande de tous le Pain du Seigneur, étoit l'une de ces loix que le tems modere ou qu'il change. C'est enfin parce que vous avez rejetté les anciennes regles, que dans le corps de l'Eglise, *toute tête est languissante & que tout cœur est abbatu; que depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, depuis le peuple jusqu'au Prêtre, ce n'est presque que contu-*

Ezech. 4. 19.

Is. 1. 5. 6.

a Ceci suppose quelque connoissance des mœurs d'Italie & aussi des autres Royaumes.

qu'une playe enflammée, qui n'a point ...dée, à laquelle l'on n'a point appliqué le ..., & qu'on n'a point adoucie avec l'huile;
crimes se sont multipliez à l'infini; s scandales triomphent jusques dans ...tuaire; que les conversions sont si ra... u'à peine en est-t'il de sinceres; que ...e tout ce qui s'appelle juste, n'est qu'hi...e & Pharisaïsme; que l'Eglise est dans ...obre & dans l'esclavage, & ses enfans e des brebis sans pasteurs; & des en...ns pere.

là les funestes effets de votre prévari...; c'est à vous, Cour de Saül, que je & non à son Trône qui sera toujours. *Vous n'avez point gardé le commande... du Seigneur*, ni les ordonnances dont deviez être le plus jaloux & le plus ...onservateur. Mais voici le coup qui ...ider de votre sort, vous avez secoué ...ellement le joug du Seigneur; (*a*) ha! *... pas lorsque vous étiez petit à vos propres* ue vous êtes devenu le Chef de toutes ...ibus d'Israël? Aujourd'hui vous vous au-dessus des nues. Après avoir do...ur vos freres, vous qui vous disiez le r & le moindre de tous, vous bravez le Puissant lui-même. Vous ruinez l'œu...s Prophetes & l'attente des Patriar... vous confondez les alliances; vous ...ez en loix vos propres prévarications abus; comme s'il ne vous suffisoit pas r consenti (*b*) par une lâche tolerance

...nne cùm parvulus esses in oculis tuis, caput in ...s Israël factus es? 1. Reg. 15. 17.

...erreurs autorisées par la Constitution, étoient ...ong-tems traitées avec une indulgence dont l'E...nissoit. Une prévarication est la suite & le châ-

que le grand commandement de l'amour fût negligé, les regles de la vraye justice mises en oubli, les saints mysteres exposez à la profanation, vous venez comme au secours des cœurs ingrats, des hipocrites & des profanateurs, & vous leur tracez une nouvelle loi, où les enfans apprennent à ne plus aimer leur Pere, de viles & d'impuissantes créatures à ne plus invoquer leur Dieu, les pecheurs à ne plus changer de cœur & de desirs, les justes à ne plus marcher dans la charité, où enfin les persecuteurs de toute pieté trouvent, & l'apologie autentique de tous leurs damnables excès, & une nouvelle force pour s'enraciner dans l'impieté, & proscrire toute Religion de dessus la terre.

Voilà votre Agag, voilà celui contre qui vous deviez combattre, ô vous à qui il avoit été dit de combattre au nom & pour la gloi-
1. Reg. re du Seigneur. *Pourquoi donc n'avez-vous pas*
15. 18. *écouté sa voix? Pourquoi vous êtes-vous laissé aller*
19. *au desir du butin, & pourquoi avez-vous peché aux yeux du Seigneur?* Vous êtes innocent, dites-vous, & c'est pour obéir au Seigneur que vous avez épargné Agag, avec ses richesses & ses troupeaux; mais si vous refusez en ce moment de reconnoître que vous êtes coupable, ah! craignez le moment où rejetté comme vous avez rejetté le Seigneur, vous comprendrez, mais trop tard, que votre cœur n'étoit ni droit, ni sincere; que le sacrifice prétendu que vous vouliez préparer au Seigneur, n'étoit qu'un voile de votre ambition & de

timent d'une autre. Si Molina n'avoit pas été toleré, la Bulle d'aujourd'hui ne seroit pas veuue. Si Francolin eût été puni en 1705. pour ces honteux relâchemens par rapport au Sacrement de penitence, les Prop. LXXXVI. & LXXXVIII. ne feroient pas aujourd'hui condamnées.

votre

notre cupidité. Mais encore *sont-ce des hosties* 1. Reg.
& des victimes que le Seigneur demande, une 15. 9. &
foule d'adorateurs, l'hommage exterieur & 22. 23.
la foi morte de toutes les nations; & *ne demande-t'il pas plûtôt que l'on obéïsse à sa voix*, & qu'on lui abandonne ce qui n'est l'ouvrage que de lui seul, de se créer des adorateurs, des Prêtres & un sacrifice digne de lui? Rien ne peut remplacer dans l'homme le sacrifice de l'obéïssance qu'il doit à son Dieu, & cette obéïssance seule peut remplacer tous les autres sacrifices: mais *c'est une espece de magie de ne vouloir pas se soumettre au Seigneur; & ne se rendre pas à sa volonté, c'est le crime de l'idolâtrie.*

O Nations, c'est donc là le crime qui s'est commis au milieu de vous. Qui d'entre vos Princes & vos anciens se vantera de n'y avoir point trempé, ou de s'y être opposé comme il devoit? Ah! tremblez: le Royaume de Dieu ne va-t'il pas vous être ôté & donné à un peuple qui en produira les fruits & les œuvres? Grand Dieu, la fin de toutes choses est-elle donc arrivée? Allez-vous renouveller pour
notre perte les jours, ou du déluge, ou de Gen. 6.
l'embrasement de Sodome, ou du jugement 13.
de l'Egypte, ou de la ruine de Jerusalem? Mat. 24
Vous nous annoncez comme des signes avant- 6. 7. 8.
coureurs de votre dernier jour, des guerres de peuples contre peuples, de Royaumes contre Royaumes, des famines, des tremblemens de terre en divers lieux; tristes
présages! ne sont-ils pas déja arrivez? L'ini- Luc 18.
quité triomphante, la charité refroidie, la 8.
foi à peine conservée dans quelques élûs: nous voyons comme de nos yeux tous ces maux. Une révolte signalée & une insigne apostasie n'a-t'elle point éclaté? Un homme,

15. ou peut-être plûtôt un corps d'homme de peché ? Combien *d'antechrists dans le monde sortis d'avec vous, qui ne sont pas d'avec vous,*
2. qui nient l'onction, la grace, la sainteté &
9. du Christ & du Chrétien, qui divisent Jesus-Christ, ne le font agir qu'en homme impuissant, qu'en Chef sans efficace & sans influence, qui déchirent son Evangile, sa Verité, qui anéantissent la loi de son amour ? O Fils de l'Homme, êtes-vous déja monté sur les nues ? Frappez-vous à la porte ? Allez-vous paroître ?

X. X.

Violence de la tentation des tems presens.

O Mon Dieu, pour quelles épreuves nous avez-vous réservez ! N'est-ce pas ici *cette misere extrême qui n'a jamais eu d'exemple depuis le commencement du monde, & qui n'en aura jamais?* Eh ! qui sera sauvé au milieu de tant de dangers ? Seigneur, ce n'est pas à un ver de terre qu'il appartient de disputer avec vous ; vous êtes la Justice & la Sagesse même : permettez-moi cependant de vous
12. faire ces justes plaintes : *Pourquoi les méchans marchent-ils avec tant de prosperité dans leur voie? Pourquoi les violateurs de votre loi sont-ils si heureux ? Vous les avez plantez, & ils jettent de profondes racines : ils croissent, & ils portent du fruit : vous êtes près de leur bouche, & loin de leurs reins.* Les voilà qui proferent hautement l'iniquité qu'ils ont conçue, & qui se vantent de vous avoir vous-même pour garand de leur mensonge : ô blasphême ! Et cependant les colomnes de votre Eglise, ou se renversent, ou chancelent sur leur probre base, vos étoiles tombent du firmament, vos élûs

sont presque seduits, Où est ce Dieu dont vous releviez à l'envi la force & la puissance sur les cœurs, nous disent insolemment nos ennemis? Où est cette Grace par qui tout triomphe, & qui triomphe par elle seule? Elle qui sauve tout, n'a pû se sauver elle-même (*a*); qu'elle vienne maintenant se tirer de l'opprobre. Comment peut-elle être necessaire a tous, elle qui se manque à elle-même dans son plus extrême besoin? Comment seroit-elle la vraie Grace du Tout-Puissant & de son Eglise, elle que le Tout-Puissant & que l'Eglise, osent-ils dire, viennent d'abandonner? Ah! mon Sauveur, combien vont trouver ici une occasion de scandale & de chûte (*b*)! Qui vous reconnoîtra au milieu de vos nouveaux opprobres? Qui pensera, ô Grace toute-puissante de mon Dieu, à vous chercher sous les foudres & sous les anathêmes? O Fils unique du Pere! qui pourra se persuader qu'on ne vous trouve que hors de Jerusalem, au Calvaire, & sur une Croix?

Un reste d'ames fidelles se disperse, ou se cache, & leur propre foi commence à leur devenir suspecte. Ce qu'elles avoient tant aimé, est mort à leurs yeux (*c*); elles l'aiment encore & ne peuvent l'oublier, mais combien de pensées folles! Quelles agitations, quel trouble? On croyoit, on ne croit

a Principes sacerdotum illudentes cum scribis & senioribus dicebant: Alios salvos fecit, se ipsum non potest salvum facere: si Rex Israël est descendat nunc de cruce, & credimus ei: confidit in Deo, liberet nunc si vult eum. MATTH. 27. 41. 42. 43.

b Et tunc scandalizabuntur multi. MATTH. 24. 10.

c Et ipsi loquebantur de his omnibus quæ acciderant. . . . Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israël. LUC. 24. 14. 21.

presque plus. On esperoit, & il ne paroît plus de ressource. Une croix un tombeau, une affreuse image de la mort, un silence étonnant & du côté du Ciel & du côté de la terre, quel spectacle pour la foi même! Quelques Disciples plus fermes assurent que la Verité est immortelle, & qu'elle vit en effet; quelques filles heritieres de la foi d'Abraham, étonnent par leur constance, & esperent contre toute apparence d'esperer : il est vrai, mais qu'est-ce que ce témoignage? Y a-t-il un seul des Senateurs ou des Pharisiens qui aït crû (a)? On ne voit qu'une populace sans nom, sans autorité, sans credit, chargée de toutes les maledictions de ceux à qui il appartient de juger.

Prop. 6. & 7. Grand Dieu! n'est-il donc plus vrai que sans vous & sans votre grace nous ne pouvons rien? N'est-il plus vrai que votre Fils est venu racheter les hommes, & de l'impuissance de la nature, & de la malediction de la loi? N'est-il plus vrai qu'il soit impossible de vous plaire, sans entrer par la foi dans la nouvelle alliance où vous donnez ce que vous commandez? N'est-il plus vrai que c'est vous seul qui retracez dans nous votre divine image, & avec la même efficace que vous avez imprimé dans notre Sauveur tout le caractere de votre sainteté & de votre gloire?
Prop. 57. N'est-il plus vrai enfin que tout manque à celui à qui votre amour manque, & que vous
Prop. 58 n'êtes adoré en verité que par les cœurs qui vous aiment?

Mais si tout cela est vrai, Seigneur, comme il l'est sans doute; sera-t-il donc vrai

a Numquid ex Principibus aliquis credidit in eum, aut ex Pharisæis? sed turba hæc. Joan. 7. 48.

que votre Eglise est anathême ; que les portes de l'enfer ont prévalu contre elle ; que notre Dieu, ou seduit par les artifices de ses créatures, ou vaincu par leur malice, a été enfin reconnu infidele à sa parole & à ses promesses ? Non certes, mon Dieu, non certes, cela ne sera pas, & ne peut être. *Matth. 16. 18.*

Cependant, Seigneur, les impies diront : Où sont les promesses du Seigneur ? Où est-il lui-même, & que ne vient-il juger les incredules ? Il a abandonné son Eglise & oublié son propre jugement. Ah ! c'est donc ici la patience des Saints. L'enfant d'Abraham esperera contre toute esperance. Il n'hesitera pas même, & n'aura pas la moindre défiance de la promesse de son Dieu. Dieu l'a dit, dira-t'il : toutes ces veritez sont sorties de sa bouche ; Dieu l'a promis : son Eglise ne peut perir. Mais Sara est avancée en âge, tout effraye en elle, tout n'annonce que mort ? N'importe. Le Seigneur est veritable ; il est tout-puissant ; il ranime les morts ; il appelle les choses qui ne sont pas comme celles qui sont. Qu'Isaac soit immolé, il sera certainement l'heritier ; que les Disciples & les Apôtres viennent à se taire, le peuple élevera sa voix ; & si le peuple se tait encore, les pierres crieront, & seront changées en enfans d'Abraham.

Oui, grand Dieu, vous garderez l'alliance que vous avez faite avec votre Eglise : ah ! plutôt que de la laisser perir, vous embraseriez du feu de votre colere le lieu de son exil, ou encore une fois vous ébranleriez *le Ciel, & la terre, la mer, tout l'Univers, tous les peuples*, & pour la gloire de cette épouse si cherie vous créeriez dans son propre sein un monde d'enfans tout nouveau.

Mais, ô foi, où êtes-vous ? Allez dans toutes les rues de Jerusalem, voyez & considerez, cherchez dans toutes ses places, si vous en trouverez plusieurs qui agissent selon la justice, qui soient fideles a leur propre foi, qui ne chancelent pas à la vûe de l'orage, ou qui n'ayent pas déja été renversez ? Où est votre foi ? Où est la gloire que vous rendez au Seigneur ? Vous l'invoquez, & il n'est plus le Tout-Puissant qui vous sauve ; vous dites :
Jer.5.2. & seqq. Vive le Seigneur, & vous vous parjurez ; *Que le Seigneur soit à mon secours* ; & vous abandonnez son secours : Que son Evangile me sauve ; & vous renoncez à son Evangile. Vous l'appellez votre Dieu ; & vous dites en même tems : Le Seigneur n'est point Dieu ; il ne sauve pas quand il lui plaît ; il ne fait pas tout ce qu'il veut dans le Ciel & sur la terre. O foi, où êtes-vous ? *Peut-être n'y aura-t-il que les pauvres & les simples qui soient sans sagesse, qui ignorent la voye du Seigneur & les ordonnances de leur Dieu.* Princes du peuple, la foi est-elle chez vous ? Et vous enfans d'Agar (*a*), en avez-vous connu la voye, en avez-vous pû découvrir les traces & les sentiers, vous qui recherchez la prudence qui vient de la terre, celebres *negociateurs de Marrha & de Theman, conteurs de fables, inventeurs d'une sagesse & d'une intelligence nouvelle.*

O mon Sauveur, sont-ce donc ici les jours que vos Prophetes ne pouvoient voir en esprit, sans en sentir les dangers comme s'ils avoient eu à les craindre pour eux ?

a Filii quoque Agar qui exquirunt prudentiam quæ de terra est : negotiatores Merrhæ & Theman, & fabulatores & exquisitores prudentiæ & intelligentiæ ; viam autem sapientiæ nescierunt, neque commemorati sunt semitas ejus. BAR. 3. 23.

Ah! malheur à nous de nous voir nez dans des tems de sterilité & de désolation, (*a*) réduits à chercher de vrais justes & des cœurs fideles; comme celui qui aprés la récolte cherche avec soin quelques fruits délaissez pour soulager sa faim ou sa soif, & qui desireroit en vain d'en trouver de ceux qui sont les premiers murs.

On ne trouve plus de saints sur la terre; (*b*) il n'y a personne qui ait le cœur droit; tous tendent des pieges pour verser le sang & perdre les ames; le frere cherche la mort de son frere.

On appelle bien le mal que l'on fait. (*c*) Les puissances temporelles asservies par les méchans *exigent*: ceux qui doivent juger *sont à vendre. Un Grand fait éclater dans ses paroles la passion de son cœur, & ceux qui l'approchent la fortifient & l'animent.* N'approchez d'eux qu'y étant contraints, & avec des précautions extrêmes. *Le meilleur est comme une ronce,* (*d*) *& le plus juste est comme l'épine d'une haye.* Ne vous fiez pas même à celui qui se dit votre ami: *Ne vous reposez pas sur celui qui vous gou-*

a Væ mihi quia factus sum sicut qui colligit in autumno racemos vindemiæ; non est botrus ad comedendum, præcoquas ficus desideravit anima mea. MICH. 7. & seqq.

b Periit sanctus de terra, & rectus in hominibus non est; omnes in sanguine insidiantur, vir fratrem suum ad mortem venatur.

c Malum manuum suarum dicunt bonum princeps postulat, & judex in reddendo est; & magnus locutus est desiderium animæ suæ, & conturbaverunt eam. Ibid. 3.

d Qui optimus in eis est quasi paliurus; & qui rectus quasi spina de sepe. Dies speculationis tuæ, visitatio tua venit; nunc erit vastitas eorum. Nolite credere amico; & nolite confidere in duce; ab ea quæ dormit in sinu tuo, custodi claustra oris tui quia..... inimici hominis domestici ejus. MICH. 7. 4. & seqq.

verne; il est prudent; mais c'est selon le siecle; il assure qu'il aime la paix, mais il compose avec le mensonge; il veut écarter les maux, & il se rend inutile à tout bien; il a les ruses du serpent, mais il n'a rien de la simplicité de la colombe; il ne sçait que trembler & fuir d'antre en antre, de caverne en caverne; pressé sans relâche, il descendra jusques dans l'abîme & y entraînera ceux qui le suivront. (*a*)

Tenez fermée la porte de votre bouche & ne vous ouvrez pas à celle-là même qui dort auprès de vous : vos traîtres, & vos persecuteurs sont logez avec vous sous un même toit. Mais s'il arrive un moment où votre foi soit mise à l'épreuve, craignez d'avoir dans le cœur un amour plus dominant que celui de votre foi.

Prenez donc garde à vous de peur que vos cœurs ne s'appesantissent; ames foibles, sauvez-vous sur les montagnes & dans les deserts : Disciples encore timides, cachez-vous; vous tous qui connoissez & qui aimez la vraye Grace du Sauveur, souvenez-vous de Noé, de Lot, de Mathatias, de Judas & de ses freres.

Mais Malheur à celles qui sont grosses ou qui sont nourrices! Malheur à vous, chefs de famille ou de corps, qui vous jugez plus necessaires à la Verité que la Verité ne l'est à vous : *vous tendrez la main à l'Egypte & aux*
Thren. *Assyriens pour avoir de quoi vous rassasier de*
4. 6. *pain, vous & vos enfans; vous acheterez bien*

a On voit tout cela accompli en partie par l'état où sont reduits aujourd'hui tant de Communautez Religieuses & Ecclesiastiques, qui ont eu pour Chefs & pour Superieurs des hommes qui n'ont consulté que la prudence de la chair.

cher jufqu'à l'eau que vous boirez, & au bois que vous brûlerez. Il vous faudra parler une langue étrangere & ennemie, & oublier le langage de votre foi. Vous vous croirez juftes parce que vous conferverez votre foi dans votre cœur, & vous n'aurez point de part au falut, parce que vous ne la confefferez pas de *bouche*. Vous êtes le Roi des Juifs, vous êtes le feul Sauveur, le feul Tout-Puiffant, lui direz-vous, en fléchiffant le genou devant lui; & dans le même moment vous lui cracherez au vifage, & vous lui frapperez la tête avec le rofeau infultant qu'on lui a mis à la main : enfin d'une main vous lui offrirez de l'encens, & de l'autre vous le crucifierez. (*a*)

Abregez ces mauvais jours, ô mon Dieu, en faveur de vos Elûs, à qui vous avez promis de ne permettre jamais qu'ils foient tentez au-deffus de leurs forces. Il eft impoffible qu'ils periffent, ô mon Dieu; mais pourquoi, fi ce n'eft point parce qu'il eft impoffible que vous n'agiffiez pas en Tout-Puiffant, & fur les cœurs de ces mêmes Elûs pour les rendre invincibles, & fur les volontez rebelles de leurs ennemis, afin qu'ils s'arrêtent où il vous plaît, & qu'ils fe brifent contre l'écueil de leur propre triomphe.

Je vous prie avec confiance, mon Dieu, quand je vous prie pour ceux pour lefquels votre Fils unique vous a prié dans les jours de fa chair; heureux fi en priant pour eux je fuis jugé digne d'être exaucé pour moi-même, & de vous prier par leur efprit. Dieu Tout-Puiffant, affermiffez-les donc ces

a C'eft ce qu'on a vû par l'accommodement, qui a été un piege pour un fi grand nombre.

hommes choisis. *Donnez-leur la force* (a) *d'annoncer votre parole avec une entiere liberté*, & de mettre leur plus grande joye dans les opprobres qu'ils souffriront pour la gloire de votre nom. O Grace ! soyez leur force, afin qu'ils soient vos défenseurs. O amour ! soyez leur ame & leur vie, afin qu'ils soient vos témoins & vos martyrs.

O bras du Seigneur ! portez-les dans votre puissance, afin qu'ils publient votre vertu triomphante. Vous sçavez, mon Dieu, par quelles voyes vous avez résolu de les faire triompher ; développez vous-même les conseils de votre sagesse. Si vous avez choisi les prodiges, je vous les demande, ô mon Dieu, pour vos Saints. Etendez votre main comme autrefois, ou sur l'Egypte, ou dans la terre de Chanaan, ou dans Jerusalem. Qu'au nom qui fait flechir tout genou devant lui, les impies soient frappez de playes, que les élemens se confondent, que l'Univers se bouleverse. (b) Si c'est un peuple nouveau que vous avez choisi pour relever la gloire de votre Eglise & de votre Verité ; vrais enfans de cette Eglise, hâtez-vous de consommer votre sacrifice ; & vous peuple nouveau, hâtez-vous, ou de sortir des tombeaux, ou de naître des pierres, & du cœur des rochers.

a Et nunc Domine respice in minas eorum, & da servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum, in eo quòd manum tuam extendas ad sanitates, & signa & prodigia fieri per nomen sancti filii tui Jesu. Act. 4. 29. 30.

b Il faut toujours se souvenir que l'Auteur écrivoit ceci en 1713. & le comparer avec ce qu'on a qu'on a vû depuis le Miracle de la Paroisse de sainte Marguerite en 1725. & jusqu'en l'année présente 1734. & qu'on voit encore.

X X I.

& misericorde de Dieu envers ses Elus dans es lumieres qu'il leur a ménagées pour tous ces tems d'épreuve, pendant que leurs ennemis sont toujours dans les tenebres.

MAis, ô mon Dieu, que tous vos Saints chantent déja le Cantique de Moyse tre serviteur, & le Cantique de votre gneau. Je vois encore aujourd'hui vos an-ennes merveilles, les frayeurs, les mor-lles allarmes, les fleaux ne sont que pour Egypte aveugle & endurcie; mais la paix, lumiere & la vie sont pour votre Israël. Vos jugemens sont grands, ô Seigneur, vos œuvres sont ineffables. C'est pour-oi les ames sans sciences se sont égarées. s faux Docteurs réservez, selon vos Apô-es, pour resister en ces derniers tems à tre Verité, comme les imposteurs rési-erent autrefois à Moyse, se sont persua-z qu'ils pourroient dominer la Nation inte; & frappez dans le moment jusques ns l'intime du cœur de ces tenebres ven-resses que vous faites pleuvoir sur les su-rbes, ils ont rappellé aux yeux de la foi vos enfans, tout l'affreux spectacle de Egypte, lorsque vous la couvrîtes de tou-s vos playes. Ces rebelles n'ont plus vou-r voir la lumiere de votre parole, & ils 'ont plus vû que des erreurs. Horribles nebres! longue nuit qui a duré (*a*) un écle, & qui dure encore!

Lisez le 17. Ch. de la Sagesse.

2. *Tim.* 3.

Jud. 4.

a Il y a plus d'un siecle que le Molinisme & toutes les reurs sur la Morale, sans parler des autres, se répan-nt dans l'Eglise avec un débordement affreux.

Là enveloppez dans leurs propres menſonges, liez par les chaînes de leurs illuſions, ils ſont demeurez immobiles ; nul d'entre eux n'a vû ſon frere, ni ne s'eſt vû ſoi-même : car vous l'avez ainſi ordonné, grand Dieu, que ceux qui refuſent de vous connoître ne ſe connoiſſent plus ; qu'ils marchent à tâton, quoiqu'en plein jour ; que leur vrai Dieu les ayant abandonnez, ils diviniſent tout ce qui leur tombe ſous la main ; que les brutalitez, les abominations ;
Rom. 1. que tous les crimes perdent pour ces aveugles toute leur infamie & toute leur noirceur ; qu'ils ſoient corrompus à proportion de ce qu'ils ſe diſent juſtes ſans votre ſecours ; inſenſez, à proportion de ce qu'ils ſe croyent ſages ; qu'ils ne tremblent que pour ce qui leur donneroit la paix, & qu'ils ne cherchent de paix que dans les horreurs du trouble ; qu'ils prennent leur menſonge pour verité, & votre Verité pour menſonge ; qu'enfin, en s'efforçant de ſouſtraire à l'aimable efficace de votre miſericorde, ils n'éprouvent plus que la terrible efficace de la main de votre Juſtice qui les endurcit dans l'erreur par leur erreur même. (a)

Ah ! c'eſt donc durant cette horrible & longue nuit, que les méchans livrez aux troubles de leur noire conſcience, ont miſerablement langui, ne pouvant s'aſſurer du ſuccès d'une entrepriſe qui tendoit à ruiner le ſouverain domaine de votre Providence.

Les diſſimulations, les fourberies, les menſonges, honteux azyles de leur impie-

a Eo quòd charitatem non receperunt ſalvi fierent ; ideò mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio. Thess. 2. 10. 11.]

té, ne pouvoient les défendre de toute crainte. (*a*) Des bruits sourds, des fantômes, un air un peu agité, l'agreable concert des oiseaux, le mouvement de quelques animaux qui se jouoient ensemble, le murmure d'un ruisseau, le mugissement ou le bêlement des bêtes de la campagne, les échos qui retentissoient, ou plutôt pour substituer la Verité à la figure, un air de modestie & de penitence dans les Saints, (*b*) un religieux respect pour la parole du Seigneur, la pratique exacte de ses preceptes, le zele de sa gloire & de son amour, un ouvrage plein de lumiere & de Doctrine, le seul nom de grace, un homme qui ravissoit agréablement les esprits & les cœurs par ses discours sur la Religion & sur l'Ecriture, tant de saints Livres, qui comme des ruisseaux de grace, se répandoient parmi les enfans de Dieu, une Communauté naissante, un renouvellement de zele ou de ferveur dans quelques corps, quelques jeunes ames assemblées sous la conduite d'un Maître Chrétien, la réputation d'un Prédicateur Evangelique, la fidelité des brebis à suivre & à imiter leur Pasteur : Ah ! quels spectres, quels monstres pour les insensez ! & ils mourroient d'effroi. Nuit vraiment survenue pour eux du plus profond des Enfers. Il n'y avoit point de feu si ardent qui leur pût donner aucune clarté, & les flâmes

a Neque enim quæ continebat illos spelunca, sine timore custodiebat, quoniam sonitus descendens perturbabat illos. SAP. 17.

b Et personæ tristes illis apparentes, pavorem illis præstabant. Apparebat autem illis subitaneus ignis timore plenus; & timore percussi illius, quæ non videbatur faciei, æstimabant deteriora esse quæ videbantur. IB.

toutes pures. des étoiles n'en purent jamais percer les horreurs.

Lisez le 18. Ch. de la Sagesse.

Et certes, Seigneur, ils étoient dignes de souffrir ainsi une prison de tenebres, eux qui tenoient renfermez vos enfans par qui la lumiere incorruptible de votre loi commençoit à se répandre dans le monde.

Cependant vos Saints étoient éclairez par un grand jour; ils vous prioient de continuer à faire cette difference entre eux & leurs ennemis, & ils vous glorifioient de ce qu'ils ne souffroient pas les mêmes supplices.

Ce sont-là, ô mon Dieu, les merveilles qu'il vous a plû de perpetuer jusqu'à nos jours en faveur des Disciples de votre Grace. Maintenant les tenebres se sont épaissies, Seigneur, jusqu'à en devenir palpables. Mais quelle nouvelle lumiere n'en avez-vous pas fait naître pour vos enfans.

XXII.

Consolation des Ecritures.

OUi, mon Dieu, il nous est avantageux de n'esperer qu'en vous, & fussions-nous réduits à l'état de ce Juste frappé de toutes vos playes, brisé sur la terre, confondu dans son attente aux yeux même de ses amis; il ne nous resteroit, mon Dieu, qu'un souffle de vie, & vous paroîtriez sur le point de l'éteindre : qu'un Dieu irrité contre l'ingratitude de toute la terre, dirions-nous, nous immole à sa Justice, s'il l'a ainsi résolu, nous ne laisserons pas d'esperer en lui : nous sçavons ce qu'il est, & nous défendons ses droits les plus legiti

mes ; il sauvera sa Verité ; & fussions-nous dans le tombeau, nous triompherons avec elle.

Cette esperance, ô mon Dieu, répose dans notre sein, & c'est votre propre parole qui nous l'inspire. O parole de mon Dieu, Livres saints écrits de sa propre main, vous serez donc desormais notre consolation unique; (*a*) vous tempererez l'amertume des cruels reproches de nos ennemis, qui nous demandent déja avec insulte, où est ce Dieu fort sur lequel nous avons tant compté? Vous remplacerez avec avantage tout ce que nous refuse la dureté ou l'indifference des hommes. Votre Apôtre nous l'a dit, Seigneur, que tout ce qui a été ecrit a été écrit & pour instruire notre foi, & pour affermir notre esperance. O Dieu & Pere de Notre Seigneur Jesus-Christ, Pere des misericordes, & Dieu de toute consolation, soyez beni dans tous les siécles, vous qui nous consolez dans nos plus grands maux; qui nous en découvrant les vives images dans vos Ecritures, nous en faites en même tems esperer la fin.

Précieux restes réservez par le choix de la grace, pour la louange & la gloire de la grace même, *Vous qui avez vû avec joye tous vos biens pillez, sçachant que vous aviez d'autres biens plus excellens qui ne periront jamais; qui avez servi de spectacle par les opprobres & les mauvais traitemens*, ou qui vous êtes rendus de cœur & d'amour les *compagnons de ceux qui ont souffert de semblables outrages*, qui avez estimé heureux ceux *qui étoient dans les liens* pour l'Evangile, *ne perdez donc pas la confiance que* *Heb.* 10. 34.

a Cùm nullo horum indigeremus, habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris. 1. MACH. 12. 9

vous avez acquise, & qui doit être suivie d'une grande récompense. Le Juste qui appartient au Seigneur vit de la foi, & non pas des consolations sensibles, & non pas de l'opinion des hommes. Cherchez & lisez avec soin dans les Livres du Seigneur (*a*) & vous trouverez que ses voyes sont toujours *Justice & Misericorde*; qu'il n'abaisse ses Saints que pour les relever avec plus de gloire; qu'il ne permet aux méchans de s'élever, que pour les abîmer de plus haut. Prenez & lisez; vous croirez voir que tout a été écrit pour vous, (*b*) que votre état present a été révelé par l'esprit des Prophetes; vous y verrez, & vos souffrances, & la gloire qui les doit suivre, si vous demeurez fermes dans votre foi.

XXIII.

On parcourt les exemples de Noé, d'Abraham, de Loth, de Jacob, de Joseph, de Moyse, de Noëmi & de Ruth.

NOé, seul fidele à invoquer le nom du Seigneur, seul à la tête de sa famille, heritier de la foi des enfans de Dieu, annonce durant un siécle la colere à venir à tout un monde incredule & pervers, batit un arche de folie aux yeux de ce monde aveugle, oppose à toutes leurs contradictions & à toutes leurs insultes la seule foi qu'il a aux paroles de Dieu; & au jour marqué il convainct le monde ancien de folie &

a Requirite diligenter in libro Domini, & legite. Isa. 34. 16.

b Scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi, prænuntians eas quæ in Christo sunt passiones & posteriores glorias. 1. Pet. 1. 11.

d'impiété, devient le reconciliateur & le pere d'un monde nouveau, & le dépositaire d'une alliance de salut.

Abraham ce pere de tout ce qui vit de la foi, se voit presque mourant sans esperance de laisser un heritier. Après avoir reçu un fils de l'esclave, il borne tous ses desirs à obtenir de Dieu qu'au moins le fils de l'esclave vive; il ne voit dans lui-même & dans Sara qu'une désolante & affreuse image de mort. Dans cet état il entend la parole de la promesse; il croit, & il en devient plus juste. L'heritier promis naît moins de la chair que de la foi de son pere, nouvelle épreuve: un don si ardemment desiré, si bien assuré, est changé en victime qu'il faut immoler. Jusques ici la foi d'Abraham n'a eu à combattre que contre Abraham même, maintenant c'est contre Dieu qu'elle a à se défendre. L'Infaillible paroît se tromper, le Dieu qui a juré semble oublier son propre serment. Les promesses vont donc perir, & la benediction & la foi des Nations être aneanties. Quelles contradictions! quels combats! Mais Abraham ne sçait pas même hésiter. Qu'Isaac meure, puisque le Seigneur le commande; Isaac n'en sera pas moins l'heritier, puisque le Seigneur l'a promis.

Gen. 17. 18.

Désolante situation que celle du juste Loth au milieu de Sodome! Quel genre de supplice pour une ame pure, que de ne voir sous ses yeux que des abominations & des impietez! Le cri de tant de désordres augmente de plus en plus, & le peché est monté jusqu'à son comble. Loth comme enveloppé dans ces horribles images, soupire après la fin d'une captivité plus dure que celle des

fers. Mais il ne sera délivré que par l'embrasement des infames villes, & c'est lui seul qui arrête la pluye de feu & de soufre. Cependant il ignore cette double & si differente destinée ; mais rien ne peut être caché à Abraham, dont la foi s'exhale déja en gémissemens pour appaiser le Seigneur. Il est exaucé pour une seule famille dont il est comme le pere, plus par la foi que par le sang. Les deux témoins, ou plutôt les deux
pocal. ministres de la vengeance du Seigneur sur
1. 3. l'impieté, & de sa misericorde pour un reste de religion, sont reçus de Loth, sans être connus pour ce qu'ils sont ; sa charité toujours disposée à toute bonne œuvre, le fait courir sans qu'il le sçache au-devant de ses liberateurs. Il merite de trouver les Prophetes & les Anges du Seigneur en la personne de ses hôtes ; il croit à leur parole, il annonce ce qu'il a appris, il souffre les railleries & les mépris des incredules ; le jour de la colere arrive ; & celui qui avoit été pris pour (a) un fanatique (b) & un insensé dans ses allarmes, est le seul qui merite, pour lui & pour les siens, d'échaper à une ruïne universelle & sans ressource.

Jacob heritier des promesses & de la foi de

a Fanatique ; cette expression est remarquable : Loth passa pour un visionnaire & un Fanatique, parlant des deux Anges que Dieu lui avoit envoyez. L'Auteur indiquant à la marge l'endroit où sont avancez les deux témoins, nous designe nettement qu'ils étoient figurez par ces deux Anges, & que ceux qui les écouteront passeront comme Loth pour des Fanatiques ; parce que la multitude s'aveuglera sur les caracteres de leur mission, ayant vécu jusques-là, comme les habitans de Sodome, sans crainte pour les jugemens de Dieu ; & sans aucune attente pour les promesses.

b Visus est eis quasi ludens loqui. Gen. 19. 14.

ses peres, après s'être formé au milieu de mille injustices souffertes, & de mille travaux essuyez, une riche & nombreuse maison dans un pays étranger, où il étoit venu, *n'ayant dans la main qu'un bâton*, part en secret de la maison de Laban, selon l'ordre qu'il en avoit reçu en songe de retourner au lieu de sa naissance, avec la promesse d'y être comblé de biens encore plus grands, & d'y voir *sa race se multiplier à l'infini*. Après quelquelques jours de marche, entre le pays qu'il quitte & celui où il a ordre de se rendre, il est saisi de frayeur en pensant qu'il ne peut éviter la rencontre d'Esaü son frere. Dieu sous une forme étrangere ne vient rassurer celui qu'il aime, qu'en luttant contre lui comme un ennemi. Jacob sans le sçavoir, est aux prises avec son Dieu, & en triomphe. (*a*) *Gen. 32. 10.*

C'est ici de la part du Tout-Puissant comme une guerre feinte, Jacob en recevra quelques blessures; mais il n'en sera que plus fort. L'aurore paroît: le mystere se dévoile, Dieu se montre, Jacob est beni, & le cœur d'Esaü se trouve changé.

Considerez ainsi tout ce qui s'est passé de race en race; & vous trouverez que tous ceux qui esperent en Dieu, ne s'affoiblissent point; qu'il sçait délivrer ceux qui le craignent, des maux par lesquels ils sont éprouvez, & réserver les pecheurs au jour de sa vengeance pour être punis; & que la Verité, *qui est plus puissante que toutes choses*, rend invincibles tous ceux qui s'y attachent. *1. Mat. 2. 61.* *2. Pet. 2. 9.* *Sap. 10. 12.*

C'est la puissante main de la Verité qui a affermi Joseph dans toutes ses afflictions.

a Allusion aux épreuves par lesquelles doit passer l'Eglise de la part de Dieu même, avant que de se réunir au peuple Juif. Ce sera une espece de lutte comme celle de Jacob contre l'Ange.

Assuré de son élevation future, il espere entre les mains meurtrieres de ses freres, il espere dans la fosse où il est enseveli tout vivant, il espere dans les chaines, dont la calomnie accreditée l'a chargé; sa foi le suit par-tout & ne le quitte jamais; il triomphe après le tems de l'épreuve. D'esclave de l'Egypte, il en devient le Sauveur & le Roi; de la prison, il monte sur le trône; & le même qui avoit été vendu par ses freres, est enfin adoré d'eux comme leur Maître & leur Redempteur.

C'est la force de la Verité qui se signale dans (*a*) Moyse choisi pour en tracer au monde l'efficace & les merveilles. La beauté en éclate sur son visage dès qu'il est né; il se fait aimer de ceux-mêmes qui ont ordre de le perdre, & ils le tiennent long-tems caché *sans craindre l'Edit du Roi*. Cependant la crainte gagne enfin le cœur des dépositaires d'un trésor qu'ils auroient préferé à toutes les faveurs de Pharaon, s'ils en avoient bien connu le prix; mais la Verité elle-même descend alors de son trône, se hâte de sauver son propre ouvrage d'un danger où tout paroît desesperé. Celui que Pharaon a voulu perdre, vit, croît, se forme sous ses yeux, dans sa Cour, & devient enfin sa terreur, son fleau, son Juge, son exterminateur, son Dieu.

Le peuple que l'Ecriture n'appelle juste & irreprehensible, que parce qu'il étoit la figure d'un autre peuple qui devoit être tel en verité, gémit sous l'oppression tyrannique d'une nation ingrate qui lui doit la vie,

a Fide Moyses natus occulatatus est mensibus tribus à parentibus suis, eo quòd vidissent elegantem infantem, & non timuerunt Regis edictum. HEB. 11. 23.

d'une puissance qui tient de lui sa plus grande élevation & ses plus nobles privileges. Plus de ressource en apparence contre tant de malheurs. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob paroît s'être endormi; ou plûtôt agissant comme de concert avec les Egyptiens, il change & tourne à son gré le cœur des méchans (a) de telle sorte qu'ils haïssent son peuple, & qu'ils accablent ses serviteurs par mille artifices. Les gémissemens se redoublent, les cris s'augmentent, le Ciel paroît être d'airain, & Pharaon redouble les coups. Tout est désesperé, quand le Liberateur autrefois imprudemment rejetté, vient avec les armes de la Verité du Dieu de Jacob dans les mains.

Mais une délivrance prochaine ne fait d'abord qu'augmenter la dureté de la servitude. Moïse porte à Pharaon les ordres du Seigneur, ausquels le Seigneur a prononcé que Pharaon n'obéiroit pas. Il frappe toute l'Egypte de playes innouies, & cependant Dieu semble se plaire à endurcir des esprits qui se vantent de n'avoir ni Dieu ni Seigneur.

Les enchantemens viennent mettre un nouveau voile sur des cœurs déja aveuglez; rien ne les change, parce que le Seigneur ne les veut point changer. Que deviendront cependant les promesses? Que deviendra Israël plus accablé d'ennui & de maux depuis qu'on lui promet la liberté? Il sera délivré, mais il faut que l'Egypte périsse par le même coup. Pharaon forcé par la main invisible dont il combat l'efficace, se hâtera de rejetter loin de lui ceux qu'il tient captifs, changeant à l'instant de pensées & de sentimens, il courra

a Convertit cor eorum ut odirent populum ejus, & dolum facerent in servos ejus. Psal. 104. 25.

avec son armée aprés sa proye ; & lui & son armée trouveront leur tombeau où *les justes* auront appris plus que jamais à honorer par leurs cantiques votre nom, ô Seigneur, & à louer tous ensemble votre main victorieuse.

Sap. 10. 20.

Repassez toutes ces merveilles, vous qui êtes abbattus ; fortifiez-vous, & vous animez à esperer, cœurs pusillanimes ; Dieu est fidele à ses promesses & ne peut se démentir lui-même. Cette Eglise dans laquelle vous pleurez une triste viduité & une caducité qui touche presque au tombeau, ne vaut-elle pas tout cet ancien peuple qui n'a servi jusqu'à ce jour qu'à la gloire de l'Epouse du Seigneur ? Ses maux sont-ils plus déseperez, ou les promesses qu'elle a reçues moins assurées, ou le Dieu qui lui a juré la foi comme son Epoux, moins immuable, ou moins puissant ? Ah ! fût-elle aussi humiliée que Noëmi, ce seroit alors qu'il faudroit la congratuler comme déja voisine de sa plus grande élevation, & comme portant entre ses bras le salut, l'attente, le Roi de Juda, David & tout son peuple.

Lisez le Livre de Ruth, avec le 4. chap. de Baruch.

Voyez-vous cette Noëmi ? La famine qui désole le pays de Juda, la force elle, son mari & ses deux fils d'aller voyager dans une terre étrangere. Là ayant perdu son époux, elle trouve tout à la fois l'opprobre de la viduité, & les disgraces de l'exil. Deux fils qui sont ses seules esperances, lui sont enlevez de même, & laissent leurs épouses veuves comme leur mere. Triste & affreux séjour pour Noëmi que la terre de Moab ! Mais qu'a-t-elle à esperer en retournant en celle de Juda ? Plus d'époux pour ses filles, plus d'époux pour elle ; & quand le Ciel lui

en auroit encore réservé un, plus d'esperance de concevoir. Noëmi ne voit rien qui ne la désole, jusqu'à la presence de ses cheres filles, dont l'opprobre retombe sur elle, & met le comble à sa douleur. Elle sent tout le poids de la main du Seigneur.

Qu'auroit-elle donc senti, si elle avoit sçû que le Roi promis à la Tribu de Juda ne pouvoit naître que de sa famille? Où auroit été alors l'esperance? D'où auroit pu naître l'heritier des promesses? Quoi! du tombeau de peres déja tous morts? d'un sein fermé pour toujours? O mon Dieu! pourquoi votre Esprit a-t'il daigné nous écrire avec tant de détail, & comme avec complaisance, l'histoire d'une Noëmi? Elle devoit être une des ayeules de David votre oint, mais d'autres ont eu le même honneur. N'est-ce pas ici quelqu'une de ces paroles dont vous découvriez le sens caché à vos Prophetes en leur ordonnant en même tems d'en garder le secret (a) & de les mettre sous un sceau qui ne seroit levé qu'en faveur de vos disciples, lorsque le tems seroit proche?

Noëmi quitte un pays étranger où elle a tout perdu; & plutôt par l'attrait de sa patrie, que par l'esperance de trouver un remede à des maux qu'elle croit désesperez, elle se rapproche de Bethléem accompagnée de la seule Ruth. *Voilà cette Noëmi*, dit-on, combien son sort a-t-il été changé! Ne l'appellez plus Noëmi, c'est-à-dire belle, elle ne l'est plus: appellez-la plutôt, Mere plongée dans la plus amere douleur, frappée par la main du Tout-Puissant. Elle étoit

(a) Liga testimonium, signa legem in discipulis meis. Isa. 8. 16. Voyez Jer. 32. 10. Dan. 8. 26. Apoc. 10. 4. & 22. 10.

sortie de son pays avec un époux & deux fils déja en état d'être peres : tant de belles esperances ont péri, & elle est revenue les mains vuides.

Mais le Seigneur voit du haut du Ciel les larmes & les humiliations de cette veuve désolée, & déja il se prépare à accomplir le serment secret qu'il a fait en faveur de la maison de son mari. Qui croiroit que cet époux mort va revivre en quelque sorte pour elle ; que Noëmi trouvera un Elimelech dans Boos son proche parent, que toutes les richesses de Boos vont être mises dans les mains de cette Ruth, qui dans son extrême pauvreté s'estime trop heureuse d'avoir la liberté de suivre les moissonneurs, & de ramasser les épis qui leur échapent? Ah! Noëmi, pourquoi voulez-vous qu'on change votre nom? Votre jeunesse va se renouveller comme celle de l'aigle. Il ne vous faut qu'une alliance, afin que vous deveniez de nouveau mere, que la race de votre époux mort revive dans son heritage, & que son nom ne s'éteigne pas dans sa famille parmi ses freres & parmi son peuple. Le Seigneur vous prépare cette alliance que vous ne pouviez attendre de Moab, & que vous ne pensiez pas à trouver dans Juda. Ceux qui comme vos plus proches devoient, selon la loi effacer votre opprobre, présenteront, il est vrai, leur nom à celui de votre Epoux, & cederont leur droit à d'autres qui sont plus éloignez: mais Boos ne rejettera pas celle pour qui vous n'esperez plus, & que tous rejettent.

Et vous, chere Ruth, sçachez que tout ce que vous avez crû faire dans le secret à l'égard de Noëmi votre mere, a été fidellement rapporté à celui que vous appellez vo-

tre

re Seigneur. Il a appris de quelle sorte *vous avez quitté vos parens & le pays où vous êtes née, pour venir parmi un peuple qui vous étoit inconnu auparavant*, pour chercher votre refuge sous les aîles du Dieu d'Israël. Attendez encore un peu celui qui vous a consolée avec tant de bonté, qui parle à votre cœur, qui sans même que vous apperceviez sa main, vous comble déja de dons & de présens, qui vous assure enfin que pour récompenser votre fidelité & votre vertu, il est prêt à vous prendre pour épouse. Ne paroît-il pas ressentir vos maux autant que vous les sentez vous-même? *Il n'aura point de repos qu'il n'ait accompli* tout ce que son cœur a résolu pour vous.

Quel prodigieux changement! ô Ruth, *Ruth.* 3.
tous les anciens d'Israël & tout le peuple 18.
vous combleront de benedictions qu'on donnoit autrefois à Rachel & à Lia. O Noëmi, toutes les femmes béniront le Seigneur de ce qu'il n'a point *permis que votre famille* fût sans successeur, & de ce qu'*il a voulu que* le nom d'Elimelech *se conservât dans Israël.*

XXIV.

Continuation du même sujet. Exemple de Judith, d'Esther, de Mardochée, de Jesus-Christ même. Suite de réflexions appuyées sur les paroles de l'Ecriture.

QUe dirai-je de la délivrance inopinée & si glorieuse de Bethulie! L'armée impie qui avoit résolu de ne faire adorer pour Dieu que son seul Prince, n'avoit-elle pas déja soumis à son impieté tous les pays d'alentour? La seule Bethulie s'oppose à ses desseins. Elle est investie de toutes parts,

elle est pressée: toute ressource lui manque du dehors, au dedans elle est désolée moins par ses propres frayeurs, que par la lâche & timide foi de ses Anciens. Dieu se venge sur un peuple peut-être innocent de la pusillanime défiance d'Osias, & les brebis ou languissent, ou meurent, parce que ceux *de qui dépend*
Judith. 8. 21. *leur ame & leur vie*, sont eux-mêmes ou languissans, ou déja morts.

Judith. 6. 15. Quoi! le Seigneur abandonnera-t'il *ceux qui ne se glorifient que dans l'efficace & dans la misericorde de son secours*, & n'humiliera-t-il pas plutôt *ceux qui présumant d'eux-mêmes, se glorifient de leurs propres forces?* Il fera son œuvre, mais par une main à laquelle ni le peuple, ni les Anciens ne pensent pas. Judith, la seule Judith, fera cette grande merveille
Judith. 16. 20. en son tems, & *malheur à la nation qui s'élevera contre son peuple: car le Seigeur tout-puissant* se vengera d'elle.

N'est-ce pas par un prodige aussi étonnant & aussi peu attendu, qu'Esther délivre tout son peuple, qu'elle fait attacher le fier Aman au même bois qui avoit été préparé à Mardochée, & qu'elle fait changer le fatal jour arrêté pour l'extinction entiere des Juifs, en un jour de triomphe pour eux, & de perte pour tous leurs ennemis? Mais pour executer ce grand œuvre qui a rendu Esther immortelle, il faut qu'elle s'éleve en quelque sorte au-dessus des loix mêmes, qu'elle consente de perir plutôt que de négliger le salut de son peuple, quoique déja destiné à perir, qu'elle tombe comme morte aux pieds du même Trône dont elle attend la vie. La voilà sur le point d'expirer, & le lion est changé en agneau. Assuerus n'est plus qu'un époux & qu'un frere, Esther triomphe & son peuple avec elle.

Quoi encore ! le tems me manquera si je *Heb.* 11
veux parler de Gedeon, de Barac, de Sam- 32.
son, de Jephté, de David, de Job, de Tobie; voilà la nuée des témoins qui marchent devant vous, vous qui tremblez pour la foi de vos peres. Voilà le livre écrit par l'ordre du Seigneur, comme *pour lui servir de monument* (a) & lui rappeller ses propres promesses *en faveur de ceux qui le craignent & qui s'occupent de la gloire de son nom.* Lisez-le, mais demandez auparavant que le voile que cache tout aux incrédules, se leve pour vous, & comprenez qu'il falloit que toutes ces choses arrivassent, afin que les Ecritures fussent accomplies.

Mais après avoir parcouru d'âge en âge les diverses épreuves des enfans de Dieu en ce monde, & les merveilles que leur Pere tout-puissant a faites en leur faveur, arrêtez toute
la vûe du cœur *sur le grand Pontife de votre foi,* *Heb.* 12
lequel au lieu de la vie tranquille & heureuse dont 2.
il pouvoit jouir, a souffert la croix en méprisant la honte & l'ignominie, & est maintenant assis à la droite de Dieu. Il est condamné, & en même tems il est absous. Jamais sa Verité ne s'est tuë depuis qu'elle a une fois parlé. S'il ouvre la bouche, c'est elle qui parle, & nul ne peut lui résister. S'il se taît, ses propres Juges sont forcez de parler pour elle. S'il est réduit au silence de la mort, le Ciel, la terre prêtent une bouche à la Verité; le trouble, les inquiétudes des persecuteurs; la désolation des disciples fideles, la constance des ames fortes comme celle de Marie, le désespoir des traîtres, les regrets des foibles qui ont renoncé, la timidité de ceux

(a) Scriptus est liber monumenti coram eo timentibus eum, & cogitantibus nomen ejus. MALACH. 3. 16.

qui ont pris la fuite, la fureur même & l'aveuglement des endurcis, tout renonce à ceux qui ont des oreilles, que le martyr de la Verité est mort ; mais que la Verité est immortelle. O Verité, que ne pouvez-vous pas sur des cœurs de qui vous vous faites aimer, vous qui exercez un pouvoir si absolu sur les cœurs mêmes qui ne vous aiment pas !

Vous vivez donc, ô Verité, lors même que vous êtes crucifiée ; vous vivez sur ce nouvel instrument de votre supplice, puisque c'est vous que tous les yeux y voyent. Vous vivez jusques dans la bouche des principaux de vos Juges, Juges assez penetrans pour vous connoître ; mais trop lâches, trop engagez dans leurs fausses démarches pour ne pas vous livrer ; vous vivez dans le cœur de ceux qui vous aiment ; vous vivez dans votre Eglise, parce que vous y conservez des ames qui vous adorent, & vous y vivrez éternellement. O Verité, que vous êtes puissante !

Grand Dieu, nous voici donc autour de votre Trône. Voici ces hommes qui n'esperent qu'en vous ; ces fragiles débris sauvez d'un grand naufrage, mais encore flottans à travers les vagues & les périls ; voici les foibles enfans de ces illustres & genereux défenseurs de votre grace : voyez, Seigneur, que ce n'est ni dans le nombre, ni dans la force, ni dans le crédit ou la protection du siecle, que nous mettons notre confiance : nous voilà au contraire réduits presque au néant, abandonnez de tous, privez de toute ressource, pauvres & dépourvûs des biens de la terre, errans parmi des peuples inconnus, ou enfermez comme des scelerats dans les prisons, persecutez par nos propres peres, traitez en criminels par ceux-mêmes à qui

leur propre cœur rend témoignage de notre innocence, sacrifiez comme des victimes de paix aux ennemis de toute paix; tout fond autour de nous, & nos *propres freres passent devant nous comme un torrent qui se précipite dans les vallées.* Job 6.

O mon Dieu, le coup est violent: vous le sçavez, *notre force n'est pas la force des pierres, & notre chair n'est pas de bronze*; vous paroissez, ô mon Dieu, soutenir vous-même le bras de ceux qui nous humilient: *si nous crions, on ne nous écoute point*: si nous demandons justice, notre priere est réputée pour crime. Seigneur, l'homme de votre droite nous *a fermé jusqu'au sentier* qui nous conduisoit à vous, *il a répandu ses tenebres dans le chemin étroit* que nous tenions pour obéir à votre parole; *détruits de tous côtez, nous périssons*; & si nous disons que nous esperons encore, notre propre esperance ne se changera-t-elle point en confusion contre nous? Ibid. Job 19. 7. 8.

Cependant, ô mon Dieu, nous esperons encore, non en notre propre justice, mais en la multitude de vos misericordes; non à la vûe de notre innocence, nous sommes, nous aussi des pecheurs; mais nous esperons, ô Dieu tout-puissant, parce qu'il vous a plû de nous reveler la toute-puissance même de votre bras, & l'efficace invincible de votre grace. Ah! Seigneur, si votre bras est avec nous, qui se déclarera contre nous? *Allons ensemble devant le Juge. Qui est celui qui est notre adversaire? Qu'il s'approche. Je les vois déja pourrir comme un vêtement.* Ils ne s'appuyent point sur leur Dieu. Ps. 5 8. 9.

Ecoutez donc vous tous qui vous êtes armez contre le bras du Seigneur, voici ce que vous dit cette troupe si petite & si vile à vos

yeux, cette étincelle que vous n'avez pû encore éteindre, ces baliûres du monde, ce tourbillon de poussiere auquel il ne semble plus manquer qu'un souffle de votre bouche pour s'évanouir; écoutez, voici ces ennemis foudroyez selon vous, qui vous parlent: armée formidable, assemblez-vous avec tous
Judith. 2. 12. vos sages & tous vos Princes: couvrez *la face de la terre comme des nuées de sauterelles; assemblez-vous, peuples, & vous serez vaincus; peuples éloignez, peuples de toute la terre, écoutez;*
Is. 8. 9. & suiv. *réunissez toutes vos forces, & vous serez vaincus; formez des desseins, & ils seront dissipez; donnez des ordres, & ils ne s'executeront point, parce que Dieu est avec nous.*

Que si vous nous demandez d'où nous vient cet air de confiance au milieu de l'humiliation la plus profonde & la plus déseſperée, apprenez-le, le voici: C'est qu'il a plû au Dieu que vous combattez, de nous prendre dans sa puissante main, de nous instruire, afin que nous ne marchassions point dans votre voye: *Ne dites point comme les autres,* nous a-t-il dit, *faisons une conspiration tous ensemble: car tout ce que dit ce peuple n'est qu'une conspiration contre moi: ne craignez point leurs menaces, & ne vous épouventez point; mais rendez gloire à la sainteté du Seigneur des armées: qu'il soit lui-même votre crainte & votre terreur, & il deviendra votre sanctification.*

Mais écoutez encore, ennemis du Seigneur, voici des paroles qui vous vont frapper d'assoupissement: *Le Seigneur sera une pierre d'achopement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël.* Venez attaquer cette pierre; faites de grands efforts pour la briser. Voilà votre écueil, mais vous êtes sages, & c'est comme par adresse que vous voulez prendre

le Seigneur : il sera lui-même un piege pour vous, votre ruine & celle de tous les ingrats & de tous les injustes *qui habitent dans Jerusalem. Plusieurs se heurteront contre cette pierre ; ils tomberont & se briseront ; ils s'engageront dans le filet, & y seront pris.* Mais où est la pierre ? Vous l'avez rejettée, & le Seigneur nous a donné de croire & de la recevoir parmi nous.

O pierre vivante, hors laqueelle rien ne subsiste & ne se soutient, ô grace de mon Sauveur, nous ne vous demandons que vous seule à vous-même : que tout l'Univers vienne ensuite fondre sur nous, & qu'il se brise avec éclat comme un vase d'argile contre la puissance de son ouvrier. Il est vrai, Seigneur, vos saints paroissent aussi se briser eux-mêmes, & l'ennemi se joue de leur cendre ; mais vous nous avez promis de ne jamais souffrir que le nom de vos adorateurs s'efface de dessus la terre ; l'heure de la puissance des tenebres est venue, mais le jour de la lumiere qui dissipe tout n'est pas loin. Nous attendrons donc le Seigneur qui cache son visage à la maison de Jacob, & durant ce tems d'attente, que des ruines de cette maison de grace, qui n'a perit que pour ses ennemis, mais qui vit & subsiste toujours pour vous, ô mon Dieu, que ses restes épars qui en ont porté dans leur dispersion l'esprit & la vie, on entende sortir cette voix prophetique : *Me voici, moi & les enfans que le Seigneur m'a donnez, pour être par l'ordre du Seigneur des armées qui habite sur la montagne de Sion ; un prodige & un signe étonnant dans Israël.*

X X. V.

Renouvellement de la justice & de sainteté promis au monde avant le jugement dernier. Rappel des Juifs.

If. 26. lisez le Chapit. SEigneur, que je sois digne d'avoir part au sort & à l'heritage de ce petit troupeau ; que je vous attende en marchant toujours dans le sentier de votre justice. Que je mette pour jamais *ma confiance dans le fort toujours invincible*. Votre nom, ô mon Dieu, & votre souvenir seront le desir & les délices de mon ame. Car *vous nous donnerez la paix*, Seigneur, vous, devant qui nous confessons que *c'est vous qui avez fait en nous toutes nos œuvres*. Seigneur notre Dieu, des maîtres étrangers bien differens de vous, se sont efforcez de nous posseder pour nous soustraire à votre Empire ; *faites qu'étant dans vous maintenant, nous ne nous souvenions que de votre nom*.

Mais de quelle esperance venez-vous, ô mon Dieu, de remplir nos cœurs. O consolation ineffable, préparée à votre Epouse, Seigneur, à cette Sion aujourd'hui captive dans Babylone ! *Enfin c'est fait de moi*, a-t-elle dit en elle-même, *& l'esperance que j'avois au Seigneur, s'est évanouie. Je suis devenue le jouet de tout le peuple, le sujet de leurs chansons*

Thren. *durant tout le jour*. Le Tout-Puissant m'a rem-

14. 15. plie d'amertume dans sa colere. Il m'a en-

& suiv. levé mes Pasteurs, *il m'a rompu les dents sans m'en laisser une seule ; au lieu de pain*, on ne me donne plus que *de la cendre*. Votre Eglise, mon Dieu, repassoit ainsi sans cesse tous ces maux dans sa memoire, & *son ame s'anéan-*

tissoit en elle-même. Ah ! sa propre douleur l'a instruite ; le feu de votre colere, grand Dieu, l'a rendue plus attentive à vos promesses, & *la pensée* d'une affliction desesperée *est devenue pour elle un sujet d'esperance. Consolez-vous donc, mon peuple, consolez-vous, dit votre Dieu.* Parlez au cœur de Jerusalem, & lui dites que tous ses maux vont finir. Fortifiez les mains languissantes, & soutenez les genoux tremblans. Dites à ceux qui ont le cœur abbattu : Prenez courage, ne craignez point ; encore un peu de tems, & voici votre Dieu qui vient vous venger. Ecoutez le Seigneur, *Is.* 51. 7.
vous qui connoissez la justice ; vous, restes de son peuple, qui avez sa loi gravée dans vos cœurs, ne craignez point l'opprobre des hommes ; n'apprehendez point leurs *Agg.* 2. 10.
blasphêmes. Vous verrez encore une fois Sion dans sa premiere splendeur, ses murs rétablis, la gloire de son nouveau Temple sera plus grande que celle du premier.

Et vous, Jerusalem, reveillez-vous ; levez-vous, vous qui avez bû de la main du Seigneur le calice de sa colere. *Ecoutez donc maintenant, pauvre Jerusalem, enyvrée de maux & non pas de vin.* Voici ce que dit votre Dominateur, votre Seigneur & votre Dieu : Je vais vous ôter de la main cette couppe d'assoupissement, vous n'en boirez plus à l'avenir. *Is.* 51. 17. 22. 23.
Mais je la mettrai dans la main de ceux qui vous ont humilié, qui ont dit à votre ame : *Prosterne-toi afin que nous te foulions aux pieds comme le chemin des passans.* Levez-vous, ô Sion ; revêtez-vous de force, sortez de la poussiere, rompez les chaînes de votre cou, fille de Sion, captive depuis si long-tems. *Is.* 52. 1. 2.
Je vous ai abandonnée pour un peu de tems & pour un moment, dit votre Dieu, *& je vous* *Is.* 54. 7. 8. 9.

rassemblerai par une grande misericorde. J'ai détourné mon visage de vous pour un moment dans le tems de ma colere, mais je vous ai regardée ensuite avec une compassion qui ne finira jamais, dit le Seigneur qui vous a rachetée. J'ai fait pour vous ce que je fis au tems de Noé ; comme j'ai juré à Noé de ne répandre plus sur la terre les eaux du Déluge, ainsi j'ai juré de ne me mettre plus en colere contre vous.

Voici encore ce que dit le Seigneur votre
Is. 52.4 Dieu : *Mon peuple descendit autrefois en Egypte*
5. 6. *pour habiter dans ce pays étranger : & Assur l'a depuis opprimé sans aucun sujet.* Qu'ai-je donc à faire maintenant, dit le Seigneur, voyant mon peuple enlevé sans aucune raison ? Ceux qui le dominent le traitent injustement, & mon nom est blasphémé sans cesse pendant tout le jour. C'est pourquoi il viendra un jour auquel mon peuple connoîtra la grandeur de mon nom ; un jour auquel je dirai : Moi qui parlois autrefois, me voici present.

Is. 54.11 *Pauvre désolée qui avez été si long-tems bat-*
15. 16. *tue de la tempête ; je m'en vais*, dit le Sei-
17. gneur, *poser moi-même dans leur rang toutes les pierres pour vous rebâtir. Il vous viendra des habitans qui n'étoient pas avec moi ; & ceux qui vous étoient étrangers, se joindront à vous. C'est moi qui ay créé le meurtrier qui ne pense qu'à tout perdre.* Il est dans ma main, & non dans la sienne ; c'est pourquoi toutes les armes qu'il a préparées pour vous blesser, ne porteront point contre vous : *& vous jugerez vous-même toutes les langues qui se seront élevées contre vous pour vous faire condamner, dit le Seigneur.*

O Eglise du Dominateur de l'Univers, vous n'avez encore reçu qu'une legere par-

tie de votre heritage. On n'a porté dans votre sein que les prémices de la moisson d'Israël, & tout Israël vous a été promis. O Epouse libre & seule maitresse, il faut que l'esclave & la fugitive Agar vienne aussi s'humilier à vos pieds, & que buvant de l'eau de votre Sauveur de votre Epoux, elle devienne féconde en peuples & en Rois, qu'elle enfantera non pour elle-même, mais pour vous & dans votre sein. Jusqu'ici vous n'avez donné votre pain qu'à l'Egypte, mais Jacob & ses enfans viendront de la terre de Chanaan s'asseoir aussi à votre table. Vous avez vû votre sceptre dans la maison de Saül, mais David ne peut être frustré : le Seigneur lui a fait un serment dont il ne se repentira jamais. Un Prophete reservé des anciens tems vous a été promis : c'est Elie ; *je vous l'enverrai*, dit le Seigneur, avant que le grand & épouvantable jour arrive. *Il souffrira beaucoup, il sera rejetté avec le même mépris qu'il a été écrit que le Fils de l'homme le devoit être.* Mais triomphant par sa mort même, *il rétablira toutes choses, il réunira le cœur des peres avec leurs enfans, & le cœur des enfans avec leurs peres.* Il est donc vrai que cet Israël qui erre encore aujourd'hui parmi les Nations, sera ramené à la foi d'Abraham son pere. Jusqu'à ce jour *leurs esprits sont demeurez endurcis & aveuglez ; & lorsqu'on leur lit Moyse, ils ont un voile sur le cœur*, pour ne pas voir celui de qui Moyse a écrit. *Mais leur cœur se tournera enfin vers le Seigneur, & alors le voile en sera ôté.*

Gen. 16. 9. 10. *Ib.* 17. 20. *Ib.* 21. 17. 18. 19.

Mal. 4. 5. *Eccli.* 48 10. *Marc.* 9 10. *Ap.* 11. 3.

2. *Cor.* 3. 14. 15 16.

Ah ! Seigneur, auriez-vous donc rejetté ce peuple pour toujours ? *Sont-ils tombez de telle sorte que leur chute soit sans ressource ? Non certes.* Le penser seroit un blaspheme. En re-

Rom. 11. 1. *Absit.*

cevant, mon Dieu, *leurs prémices* avec tant d'honneur, vous nous avez appris à reſpećter la maſſe entiere. Eh! qui ſommes-nous, nous Gentils par notre origine, pour nous préferer a ce peuple dont vous vous êtes toujours dit le Dieu, pendant que la gentilite vivoit ſans Dieu dans ce monde? Nous ne vivons que de leur ſeve, & c'eſt leur ra-
3. cine qui nous porte. S'ils ceſſent d'être incredules, ne ſeront-ils pas entez ſur leur propre tige; n'êtes-vous pas Tout-Puiſſant, ô mon Dieu, pour les y enter de nouveau? Mais croiront-ils afin d'être entez? Oui ſans doute, ils croiront; puiſque vous l'avez promis, ô vous qui ne promettez pas pour abandonner a un liberté capricieuſe la gloire & la verité de vos promeſſes. Vous *bannirez* donc un jour *l'impieté de Jacob, & tout Iſraël*
6. *ſera ſauvé.*

O Iſraël, vous nous regardez encore comme des ennememis; mais pour vous, combien nous paroiſſez-vous aimables? Profanes, nous dites-vous, *qui n'êtes que peché dès*
9. *le ventre de votre mere*, c'eſt bien à vous qu'il appartient de nous enſeigner. Il eſt vrai, nous étions ce que vous dites, mais nous ne ſommes plus: nous avons été lavez, & nous voyons: vous ne nous mépriſez que parce que vous ne ſçavez pas encore qui eſt celui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né.

3. O Iſraël, votre diſperſion eſt ancienne & cruelle: ſans Rois, ſans Princes, ſans ſacrifice, ſans autel, ſans Ephod, & ſans Teraphim! Et cependant plus religieux obſervateur de la loi dans cette ſervitude qui ne finit point, que vous ne l'avez été dans toutes les autres qui ont eu une durée bornée, vous êtes toujours miſerables & toujours ſubſiſtans

subsistans, pendant que cent autres peuples plus heureux que vous, sont nez & ont peri à vos côtez. Que faites vous dans cette affreuse misere & que ne perissez vous mille fois? Ah! peuple prophetique pour annoncer aux Nations le salut que vous ne connoissez pas, n'attendez-vous que l'incredulité & l'apostasie des ingrats, pour croire vous aussi à votre tour, & accueillir ainsi cet Evangile qu'ils auront rejetté? Et n'est-ce pas là l'ordre que vous avez reçu du Seigneur, quand en vous quittant il a passé chez des étrangers? *Attendez-moi pendant plusieurs jours.* Vous le faites, & vous attendez toujours. Cependant ne vous abandonnez à aucun autre, continue le Seigneur, & gardez-moi la foi d'une épouse: vous avez obeï à cet ordre, & depuis votre disgrace vous n'avez jamais adoré un Dieu étranger, vous qui autrefois couriez si aveuglement après les Dieux des Nations. Il n'y a point d'idole dans Israël. *Je vous attendrai aussi moi-même*, ajoute le Seigneur, ô Israël, qu'*un vent brûlant seche les ruisseaux d'Ephraïm, en fasse tarir les sources, lui ravisse son tresor & ses vases les plus précieux. Que Samarie perisse, parce qu'elle a changé en amertume la douceur de son Dieu.* Pour vous, ô Israël, *convertissez-vous au Seigneur*, cherchez sa justice, & non la votre, imprimez ses paroles dans votre cœur, & non l'inutile sceau de la circoncision sur votre chair. Ne vous contentez plus de dire, comme si votre propre voye étoit dans votre main: *Nous ferons, nous obéirons*; mais demandez & l'accomplissement du précepte & la grace même de demander, & dites: En vain, Seigneur, vous commandez, si vous ne donnez ce que vous comman-

Osée 3. 3. 4. 5.

Ch. 13. 15.

Ch. 14. 1. 2. 3.

Exod. 19. 8.

Thren. 5 21. 22. dez. *Convertissez-nous à vous, Seigneur, & nous serons convertis. Renouvellez nos jours comme ils*
Osée 14. 4. 5. 6. 7 *étoient au commencement, quoiqu'il semble que vous nous ayez rejetté pour jamais, & que votre colere soit sans bornes contre nous. Nous n'attendrons plus notre salut*, ni de notre sagesse, ni de notre propre force, ni de l'Assyrie, ni de la vitesse de nos chevaux; nous ne ferons plus valoir les efforts d'une liberté présomptueuse, & *nous ne dirons plus aux œuvres de nos mains : vous êtes nos Dieux.* Ah! alors, ô Israël, vos blessures seront gueries; vous serez *aimé par une pure bonté*; le Seigneur sera à votre égard *comme une rosée. Vous germerez comme le lis, votre racine poussera avec force comme les plantes du Liban, vos branches s'étendront; & votre gloire sera semblable à l'olivier.*

Ezech. 37. lisez tout le Chap. *Nos os*, dites-vous, *sont devenus tout secs, notre esperance est perdue, & nous sommes retranchez du nombre des hommes.*

Mais écoutez ce que dit le Seigneur à tous ces os qui sont épars sur la face de la terre : *Vous os secs, écoutez la parole* de vie. *Esprit* de grace, *soufflez de toutes parts sur ces morts afin qu'ils revivent. O mon peuple*, c'est votre Dieu qui vous parle : *je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sepulchres, je vous ferai entrer dans votre terre : & vous saurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur.*

XXVI.

Effets merveilleux de la conversion des Juifs.

O Mon Dieu, que ne doivent pas sentir en ce moment des cœurs qui aiment la gloire de votre nom ! Vous serez donc loué encore une fois par toute la terre. O nom de notre Dieu, jusques-ici vous avez été grand parmi les Nations, mais vous le serez encore au milieu d'Israël.

Seigneur, vous avez toujours aimé ce peuple *à cause de ses peres*; il vous a vendu aux Gentils, mais il ne vous connoissoit pas; vous l'avez abandonné, mais combien de larmes avez-vous versé sur lui, & combien en avez-vous fait verser pour lui à votre Apôtre ? Ils vous croyent encore dans le tombeau, mais il ne vous a pas encore plû de vous manifester à eux. Ils ont vos Ecritures; mais le voile que vous seul pouvez ôter, leur cache tout. Ah! quand ils verront celui qu'ils ont percé de playes, & que les Gentils ont depuis traité avec encore plus d'outrage, ô Jacob, qui ne pensiez plus qu'à descendre au fond de la terre avec ce fils que vous ne comptiez plus que parmi les morts, quand on vous apportera cette grande nouvelle : *Votre fils Joseph est vivant, & c'est lui qui commande dans toute la terre d'Egypte*, de quel profond sommeil vous réveillerez-vous!

Rom. 11. 28. — *Gen.* 37. 35. — *Ib.* 45. 26.

O vrai Joseph, heureux les yeux qui seront reservez pour voir l'aimable jour où vous vous manifesterez à vos freres! Heureuses les oreilles qui seront dignes d'entendre ces paroles si tendres que vous direz

Ib. 45. 3.4.5.8 a leurs cœurs : *Je suis Joseph ; approchez vous de moi, je suis votre frere*, le même *que vous avez vendu*, & dont vous avez ignoré la grandeur future. *Ne craignez point*, je ne pense plus à votre crime. Ce n'est point par votre conseil que tout est arrivé. C'est un ordre exprès du Tout-Puissant qui a tout reglé. Je vis & je regne dans l'Egypte ; & c'est pour vous que j'y ai été envoyé, afin que vous puissiez vivre, & que vous ne perissiez pas.

Act. 2. 23.

O mon Sauveur, quand vous vous montrerez à ce peuple avec tant de graces & d'attraits, combien vous aimera-t-il ? Y disputera-t'on pour sçavoir si c'est une loi de vous aimer ? O loi de la charité aujourd'hui dans l'opprobre, combien serez-vous glorieusement vengée ? Vous regnerez, esprit & grace de la nouvelle Sion, & il ne sera plus fait mention de la montagne fumante de Sina. O Eglise de Jerusalem, Eglise toute brûlante d'amour, toute revêtue de la gloire d'un Dieu ressuscité, ah ! la terre vous verra donc encore une fois.

Mais, Seigneur, en sauvant Israël, combien de Nations ne sauverez-vous pas avec lui ? Ils seront rassasiez, & leur abondance se répandra à l'entour sur tous les peuples. Peuple salutaire pour nous jusques dans ses disgraces : en perissant pour quelque tems, il est devenu *la réconciliation du monde* Gentil :
Rom. 11 25. que fera *donc leur rappel*, *sinon un retour de la mort à la vie* ? Ah ! Israël, sortez de vos sepulchres, & le monde ressuscitera avec vous comme d'entre les morts.

Mais voici, ô Juda, ce que le Seigneur dit de vous pour ces jours heureux ; écoutez-le, vous qui serez les prémices de ce peuple pour l'Evangile ; comme plusieurs

d'entr'eux furent vos prémices au commencement. Comme vous avez été un objet de malediction parmi les peuples, ainsi quand je vous sauverai, vous serez un exemple de benediction. Voici donc ce que je vous ordonne: Que chacun parle à son prochain dans la Verité, & rendez dans vos Tribunaux des jugemens d'équité & de paix. Que nul ne forme dans son cœur de mauvais desseins contre son ami; & ne faites point de faux sermens: car ce sont là toutes choses que j'ay en haine, dit le Seigneur. Aimez la Verité & la paix. Et il viendra un tems où les peuples abandonnant leurs villes & leurs pays, viendront habiter les vôtres comme des villes saintes. Allons, diront les uns, offrir nos prieres devant le Seigneur, avec son nouveau peuple. Nous y irons aussi, répondront les autres. Une multitude de Nations, & des peuples puissans viendront ainsi pour chercher dans Jerusalem le Seigneur des armées. Et ceci arrivera encore, dit le Seigneur: dix hommes des peuples de toutes langues prendront un Juif par la frange de sa robe, & lui diront: Nous irons avec vous, parce que nous avons appris que le Seigneur est avec vous. *Zachar 8. 13. & suiv*

Que vous êtes grand, Seigneur, que vos desseins sont admirables! Vous châtiez & vous sauvez: vous conduisez les hommes au tombeau, & vous les en ramenez. C'est ainsi que vous confondez tous ceux qui s'appuyent sur leur propre bras, en montrant que *nul ne peut se soustraire à votre puissante main.* *Tobie 13. 2. 3. 4 & suiv*

Hatez-vous de venir, enfans d'Israël, relever la louange & la gloire de la grace du Tout-Puissant. Le Nations l'ont louée les

premieres devant vous, afin de vous inviter à la louer vous-mêmes ; aujourd'hui presque toute bouche se ferme chez les Nations ; mais la louange du Seigneur ne peut être interrompue ; les jours & les nuits ne
Ps. 18. 2. se succedent que pour se transmettre tour à tour la science de le benir ; il en sera de même des peuples : venez donc peuple muet jusqu'à ce jour, venez instruire nos sçavans & nos maîtres. On ne nous enseigne plus qu'à nous taire pour le Seigneur. Venez, éclatez, & troublez *l'affreux silence qui com-*
Amos. 8 3. *mence à regner de toutes parts*, depuis qu'on
Prop. 54. nous a dit que ce n'est pas le seul amour qui parle au Dieu de Sion, ni le seul amour qu'il exauce. Venez, enfans de Juda, enfans de louange, venez parce que le Seigneur vous a ainsi dispersé parmi les peuples qui ne le connoissent point, afin qu'au moment où tout cesseroit de parler pour lui, vous publiez à l'instant ses merveilles dans tous les lieux de votre dispersion. Venez derniers Apôtres de l'efficace de la Grace du Sauveur, apprendre à toute la terre, qu'il n'y en a point d'autre que lui qui soit le Dieu tout-puissant.

Jerusalem cité de Dieu, le Seigneur t'a châtiée à cause des œuvres de tes mains ; mais rends-lui graces dès maintenant pour les biens qu'il t'a préparez. Tu brilleras d'une lumiere éclatante, *& tu seras adorée de tous les peuples jusqu'aux extrêmitez de la terre.* Les
Zach. 13. 17. & suiv. Nations viendront à toy des climats les plus reculez ; & considereront ta terre comme une terre vraiment sainte ; qui refusera d'y venir, sera consumé dans une terre sans eau & grace, frappé de la playe ou de l'Egypte ou de Sodome. Les marchands, les incirconcis & les impurs seront exclus de ton

Temple ; & voici le nom que Dieu te donnera pour jamais ; il t'appellera, *La ville de la* *Baruch.*
Verité, la paix de la justice, & la gloire de la pieté. *5. 4.*
Je me suis souvenu de toutes ces choses, o mon *Ps. 41. 4.*
Dieu, & j'ai répandu mon ame au dedans de moi-même. Nous ne mourrons donc pas encore, Seigneur ; mais nous chanterons vos louanges sur la terre dans de grandes assemblées & au milieu d'un peuple qui égalera *en nombre les étoiles du Ciel, & le sable de la mer.* Ah ! qu'il nous est avantageux, grand Dieu, que vous vous soyez irrité contre nous ! Que le fiel que vous avez mis sur les yeux de Tobie est aimable, tout amer qu'il est, puisqu'il lui a ouvert les yeux pour voir un si beau jour ! Quand il vous a plû de nous faire envisager de près ce grand évenement dans vos Ecritures, nous nous sommes réveillez comme d'un profond sommeil, & à peine avons nous pû nous fier à votre lumiere même. Mais maintenant que Paul votre Apôtre, que Moyse, que David, que tous vos Prophetes, que tous vos saints livres insistent sur cette grande nouvelle qui nous est annoncée, que tout y est rapporté comme déja accompli, que nous y voyons jusqu'au chariots envoyez à Jacob par Joseph, & l'appareil pompeux avec lequel ses enfans seront portez à Jerusalem *comme des enfans destinez à un Royaume*, qu'avons-nous encore *à souhaiter, puisque Joseph vit encore*, & qu'aprés avoir rendu l'Egypte heureuse, il doit encore partager son bonheur avec la maison de Jacob ? Allez, mon cœur, volez desormais vers Joseph au milieu de ses freres ; abandonnez la terre de Chanaan. O Joseph, pourrai-je meriter de ne mourir qu'aprés vous avoir vû ?

Gen. 45. 26. 27.
Baruch. 5. 6.
Gen. 45. 28.

Quand viendra donc, ô mon Dieu, ce jour si consolant & pour Israël & pour ceux qui aiment vos promesses! A quels signes voulez-vous que nous reconnoissions que ce nouvel avenement de grace est proche?

Quand paroîtrez-vous, Prophete, qui en serez le précurseur? Ne sera-ce point au tems, où si vous habitiez encore sur la terre vous vous plaindriez dans l'ardeur de votre zele au Dieu des armées que *l'alliance sainte*
Reg. *soit abandonnée, qu'on détruise les Autels, qu'on*
14. *tue les Prophetes*; non avec le fer, mais avec l'épée même du Seigneur, & qu'il n'en reste pas un seul qu'on ne cherche à perdre, fut-
21. il un autre vous-même? Ne viendrez-vous pas lorsqu'on aura versé le sang du juste Naboth, & envahi sa vigne? Ah! paroissez donc: Le Seigneur lui-même n'a-t-il pas été crucifié? Il est écrit qu'il faut que vous
oc. 11 soyez rejetté de même. Venez donc: prêchez le zele d'un Dieu jaloux de la gloire de sa Grace, de la sainteté de son alliance; prêchez qu'on ne peut rien sans lui, qu'on ne lui peut plaire qu'en l'aimant, & que cet amour même est son grand don; & tenez-vous assuré que tout ce qui est écrit de vous s'accomplira.

Vous viendrez quand il faudra rétablir toutes choses. Helas! que reste-t-il à détruire? Vous vous hâterez parce que vous aurez appris que la terre sera réduite à l'état d'infidelité où le Fils de l'Homme la trouvera en venant la juger. Ah! plus même de necessité de croire, plus de loi d'amour; nous nous écoulons tous comme de l'eau, l'Eglise semble se fondre. Elle avoit commencé (a) d'es-

a Malheurs qu'ont attiré sur les Missions des Indes

rer de revivre au-delà des mers & dans un monde inconnu; en y naissant, elle y a péri.

Daignez, ô mon Dieu, répondre aux ames sinceres & fidelles dans votre amour. *Sera-ce de nos jours que vous rétablirez le Royaume d'Israël?* Nous oüvrons devant vous les saints Livres de votre Loi; & en consultant les signes prophetiques du tems auquel vous sauverez ce grand peuple, nous cherchons aujourd'hui à travers tant de tenebres & d'afflictions, à entrevoir au moins de loin la face du Dieu de Jacob. (*a*) Ne nous avez-vous pas prédit, qu'au tems que vous avez choisi pour ce grand prodige, tout seroit plein de dangers, & qu'il n'y auroit point de sureté dans aucun endroit de la terre; que la terreur regneroit par-tout; qu'une nation se souleveroit contre une autre nation, & une ville contre une autre ville, parce que vous aurez, Seigneur, jetté le trouble parmi eux, & que vous les aurez réduits à la derniere extrémité? *Act. 1. 6.*

N'avez-vous pas promis de vous tourner vers la maison de Juda, lorsque vous verriez *votre heritage* devenu *comme un oiseau de differentes couleurs, un grand nombre de Pasteurs unis pour détruire votre vigne?* *Lisez le 12. ch. de Jeremie.*

Ne rappellerez-vous pas ces captifs, après que *le tems des Gentils aura été accompli*; qu'ils *Luc 21. 24.*

Orientales & Occidentales, les traverses que les Jesuites ont suscité de toutes parts aux Missionnaires.

a Transibunt autem multi dies in Israël absque Deo vero, & absque Sacerdote doctore, & absque lege. Cùmque reversi fuerint in angustiâ suâ ad Dominum Deum Israël, & quæsierint eum, reperient eum. In tempore illo non erit pax egredienti, sed terrores undique cunctis habitatoribus terrarum. Pugnabit enim gens contra gentem, &c. 2. PARALIP. 15. 3. 4. 5. 6. 7.

auront eux-mêmes imité la perfidie d'Israël:
l. 11. afin que les uns & les autres ayant été convaincus par une apostasie commune, de leur indignité & de leur impuissance pour toute vraie justice, ils se réunissent tous ensemble à ne plus louer désormais que la misericorde & l'efficace invincible de votre grace.

Mais, Seigneur, vos tems & vos momens sont réservez à votre souverain pouvoir, & ce n'est pas à nous qu'il appartient de pénétrer dans l'abîme de votre science. Notre partage est de vous écouter & de vous suivre. Vous ferez ce que vous avez promis, & ce que vous avez révelé dans vos Ecritures en
bac. faveur de votre peuple *paroîtra enfin, s'il differe*
3. *fere un moment* nous l'attendrons; *car il arrivera asurément, & il ne tardera pas* à l'infini.

XXVII.

Conversion du peuple Juif donnée en signe miraculeux pour décider de quel côté est aujourd'hui la Verité. Grandeur de l'œuvre de Port-Royal & de ceux qui en conservent l'esprit.

MAis écoutez cependant, ennemis du Seigneur & de son Evangile, voici une derniere attaque que vous avez à soutenir de la part de la Verité & de ses défenseurs. Répondez, si vous avez de l'intelligence, ou soyez reconnu à la face de Dieu & de toute son Eglise pour des partisans d'impieté & de mensonge.

N'êtes-vous pas, nous dites-vous, ceux ceux qui troublent tout Israël ? (a) Ce n'est

a Ait Achab. . . . Nonne tu es qui conturbas Israël: Et ait ille (Elias) Non ego turbavi Israël, sed tu & domus patris tui qui dereliquistis mandata Domini. 3. Reg. 18. 17. 18.

pas-nous, vous répondons-nous, qui avons troublé Israël, mais c'est vous-mémes, & la maison de votre Pere, lorsque vous avez abandonné le commandement du Seigneur. Que le Seigneur soit l'arbitre de notre different, & demandons - lui un signe, vous & nous. Oui, il est tems de lui demander un signe, puisque vous avez étouffé sa voix & celle de ses Prophetes, & que vous avez rendus inutiles pour vous tous les anciens prodiges. If. 7.11.

Ne dites pas que tout est décidé en votre faveur, & que demander encore un miracle, ce seroit tenter le Seigneur; c'est ainsi, maison, non de David, mais d'Achab, qu'il ne vous suffit pas de lasser la patience des hommes, sans lasser encore celle de Dieu par vôtre opiniâtre résistance à la Verité. Il faut un signe, & il faut le demander. Si le grand Paul avoit encore chez vous le nom d'Apôtre, nous ne vous donnerions pour prodige que celui qu'il donnoit de son tems à vos précurseurs : *Je ne veux sçavoir de vous qu'une seule chose*, vous diroit-il : *Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le S. Esprit, ou par la foi que vous avez ouïe?* Avez-vous été faits enfans de Dieu (a) par l'esprit de crainte sur la montagne de Sina, ou par l'esprit d'amour envoyé dans vos cœurs après la glorification de Jesus? Etiez-vous sous la grace tant que vous ne demeuriez que sous la loi ou dans la chair; & sous la loi & dans la chair, le peché ne vous dominoit-il pas, la Gal. 3.2

a Il faut se souvenir de la 65. Proposition condamnée. (Moyse, &c. sont morts sans donner d'enfans à Dieu, n'ayant fait que des esclaves par la crainte,) & des autres Propositions qui regardent la force de la grace, l'amour de Dieu, &c.

loi même lui donnant de la force à cause de la foiblesse & de l'impuissance de votre chair ? Répondez : Est-ce Moyse qui vous a sauvez, ou Jésus-Christ ?

Mais cette grande merveille qui a renouvellé le monde entier après quarante siecles de servitude dans le peché, ce grand miracle ne vous touche plus. C'est pourquoi voici un autre prodige que le Seigneur vous donne ; c'est le sacrifice d'Elie son Prophete. (a) Voila *les douze tribus des enfans de Jacob*, c'est un sacrifice que le Seigneur se prépare en son tems, vous n'oseriez le contester : que ce soit là un signe décisif & pour vous & pour nous ; & voici quel doit être le prodige.

Il s'agit de faire descendre le feu du Ciel sur cette victime, d'embraser, de dévorer tout, le bois, les pierres, la poussiere même, & l'eau qui est autour de l'autel ; que tout Israël soit changé comme un seul cœur, & en une seule ame ; que les yeux s'ouvrent tout à coup ; qu'il reçoive une nouvelle vie ; que la lumiere du Seigneur se répande sur ce peuple avec la rapidité d'*un éclair, qui*
Matth. 24. 27. *parti de l'Orient, arrive en un clin d'œil jusqu'à l'Occident* ; que l'Evangile de la foi soit an-
Matth. 24. 14. noncé par toute la terre, & que les peuples les plus éloignez apprennent d'eux à adorer un Dieu crucifié. Voila le miracle, voila le sacrifice.

Que maintenant donc chacun de nous se prépare selon l'Evangile qu'il prêche, à attirer le feu du Ciel sur la victime ; & parce

a Lisez le Chap 18. du 3. Liv. des Rois. Il est dit qu'Elie guerit, CURAVIT, c'est-à-dire, retablit l'autel du Seigneur, qu'il prit XII. pierres selon le nombre des XII. Tribus d'Israël, dont il bâtit l'autel.

que

que vous êtes en plus grand nombre, commencez les premiers à invoquer le Seigneur par la foi que vous avez en lui, & tout le peuple connoîtra au succès de votre entreprise, si votre Dieu est Baal, ou le Dieu d'Elie, si votre Dominateur est l'idole de votre propre volonté, ou *si c'est le Seigneur qui convertit le cœur.*

Parlez donc au Dieu que vous adorez. Car c'est sur la foi du cœur que doit se regler la forme de la priere, & dites à votre Dieu: » O vous qui ne donnez pas ce que vous » commandez, convertissez les cœurs endur» cis d'Israël. Grace soumise à la volonté » humaine, faites plier sous votre loi ces » volontez toujours rebelles. Moyse qui avez » donné la loi & non la grace, venez être le » le pere de ce peuple & le sauver. Esprit de » crainte, qui n'en avez fait autrefois que » des esclaves, venez aujourd'hui les chan» ger en enfans. « Sont-ce là vos manieres de prier?

Vous voyez que celui que vous invoquez ne dit mot. Donnez à votre priere un autre tour, passez d'un côté de l'autel à l'autre, & criez: » Libre arbitre d'Israël, exaucez» nous pour Israël; cœur ingrat d'Israël, » ayez compassion de vous-même, & de la » grace qui vous prévient en tout tems.

Voilà donc le Dieu que vous invoquez: mais que votre Baal est sourd! Il y a plus de dix-sept siecles, que selon vous on lui crie aux oreilles, qu'on le presse, qu'on le tire, qu'on le tourmente, & il ne donne pas le moindre signe de vie. Criez donc plus haut, criez jusqu'à extinction de voix. Ah! Prophêtes de Baal, quelle est votre folie?

Mais vous, Dieu d'Elie, quand le tems

d'offrir l'holocauste sera venu, ah! à peine votre esprit aura-t-il poussé dans l'Eglise un gémissement, qu'on prendra presque pour son dernier soupir, que vous romprez les nues pour fondre sur ce grand peuple, & le changer pour votre Eglise en un peuple d'enfans.

Exaucez-nous, Seigneur, vous dirons-nous, & nous le disons avec votre Epouse, *Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob; faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, & que nous sommes vos serviteurs, & que c'est par votre ordre* que nous nous sommes engagez à défendre la cause de votre grace & les saints droits de votre alliance. *Exaucez-nous, Seigneur, (a) exaucez-nous*, afin que vos anciens peuples apprennent que c'est vous qui avez autrefois converti leur cœur, en voyant que c'est vous qui avez converti le cœur d'Israël.

Pauvre peuple qu'on divise & qu'on met en pieces depuis si longtems; ou vous plutôt, Pasteurs, a qui le Seigneur demandera un jour les ames de tout ce peuple, jusques à quand donc serez-vous *comme un homme qui boite des deux côtez?* Si le Seigneur est Dieu, suivez-le: si Baal est Dieu, suivez-le aussi. C'est la grace seule qui domine le cœur, dit celui-ci, c'est l'amour chaste qui seul le délivre du peché. Et si cela est, pourquoi donc boitez-vous, vous aussi? Pourquoi épargnez-vous tant & Baal & ses Prophetes? Pourquoi toujours frapper des innocens?

Jusques à quand *boiterez-vous des deux côtez,*

a Exaudi me, Domine, exaudi me, (dit Elie III. Reg. XVIII. 37.) ut discat populus iste, quia tu es Dominus Deus, & tu convertisti cor eorum iterum.

vous encore, qui fléchissez le genou tantôt devant le Dieu d'Elie, tantôt devant l'idole de Baal ? Il faut, dites-vous, conserver la paix avec tous, & cependant vous ne contentez jamais que les faux Prophetes. Ah! déclarez-vous enfin, & dites que Paul s'est trompé, qu'Augustin a erré après son Maître. La Verité brille : rejettez-la hardiment, si elle vous blesse. Mais Elie viendra, il offrira son sacrifice, toute la terre reconnoîtra que le Dieu d'Israël est vraiment le Maître des cœurs; & alors, Prêtres de Baal, & vous qui les favorisez, & vous qui les épargnez, que deviendrez-vous ?

Pour vous, qu'on immole tous les jours, & qu'on ne pourra jamais exterminer, parce que celui qui a résolu de se conserver sans interruption sur la terre une race juste & fidelle à son alliance, que vous êtes sages, que vous êtes forts ! Le monde ne vous a point connus, & vous ne vous êtes pas connus vous-mêmes. La révélation du mystere d'iniquité de la part de vos ennemis, vous dévoile & à vos propres yeux, & aux yeux de toute la terre.

Qu'êtes-vous donc, sainte maison ? Qu'êtes-vous, vous qui avez été assemblez pour résister seuls à tous les efforts des ennemis de la sainte alliance ? Disciples de la grace, êtes-vous des Prophetes venus dans l'esprit d'Elie, les Apôtres du nouveau peuple qui doit entrer dans l'Evangile; *les témoins choisis avant tous les tems* chez qui la Verité vit & converse pendant que la foule des impies l'attache sur une croix ? Etes-vous cette *race reservée* de peur qu'Israël ne fût pour toujours *semblable à Sodome & à Gomorre*, cette étincelle épargnée afin que la lampe de Da-

Act. 16. 41.

Rom. 9. 29.

vid ne s'éteignît pas; *ce feu sacré pris de dessus*
2. *Mac.* *l'autel* au tems de la dispersion, *caché dans une*
1.19.20 *vallée inconnue à tout le monde*, changé ensuite
& suiv. en apparence en un élement tout contraire, mais plein d'efficace & d'une vertu toute divine pour embraser la victime quand le tems de l'offrir sera venu? Etes-vous *ce petit nombre sauvé en ce tems*, comme autrefois celui
Rom. 11. qui *trouva la justice, non par les œuvres de la*
& 7. *loi, mais par l'élection de la grace*, pendant que *les autres furent aveuglez*; ce peu de branches de l'olivier franc, vives & pleines de suc, sur lesquelles tout Israël sera enté, comme c'est sur lui que vos peres & vous avez été entez; *ce peu d'olives restées sur l'arbre après qu'il a été dépouillé de ses fruits*, qui pour
Isa. 24. avoir rendu gloire au Seigneur par une do-
13. 14. ctrine pure, aurez merité d'élever vos voix,
15. de chanter des cantiques de louanges, de jetter de grands cris parmi les peuples, lorsque le Seigneur prendra possession du Royaume de Juda.

O maison de grace, & vous, qui depuis qu'elle a disparu, la portez dans vos cœurs, & la perpetuez en vivant de sa foi, qu'êtes-
Est. 10. vous encore? On a entendu *de vos jours des*
& 11. *bruits & des tonnerres*, toute la terre a été *rem-*
Lisez le *plie de trouble*, deux partis ont paru *comme*
Livre *deux grands dragons pour combattre l'un contre*
d'Esth. *l'autre. Les nations se sont émues aux cris qu'ils ont jettez, & se sont disposées à combattre contre la nation des Justes. Un jour de tenebres est venu, jours de perils, d'afflictions, d'angoisses & d'une grande épouvante sur la terre*, la nation des Justes s'est vûe destinée à la mort, & le jour en étoit marqué. Ah! sainte & précieuse troupe persecutée tant que vous avez vécu, exhumée après votre mort, & qui ne

vivoit plus que par quelques restes échappez aux persecuteurs, Quoi ! êtes-vous Mardochée, & faut-il qu'Aman tombe enfin à vos pieds? Etes-vous *cette petite fontaine devenue bientôt un fleuve*, & par un miracle innoui *changée ensuite en un soleil* qui éclaire tout le monde? Etes-vous cette modeste & humble Esther choisie d'entre tous les peuples pour faire * revivre auprés du Tout-Puissant l'épouse rebelle dont il se souvient dans sa misericorde; cette Esther toujours separée, toujours comme ensevelie dans son silence, & dont on n'a connu ni le pays, ni la nation; cette Estheur seule intrépide au milieu des plus grands dangers, seule constante dans son amour pour son peuple, seule immobile dans son esperance; cette Esther qui triomphe en paroissant succomber, qui en luttant contre la mort, frappe & terrasse le superbe dragon, qui, lorsqu'on la croit voir fondre & se perdre dans la terre, s'éleve à l'instant jusqu'aux nues, & brille comme l'astre qui forme le jour? Est-ce donc vous qui chancherez la destinée des peuples? Aman a fait jetter un sort pour perdre le peuple du Seigneur, & le Seigneur en a fait jetter un autre. *Ce double sort est venu paroître* devant vous, ô mon Dieu; pour lequel prononcerez-vous, ô vous qui tenez tous les sorts dans vos mains? Ah! Peuple adorateur du Dieu de la grace, vous serez destiné à la mort, & vous vivrez: Peuple impie, rebelle à la grace, vous vous croyez triomphant, & vous périrez. Aman, Aman, ne vous y trompez pas, *si ce Mardochée est de la sainte race des Juifs*, vous ne pourrez lui résister, *mais vous tomberez devant lui.*

* *Esther* 21. 4. 5. 10.

Est. 1. 10. 11.

Esth. 6. 13.

XXVIII.

Continuation de l'éloge de Port-Royal, & de ceux qui conservent sa doctrine.

QUe vos Ecritures sont consolantes, ô mon Dieu, & que vous y avez peint d'une maniere admirable la grandeur & la gloire de vos Saints! Que je sois digne de les connoître, ô mon Dieu, puisque c'est vous-même qui vous glorifiez dans leurs personnes, que je les connoisse, & que mon ame se colle à la leur, comme l'ame de Jonathas à celle de David. Ah! puis-je douter que vous ne regniez un jour, vous par qui le souverain maître des cœurs se conserve à lui-même parmi nous sa souveraineté & son empire? *Nous sommes à vous, ô David, & nous ne nous separerons jamais de vous, ô Fils d'Isaïe; que la paix soit avec vous, & qu'elle soit aussi avec ceux qui prennent votre défense; car il est visible que votre Dieu vous a pris en sa protection.* Nous partagerons avec vous & vos disgraces & la joie de vos succez: allez sur les montagnes & dans les déserts, errez ou dans la terre sainte ou chez les incirconcis, nos cœurs vous suivront par-tout. A Dieu ne plaise que nous oublions jamais la dignité que possede encore celui qui s'est déclaré si amerement contre nous. Vous nous avez appris par une sagesse qui ne peut venir que d'en-haut, à respecter l'Oint du Seigneur, à avoir en horreur & le Philistin qui le méprise, & l'Amalecite, qui, quand il paroît le respecter, foule aux pieds son sceptre & sa gloire. Nous pleurerons avec vous sur son malheur, & nous nous tiendrons prêts

1. Paralip. 12. 18.

en tout tems à venger dans ses plus mortels ennemis sa consecration profanée & sa gloire flétrie. Que l'étranger le sçache, que le Payen ou le Publicain qui se sépare de la maison unique du Seigneur, l'apprenne pour toujours, que nulle violence ne nous séparera jamais de l'unité, ni de son centre; de Pierre, ni de ses Successeurs; des freres de Pierre, ni de ceux qui ont reçu leur Apostolat. Que le sectaire l'entende, & qu'il soit confondu; que le persecuteur hypocrite l'entende aussi, & qu'il se désespere.

Mais à Dieu ne plaise aussi, que nous perdions jamais, ô David, l'amour si juste que nous avons conçu pour vous. Votre maison brille déja à nos yeux *comme une maison de Dieu, comme un Ange du Seigneur.* Nous respecterons notre Pere, mais bien loin d'entrer dans les pensées qu'il a conçues contre vous, nous vous avertirons de tout ce qu'il fera pour vous perdre. Dussions-nous encourir sa disgrace, nous lui dirons, avec une respectueuse liberté, que vous êtes innocent: & s'il prend, comme il a fait contre vous, la lance pour nous percer, nous nous tiendrons en garde, comme vous nous l'avez appris, & la lance ira s'émousser *contre la muraille.*

Zach. 12. 8.

1. *Rois* XX. 33.

O David, qui nous avez enseigné à louer le Seigneur avec tant de magnificence & de dignité, vos écrits seront toujours dans nos mains, & vos cantiques dans notre bouche.

Vous nous épouvantez, Seigneur, & la gloire de vos saints nous étonne. Ces derniers disciples de votre Grace ont-ils donc paru pour porter votre nom & la lumiere de votre Fils aux enfans d'Israel? La verité de

cette grande promesse a été conservée dans tous les tems, vos Apôtres nous l'ont enseignée, vos Prophetes l'ont publiée partout dans leurs écrits, votre Eglise en a toujours gardé le dépôt. Mais quelle nouvelle lumiere, mon Dieu, naît de cette derniere épreuve où vous mettez votre Eglise & les fideles défenseurs de la foi ! Des enfans ingrats sortis d'entre les Gentils s'empressent d'ensevelir dans un profond oubli le salutaire flambeau qui les a éclairez jusqu'ici, & à l'instant paroît avec un éclat qui nous effraye nous-mêmes, la gloire promise à Israël, qui jusqu'ici avoit été comme ensevelie. Joseph & Daniel sont-ils donc ressuscitez d'entre les morts pour nous expliquer *les songes prophetiques ?* Les sages & de l'Egypte & de la Chaldée n'y ont rien compris. Qu'est-ce que ce prodige, mon Dieu, & que nous annoncez-vous par ce petit nombre de vos serviteurs ? Sont-ils donc venus de votre part, ô mon Sauveur, *pour la ruine & la resurrection de plusieurs, de sorte que ceux*
n. 9. *qui ne voyent point, voyent, & que ceux qui voyent, deviennent aveugles.*

Il est vrai, Seigneur, que tout ce que je lis dans vos Ecritures m'apprend que telle a été la conduite uniforme de votre sagesse
li. 33 & v. dans tous les tems. Pourquoi un jour a-t-il été préferé à un autre jour, un tems à un tems, une année à une année, puisque c'est le même Soleil qui les forme ? C'est votre volonté seule, Seigneur, qui les a distinguez, qui a consacré quelques-uns de ces jours, & mis les autres au rang des jours ordinaires. L'homme ni aucune créature n'entrent pour rien dans la formation de votre decret éternel ; vous n'appellez personne

dans votre conseil, & nul ne délibere avec vous. C'est ainsi que vous traitez tous les hommes nez de la même boue & de la même terre, dont Adam a été formé. Par le seul conseil de votre sagesse, & par le seul choix de votre volonté, vous mettez entr'eux toutes les differences qui les distinguent, & vous diversifiez leurs voyes. Vous élevez & benissez quelques-uns d'entr'eux; vous les sanctifiez, vous les unissez & les attachez à vous; vous en maudissez & en humiliez quelques autres, & les laissez aller après la séparation que vous en avez faites. Comme l'argile est dans la main du potier, qui la manie & la forme à son gré, & comme il l'employe à tous les usages qu'il lui plaît; c'est ainsi, Seigneur, que l'homme que vous avez crée, est dans votre main pour servir, comme il vous plaît, à vos desseins. Je considere ainsi toutes vos œuvres, & je les trouve ainsi toutes *deux à deux* & opposées l'une à l'autre; & une même puissance, une même sagesse qui range, dispose & commande tout, & dont les ordres s'executent invariablement; sacré d'un côté, & prophané de l'autre; bien & mal; vie & mort; misericorde, & justice; lumiere, & tenebres; grace, & peché; peuple beni, & peuple maudit; Israël appellé, & les Nations dans leurs voyes; les Nations élues à leur tour, & Israël rejetté. *Ib.* 15 16. *Lisez l* 36. *Ch de l'Ecc*

Mais dans toutes les grandes révolutions qui partagent selon vos ordres, Seigneur, la durée des siécles, je vois que vous élevez ceux qu'il vous plaît de choisir, par des commencemens à peine apperçus, que lorsque la Nation que vous allez rejetter, est arrivée au comble de sa malice, l'origine d'un

peuple saint & tout nouveau ne paroît qu'un petit ruisseau, qu'une petite pierre détachée d'une grande montagne, qu'un grain de sénevé; un Noë, un Abraham, un Lot, une seule famille transportée en Egypte, quelques disciples pris de Jerusalem pour sanctifier toute la gentillité.

Qu'est-ce que je crois voir déja proche, ô mon Dieu, en m'occupant devant vous de ce que votre Grace a operé dans notre siécle sous nos yeux! La vigne que vous aviez plantée parmi nous, a été presque toute vendangée. Ces hommes extraordinaires, ces hommes dignes des anciens tems sont-ils donc *venus les derniers de tous*, comme si vos Apôtres étoient ressuscitez en leurs personnes?
33 Sont-ils venus *comme pour ramasser les grains de raisin après ceux qui ont fait la vendange*? Qu'est-ce que cette petite troupe qui s'est écartée de si loin des dernieres voyes des Gentils, & qui n'a montré de zele que pour les anciennes traditions & les premieres regles? Est-ce là la semence d'un nouveau peuple?

O mon Sauveur, avant que vous vous montrassiez à nous Gentils qui ne pensions pas même à vous chercher, vous vous cachâtes au corps du peuple d'Israël. Il vous mit un voile ignominieux sur la face, & vous, pour venger votre sagesse insultée, leur mites sur le cœur un voile d'erreur afin de les frapper ensuite, sans qu'ils ayent encore deviné quelle est la vraye main qui les frappe. Dès-lors ils n'ont vû dans vos Ecritures, ni les promesses qui leur avoient été faites, ni la misericorde qui, quoique plus cachée, y étoit annoncée aux Gentils; ennemis de votre Grace & pour eux-mêmes &

pour nous, ils ont rejetté la vie éternelle qui leur fut offerte, & ils se sont irritez quand on leur a dit qu'on alloit l'offrir à un peuple inconnu. Israël a fait toutes ces choses, & a-t-il tenu à sa malice que vous ne soyez venu en vain, Seigneur, que vous ne soyez mort en vain. Mais quelques-uns furent sauvez malgré lui du milieu de lui-même: dépositaires de vos secrets, ils reconnurent les promesses qui étoient pour leur peuple; & par des extases & des prodiges vous leur découvrîtes la Grace que vous aviez preparée aux Gentils.

Seigneur, vos nouveaux disciples sont-ils destinez à un aussi auguste ministere? Les Nations ont couvert d'un indigne voile la doctrine de votre Grace, & vous n'y êtes presque plus connu. Quelques-uns sont demeurez fideles, & ils ont reconnu avec la misericorde faite déja aux Gentils, celle que vous avez assuré avec serment de faire un jour à Abraham, à Isaac, à Jacob, à Juda, à David en la personne de ce peuple encore aveugle. Quoi! Seigneur, ces grands hommes ou en leurs personnes ou dans les heritiers de leur zele & de leur foi, seront-ils les ministres de la reconciliation d'Israël, les premieres pierres qui toucheront à celles qui doivent lier les deux peuples, les temoins de votre nouveau triomphe & comme de votre resurrection nouvelle, la semence sainte & féconde d'un monde tout nouveau. O hommes, que notre siécle insensé a eté indigne de connoître, Prêtres vraiment apostoliques, Vierges remplies de la lumiere la plus pure & de l'amour le plus chaste; saints de toute condition & de tous sexe, qu'êtes-vous donc?

Voyez le Ps. 45. Mais, Seigneur, ces grands hommes ont paru parmi nous comme frappez de toutes les playes dont vous frappez encore Israël. Ils se sont vûs comme *un objet d'insulte & de moquerie, la fable des Nations*, accablez tous les jours de leur vie de reproches & de calomnie, la proye de ceux qui les haïssent: les avez-vous ainsi, ô mon Dieu, marquez aux traits humilians de ce peuple infortuné, afin qu'on reconnût qu'ils en annonçoient déja la gloire?

Quand il vous plût au commencement d'appeller la gentilité, vous vous en préparates les prémices en la personne de Corneille. Circoncis de cœur & d'esprit par l'operation anticipée de votre Grace, habitant au milieu d'un peuple circoncis de corps & non d'esprit, il vous adoroit déja, ô Dieu d'Israël; & en vous invoquant pour lui-même, il vous invoquoit sans le sçavoir pour toute la gentilité. Seigneur, votre grace a-t'elle fait aujourd'hui de ces nouveaux disciples pour le rappel des Juifs, ce qu'elle fit autrefois de Corneille pour la conversion des Gentils?

Ce peuple, quoique toujours cheri, ne vous aime pourtant pas; Lazare, quoiqu'aimé, ne sçauroit vous invoquer dans son Tombeau. Mais voici, Seigneur, une petite troupe, une portion qu'on diroit, à considerer ce qu'elle soufre, avoir été prise de la masse d'Israël, & être déja animée de son esprit nouveau, si l'on en juge par son innocence & par sa foi. Ah! grand Dieu, sont-ce donc là les premiers-nez de Jacob, les premieres bouches que vous vous ouvrez au milieu de ce peuple? Ont-ils reçu ordre de vous parler pour ceux qui sont muets, &

& de gémir pour ceux qui sont morts ?

Tant de maux, vous disent-ils, Seigneur, *sont venus fondre sur nous : & cependant nous ne vous avons point oublié.* Si nous sommes coupables, Seigneur, au moins *ne trouverez-vous point en nous le crime de ceux qui ont violé votre alliance.* Tout ce que nous avons souffert jusqu'a ce jour, n'a pu nous faire repentir d'avoir parlé pour la loi de votre amour, & pour la gloire de votre Grace. *Notre cœur ne s'est point retiré en arriere*, & en cela même nous avons reconnu que notre force ne nous vient que de vous, & que c'est par un effet tout gratuit de votre bonne volonté, que *vous n'avez point détourné nos pas de votre voye.* Cependant *vous nous avez humiliez dans un lieu d'affliction, & nous voilà maintenant tout couverts des ombres de la mort. Si nous avions oublié le nom de notre Dieu, invoqué un Dieu étranger*, & adoré les œuvres & la force de notre propre cœur, quoique notre malice fût toute cachée dans nous-mêmes, nous n'oserions pousser des cris vers vous, comme nous faisons aujourd'hui, à la face de tous les peuples. Mais puisque *c'est pour vous*, Seigneur, *que nous sommes immolez tous les jours*, levez-vous, & nous rachetez pour la gloire de votre nom. Quelle est donc cette voix, ô mon Dieu, qui monte sans cesse vers votre Trône du milieu de vos Disciples, du fond même de ce ce desert desolé : n'est-ce pas là *l'abîme* d'Israël qui pousse déja des cris, & qui *éleve ses mains vers vous?*

Psalm. 43. *Habac. 3. 10.*

O mon Dieu, apprenez-moi, je vous en conjure par vous-même, vous connoissez seul ceux qui sont à vous ; apprenez-moi qui sont ces hommes suscitez tout a coup au milieu de votre Eglise dans ces tems de steri-

lité & de famine spirituelle, aussi étrangers parmi nous par leurs mœurs & par leurs discours, que s'ils étoient sortis d'un pays inconnu; tenus pour suspects, & cependant toujours irrépréhensibles; accusez d'être d'intelligence avec les ennemis de votre Eglise, & inviolablement attachez à votre Eglise.

Qui sont-ils ces hommes, Seigneur, qu'on a vûs dès qu'ils ont paru, dans les liens, dans les prisons, & sous les anathêmes, sans qu'on ait pu les convaincre d'aucun crime, sinon qu'ils faisoient profession de parler comme les Peres de votre Eglise, de ne vouloir puiser que dans vos sources, & dans ces anciens tresors que des siécles plus heureux ont amassez & réservez pour le Trône?

Qui sont-ils ces hommes, qu'aucune apologie n'a pu justifier, qu'aucune accusation n'a pû faire passer pour coupables, & qui en protestant mille fois que paisibles & fidéles enfans d'un Dieu & d'une même Eglise, ils ne croyoient sur votre Grace, que ce que Paul votre Apôtre avoit prêché à toutes les Nations, se sont par cet aveu même préparé de nouvelles épreuves, des accusations plus atroces & des afflictions plus ameres?

Qui sont ces hommes, pour qui les puissances de votre Eglise n'ont jamais eu qu'un visage severe, des paroles dures & foudroyantes, & que vous, Seigneur, combliez en même tems de vos plus riches dons, à qui vous prodiguiez gratuitement ce que les autres ne recevoient de vous qu'à grand prix & avec mesure; les graces, les talens, les vertus, les immenses tresors de vos Ecritures & de la science de vos Saints, les plus

[illegible]tées & les plus sublimes connoissances ?

Qui sont ces hommes, qui d'un côté effrayez de se voir toujours en butte à l'autorité la plus sacrée, sans avoir pû après toutes leurs recherches découvrir la vraye cause de tant de mauvais traitemens, ne peuvent d'une autre part se lasser d'admirer, Seigneur, votre conduite sur eux ; qui dans le tems qu'ils sont chargez de reproches de la part des Pasteurs, se voyent eux-mêmes comme les nourriciers & les Pasteurs de votre peuple, établis *sur votre famille pour distribuer à chacun sa mesure de bié en son tems?* *Luc* 12. 42.

Qui sont ces hommes autant zelez pour la Verité, que soumis & respectueux envers les puissances, qui produisent avec évidence leurs sentimens les plus sinceres, la celeste Doctrine de Paul, dont ils paroissent comme les seuls dépositaires, ravissent & consolent toute votre Eglise, confondent les accusations vagues, & meritent de jouir d'un intervalle de paix ; mais qui bien-tôt après se voyent retombez dans un état encore plus désolant, traitez avec plus d'indignité & de rigueur, condamnez enfin comme s'ils étoient de sacrileges ravisseurs du sang qui est le salut du monde ?

Ah ! Seigneur, que découvrez-vous en ce moment à mon esprit ? Je vois tous ces grands hommes que je ne connoissois pas. Quels mysteres ! La joye que vous répandez dans mon cœur m'intimide, & la lumiere même allarme & trouble ma foi. Quoi, mon Dieu ! va-t'on donc entendre à l'avenir dans toute l'Egypte cette grande nouvelle : (*a*) *Les freres de Joseph sont venus ?* Ah ! mon Dieu,

a Auditumque est celebri sermone vulgatum in aulâ Regis : venerunt fratres Joseph. Gen. 45. 16.

le commencement & comme le prélude de ce grand mystere est-il donc déja accompli parmi nous ? O hommes jusques ici inconnus à la terre, avez-vous sçû vous-mêmes qui vous étiez ? Ne seriez-vous pas ces hommes mysterieux, les prémices d'un peuple nouveau, les freres de celui qui pour vous éprouver vous a fait trembler jusqu'à ce jour ?

Est-ce donc vous, qui comme une famille toute née d'un même pere, hommes sinceres & pacifiques, venus parmi nous comme de la terre de Chanaan, avez été traitez d'émissaires déguisez, (*a*) envoyez par une Nation ennemie pour observer tous les foibles endroits de l'Egypte, & qui ne veniez en effet que pour chercher dans les anciens amas de Joseph, de quoi subsister durant le tems de la famine ?

Est-ce donc à vous que le Maître & le Sauveur de l'Egypte a toujours parlé rudement par la bouche de ses Ministres, (*b*) comme s'il avoit parlé à des étrangers, quoiqu'il vous reconnût pour ses freres, & que son cœur fût rempli de tendresse pour vous ?

Est-ce vous que Jesus-Christ le vrai Joseph combloit sous main de bienfaits, pendant, qu'au dehors vous ne trouviez dans ceux qui le répréséntoient, qu'un visage severe, que des Juges prévenus & animez contre vous, pendant que les reproches

a Exploratores estis : ut videatis infirmiora terræ venistis. Qui dixerunt : non est ita Domine, sed servi tui venerunt ut emerent cibos. GEN. 42. 9. 10.

b Cùm.... agnovisset eos, quasi ad alienos duriùs loquebatur.... Nesciebat autem quòd intelligeret Joseph, eò quòd per interpretem loqueretur ad eos. IBID. vers. 7. & vers. 23.

-amets, les condamnations les plus irregulieres étoient votre partage ordinaire ? Est-ce vous qui après avoir été mis en troupe dans les liens, & y être restez dans la suite en la personne de l'un d'entre vous * qu'on a pris comme pour votre chef, (*a*) avez vu à l'instant dans vos mains plus de biens que vous n'auriez osé attendre de l'ami le plus riche & le plus liberal ? Quelle est cette conduite, vous disiez-vous à vous-mêmes, que Dieu tient sur nous ? C'est lui qui ordonne & qui fait tout ; pourquoi donc tant de faveurs de sa part, & tant de rigueurs de la part de ceux qui nous tiennent sa place ?

* M. Jansenius Evêque d'Ypres.

Est-ce vous, qui pour avoir seulement prononcé le nom de Benjamin, vous êtes rendu suspects auprès des puissances, & avez

a Tollensque Simeon & ligans illis præsentibus, jussit ministris ut implerent eorum sacros tritico, & reponerent pecunias singulorum in sacris suis, datis suprà cibariis in viam.... Quidnam est hoc, quod fecit nobis Deus ? Ib. v. 25. & 28.

Ce seroit une grande illusion, pour les personnes qui reconnoissent l'innocence de ceux que Dieu a suscitez dans son Eglise depuis un siécle, pour la défense de la Grace, de la Morale, des Regles de la Penitence, de la sainte Pratique de lire l'Ecriture, &c. de penser que c'est par hazard qu'il est arrivé que tant de Bulles des Papes, & souvent des Assemblées du Clergé de France, & tant d'autres Pieces émanées d'un grand nombre d'Evêques, fussent remplies des invectives les plus vives, des termes les plus durs, des accusations les plus attroces, des soupçons le plus désolans, contre ces mêmes hommes, dont l'innocence est connue & avouée par ceux dont nous parlons. Si ces hommes sont innocens, s'ils sont les défenseurs intrepides de la Verité, on ne peut point croire que Dieu ait permis qu'ils fussent traitez de la sorte pendant un si long-tems, sans supposer en lui des desseins dont la profondeur réponde avec une juste proportion à tout ce qu'il y a d'extraordinaire & de surprenant dans cette conduite.

affligé le cœur de Jacob, comme si vous aviez manqué de sagesse ? Pourquoi parler de Grace, vous disoient même les bons Pasteurs ? * Un premier ouvrage déja flétri, parce qu'on y traitoit une Doctrine qui ne plaît presque plus, avertit d'assurer par le silence un dépôt pour qui tout est à craindre, si on le produit ; & s'il venoit à perir, la Religion seroit renversée. (a) Mais l'esprit qui vous poussoit, enfans de Jacob, quoique tous les desseins ne vous en fussent pas découverts, (b) étoit bien plus sage que celui qui conduisoit votre pere. Il craignoit de perdre Benjamin en le produisant au jour, & si Benjamin * n'avoit paru, jamais Jacob n'auroit vû Joseph. Et il seroit peri avec toute sa maison par les rigueurs de la famine.

L'Augustinus de M. Jansenius.

Le Livre du Pere Quesnel.

Est-ce donc vous encore, hommes tout prophetiques, qui après un certain tems de calme & de paix, pendant que toute la maison du Seigneur se nourrissoit de votre pain, après un silence que Jacob toujours tremblant, jugeoit si sage & si necessaire ; est-ce vous, dis-je, qui chargez de fournir à la maison de votre pere de nouvelles provisions, pour prévenir les malheurs d'une famine pressante, (c) avez produit de nouveau

a Simeon tenetur in vinculis, & Benjamin auferitis : in me hæc omnia reciderunt. . . . deducetis canos meos cum dolore ad inferos. Ibid. v. 36. 38.

b In meam hoc fecistis miseriam, ut indicaretis ei & aliam habere vos fratrem. Gen. 43. 6.

c M. le Cardinal de Noailles, dans sa Lettre à M. d'Agen, du 28. Decembre 1711. dit qu'il n'a vu, non plus que feu M. de Meaux, dans le Livre des Reflexions Morales, que la Doctrine de la Grace enseignée par saint Augustin & par saint Thomas. Il appelle cette Doctrine l'*Evangile de la Grace, l'Evangile de saint Paul.*

Benjamin, en exposant à tous les yeux la divine Doctrine de Paul ?

Mais quoi ! Benjamin, (*a*) fils de la douleur de votre mere, quand vous sortîtes de son sein, serez-vous aussi dans les derniers tems un frere de douleur pour les enfans de votre pere ? Disciples de Paul, est-ce donc vous que Joseph a résolu d'affliger ? Vous vous êtes tout promis en menant Benjamin avec vous ; mais le voilà jugé coupable, lui aussi, cherchez, & vous le trouverez saisi de la coupe dont le Seigneur de l'Egypte se sert pour prophetiser.

O mon Sauveur, *nul ne remue ni le pied ni la main* dans toute votre Eglise, si ce n'est par votre commandement ; permettez donc, je vous prie, à votre serviteur, tout vil qu'il est, de vous parler ici au nom de tous vos serviteurs qui sont mes maîtres, & ne vous mettez pas en colere contre votre esclave, s'il vous parle avec confiance. Nous n'ignorons pas qu'il n'est personne qui vous égale dans la science de penetrer les secrets ; maist c'est à votre propre connoissance que nous en appellons.

Vous sçavez que nous n'avons jamais caché dans nos cœurs ni erreur, ni mauvais dessein. Mais que répondrons-nous maintenant ? Une autorité que vous nous avez ordonné de respecter, (*b*) vient de prononcer

a Rachel enfanta Benjamin en mourant, & le nomma fils de sa douleur. Il étoit la figure de saint Paul, dont Dieu attacha la conversion à la persécution de l'Eglise naissante, & à la mort de saint Etienne, dont cette conversion fut le fruit.

b Le fond de que l'on disoit de Benjamin étoit vrai, & Benjamin étoit innocent. Il avoit la coupe, mais on n'avoit pas raison de lui en faire un crime. Il ne paroissoit coupable que par le tour artificieux qu'on y donnoit.

un dernier arrêt. L'accusé est déclaré convaincu. Il a dérobé, dit-on, la sacrée coupe, de votre sang, cette coupe par laquelle vous décidez de la destinée des hommes, selon l'application qu'il vous plaît de faire de votre sacrifice. Celui qui parle vous répré-sente, & tient parmi nous votre place par la dignité dont il est revêtu. Il ne permet pas que l'on le contredise. (*a*) Que répon-

a Gen. 44. 16. *Quid respondebimus, inquit, Domino meo? Vel quid loquentur, aut justè poterimus obtendere?* Judas ne voyant dans la personne de Joseph, qu'un Juge févere, ne pensoit pas pouvoir être reçu à dire, que si Benjamin avoit la coupe, elle lui étoit venue d'une manière innocente. Dans cette extrémité, il crut qu'il ne lui restoit d'autre parti à prendre, que de se livrer pour être mis dans les fers à sa place.

Lorsque l'on ignore le plan de Dieu, & que l'on voit les bouleversemens qui arrivent dans l'Eglise, sur-tout depuis quatre-vingts ans, on est frappé d'étonnement & de terreur: On essuye des perplexitez étranges; les mauvais traitemens de la part des Pasteurs, sont des objections contre la Verité qu'on défend, qui tendroit à la faire prendre pour l'erreur, ou tout au moins pour quelque chose d'incertain & de douteux: mais l'on est rassuré à mesure que le plan de Dieu se développe. Benjamin & les freres de Joseph, après qu'il se fut manifesté à eux, comprirent les raisons de tout ce qui les avoit allarmez. La manifestation remit tout à sa place. Ils comprirent que ce langage dur qu'on leur avoit tenu, & cette conduite févere qu'on avoit exercée sur eux, venoit d'une tendresse inépuisable. Lorsque l'on sçait que les contradictions de la part des Pasteurs, peuvent devenir dans la main de Dieu, des moyens pour éprouver ses serviteurs, & pour faire réussir ses desseins; lorsque Dieu manifeste ses desseins, & à mesure qu'il les manifeste, on est instruit, consolé, attendri, rempli de joye & de reconnoissance. En un mot, à proportion que se fait cette manifestation, on voit le dénouement de l'énigme du vrai Samson; on recueille la douceur d'un miel nourrissant de la persécution la plus pressante, la plus terrible, & où l'on voyoit le moins d'issue.

drons-nous donc, & que répréſenterons-nous pour notre défenſe ?

Seigneur, nous déteſtons l'impieté, nous reſpectons vos Paſteurs. Mais faut-il que la Grace prêchée par Paul periſſe ? Non, Seigneur, non : que cela ne ſoit pas. Faites plutôt que nous ſoyons tous mis dans les fers, qu'on nous traite d'anathêmes, mais que votre Grace ſoit épargnée.

O vous, qui êtes le veritable Joſeph, nous voici tout proſternez à vos pieds. Ah ! ſi c'eſt vous qui commandez ici tout ce tragique jeu, juſqu'à quand nous réduirez-vous à mourir de douleur ſous vos yeux ? Nous adorons, vous le ſçavez, votre pouvoir ſuprême. Pourquoi donc differer plus longtems à nous délivrer ? Souvenez-vous de vos ſonges, qui vous ont annoncé que la maiſon de votre pere, ſelon la chair, viendroit auſſi flechir le genou devant vous.

O Joſeph, notre frere & notre Dieu, tant de rigueurs vous ſont étrangeres ? Ah ! ſi c'eſt donc vous, qui vous cachez ici, qu'enfin vos entrailles ſe déchirent, que votre cœur ſe répande, parlez, éclatez, & que toute l'Egypte entende de votre bouche ce grand cri : JE SUIS JOSEPH. *Amen.*

Fin du quatriéme Gemiſſement.

TABLE
DES GEMISSEMENS.

PREMIER GEMISSEMENT.

SECOND GEMISSEMENT.

TROISIE'ME GEMISSEMENT.

QUATRIE'ME GEMISSEMENT.

XV.

AVERTISSEMENT

SUR LES DEUX PRIERES SUIVANTES.

LEs deux pieces qu'on joint ici ont déja paru ; la premiere avec Approbation & Privilege du Roi en 1726. chez François Babuty ; & la seconde à la fin d'une *Vie abregée de M. Pâris* en 1731. Elles ont tant de liaison avec le quatriéme Gémissement, soit par le même esprit qui y regne, soit par ce qui en fait le sujet, qu'on a crû en les donnant ici, leur restituer leur place naturelle.

On diroit que l'Auteur des Gemissemens qui en écrivoit le quatriéme en 1713. avoit, en écrivant ce dernier, comme un pressentiment des miracles que Dieu a fait éclater depuis. » O Grace, dit-il en priant pour les Disciples de la Verité en ces derniers tems, » soyez leur force, afin qu'ils soient vos défenseurs. O amour, soyez leur ame & leur » vie, afin qu'ils soient vos témoins & vos » martyrs. O bras du Seigneur, portez-les » dans votre puissance, afin qu'ils publient » votre vertu triomphante. Vous sçavez, » mon Dieu, par quelles voïes vous avez » résolu de les faire triompher ; développez » vous-même les conseils de votre Sagesse. » Si vous avez choisi les prodiges, je vous » les demande, ô mon Dieu, pour vos Saints. » Etendez votre main comme autrefois, ou » sur l'Egypte, ou dans la terre de Chanaan, » ou dans Jerusalem. Qu'au nom qui fait » fléchir tout genou devant lui, les impies » soient frappez de plaies, que les élemens » se confondent, que l'Univers se boule- » verse.

4. Gem. n. XX.

Ce *bras du Seigneur* s'est élevé ; cette puissante *main* qui fait des prodiges, s'est éten-

due & s'est montrée avec éclat en faveur d'une autre Hemorrhoïsse : & ce miracle operé au milieu d'un Clergé tout composé d'hommes tels que ceux pour lesquels l'Auteur des Gemissemens demandoit des miracles, a été comme le signal d'autres sans nombre qui ont suivi de près, qui se sont multipliez, & qui se multiplient encore tous les jours. Et c'est tout ce qui fait la matiere des deux Prieres.

Le quatriéme Gemissement finit ainsi :
» O Joseph, notre frere & notre Dieu, tant
» de rigueurs vous sont étrangeres. Ah ! si
» c'est donc vous qui vous cachez ici, qu'en-
» fin vos entrailles se déchirent, que votre
» cœur se rêpande, parlez, éclatez, & que
» toute l'Egypte entende de votre bouche
» ce grand cri : JE SUIS JOSEPH. «
Quoi de plus naturel & de plus suivi après une telle priere, que celle où dans un miracle que Jesus-Christ fait en personne au milieu de ses freres après un si long silence, & au milieu de tant d'épreuves, on invite tout l'Univers à entendre *cette voix de tonnerre* *Elev.*
qui est en effet celle du vrai Joseph : *C'est moi*; *& Pr.*
& où l'on rend graces de ce que les enfans *p. 40.*
de la paix sont consolez, & les partisans de la discorde confondus : » Vous venez vous- *p. 42.*
» même, Seigneur, de couvrir leur face d'i-
» gnominie, de justifier autentiquement les
» enfans de la paix, de vous déclarer leur
» Juge & leur Vengeur, de vous montrer
» vous-même tout vivant au milieu d'eux,
» & de convaincre tout l'Univers, que puis-
» que celui qui est le Chef de la tête, vit
» au milieu de nous & pour nous, le Corps
» unique y vit aussi, & que nous vivons dans
» ce Corps comme dans ses membres.

Dans cette même *Elevation* on fait remarquer l'enchaînement d'une Tradition de miracles dans l'Eglise, & la liaison particuliere qui est entre celui que Jesus-Christ a operé dans l'Eucharistie, & celui qu'il avoit fait long-tems auparavant à Port-Royal par la sainte Epine. Port-Royal se trouve ainsi dans la chaîne des miracles, mais de plus les derniers le rappellent lui-même, & le font revivre en vengeant sa croyance comme étant celle de l'Eglise. C'est la pensée de l'Auteur de l'Elevation, & on la découvre sans peine. Et l'Auteur des Gemissemens n'est occupé que de la place éminente que Dieu a donné à Port-Royal dans le plan de ses desseins pour ces derniers tems. Port-Royal est à ses yeux comme un abregé & un centre des anciennes merveilles de la grace de Dieu dans son Eglise, & comme un modele & en quelque sorte un principe de toutes celles qu'il lui prépare. Il est donc évident que l'esprit & les vûes sont les mêmes & dans les *Gemissemens*, & dans l'*Elevation*.

Pour ce qui regarde *la Priere sur la Sainteté & les Miracles de M. Pâris*, il suffit de la lire pour se convaincre qu'elle se rapporte toute entiere à ce qui remplit les *Gemissemens*, ou pour mieux dire, qu'elle les remplit elle-même & les termine heureusement. M. Pâris portant tout Port-Royal dans son cœur, étoit descendu dans le tombeau, tout Port-Royal ressuscite, pour ainsi dire au tombeau de M. Pâris par ses miracles. L'œuvre de Dieu en ces derniers tems dans Port-Royal, par Port-Royal dans M. Pâris, le Saint des Appellans de la Bulle UNIGENITUS, & par M. Pâris dans les miracles; voilà tout le plan des *Gemissemens*, en y joignant *l'Elevation & la Priere*.

ELEVATION DE COEUR,

ET

PRIERE

A Notre-Seigneur JESUS-CHRIST dans le Saint Sacrement.

AU SUJET

Du Miracle operé à Paris en la Paroisse de Sainte Marguerite, Faubourg Saint Antoine, le jour de la Grande Fête-Dieu, trente-un May mil sept cent vingt-cinq.

I.

SEigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, Dieu vivant vous-même, égal à votre Pere, dans l'unité du saint Esprit : Je vous adore dans tout ce que vous êtes dans vos deux Natures, & dans l'unité de votre Personne. Je vous adore, Dieu de toute éternité, & Dieu-Homme pour notre salut, né d'une Mere toujours Vierge. Je vous adore en particulier dans le Sacrement appellé par excellence, le Sacrement de votre amour, où pour donner à vos Disciples & à toute votre Eglise le temoignage de votre charité infinie, vous avez, vous qui êtes la Sagesse même, trouvé le secret admirable de vous laisser vous-même à nous, de nous être aussi veritablement & aussi réellement présent

que vous l'êtes assis a la droite de votre Pere ; de devenir notre Emmanuel, c'est-à-dire, un Dieu qui habite toujours avec nous ; notre Prêtre, & en même tems notre Victime ; notre pain, & notre breuvage ; notre Conducteur dans notre pelerinage, & l'objet de nos esperances ; lavoye où nous devons marcher, & le terme où nous tendons ; la verité de tous les Sacrifices d'une alliance figurative, & l'alliance nouvelle & éternelle ; le même Sacrifice qui a été offert une fois sur la Croix, par l'oblation continuelle de la même Hostie, par la vive & expressive representation de ce que ce même Sacrifice eut d'abord de sanglant, & par la difference & la séparation des Symboles qui vous couvrent ; le principe de toute Religion, dans la terre comme vous l'êtes dans le Ciel, & le centre qui unissez tout dans vous, les Anges & les hommes, le tems & l'éternité ; enfin notre tout dans ce triste exil, par les consolations & les graces de votre adorable présence, en attendant que vous nous introduisiez dans notre Patrie, où vous êtes déja entré comme notre Précurseur, & où vous nous conduisez encore vous-même, marchant ici-bas à notre tête, & dans nous, sous des ombres necessaires à la foiblesse de nos yeux mortels.

II.

Je vous adore ainsi, ô mon Sauveur, dans toute l'étendue de la foi qu'il vous a plû de me donner pour vous-même dans votre Sacrement. Mais je vous demande & une foi plus vive, & une reconnoissance toute nouvelle, & des sentimens d'adoration plus

profonds, ô Dieu caché autrefois sous la forme & dans la nature d'homme, & aujourd'hui sous la forme & sous les dehors d'aliment & de breuvage. Je desire, & j'ai la confiance que c'est vous-même qui m'inspirez le desir de publier vos nouvelles merveilles, de vous adorer, de vous louer, de vous rendre graces pour cet œuvre de votre puissance que vous avez operé de nos jours, & sous nos yeux, œuvre qui égale celles que vous-même *avez fait dans les jours anciens,* Ps. 43.
& que nos Peres nous ont annoncez. 2.

Vous guerîtes autrefois, Seigneur, dans les jours de votre vie voyagere, des aveugles, des malades perclus de leurs membres, une femme courbée qui ne pouvoit regarder le Ciel, & une autre travaillée d'une ancienne & incurable perte de sang. Vous venez de nos jours de renouveller toutes ces merveilles dans une seule; & le prodige nous rappelle tous vos autres prodiges, ô Dieu des merveilles, aussi veritablement présent, que vous l'étiez lorsque vous marchiez dans la Judée & dans Jerusalem.

Une femme, d'entre les enfans de l'Eglise votre épouse unique, Seigneur, n'ayant proprement selon le siécle de qualité honorable que celle de Chrétienne & de Catholique, simple, mais éclairée par sa foi, & instruite par votre Grace; fille d'Abraham, parce qu'elle avoit reçu de vous, en même tems qu'elle étoit fille d'Adam, parce qu'elle tenoit encore du peché & de ses suites, est celle sur laquelle il vous plaît, Seigneur, de faire éclater après plus de dix-sept siécles, la même puissance que vous exerciez dans les commencemens de l'établissement de votre regne. Presque aveugle, toute pan-

chée vers la terre, percluse de ses membres, vraiment hémorroïsse, elle gemissoit depuis plusieurs années, destituée de tout secours du côté des hommes, & n'esperant de guerison que de vous seul, qui redonnez même, quand il vous plaît, la vie aux morts; *pourquoi*, disoit-elle souvent à elle-même, *ne serais-je pas guerie comme cette femme hémorroïsse, s'il plaisoit à Dieu de me donner une foi semblable à la sienne?* Vous la lui inspiriez ainsi, Seigneur, cette foi, vous la formiez par divers dégrez dans son cœur, vous la nourrissiez & vous l'embrasiez par la lecture fréquente de vos divines Ecritures, dont vous lui aviez inspiré l'amour dès ses plus tendres années; vous la perfectionnez cette foi, vous qui en êtes l'Auteur & le consommateur; & en même tems que vous lui inspiriez d'attendre de vous seul la guerison de son corps, vous lui apreniez à désirer encore davantage la sanctification de son ame.

Le jour vient, Seigneur, & c'est le jour de votre triomphe au milieu de la sainte Sion votre Eglise. Vous avez voulu ainsi montrer avec éclat à tous vos ennemis, que c'est vous-même qui dans ces siécles reculez, habitez au milieu de nous, qui y êtes porté victorieux & triomphant dans nos Places publiques, entre les mains de vos Ministres; vous qui autrefois marchiez dans les ruës de Jerusalem, & qui y entrâtes triomphant peu de jours avant votre mort.

III.

Cette femme choisie par un conseil de votre Sagesse, toute animée de la foi, dont vous l'aviez vous-même remplie; attirée par ces

puissans attraits qui font venir à vous tout ce qu'il vous plaît d'y faire venir, se fait descendre comme faisoient autrefois les malades & les paralytiques, pour se trouver à votre heureuse rencontre, & se mettre sous ces divins regards qui portent avec eux la santé, la vie & la Grace. A peine vous sent-elle proche d'elle, que saintement transportée par la nouvelle impression de votre divine présence; cette ame vole en quelque sorte a vos pieds, traînant par terre comme après elle, un corps & des membres presque morts, pour les exposer à vos yeux. Elle vous arrête dans votre marche triomphante, ô Roi du Ciel & de la Terre; elle fait par sa foi une espece de violence à vos Ministres, embrasse les pieds de celui qui vous porte dans ses mains, comme si elle eût embrassé les vôtres; tient tous les yeux arrêtez sur elle, parce que vous aviez vous-même, Seigneur, arrêté sur elle vos puissans regards, & que vous connoissiez bien celle qui dans toute cette foule, vous touchoit par sa foi. *Seigneur*, s'écrie-t'elle d'une voix forte, *si vous voulez vous pouvez me guerir. Vous êtes le même Dieu qui êtes autrefois entré à Jerusalem; accordez-moi la guerison de mon ame & de mon corps; pardonnez-moi mes pechez, & je serai guerie.*

Ah! Seigneur, que cette foi est grande! Mais cette foi même est votre ouvrage; c'est la foi en vous-même qui fait crier Seigneur; mais c'est votre Esprit qui fait crier, ou plutôt qui crie lui-même, lui qui faisoit crier autrefois à vous, les Chananées, les femmes Hemorroïsses, les Lepreux, les Aveugles, les Paralytiques; & c'est encore lui qui éleve sa voix aujourd'hui, pour exprimer la même confiance.

IV.

Je desire, ô mon Sauveur, & faites que je le desire aussi ardemment que je le dois ; je desire de vous glorifier moi-même, autant que vous le meritez pour cette premiere merveille que votre Grace triomphante a operé dans l'ame de cette femme.

O foi ! à qui tout est permis ! foi animée du saint amour, vous êtes vous-même toute-puissante par la vertu & l'efficace de celui qui vous forme dans les cœurs, & qui est lui-même le Tout-Puissant. Elle triomphe aujourd'hui par vous, Seigneur, cette foi, comme elle triompha dans les jours de votre chair, & elle triomphe en quelque sorte de vous-même. Qu'il soit donc fait à cette femme ainsi qu'elle a crû, & que sa guerison soit la récompense de sa foi. Après qu'elle a rempé quelque tems à vos pieds adorables, repetant toujours la même priere, parce que sa foi ne faisoit que prendre de nouvelles forces ; enfin la merveille éclate, ses membres à demi-morts se raniment, la douleur de son côté se dissipe, *ses plantes & les os de ses pieds deviennent fermes ; elle se leve, se tient sur ses pieds*, elle marche, elle précede même la foule ; elle suit avec de saints transports son divin Medecin ; & afin qu'on ne puisse douter par quelle main elle a été guerie, l'effet de sa guerison précede la cause. Elle marche, & le principe de sa foiblesse subsiste encore, ou plutôt se renouvelle. Elle marche dans le tems même qu'elle perd tout son sang ; & c'est à mesure qu'elle le perd, qu'elle sent ses forces revenir. Elle court donc, mais ce n'est plus que comme une autre Hemorroïsse qui demande non à toucher

Act. ch. 3. 7.

de sa main le bord de votre vêtement, mais seulement à pouvoir toucher de ses pieds le parvis de votre Temple. J'aime, ô mon Sauveur, à vous répeter à vous-même, en sacrifice de louanges, ce que vous inspirâtes à cette femme dont vous animiez & le cœur & la langue. *Seigneur*, vous disoit-elle en approchant de votre Temple, *vous avez commencé ma guérison, mais si je puis entrer dans votre sainte Maison, je serai parfaitement guerie.* Marc. 5:29.
Elle entre dans cette Maison de salut, & à l'instant *la source du sang qu'elle perdoit, tarit, & elle sent dans son corps qu'elle est pleinement guérie.*

V.

Prodige de votre toute-puissance, Seigneur; prodige operé, non par le ministere d'aucune de ces mains amies qu'il vous plaît quelquefois d'emprunter, telles que celles de vos Apôtres, de vos Martyrs, & de vos autres Saints; mais prodige de votre main droite; prodige de votre divine & réelle présence elle-même, accordé à l'invocation de votre seul nom, à la foi même de votre Eglise en vous, dont cette femme étoit toute occupée & toute remplie! Que toute votre Eglise & tous ses enfans vous en louent, Seigneur, & que les actions de Graces soient aussi solemnelles, & aussi universelles que le bienfait a été éclatant & universellement répandu.

Car ce n'est point dans le secret, ni dans un lieu obscur, ni seulement sous les yeux de quelques témoins, ni sur un sujet douteux en équivoque, que vous avez fait la merveille. Vous aviez préparé l'œuvre de loin, ô vous qui êtes la Sagesse éternelle,

& qui disposez à votre gré de tous les évenemens ; vous aviez prédestiné par un conseil éternel ce grand bienfait, & vous le teniez caché dans vos tresors, jusqu'au moment où vous aviez résolu de le faire éclater pour votre gloire, & pour celle de votre Eglise. Les maux & les playes s'acumuloient en quelque sorte sur ce corps malade, & venoient par vos ordres preparer la matiere à votre triomphe ; une longue suite d'années passées dans tant de souffrances, qu'aucun art humain n'avoit pû soulager, avoient donné cette femme en spectacle de douleur à tous les yeux qui la pouvoient connoître, à ceux mêmes qui portoient encore sur eux le voile de l'herefie & de l'incredulité ; & enfin vous aviez, Seigneur, formé par la conduite, & par l'impression de votre Grace, l'ame de cette femme choisie pour un si grand dessein. Je vous rends graces, Seigneur, à vous qui êtes mon Dieu, de tous ces préparatifs de vôtre propre Sagesse, afin que toute incredulité fût confondue en son tems, avec un éclat capable d'accabler la plus envieuse, la plus ennemie, & la plus opiniatre. Oui, Seigneur, toute incredulité est confondue, si elle n'est heureusement forcée par un prodige, fait comme sous les rayons du Soleil en son midi, le jour même de la solemnité de votre triomphe, dans le cours de votre triomphe même, a la vûe de témoins sans nombre, entre les mains de vos Prêtres & de vos Ministres, c'est-à-dire, de ceux où l'herefie & l'impieté affectoit le plus de mécnonnoître, & de fléchir le genou devant vous ; dans une portion de votre Eglise où des milliers de cœurs séduits par l'erreur & l'esprit de discorde,

discorde, se trouvoient tous réunis à croire la merveille impossible, & interessez à en contester la Verité ; dans la Capitale du Royaume très-Chrétien, dans cette Ville, l'un des plus grands theâtres du monde, où s'assemblent des hommes *de toutes les Nations qui sont sous le Ciel*, & de toutes les Sectes que les diverses erreurs peuvent enfanter ; dans une Ville qui est une Babylone par la multitude d'hommes charnels qu'elle enferme, & une sainte Sion par une autre multitude plus heureuse de sages pleins de votre sagesse, de sçavans instruits par votre Esprit & dont les lumieres se répandent dans tout l'Univers ; de Pasteurs selon votre cœur, & de Fideles attachez à votre parole & à la pratique de vos saintes maximes. Voilà, Seigneur, le lieu & comme le Thabor, où si je l'ose dire, après tant dannées d'obscurité toute volontaire de votre part, il vous a plû d'entre-ouvrir la nuée mysterieuse qui vous couvre, & de manifester votre gloire, non simplement à un petit nombre de témoins choisis, mais aux amis & aux ennemis, a ceux de votre maison & aux étrangers, enfin à tout l'Univers. *Le Miracle est connu* non des seuls *habitans de Jerusalem*, mais de tous les habitans de la terre. Qui n'a pas accouru, & qui n'accourt pas encore pour voir de ses yeux la merveille que vous avez operée ! La Cour & la Ville, & les Grands & ceux du peuple, les fideles & les incredules, les premiers Pasteurs & ceux du second Ordre, les Envoyez des Rois & des Puissances étrangeres, quoique separées de votre Eglise, tous ont voulu s'instruire par eux-mêmes de l'œuvre de votre Puissance ; en vain la malignité, l'envie, le liber-

Act. ch. 2. 4.

tinage, & l'erreur, ont tenté d'obscurcir l'éclat de la merveille, ou d'en affoiblir la force & l'efficace, ou de vous en enlever la gloire. Tous ces efforts de vos ennemis ont été inutiles. Qui peut, Seigneur, vaincre l'invincible? Qui peut étouffer votre puissance, quand il vous a plû de la faire éclater?

V.I.

Vous êtes en effet, Seigneur, le Dieu des merveilles & des prodiges, parce que vous seul êtes Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre. Auteur & Conservateur de toute la Nature & de ses Loix, arbitre unique & souverain de la vie & de la mort, de la maladie & de la santé, vous seul frappez, & nul autre que vous ne guerit. *Tout est soumis à votre souverain pouvoir, & il n'y a personne qui puisse resister à votre volonté* : ni art, ni prudence, ni conseil, ni force, rien ne peut prévaloir contre vous, & tout cede à la souveraineté & à l'immensité de votre Empire.

Esth. 13. 9.

O mon Dieu, & mon Sauveur, combien venez-vous de consoler votre Eglise! Cette femme vous demandoit sa guerison, & c'étoit en même tems votre Eglise qui dans le cœur de cette femme, vous disoit : *Faites éclater quelque signe en ma faveur, afin que ceux qui me haïssent, le voyent, & qu'ils soient confondus.*

Ps. 85. 17.

Qu'ils le voyent, Seigneur, ce signe que vous venez de faire éclater, & qu'ils soient confondus d'une confusion salutaire.

Que l'impie & le libertin qui avoit résolu de ne rien croire, & de ne rien craindre, le voye, & qu'il entende la voix de tonnerre qui part de vous au milieu du plus profond

silence : *C'est moi*, jusqu'à quand, impies, persevererez-vous dans l'impieté ? Je suis au milieu de vous, & vous me méconnoissez. Vous ne me voyez pas, mais je vous vois. Je suis le Maître & le Seigneur, je suis éternel, & je vous attends dans mon éternité.

Que l'heretique qui combat votre présence réelle le voye ce signe ; votre nouveau Miracle, Seigneur Jesus, vient au secours des Conciles de votre Eglise, de sa Tradition, & de vos Ecritures, que nos freres infortunez méconnoissent, ou détournent à des sens étrangers. Miracle, parole promte, abregée & décisive. C'est vous, Seigneur, qui venez de prononcer avec éclat que c'est vous-même, vous non en image & en figure, ou par quelque vertu émanée de vous-méme ; non confondu ou caché dans la substance d'un aliment, mais vous-même en personne, quoique sous les apparences de l'élement qui a été changé en vous. C'est là la foi qui a obtenu de vous le prodige, & vous qui êtes le saint & le veritable, n'accordez pas vos Miracles à une croyance ou idolâtre, ou erronée, ou superstitieuse.

Que nos Freres égarez ; car vous le sçavez, Seigneur, ils nous sont toujours chers, quoiqu'ils ayent déchiré nos entrailles ; que ces fugitifs après lesquels nos cœurs courent afin de les ramener, comparent ce Miracle tout récent, operé comme par l'attouchement même de votre sainte humanité, avec cet autre plus ancien, operé par un reste précieux d'un instrument de votre sanglant sacrifice, * dans le même Royaume & dans la même Ville ; & déclaré autentique par la même autorité ; & qu'ils

* Miracle de la Ste Epine à Port Royal.

comprennent enfin, ces hommes jusqu'à ce jour incredules, que le témoignage de votre Verité ne peut être séparé de la puissance de faire des merveilles, dont vous êtes seul l'Ouvrier & le Dieu ; que la même Societé en possedant l'une, ne sçauroit être destituée de l'autre ; que ce double caractere fait par conséquent celui de la Societé concentrée dans le Siege de Pierre, & unie à son legime Successeur, & ne se trouve point hors de cette Societé, que la Confession de Pierre même, cette foi unique & toujours pure, qui ne défaillera jamais, parce que vous avez prié, afin qu'elle ne défaille point, se conserve encore malgré tous les efforts de l'Enfer, dans ce Royaume que vous ne cessez de proteger, qu'elle vit & éclate dans sa Ville Capitale, & qu'elle y vit & éclate en particulier aujourd'hui, comme elle a fait dans le siecle précédent, parmi ceux où cette foi est assez vive pour obtenir de vous des prodiges, parmi les adorateurs de votre Corps & de votre Sang sous les voiles de votre Sacrement, parmi ces ames qui mortes au monde & à elles-mêmes, expriment à tous les yeux par leur état present, ce que votre état mysterieux dans ce Sacrement d'amour annonce lui-même, vos souffrances, vos playes, vos épines, vos clous, votre mort, vôtre sepulture ; & qui après ce premier Miracle que votre mort opere en elles, n'en attendent plus qu'un dernier que votre gloire opere en glorifiant, & dont celui que vous venez de faire éclater, Seigneur, dans un jour de triomphe pour vous, est pour elles le gage & leur triomphe anticipé.

VII.

Que tous les ennemis de l'unité de votre Eglise, Seigneur; que tous les Partis schismatiques le voyent, ce signe que vous venez de faire éclater dans le Sacrement de votre unité. *Nous ne sommes tous ensemble qu'un* 1. Co
seul pain & un seul corps, nous tous qui participons à un même pain; & ce pain, Seigneur Jesus, qui fait de toute votre Eglise un seul Corps, c'est vous-même; car votre *Chair est* S. Jea
veritablement viande; & votre *Sang est veritablement breuvage*. *Quelque part que se trouve le corps* mort autrefois sur la Croix, & comme en état de mort dans son Sacrement, *là les Aigles s'assembleront*. Par tout où se trouve le Chef souverain & uniquement influant par sa propre efficace, se trouve aussi le Corps unique, & uniquement animé de l'Esprit de Verité & de charité, qui est tout de son chef. Nul autre corps honoré de tels avantages, comme nul autre chef en possession de tels caracteres. Ce Chef adorable, asservi en quelque sorte à ses propres paroles, & à l'indéfectibilité de la communication de son propre pouvoir, pourra se trouver present dans les noires mains de ses ennemis, parmi des Sectes séparées qui en desertant l'Eglise unique, en auront enlevé comme les Sceaux de son Prince & le secret tout divin de le rendre présent lui-même, lui qui comme de peur de rendre sa promesse douteuse pour les siens, a voulu qu'elle fût accomplie même chez des Etrangers, dès qu'ils useroient de sa puissance. Mais, Seigneur, Chef unique vivant, & vivifiant de votre Eglise unique, vous paroissez vous-même comme tout mort hors d'elle, lors

(Marginal references: 1. Co c. 10. — S. Jea c. 6. — Matt c. 24.)

même que forcé en quelque ſorte en vertu de votre parole, vous vous y rendez préſent en perſonne ; comme vous n'y touchez aucun cœur, aucun ne vous y touche ; vous y êtes étranger, comme tout l'y eſt pour vous ; vous n'y exaucez rien, parce que ce n'eſt point votre Eſprit qui vous y prie ; vous y êtes & ſourd & muet, parce que tout y eſt l'un & l'autre à votre égard, quoique autour de vous ; vous n'y faites point de miracles, parce que vous n'y voyez qu'incredulité, & que vous n'y trouvez point la foi, qui ſeule vous les demande. Vous pouvez enfin vous y trouver, Seigneur, parmi ces partis diviſez, & dans des mains encore marquées du caractere de votre Sacerdoce, comme pour obéir aux ordres de votre Pere, vous vous êtes vû autrefois dans votre propre domaine, où les vôtres ne vous ont point reçû ; dans votre propre Royaume, & en en même tems haï, méconnu, rejetté ; ſous les yeux d'un Pontife, & parmi des Prêtres ſacrileges & apoſtats, & pour comble d'outrage, entre les mains des Gentils, & d'un Juge lâche & impie qui vous livre à la Croix.

Mais pour votre Egliſe, Seigneur, elle eſt Une ; elle eſt votre Colombe, elle eſt toute à vous & vous vous montrez & êtes en effet tout pour elle. Vous êtes ſa gloire, Seigneur, & en vous montrant ſon chef & ſa tête, vous l'élevez elle-même avec vous au-deſſus de toutes les Societez ſes rivales & les ennemies de ſes auguſtes privileges, qui ſont vos dons. Vous y vivez toujours, Seigneur, & vous y êtes toujours principe efficace de vie ; vous y celebrez avec les vôtres une Pâque perpetuelle, vous y mourez en quelque

forte sans cesse à leurs yeux, & vous y êtes toujours ressuscité & glorieux; vous y annoncez la paix, & vous la portez jusqu'au fond des cœurs; vous y êtes enfin tout en tous, Sauveur & Consommateur de ce Corps unique qui est votre Eglise, par l'Esprit vivifiant de ce même Corps immolé sur la Croix, dont vous la nourrissez, & la penetrez pour n'en faire avec vous qu'un seul & même Christ.

VIII.

O Dieu d'Elie, vous venez de terminer toutes les querelles par un seul prodige, dont celui de ce Prophete n'étoit qu'une ombre. On osoit demander où est votre Autel unique, votre unique Sacrifice, votre culte en en esprit & en verité, où sont vos Prêtres & vos adorateurs; où est le lieu même de votre repos ici-bas, Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob; si vous y êtes vous-même, non simplement en énigme, mais en verité, & dans le corps même que vous avez pris de nous; si vous êtes le Dieu qui convertit les cœurs par l'operation efficace de son vouloir même. Que la décente du 1. Roi
feu du Ciel décide tout; & c'est pour nous c. 18.
seuls qu'elle vient décider, ô notre Dieu, qui seul êtes un feu dévorant, qui habitez au milieu de nous dans votre sainte humanité, comme autrefois dans ce Buisson mysterieux, sans l'absorber, ni la consumer, quoique devenue votre propre être; qui vous couvrez d'un nuage étranger, comme d'un vêtement sans le dissiper; & qui de là lancez des traits invisibles de feu dans les cœurs, & les cœurs s'embrasent de foi &

76. d'amour pour vous. *Ah! vos éclairs viennent de faire briller leur lumiere dans toute la terre, & elle en a été émue, & a tremblé.*

O vous qui êtes plus grand que Salomon, vous avez prononcé un jugement qui ne pouvoit partir que de votre propre bouche, & en manifestant à tous les yeux la mere unique des enfans qui ont la vie, vous avez confondu toutes ces Sectes étrangeres, indignes du nom de meres, qui lui disputoient sa gloire. Leur seule insensibilité à la vûe du glaive de division, leur barbare empressement à le tirer & à voir le sang couler, les membres divisez, les entrailles se répandre; tous ces traits cruels les avoient déja trahies dès leur naissance, ces partisans de discorde & de dissention; mais vous venez vous-meme, Seigneur, de couvrir leur face d'ignominie, de justifier autentiquement les enfans de la paix, de vous déclarer leur Juge & leur vengeur; de vous montrer vous-même tout vivant au milieu d'eux, & de convaincre tout l'Univers, que puisque celui qui est le chef & la tête, vit au milieu de nous & pour nous, le corps unique y vit aussi, & que nous vivons dans ce corps comme ses membres.

Quia ... vi- ... & ... vi- ... tis. JEAN ... 19.

Que tous ceux qui méconnoissent votre Eglise, Seigneur, soient donc dissipez. Vous vous levez, ô notre Dieu, comme après un long sommeil; que tous ceux qui ne vous aiment pas, fuient de devant votre face. Ingrats pour vos anciennes merveilles, dont ils avoient perdu le souvenir; rebelles à votre Eglise dans les anciennes Assemblées de ses Conciles & de ses Docteurs; sourds à sa voix qui se fait toujours entendre dans ses fideles Ministres, & dans tout le langage de

sa pieté; aveuglez pour vos Ecritures qu'ils se fermoient à eux-mêmes, ou qu'ils ne lisoient qu'à travers leurs propres erreurs; les uns vous demandoient des prodiges, comme pour défier votre propre puissance; d'autres opposoient votre Eglise à elle-même, comme si elle pouvoit être divisée. Que toute bouche ennemie soit donc enfin fermée; vous venez de parler, Seigneur, du haut de votre Trône, du sein de votre Pere, au milieu de votre gloire & de la multitude sans nombre de vos Anges, dans l'Assemblée de toute votre Eglise, qui soit dans le Ciel, soit dans la Terre, se concentre toujours dans vous, & ne peut être separée de vous. Oracle qui dit tout, qui définit tout, qui dissipe tous les doutes, & qui de tous les hommes qui habitent la terre, vous feroit, Seigneur, autant d'adorateurs, si tous ouvroient les oreilles de leur cœur pour l'entendre.

I X.

Maintenant donc, Seigneur, exaucez, je vous supplie, la priere que je vous fais, à vous qui êtes mon Dieu & mon Sauveur, aux pieds de ce même Trône d'où vous venez de manifester votre gloire, en la présence de vos saints Anges qui vous environnent dans l'Assemblée & dans l'Unité de votre sainte Eglise: Glorifiez vous-même vos propres merveilles par d'autres plus cachées, par ces merveilles de grace & d'operation de votre amour même, qui seules peuvent nous rendre vraiment salutaires tous vos autres prodiges. Que nous n'endurcissions pas nos cœurs, Seigneur, comme autrefois l'Egypte, & cet autre peuple aveugle qui

n'apprit de vos miracles qu'à conspirer avec plus de fureur contre vous ; donnez-nous, & de vous sentir, & de vous connoître, & de vous aimer, & de vous obéir.

Je vous prie, Seigneur, pour cette femme, dont il vous a plû de faire le sujet de vos merveilles, en même tems que je vous remercie pour elle. Benissez de plus en plus sa foi ; conservez en elle vos propres dons, par celui d'une reconnoissance humble & toujours nouvelle, & inspirez-lui le coura- & la force de vous rendre témoignage à vous-même, à votre grand Nom à votre Verité & à votre Eglise.

Je vous prie, Seigneur, pour celui qu'il a plû à votre Grace de choisir pour en faire comme l'instrument de vos merveilles, pour tous ses cooperateurs, pour tout ce troupeau dont vous vous êtes montré le Pasteur par une protection toute singuliere. Unissez-les tous les uns aux autres par les liens les plus intimes de la charité, dont votre Sacrement est le symbole.

Je vous prie, Seigneur, pour le premier Pasteur que vous avez établi pour veiller sur les Pasteurs & sur les troupeaux de cette grande & nombreuse portion de votre Eglise universelle. Vous lui avez montré comme à ses côtez votre camp, vos armées célestes, votre propre bras armé en sa faveur. Qu'il sente toujours ce grand bienfait autant qu'il mérite d'être senti, & qu'il en recueille les premiers avantages. Que témoin comme de ses propres yeux, d'un prodige qui est d'abord tout pour lui, il se rende attentif à la voix qui part de votre Trône, telle que celle que vous fîtes entendre par un de vos Prophetes à un défenseur de votre Peuple & de

vos saintes Loix : *Accipe sanctum gladium mu- nus à Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israël.* » Prenez cette épée sainte, qui est un » présent que Dieu vous fait, & avec la- » quelle vous renverserez les ennemis de mon » peuple d'Israël. 2. Mac 15. 16.

Je vous prie, Seigneur, pour le Prince que vous avez donné a un Royaume qui fait gloire d'être a vous par tant de titres. Que voyant votre gloire briller de nos jours, comme à côté de son Trône, il s'applaudisse saintement en vous de sa qualité de Roi Très-Chrétien, & de Fils aîné de votre Eglise. Qu'il mette sa gloire a vous faire aimer, & qu'il ne se fasse craindre qu'a ceux qui ne vous aiment pas, ô Roi des Rois, seul digne d'être aimé pour vous-même, & si digne de l'être par un Prince que vous avez épargné seul dans votre colere allumée contre nous, afin de l'établir sur le Trône. Qu'il mette tout son bonheur à être soumis a l'empire de votre grace triomphante, par laquelle il sera lui-même triomphant & invincible. Benissez, Seigneur, l'alliance qu'il vient de contracter; cimentez-la par le sang même de votre sacrifice, & donnez-lui des fruits dignes de vous, & salutaires à votre Peuple. Que l'Epoux & l'Epouse soient pour tout votre Peuple les images vivantes de vous-même, Seigneur, & de votre Eglise; qu'ils ne pensent a regner que pour vous faire regner vous seul, en abolissant les scandales, les injustices & les erreurs; en protegeant la Verité, l'innocence & la pieté, & en écartant loin de leur Trône la flatterie, l'imposture & le mensonge.

Je vous prie, Seigneur, Grand Prêtre & souverain Pasteur de votre Eglise, qui venez

de lui donner de nouveau une preuve si éclatante de votre vigilance & de votre attention sur elle, je vous prie d'en attirer tous les yeux sur vous-même dans ce prodige, & d'en faire pour tous les Pasteurs & pour tous les troupeaux, comme un signal de concorde & de paix dans la justice & dans la Verité. Renouvellez dans les cœurs de vos Ministres, & dans celui de votre Peuple, le sentiment de votre adorable présence parmi nous, la Religion & le respect pour votre Autel & pour votre Table mysterieuse; l'amour & la pratique des saintes regles de la pénitence, qui peut seule y conduire les pécheurs; l'horreur pour les prophanations sacrileges, & l'amour de vous-même dans un Sacrement où vous vous montrez tout amour.

Votre merveille, Seigneur, a brillé aux yeux même de vos ennemis, & quelques-uns en ont appris à reconnoître enfin, & à adorer votre Majesté cachée sous ces voiles. Je vous prie donc, Seigneur, pour tous vos ennemis même, pour toutes ces Nations, qui sans le sçavoir, avoient comme député des témoins pour être spectateurs de votre
Ps. 97. 2. 3. prodige. *Le Seigneur a fait connoître le salut qu'il nous réservoit; il a manifesté sa justice aux yeux des Nations. Toute l'étendue de la terre a vû le salut que nôtre Dieu nous a procuré.* * Sa Bethléem est au milieu de nous; & une demeure étrangere pour des yeux ou profanes, ou peu instruits, a été reconnue pour la Maison du Sauveur, qui sauve seul, & sans lequel tout périt. Envoyez, Seigneur, vos Anges dans les pays les plus écartez, & qu'ils y

* *On fait allusion à la signification du mot de* BETHLEÉM, *qui veut dire* MAISON DE PAIN.

portent l'heureuse nouvelle. Que ce Miracle de votre puissance soit comme l'étoile qui fasse venir des differentes régions de mort tous ceux qui y habitent. Rendez à votre Eglise tant d'enfans morts que l'heresie ou le schisme ont arraché de son sein, & accordez-lui enfin les Nations mêmes qui ne l'ont point encore connue, & qui lui ont été promises.

Seigneur, ce nouveau signe de votre puissance nous fait sentir que vous n'avez point oublié envers nous votre bonté compatissante, & que votre colere même n'arrête point le cours de vos misericordes. Vos mains étoient toutes pleines de fléaux préparez contre nous, & vous n'avez point encore cessé de les faire pleuvoir sur des têtes criminelles. Vous avez paru, & vous paroissez sourd à tous les cris poussez vers vous, pour obtenir que vous nous montriez enfin la lumiere de votre visage; & voilà qu'une femme pleine d'une foi bien plus intelligente & plus sage, éleve à vous la voix du milieu de toute une foule, vous parle pour elle; & dans les desseins de votre Grace qui l'instruit, vous parle pour tout ce que votre Grace elle-même vous a conservé dans ces tristes jours de veritables adorateurs & de disciples fideles; & les Miracles partent à l'instant de votre Trône en faveur d'une telle foi, la nuée qui vous couvre ne lance plus que des traits de lumiere & de Graces, pendant que toute ténebreuse pour des incrédules & des ennemis, elle les foudroye & invisiblement & avec éclat. Ah! Seigneur, que ce soit la foi qui vient de vous, qui nous instruise, & non celle dont nous nous disions nous-mêmes les ouvriers. Nous ne

Ps. 73. 10.

comprendrons bien d'où nous viennent tous nos maux, qu'après que nous aurons bien sçu d'où nous viennent tous nos biens; donnez-nous donc, Seigneur, votre esprit bien different de l'esprit du monde, afin que nous
1. Cor. connoissions tous vos dons dans toute leur
2. 12. étendue & dans toute leur gratuité. Vous êtes le Créateur & le souverain Arbitre de toute la Nature: *Vous avez créé l'Eté comme*
Ps. 73. *le Printems. Mais vous vous souvenez de ceci,*
18. *Seigneur: l'impie vous a outragé* dans votre qualité de *Seigneur, & un peuple extravagant* dans son impieté, *a irrité votre nom*, & ne cesse de l'irriter. Je vous conjure néanmoins, Seigneur, & je vous le demande même pour la gloire même de votre nom, pour la gloire de cette foi que vous venez de relever en quelque sorte, & de remettre en honneur en lui accordant vos plus éclatantes faveurs; appaisez-vous, Seigneur, faites luire sur nous la lumiere de votre visage; donnez l'intelligence à vos ennemis mêmes, & qu'ils reconnoissent enfin qu'ils ne sont que des hommes, & que vous êtes le Seigneur; que la paix n'est que pour ceux qui aiment votre Loi, & que c'est vous qui la donnez cette paix, parce que c'est vous-même qui operez dans nous toutes nos bonnes œuvres, & qu'à Dieu votre Pere, par vous qui êtes son Fils unique, dans l'unité de son Esprit, qui est aussi le vôtre, est dûe toute gloire dans les siecles des siecles. *Amen.*

PRIERE EN FORME DE MEDITATION,

Avec des Instructions & des Pratiques sur la Sainteté & les Miracles de M. Pâris.

JE *vous louerai*, ô mon Dieu, *parce que votre grandeur éclate d'une maniere étonnante : vos ouvrages sont admirables, & mon ame en est toute penetrée. Qui d'entre les forts est semblable à vous, Seigneur ? Qui vous est semblable, à vous qui êtes tout éclatant de sainteté, terrible & digne de toute louange, & qui faites des prodiges?* Je vous louerai, ô mon Dieu, & je ne serai point confondu en vous louant, parce que c'est vous-même qui êtes ma louange, & qui ouvrez mes levres, afin que je publie votre gloire ; je vous louerai dans ce vase admirable de votre misericorde que vous vous êtes preparé pour ces derniers tems, dans ce modele presque universel de sainteté que vous proposez à tous vos enfans, dans ce puissant Protecteur que vous venez de donner à votre Eglise.

Ps. 13 14. Exod. 15. 11

Faites donc, ô mon Dieu, que m'élevant au-dessus de la mortalité qui m'environne,

& perçant par les yeux de la foi qu'il vous a plû de me donner, jusques dans la societé de vos Anges & de vos Saints, parmi lesquels vous avez placé votre Saint Diacre Paris, mon esprit s'unisse au sien pour glorifier avec lui la gratuité, l'efficace, & la magificence de votre Grace sur lui, & le choix de cette misericorde éternelle dont vous l'avez prévenu.

Je vous rends graces avec lui, Pere Saint, de ce que l'ayant choisi dans ces tems de la décadence des Nations appellées à entrer dans votre Eglise, vous l'avez donné à votre Fils comme un de ses enfans promis à Abraham; de ce que votre Fils a prié & s'est sacrifié pour lui, de ce que vous l'avez gardé au nom de ce Fils bien-aimé, & enfin de ce qu'il contemple maintenant pour jamais toute la gloire, dont vous avez revêtu ce Fils unique assis à la droite de votre suprême Majesté.

Que mon esprit soit ravi de joye en vous, ô mon Dieu, avec celui de votre serviteur, à la vûe de cette Grace prompte, douce, puissante, victorieuse, qui l'a prévenu dès ses premieres années; qui vous a consacré son enfance; qui lui inspira dès-lors le desir d'être à vous seul; qui le faisant croître à l'exemple de votre Fils, en sagesse, à mesure qu'il croissoit en âge, lui fit préferer la pauvreté & les ignominies de ce Fils, à toutes les richesses & aux honneurs qu'il pouvoit trouver dans le siecle; qui l'instruisant par son efficace toute puissante, afin qu'il ne marchât point dans la voye d'un peuple conjuré contre votre Evangile, le lia fortement & l'attacha à la petite troupe des enfans que vous vous êtes reservez; qui

enfin le remplissant de la charité & du zele de vos Prophetes, ou plutôt de l'Esprit même de votre Fils, vous l'a immolé comme une victime devouée à votre justice.

Soyez donc beni & loué, ô mon Dieu, dans l'assemblée de vos Anges & de tous vos Saints, tant au Ciel que sur la terre, pour toutes les effusions des richesses de votre misericorde que vous avez faites en faveur de cet excellent vase de votre misericorde même, que vous venez de vous former dans le sein de votte Eglise, malgré l'humiliante sterilité où elle se trouve reduite.

Mais donnez en même tems à ses enfans de connoître & d'étudier par votre Esprit dans ce grand modele les exemples de leurs devoirs generaux & particuliers, dont vous paroissez avoir voulu réunir la pratique dans votre Serviteur, afin qu'il fût comme une lampe dans votre maison, & qu'en considerant avec attention une si sainte vie, tous voyent la lumiere qui mene à vous, & sans laquelle on ne peut marcher que dans les tenebres.

Enseignez-nous puissamment, ô mon Dieu, sur un tel modele, que pour être juste, c'est-à-dire, Chrétien devant vous, il faut l'être par vous-même & par l'operation souveraine de votre Grace. Votre Serviteur trouva toute sa joye ici-bas à relever la gloire de cette Grace; il comprit & sentit intimement par elle, que sans elle il n'y a dans l'homme que le peché & ses suites, qu'une orgueilleuse pauvreté & une indigence paresseuse; qu'une impuissance generale à tout bien, & même à vous le demander. Jamais il n'exalta son libre-arbitre

qu'il sçavoit bien, parce que vous le lui aviez vous-même enseigné, n'avoir par lui-même de force que pour se perdre, & que vous ne sauvez en effet l'homme qu'en *sauvant son libre-arbitre.* Il admira la beauté, la
S. Bern. sainteté & la justice de votre loi, & il vous loua pour les grands avantages que vous aviez accordez à la race charnelle d'Abraham au-dessus de toutes les Nations; mais il reconnut en même tems le besoin infini d'un secours, sans lequel votre loi elle-même est impuissante, & il loua encore plus cette nouvelle alliance vraiment promise à Abraham, par laquelle vous imprimez vous-même votre loi dans les cœurs, en ordonnant d'aimer & de faire ce que vous commandez.

C'est-là, Seigneur, la science de vos Saints qui sont aussi seuls vos justes, c'est de cette science que vous aviez rempli le cœur de votre Serviteur. Plein de cette justice interieure, qui s'appelle la vôtre, parce que vous seul la donnez, il marcha au dehors dans la pratique exacte de votre Evangile, & son obéissance fut pure & parfaite, parce qu'elle coula de la source d'un cœur possedé de votre amour, & du seul desir de rapporter tout à votre gloire. Il marcha constamment, & il s'avança tous les jours dans cette sainte pratique; parce que tel est le caractere de cette justice que vous donnez,
Eccle. 15 3. qui n'est autre chose que *l'eau de votre sagesse*, comme parlent vos Ecritures, *qui donne le salut à celui à qui vous en faites boire, qui s'affermit dans lui, & qui y conserve toujours son cours, sans s'arrêter ni se détourner jamais.*

Il obéit à ses parens selon vos saintes Ordonnances, & il revera votre autorité dans

leur personne ; mais à l'exemple de votre Fils unique que vous aviez assujetti pour un tems à Marie & à Joseph, dès que vous fites connoître à votre Serviteur à quoi vous l'appelliez, il n'eut égard ni à la chair ni au sang, & il vous suivit comme l'unique Pere qu'il vouloit avoir dans la terre comme le Ciel.

Vous le fites naître dans l'opulence, afin qu'il connut de plus près le malheur des riches, qu'il en déplorât le sort, & qu'en se faisant de ces richesses perissables des tresors pour votre Royaume, il montrât ainsi aux riches, qui y aspirent, la voye unique par où il leur est possible d'y parvenir.

Mais le poids lui parut trop accablant, & tout à la fois trop humiliant pour le disciple d'un Sauveur pauvre; il s'appauvrit donc pour être plus digne de le suivre, & dans ce nouvel état se mettant a la tête de ceux que votre Providence y a reduits, il leur apprit à s'en glorifier saintement devant vous, à en aimer les humiliations & les peines, à mettre leur confiance dans vous seul, & à se condamner avec plus de zele à la penitence de travail, à laquelle vous avez assujetti le premier des pécheurs, & en sa personne tous les autres.

Que votre Eglise auroit été heureuse, ô mon Dieu, s'il vous avoit plû de lui donner un tel homme parmi ses premiers Ministres ! Mais notre infortuné siécle en étoit indigne ; & à peine nous l'avez-vous donné, ou plutôt prêté dans le troisiéme rang de votre saint Ministere. Que tous vos Ministres jettent toutes fois les yeux sur votre Diacre, & ils croiront voir en sa personne ce que des ennemis même virent autrefois

dans Etienne, un Ange & non pas un homme; un Ange, dis-je, en pureté, en modéstie, en religion & en pieté; en zele pour votre gloire & la sainteté de votre nom, en fidelité à suivre en tout vos ordres, en lumiere pour l'instruction de vos enfans, en force & en courage pour combattre le peché & l'erreur, en charité & en sollicitude pour sauver par son ministere tous ceux que vous aviez confiez à ses soins.

Que manquoit-il à votre Saint pour être un modele presque universel de sanctification? Qu'on le vit encore à la tête des pecheurs & des plus grands pecheurs comme si tout juste qu'il étoit, il avoit été l'un d'entr'eux, & le plus grand de tous. Et voilà qu'en effet votre bien-aimé se traite comme s'il avoit commis plusieurs crimes dans votre propre maison. Il se degrade, il s'éloigne de votre Sanctuaire, de votre Table, de la vûe même de vos Autels; il se condamne aux larmes, aux humiliations, aux rigueurs de la Penitence la plus severe; il redouble ses austeritez & ses macerations, il ne vit presque plus que de ses larmes; il tremble, il gemit, il se confond, il s'abîme sous le poids de votre colere, qu'il est résolu d'appaiser. Mais vous n'avez pas permis, ô mon Dieu, que nous ignorassions le mystere d'une penitence capable d'étonner vos Saints mêmes. Dans ces derniers jours, où il sembloit que vous n'aviez plus qu'à frapper la terre d'anathême, vous nous aviez destiné votre Serviteur comme un avant-coureur du Prophete reservé à adoucir votre colere; & par la voix de cette grande Penitence sortie comme du fond d'un desert, vous vouliez avertir tous les pe-

cheurs de faire penitence eux-mêmes, que la coignée est déja à la racine de l'arbre, que vous venez, votre van en votre main, pour nettoyer l'aire de votre Eglise, & que les pailles vont être brûlées dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

Donnez-nous, ô mon Dieu, de l'écouter cette voix salutaire; donnez-nous de marcher à la lumiere de cette lampe ardente & luisante; donnez-nous d'imiter au moins de loin celui que vous nous montrez revêtu auprès de vous de tant de gloire & de tant de puissance par tant de mervilles que vous operez à son Tombeau.

Qu'il étoit en effet digne de votre Grace, ô mon Dieu, de se venger elle-même avec éclat, en faisant triompher jusques dans les tenebres du cercueil, son disciple, son défenseur, & en un sens sa victime! C'est le zele de cette Grace, qui l'a devoré; ce sont les opprobres dont ses ennemis la couvroient tous les jours, qui l'ont alteré; c'est pour elle qu'il s'est immolé de ses propres mains, & qu'il a desiré d'être anathême comme votre Apôtre, l'ayant été en effet aux yeux des insensez qui blasphêment encore tous les jours. Que votre saint Diacre soit donc reconnu pour le vengeur de cette Grace, dont il a été le témoin fidele, & comme le martyr; pour le protecteur de votre Eglise, qu'il a aimé jusqu'à desirer de verser son sang pour elle; pour le consolateur & le défenseur de ses plus dignes enfans, dont il a partagé les souffrances & les humiliations; pour le fleau des ennemis de votre Evangile; enfin pour un autre Etienne mort sous un tas d'anathêmes injustes, comme sous un tas de pierre; plein de grace pour animer & soutenir ses freres vos enfans, & de force pour

confondre & diffiper une multitude perfide, armée aveuglément aujourd'hui, comme celle d'autrefois contre vous, Seigneur, & contre votre Saint Fils Jesus.

Qu'il faſſe de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple ; que nul ne puiſſe réſiſter à la ſageſſe & à l'Eſprit qui a parlé en lui pour votre cauſe, & qui rend éloquentes juſqu'à ſes cendres muetes.

O mon Dieu, il eſt donc vrai que vous prenez vous-même enfin la défenſe de votre cauſe, & que les gemiſſemens de vos pauvres montent juſqu'à votre Trône, & que vous les écoutez ! L'un d'entr'eux a crié vers vous en pouſſant ſon dernier ſoupir, & vous vous êtes attendri pour tous. A peine avez-vous ouvert les yeux, comme en vous réveillant d'un profond ſommeil, que voilà que les miracles ſe multiplient en notre faveur, juſqu'à nous faire preſque oublier tous nos maux. Que notre adverſaire ceſſe de nous reprocher avec inſulte l'abandon où il nous a crûs, notre deſtitution de tout ſecours, notre ſolitude & notre petit nombre ; nous réclamions en vain pour votre Egliſe même, l'aſſemblée de ſes Paſteurs vos Miniſtres & nos Peres ; l'ennemi avoit trouvé le ſecret de les rendre ſourds à nos cris, & même de les armer contre nous. O Seigneur, vous jugez vous-même notre cauſe, vous avez marqué un lieu pour y dreſſer votre Trône, & c'eſt à ce Tombeau de votre ſaint Diacre que vous paroiſſez aſſis comme dans le grand concile de vos Anges & de vos Saints, & que vous faites entendre vos arrêts & vos jugemens.

Quel ſecours, ô mon Dieu ! Qui de vos enfans s'y eſt attendu ? Qui de leurs perſecuteurs a eu la même penſée de le redouter ?

derniers disciples de votre Verité se
oient déja marquez à deux grands traits
premiers ; la défense de la même cause
est celle de votre Evangile & de sem-
bles épreuves de la part des deux Puis-
ces que vous avez établis dans le monde.
dernier trait acheve la conformité, &
t celui des miracles. Mais, ô mon Dieu,
peut sonder les abîmes de votre sagesse,
qui votre bras a-t'il été revelé ? Vous
endez pour relever vos pauvres & vos
nbles ; mais ne le levez-vous pas en mê-
tems pour abbattre & briser les superbes? *Is.* 26.
as ! qui ne redoutera cette sorte de mise- 10.
orde que vous faites à l'impie sans qu'il
apprenne la justice ? Multiplierez-vous
c vos graces exterieures, sans y joindre
e onction qui seule amollit le cœur ; &
cœurs superbes, pleins de leur propre
isance, ne faisant que s'endurcir davan-
deviendront-ils eux-mêmes la preuve
ante de votre Verité qu'ils combattent?
is faites comme pleuvoir les miracles,
s ces miracles mêmes ne sont-ils pas
r plusieurs une grêle de pierres qui les
, qui les écrase ? Le tems de punir les
ions devenues apostates a leur tour, est-
rrivé, & ces miracles tout consolans
ils sont pour votre Eglise, n'annoncent-
pour ceux qui l'ont humiliée par tant
itrages, que les plaies d'une Egypte,
la punition d'une Babylone ? O Dieu,
u fort, Dieu terrible & impénétrable
s vos conseils, je vous adore ; mais je
s m'occuper principalement à vous de-
nder grace & à implorer votre misericor-
Vous nous commandez par votre Fils
que de vous prier pour ceux qui nous
mnient & qui nous persecutent ; Ser-

gneur, c'est pour eux que nous vous prions, en interessant ce Frere Saint, que nous sentons si efficacement que vous nous avez donné pour intercesseur auprès de vous. Qu'il vous prie donc, Seigneur, pour ceux qui nous haïssent, & qu'il vous demande que ce peché de vous faire la guerre à vous-même, en nous la faisant, ne leur soit pas imputé. Qu'il prie pour le Prince que vous nous avez donné, pour la Reine son épouse, pour toute sa Famille, pour tous ses Conseils & ses Ministres, pour le premier de nos Pasteurs, le Successeur de Saint Pierre, afin que reconnoissant la verité & l'innocence où elles sont, il vous rende gloire, & qu'il affermisse ses freres. Que votre Saint vous prie pour tous nos Pasteurs, & pour ceux mêmes d'entr'eux qui nous traitent en ennemis & en rebelles, nous qui avons pour eux des cœurs d'enfans, qui leur obéissons en effet, en paroissant leur désobéir, & qui ne souffrons tout de l'abus qu'ils font, sans le sçavoir, de la sainte autorité dont ils sont les Ministres, que parce que nous ne pouvons abandonner ni la foi, ni le saint langage que nous avons appris d'eux-mêmes avant l'indigne Decret qui les proscrit. Non, mon Dieu, nous ne vous demandons ni des vengeances, ni des châtimens pour ceux qui nous oppriment; la vengeance n'appartient qu'à vous seul, & vous ne nous chargez ici-bas que du devoir de vous aimer & de vous faire aimer de toute notre ame, de toutes nos forces & de toutes nos pensées. Vengez donc, Seigneur, vos enfans, vengez votre cause, glorifiez de plus en plus vote saint Diacre; mais que la vengeance ne consume que les erreurs & les pechez, & qu'elle épargne les coupables. *Amen.*

INSTRUCTIONS ET PRATIQUES.

I.

Connoître le don de Dieu en M. Páris.

IL n'est pas permis de douter que M. Páris ne soit un don & un grand don fait à l'Eglise dans ces derniers tems Tant de miracles, qui sont la canonisation du Ciel, sont pour cette sainte Mere des gages assurez de la joie qu'elle a droit de ressentir sur la terre dans cette partie d'elle-même qui y combat encore, puisqu'elle est si bien avertie de celle qui la ravit dans cette autre partie d'elle-même déja triomphante dans le Ciel. C'est proprement dans ce sejour de sa paix que l'Eglise se croit pleinement Mere, elle qui est la Veritable Eve & la Mere des vivans; d'où vient qu'on appelle le jour de la mort des Saints le jour de leur naissance. Au jour de la mort de M. Páris, l'Eglise a donc dit dans le Ciel, mais bien plus heureusement que celle qui l'a dit au commencement comme sa figure: *Je possede un homme par la grace de Dieu: Possedi hominem per Deum.* Gen. 4. 1. Ainsi assurée de son fruit dans le Ciel par la possession même, & sur la terre par les miracles, elle oublie à cet égard *tous ses maux dans la joie qu'elle a d'être Mere d'un Fils.* Joan. 16. 21. Or l'Eglise dans la juste précision où nous la

prenons ici, c'est l'assemblée des justes;
Ps. 117. 15. *cette voix d'actions de graces d'un succès si heureux & si salutaire, s'entend parmi les justes*; la joie & le sentiment du don de Dieu sont donc pour eux, quoique les pecheurs qui tiennent encore exterieurement à l'Eglise & font le sujet de ses larmes, puissent & doivent y prendre part, & esperer par là de se dispo-ser à devenir justes eux-mêmes.

Cette joie de l'Eglise, ou ce qui est la même chose, de la société des Saints sur la terre, doit être d'autant plus grande & plus sensible, que Dieu nous montre un Saint & un si grand Saint dans un siecle, que David
Ps. 11. 1. paroît avoir prédit à la lettre : *Sauvez-moi, Seigneur, car il n'y a plus de Saint dans le*
Gen. 37. 2. *monde*. Il est écrit *qu'Isaac aimoit Joseph plus que tous ses autres enfans, parce qu'il l'avoit eu étant déja vieux*. Noëmi long-tems comblée d'affliction, ayant passé tout à coup à la faveur inesperée de se voir mere par Ruth, ne se possedoit plus dans la joie qu'elle ressentoit de voir entre ses bras & dans son sein
Ruth. 4. 15. un successeur dans sa famille, *la consolation de son ame & le soutien de sa vieillesse*. Et l'Eglise elle-même parlant comme en personne & non par des emblêmes, dit dans un Pseau-
Ps. 91. 11. 15. me : *Dans ma vieillesse je recevrai une misericorde abondante*. Et tout de suite, parlant de ceux qui lui naîtront dans cet âge comme décrepit : *Ils pousseront de nouveau dans leur vieillesse, ils reprendront la vigueur de leur tronc, & la verdeur de leurs feuilles*. Qui connoîtra le don de Dieu dans le saint Diacre Paris, y verra un germe de justice & de salut pour toute l'Eglise, une consolation de la viduité où elle semble réduite depuis long-tems, un soutien de l'état de vieillesse dans lequel

ses ennemis la font paroître, un Obed qui lui est né comme d'une Ruth de cette troupe de gens de bien, pauvre, humiliée, regardée comme étrangere, méconnue & méprisée de ceux qui auroient le plus d'interêt à la cherir. Quand Dieu fait tant que de se mettre, pour ainsi dire, en frais, soit dans l'ordre de sa misericorde, soit dans l'ordre de sa justice, qu'on considere ses œuvres anciennes, & l'on verra qu'il ne commence jamais avec cette sorte d'éclat, que pour operer comme tout de suite de grandes choses. Etudions donc son œuvre dans un Saint né de nos jours & au milieu de nous; dans un Saint digne des plus beaux siecles de l'Eglise, si peu attendu du nôtre, formé dans un prétendu parti, que presque tous les Chefs de la Religion se font un devoir de poursuivre & de chasser hors de l'Eglise; dans un Saint que Dieu prend comme à tâche de glorifier, ainsi, si la comparaison peut convenir, que Mardochée fut honoré par Assuerus, ou que Joseph fut exalté par Pharaon. Ce Saint est certainement à l'Eglise, puisqu'elle seule peut être la Mere des Saints; Dieu le lui a donc donné, puisque c'est lui seul qui forme en elle tous les Saints. Que qui aime cette Noëmi prenne donc part a sa joie.

I I.

Reconnoître la protection particulière de Dieu sur le prétendu parti qu'on a voulu rendre odieux sous le nom de Janseniste.

M. Pâris est un grand don que Dieu a fait à son Eglise; mais d'où ce don lui vient-il, & qui sont ceux par qui & chez qui l'Esprit qui lui donne ses Saints, lui a formé celui-

ci ? L'Eglise ne peut s'y méprendre, & rien n'est capable de lui faire prendre le change en cette occasion. Il y a près d'un siecle qu'on décrie dans son sein & devant tous les Ministres de son autorité, une sorte d'hommes sous le nom de parti rebele à ses décisions ; c'est une Secte qu'on croit n'avoir pas besoin de définir ni d'expliquer, &
Art. 28. 22. *qu'on combat par-tout* par cette seule raison que par-tout elle est combattue. Les traits odieux avec lesquels on peint ce prétendu parti, sont les mêmes sous lesquels Aman
Est. 3. 8. representoit les Juifs à Assuerus : *Il y a un peuple dispersé par toutes les Provinces de votre Royaume, gens qui sont separez les uns des autres, qui ont des loix & des céremonies toutes nouvelles, & qui de plus, méprisent les ordres du Roi.*

M. Paris étoit de ce prétendu parti ; il a été traité de Jansenisté durant sa vie, il est qualifié tel, après sa mort, non qu'il ait jamais défendu les erreurs que tout Catholique rejette à la seule inspection dans les cinq Propositions ; mais parce qu'il a constamment soutenu jusqu'à la mort que le saint Evêque d'Ypres, Jansenius (car il l'appelloit ainsi) n'a jamais enseigné ces erreurs ; qu'il connoissoit le stratagême des Jesuites, qui à la faveur de ces cinq Propositions avoient dessein de faire condamner la doctrine de la Prédestination gratuite & de la Grace efficace par elle-même ; qu'il étoit attaché à Port-Royal & à tous les Saints & sçavans Hommes de cette Maison : en un mot, dans l'idée des Jesuites, qui se connoissent mieux que qui que ce soit en vrai Jansenisté, personne peut-être ne fut plus Janseniste que notre Bienheureux Faiseur de Miracles. Voilà donc un grand Saint & un grand Thau-

maturge que Dieu tire pour la consolation & l'appui de son Eglise, du milieu de ces hommes *livrez pour être foulez aux pieds, pour être égorgez & exterminez*. Est. 7.4 La sainteté, la penitence extraordinaire de M. Pâris jointes à ses sentimens, nous donnent droit de le regarder même comme le Mardochée de son prétendu parti, cet homme dont le nom seul dans la langue originale exprime l'amertume de la douleur, le brisement de cœur, l'affliction profonde. Et c'est lui entre tous les autres, que l'on voit aujourd'hui triomphant, plein de gloire & de crédit; & tant de miracles sont une voix qui part du Trône de celui dont Assuerus n'étoit qu'une foible image : *C'est ainsi que sera honoré celui qu'il plaira au Roi d'honorer*. Est. 6.9 C'est à ceux qui ont le cœur droit, à se rendre attentifs à une catastrophe si peu attendue. Ces Jansenistes, comme on les appelle, ne sont donc pas des heretiques, comme on a voulu le faire croire; on peut même être Saint en croyant ce qu'ils croyent, & en soutenant ce qu'ils soutiennent, & être de grands Saints : un seul fait non seulement l'apologie de tous, mais leur éloge. Dieu a donc les yeux ouverts sur ce prétendu parti, & il le protege. Qu'Aman rabatte de sa fierté & de son insolence; qu'il se cache *tout affligé* & qu'il *se couvre la tête*; Esth. 6 v. 16. ses propres Conseillers, s'ils sont *sages*, doivent lui déclarer, *qu'il lui sera impossible* de tenir contre toute cette gloire, v. 13. & *qu'il faudra qu'il tombe* devant ce Tombeau du S Diacre. Mais jusqu'à ce qu'une nouvelle sentence casse celle qui a été surprise, ce qui ne sera pas differé à l'infini, tous les enfans de l'Eglise sages & attentifs n'ont-ils pas droit de la prévenir en quelque sorte, &

de prononcer au moins dans leur cœur, après Dieu même qui parle par tant de prodiges : *Que ces hommes destinez à un genre de mort plus cruel que la mort même, puisqu'on* s'efforce d'en faire des anathêmes, *ne sont coupables d'aucune faute, qu'ils se conduisent au contraire par des loix très-justes, que c'est par leur fidelité & leurs bons services*, que la saine doctrine, qui est la vie de l'Eglise, s'y est conservée; *qu'ils sont les enfans du Dieu très-haut, très-puissant & éternel, & par la grace duquel le Royaume* de la Grace même *a été donné à nos Peres & à nous, & se conserve encore aujourd'hui*.

ft. 16. 3. & suiv.

III.

Nouveau zele pour la cause de Dieu, qui est dévolue à M. Pâris, & décidée à son Tombeau.

Il y a un grand procès dans l'Eglise. Ceux qu'on appelle Jansenistes soutiennent que c'est à Dieu même que le procès est intenté; ils l'appellent sa cause, & s'en déclarent les défenseurs aux perils de tout. Ce procès a été intenté à Dieu avec éclat par le Jesuite Molina, & est soutenu par toute sa Compagnie. Molina & les Jesuites soutiennent donc que Dieu n'a point droit à l'amour des hommes ni à toutes leurs actions par le motif de cet amour, pas même depuis la Redemption de Jesus-Christ; que cet amour n'est point nécessaire pour faire des justes, ni des actions justes & sans peché; enfin que ce n'est pas même Dieu qui donne efficacement d'être juste, ni d'agir dans la justice, telle que soit cette justice, mais qu'il donne simplement le pouvoir de se faire juste ou saint,

& qu'il abandonne au libre-arbitre de se faire tel en effet, ou non.

C'est-là comme le capital du procès; & tout ce que les Jesuites soutiennent de plus, en matiere de doctrine ou de morale, n'en est que des consequences ou comme des accessoires.

Les Jesuites dans leur fameuse Remontrance à M. d'Auxerre, consentant qu'on ne donne à l'opinion de Molina leur Chef que l'âge de près de deux siécles, dattent eux-mêmes l'époque de la naissance de leur procès. Ils l'intenterent d'abord aux Dominicains, dépositaires comme par vocation & par état & défenseurs de la cause de Dieu. Le procès fut agité dans les célebres Congrégations appellées *De Auxiliis*; Molina y fut humilié; le Glaive Apostolique fut levé sur sa tête, & en même tems arrêté. Les deux Partis continuerent à combattre l'un contre l'autre, comme les deux dragons que Mardochée vit en songe. Le S. Evêque d'Ypres Jansenius parut en son tems sur les rangs, & le parti de Molina sçut enfin s'en débarasser, même avec avantage par le stratagême des cinq fameuses Propositions & du Formulaire. Port-Royal qui étoit aussi venu au secours de la cause de Dieu, eut le même sort que Jansenius & son Livre. Les Jesuites se sont crus enfin les maîtres du champ de bataille, tout le parti qu'ils appelloient alors Jansenistes ayant été comme dissipé.

Durant ce long combat ils n'ont eu garde de se trop découvrir sur leurs prétentions. Ils avoient un masque de catholicité pour eux sous lequel ils se déguisoient, & un autre d'hereticité pour leurs adversaires sous

lequel ils les défiguroient dans le public. La Bulle UNIGENITUS, leur ouvrage propre & non celui du Saint Siege, a mis fin aux charmes & aux enchantemens. Les Jesuites se sont demasquez & rien de plus précis que leur Remontrance à M. d'Auxerre, où tout ce qu'ils prétendent revendiquer sur Dieu même est si bien exposé. Les Jansenistes de leur côté ont été aussi dévoilez avec le Jansenisme. Cent-une Proposition sont, selon la Bulle, le vrai commentaire du sens du Livre autrefois condamné dans cinq. Or lisez-les, & les relisez ces cent-une Propositions : tout s'y réduit & quant au sens, & quant aux expressions, pour ce qui concerne l'interêt de Dieu contre les Jesuites, à dire qu'il a droit d'être aimé en toutes choses, sans quoi il n'y a devant lui ni homme juste ni vraye justice, & que c'est encore lui seul qui par la seule efficace de son bon plaisir donne d'être aimé : c'est tout ce que la Bulle défend sous peine d'anathême, de dire & même de penser. Donc suivant cete Bulle, Dieu a perdu son procès contre les Jesuites, & les Jesuites ont gagné le leur contre Dieu.

On s'est élevé contre cette Bulle ; on en a appellé, on en a réappellé. Point d'oreilles dans les Juges pour entendre. C'est, a-t'on dit enfin, tout le Corps Pastoral ayant le Pape à la tête, qui a decidé en faveur de la Bulle, c'est l'autorité de l'Eglise. On a poussé de nouveaux cris, on a deconcerté ce prétendu concert. Rien n'a été écouté, & les exils, les emprisonnemens, les dépositions, les dispersions, les excommunications ont servi de réponse à tout. Dieu s'est déclaré d'abord lui-même pour sa cause par

le miracle de la Paroiſſe de Ste Marguerite : voix équivoque, a-t-on répondu. Enfin l'autorité Royale eſt venue tout ſceler, la cauſe eſt finie, il n'y a donc plus de reſſources, plus de Tribunal à eſperer ſur la terre. Dieu abandonnera-t-il ſa cauſe ? Au défaut d'un Concile d'Evêques, il ſuſcite l'eſprit ſaint d'un Diacre, & d'un Diacre mort, comme il ſuſcita autrefois l'eſprit du jeune Daniel, en faveur de Suzanne. La cauſe de Dieu eſt aujourd'hui dévolue à ce Diacre mort, comme autrefois elle le fut au Diacre ſaint Etienne.

En effet, M. Pâris tout mort qu'il eſt, eſt-il moins perſuaſif, moins fort & moins redoutable pour tout ce prétendu Concile diſperſé, dont on eſcorte la Bulle, que ne l'étoit ſaint Etienne à tout ce Conſeil de la Synagogue, dévant lequel il fut entraîné ? Les miracles parlent depuis plus de quatre années ; ils ſe ſont multipliez à proportion qu'on a voulu les étouffer, ils ſe multiplient dans ce moment même que j'en parle ; un eſprit qui tient également du prodige s'eſt ſubitement emparé de la Capitale du Royaume, gagne les Provinces, pouſſe & conduit les peuples en foule aux pieds de ce Saint mort. La ſolemnité ſe recommence tous les jours. C'eſt à ce Tombeau que Dieu ſe rit de tous les efforts de ſes ennemis, & que la pieté humble & reconoiſſante s'écrie : » Pourquoi les Nations ſe font- Pſ. 2
» elles aſſemblées en tumulte, & pourquoi
» les peuples ont-ils formé de vains projets?
» L'équité nous avoit abandonné, & la ju-
» ſtice s'etoit retirée de nous ; la Verité
» avoit été renverſée dans les places publi-
» ques, & l'équité n'y trouvoit aucune en-

» trée. La Verité étoit en oubli, & celui qui
» se retiroit du mal, étoit exposé en proye.
Isai. 59. » Le Seigneur l'a vû, & ses yeux ont été
4. & » blessez de ce qu'il n'y avoit plus de justice
suiv. » au monde. Il a vû qu'il ne restoit plus
» d'hommes sur la terre, & il a été saisi
» d'étonnement de voir que personne ne
» s'oppoloit à ces maux. Son propre bras l'a
» sauvé, & sa propre justice l'a soutenu. «
Son jugement sur ses ennemis commence ici ; & c'est par le ministere de son Saint qu'il le commence. Adorons Dieu dans ce petit Cimetiere de S. Medard, jugeant sa propre cause, & attachons-nous à cette cause avec un nouveau zele.

I V.

Adorer Dieu avec une joye mêlée de frayeur à la vûë des Miracles qu'il opere par M. Pâris.

Si on est bien attentif à la voix du saint Esprit qui parle par tant de miracles au Tombeau de M. Pâris, on y entendra ce qu'il disoit par la bouche de David. *Ré-*
Ps. 2. 11. *jouissez-vous en Dieu avec tremblement : Exultate ei cum tremore.* Les miracles sont comme le don de parler diverses langues, qui
1. Cor. est lui-même un miracle, *non pour les fideles,*
14, 22. *mais pour les infideles* ; c'est-à-dire, que les miracles ne se font ordinairement que pour attirer à la foi ceux qui ne croyent pas, ou pour confondre l'incredulité de ceux qui auroient abandonné la foi, ou qui y resistent avec opiniâtreté. Ainsi Dieu a établi son Eglise par les miracles, confondant d'un côté les Juifs, & d'un autre attirant les Gentils. Ce n'est ni un ni deux miracles

que Dieu opere comme en passant, c'est une multitude de miracles; on ne les compte plus; & ils ne finissent point : *Réjouissez-vous dans le Seigneur,* vous qui êtes fideles, puisque ces miracles sont faits pour vous consoler. Mais *tremblez* au milieu même de votre joye, puisque tant de miracles vous avertissent qu'il n'y a presque plus de foi sur la terre; que les Nations sont entrées dans l'Eglise sous le nom de fideles, & qu'elles l'ont abandonnée; que nous sommes au milieu d'un peuple, qui avec le vain nom de Chrétien, ne cesse de contredire Jesus-Christ; qu'il a besoin, afin de sauver son Eglise, comme il l'a promis, de venir en quelque sorte lui-même, combattre pour elle avec les mêmes armes qu'il a employées pour l'établir malgré tous les efforts de l'Enfer. Enfin si nous ne pouvons nous dispenser de sentir avec des saintes effusions de cœur, comme les premiers Disciples nos freres, que Dieu, *ayant consideré les menaces de nos ennemis,* *Act. 4*
& exauçant son Saint Diacre qui prie beaucoup pour nous, étend sa main pour faire *29. 30*
des guerisons miraculeuses, des prodiges & des merveilles au nom de son Fils Jesus; reconnoissons aussi avec eux dans un humble tremblement & avec une confusion qui nous couvre nous-mêmes, des scandales, des revoltes, des attentats & des excés qui ne cedent peut-être en rien a ceux qu'ils ont exprimez par ces paroles: » Nous voyons veritablement *v. 2.*
» qu'Herode & Ponce-Pilate avec les Gentils & le peuple d'Israël se sont unis ensemble dans cette Ville contre votre saint Fils Jesus, pour faire tout ce que votre puissance & votre conseil avoit ordonné de vous être fait. «

V.

Double jugement que Dieu exerce au Tombeau de M. Pâris.

Un moyen pour exciter dans nos cœurs cette disposition de joye mêlée de tremblement à la vûe des miracles de M. Pâris, c'est de mediter sur le double jugement que Dieu y exerce. Ils sont ce qu'ont été les grands & frequens miracles dans certains tems, les miracles de Moyse & d'Aaron en Egypte, les miracles de Jesus-Christ & de ses premiers Disciples parmi les Juifs : misericorde & justice ; odeur de vie & odeur de mort ; salut & ruine. Ce double jugement se manifeste déja par les differens effets que les miracles produisent dans les esprits & dans les cœurs. Les simples, les petits, les pauvres, les cœurs droits, ceux qui sont instruits de la cause de Dieu entrent dans des especes de transports, & benissent Dieu de ce qu'il a visité son peuple ; quelques-uns même de ceux qui s'étoient laissé seduire ou affoiblir, reviennent à la Verité, & se disposent à la
Act. 4. 3 confesser avec une entiere liberté, *loquebantur verbum Dei cum fiducia.* Mais que voit-on parmi la multitude des Constitutionnaires ? Leur état est admirablement peint dans
Exod. 16. 15. 16. ce que Moyse a écrit : » Ceux qui habi» toient la Palestine ont été saisis d'une pro» fonde douleur. Les Princes d'Elem ont » été troublez, l'épouvante a surpris les » forts de Moabi, & tous les habitans de » Chanaan ont seché de crainte. L'épouvan» te & l'effroi tombent sur eux à cause de la » puissance du bras *du Seigneur* ; ils devien» nent immobiles comme des pierres. «

Quelques-

Quelques-uns s'agitent comme des hommes yvres, & qui ne sçavent plus ce qu'ils disent; il ne sçavent ni s'ils doivent croire ce qu'ils entendent, ni s'ils doivent le confesser & le reconnoître, quoiqu'ils le voyent de leurs yeux. C'est entre plusieurs un schisme tout semblable à celui qui divisoit les Pharisiens au sujet du miracle de Jesus-Christ sur l'aveugle-né. Cet homme n'est point saint, disent les uns, & ne peut faire de miracles, puisqu'il n'a point reçu la Constitution & en a appellé. *Comment*, disent d'autres, *un méchant peut-il faire de tels prodiges?* Joan. 9. 16.
Quelques-uns poussent le blasphême aussi loin que ces impies, qui accusoient Jesus-Christ d'intelligence avec les Princes des Démons; & pendant qu'ils n'oseroient dire que c'est au nom du Démon que M. Pâris fait des miracles, ils ne craignent pas d'avancer que c'est le Démon qui les fait au nom de Jesus-Christ au Tombeau de M. Pâris. Les plus moderez n'evitent pas la folie, ni l'impieté, & sans y prendre garde, anéantissent l'autorité des miracles, en voulant éluder celle des miracles du Saint Diacre. C'est un Saint, disent-ils, il faut l'avouer; les miracles le manifestent: Mais il a retracté son appel au moins mentalement à la mort. C'est donc cette retractation mentale que Dieu canonise par tant de miracles; & qui auroit empêché les Pharisiens & les autres Juifs endurcis de supposer une semblable abjuration du Christianisme à la mort dans les Apôtres, & dans les Martyrs? Qui a jamais entendu dire, qu'un heretique mort avec tous les actes exterieurs de son heresie, ait pû faire des miracles après sa mort en vertu d'une abjuration & d'une penitence

mentale ? Mais c'est ainsi que Dieu exerce son double jugement ; son aire a été vannée, le tems du discernement commence d'éclater, le petit Cimetiere de S. Medard est comme la porte du grenier où le froment est rassemblé, la paille éparse est emportée çà & là au gré du vent. Ecoutons Dieu même
Dan. 12. 10. dans ses Ecritures : » Les impies agiront » avec impieté, & nul des impies n'aura » l'intelligence ; mais ceux qui seront in- » struits comprendront la Verité des choses.
Apoc. 22. 11. » Que celui qui fait l'injustice, la fasse en- » core ; que celui qui est souillé, se souille » encore ; que celui qui est juste, se justifie » encore ; & que celui qui est Saint, se san- » ctifie encore. « Les miracles sont de grandes graces, mais des graces exterieures. » Or quand Dieu n'amollit point le cœur » par l'onction interieure de sa Grace, les » graces exterieures ne servent qu'à l'en- » durcir davantage. « C'est la cinquiéme Proposition condamnée dans la Bulle ; helas ! qu'il est terrible de combattre la Verité, & d'en être en même tems soi-même la
Exod. 5. 2. preuve. Pharaon demandoit : *Qui est le Seigneur, je ne le connois point.* L'endurcy le méconnut, & il a servi à le faire connoître à toute la terre.

Mais vous qui ne vous endurcissez point, qui est-ce qui met cette difference entre vous & celui qui s'endurcit ? Réjouissez-vous dans le Seigneur avec un humble tremblement, & demandez que le don de cette
Sap. 18. 2. difference continue pour vous ; *Ut esset differentia donum petebant.*

Se preparer à de nouvelles épreuves, & peut-être à de plus grandes.

En voyant tant de miracles, plusieurs s'imaginent que les maux vont finir, que l'erreur va être confondue & la Verité triompher. Mais sur quoi fonder une esperance si douce & si flatteuse? Seroit-ce sur l'efficace propre aux miracles même? L'erreur est trop grossiere pour trouver entrée dans des esprits Catholiques & un peu instruits. Les miracles ont besoin eux-mêmes d'autres miracles d'un ordre superieur & plus excellent pour agir sur les cœurs & les changer. Tenons-nous donc pour assurez autant que nôtre Religion est sûre elle-même, que les miracles seroient encore & plus nombreux & plus éclatans, & que si Dieu n'opere efficacement dans le cœur de ceux qui sont les Auteurs ou les Ministres de nos maux, ils n'en deviendront tôt ou tard que plus ardens pour tout exterminer. Dieu est assez puissant pour les convertir tous, il est vrai; mais on pouvoit de même dire au commencement, qu'il pouvoit convertir tout le peuple Juif, les Senateurs & les Docteurs de la loi à la vûe des grands prodiges & des grands miracles que saint Etienne faisoit. Cependant ce sont ces mêmes Senateurs, ces mêmes Docteurs & ce Peuple lui-même, parmi lequel se faisoient tous ces miracles, qui se jettent ensuite sur Etienne, qui l'entraînent & l'emmenent au conseil, où après avoir parlé comme un Ange, il est comme un blasphemateur, condamné à être lapidé. A Dieu ne plaise qu'il soit permis d'exclure qui que ce

Act. 7. 11. 12.

foit en particulier des prieres qu'on doit faire fans ceffe, même pour les plus grands perfecuteurs. Mais la priere d'Etienne lui-même, quoique faite pour tous, ne parut tomber que fur Saul. Tel fera peut-être le fruit de tant de prieres qu'on fait en particulier au Tombeau de M. Pâris. Après tout, n'en devroit-on pas être bien content? Mais nous dût-il venir un Paul, Elie promis, & qui affurément viendra tôt ou tard, dût-il defcendre d'où il eft attiré par tous ces foupirs, il faut s'attendre à être toujours perfe-

Mart. 9 11. cuté; Elie le fera lui-même, *il fouffrira beaucoup, & il fera rejetté avec les mêmes mépris que l'a été Jefus-Chrift.* Enfin pour tout dire, nous avons trop de marques au moins pour conjecturer que *la multitude des Nations qui*

Rom. 11 25. *devoit entrer* en corps *dans l'Eglife* à la faveur de l'aveuglement d'une partie des Juifs, eft toute entrée, puifque l'Eglife bien loin de s'étendre, ne fait que fe refferrer & fe concentrer dans elle-même; que *les tems de ces* mêmes *Nations* jufqu'ici favorifées, *font ac-*

Luc. 21. 24. *complis pour Dieu*, c'eft-à-dire, les tems, comme parle Ifaie, de les punir avec éclat *à leur tour*, de les couper, de les retrancher

Ifaie. 59. 18. de l'olivier franc, puifqu'elles *lui font auffi la guerre*, qu'elles ont imité & même furpaffé l'orgueil & l'ingratitude des Juifs, & qu'autant qu'il eft en elles, elles ont établi jufques dans fon Sanctuaire le Judaïfme avec leur ancienne Gentilité par le moyen de la Bulle *Unigenitus*. Ainfi tant de miracles, quelques glorieux qu'ils foient pour la Verité, quelques confolations qu'ils portent au cœur des Juftes éclairez, ne feront peut-être qu'augmenter la trifteffe profonde dont ils étoient déja faifis, comme l'étoit autre-

fois Saint Paul pour un sujet semblable, & *rendre* plus vive la douleur dont ils étoient pressez. Et par consequent ces miracles pouvant bien n'être pour la multitude, que ce que furent pour Jerusalem, & pour le corps de la Nation Juive les miracles de Jesus-Christ, des Apôtres, & en particulier ceux de saint Etienne, peuvent bien aussi nous annoncer de plus grandes peines, & peut-être même des miracles d'un autre genre, c'est-à-dire, des grandes playes, qui pour parler comme saint Jean, *tourmenteront excessivement les habitans de la terre*; mais ne les convertiront pas. Apoc. 11. 20.

VII.

Entrer saintement en communion avec l'esprit de M. Pâris.

Ce qu'on vient de dire du besoin de se preparer tous les jours à de nouveaux miracles dans l'Eglise avant qu'elle parvienne au grand renouvellement qui lui est promis, a servi a former dans M. Pâris sa disposition dominante durant toute sa vie. Peu d'hommes ont mieux connu que lui les vrais maux de l'Epouse de Jesus-Christ & leur veritable remede; peu on gemi aussi profondément sur les uns & soupiré après les autres. Il a été pleinement persuadé que le *monde enrichi* durant plusieurs siécles par *la chute des Juifs, reconcilié par leur perte*, rendu vivant par leur mort, est tombé lui-même dans un état d'appauvrissement, d'éloignement de Dieu, & enfin de mort, tel qu'il n'y a plus pour lui d'autre ressource qu'une sorte de resurrection & de retour de la mort à la vie *par le rappel* de ces mêmes Juifs. Ceux qui Rom. 11. 12. 20.

ont connu particulierement le saint Diacre, sont encore en état de rendre témoignage aux vûes que Dieu lui avoit données sur le grand plan de son œuvre ; & les écrits qu'il a laissez après lui, en sont remplis. Enfin, puisqu'il faut le dire, ce S. Diacre ne rougissoit pas de se dire de ceux dont le monde se mocque, comme les soldats se mocquoient de Jesus-Christ, faute d'entendre son langage:
Mat. 27. *Le voilà qui appelle Elie . . . . attendez, voyons*
47. 49. *si Elie viendra le délivrer.* C'est donc entrer dans les vûes de M. Pâris, & peut-être dans une des principales fins de ses miracles, que de s'appliquer, suivant ces grandes vûes, à la lecture des saintes Ecritures, & d'y chercher la consolation que Dieu y annonce après tous les maux qui y préparent. C'est là s'unir veritablement à l'esprit de M. Pâris, c'est entrer en une sainte communion avec lui, qui est la maniere generale d'honorer dignement & utilement les Saints. Cet esprit du serviteur de Dieu, vit certainement en Dieu, & il y vit dans un souverain bonheur par la contemplation de la Verité en elle-même. Mais cet esprit vit pour nous, & est encore comme au milieu de nous à ce Tombeau, où la mort même paroît pleine de vie & de vertu. Ce corps tout mort qu'il est, est comme un autel où l'on communie, pour ainsi dire, avec cet esprit bienheureux, en s'étudiant à penser ce qu'il a pensé, à sentir ce qu'il a senti, à se tenir prêt pour toutes sortes d'épreuves comme il s'y est préparé ; & c'est là qu'on entend cet homme de miracles dire lui-même ce qu'un Prophete a écrit, sur-tout pour notre tems:
Isai. 8. *J'attendrai donc le Seigneur, qui cache son visage*
17. 18. *à Jacob, & je demeurerai dans cette attente. Me*

voici moi & les enfans que le Seigneur m'a donnez, pour être par l'ordre du Seigneur des armées qui habite sur la montagne de Sion, un prodige & un signe miraculeux dans Israël.

VIII.

Etudier dans toute la vie de M. Pâris celle d'un homme qui n'attend & ne desire rien sur la terre que l'avenement de Jesus-Christ pour Israël, & son plein triomphe pour son dernier avenement.

Imitez celui que vous honorez ; vous qui courez au Tombeau de M. Pâris, ou qui implorez de loin sa protection, car c'est ainsi qu'on honore les Saints. Cette vie vous paroît inimitable ; elle l'est peut-être pour plusieurs par bien des endroits : mais une vertu generale &, pour ainsi dire, commune y regne, y est le principe & l'ame de tout ; & c'est par cette vertu que M. Pâris se met à la portée de tous. Il aimoit, comme dit S. Paul, l'avenement de Jesus-Christ ; il disoit du fond de son cœur, & par sa conduite, cette priere que vous avez tous les jours dans la bouche : *Que votre regne arrive.* Il croyoit ce que vous croyez tous, qu'après ce premier avenement du Fils de Dieu dans notre nature ; après ce second avenement par lequel, méconnu des siens, il a passé chez nous Gentils qui vivions sans Dieu & sans esperance, il a encore deux grands avenemens à accomplir ; l'un par lequel il se rendra maître de son propre peuple selon la chair, & par ce peuple, maître tout de nouveau de toutes les Nations de la terre, de celles mêmes qui ne l'ont point encore

connus ; & l'autre avenement, où paroissant lui-même en personne, il attirera & introduira après lui dans le Royaume de son Pere tous ses Saints. Ce sont les grands & proprement les seuls objets de toute l'attente Chrétienne. Les aimer, c'est aimer l'avenement de Jesus-Christ dans toute son étendue, & mériter la couronne de justice, que selon saint Paul, on ne mérite point autrement.

M. Pâris a vêçu dans cette double attente, & sa vie a été celle d'un homme de désirs. Plein de l'idée de la sainteté Chrétienne, qu'il avoit si bien connue par les livres & les exemples de la sainte Maison de Port-Royal ; ne trouvant presque plus cette sainteté sur la terre, & n'osant plus l'y esperer de la part des Gentils, qui sur-tout depuis l'inondation du Molinisme & les progrès de la Constitution, ont si fort désolé l'Eglise, il tourna ses yeux vers cette même Jerusalem si belle & si sainte, après que, comme parlent saint Paul & Isaie, *il sera venu de Sion un Liberateur qui bannira l'impieté de Jacob.*

Rom. 11. 26.

Mais parce qu'il sçavoit bien que quelque glorieux que ce renouvellement dût être à l'Eglise & à Jesus-Christ, ce n'est qu'à son dernier avenement qu'il doit pleinement regner & elle avec lui, il rapporta cette premiere attente à une derniere ; & dans cette double disposition, il vécut en vrai citoyen de la sainte Jerusalem, comme parle saint Augustin, comme un voyageur qui n'a point ici bas de demeure permanente, comme un inconnu parmi un peuple étranger, comme un pauvre qui n'a rien sur la terre & qui n'y prétend rien. C'est là au fond le caractere d'un vrai Chrétien, & par là M. Pâris

est un modele que nul ne peut se dispenser de suivre. Une vie si morte, si pauvre, si humiliée, si cachée au monde, effraye le monde lui-même; mais le monde peut-il esperer le salut, livré comme il est à la cupidité, au faste, à la dissipation, aux plaisirs, à l'amour de soi-même? Qu'iroit-il faire à ce Tombeau du Saint? L'y insulter & y recevoir peut-être de nouvelles malédictions après toutes celles dont il est chargé. C'est ce monde que l'ame de M. Pâris abhorre. Qui veut donc recevoir des faveurs par ce nouveau & puissant ministere de l'auteur des graces, obtenir de ces miracles vraiment nécessaires, vraiment salutaires, qui changent les cœurs, doit tâcher de vivre comme M. Pâris a vécu, dans l'attente du bonheur de la sainte Sion, en vrai Israëlite, toujours prêt à quitter ou l'Egypte, ou Babylone, qui sont pour un Chrétien toute la terre; bien loin de vouloir y tenir par aucun lien, rompre sans cesse les plus foibles; s'appauvrir de cœur pour tout quitter en effet, quand le moment sera venu; porter même son ame comme dans ses mains par une sincere & solide préparation au martyre, de quelque nature qu'il puisse être, & dût-il venir de la part d'une autorité sainte; enfin se remplir saintement & se laisser pénétrer des avertissemens que nous donnent peut-être pour ce tems plus que pour tout autre qui nous ait précedé, Jesus-Christ & son premier Apôtre, & que M. Pâris a si parfaitement mis en pratique: » Que ceux qui sont *Mat.* 24. 15. 16. *& suiv.*
» dans la Judée s'enfuyent sur les montagnes. Que celui qui sera au haut du toit, » n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison; Et que celui qui

» sera dans le champ, ne retourne point
Luc. 21. » prendre sa robe.... Prenez garde à vous,
34. » de peur que vos cœurs ne s'apesantissent
» par l'excès des viandes & du vin, & par
2. Pet. 3 » les inquiétudes de cette vie.... Puis donc
11. 12. » que toutes ces choses doivent périr, quels
» devez-vous être, & quel doit être la sain-
» teté de votre vie & la pieté de vos actions,
» attendant & comme hâtant par vos desirs
» l'avenement du jour du Seigneur ?

IX.

Faire penitence.

C'est comme en abregé à quoi se réduisent toutes les instructions que Dieu nous donne par la vie & par les miracles de M. Pâris. On peut le regarder comme le Jean-Baptiste de son tems. Saint Jean-Baptiste ne faisoit point de l'exemple de sa penitence, une loi pour les autres, mais sa penitence n'en étoit pas moins une prédication pour tous, comme sa prédication même. Telle est cette effrayante penitence de M. Pâris. Dieu l'a suscité pour lever l'étendard de la penitence à la vûe de la proximité du Royaume de Dieu & de sa grande colere sur des peuples plus criminels, sans comparaison, quoique dans l'enceinte & dans la communion exterieure de son Eglise, que ne l'étoit le peuple Juif, quand il touchoit de si près à sa ruine. M. Pâris *a vû la colere de Dieu allumée par la Constitution* UNIGENITUS ; ce sont ses propres expressions, il s'est mis en devoir de la fléchir comme un autre Elie, & il s'est livré sans mesure au zele qui le dévoroit, & à l'amertume du cœur dont il

étoit tout penetré. Helas ! *Que si le juste mê-* 1. Pet.
me se sauve avec tant de peine, & qu'il n'ait 4. 18.
crû pouvoir arriver au bonheur des Saints
qu'au prix de tant de souffrances, *que de-*
viendront les impies & les pécheurs ?

FIN.

